



**HAL**  
open science

# Les exemples grecs des Institutions grammaticales, héritages et doctrines

Cécile Conduché

► **To cite this version:**

Cécile Conduché. Les exemples grecs des Institutions grammaticales, héritages et doctrines. Ordinateur et société [cs.CY]. Université Charles de Gaulle - Lille III, 2012. Français. NNT : 2012LIL30040 . tel-00858001

**HAL Id: tel-00858001**

**<https://theses.hal.science/tel-00858001>**

Submitted on 4 Sep 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les exemples grecs des *Institutiones grammaticales*,  
héritages et doctrines

Cécile Conduché

29 août 2012

---

## Remerciements

Ce travail de thèse n'a pas été mené dans l'isolement ; il est le fruit des discussions et échanges que j'ai eus durant ces années avec mes maîtres, collègues et amis. Mes premiers remerciements sont dûs à celui qui a dirigé mes recherches depuis le Master 2, le professeur Marc Baratin. Il a guidé mes premiers pas dans le maquis des textes grammaticaux latins et a su canaliser mon enthousiasme de débutante vers un auteur et un sujet abordables. Sans les perspectives qu'il m'a offertes lors des séances de son groupe de traduction, cette thèse n'aurait pas vu le jour sous la forme qu'elle a aujourd'hui.

Mes seconds remerciements vont donc aux membres du groupe *Ars grammatica* pour le soutien qu'ils m'ont apporté, la sympathie qu'ils m'ont témoignée et les conseils qu'ils m'ont prodigués. Deux d'entre eux, les professeurs Frédérique Biville et Guillaume Bonnet ont un titre particulier à ma reconnaissance pour la lecture attentive qu'ils ont faite de mon travail au cours de la rédaction et pour les corrections et améliorations qu'ils m'ont proposées avec bienveillance.

Que les membres de l'(ex-)UFR, nouveau département Langues et culture antiques de l'Université Lille 3 et de l'UMR Savoirs textes langage acceptent l'expression de ma plus vive gratitude, pour m'avoir accueillie durant quatre ans et fait bénéficier de leur goût pour les travaux philologiques les plus précis. Un remerciement particulier revient aux organisatrices du séminaire de lecture de la *Poétique*, le professeur Fabienne Blaise et Anne de Crémoux.

Il aurait été impossible d'aborder les diverses thématiques nécessaires à cette thèse sans la formation que m'ont donnée les cours suivis, en premier lieu à l'École normale supérieure, puis à l'École pratique des hautes études. M. Petitmengin m'a initiée aux mystères de la paléographie latine et de la bibliographie classique, bases indispensables ; à la même époque, Sophie Roesch et Daniel Petit m'ont découvert la pertinence jamais démentie des grammairiens anciens et Mathilde Mahé a suivi mon parcours avec bienveillance. Aux séminaires du professeur François Dolbeau et de M. Michel Cacouros, j'ai trouvé des guides sûrs dans l'exploration des continents, inconnus à ma candeur, des littératures médiévales latine et grecque.

Ce travail n'aurait pu se faire sans le soutien d'institutions, et en particulier des bibliothèques. M. Holtz m'a ouvert les portes de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, qui a toujours accédé avec diligence à mes demandes de documents parfois très spécifiques. Je tiens à remercier les personnels des bibliothèques de l'ENS et de la BNF à Paris et de l'Université

---

Lille 3, pour leur gentillesse et leur efficacité. Il me faut exprimer une reconnaissance particulière aux conservateurs de la Bibliothèque nationale, et singulièrement à Mmes Damongeot, Laffitte et Hofmann qui, non contentes de laisser ma curiosité s'ébattre dans les fonds dont elles avaient la garde, m'ont recueillie dans l'adversité et plus d'une fois sauvée du découragement.

J'adresse des remerciements non moins vifs quoique moins formels aux collègues et amis qui ont partagé en initiés – avec qui j'ai partagé – tous les états d'âmes scientifiques que seule la recherche doctorale peut susciter : Franck Cinato, Daria Francobandiera, Robin Glinatsis, Jean-Baptiste Guillaumin, Emeline Marquis, Jean-Pierre Reboul, Anne Salamon.

Cette thèse n'aurait probablement pas été possible techniquement sans la contribution dévouée et répétée d'Antoine Miné, qui lui a permis d'arriver sans encombre au stade de l'impression. Qu'il en soit publiquement remercié.



# **Première partie**

## **Introduction**



# Définition du sujet

Cum ab omni sermone Graeco Latina loquella pendere uideatur, quaedam inueniuntur uel licentia ab antiquis uel proprietate Latinae linguae dicta praeter consuetudinem Graecorum, quae idiomata appellantur<sup>1</sup>.

Par cette formule de portée très générale, le grammairien Diomède introduit l'étude qu'il consacre à la construction casuelle des verbes latins. Ce faisant, il situe tant la langue latine que sa description grammaticale dans une relation de dépendance à l'égard du grec. Si le latin dérive du grec, la grammaire latine n'est plus qu'un sous-ensemble de la grammaire grecque, que l'on doit étudier en référence à cette dernière. Toutefois, Diomède n'écrit pas cette phrase en son nom propre : sa grammaire est avant tout la compilation d'une multitude de travaux antérieurs. Dans le chapitre consacré à la construction des verbes avec les cas, comme l'a montré Marc Baratin, il transmet des éléments d'analyse syntaxique élaborés au cours des deux premiers siècles de notre ère. Une telle démarche compilatoire explique sans doute que l'étude qui suit la phrase que nous venons de citer soit à peu près dépourvue de référence précise au grec<sup>2</sup>. Par conséquent, nous quitterons provisoirement ce texte de Diomède pour suivre l'idée qui l'introduit.

Dans sa formulation générale, elle n'est pas originale chez les grammairiens ni plus largement dans la culture latine. Entre l'époque de Plaute et celle de Cicéron, en effet, les Latins ont cessé de considérer, ou plutôt d'accepter, leur langue comme «barbare»<sup>3</sup>. La barbarie se définit par opposition au grec ; nier le caractère barbare de langue que l'on utilise équivaut donc à affirmer que l'on parle grec. A la fin de la République, à Rome, on a fait du latin un rameau

---

1. *Grammatici Latini* 1, 311.3-6. «Bien que la langue latine dérive visiblement de toutes les variétés de grec, on trouve, soit liberté prise par les Anciens, soit particularité de la langue latine, des tournures étrangères à l'usage des Grecs, que l'on nomme «idiotismes».

2. Baratin 1989, p. 334-335 et 352-360.

3. Dubuisson 1984.



du grec et cette vision des deux langues, devenue rapidement dominante, est passée dans les présupposés des grammairiens de l'Antiquité tardive<sup>4</sup>. Pour qui souscrit à une telle conception et se soucie de la cohérence de son propos, la référence au grec dans la description du latin est non seulement légitime mais souhaitable par principe, du moment que les compétences du technicien et de son public l'autorisent. Ces deux dernières conditions ne sont pas toujours réunies dans les traités grammaticaux latins qui nous sont parvenus ; mais on va voir qu'elles le sont pour la grammaire de Priscien.

Notre étude porte sur les exemples grecs présents dans la grammaire de Priscien. Le choix du corpus des exemples autorise une double limitation. Il restreint tout d'abord le cœur de l'étude aux exemples en langue grecque, par opposition aux références au grec, notion vague qui inclurait presque tous les aspects de l'ouvrage dans le périmètre de l'étude. Cela ne nous a pas interdit, bien entendu, de tenir compte de références plus diffuses à la langue grecque, lorsque ces dernières permettaient d'éclairer nos exemples. En second lieu, le corpus des exemples grammaticaux est distinct de celui des notions adoptées de la grammaire grecque. Là encore, il ne s'agit pas d'étudier les exemples isolément de la doctrine qu'ils étaient, mais de laisser de côté la problématique très spécifique de la langue choisie pour les catégories grammaticales, qui mériterait une étude distincte.

La grammaire de Priscien a été choisie pour la richesse du matériel qu'elle présente et pour la cohérence de sa doctrine. Il ne s'agit pas d'une compilation agrémentée d'une préface, comme le sont la plupart des traités réunis dans le corpus des *Grammatici Latini*, mais d'un ouvrage de synthèse qui, s'il reprend les doctrines de ses prédécesseur, s'attache à en résoudre les contradictions et à les mettre au service d'un propos personnel<sup>5</sup>. Cette grammaire peut donc, sans contresens de méthode, être analysée comme l'expression de l'intentionnalité de son auteur. Elle est la plus complète des grammaires latines conservées. Mais ce n'est pas l'unique motif pour lequel elle renferme plus d'exemples grecs que les autres ; le phénomène se vérifie également en proportion. Il est encore plus notoire lorsque l'on s'attache à la présence de citations littéraires grecques. Priscien en est, parmi les grammairiens latins, le principal amateur. Les exemples issus de la littérature grecque constituent le noyau de notre corpus ; l'étude porte avant tout sur ces citations.

Le travail ici présenté est en premier lieu une étude de culture linguistique et littéraire. Il

4. Nous reviendrons longuement sur les principes de cette parenté au chapitre 7.

5. Cet aspect de la grammaire, en relation avec les sources grecques, sera développé dans la deuxième partie.

s'agit de définir, à travers le corpus des exemples grecs de Priscien, l'état de langue et le canon d'écrivains choisi comme référence par le grammairien. Ce choix de la langue de référence constitue en lui-même un point d'histoire des idées linguistiques. Il dépend en effet des doctrines qu'adopte le grammairien mais agit également en retour sur l'élaboration de l'analyse grammaticale ; nous souhaitons analyser ce processus. Par ce biais, nous croyons possible de cerner avec exactitude le principal témoignage dont nous disposons sur le comparatisme antique. La problématique de l'étude des exemples grecs de Priscien se présente donc sous un triple aspect, culturel, doctrinal et méthodologique. Les pistes qui nous y conduisent viennent de deux types d'études : le premier, d'orientation historique, permet de situer la grammaire de Priscien dans la culture technico-grammaticale d'une époque ; le second, s'attachant aux idées linguistiques, explore les formes du comparatisme gréco-latin ancien.



# Chapitre 1

## Les exemples grecs : origines

### 1.1 Une grammaire latine orientale

Il est assez aisé de situer Priscien historiquement et culturellement et d'établir une chronologie de ses œuvres. On dispose pour cela des informations que laissent percer les écrits de l'auteur et de quelques témoignages externes.

Dans le premier groupe, l'essentiel des renseignements vient du *Panégyrique* composé par Priscien en l'honneur de l'empereur Anastase et des préfaces aux ouvrages grammaticaux. Les témoignages externes sont essentiellement dus aux élèves de Priscien, Théodorus et Eutychès. Il faut leur ajouter les quelques allusions de Cassiodore, dernier contemporain qui ait évoqué le grammairien. A ces allusions contemporaines s'ajoute une *Vita* conservée dans un manuscrit de Berne ; mais il semble qu'il s'agisse d'une composition postérieure de plusieurs siècles à la vie de Priscien, rédigée par des auteurs qui disposaient des mêmes sources que nous<sup>1</sup>.

Il ne s'agit pas ici de reprendre le dossier dans son ensemble mais d'en rappeler les éléments qui peuvent contribuer à expliquer la présence massive de grec dans l'œuvre majeure de Priscien, intitulée par convention *Institutiones grammaticales*<sup>2</sup>. Leur auteur apparaît lié à des milieux

---

1. Ballaira 1989 p. 17-18. La cote du manuscrit est Bern, Burgerbibliothek AA 90, 29 (ff. 4v-6r). Farnck Cinato prépare une étude des rapports qu'entretient cette *Vita* avec les gloses et *accessus* au texte des *Institutiones grammaticales*.

2. Comme l'a rappelé récemment De Nonno 2009, p. 251-3, ce titre ne repose peut-être sur rien d'ancien. Il arrive à Priscien de faire des renvois internes à son œuvre. Jamais les *Institutiones grammaticales* n'y reçoivent de titre d'ensemble : *de quibus in septimo libro de nomine latius exposuimus ... docuimus (Institutio de nomine... p. 19-20 Pass.)* pour désigner le livre 7 des *Institutiones grammaticales*, *in septem libris, quos de nomine scripsimus (Institutio de nomine... p. 21 Pass.)* qui renvoie aux livre 1 à 7 des *Institutiones grammaticales*, *in libro qui est de*

officiels et administratifs de l'empire d'Orient. L'ouvrage débute par une épître dédicatoire à un personnage nommé Julianus qui porte les titres de consul et de patrice<sup>3</sup>. On trouve dans certains manuscrits la copie de souscriptions signées d'un Theodorus, qui occupait les fonctions de «secrétaire du bureau des dépêches et adjoint au chancelier du Palais»<sup>4</sup>. Les souscriptions prennent place à la suite des livres 5, 8, 12, 16 et 17 et permettent d'établir une chronologie de l'édition établie par Théodore : la première est datée du 1<sup>er</sup> octobre 526 et la dernière du 30 mai 527<sup>5</sup>. Toutes sont situées *in urbe Roma Constantinopoli* et l'une d'elle fait de Priscien le maître de Théodore<sup>6</sup>. On connaît un second élève du grammairien : Eutychès, auteur d'un traité sur le verbe latin<sup>7</sup>. Enfin, l'activité didactique de Priscien à Constantinople est confirmée par Cassiodore qui en a tiré le dernier chapitre de son traité d'orthographe<sup>8</sup>. Ces témoignages font de Priscien l'un des représentants de l'enseignement du latin dans la partie orientale de l'empire et le situent approximativement au début du 6<sup>ème</sup> siècle.

---

*pronomine (Institutio de nomine... p. 22 Pass.)* qui désigne apparemment le livre 13 des *Institutiones grammaticales*, *in libro secundo uerbi (Institutio de nomine... p. 29 Pass.)* soit le livre 9 des *Institutiones grammaticales*, *in tribus libris, quos de uerbo scripsimus (Institutio de nomine... p. 41 Pass.)* c'est-à-dire les livres 8 à 10 de l'ensemble de la grammaire, *haec autem latius in libro qui est de pronomine tractauimus (Partitiones, p. 96 Pass.)* à nouveau pour désigner le livre 13 des *Institutiones grammaticales*. Il en va de même dans la plupart des témoignages contemporains ou presque contemporains : ils mentionnent des «livres de Priscien», précisés d'une indication de contenu ou d'un numéro qui donne un rang plutôt dans un sous-ensemble (*in primo de constructione*) que dans l'ensemble. Dans l'une des souscriptions (*Grammatici Latini* 2, 451 app.) et certains manuscrits anciens, la grande grammaire reçoit la désignation générique d'*ars*. Les manuscrits de la branche dite insulaire, les sigles *G* et *K* de l'édition de 1855, lui donnent pour titre *Institutio de arte grammatica* : voir l'apparat à *Grammatici Latini* 2, 1. Leur influence s'est fait sentir dès le 9<sup>ème</sup> siècle dans la tradition manuscrite et a fini par triompher dans l'édition de 1855. Par commodité, je m'en tiendrai au titre de la dernière édition.

3. Des extraits de l'épître dédicatoire sont cités et traduits dans Biville 2008, p. 39, 44 et 48-49. Voir également ci-dessous, l'introduction de la deuxième partie.

4. *Grammatici Latini* 3, 209 : *memorialis sacri scrinii epistularum et adiutor uiri magnifici quaestoris sacri palatii*. Ces colophons sont compris dans les éditions depuis celle qui est sortie de l'imprimerie aldine en 1527 : voir Gibson 1977, p. 258. Ballaira 1989, p. 57-64 en a donné les transcriptions développées d'après l'édition Hertz complétée de ses propres recherches mais ils attendent toujours un recensement systématique et une édition critique moderne.

5. Respectivement *die Kalendarum Octobris indictione quinta Olybrio uiro clarissimo consule* et *Grammatici Latini* 3, 209 : *tertio Kalendas Iunias Mauortio uiro clarissimo consule imperantibus Iustino et Iustiniano*.

6. *Grammatici Latini* 2, 451 : *scripsi artem Prisciani eloquentissimi grammatici doctoris mei*.

7. *Grammatici Latini* 5, 447-489. Priscien y est cité p. 456 : *meus ... praeceptor ... grammaticus Priscianus*.

8. *Grammatici Latini* 7, 207.13-14 : *ex Prisciano grammatico qui nostro tempore Constantinopoli doctor fuit*.

Voir désormais p. 76-78 Stoppacci.

### 1.1.1 L'enseignement du latin en Orient

Priscien est loin d'être l'unique grammairien latin d'Orient ou même de Constantinople connu. Au contraire, une part considérable des textes grammaticaux latins conservés provient de la partie orientale de l'empire.

Ce phénomène tient aux conditions politiques et administratives de l'Antiquité tardive. Suite à la réforme administrative de Dioclétien et à la partition de l'Empire, les institutions centrales sont dédoublées. Une administration romaine importante, de langue latine, se développe donc en Orient à partir de la fin du 3<sup>ème</sup> siècle, avec son centre d'abord à Nicomédie puis à Constantinople. Or, du fait de l'édit de 212, la population locale a accès aux carrières administratives, à condition de connaître l'unique langue officielle, qui est le latin<sup>9</sup>. Jusqu'au règne de Justinien, en effet, c'est-à-dire tant que l'unité politique des régions de langue latine et de langue grecque reste envisagée, le latin demeure la langue du droit, la seule qui fasse autorité en matière juridique. L'époque où les *Institutiones grammaticales* ont été copiées à Constantinople par Theodorus est la première année du règne officiel de Justinien. C'est l'année suivante, en 528, que commence la grande entreprise de compilation des textes juridiques. En matière militaire, cela place la publication six ans avant la conquête de l'Afrique et huit ans avant le début de la guerre gothique.

Pour les élites orientales, une telle situation constitue une incitation puissante à l'apprentissage de la langue latine et du droit romain. C'est ce qui fait le succès des maîtres de grammaire latine et des écoles de droit qui se développent dans les provinces de langue grecque, à Alexandrie, Beyrouth et Byzance après sa refondation. Le mouvement d'étude du latin en Orient est un des traits culturels caractéristiques de la période qui va du 4<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup> siècle. Alors que, durant le haut Empire, les Grecs connaissant le latin étaient pour l'essentiel des résidents de Rome, après la partition, ils sont majoritairement repérés dans les provinces orientales<sup>10</sup>.

Du point de vue du pouvoir politique, il était apparemment avantageux d'organiser la formation d'un personnel administratif bilingue sur place plutôt que de la laisser à l'initiative privée et aux écoles d'Occident<sup>11</sup>. L'enseignement du latin dans le cadre municipal est donc encouragé.

9. On possède peut-être le texte de la *constitutio antoniniana* qui octroie le droit de cité romaine à tous les hommes libres de l'Empire, cf Oliver 1989, p. 495-505. En tous cas, elle est connue par les témoignages d'Ulpien, *Digeste* 1.5.17, Dion Cassius 78.9.5 et Justinien, *Novelles*, 78.5.

10. Le tournant est fortement souligné par Rochette 1997.

11. Le cadre institutionnel de l'enseignement du latin dans les provinces orientales est présenté par Rochette

On en connaît l'organisation matérielle précise pour Constantinople au 5<sup>ème</sup> siècle grâce à un décret de Théodose qu'il vaut la peine citer car il concerne sans doute directement Priscien <sup>12</sup>.

Par conséquent, que notre établissement retienne spécialement, parmi ceux que recommande leur science des lettres latines, des rhéteurs au nombre de trois, et dix grammairiens ; parmi ceux qui sont réputés pour leur maîtrise de l'éloquence grecque, qu'il y ait des sophistes au nombre de cinq et dix grammairiens aussi. Et, puisque nous jugeons bon de ne pas instruire la jeunesse avide de gloire uniquement dans les matières élémentaires, nous associons aux professeurs déjà mentionnés des représentants d'une science et d'un savoir plus profonds. Nous avons, par conséquent, décidé d'ajouter un maître qui explore les mystères de la philosophie et deux qui exposent les arrêts du droit et de la justice. Que votre excellence [le décret est adressé au préfet de la ville] leur fasse donc attribuer à chacun un local particulier, pour éviter la gêne mutuelle, entre professeurs ou entre élèves, et le mélange confus des langues et des voix, qui pourrait détourner les oreilles et certains esprits de l'étude. A Constantinople le 27 février, sous le consulat de Théodose, Auguste pour la onzième fois, et de Valentinien [425].

Si, comme l'affirme Ballaira, Priscien avait une fonction officielle d'enseignant, elle s'exerçait très certainement dans ce cadre <sup>13</sup>.

Priscien est loin d'être l'unique personnage qui puisse peupler l'institution ainsi organisée par Théodose. La prosopographie rassemblée par Kaster y situe, de façon au moins probable, quinze grammairiens identifiés comme enseignants de latin <sup>14</sup>. Parmi eux, deux sont directement liés à Priscien.

Le premier est Théoctiste, son maître, évoqué à plusieurs reprises dans les *Institutions grammaticales*, avec les marques du respect le plus hyperbolique : *noster praeceptor Theoctistus*,

1997, p. 165-210. Son étude du contenu, en revanche, est limitée au niveau de l'enseignement élémentaire.

12. *Codex Theodosianus* XIV 9.3, repris dans le *Codex Iustinianus* XI 19.2-4.

13. Selon Ballaira 1989, les termes de *doctor* et de *professio* employés respectivement par Theodorus dans la souscription du livre 8 et par Priscien dans l'épître liminaire ne peuvent désigner qu'un tel emploi public.

14. Kaster 1988. Il s'agit, par ordre chronologique, d'Evanthius (n° 54) et Chrestus (n° 27) pour le 4<sup>ème</sup> siècle, connus par la *Chronique* de saint Jérôme ; pour le 5<sup>ème</sup> siècle, de Paulus (n° 116), Theofilus (n° 154), Cledonius (n° 31) et peut-être Théoctiste (n° 149) ; pour le 6<sup>ème</sup> siècle, outre Priscien (n° 126), d'Urbanus (n° 164), Speciosus (n° 138), Jean de Lydie (n° 92), peut-être Eutychès (n° 57), Rufin d'Antioche (n° 130), Hierius (n° 75), Adamantius (n° 2) et Martyrius (n° 95), ces deux derniers connus par le *De orthographia* de Cassiodore.

*omnis eloquentiae decus, cui quicquid in me sit doctrinae post deum imputo et teste sapientissimo domino et doctore meo Theoctisto, quod in institutione artis grammaticae docet*<sup>15</sup>. Son nom sert parfois d'exemple, ce qui peut signaler une reprise de ses ouvrages de la part de Priscien<sup>16</sup>. S'il a laissé des écrits, ils ont totalement disparu et on ignore même en quelle langue ils étaient rédigés. L'allusion de la *Syntaxe*, mentionnée un peu plus haut, laisse penser qu'il y avait un traité de grammaire intitulé *Institutio artis grammaticae*, soit quelque chose comme *Cours de grammaire*. Indépendamment de Priscien, son enseignement a dû jouir d'une certaine notoriété car Cassiodore le mentionne sans même en avoir de connaissance directe<sup>17</sup>. Il est très probablement identifiable avec le *Theotistus* cité par une scolie à Horace au sujet du nom de Bari<sup>18</sup>.

Le second est au contraire un élève de Priscien, Eutychès déjà mentionné. Il est, dans l'honneur rendu à son maître, encore plus excessif que celui-ci<sup>19</sup>. Si on ignore presque tout de sa vie et de son milieu, son œuvre est nettement mieux connue que celle de Théoctiste<sup>20</sup>. Outre le traité sur le verbe, transmis par tradition directe et associé aux ouvrages de Priscien, il reste d'un de ses ouvrages quelques extraits sur l'aspiration choisis par Cassiodore pour son *De orthographia*<sup>21</sup>.

Un troisième grammairien attesté à Constantinople au 6<sup>ème</sup> siècle intéresse particulièrement cette recherche. Il s'agit de Jean le Lydien qui, s'il n'a pas de relations directes connues avec Priscien ou son milieu, présente quelques parallèles de méthode intéressants avec son

---

15. Respectivement *Grammatici Latini* 2, 238.5-7 « notre maître Théoctiste, ornement des lettres, à qui, immédiatement après Dieu, je rapporte tout mon savoir » et 3, 231.24 « d'après mon très savant et vénéré maître Théoctiste, qui l'enseigne dans son *Cours de grammaire...* »

16. *Grammatici Latini* 3, 13.15 et surtout 147-148 mais dans les deux passages, la présence conjointe du nom de Priscien laisse penser que l'exemple est l'invention de ce dernier.

17. *Inst.* 1.30.2 : *Diomedem quoque et Theoctistum aliqua de tali arte [scil. orthographia] scripsisse comperimus ; qui si inventi fuerint, vos quoque eorum deflorata colligite* [nous avons découvert que Diomède et Théoctiste aussi avaient laissé des écrits sur cette matière ; si on vient à les retrouver, prenez-en vous-mêmes un florilège]. Dans le traité d'orthographe, c'est finalement Priscien qui occupe la place donnée ici à Théoctiste.

18. Ps-Acron sur Horace, *Satire* 1, 5, 97.

19. *Grammatici Latini* 5, 456.29-31 : *Romanae lumen facundiae, meus, immo communis omnium hominum praeceptor ... grammaticus Priscianus*. C'est à présent l'humanité entière qui est enrôlée dans l'auditoire de Priscien.

20. Dans la notice que lui consacre Kaster, sa datation comme sa résidence à Constantinople sont déduites de sa qualité d'élève de Priscien.

21. *Grammatici Latini* 7, 199-202. Il était déjà mentionné parmi les auteurs d'ouvrages sur l'orthographe rassemblés pour la bibliothèque de Vivarium en *Inst.* 1.30.2.



prédécesseur<sup>22</sup>. Le plus remarquable est le développement de la théorie des origines éoliennes du latin qui, après des siècles de sclérose, semble retrouver chez les deux auteurs une certaine actualité<sup>23</sup>. Dans les deux cas, cette résurrection passe par un retour à des sources relativement anciennes, des premiers siècles avant et après Jésus-Christ. La perspective des deux auteurs est néanmoins différente, puisque les ouvrages où ils étudient la question ne relèvent pas du même domaine. De Jean le Lydien, en effet, on ne possède aucun traité réservé aux matières grammaticales. La question des origines de la langue latine est évoquée dans son traité sur les magistratures romaines, qui est une œuvre d'antiquaire. Il perpétue ainsi la vieille tradition des hauts fonctionnaires orientaux écrivant l'histoire romaine en grec d'après des sources en partie latines.

Parmi ces quatre personnages, on constate que seul Priscien porte un nom latin ; les trois autres ont des noms grecs et, s'agissant du dernier, sa naissance le place sans conteste dans l'aire orientale, hellénisée, de l'Empire. Cette impression d'une présence massive de Grecs parmi les enseignants de latin à Constantinople n'est pas vraiment contredite par la liste générale établie par Kaster<sup>24</sup>. En un lieu tel que Constantinople, et surtout à la fin du 5<sup>ème</sup> ou au début du 6<sup>ème</sup> siècle, il n'y a aucune raison de supposer qu'il en allait du public autrement que des grammairiens. Les deux élèves connus de Priscien portent des noms grecs bien qu'ils écrivent en latin. Il est donc très probable que le grammairien s'adressait d'ordinaire à des hellénophones instruits d'abord en grec.

### 1.1.2 Les grammaires latines

L'enseignement du latin dans les provinces grecques de l'Empire tardif est assez bien documenté. Outre les témoignages externes, une quantité non négligeable d'instruments de travail s'est conservée, représentant l'étude de la langue latine du niveau le plus élémentaire aux réflexions les plus ambitieuses.

Les textes d'enseignement élémentaire conservés par la tradition médiévale occidentale

22. Il a, au cours de sa carrière, occupé la fonction de professeur de grammaire latine : voir *Mag.* 3.29.

23. Voir le chapitre 7.2.

24. Kaster 1988 p. 464-5 : sur 11 enseignants de latin attestés, 6 portent des noms plutôt grecs. Il est vrai qu'il s'agit d'un échantillon très réduit si l'on suppose que les plans de Théodose ont été réalisés et que durant plus d'un siècle et demi Constantinople a possédé simultanément 10 maîtres de grammaire latine et 3 de rhétorique. Guillaume Bonnet me propose *per litteras* le calcul suivant : en adoptant une durée de carrière moyenne de 25 ans par professeur, se seraient succédés en 150 ans une soixantaine de grammairiens latins et 18 rhéteurs.

sont rassemblés dans le troisième volume du *Corpus glossariorum latinorum* de Goetz. Seul le premier d'entre eux, connu sous le nom d'*Hermeneumata pseudo-dositheana* a récemment bénéficié d'une nouvelle édition séparée<sup>25</sup>. Ce nom traditionnel lui vient de son association étroite, dans les premiers manuscrits étudiés, avec la grammaire de Dosithee ; Goetz, qui a fondé son édition sur un témoin qui ne transmet pas cette grammaire, a préféré le titre d'*Hermeneumata leidensia* et Flammini n'a pas choisi. Bien entendu, la seule partie certaine, car attestée par les indications de transition entre livres dans le corps même du texte<sup>26</sup>, est la désignation ἑρμηνεύματα ou en latin *interpretamenta*, qui annonce le caractère bilingue de l'ouvrage. Il se présente comme un recueil pédagogique en plusieurs sections : des glossaires thématiques, les *Sentences d'Hadrien*, des fables ésopiques, un texte juridique sur la manumission, un résumé de l'*Iliade*, le récit de la journée d'un écolier. Les stéréotypes concernant les deux civilisations sont soigneusement respectés : on y trouve du droit romain et de l'épopée grecque ; en matière de morale, aux jugements de l'empereur romain répondent les paraboles animalières du fabuliste grec. Ces chapitres se retrouvent, plus ou moins tronqués ou amplifiés, parfois dans un ordre différent, dans un nombre conséquent de manuscrits, tous occidentaux<sup>27</sup>. L'image qui en ressort est celle d'un enseignement de langue étrangère reposant sur la traduction et la mémorisation de listes de formes, sans grande élaboration théorique<sup>28</sup>. Cela, ajouté aux thèmes des récits fictifs, fait penser que l'on a affaire à un manuel scolaire destiné à des enfants (par opposition aux «livres du maître», pour reprendre l'expression de Louis Holtz concernant Donat), conservé dans un certain désordre. La date et le milieu de rédaction originels sont objet de conjectures. L'opinion majoritaire en fait un manuel de latin du 3<sup>ème</sup> siècle destiné à des Grecs. Ce dernier point semble étayé par la proximité du contenu avec des fragments de textes d'étude, en particulier des glossaires thématiques bilingues, conservés directement sur papyrus. Mais Carlotta Dionisotti en a proposé l'analyse contraire, d'après le dernier récit : il s'agirait de cours de grec à destination des provinces occidentales<sup>29</sup>. La parfaite symétrie de traitement des deux langues ne permet pas vraiment de trancher. Cela est, en soi, révélateur et reflète l'identité générale de fonctionnement toujours supposée dans l'Antiquité pour les langues grecque et latine.

25. L'édition de Giuseppe Flammini est parue en 2004.

26. Voir par exemple *Corpus glossariorum latinorum* 3, 7.72.

27. Dionisotti 1988, p. 27-28 a dressé un tableau des témoins repérés.

28. C'est la conclusion à laquelle arrive Tagliaferro 2003.

29. Dionisotti 1982.

Viennent ensuite les *Artes grammaticae* composées en Orient ou pour des hellénophones. Elles supposent une maîtrise du latin assez poussée pour comprendre le métalangage grammatical dans cette langue. Il s’y ajoute les exemples littéraires, certes extraits des grands classiques scolaires et avant tout de Virgile, mais toujours cités sans traduction. Elles représentent une partie importante des traités proprement grammaticaux (par opposition aux traités d’orthographe et de métrique) transmis par les copies médiévales et édités depuis la Renaissance dans les divers recueils de *Grammatici Latini*. Trois de ces ouvrages sont datés du 4<sup>ème</sup> siècle. Il s’agit de ceux de Charisius, Diomède et Dosithée.

- Charisius est le plus informatif du point de vue qui nous intéresse pour l’instant. Il se situe dans la longue tradition romaine d’éducation patriarcale. La préface de cette grammaire prend la forme d’une lettre de Charisius à son fils. Le père a rassemblé en un ouvrage la science grammaticale des auteurs les plus savants afin d’inspirer à son fils le goût du latin. De cette façon, cette langue dont sa naissance l’éloigne, il pourra la maîtriser par une étude assidue<sup>30</sup>. Le cadre familial évoqué dans la préface n’a toutefois pas empêché la diffusion large et rapide de l’ouvrage.
- Diomède est moins exclusif : s’il envoie sa grammaire à un certain Athanase, il envisage quand même qu’elle puisse trouver d’autres lecteurs<sup>31</sup>. On a noté que l’attitude de Diomède à l’égard d’Athanase était ambiguë : il l’appelle pompeusement *excellens facundia tua* mais lui envoie un manuel en trois niveaux dont le premier vise des enfants<sup>32</sup>. Il est tentant de voir en Diomède la figure classique du précepteur de grande famille qui recommande un livre destiné au grand public du nom de son élève privé. Dans une telle hypothèse, le milieu restreint de production de la grammaire serait grec ; c’est ce qu’évoquent les noms de Diomède et Athanase. En outre,

30. Telle est l’idée générale du texte, qui se trouve p. 1, l. 4-15 Barwick : *amore Latini sermonis obligare te cupiens, fili karissime, artem grammaticam sollertia doctissimorum uirorum politam et a me digestam in libris quinque dono tibi misi ... erit iam tuae diligentiae frequenti recitatione studia mea ex uariis artibus inrigata memoriae tuisque sensibus mandare, ut quod originalis patriae natura denegauit uirtute animi adfectasse uidearis* [désireux de t’attacher, mon cher fils, à l’amour du latin, je t’envoie en présent le savoir grammatical perfectionné par l’habileté des hommes les plus instruits et résumé par mes soins en cinq livres ... il dépendra ensuite de ton application de confier, par une lecture assidue, à ta mémoire et à tes sens mes travaux nourris de différents savoirs, afin que, ce dont t’a privé le hasard de tes origines nationales, tu l’acquies visiblement par ta force de caractère].

31. *Grammatici Latini* 1, 299 : *Diomedes Athanasio salutem dicit ... spero tibi aliisque legentibus magno usui fore* [Diomède salue Athanase ... j’espère que ce sera d’une grande utilité à toi et aux autres lecteurs].

32. La question est discutée avec bibliographie dans Dammer 2001, p. 59-63.

le contenu de l'ouvrage présente plus de références au grec que la plupart des autres textes de ce style. En revanche Diomède ne prête pas à son lecteur une compétence limitée en latin. Celui-ci n'est pas présenté comme une langue étrangère, ce qui était le cas dans la grammaire de Charisius.

- Sur Dosithée, les connaissances sont encore plus hypothétiques. Son nom est indéniablement grec et sa grammaire est parvenue dans une version bilingue. Mais elle ne comporte ni dédicace ni préface qui apporte des informations sur son milieu de rédaction. On a proposé de la mettre en relation avec le dernier sursaut du paganisme, et son auteur avec l'empereur Julien, sur la foi de quelques singularités de doctrine et d'une lettre assez vague de Julien à un personnage nommé Dosithée<sup>33</sup>. Restent la traduction grecque et les correspondances de détail avec la *Technè* attribuée à Denys le Thrace, qui attestent de la formation d'abord grecque de l'auteur comme de son public. La traduction en effet n'est pas utile seulement comme béquille linguistique, mais aussi bien comme point de référence technique : elle s'adresse à des lecteurs éduqués en grec au niveau élémentaire.

Il existe, sous une forme fragmentaire, un traité du 5<sup>ème</sup> siècle attribué à un enseignant de Constantinople, Cleonius. La grammaire, un commentaire de celle de Donat, est parfaitement anodine et si le titre n'établissait pas l'auteur comme *romanus senator constantinopolitanus grammaticus*, il serait difficile de lui assigner une origine orientale<sup>34</sup>.

Pour le sixième siècle, outre les ouvrages de Priscien, le traité sur le verbe de son élève Eutychès, déjà mentionné, a certainement été rédigé en Orient. Mais le recours direct au grec et à des exemples grecs y est très limité.

Le lieu de composition des textes anonymes est évidemment plus difficile à identifier. Se fier aux critères internes comporte bien entendu un risque de circularité et le poids des sources utilisées par chaque auteur peut jouer autant que le contexte linguistique dans le choix des exemples et de la référence au grec. Néanmoins, Carlotta Dionisotti a suggéré avec des arguments intéressants que la grammaire de l'*Anonymus Bobiensis*<sup>35</sup> pouvait être destinée à un public grec<sup>36</sup>. Plus récemment, Guillaume Bonnet a repris la question dans une étude détaillée du traité. Il arrive à la conclusion qu'il s'agit d'une composition originale d'un auteur latin

33. Bonnet 2005, p. IX-XII.

34. Les titres attribués à l'auteur posent problème. Pour les ponctuations possibles voir Kaster 1988, n° 31.

35. Conformément au titre de la dernière édition, De Nonno 1982 avec les corrections de De Nonno 1983, p. 323 n. 1.

36. Dionisotti 1984 p. 204.

exerçant dans un port occidental, destinée à des fonctionnaires hellénophones<sup>37</sup>.

Trois des ouvrages mentionnés ci-dessus (ceux de Charisius, Dosithée et l'Anonyme de Bobbio) sont à de nombreux points de vue étroitement apparentés. Cela vaut y compris pour certains de leurs exemples grecs. Le traité de Diomède les recoupe également.

Cette liste d'ouvrages didactiques, écrits dans l'ensemble par des professionnels, ne doit pas faire perdre de vue le fait que les *Institutiones grammaticales* ne reflètent certainement pas un enseignement de façon directe. Elles sont adressées à un personnage officiel dont on ignore la langue maternelle, bien que tout fasse penser qu'il s'agissait du grec. Si un élève de l'auteur a établi une copie définitive et pour ainsi dire officielle du traité, c'est sans doute qu'il entretenait des relations privilégiées avec son maître, mais cela ne fait en aucun cas des *Institutiones grammaticales* un ouvrage scolaire. Si l'on veut rendre compte de la présence de grec par le «public», ce ne peut donc être qu'en référence à une habitude de l'auteur de s'adresser à des hellénophones. Cette habitude ne concerne pas seulement la pratique pédagogique, dans une ville grecque. Quelle qu'ait été sa langue maternelle, le dédicataire est décrit comme un membre éminent d'un milieu bilingue. A travers les hyperboles de rigueur dans une préface, on comprend que ce Julien a composé des poèmes en grec et en latin et que ses fonctions officielles le mettent en position de protecteur des lettres.

Un tel lecteur rapproche les *Institutiones grammaticales* d'un ouvrage du 5<sup>ème</sup> siècle, le traité de Macrobe sur les verbes grecs et latins. Si son auteur est un amateur et non un grammairien de profession, le destinataire est également un aristocrate, un membre de la famille des Symmaque qui, par ses origines grecques et son pouvoir à Rome, incarnait le lien entre les deux parties de l'empire. Le traité lui-même, tel que l'annoncent ses premières phrases, ne relève pas de l'enseignement des langues, mais se présente comme une réflexion comparatiste sur le verbe grec et latin. Pour le reste, son contenu ne nous est connu que sous forme fragmentaire, à travers des réemplois effectués dans les quatre siècles suivants. La sélection (*defloratio*) opérée au 9<sup>ème</sup> siècle par Jean Scot Érigène transmet la partie la plus consistante du texte, mais la perspective comparatiste y est négligée au profit de la description des verbes grecs. Tel n'est pas le cas d'un choix d'extraits plus restreint, antérieur d'un siècle environ et dont on ignore l'auteur autant que les raisons<sup>38</sup>. Enfin, le traité *de uerbo* dédié à un Severus inconnu par ailleurs est

37. Bonnet 2006, et en particulier p. 99-101.

38. Ces deux textes, qui apparaissaient successivement dans le tome 5 des *Grammatici Latini*, sont les constituants de l'édition De Paolis 1990.

une compilation qui exploite entre autres le traité de Macrobe. La perspective en est à nouveau détournée, mais il s'agit cette fois de décrire le fonctionnement du verbe latin à un lecteur qui connaît le grec<sup>39</sup>. Ce traité sur le verbe est donc également, pour lui-même, un exemple de texte grammatical latin destiné à un public grec. Bien que la lecture de Priscien laisse penser qu'ils ont existé en nombre assez important durant toute l'époque impériale et en particulier dans l'Antiquité tardive, l'ouvrage de Macrobe sur le verbe est l'unique écrit tardo-antique un peu conservé qui relève entièrement d'une démarche comparatiste réfléchie.

Les points de comparaison avec les *Institutiones grammaticales* que fournit le contexte historique et géographique sont donc, par la force des choses, plutôt hétéroclites. On verra le parti que l'on peut malgré tout en tirer pour la compréhension des exemples grecs dans les *Institutiones grammaticales*. Mais l'œuvre grammaticale de Priscien elle-même présente une série à la fois cohérente et variée d'attitudes à l'égard de la langue grecque.

### 1.1.3 Les ouvrages grammaticaux de Priscien

Elle se compose, outre la grande grammaire, de cinq brefs traités sur des questions ponctuelles<sup>40</sup>. Ils se divisent en deux groupes, celui des opuscules dédiés à Symmaque et celui des traités à caractère pédagogique. Les trois petits traités pour Symmaque sont les premiers ouvrages de Priscien, tandis que l'on considère généralement les deux autres comme postérieurs aux *Institutiones grammaticales*<sup>41</sup>.

L'*Institutio de nomine, pronomine et uerbo* est le traité le plus proche, dans ses visées, des *Institutiones grammaticales*. Il s'agit également d'une grammaire organisée par parties du discours, mais elle se limite à la stricte morphologie des classes de mots fléchies, avec la description de leurs paradigmes réguliers<sup>42</sup>. Cette *Institutio* est destinée, conformément à ce qu'an-

39. Dionisotti 1984 p. 207.

40. L'éditeur des *Grammatici Latini*, Heinrich Keil, les avait édités dans le tome 3 du recueil, à la suite du texte des *Institutiones grammaticales* établi par Martin Hertz. Ils ont depuis fait l'objet d'une nouvelle édition, en deux temps, par Marina Passalacqua en 1987 et 1999.

41. La chronologie interne de l'œuvre de Priscien n'intéresse pas directement cette recherche, mais on peut consulter ci-dessus les renvois aux *Institutiones grammaticales*. Ballaira 1989, qui propose une chronologie plus complexe avec des rédactions parallèles, fait le point sur la question.

42. En théorie, les huit parties du discours reconnues par la grammaire latine tardo-antique sont divisées en deux moitiés égales, quatre fléchies (nom, pronom, verbe, participe) et quatre invariables (adverbe, préposition, conjonction, interjection), mais en pratique, le participe est souvent étudié avec le verbe ; tel est le cas ici.

nonce le titre, à l'enseignement. En témoigne la remarque suivante, teintée d'une pointe de regret : *et haec quidem compendii causa ad instituendos pueros sufficiat in praesenti dixisse*<sup>43</sup>.

A côté de ce *compendium* grammatical, les *Partitiones 12 uersuum Aeneidos* présentent le modèle d'un exercice tel que les professeurs de grammaire en faisaient pratiquer. Il consiste à appliquer la description grammaticale à un texte d'étude. Chaque mot du texte est rangé dans les catégories établies par l'*ars grammatica* selon un ordre de précision croissante : partie du discours, type de dérivation, classe flexionnelle le cas échéant. Le support, dans l'ouvrage de Priscien, est fourni par le premier vers de chaque livre de l'*Énéide*, qui servent de prétexte à la récitation du cours de grammaire.

A côté de ces deux ouvrages qui forment un dyptique correspondant aux deux tâches centrales du grammairien, l'enseignement des cadres d'analyse morphologique de la langue et l'explication des classiques, elle-même centrée sur l'analyse grammaticale du texte, les trois traités dédiés à Symmaque abordent des questions plus pointues, à la marge de l'enseignement grammatical antique. Il s'agit de la notation des nombres dans l'étude *de figuris numerorum*, de la métrique iambo-trochaïque dans l'opuscule *de metris fabularum Terentii* et de la composition écrite dans les *Praeexercitamina*. Ce dernier texte, qui ne contient pas un mot de grec bien qu'il soit traduit des *Progymnasmata* d'Hermogène, forme transition entre l'enseignement du *grammaticus* et de celui du *rhetor*. Les deux autres sont des instruments de travail pour l'explication de textes.

L'ouvrage sur l'écriture des nombres expose les notations numériques de l'époque classique, pour faciliter la lecture des livres anciens<sup>44</sup>. Son utilité se manifestait d'abord pour la compréhension des historiens, ceux des auteurs scolaires qui emploient le plus d'indications numériques. En second lieu, il s'agit du type de traité utile à un philologue soucieux d'éditer les textes classiques d'après des témoins anciens<sup>45</sup>.

43. 21.3 Pass. : que cela suffise pour l'instant, à titre de résumé en vue de l'instruction des enfants.

44. C'est ce qu'implique le titre complet : *de figuris numerorum quos antiquissimi habent codices*.

45. Pierre Courcelle 1943, p. 304-312 proposait de lire les traités écrits pour Symmaque comme des pièces d'un programme de renouvellement des études dont le cœur était constitué par les traductions de Boèce. Mais si l'on suit cette hypothèse, les ouvrages de Priscien ne peuvent s'adresser directement à des «étudiants», quels qu'ils soient. Ils seraient plutôt des instruments de travail à l'usage des éditeurs des textes latins. Ces éditeurs, en mettant à disposition du public les classiques latins dans des copies fidèles au sens de l'original, auraient bien un rôle comparable à celui du traducteur pour les textes grecs. Sur ce sujet voir l'exposé lumineux de De Nonno 2009, p. 260-262.



Celui qui concerne les vers dramatiques n'est pas un traité général de métrique. Il vise à démontrer que la dramaturgie républicaine était versifiée, en dépit de l'apparence des textes écrits, y compris dans ses parties dialoguées.

miror quosdam uel abnegare esse in Terentii comoediis metra uel ea quasi arcana quaedam et ab omnibus doctis semota sibi solis esse cognita confirmare. quorum ut uel imperitiae uel arrogantiae uitium effugiamus, breuiter de supra dictorum metris auctorum exponamus testimoniis etiam metricorum usuumque approbationibus utentes<sup>46</sup>.

Dans le développement, l'attention est concentrée sur les exceptions, vers irréguliers et substitutions.

La comparaison entre les *Institutiones grammaticales* et les trois groupes de textes évoqués ci-dessus ne peut être uniforme. Les *Hermeneumata* ne peuvent guère offrir plus que quelques traductions concordantes ou discordantes, qui permettent d'établir si une équivalence donnée par Priscien faisait partie des connaissances partagées dans les ouvrages scolaires. L'attitude envers le grec des grammaires proprement dites est bien plus comparable à celle des *Institutiones grammaticales* et une confrontation systématique n'est pas inutile. Si les recoupements sont possibles, et éclairants, les différences d'approche dans la référence directe au grec sont multiples. La comparaison interne à l'œuvre de l'auteur mérite un développement distinct car entre les différents ouvrages, ce n'est pas tant le mode de référence au grec qui change avec le public visé que l'ampleur qui lui est donnée.

Ces éléments de mise en situation invitent à s'interroger sur la part de pression de l'environnement dans le recours au grec chez Priscien. Il est certain que la compétence du public et du grammairien est requise pour qu'il soit possible. Les exemples grecs constituent-ils pour autant un moyen de rassurer le public hellénophone du grammairien en le ramenant à une langue familière ? Axel Schönberger a mis en garde contre la fausse évidence de l'enchaînement entre public plus ou moins grec, nécessité d'explication du latin et présence d'exemples grecs<sup>47</sup>. Il conviendra de reprendre le dossier en partant du présupposé inverse, afin de voir si les exemples

46. 19.10-15 Pass. «Je m'étonne que des gens nient la présence de vers dans les comédies de Térence ou assurent être seuls à les repérer, comme s'il s'agissait de mystères dissimulés aux autres savants. Nous gardant de leur nullité ou de leur prétention, présentons succinctement la versification des auteurs mentionnés ci-dessus [les grands noms de la littérature républicaine] en nous appuyant sur le témoignage des métriciens et la confirmation de l'usage.»

47. Schönberger 2010, p. 491 et en particulier n. 8. Il développe des arguments de divers ordres : les exemples grammaticaux sont d'abord un héritage culturel et les deux langues comparées sont déjà mortes à l'époque où



grecs dessinent la figure d'un lecteur des *Institutiones grammaticales*. Dans cette démarche, la comparaison interne et externe avec les traités grammaticaux et l'attention aux différents types de langue grecque présents dans la grammaire constitueront des principes directeurs.

## 1.2 Le grec, référence de la grammaire latine

Si le recours au grec dans la grammaire de Priscien se comprend mal en dehors des circonstances historiques de composition du traité, il n'est pas moins lié à une conception générale du rapport entre les deux langues dont Diomède nous a paru exprimer la version communément admise. De même que nous venons de situer les *Institutiones grammaticales* parmi les ouvrages de grammaire latine de même époque et de même aire géographique, il convient à présent de rappeler la doctrine comparatiste à la mode antique dont elles représentent le conservatoire et l'aboutissement. Comme plus haut, ce travail de mise en situation ne prétend pas encore à l'originalité mais constitue au contraire une occasion de faire le point sur la littérature consacrée aux études grecques des grammairiens latins et de Priscien en particulier.

### 1.2.1 Le grec des grammairiens latins

Deux articles fondamentaux ont traité, dans le dernier quart de siècle, la question de la présence du grec chez les grammairiens latins ; Priscien y occupe une place importante.

Le premier, chronologiquement, est dû à Françoise Desbordes, qui s'est penchée, comme elle le dit, sur le grec dans le corpus de Keil, avec les limites que cela impose<sup>48</sup>. Dans un texte très dense, elle suggère plusieurs pistes de recherches, commençant par la tension qu'elle repère chez ces auteurs entre l'«évidente légitimité» de la comparaison et la nécessité de la justifier en soulignant les similitudes de structures qui opposent grec et latin aux langues «barbares». La

---

Priscien écrit. Si les deux arguments sont valables dans certaines limites, l'auteur leur prête une valeur absolue qu'ils n'ont pas. Nombre d'exemples grecs de Priscien sont, pour autant que nous puissions en juger, de son invention ; bien des phrases rassemblés dans Groupe *Ars grammatica* 2010, p. 311-324, l'index des exemples forgés du livre 17, sont sans parallèle connu. Quant à la langue que Priscien étudie, nous verrons qu'elle varie selon les livres de sa grammaire, mais dans l'immédiat, il est utile de rappeler que, dans l'aire culturelle latine comme dans l'aire culturelle grecque, on a pendant des siècles pratiqué activement l'état de langue de l'époque impériale, à l'oral comme à l'écrit.

48. Desbordes 1988 [2007, p. 17-119]. En pratique, elle se limite aux grammaires proprement dites, négligeant les traités de métrique et d'orthographe, volumes 6 et 7 des *Grammatici Latini* de Keil.

seconde attitude s'avère minoritaire, si bien que dans l'ensemble les grammairiens latins traitent la parenté de leur langue avec le grec comme un état de fait qui autorise tous les rapprochements ponctuels. Ceux-ci ne forment pas système et, pour abondants qu'ils soient, restent à la marge de la description grammaticale. L'élément central de l'héritage grec chez les grammairiens latins reste l'application des catégories grecques à la description du latin.

Le grec occupe néanmoins une place très variable selon les grammaires ; l'article de Desbordes envisage les différents facteurs qui ont pu jouer sur cet aspect des choses. La connaissance du grec est le premier paramètre : il n'est pas certain que tous les professeurs occidentaux dont nous avons conservé les commentaires sur Donat aient été experts en grec. Elle donne à ce propos l'exemple du grammairien Pompeius. Il s'y ajoute la filiation grammaticale : les sources utilisées véhiculent une attitude à l'égard du grec qui transparaît chez les grammairiens tardifs, compilateurs avant tout. Tous les chapitres de la grammaire ne se prêtent pas également à la comparaison et celle-ci semble à son niveau le plus bas dans la description des paradigmes de conjugaison.

Toutefois, ce n'est pas le motif de la présence du grec chez les grammairiens latins mais sa fonction qui préoccupait F. Desbordes. Elle l'envisage sous les deux espèces de la ressemblance et de la différence. La seconde, au fond, l'intéresse plus que la première. Elle note le flou qui enveloppe chez les grammairiens l'idée d'une communauté d'origine du grec et du latin, lointain écho de théories classiques. La ressemblance du grec et du latin, fait-elle remarquer, sert avant tout à justifier les exceptions et permet de «céder à la tentation de l'explication». L'indifférence que montre Donat à l'égard des rapports entre grec et latin apparaît alors comme une saine réaction qui débarrasse la grammaire latine d'une masse de remarques oiseuses. Il est difficile de penser, à la lecture de cet article, que l'auteur ne voit pas la clarté et la concision de Donat comme une conséquence, entre autres, de son indifférence au grec.

Priscien est, à ce point de vue, l'exact opposé de Donat. Non seulement sa grammaire, visant à l'exhaustivité, occupe à elle seule un volume et demi du corpus de Keil, mais elle fourmille de références au grec. Desbordes, pour qui il s'agit d'une «obsession», prend dans les *Institutiones grammaticales* la majeure partie de ses exemples d'intrusion du grec dans la grammaire latine : examen des emprunts nominaux dans les détails de leurs paradigmes, parenté du latin et d'une forme très ancienne du grec, référence multipliées aux dialectes de cette langue.

Le second article, paru indépendamment quelques années plus tard, est dû à Klaus Schöps-

dau<sup>49</sup>. Il poursuit, contrairement à sa collègue française, un but de réhabilitation du comparatisme ancien. La présentation que font les grammairiens antiques des rapports entre grec et latin fait partie des éléments que la philologie moderne considère comme naïfs et dépassés depuis le triomphe de la grammaire comparée. Pourtant, de l'avis de Schöpsdau, la grammaire ancienne, dans sa veine comparatiste, poursuivait les deux mêmes buts que la nôtre : la clarification des liens de parenté entre les langues par la méthode génétique et, par la méthode contrastive, une pédagogie efficace des langues étrangères.

On justifie, à l'époque hellénistique, le transfert au latin des catégories de la grammaire grecque par la théorie de l'origine éolienne du latin. L'identité du cadre descriptif, appliqué dans l'enseignement bilingue réservé à l'élite latine, établit un système de similitudes et de différences entre les deux langues. Schöpsdau ne s'arrête pas sur le sort des similitudes, qui constituent le fond de la grammaire latine et, une fois établies, ne nécessitent plus de référence au grec. Comme Desbordes, il se penche sur les passages des grammairiens latins qui manifestent le souci de réduire des particularismes établis. Plus qu'elle encore, il se trouve ainsi conduit à étudier surtout les conceptions de Macrobe, dans son traité de comparaison des verbes grecs et latins, et de Priscien. La longueur de la grammaire de Priscien ne suffit pas à expliquer le phénomène.

L'article présente ensuite une sélection de développements que l'auteur estime intéressants et propres à rétablir la réputation de comparatistes des grammairiens latins. La présentation suit l'ordre de la grammaire, c'est-à-dire l'ordre introduit dans la grammaire latine par Priscien : phonétique, morphologie, syntaxe. Toutes les grandes occasions d'évoquer le grec y sont répertoriées.

En conclusion de ce très riche article, Schöpsdau définit deux visions de la relation entre les deux langues. Pour les Anciens, la parenté entre grec et latin s'explique soit de façon génétique par l'origine grecque de la langue latine soit par l'imitation latine des modèles linguistiques grecs. Dans les deux hypothèses, toute ressemblance est perçue comme une dérivation du grec vers le latin et le latin est toujours second. Malgré cette idée d'une subordination du latin au grec, l'orientation comparatiste a permis aux grammairiens latins de dépasser leurs collègues grecs, y compris dans la description du grec. Cette dernière idée, tout à fait intéressante, est illustrée par l'exemple modérément convaincant de l'analyse du datif instrumental grec chez Quintilien.

---

49. Schöpsdau 1992.

Ces deux articles, largement complémentaires, présentent bien les divers aspects de la question du grec chez les grammairiens latins ; c'est pourquoi nous les avons résumés pour introduire notre questionnement sur la fonction des exemples grecs chez Priscien. Leurs modes d'approche s'opposent diamétralement. Visiblement, Schöpsdau est parti d'un relevé des références au grec dans le corpus des grammairiens latins, dont il a retenu les plus ingénieuses, ce qui l'amène doublement à réserver l'essentiel de son étude aux développements de Priscien. Chez Desbordes, au contraire, la référence au grec doit être appréhendée en fonction du projet central de ces grammairiens, l'analyse du latin, d'où l'idée d'un parasitage du propos principal par des digressions sur le grec appelées à disparaître avec le temps.

Notre travail veut reprendre l'orientation de ces deux enquêtes, en la concentrant autour d'un auteur dont elle présentera toutes les analyses recourant à des exemples grecs. La question centrale sera bien celle de l'imitation du grec par le latin et de la grammaire grecque par la grammaire latine. Une alternative semble se dessiner : l'imitation est un concept d'un flou commode qui permet de justifier les phénomènes latins sans remettre en cause les cadres hérités de la grammaire grecque ; ou elle est, paradoxalement, un principe fécond d'innovation dans la compréhension de la langue grecque. Nous verrons que si la seconde tendance est bien représentée dans la grammaire de Priscien, et va en s'affirmant au cours du traité, elle joue un rôle conservatoire, maintenant l'unité de description des deux langues.

Ces deux articles invitent à tenir la tradition grammaticale latine présente dans l'étude des exemples grecs des *Institutiones grammaticales*, mais avec des restrictions. La comparaison entre grec et latin passant par le recours à des exemples grecs est en partie héritée chez Priscien. Toutefois, à lire ces articles et les grammaires qu'ils analysent, on constate aisément que sa grammaire fournit la plus grande partie de leur matériel. Il n'est pas toujours aisé de faire le partage entre ce qui relève des traditions comparatistes de la grammaire latine et ce qui, dans cette tradition, est propre à Priscien. Plusieurs études, d'ambitions très variées, ont déjà proposé sur le grec de cette grammaire, des approches distinctes.

### 1.2.2 Le grec de Priscien

Il y a exactement un siècle, deux dissertations sur le sujet paraissaient indépendamment en Allemagne<sup>50</sup>. La plus volumineuse, celle d'Alfred Luscher, voulait épuiser le vaste sujet

---

50. Müller 1911 et Luscher 1912.

des études grecques de Priscien, qu'il s'agisse de ses références à la langue et à la grammaire grecques ou de son usage des doctrines grecques. Conformément à l'orientation dominante de l'époque, la question du rapport aux sources doctrinales grecques y occupe la place centrale. Le résultat consiste principalement en une liste de parallèles entre les textes des *Institutiones grammaticales* et ceux des grammairiens grecs concernés. L'exactitude des traductions de Priscien et la fidélité de sa doctrine à celle de ses modèles y sont examinées. La dissertation correspond au courant de recherche des sources dominant à l'époque, dans lequel la qualité d'un auteur latin et tardif se mesure à sa proximité avec un modèle antérieur et grec.

Celle d'Ernst Müller appartient à un champ de recherches non moins populaire en son temps mais beaucoup plus pointu, l'évaluation des traditions indirectes des textes classiques. Alors que l'entreprise d'édition des classiques selon les principes modernes, exprimée pour l'essentiel dans la collection Teubner, touchait à sa fin, les traditions indirectes apparaissaient comme un terrain neuf pour la critique textuelle, permettant de remonter plus haut que les traditions médiévales directes. Priscien, l'un des grammairiens latins les plus riches en citations, a fait l'objet de plusieurs études concernant les classiques latins, qui ne nous intéressent pas directement. Celle de Müller complète la série par l'examen des citations que fait le grammairien latin de certains auteurs classiques athéniens. L'unique étude centrée sur les citations littéraires grecques de Priscien est donc très limitée, tant dans la définition de son objet que dans son approche, strictement cantonnée aux questions textuelles.

Le premier de ces deux travaux a connu une diffusion et une influence plus grandes que le second. C'est sur son autorité, en particulier, que Pierre Courcelle appuyait ses jugements sur les pages finales de la grammaire de Priscien<sup>51</sup>.

Leurs sujets sont, de notre point de vue, non seulement complémentaires mais étroitement liés. La culture littéraire, qui constitue le premier cercle de notre approche, est en effet indissociable de la culture grammaticale d'un auteur antique, surtout lorsqu'il est lui-même grammairien. Les textes cités par Priscien sous les formes que Müller a examinées avec attention existent au 6<sup>ème</sup> siècle en qualité de classiques par les huit siècles de philologie d'origine alexandrine qui les ont institués comme littérature de référence. Ils ne peuvent être cités dans la grammaire de Priscien qu'en référence à la tradition, grecque cette fois, qui leur est déjà attachée. C'est le dialogue de Priscien avec la tradition grecque de lecture grammaticale des classiques que nous voulons interroger. Sur quelles analyses s'appuie-t-il lorsqu'il cite des textes grecs ? Comment

---

51. Courcelle 1943.

parvient-il à les intégrer à sa description du latin et à sa vision globale des deux langues ? Si l'on prend au sérieux la volonté affichée du grammairien d'effectuer une synthèse, ces deux questions doivent guider l'étude du rapport de Priscien aux classiques grecs. Elles nous amèneront à intégrer à notre travail certaines des conclusions des deux philologues du premier 20<sup>ème</sup> siècle et à en revoir d'autres.

Dans les dernières années, la grammaire de Priscien a fait l'objet d'un nouveau transfert culturel et linguistique sous l'espèce de traductions dans des langues modernes<sup>52</sup>. Le travail collectif de traduction vers le français a suscité plusieurs articles portant sur des aspects ponctuels du maniement du grec dans les *Institutiones grammaticales*, qui n'en sont pas moins riches d'enseignements plus généraux.

Madeleine Keller a ainsi étudié le recours au grec dans le livre 15, *de aduerbio*, de la grammaire de Priscien. Elle a mis en relief surtout le souci pédagogique et étymologique dont témoigne le grammairien<sup>53</sup>.

Frédérique Biville a consacré dans les mêmes temps deux articles à la présence de la langue grecque dans les *Institutiones grammaticales*<sup>54</sup>. L'approche qu'ils développent s'attache à l'articulation entre deux plans, l'intention de retour aux bonnes doctrines grecques dont procède la grammaire et la culture bilingue où elle prend place. Le premier point conduit F. Biville à donner une place de choix aux déclarations programmatiques de Priscien, en particulier en traduisant de larges extraits des deux dédicaces présentes dans les *Institutiones grammaticales*, la première en guise de préface et la seconde au début du livre 6. Il y apparaît que Priscien a repris, pour ainsi dire à nouveaux frais, le projet classique de transfert au latin du cadre d'analyse destiné à la langue grecque. Mais, loin de se contenter d'un retour aux sources de ses prédécesseurs, il entend changer de modèle et adopter des doctrines grecques plus récentes qu'il juge plus correctes – telle est du moins son intention affichée. Le second point exige de replacer la grammaire dans la culture qui l'a rendue possible, celle d'une élite paléo-byzantine de langue grecque mais encore soucieuse d'apprendre le latin. Dans de telles conditions, la référence au grec répond en premier lieu à une exigence simple d'éclaircissement du latin. A ce propos, F. Biville suggère l'insertion de gloses dans les premiers livres de la grammaire et cite en exemple, dans le dernier

52. La traduction allemande des livres 12 à 14 ainsi que 16 et 17, due à Axel Schönberger, est parue entre 2008 et 2010. Un groupe aux contours et dénominations variables animé par Marc Baratin a fait paraître une traduction française du livre 15 en 2005 dans la revue *Histoire épistémologie langage* et celle du livre 17 en 2010.

53. Keller 2008.

54. Biville 2008 et 2009.

livre, les traductions de subjonctifs des phrases latines données en exemple. De cette nécessité d'éclairer le latin par le grec naît à la fin des *Institutiones grammaticales* une véritable grammaire comparée. De l'avis de F. Biville, le but visé par Priscien, une synthèse des doctrines grammaticales grecque et latine, appuyé par le recours à la traduction, aboutit à installer la grammaire dans une «interlangue ou supralangue» qui transcende les deux langues. Le symbole en serait l'agma, vingt-cinquième lettre de l'alphabet, dotée du même nom et de la même valeur dans les deux langues, bien qu'il ne corresponde à aucun caractère.

Les travaux concernant le grec chez Priscien offrent, on le voit, de nombreuses orientations de recherche qui méritent d'être mises à jour ou approfondies : rapport au modèle doctrinal grec, contraintes de l'adaptation, origine et qualité des textes grecs cités, prise en compte du public et intentions comparatistes. Notre ambition consiste avant tout à les confronter à l'ensemble du matériel relevé dans les *Institutiones grammaticales*, mis lui-même en relation avec ce qu'on lit ailleurs chez Priscien et dans les grammaires latines tardo-antiques.

Toutefois, un tel travail manquerait son but s'il ne s'appuyait pas sur une évaluation attentive du texte étudié, dans sa matérialité. Nous avons, dans les premières pages de ce travail, justifié le choix du corpus du point de vue de son élaboration. Mais le texte grec inclus dans la grammaire de Priscien pose des problèmes épineux, liés à la transmission du grec par copie manuscrite à travers le Moyen-Age latin et à l'ancienneté de l'édition de référence, dont le remplacement a déjà été plusieurs fois repoussé<sup>55</sup>. Il convient donc, avant d'entamer l'étude de la fonction des exemples grecs dans la grammaire, de présenter ces problèmes, sur lesquels il n'existe pour l'instant aucune synthèse.

---

55. Michela Rosellini a annoncé dans deux articles qui seront discutés dans la troisième partie (Rosellini 2010 et 2011) la mise en chantier d'une nouvelle édition critique.

## Chapitre 2

# Les exemples grecs : la transmission

Les *Institutiones grammaticales* ont connu un double transfert culturel entre le moment de leur rédaction et celui de leur succès. Une grammaire élaborée dans et pour un cercle restreint qui, à Constantinople, perpétuait le bilinguisme de l'aristocratie romaine, s'est imposée comme manuel de formation linguistique des clercs de l'Occident médiéval. Le nombre des manuscrits connus et conservés de l'ouvrage témoigne de son succès<sup>1</sup>. En passant en Occident, il s'est trouvé coupé du milieu bilingue qui formait son public naturel. Il a été étudié, d'abord dans les milieux monastiques de l'empire carolingien, puis dans le monde universitaire, par des lecteurs totalement étrangers à la culture grecque classique. Dans de telles conditions, les parties grecques du texte étaient exposées aux facteurs de dégradation que l'on observe dans les traditions de tous les textes latins classiques comprenant du grec.

Il est pourtant nécessaire de déchiffrer ces copies peu habiles pour retrouver le texte qu'a écrit Priscien. Près de 300 ans en effet séparent la rédaction des *Institutiones grammaticales*, achevée en 527, du plus ancien témoin que nous puissions lire, daté de la fin du 8<sup>ème</sup> siècle. On peine à reconstituer, dans cette lacune, l'histoire du passage de la grammaire en Occident.

La première voie, d'un point de vue chronologique, est celle de l'Italie. Elle met en cause deux personnages déjà évoqués, Theodorus auteur des souscriptions des *Institutiones grammaticales*, et Cassiodore. Ce qui concerne Theodorus reste du domaine de la pure conjecture. Des tentatives prosopographiques ont été faites. Il pourrait être identifié avec le Theodorus

---

1. Ceux qui ont survécu jusqu'à nos jours sont répertoriés par Passalacqua 1978, qui en a recensé plus de 800, dont la majorité date des 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> siècles. Tous les centres d'études à l'époque possédaient au moins un exemplaire de la grammaire de Priscien.



qui a signé le colophon d’au moins un manuscrit de Boèce à Rome<sup>2</sup>. L’idée est séduisante car non seulement l’écart des dates est plausible pour un même personnage et son activité littéraire constante, mais elle renforce le tableau d’un même cercle réduit circulant de l’ancienne à la nouvelle Rome. On sait en effet que Priscien avait dédié ses trois premiers traités à Symmaque, beau-père de Boèce. L’anecdote permettrait donc d’établir le lien avec l’Italie. Néanmoins, toutes ces hypothèses restent échafaudées sur l’identité de deux signatures.

Cassiodore offre un terrain plus sûr. Il est le premier lecteur avéré de la grammaire en Italie ; deux de ses ouvrages en attestent. Priscien fait une apparition fugitive au détour d’une phrase des *Institutiones humanae*. Il s’agit néanmoins d’un point de divergence entre les deux recensions de l’ouvrage, sur lequel il est bon de s’arrêter un instant.

famille Ω	famille ΦΔ
de quarum [scil. litterarum] positionibus atque virtutibus Graece Helenus, Latine Priscianus suptiliter tractaverunt	de quarum formulis atque virtutibus Helenus et Priscianus suptiliter Attico sermone locuti sunt – Attico Δ : antiquo Φ

La phrase a un rôle, modeste, dans la reconstruction de l’histoire du texte proposées par Pierre Courcelle<sup>3</sup>. En résumé, celui-ci suppose que Cassiodore avait préparé un brouillon des *Institutiones humanae* dès l’époque de sa vie laïque. Priscien y apparaissait comme un auteur orthographique grec, aux côtés d’un Hellenus inconnu par ailleurs<sup>4</sup>. La toute première forme de l’ouvrage est donc antérieure à l’exil de Cassiodore à Constantinople dans les années 540, où il a pu acquérir une connaissance plus directe du grammairien. Ce brouillon, apporté à Vivarium par son auteur, a dû servir à deux rédactions différentes. L’une, travail de Cassiodore lui-même, est la recension Ω, texte officiel des *Institutiones* pour Vivarium, en deux livres, d’abord les *Institutiones divines* puis les *Institutiones humanae*. Il y a corrigé l’information sur la langue employée par Priscien, mais limite toujours l’œuvre du grammairien à l’étude des lettres. La seconde rédaction, représentée par les familles de manuscrits Δ et Φ, n’est, de l’avis de Courcelle, pas l’œuvre de Cassiodore mais le fruit de deux remaniements successifs, effectués à Vivarium par des disciples. Le premier, reprenant comme support le brouillon du maître, a recopié l’erreur sur

2. Il s’agit d’une part de l’ancêtre du manuscrit Paris, BnF, nouvelles acquisitions latines 1611 du *De hypotheticis syllogismis* ; Pagallo 1958 donne la signature sous la forme : *theodorus antiquarius qui nunc palatinus est*. Zetzel 1981 a cherché à replacer ces traces dans le cadre des pratiques philologiques de l’Antiquité tardive.

3. Courcelle 1942, p. 78.

4. Pour la possible origine de ce nom, voir Courcelle 1943, p. 327.

Priscien ; le second l'a camouflée de façon maladroite en faisant de Priscien un auteur ancien. Des deux distortions que manifestaient les premières idées de Cassiodore sur Priscien, auteur grec d'orthographe, la première a donc été corrigée dès la rédaction officielle des *Institutiones*. Par la suite, Cassiodore ne fait plus mention de la langue grecque en relation avec Priscien. En revanche, il ne retient de ses écrits que ce qui concerne l'orthographe. C'est ce que confirme la présence du grammairien de Constantinople parmi les auteurs retenus dans le choix d'extraits du *De orthographia*. A lire la section tirée de Priscien, on pourrait croire que le premier livre des *Institutiones grammaticales* est entièrement dépourvu de référence à une langue autre que le latin, alors qu'il s'agit de l'un des livres les plus riches en références au grec. Le phénomène s'explique très bien par le projet du traité orthographique de Cassiodore, destiné à guider les scribes dans la lecture et la copie des manuscrits latins, mais il reste que son auteur inaugure une tradition qui se perpétue dans les siècles suivants : la grammaire de Priscien qui transparaît de la tradition indirecte est une grammaire dépourvue de grec, et singulièrement de grec littéraire.

Si l'on s'en tient aux certitudes, la grande grammaire de Priscien, ou du moins son premier livre, était donc présente en Italie à la fin du 6<sup>ème</sup> siècle. Une deuxième série de références conduit vers les îles britanniques. L'utilisation des ouvrages grammaticaux de Priscien dans les milieux lettrés irlandais avant, pendant et après la réforme carolingienne des études est bien documentée. Il en va de même pour le rôle d'Alcuin, et à travers lui des études anglaises, dans l'adoption des *Institutiones grammaticales* comme grammaire de référence lors de cette réforme<sup>5</sup>. Pour l'époque antérieure, Rijcklof Hofman a cherché la date la plus haute à laquelle on puisse remonter l'utilisation de Priscien en Irlande. Il est arrivé à la conclusion que la connaissance des ouvrages grammaticaux est assurée dès le 8<sup>ème</sup> siècle, et plausible sinon probable pour le 7<sup>ème</sup> siècle<sup>6</sup>.

Rien, en revanche, ne permet d'identifier une fortune orientale de la grammaire de Priscien au delà de l'époque d'Eutychès. Le texte repose donc uniquement sur une base manuscrite occidentale. Pour le grec, qui nous intéresse, il s'agit d'un obstacle et d'un facteur d'incertitude qui s'ajoute à l'ancienneté de l'édition.

5. Certains noms apparaissent dans la préface de l'édition, *Grammatici Latini* 2, VIII. Pour une présentation des témoins indirects antérieurs à la tradition directe conservée, voir Holtz 2009 avec la bibliographie antérieure. L'importance d'Alcuin pour la diffusion et l'étude des *Institutiones grammaticales* a acquis une nouvelle dimension grâce à l'identification d'un texte peu connu, ses extraits de la grammaire de Priscien ; cf Holtz 2000 pour la démonstration de leur authenticité alcuinienne et l'exposé de leur doctrine.

6. Hofman 2000.

Le texte des *Institutiones grammaticales* n'a pas connu d'édition postérieure au travail de Martin Hertz pour la série des *Grammatici Latini* dirigée par Heinrich Keil<sup>7</sup>. L'éditeur y a consacré 15 ans ; il s'agit donc d'une édition commencée vers 1840. Bien que la procédure suivie par l'éditeur ait été moderne pour son époque et que la préface, très succincte, en expose les principes, elle présente les limites de son temps : choix peu systématique des manuscrits, emploi de collations de collaborateurs, indistinction de l'apparat critique et de celui des parallèles. Dans ces conditions, il a semblé indispensable de contrôler le texte autant que possible sur les manuscrits et utile de fournir une présentation de l'édition Hertz qui en signale les principes et les limites. Le but visé est double. Il s'agit avant tout de présenter l'état des citations grecques dans la tradition manuscrite dans un cadre actualisé par rapport à l'édition. Mais un tel exposé devrait amener à revoir sur certains points le texte de ces citations, à l'usage des futurs éditeurs des *Institutiones grammaticales*. La présentation des principes et résultats de l'édition Hertz est un préalable dans la mesure où elle demeure le texte de référence et la source des connaissances sur les manuscrits que l'auteur a lui-même collationnés. Cette édition, toutefois, présente un état dépassé de l'étude de la tradition ; plusieurs témoins importants ont émergé depuis un siècle et demi, ce qui renouvelle l'image de la tradition haute des *Institutiones grammaticales*. C'est en concentrant notre attention sur ces témoins connus mais encore dépouillés de façon peu systématique que nous comptons présenter une image complétée et précisée de l'état des citations grecques dans la grammaire de Priscien.

## 2.1 L'édition Hertz

Les principes de l'édition sont exposés dans la préface du volume 2 des *Grammatici Latini* avec quelques compléments dans celle du volume 3. Nous en rappelons ce qui paraît pertinent pour l'étude du grec.

Martin Hertz travaillait bien entendu avec les catalogues de son époque. Néanmoins, pour ne pas doubler la description des manuscrits, les éléments de notice, dans les pages qui suivent, reflètent les études actuelles. Les descriptions sont, pour les traits généraux, des résumés des notices publiés. Pour une description précise, nous renvoyons globalement au catalogue des

---

7. L'édition a paru en deux temps : 1855 pour *Grammatici Latini* 2, soit les livres 1 à 12 et 1860 pour *Grammatici Latini* 3, soit les livres 13 à 18 de la grammaire. Les *opuscula*, en revanche, ont tous fait l'objet d'une réédition par Marina Passalacqua.

manuscrits de Priscien établi par Marina Passalacqua, qui détaille les textes de Priscien contenus dans chaque volume et fait la revue de la bibliographie antérieure<sup>8</sup>. Dans les années qui ont suivi sa parution, plusieurs compléments ont vu le jour. Le catalogue de Guglielmo Ballaira est surtout utile pour l'étude de la tradition de la traduction par Priscien de la *Périégèse* de Denys d'Alexandrie, tradition largement indépendante de celle des *Institutions grammaticales*<sup>9</sup>. Les deux articles de Colette Judy dans la *Revue d'histoire des textes*, en revanche, signalent des fragments des *Institutions grammaticales*<sup>10</sup>. La thèse de Franck Cinato comprend une partie de catalogue de manuscrits carolingiens glosés de Priscien, qui recoupe en partie les notices que le même auteur rédige pour la Bibliothèque nationale ; mais cette thèse n'est pas encore largement diffusée<sup>11</sup>. Par ailleurs, certains fonds contenant des manuscrits de Priscien ont fait l'objet d'un catalogue nouveau dans les trente dernières années. Ces cas sont signalés en note, ainsi que l'éventuelle bibliographie qui intéresse le grec.

L'édition des passages grecs des *Institutions grammaticales* a constitué l'un des apports majeurs de l'édition Hertz. Les éditeurs antérieurs, en effet, restituaient très généreusement le texte d'après les éditions des classiques grecs et n'ont pas hésité à compléter le texte là où il semblait réclamer une citation, corrigeant sans doute ainsi Priscien plutôt que les témoins de sa grammaire. Si Hertz s'est appuyé sur les éditions, ce qui est indispensable pour identifier les extraits et en proposer une version lisible, il a scrupuleusement tenu compte de la forme que présentait le texte dans ses témoins manuscrits et il note les variantes dans son apparat, ce qui n'est pas chose aisée.

### 2.1.1 Les témoins retenus

D'une manière générale, pour établir le texte des *Institutions grammaticales*, Hertz a retenu les manuscrits les plus anciens, suivant les datations en vigueur à son époque. Il a complété leur témoignage par des leçons intéressantes d'exemplaires plus tardifs, qui pour la plupart n'intéressent pas le grec. Les 15 témoins principaux se répartissent de la façon suivante.

---

8. Passalacqua 1978.

9. Ballaira 1982.

10. Judy 1982 et 1984.

11. Cinato 2010, vol. 2, p. 225-252.

**Trois manuscrits des 18 livres**

Seul l'un d'entre eux préserve entièrement un bon texte grec.

## – Leyde, Bibliothek der Rijksuniversitet F 67 (L)

volume cohérent, très précisément daté (avril 838) par une note au f. 7, écrit en minuscule irlandaise. Le lieu de copie est inconnu : Irlande ou centre irlandais sur le continent. Le manuscrit contient : la *Périégèse* (f. 1-7), des gloses liées à Priscien (f. 8), les *Institutiones grammaticales* 1-18 (f. 9-207v) ; on y a ajouté une copie de l'*Institutio de nomine, pronomine et uerbo* deux siècles plus tard. On a identifié dans les gloses la main de Jean Scot Érigène et voulu y voir l'un des propriétaires du manuscrit<sup>12</sup>. Il a servi pour les éditions de Priscien depuis Putsch (1605).

**La copie du grec.** Elle est lacunaire. Dans les livres 1-16, des citations sont négligées (f. 32v) ou abrégées (f. 76v, 82). Dans la syntaxe, une partie des citations disparaît dès le livre 17 (f. 181v, 185v, 197). Dans le recueil il manque une section centrale (GL 3, 282.1-368.10). Le grec a été l'objet de nombreuses corrections et traductions, jusqu'au livre 17. Ce travail spécifique est également attribué à Jean Scot, soit directement soit à titre d'inspirateur. Un évangile de Luc a été ponctuellement utilisé pour ce travail et cité dans une marge (f. 19v mg basse)<sup>13</sup>.

– Paris, BNF 7496 (R de l'édition Hertz)<sup>14</sup>

daté du milieu du 9<sup>ème</sup> siècle et sans doute originaire d'Auxerre. Outre la grande grammaire de Priscien (f. 1-236), le volume comprend les trois petits traités dédiés à Symmaque (f. 236-243), le *Commentaire* de Rufin d'Antioche (f. 243-246v) et le *Carmen de ponderibus et mensuris* (f. 246v-249v).

**La copie du grec**<sup>15</sup>. Elle est complète si l'on tient compte du travail de plusieurs copistes. La première main a préservé les citations du livre premier au recueil d'atticismes, sauf dans les dernières pages. Le manuscrit porte des gloses de plusieurs mains dont l'une est intervenue sur le grec pour le corriger et ajouter les passages omis. Tout le grec de l'extrême fin du livre 18 est donc ajouté par ce commentateur. Puisqu'il corrige le grec, on a cherché à l'identifier parmi les savants de l'époque. De l'avis de Hertz, il s'agit d'un élève de Loup de Ferrières qui a corrigé le manuscrit à l'aide de l'exemplaire hérité de son maître. Elisabeth Pellegrin s'est avancée plus

12. Dutton 1992.

13. La référence concerne *asbestus* (*Grammatici Latini* 2, 42.12).

14. Notice par Franck Cinato sur le site <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/>.

15. Pour la description générale et la collation, voir Pressel 1845 et *Grammatici Latini* 2, x.

loin en suggérant le nom d'Heiric d'Auxerre<sup>16</sup>. Quoi qu'il en soit, les corrections et les copies secondaires du texte grec dans ce manuscrit ne sont pas des élucubrations mais représentent un véritable progrès sur la première main ; elles sont donc fondées sur un témoin de bonne qualité.

– Bern, Burgerbibliothek 109 (*D*)

daté du dernier tiers du 9<sup>ème</sup> siècle, originaire des environs de Paris ou de Reims. Le volume comprend la grammaire de Priscien, livres 1-18. Hertz l'analysait comme un manuscrit savant du 10<sup>ème</sup> siècle établi sur plusieurs modèles et corrigé, ou plutôt commenté, à l'aide des leçons de «l'autre recension», c'est-à-dire la tradition irlandaise du texte<sup>17</sup>. Le grec y est très mal copié et supprimé à la fin.

**Un manuscrit interrompu au tiers du livre 17**

Saint-Gall 904 (*G*)<sup>18</sup>

daté du milieu du 9<sup>ème</sup> siècle (854 selon les savants calculs de O'Neill 2000), en minuscule irlandaise, copié en Irlande, probablement à Nendrum ou Bangor. Le manuscrit contient uniquement Priscien, *Institutiones grammaticales*, glosées ; suite à un accident matériel dont l'ampleur reste inconnue, le texte s'interrompt au tiers du livre 17 (*GL* 3, 147.18)<sup>19</sup>.

**La copie du grec.** Elle est complète mais peu lisible. L'écriture conserve les capitales, comme c'est l'usage pour le grec en Occident, mais présente une convergence avec la minuscule latine environnante. Les termes grecs sont généralement surlignés à l'encre rouge ; il arrive que le trait de surlignement soit tracé trop bas et barre le texte.

**Quatre manuscrits des livres 1 à 16 (sans la syntaxe)**

– Bamberg, Staatsbibliothek class. 43 (*B*)

daté du début du 9<sup>ème</sup> siècle, originaire d'Italie centrale. Le volume a perdu son premier ca-

16. Pellegrin 1957, p. 16, qui renvoie l'hypothèse à Manitius 1911, p. 489.

17. *Grammatici Latini* 2, XVIII.

18. L'édition du commentaire par Hofman 1996 présente une notice détaillée sur ce manuscrit, p. 12-31. On peut consulter en ligne la notice ancienne du catalogue de Saint Gall et la reproduction numérique du manuscrit <http://www.e-codices.unifr.ch/de/list/one/csg/0904>.

19. Ce manuscrit porte de nombreuses marques destinées à en faciliter la lecture : gloses latines, gloses irlandaises, indications de construction syntaxique, signes de renvoi interne. Ces derniers permettent à Rijklof Hofman d'affirmer que le manuscrit intact contenait l'ensemble des 18 livres. Des signes marginaux, dans la partie conservée, renvoient en effet à la fin du livre 18. Sur ce sujet, voir Hofman 2000, p. 260, n. 9.

hier ; il comporte donc le texte des *Institutiones grammaticales* 1-16 amputé du début du livre premier : *Grammatici Latini* 2, 28-3, 105 (f. 1-182v) ; trois textes sur les figures suivent : Bède, *De schematis scripturae*, Bède, *De tropis sacrae scripturae*, Donat, *De metaplasmo*<sup>20</sup>.

**La copie du grec.** Pour cet aspect du texte, il s'agit de l'un des meilleurs témoins retenus dans l'édition. Le point le plus frappant à cet égard est la présence au livre 5 d'une citation d'Homère absente de tous les autres manuscrits et que Hertz a reléguée dans l'apparat. En dépit de son isolement, il nous semble peu probable qu'il s'agisse d'une glose ; nous en donnons donc en note la transcription du passage tel qu'il apparaît dans le manuscrit<sup>21</sup>.

– Halberstadt, Domschatz, 468 (anc. 59) (*H*)

daté du 9<sup>ème</sup> siècle, originaire peut-être du sud de l'Allemagne, voire de Saint-Gall mais présent à Halberstadt dès le 10<sup>ème</sup> siècle. Le texte s'interrompt brusquement quelques lignes avant la fin du livre 16 (*GL* 3, 105.1). Bien que Gibson 1972, p. 124 et Passalacqua 1978, p. 378-379 aient cru ce manuscrit perdu, le catalogue récemment établi par Patrizia Carmassi établit qu'il a seulement changé de cote<sup>22</sup>.

**La copie du grec.** Elle est incomplète au début ; manquent en particulier quelques citations du livre premier (*GL* 2, 10.23.28). Des espaces blancs ont parfois été prévus pour accueillir le texte grec et n'ont pas toujours été remplis. Là où le texte grec apparaît, l'éditeur a constaté qu'il ne se différencie pas nettement de celui des autres manuscrits.

– Amiens, BM 425 (anc. 405) (*A*)

daté du début du 9<sup>ème</sup> siècle, provenant de Corbie (note de possession moderne au f.1). Le volume est très lacunaire ; il comprend une partie des *Institutiones grammaticales* : *GL* 2, 1-39.2 (f. 1-8v), 117-232.10 (f. 9-30), 261.20-309.23 (f. -38v), soit le livre premier amputé de

20. Holtz 1981, p. 393 note qu'il s'agit du plus ancien témoin associant Donat et Priscien.

21. Il correspond à *Grammatici Latini* 2, 187.9-14. «Qui sextum casum dicebant ΟΥΡΑΝΟΘΕΝ ΕΝΕΜΕΘΕΝ ΚΕΘΕΝ ΕΘΕΝ qui profecto ablatium possident. Nam etiam praepositionem adsumit ut ΕΖΕΜΕΘΕΝ ΓΑΡΦΑΚΙ ΚΑΚΕΜΜΑΝΑΙ ΕΖΟΥΡΑΝΟΘΕΝ. Homerus ΟΙΟΝΖΕ ΥΚΕΖΟΥΡΑΝΟΘΕΝ.» La première citation homérique, une contamination de deux vers, est présente dans l'ensemble de la tradition de Priscien et Hertz l'édite ἐξ ἐμέθεν γὰρ φασὶ κάκ' ἔμμεναι. La seconde, propre au manuscrit *B*, est le premier hémistiche du vers *Iliade* 17.548 Ζεὺς ἐξ οὐρανόθεν. La présence de l'introducteur οἶον incite à remonter haut, par exemple à des notes prises par le grammairien sur un lexique grec.

22. La notice se trouve en ligne à l'adresse suivante : [http://www.hab.de/bibliothek/wdb/halberstaedterhss/HBS\\_Dom\\_IN-468\\_olim-59.html](http://www.hab.de/bibliothek/wdb/halberstaedterhss/HBS_Dom_IN-468_olim-59.html), accessible par le portail <http://www.manuscripta-mediaevalia.de/>.



ses derniers paragraphes, les livres 4 et 5, 6 avec une grande lacune et le début du livre 7. Les passages de grec sont présents.

– Karlsruhe Augiensis 132 (*K*)

daté du début du 9<sup>ème</sup> siècle, en minuscule irlandaise, originaire de Reichenau. Le volume comprend les livres 1 à 16 des *Institutiones grammaticales* (f. 2-106v), avec quelques gloses marginales et interlinéaires.

**La copie du grec.** Elle est complète. L'écriture du grec a les mêmes caractéristiques extérieures que celle du manuscrit de Saint Gall : convergence morphologique des caractères grecs et latins, surlignement à l'encre rouge. Quelques gloses interlinéaires apparaissent sur les mots grecs.

**Quatre manuscrits des livres 17 et 18**

– Munich, BSB, Clm 280A<sup>23</sup> (*M*)

Le volume comporte trois parties d'époques distinctes : 10 f. s. 17 (liste de livres), f. 1-106 s. 11 et f. 107-168 s. 9. La première partie transmet les *Institutiones grammaticales*, livres 1 à 16 ; la seconde, les livres 17 et 18 ainsi que les trois opuscules de Priscien dédiés à Symmaque et le début du *Commentaire* de Rufin sur les mètres de Térence.

**La copie du grec.** Dans la première partie, datant du 11<sup>ème</sup> siècle, les citations grecques apparaissent aux livres 1 et 2 avec des erreurs. Elles manquent, pour la plupart, sans traces, dans la morphologie nominale (fin du livre 2 au livre 7), au livre 13 sur le pronom et au livre 14 sur la préposition. Dans la seconde partie, datant du 9<sup>ème</sup> siècle, les citations grecques sont conservées du début du livre 17 à la fin du recueil d'atticismes. On lit quelques traductions interlinéaires mais cela ne concerne que des mots grecs isolés et non les citations littéraires. Martin Hertz n'a pas collationné en entier le manuscrit mais signale les leçons qu'il publie sur la foi du travail de ses collaborateurs en plaçant le sigle entre parenthèses dans l'apparat.

– Paris, BNF 7499 (*O* de l'édition Hertz)

Le manuscrit date du troisième quart du 9<sup>ème</sup> siècle. La présence, à la suite de Priscien, des *Versus Engelmodi episcopi*, texte étroitement lié à l'abbaye de Corbie, révèle son origine. Le

23. Notice dans Bierbrauer 1990. Le manuscrit a été signalé par Spengel 1826, p. 603-658 en raison de son intérêt pour l'établissement du grec de Priscien ; il en transcrivait plusieurs leçons et proposait des émendations des textes grecs concernés. Le même Spengel 1826 indique l'intérêt que pourrait présenter pour l'édition du texte principal de la grammaire le manuscrit Munich BSB Clm 18375, qui abrège systématiquement tous les passages grecs de plus de quelques mots.



volume est passé par la bibliothèque de Claude Dupuy, dont il porte la marque de possession (f. 1). Il ne contient, de la grammaire de Priscien, que les deux livres de syntaxe (f. 1-59). Deux textes en relation suivent : la traduction par Priscien de la *Périégèse* de Denys d’Alexandrie et la grammaire d’Eutyches. Mais la minceur du volume, le début brutal du texte en haut du premier feuillet, l’absence de titre, la présence d’une initiale enluminée isolée laissent penser que le codex, dans son état actuel, est le produit d’un dépeçage remontant au moins à l’époque humaniste et que le volume d’origine renfermait les seize premiers livres de la grammaire.

**La copie du grec.** Le grec est présent au livre 17 et dans la partie théorique du livre 18. Le début du recueil final le préserve également mais la fin est plus capricieuse et les dernières pages ne conservent souvent que des lemmes sans citation. Théodore Pressel avait, dans les années précédant l’édition des *Grammatici Latini*, étudié le manuscrit et transmis ses notes à Martin Hertz qui en a extrapolé certaines leçons de son apparat, signalées, comme pour *M*, par des parenthèses.

- Naples, Biblioteca nazionale, lat. 7 (*S*, anc. Vienne 347)

Le volume date de la seconde moitié du 11<sup>ème</sup> siècle, avec des parties restaurées au 13<sup>ème</sup>. La partie qui intéresse l’édition est celle qui contient le début du livre 17 des *Institutiones grammaticales* (f. 89-104v) : *GL* 3, 107.23-238.20. D’après l’apparat de Hertz, les passages longs en grec en sont presque totalement exclus.

- Naples, Biblioteca nazionale, lat. 24 (*N*, anc. Vienne 348)

daté du tournant des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> siècles. Le volume renferme uniquement la grammaire de Priscien (f. 1-109v). D’après l’apparat de Hertz, les passages longs en grec y sont normalement signalés par la note *G*.

### Un témoin partiel

Paris, BNF, 7530 (*P*)

daté du début du 9<sup>ème</sup> siècle, originaire de l’abbaye du Mont Cassin. Le volume présente un florilège de textes scolaires parmi lesquels se trouvent des extraits de différentes œuvres grammaticales de Priscien, en particulier de longs passages syntaxiques de sa grande grammaire<sup>24</sup>. Ces extraits excluent soigneusement le grec.

24. L’étude de référence sur la constitution matérielle et intellectuelle du manuscrit est celle de Holtz 1975. Elle signale les passages des *Institutiones grammaticales* négligés par Hertz dans son édition.

### Deux témoins spécifiques au recueil d'atticismes

- Leyde, Bibliotheek der Rijksuniversiteit, Vossius lat. 8° 12 (V)  
daté aux environs de 900, d'origine peut-être française (Bischoff 2004). Le volume est aujourd'hui mutilé au début et contient : des fragments du livre 18 des *Institutiones grammaticales*, GL 3, 245.14-249.5 avec des lacunes (voir apparat *ad loc.*) puis sans interruption 249.5-377 (f. 1-52) ; le *Carmen de ponderibus et mensuris* (f. 52-54v), une *Regula formatarum* (f. 54v-55), les opuscules à Symmaque (f. 55-73), le *Commentarium* de Rufin d'Antioche (f. 73-74v). Le dernier éditeur considérait ce manuscrit comme le pendant de son témoin de base R ; il semble raisonnable d'y voir le reste d'un volume d'«œuvres complètes»<sup>25</sup>. D'après l'apparat de Hertz, les passages grecs y sont bien conservés, dans les derniers chapitres de la partie théorique du livre 18 comme dans le recueil, où V est l'un des seuls témoins présents jusqu'à la fin.
- une *collatio Scaligerana* (C)  
Il s'agit de notes prises par Joseph Scaliger dans la marge de son exemplaire personnel de la grammaire, édition de Bâle 1545 où le grec était déficient. On ignore sur quels manuscrits reposent les conjectures de Scaliger ; sans doute ceux de ses amis<sup>26</sup>. Ces notes ont été prêtées à l'éditeur du 17<sup>ème</sup> siècle, Helias Putsch. L'exemplaire qui les porte a abouti à Oxford, où il était encore conservé à la bibliothèque bodléienne à l'époque de Hertz. Ce dernier n'en a eu connaissance qu'à travers une édition anglaise de la fin du livre 18 des *Institutiones grammaticales*<sup>27</sup>.

## 2.1.2 Présentation de la tradition

L'éditeur a amorcé le travail de classement des manuscrits en familles liées par des variantes communes et correspondant à des aires géographiques de transmission. Il a pu distinguer un groupe de façon nette, et a soupçonné une seconde branche de la tradition sans pouvoir vraiment l'exploiter. Ces observations laissaient hors du classement une masse de témoins pour lesquels Hertz s'est rabattu sur un critère qualitatif pur.

25. Suivant la typologie proposée par Holtz 2009.

26. La *prima Scaligerana*, p. 209 à l'entrée *Priscianum* lui fait déclarer *Ego multa restitui, et Dominus Puteanus habuit exemplar in quo Graeca erant, numquam alius potuisset legere. Cujacius habebat alterum exemplar, quod nunc est Pithoei Putschius omnia repraesentavit*. Il y aurait donc eu collation de deux manuscrits dans les bibliothèques de grands humanistes du moment, mais je n'ai pas pu les identifier parmi les volumes aujourd'hui conservés.

27. *Grammatici Latini* 2, xxii-xxiii.

### Tradition insulaire

Les trois témoins retenus de la *recensio scottica* – pour reprendre l’expression de Martin Hertz – *G*, *L* et *K*, sont copiés en minuscule irlandaise. Ce critère est déterminant car, à l’intérieur du groupe, *K* se distingue des deux autres par sa proximité avec les manuscrits carolingiens, au point que Hertz lui supposait deux modèles de traditions différentes<sup>28</sup>.

Une série d’ajouts au texte des premiers livres les distingue de la tradition centrale. Le troisième nous intéresse particulièrement pour la glose en grec qu’il inclut.

- *Grammatici Latini* 2, 5.15 : cra] eas enim uoces quanquam intelligimus de quo sint uolucres profectae tamen inarticulatae dicuntur. quia uox ut superius inarticulata est quae a nullo affectu proficiscitur mentis. – quanquam *GL* : quamquam *K* || superius] id est dixi  
*add. G<sup>pc</sup> diximus add. K*
- *Grammatici Latini* 2, 8.2-4 : quod esse ostendit Varro in II de antiquitate literarum, docens lingua Chaldaeorum singularum nomina literarum ad earum formas esse facta et ex hoc certum fieri, eos esse primos auctores literarum – chaldaeorum *L* : caldeorum *GK* || eos  
*LK* : eorum *G*
- *Grammatici Latini* 2, 149.13 : Lar quando significat κατοικίδιον θεόν facit genitium, sin autem imperatorem Veientorum, Lartis, quem mactauit Cossus. et testis Ouidius in epigrammatis : Larte ferox caeso Cossus opima tulit. Liuius in IIII ab urbe condita : Larte Tolumnio rege Veientum – quando *L* : quod *G* || κατοικίδιον θεόν *Hertz* : ΚΑΤΟΥΚΑΙΛΙΟΝ ΕΩΝ *G* ΚΑΤΙΚΑΙΩΝ *L* || Liuius *Hertz* : lypus *G* lipus *L* || Veientum *L<sup>pc</sup>* : uientum *GL*

Cette liste appelle plusieurs précisions. En premier lieu, elle manifeste l’ambiguïté du manuscrit *K*. Celui-ci présente bien les deux premiers textes, mais ils apparaissent sur un rajout de parchemin qui leur est réservé et inséré entre les feuillets numérotés 2 et 4 du manuscrit. La copie y est néanmoins de première main, de l’avis de l’éditeur. Le dernier texte apparaît également dans la marge du manuscrit *K*, mais il y est écrit de seconde main, toujours selon Hertz<sup>29</sup>. En second lieu, dans les manuscrits *G* et *K*, le premier ajout a suscité une note marginale, écrite en latin dans *K*, en irlandais dans *G*, signalant que le texte ne se trouvait pas dans le «livre romain»<sup>30</sup>. En troisième lieu et symétriquement, les manuscrits en minuscule irlandaise

28. *Grammatici Latini* 2, XVI.

29. J’ai pu consulter ce manuscrit sur une reproduction qui ne permet pas de distinguer les mains avec certitude.

30. Comme le note Cinato 2010, p. 92 et n. 419 et 420, cette note trahit un travail philologique de collation des manuscrits de différentes traditions. Toutefois, l’identification du «livre romain» est problématique : Hertz l’a

ne sont pas seuls à présenter ces ajouts. On les a recopiés, de seconde main, dans les marges de nombreux manuscrits en écriture caroline : l'apparat de l'édition le signale pour certains des témoins retenus et nos propres sondages ont permis d'observer la très large diffusion, à titre de note critique, du deuxième ajout.

Comme les références données permettent de le deviner, c'est précisément le deuxième ajout, avec sa référence à Varron, que l'éditeur a retenu comme un texte authentique de Priscien, tandis qu'il reléguait le premier et le troisième en petits caractères dans l'apparat. Il n'est pas certain que Priscien ait été au-dessus d'une parenthèse ornithologique, qui peut très bien refléter une source philosophique antique. Il est par contre invraisemblable que la traduction de *lar* par *κατοιχίδιον θεόν* soit une glose de date médiévale. Elle ne se comprend en effet que comme l'explication à l'usage d'un hellénophone d'une réalité de la culture latine et doit dater d'une époque où la grammaire se trouvait encore à Byzance. En outre, les deux citations, d'Ovide et Tite-Live, ressemblent à l'usage de Priscien ; la présomption d'authenticité est donc très forte<sup>31</sup>.

Pour le reste, l'apparat critique de l'édition Hertz fait ressortir les convergences entre les manuscrits *G*, *L* et *K*, qui paraissent liés par de multiples erreurs. Toutefois, parmi ces leçons, une grande majorité relève de la variante graphique. On peut concéder à l'éditeur que les conventions graphiques appartiennent aussi bien à la tradition textuelle qu'aux habitudes des copistes ; mais elles n'ont pas la même valeur que les variantes engageant le sens du texte et devraient en être distinguées dans la présentation.

### Italie du sud

Martin Hertz avait soupçonné l'existence d'une tradition distincte originaire d'Italie du sud, sans avoir les moyens de l'exploiter rigoureusement. Il a en effet utilisé comme appoint pour l'établissement du texte, sous le sigle *P*, un manuscrit originaire de l'abbaye du Mont Cassin. Plusieurs des leçons attestées uniquement par les extraits des *Institutiones grammaticales* retenus dans ce manuscrit lui ont semblé préférables au reste de la tradition. Il avait par ailleurs cherché en vain dans les bibliothèques de Rome tandis que l'on estime aujourd'hui qu'il s'agit probablement d'un manuscrit en minuscule caroline.

31. Telle est apparemment la position de principe de De Nonno 2009, p. 275-6. Au contraire, Cinato 2009, p. 435-8 propose un scénario d'élaboration du passage comme glose à partir de Charisius et Servius ; il est toutefois contraint d'escamoter le problème posé par le fragment d'Ovide, inconnu de la tradition médiévale du poète et dont Priscien est l'unique témoin.

connaissance d'un fragment palimpseste conservé à Montpellier, qu'il n'a pas pu étudier. Le mérite d'avoir ouvert la question revient donc à Hertz, mais sa documentation ne permettait pas de la résoudre.

### Manuscrits de «bonne source»

Le reste des témoins retenus dans l'édition des *Grammatici Latini* est constitué de manuscrits en minuscule caroline appartenant à une tradition que l'on peut, faute de mieux, qualifier de centrale. L'éditeur n'a pas tenté de classement systématique de ces manuscrits et, encore aujourd'hui, le travail reste largement à faire. Il avait en revanche, en circulant dans les bibliothèques des pays germaniques, acquis la conviction que les meilleurs témoins étaient les plus anciens et que le texte avait connu une détérioration progressive avec sa diffusion. C'est l'idée qu'exprime la dernière distinction établie dans la préface, entre bons et mauvais manuscrits.

Les témoins issus «d'une source pure», selon l'expression de Hertz, portent les sigles *R*, *B*, *A*, *M*, *V* et *O*. De façon très intéressante pour notre étude, il s'agit des manuscrits qui conservent les parties grecques du texte de la manière la plus complète et fidèle. Ceux qui couvrent le livre 18 de la grammaire transmettent le recueil final d'exemples y compris dans ses lemmes grecs.

### Témoins de la dégradation du texte

Le dernier groupe comporte quatre manuscrits : *D*, *H*, *N* et *S*. Les deux premiers, utilisés par les éditeurs précédents, expriment la fidélité à la tradition imprimée. *D*, en effet, a servi à l'édition Putsch (1605) et *H* à l'édition Krehl (1819)<sup>32</sup>. Toutefois, dans la mesure où ils manifestent la progressive corruption du texte, ils marquent aussi le progrès accompli par l'édition des *Grammatici Latini*. Ce dernier rôle paraît la principale justification du choix des témoins napolitains *N* et *S*.

Le groupe partage deux caractéristiques remarquables. En premier lieu, à l'exception partielle de *H*, le grec en est absent ou très dégradé. En second lieu, ils apparaissent, suivant les datations en vigueur à l'époque de Hertz, postérieurs au 9<sup>ème</sup> siècle. Leur dégradation justifie donc le privilège accordé aux témoins les plus anciens de la grammaire<sup>33</sup>.

32. *Grammatici Latini* 2, xviii.

33. Hertz n'a pas pour autant négligé absolument le reste de la tradition : voir sa liste des témoins occasionnels en *Grammatici Latini* 2, xx.

## Présentation du texte

L'édition n'est pas d'une lecture évidente, en partie parce que Hertz a suivi des conventions qui sont par la suite tombées en désuétude, en partie parce qu'il vise à l'économie.

Le corps des 18 livres apparaît peu problématique : on constate à la lecture le petit nombre des restitutions d'éditeur, ce qui contraste avec les autres volumes de la série des *Grammatici Latini*. Hertz a par contre rejeté de nombreux passages de quelques mots, explications jugées redondantes et condamnées comme gloses. Ces choix s'appuient rarement sur des arguments paléographiques<sup>34</sup>. Comme dans toutes les éditions anciennes, les parenthèses marquent le déplacement de passages considérés comme authentiques. Hertz y a ajouté une particularité : prenant au sens le plus littéral le texte des souscriptions, il suppose que Theodorus a copié lui-même un brouillon fourni par son maître en y insérant ses propres notes de cours là où le texte réclamait un éclaircissement.

L'apparat critique comporte les leçons des témoins de base, dont les sigles et la répartition ont été rappelés, les leçons des témoins occasionnels et les références des citations d'auteurs. Il est négatif, sans rappel systématique des témoins, ce qui peut être trompeur. Les témoins présents tout au long du texte, sans lacunes, sont, comme nous venons de le voir, en petit nombre. La présentation choisie rend particulièrement difficile le repérage des leçons de A, présent par intermittences ; il n'apparaît pas évidemment, à la lecture de l'apparat, que le texte grec des dernières pages du recueil d'atticismes est généralement fondé sur les leçons de deux ou trois manuscrits parmi *M*, *V*, *L*, et parfois *O* ou le correcteur de *R*. Le phénomène est encore amplifié en ce qui concerne les témoins occasionnels, que l'on peut répartir en trois groupes : les secondes mains des manuscrits principaux, désignées par la lettre minuscule correspondant au sigle, les éditions anciennes, désignées par un mélange de chiffres arabes et de lettres grecques et les manuscrits d'appoint, présents surtout pour les *additamenta*. Hertz a le plus souvent collationné lui-même les témoins principaux. Il reste quelques leçons non vérifiées, signalées dans l'apparat par des parenthèses, pour le manuscrit *M* et un nombre considérable pour *O*.

Pour ce qui concerne le grec, si l'éditeur signale consciencieusement dans l'apparat les leçons qui s'écartent du texte retenu, il n'a pas indiqué ses restitutions dans le texte principal.

---

34. Les passages rejetés parce qu'absents des extraits de *P* constituent une exception. Ils sont récapitulés en *Grammatici Latini* 2, XII ; il s'agit de *Grammatici Latini* 2, 57.9 ; 83.22 ; 85.1 ; 86.24 ; 90.4. Sur les lacunes dans la tradition d'Italie du sud, voir ci-dessous.

Il n'est donc pas inutile de les rappeler ; elles concernent toutes les deux derniers livres, et singulièrement le recueil d'atticismes, c'est-à-dire la partie du traité qui concentre le plus grand nombre de citations longues et qui s'appuie sur la base manuscrite la plus étroite<sup>35</sup>.

- GL 3, 171.25-172.1 : Xénophon, *Mémoires* 1.2.49 et 51 idem in eodem - τοὺς πατέρας
- GL 3, 173.1 : Démosthène, *Contre Polyclès* 63 καὶ ἐν τῷ αὐτῷ· οὐ
- GL 3, 194.23 : Aristomène, ἴγώ – Priscien est l'unique témoin du fragment ; il s'agit donc d'une conjecture qui permet de sauver la forme métrique de la citation.
- GL 3, 252.16 : ps-Platon, *Alcibiade mineur* 139c οὖν
- GL 3, 253.2-3 : Platon, *Lysis* 209e ἀσθενοῖ - τῶν ἑαυτοῦ
- GL 3, 295.4-5 : Thucydide 1.107.3 et ps. Isocrate, *A Démonicos* 34 λύσειν - ἐχεινω
- GL 3, 295.21 : Démosthène, *Philippique* 2.12 ον
- GL 3, 305.1-2 : Xénophon, *Hiéron* 7.1 αἰ ἡ τιμή - ἀνθρωποι
- GL 3, 308.15 : Isocrate, *A Antipater* 11 οὐκ
- GL 3, 311.1 : lemme δυοῖν δέον pro – La restitution, qui ne porte pas sur une citation, est pure déduction de l'éditeur.
- GL 3, 315.23 : Isocrate, *Sur la paix* 92 πολλῶν ἐτῶν
- GL 3, 317.3-6 : Attici - haedos – La restitution repose sur une addition marginale du manuscrit R, due à un correcteur.
- GL 3, 339.9-10 : lemme ἀλλ' οὐδὲ - οὐκ ἐγένετο – La restitution repose sur la seconde occurrence du passage, en GL 3, 340.16-17.
- GL 3, 340.2 : Isocrate, *Plataïque* 27 μόν, ἀπολε
- GL 3, 340.15-17 : lemme et rursus - καὶ τόδε – Il s'agit d'un déplacement : plusieurs manuscrits offrent ce texte un peu plus bas, au niveau de GL 3, 341.20.
- GL 3, 349.8 συχνοῦ

35. Sont retenues comme lacunes les omissions touchant au moins un mot grec complet ou plusieurs tronqués, que l'éditeur a suppléé dans son texte. Les restitutions et corrections portant sur quelques lettres, trop nombreuses, ne sont pas prises en compte dans la liste qui suit. L'omission est prise en son sens le plus strict : les corrections effectuées à partir d'un texte transmis, même lorsqu'elles modifient radicalement le sens, sont négligées si elles n'accompagnent pas une restitution pure et simple. On peut les retrouver en revanche dans l'annexe consacrée à la confrontation du texte des citations de Priscien et des traditions directes.



## 2.2 Les progrès du dernier siècle

Si l'édition de référence reste celle de Martin Hertz, il est indispensable de tenir compte, pour l'utiliser, des résultats de plus d'un siècle de recherches paléographiques et philologiques. Celles-ci ont fait émerger plusieurs témoins anciens que Hertz avait négligés, soit par simple ignorance de leur existence, soit du fait d'une mauvaise datation. Elles ont permis une meilleure connaissance de la tradition textuelle en précisant l'aspect des branches périphériques. Il n'existe néanmoins pas encore de synthèse sur la tradition du texte des *Institutiones grammaticales* ; les éléments en sont éparpillés dans différentes études ainsi que dans les éditions des textes que les manuscrits associent à la grammaire de Priscien. De telles études nous ont guidée dans la sélection des témoins sur lesquels vérifier le texte des citations grecques ; il convient donc de les présenter rapidement avant d'exposer les résultats obtenus par nos collations.

### 2.2.1 Les traditions périphériques

#### L'Italie du sud

Les nouveautés sur l'histoire du texte des *Institutiones grammaticales* ont d'abord concerné la tradition bénéventaine. Dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, l'examen du palimpseste de Montpellier (BIUM ms 41) a confirmé l'existence d'une tradition textuelle propre à l'aire d'utilisation de l'écriture bénéventaine. Toutefois, les quelques fragments du livre 8 lisibles dans le palimpseste ne peuvent contribuer à la constitution du texte que de façon ponctuelle et sont, semble-t-il totalement dépourvus de grec.

La découverte capitale est venue de Rome en l'espèce d'un manuscrit de l'*Ars Prisciani* en écriture bénéventaine, BAV Vaticanus latinus 3313 qui avait jusqu'alors échappé à l'attention des éditeurs de Priscien<sup>36</sup>. Il est certain que le volume a appartenu à la cathédrale de Bénévent avant son transfert à Rome, mais on ignore s'il s'agit de son origine première. L'accord des savants le date désormais, d'après Lowe, du début du 9<sup>ème</sup> siècle<sup>37</sup>. Il se limite au texte des *Institutiones grammaticales*, sans transmettre aucun des autres ouvrages de Priscien. Mazzini, ayant confronté ses leçons, dont il ne donne pas le détail, avec celles des manuscrits de l'édition, a établi l'existence d'une famille bénéventaine. Le manuscrit Vat. lat. 3313, selon lui, concorde

36. Mazzini 1924 et 1925.

37. Mazzini 1924 envisageait une copie entre 774 et 800 en s'appuyant sur une note d'actualité dans la marge du f. 41 ; pour une réfutation, De Nonno 1977.



dans un nombre important de lieux variants avec le Paris, BnF, lat. 7530, contre le reste de la tradition.

Cette branche transmet un nombre d'exemples très réduit par rapport aux manuscrits des deux autres transmissions, même dans l'unique copie de l'*Ars Prisciani* proprement dite. Le fait est vrai aussi bien pour le latin que pour le grec ; les longues séries de citations que Priscien accumule à titre de preuve sont tronquées au niveau des premiers éléments. La tendance est plus marquée pour le grec, dont la plupart des longues citations a tout simplement disparu. Mazzini présente en conclusion l'hypothèse d'une recension unique, qui aurait néanmoins présenté dès l'origine une *lectio longior* et une *lectio brevior*. Cette dernière bénéficie de sa faveur car elle présente une plus grande densité théorique que la version longue.

Depuis les publications de Mazzini, l'étude de la tradition cassino-bénéventaine de Priscien a été reprise par Mario De Nonno. Ce dernier a ajouté à l'inventaire des témoins en écriture bénéventaine un second fragment palimpseste, Rome, Biblioteca Vallicelliana C 9, limité à un quaternion comprenant des passages illisibles du livre 17 et à des traces de la présence des *Partitiones XII uersuum Aeneidos principalium*. Il tient compte également de deux témoins indirects de Priscien, les *artes* d'Hilderic (Montecassino, Biblioteca della Badia 299) et d'Ursus de Bénévent (Rome, Biblioteca Casanatense 1086). L'essentiel du raisonnement porte toutefois sur le témoin le plus complet de la tradition directe.

L'étude de De Nonno 1977 a mis en évidence, outre les abréviations déjà connues par rapport à la tradition carolingienne de la grammaire, des ajouts remontant à une phase ancienne de l'histoire du texte. Ainsi le manuscrit Vat. lat. 3313 présente à la suite du livre 11 des *Institutiones grammaticales* (f. 224v) un *addendum* absent des témoins retenus par Hertz. La présence d'explications de termes latins en grec a conduit le savant à dater le passage de l'Antiquité tardive, c'est-à-dire l'attribuer à Priscien ou son entourage<sup>38</sup>. L'étude des citations littéraires latines a prouvé que ce seul manuscrit conservait le meilleur texte de quelques dizaines de passages, soit en accord avec la tradition directe, soit en coïncidant avec une conjecture moderne, soit de manière inédite. Ce dernier point autoriserait les plus grandes espérances pour les citations grecques, si la pratique des manuscrits en bénéventaine, systématique dans la tradition indirecte ou semi-directe de *P*, dominante dans la tradition directe, n'avait consisté à les effacer<sup>39</sup>.

En dernier lieu, les travaux de De Nonno ont voulu cerner les voies d'une possible diffusion

38. Voir De Nonno 1977, p. 387 et la transcription n. 4.

39. Le peu qui subsiste, comme nous le verrons, laisse penser qu'il s'agit d'une perte regrettable.

du texte bénéventano-cassinien dans les manuscrits écrits en minuscule caroline, en particulier *via* Naples. Ils rejoignent ainsi l’hypothèse de Virginia Brown selon laquelle, après le 9<sup>ème</sup> siècle, l’écriture bénéventaine a été réservée aux manuscrits liturgiques tandis que les textes grammaticaux de la même aire culturelle étaient copiés en minuscule caroline<sup>40</sup>. En dépit de l’intérêt d’une telle recherche pour l’histoire du texte des *Institutiones grammaticales*, elle concerne des témoins d’une époque et d’une région qui n’ont pas manifesté d’intérêt pour le grec de Priscien et par conséquent ne regarde pas directement la présente étude.

### La tradition irlandaise

Du côté de la tradition insulaire représentée dans l’édition Hertz par les manuscrits *GLK*, de nouveaux témoins ont également émergé. L’étude de synthèse sur cette branche de la tradition, Hofman 2000, arrive à un total de six, quatre complets et deux fragmentaires :

- G : St Gall 904 ca 845 (ou 854 O’Neil) ;
- T : Dublin, Trinity College 229 (C. 18) s. 11 (fragment) ;
- L : Leyde UB BPL 67 a. 838 ;
- K : Karlsruhe, Badische Landesbibliothek, Augiensis CXXXII s. 9 ;
- E : Paris, BNF lat. 10290 s. 9 ;
- M : Milano, Biblioteca Ambrosiana A 138 sup. s. 9 (fragment).

Les deux derniers sont écrits dans l’écriture continentale caroline mais leurs ajouts au texte les rattachent à la tradition irlandaise.

L’édition des *Grammatici Latini* permettait déjà d’isoler le manuscrit *K*, ce que confirment les trois nouveaux témoins, plus proches de *L* et *G*. Rijklof Hofman a pu aller plus loin dans le classement des manuscrits, malgré la difficulté posée par l’état fragmentaire de deux d’entre eux, en séparant *G* du groupe *TELM*. Il en ressort qu’entre le 7<sup>ème</sup> siècle, date des premiers témoignages indirects d’utilisation de Priscien en Irlande, et le 9<sup>ème</sup> siècle, date des manuscrits conservés, le texte des *Institutiones grammaticales* a connu une diffusion suffisante pour causer une différenciation visible ; en outre, la contamination avec un rameau continental a eu lieu très tôt comme en témoigne le texte de *K*.

Pour ce qui nous concerne, les citations grecques, il convient donc de tenir compte d’un nouveau manuscrit de la branche irlandaise, Paris, BnF, lat. 10290, qui jusqu’à présent a plus

40. Telle est la conclusion de Brown 2000.

été étudié pour les gloses qu'il renferme que pour le texte de la grammaire de Priscien qu'il présente<sup>41</sup>.

### 2.2.2 La tradition centrale

D'un point de vue général, l'étude des manuscrits carolingiens accuse un retard par rapport à celle des traditions périphériques, que le petit nombre des témoins rend plus manipulables. Les nouveautés par rapport à l'édition ne manquent pas pour autant en ce domaine.

Si aucun manuscrit inconnu d'importance ne semble véritablement avoir émergé depuis 1845, on a proposé de nouvelles datations qui font entrer des exemplaires déjà connus dans le groupe des témoins anciens<sup>42</sup>. Malgré la révision de l'âge des manuscrits, les collations n'ont pas été effectuées pour les *Institutiones grammaticales*. Il existe d'une part des éditions des textes contemporains de la grammaire de Priscien et qui lui sont généralement associés dans la tradition manuscrite. D'autre part, l'étude des gloses carolingiennes portant sur Priscien se développe et peut fournir des éléments d'appréciation des relations entre manuscrits.

#### Les manuscrits rendus à l'époque carolingienne

Il existe, dans le travail éditorial de Hertz, un déséquilibre entre les manuscrits conservés dans les bibliothèques modernes des pays germaniques et ceux des pays latins. L'importance accordée au témoin *R*, de Paris, tend à le voiler mais il reparaît si l'on consulte la liste des manuscrits de Priscien conservés à la Bibliothèque nationale. L'éditeur n'a pas fait état de consultations en dehors des deux exemplaires *R* et *O*. Cela tient en partie sans doute à des facteurs externes et en partie à la datation en vigueur à l'époque. Il est difficile en effet de laisser échapper un manuscrit de Priscien du fonds ancien de la Bibliothèque nationale alors qu'ils sont regroupés sous les cotes 7496-7516, formant une sous-série dans le groupe des ouvrages littéraires profanes et grammaticaux. A l'intérieur de cette série, le catalogue du 18<sup>ème</sup> siècle a

41. Notice de Franck Cinato : [http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ead.html?id=FRBNFEAD000012418&qid=sdx\\_q0](http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ead.html?id=FRBNFEAD000012418&qid=sdx_q0). Hertz ne pouvait pas connaître ce volume, classé dans le fonds de Saint-Germain-des-Prés, qui n'apparaissait pas encore dans les catalogues à son époque.

42. C'est François Dolbeau qui, dans une conférence, m'a fait découvrir le problème des datations anciennes des manuscrits. Qu'il reçoive ici mes remerciements.

suivi l'ordre chronologique, du 9<sup>ème</sup> au 15<sup>ème</sup> siècle<sup>43</sup>. Il était donc facile à un éditeur intéressé par les seuls témoins les plus anciens d'arrêter son enquête au manuscrit latin 7499, le dernier qui soit attribué au 9<sup>ème</sup> siècle. Nous sommes par conséquent ramenés à un problème d'instruments de travail. Il est désormais possible, pour le choix des témoins, de s'appuyer sur les dates assignées par le catalogue de M. Passalacqua et les études de B. Bischoff. On peut en effet dresser la liste des manuscrits de cette série datés du 10<sup>ème</sup> siècle que les progrès de la paléographie ont rendus au 9<sup>ème</sup><sup>44</sup>.

– BNF, Lat. 7501<sup>45</sup>

daté du deuxième tiers du 9<sup>ème</sup> siècle, très probablement copié à Corbie. Le volume comprend : les *Institutiones grammaticales* (f. 1-193), un anonyme *De figuris numerorum* (f. 193v), le *Carmen de ponderibus et mensuris* (f. 194-195), les trois opuscules à Symmaque (f. 195-205v), le *Commentaire* de Rufin d'Antioche (f. 205v-210v), des collections de gloses liées à la grammaire de Priscien (f. 210v-220v).

**La copie du grec.** Les passages en grec sont conservés du livre premier jusqu'à la fin de la grammaire. Le manuscrit est l'unique témoin d'un fragment d'Hérodien sur la morphologie nominale *ex minore Herodiano* περὶ τῶν εἰς εὐς· τὰ εἰς εὐς λήγοντα ἕάν τε ἀπλᾶ εἶη ἕάν τε σύνθετα ὀξύνεται καὶ κλίνεται διὰ τοῦ εὐς Ὀδυσσεύς Ὀδυσσέος <Πηλεὺς> Πηλέος. Τὸ δὲ λέγειν Ὀδυσσῆος Πηλῆος Ἰώνων ἴδιον ὥσπερ τὸ Ὀδυσσέως ἀττικῶν τοῖς μὲν γὰρ Ἴωσιν ἔθος τό ε εἰς τό η τρέπειν τοῖς δὲ Ἀττικοῖς τό ο εἰς τό ω. Ἴωνες ἀποβάλλουσιν τό ι ὅτε μὴ ἰσοσύλλαβος εἶη ἢ γενική Ἐκτόρεος Νεστόρεος<sup>46</sup>. Ce fragment apparaît sur un feuillet

43. Le manuscrit latin 7530 est à part car il s'agit d'un recueil d'extraits dans lequel Priscien occupe une place limitée.

44. Dans la liste qui suit, comme plus haut, j'ai nettement distingué la rapide description des manuscrits, qui repose sur les catalogues disponibles, des observations d'ordre général sur le texte grec qu'ils renferment, qui sont le fruit de mes collations.

45. Notice de Franck Cinato : [http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ead.html?id=FRBNFEAD000012453&qid=sdx\\_q0](http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ead.html?id=FRBNFEAD000012453&qid=sdx_q0)

46. Extrait d'Hérodien mineur sur les noms en -εὐς : les noms à finale -εὐς, qu'ils soient simples ou composés, sont oxytons et forment leurs cas obliques sur -εος : Ὀδυσσεύς Ὀδυσσέος <Πηλεὺς> Πηλέος. Les formations Ὀδυσσῆος Πηλῆος sont propres aux Ioniens, comme Ὀδυσσέως aux Attiques : c'est l'usage ionien de changer [ě] en [ē], attique, de changer [ō] en [ō]. Les Ioniens suppriment le ι [scil. de l'adjectif possessif] lorsque le génitif [scil. du substantif] n'a pas le même nombre de syllabes : Ἐκτόρεος Νεστόρεος. La découverte de cette citation est due à Thurot 1869, p. 66-7 ; je donne le texte de ma publication (Conduché 2009b, p. 252), plus conservatrice que celle de Thurot. L'extrait en grec est précédé d'une introduction qui renvoie à *Grammatici Latini* 2, 73.10-15,

supplémentaire (f. 26), ajouté dès le 9<sup>ème</sup> siècle, qui contient des gloses ; on a donc proposé d'y voir le commentaire d'un savant médiéval qui aurait eu accès à une morphologie abrégée d'Hérodien, peut-être Jean Scot Erigène<sup>47</sup>. Deux observations me poussent à attribuer la citation à Priscien ou son entourage proche : la parfaite correspondance entre le raisonnement de Priscien et le montage d'extraits d'Hérodien ; la conservation d'une note en grec comparable dans l'opuscule de Priscien *De figuris numerorum*<sup>48</sup>. La copie du traité est le fait de plusieurs mains, d'inégale habileté dans l'écriture grecque. Le grec a fait l'objet de deux types d'intervention, corrections et traductions. Certaines des corrections comblent des lacunes ou rétablissent des textes défigurés par la copie et reposent donc sur la collation d'un manuscrit possédant un bon texte ; mais il s'agit peut-être de l'antigraphe. D'autre part, des termes grecs, mots isolés, noms propres ou citations longues, de tous les livres ont fait l'objet de traductions latines et de corrections liées à la traduction<sup>49</sup>. La dernière se lit au f. 190 et porte sur *GL* 3, 360.2. Un commentateur a particulièrement travaillé sur le grec en utilisant (directement ou par un intermédiaire) au moins un évangile bilingue : citations en grec et latin de *Jean* 13.7 et 5.6 censées rendre compte des termes ἄρτι et παρακαίμενον (f. 82 marge supérieure).

– BNF, Lat. 7502<sup>50</sup>

daté de 820 environ, probablement originaire de l'abbaye Saint-Martin de Tours. Le volume réunit deux unités codicologiques distinctes : la grammaire de Priscien (f. 1-154v) des derniers paragraphes du livre 2 (*GL* 2, 76.22) à la fin de la grammaire ; la *Pharsale* de Lucain (f. 155-206). La première unité est en partie palimpseste : le texte de Priscien recouvre celui des extraits accompagné d'une traduction latine et suivi de quelques mots latins : *scilicet ista ultima est de ratione possessiui*. Cinato 2010, vol. 1, p. 199 m'a reproché la traduction de cette phrase : il comprend *ista ultima [litera / syllaba]* et traduit «cette finale est précisément la marque du possessif». J'avoue que cette interprétation ne me paraît pas aussi évidente que le prétend son auteur : le texte ne mentionne explicitement aucune syllabe finale, ni -ος, ni -ειος, et l'unique lettre que souligne la traduction est [ě], qui n'est ni finale ni formation régulière de possessif (elle est précisément l'irrégularité que le grammairien cherche à réduire). Je préfère donc m'en tenir à l'interprétation *ista ultima [nota]* : le traducteur signale que la fin de l'extrait d'Hérodien le rattache à l'étude des règles de dérivation du possessif, vraisemblablement par opposition au début, qui concerne la flexion des noms en -ευς.

47. Respectivement Dionisotti 1988, p. 25-6 et Cinato 2010, vol. 1, p. 199 et vol. 2, p. 433.

48. 17-18 Pass. Il s'agit également d'extraits pris sur un traité grec, qui ont un lien étroit avec une démonstration de l'opuscule de Priscien ; ces extraits n'apparaissent que dans une partie réduite de la tradition manuscrite. Voir p. 202.

49. Cinato 2010, vol. 1, p. 202 distingue deux mains de glossateurs intervenus sur le grec, *m2* et surtout *m3*.

50. Notice de Franck Cinato : [http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ead.html?id=FRBNFEAD000013514&qid=sdx\\_q0](http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ead.html?id=FRBNFEAD000013514&qid=sdx_q0)

de Priscien choisis par Alcuin (f. 56-72 et 110-153).

**La copie du grec.** Les passages de grec sont inégalement préservés. Jusqu'au milieu du livre 17, il manque peu de choses : au f. 31, un espace trop court était réservé pour la copie des vers d'Homère et Ménandre cités en *GL* 2, 240.1-4, qui ont été ajoutés dans la marge ; dans les livres 3-16, il n'était pas prévu de copier les deux citations de *GL* 2, 240.1-4 (f. 31), ajoutées dans la marge ; au f. 118v, la citation du *Timée* de *GL* 3, 172.13-14 est tronquée. Les signes d'essoufflement apparaissent dans les développements sur les figures de *GL* 3, 186.15-196.20, où les citations grecques sont généralement signalées par leurs premiers mots. Le même phénomène se reproduit au livre 18 : les premières et dernières citations grecques, rares et éparpillées, apparaissent tandis que les séries d'extraits de Platon de *GL* 3, 252-254 et 264-266 sont réduites à quelques mots ou lettres. Il en va de même ensuite dans le recueil d'atticismes.

– BNF, Lat. 7503

daté de la première moitié du 9<sup>ème</sup> siècle, peut-être originaire de Fleury-sur-Loire<sup>51</sup>. Le volume présente une disposition originale des œuvres de Priscien : la grande grammaire, livres 1 à 7 (f. 2-86v) ; l'*Institutio de nomine, pronomine et uerbo* (f. 86v-92v) ; la grande grammaire, livres 8-18 (f. 93-239)<sup>52</sup>.

**La copie du grec.** Les passages en grec sont copiés jusqu'à la fin, avec quelques oublis : la citation d'Homère au livre 3 *GL* 2, 93.3-5 manque (f. 48). Le premier texte de certaines citations a été gratté et modifié aux livres premier (jusqu'au f. 5) et 6-7 (f. 59v à 71v). Aux livres 17 et 18, les exemples sont conservés jusqu'à la fin du recueil.

– BNF, Lat. 7504

daté du dernier tiers du 9<sup>ème</sup> siècle, probablement copié dans la vallée de la Loire comme les deux précédents. Le volume contient les ouvrages dédicacés de Priscien : *Institutiones grammaticales* (f. 1-179) et opuscules à Symmaque (f. 179-188v).

**La copie du grec.** Les passages en grec y sont copiés de façon aléatoire. Dans les livres 1 à 16, les citations apparaissent jusqu'au début du livre 13 (f. 112) mais plus loin, on ne voit plus que les espaces blancs prévus pour les accueillir (f. 113-127v). Au livre 17, seuls les premiers et les derniers exemples (f. 131v-132v et 148-149) apparaissent tandis qu'ailleurs on ne voit à leur

51. Il s'agirait peut-être alors d'un ouvrage soustrait à l'abbaye pour le compte du roi de France. Il n'a en tous cas pas changé de collection depuis le 16<sup>ème</sup> siècle et a même conservé sa reliure de l'époque d'Henri II : Laffitte et Le Bars 1999, n° 55 et Laffitte 2001, p. 93-94.

52. Jeudy 1972, p. 120.

place que des espaces blancs très insuffisants pour les textes qui devraient y être copiés. Au livre 18, dans la partie théorique, on peut encore deviner la présence des citations grecques. Dans le recueil, les citations disparaissent totalement après la moitié (f. 172) mais quelques lemmes sont encore préservés. Dans les livres 1 à 6, certaines citations ont fait l'objet de grattages et traductions interlinéaires.

– BNF, Lat. 7505<sup>53</sup>

daté de la première moitié du 9<sup>ème</sup> siècle, également attribué à la région de Tours. Il contient la grammaire de Priscien sans le livre 18 (f. 6-241)<sup>54</sup>, ainsi que plusieurs textes grammaticaux brefs d'époque médiévale et des copies de documents liés à la région de Poitiers.

**La copie du grec.** Elle est complète et présente les mêmes erreurs remarquables que les autres témoins carolingiens. Plusieurs mains sont intervenues, ce qui rend la qualité de copie du grec inégale, mais le modèle semble avoir été bon : des erreurs très répandues sur ἀπαμειβόμενος, Ἀχιλλεύς et εὐρύον respectivement en *GL* 3, 120.14 et 126.11 sont absentes du manuscrit (f. 215v et 217r). On observe des traces de grattages et de correction du grec dans les premiers livres, qui s'espacent par la suite. La citation d'Eschyle du livre premier (*GL* 2, 38.17) porte des gloses en notes tironiennes (f. 20v).

– BNF, Lat. 7506<sup>55</sup>

daté du 9<sup>ème</sup> siècle, très peu étudié ; son origine en particulier n'est pas connue précisément. Le manuscrit contient la grammaire de Priscien interrompue aux trois quarts du livre 15 en *GL* 3, 83.2 (f. 1-166).

**La copie du grec.** D'une façon générale, le manuscrit est difficile à déchiffrer car un séjour dans l'eau en a effacé partiellement le texte ; cela vaut également pour le grec. Les passages lisibles paraissent avoir fait l'objet de grattages et corrections abondants ; on trouve dans les interlignes et les marges des traductions du grec qui semblent apparentées à ce que l'on trouve ailleurs dans les manuscrits des *Institutions grammaticales*.

53. Notice de Franck Cinato : [http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ead.html?id=FRBNFEAD000008457&qid=sdx\\_q0](http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ead.html?id=FRBNFEAD000008457&qid=sdx_q0)

54. On lit trois lignes du début du livre 18 en bas du f. 241r, mais le verso présente un texte tout à fait différent.

55. Notice de Franck Cinato : [http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ead.html?id=FRBNFEAD000013542&qid=sdx\\_q0](http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ead.html?id=FRBNFEAD000013542&qid=sdx_q0)



A cette liste de manuscrits parisiens, il convient d'ajouter un manuscrit conservé à Saint Gall, SB 903<sup>56</sup>. Il s'agit du plus ancien témoin conservé des *Institutiones grammaticales*, puisque Lowe le date de la fin du 8<sup>ème</sup> siècle ; il l'attribue en outre à la région de Vérone dont il exhibe un G ouvert caractéristique. Il serait arrivé à Saint Gall sous l'abbatit de Grimald (841-872). Le manuscrit contient les 16 premiers livres de la grammaire de Priscien, dans un texte qui semble assez proche de celui des meilleurs manuscrits carolingiens de l'édition Hertz<sup>57</sup>.

**La copie du grec.** Elle est complète et également très proche du texte des témoins carolingiens de l'édition. Les citations portent occasionnellement des corrections et des traductions postérieures à la copie, par exemple p. 19 dans la marge droite, p. 26 dans l'interligne et p. 27 dans la marge supérieure.

### Les éditions

Le texte de la grande grammaire de Priscien a connu une diffusion rapide et massive dans le sillage de la réforme carolingienne, avant de s'imposer au début de la période universitaire comme grammaire de référence. C'est ce qu'avait déjà noté M. Passalacqua, donnant les statistiques brutes par siècle au début de son catalogue : alors qu'un seul témoin du 8<sup>ème</sup> siècle survit, le nombre s'établit à 31 pour le 9<sup>ème</sup> siècle, 20 pour le 10<sup>ème</sup>, à nouveau 31 pour le 11<sup>ème</sup> et atteint son maximum, au 12<sup>ème</sup>. Récemment, Louis Holtz a rouvert la question en l'insérant dans la problématique de l'«émergence» des *Institutiones grammaticales* dans les études, donc en se concentrant sur les plus anciens témoins. Il a pu ainsi établir une typologie des œuvres que ceux-ci renferment. A date ancienne, les manuscrits des livres 1 à 16, isolés ou associés à des textes hétérogènes, dominent mais il s'agit vraisemblablement d'un choix contemporain, ces livres servant à approfondir les connaissances acquises par l'étude de Donat. La copie de la syntaxe de Priscien, avant le 11<sup>ème</sup> siècle, constitue apparemment un choix très savant. C'est néanmoins vers ces manuscrits contenant la syntaxe qu'il faut se tourner pour trouver les traces d'un corpus ancien. Celui-ci, selon L. Holtz, aurait associé les ouvrages grammaticaux non scolaires de Priscien, opuscules à Symmaque et *Institutiones grammaticales*, à deux textes contemporains et également originaires d'Orient, les *Commentaria in metra Terentiana* de Rufinus d'Antioche, dont l'argument est apparenté à celui du traité de Priscien *De metris Terentii*, et le *Carmen de*

56. Il est numérisé et consultable en ligne à l'adresse : <http://www.e-codices.unifr.ch/de/csg/0903>.

57. Ce que confirme De Nonno 2009, p. 269, n. 66.



*ponderibus et mensuris*, attribué à tort à Priscien<sup>58</sup>. Tous ces traités ont connu dans les dernières décennies de nouvelles éditions ou des études, qui peuvent être utiles pour identifier des témoins intéressants mais ne nous renseignent guère sur les relations qu'ils entretiennent.

L'édition par M. Passalacqua des trois opuscules dédiés à Symmaque présente l'avantage de concerner des ouvrages distincts, donc de présenter un point de comparaison interne. L'éditrice a suivi, par ordre de priorité décroissant, les manuscrits suivants :

- Eisdeldn, SB 339 et Leyde, Voss. Lat. O 12 ;
- Paris, BnF, lat. 7501 ; Munich, BSB, clm 18375 et Paris, BnF, lat. 7496 ;
- Paris, BnF, lat. 7504 et Valenciennes, BM ms 337.

Le classement repose largement sur la qualité du texte grec, point problématique pour l'édition. Le groupe central, qui n'est pas le meilleur, rassemble des manuscrits qui contiennent également les *Institutiones grammaticales* en 18 livres ; il semble que tous datent plutôt de la seconde moitié du 9<sup>ème</sup> siècle. Dans les autres groupes, la corrélation est plus ambiguë : les manuscrits d'Eisdeldn et Valenciennes ne présentent pas les *Institutiones grammaticales* tandis que Paris, BnF lat. 7504 en possède le texte entier<sup>59</sup> et le témoin de Leyde n'en a plus que la fin du livre 18. Il s'agit toutefois d'un classement grossier de qualité des manuscrits ; lorsque l'éditrice a cherché à préciser les relations entre ses témoins pour construire un stemma, elle a abouti à des résultats contradictoires selon l'opuscule choisi.

L'édition de Rufinus par Paolo d'Alessandro va plus loin dans le classement des manuscrits mais les caractéristiques de cette tradition ne sont pas immédiatement transposables à celle des *Institutiones grammaticales*. Les manuscrits de Rufinus les plus riches en grec sont ceux où le traité n'est pas associé aux *Institutiones grammaticales*<sup>60</sup>. Les autres, qui nous intéressent, se répartissent inégalement entre les deux rameaux de la tradition.

- La famille  $\beta$  rapproche Paris, BnF, lat. 7501 de manuscrits d'époque humaniste, parfois copiés sur des imprimés, ce qui devra être pris en compte pour la nécessaire étude des éditions incunables de Priscien et des manuscrits contemporains<sup>61</sup>.

58. L'hypothèse d'une telle association dès l'époque du passage des textes en Occident avait été formulée antérieurement par Passalacqua 1988, p. 148.

59. Le grec semble avoir été déjà tronqué dans l'antigraphe, cf ci-dessus.

60. Cela inclut Paris, BnF lat. 7498, où le texte de la syntaxe de Priscien a été associé dans un volume composite aux opuscules et à Rufinus.

61. Plus largement, Gibson 1977 et Holtz 2009 ont noté, dans des perspectives différentes, la convergence entre le corpus carolingien de Priscien et celui qui se met en place aux débuts de l'imprimerie.

- La famille  $\alpha$  rassemble les autres témoins communs avec les *Institutiones grammaticales*, Leyde, Bibl. der Rijksuniv. Voss Lat O 12 d'un côté et d'autre part Paris, BnF lat. 7496 et Munich, BSB clm 18375.

On constate donc que les grands recueils d'œuvres complètes de la fin du 9<sup>ème</sup> siècle reparaissent, avec des associations différentes de celles que proposait l'éditrice des opuscules.

L'étude publiée par Dimitris Raïos sur le *Carmen de ponderibus et mensuris* fournit encore un nouveau point de vue pour décrire les mêmes manuscrits, mais elle s'arrête avant leur classement et l'édition proprement dite du texte. L'auteur avait annoncé un article qui devait présenter un stemma codicum, mais il n'a apparemment jamais paru<sup>62</sup>.

### Les études sur les manuscrits des *Institutiones grammaticales*

Si les relations entre manuscrits de la tradition centrale de Priscien paraissent difficiles à démêler, la contamination entre les différentes branches de la tradition, en revanche, est bien visible sur les volumes. Comme le montre bien Franck Cinato, l'un des premiers aspects du travail des maîtres carolingiens, dans la droite ligne de la philologie antique, consistait à comparer les exemplaires disponibles pour corriger les uns à l'aide des autres et, éventuellement, noter les variantes et exponctuer les gloses<sup>63</sup>. La confrontation et la synthèse des deux traditions repérées par Hertz, carolingienne et irlandaise, se fait sous forme de commentaire marginal et d'indication interlinéaire des leçons alternatives dès le 9<sup>ème</sup> siècle.

Aucun dépouillement systématique de telles notes n'existe mais certaines ont été repérées. Le dernier éditeur faisait grand cas des notes marginales de son manuscrit principal, *R*, qui renvoient à un exemplaire de Priscien annoté par Loup de Ferrières<sup>64</sup>. D'une façon plus précisément nationale, les manuscrits irlandais de l'édition portent une glose signalant que les variantes du premier livre caractéristiques de leur tradition ne se retrouvent pas dans le «livre romain»<sup>65</sup>. Il serait intéressant pour l'histoire du texte d'entreprendre un relevé systématique de ce type de gloses qui nous renseigne sur l'idée que les grammairiens carolingiens se faisaient de l'origine et de la qualité de leurs exemplaires.

A l'inverse, le plus ancien manuscrit écrit en minuscule caroline, Saint Gall, SB 903, porte,

62. Raïos 1983.

63. Cinato 2010, p. 68-9 donne quelques exemples relevés au fil de sondages sur les manuscrits.

64. *Grammatici Latini* 2, x.

65. Pour *K*, voir Hertz, apparat à *Grammatici Latini* 2, 5.15, pour *G*, où la glose est rédigée en irlandais.

au niveau où, dans la tradition irlandaise des *Institutiones grammaticales*, se trouve une référence au traité de Varron sur l'antiquité de l'alphabet, un signe de renvoi et, dans la marge inférieure de la même page, le texte de la tradition irlandaise<sup>66</sup>. Bien que l'on ignore la date d'arrivée à Saint-Gall des manuscrits 903 et 904, tous deux copiés hors de Suisse, on est tenté de supposer qu'une confrontation des deux traditions a eu lieu assez tôt dans ce monastère<sup>67</sup>. L'opération a pu se répéter sous l'effet d'une même approche de la philologie dans plusieurs centres d'études du monde carolingien. Elle a touché l'aire de diffusion de Bénévent - Cassino comme en témoigne la présence dans les marges du manuscrit BAV, Vat. lat. 3313 de leçons de la tradition irlandaise<sup>68</sup>.

Il apparaît donc bien que les trois branches de la tradition textuelle des *Institutiones grammaticales* reconnues aujourd'hui l'étaient déjà à la fin du 9<sup>ème</sup> siècle et que leur comparaison avait eu lieu, laissant des traces dans les manuscrits savants<sup>69</sup>. Ces manuscrits ont pu servir de modèle aux copies des générations suivantes, favorisant ainsi la contamination. Pour une première approche, la position de Martin Hertz consistant à privilégier les témoins les plus anciens semble donc justifiée. Il s'y ajoute un argument fondamental pour notre étude, qui tient à l'ignorance du grec par les copistes occidentaux de Priscien.

## 2.3 Compléments d'étude de la tradition

La collation des passages de grec des *Institutiones grammaticales* est un travail long et fastidieux : il s'agit d'analyser des copies faites par des scribes qui ne comprenaient pas ce qu'ils copiaient. Néanmoins, des sondages effectués sur les manuscrits *M* et *V* ont permis d'établir que l'on pouvait avoir confiance dans les collations faites par Hertz lui-même ; celles de ses collaborateurs en revanche sont sujettes à caution. Nous n'avons donc pas repris la collation de détail des manuscrits de l'édition, hormis *M* et *O*. Il a paru que la priorité devait être donnée

66. Le passage est *Grammatici Latini* 2, 8.2-4 et la croix apparaît sur la p. 6 du manuscrit : <http://www.e-codices.unifr.ch/de/csg/0903/6/medium>.

67. Hofman 1996, p. 24-25 donne pour l'arrivée de Saint Gall, SB, 904 sur le continent une date autour de 860 ; il ne correspond en revanche à aucune des descriptions des *libri scottice scripti* du catalogue de la bibliothèque de Saint-Gall de 888 ; l'unique *terminus ante quem* est donc fourni par la reliure, du 13<sup>ème</sup> siècle.

68. De Nonno 1977.

69. Des variantes engageant le sens du texte, par exemple *suum / sonum* en *Grammatici Latini* 2, 5.1, *ars / ars* en 44.7, *morae / metri* en 3, 109.10 sont massivement relevées dans les manuscrits anciens des *Institutiones grammaticales* que j'ai consultés.

aux témoins totalement négligés par Hertz, surtout les plus anciens. A Paris, il a été possible de travailler sur les originaux ; pour les autres témoins, les lectures reposent sur des reproductions, soit celles qui sont disponibles en ligne, soit celles de l'IRHT, sur microfilm<sup>70</sup>.

Pour les manuscrits de l'édition Hertz, les sigles ont été conservés. Pour les autres, nous avons suivi les propositions des études antérieures, dans la mesure où elles ne se contredisaient pas entre elles. L'astérisque à droite de la cote indique les témoins dont l'édition ne tenait pas compte.

- A : Amiens, Bibliothèque municipale 425 (anc. 405)
- B : Bamberg, Staatsbibliothek, class. 43
- C : Paris, Bibliothèque nationale, latin 7501\*
- E : Paris, Bibliothèque nationale, latin 10290\*
- F : Paris, Bibliothèque nationale, latin 7503\*
- G : Saint Gall, Stiftsbibliothek 904
- L : Leyde, Bibliotheek der Rijksuniversiteit, BPL 67
- M : Munich, Bayerische Staatsbibliothek, clm 280A
- O : Paris, Bibliothèque nationale, latin 7499
- R : Paris, Bibliothèque nationale, latin 7496
- T : Paris, Bibliothèque nationale, latin 7502\*
- V : Leyde, Bibliotheek der Rijksuniversiteit, Vossius latinus 8° 12
- Z : Vatican, Biblioteca apostolica vaticana, Vaticanus latinus 3313\*

### 2.3.1 Le grec en milieu médio-latin

La paléographie du grec dans les manuscrits occidentaux du Moyen-Âge est une discipline assez confidentielle ; les principaux traits morphologiques de cette écriture méritent donc un rappel.

D'une façon générale, les manuscrits carolingiens de Priscien illustrent bien la distinction établie par B. Bischoff entre l'intérêt superficiel répandu au Moyen-Age pour l'alphabet et le

<sup>70</sup>. Je prends cette occasion pour exprimer ma gratitude aux personnels de l'Institut de recherche et d'histoire des textes et du département des manuscrits de la BnF, qui ont toujours répondu à mes sollicitations et facilité mes recherches.

vocabulaire grec et la véritable étude de la langue, très rare<sup>71</sup>. Les scribes qui ont copié les parties grecques des *Institutiones grammaticales* connaissaient de la langue grecque son alphabet, qu'ils employaient en capitales. Aucun d'entre eux, même les plus experts, n'était capable de comprendre les citations littéraires longues données par Priscien. On en a la preuve par les traductions qui ont circulé et dont Hertz a donné un florilège dans son apparat critique<sup>72</sup>. La copie s'est donc faite par reproduction laborieuse de chaque lettre, ce qui favorise la dégradation rapide du texte et le renoncement pur et simple<sup>73</sup>.

Les mécanismes de la dégradation tiennent largement à la forme d'écriture employée. Le grec, dans la grammaire de Priscien comme normalement dans les manuscrits occidentaux, est copié en lettres capitales alors même que le texte latin de tous nos témoins a été transcrit en minuscule<sup>74</sup>. En principe, le passage à la minuscule a séparé les deux langues dans le texte, réservant l'ancienne écriture, de type oncial, à la copie du grec<sup>75</sup>.

Les fautes d'onciale classiques sont par conséquent une des grandes sources de dégradation du texte grec des *Institutiones grammaticales* :

- confusion des lettres rondes O, € , Θ C, Φ ;
- confusion des lettres triangulaires A, Δ, Λ, M ;
- confusion de lettres carrées H, N, Π ;
- divisions et fusions de lettres : Γ + l = Π, T + l = Π, A + Λ = M, l + C = K.

Mais certaines fautes paraissent plus difficiles à comprendre sans tenir compte de la maîtrise très limitée de l'écriture grecque qu'exhibent ces manuscrits :

71. Bischoff 1967.

72. Il a copié le texte et la traduction qu'il lisait dans le manuscrit *L*, d'une seconde main qu'il désignait sans plus de précision par *l*. D'après Cinato 2010, vol. 1, p. 199 et vol. 2, p. 404-5, qui attribue la plupart de ces gloses à *ml*, il s'agit d'une intervention antérieure à celle de Jean Scot. On retrouve ces traductions accompagnées des textes grecs modifiés qui leur correspondent dans de nombreux témoins carolingiens des *Institutiones grammaticales*.

73. Kaczynski 1988, p. 64 note un phénomène semblable de dégradation dans les glossaires bilingues de Saint-Gall. L'intérêt du commanditaire pour le grec, en effet, ne garantit pas que le travail de copie ait été effectué par un scribe compétent.

74. La forme des caractères grecs correspond à ce que Kaczynski 1988, p. 27-32 décrit pour les manuscrits de Saint-Gall. On trouve également dans les manuscrits des *Institutiones grammaticales* le caractère «M occidental», de forme )-(, dont Berschin 1988, p. 87-88 a décrit le parcours complexe depuis un usage épigraphique oriental jusqu'à l'Europe en passant par l'Irlande du 7<sup>ème</sup> siècle.

75. Bischoff 1967 a fait une liste des rares manuscrits occidentaux non italiens qui utilisent la minuscule grecque. En ce qui concerne les manuscrits de Priscien, seul Paris BnF lat. 10290 présente un alphabet grec en minuscules, dans la marge du f. 6v, signalé par Bischoff 1967, n. .

- confusion entre Z et Ž, lettres proches ;
- C + O = ω, lorsque apparaissent des tendances cursives.

Un exemple spectaculaire de la division du K apparaît dans une citation du livre premier. Il est extrêmement probable que le manuscrit Vatican, BAV, Vat. Lat. 3313 conserve le texte authentique de Priscien dans la citation que le grammairien fait au premier livre d'un vers de Sappho<sup>76</sup>.

Σάπφω Ἄλλὰ τυῖδ' ἔλθ' αἴποτε κάτέρωτα

Ἄλλὰ τυῖδ' ἔλθ' αἴποτα κάτέρωτα : Sappho, *Ode* 1, v.5

ΠΟΤΕΚΑΤΕΡΩΤΑ Z : ΠΟΤΙCΑΤΕΡΩΤΑ BAPar<sup>7505</sup> ΠΟΘΙCΑΤΕΡΩΤΑ

C ΠΟΠCΑΤΕΡΩΤΑ Par<sup>7504</sup> ΠΟΤΙCΑΤΗΡΩΤΑ F ΠΟΤΥCΑΤΕΡΩΤΑ

R ΠΙΟΤΙCΑΤΕΡΩΤΑ EG ΠΙΟΥΙCΑΤΕΡΩΤΑ L ΠΩCΑΤΕΡΩΤΑ K

Le scénario le plus probable est le suivant. Dans un premier temps, Priscien a fait une citation banalisée du vers de Sappho, en remplaçant la forme dialectale de l'adverbe ποτα par l'équivalent usuel ποτε, banalisation qui peut remonter à la source où il a emprunté l'exemple. C'est cette citation, sous la forme que nous proposons pour l'édition, qui apparaît dans le manuscrit de Bénévent, Z. Dans un deuxième temps, le κ initial de κάτέρωτα a connu une division en | + C, ce qui a entraîné la chute du € devant une autre lettre ronde (sauf dans C, qui a au contraire conservé la lettre ronde et supprimé le T). Tel est l'état de la citation dans les meilleurs manuscrits carolingiens. La troisième étape n'est pas moins intéressante ; elle manifeste le grave problème des copies effectuées sans comprendre. Dans un milieu hellénophone, devant un accident de ce type, les copistes auraient tenté de rétablir le texte, et y seraient peut-être parvenus. En milieu latin, on voit que les erreurs mécaniques ne font que s'accumuler sur le vers : substitutions de Y à I, H à € , O à ω, Λ à A et inversion de lettres, qui ne correspondent jamais à une restitution du sens.

Ce type de mélectures d'onciale explique une série d'erreurs sur les titres d'ouvrages grecs qui a posé des problèmes à l'éditeur et constitue encore aujourd'hui un piège pour les traducteurs. La première occurrence se trouve au livre 17 ; le texte de l'édition, augmenté des signes diacritiques modernes, est le suivant :

Thucydides I <... idem in IIII> : τὴν δὲ ὑπὸ πάντων ὁμολογουμένην ἄριστον εἶναι εἰρήνην<sup>77</sup>.

76. *Grammatici Latini* 2, 28.16.

77. *Grammatici Latini* 3, 187.1-2. «Thucydide au livre premier [4.62] : "la paix, que tous considèrent comme

I Hertz : primo *codd.*

Il faut selon toute vraisemblance rétablir une numérotation grecque des livres : *Thucydides* <Δ> et supposer que dès l'archétype le Δ a été copié A, puis latinisé en *primo*<sup>78</sup>.

On peut observer le processus à l'œuvre dans les deux occurrences suivantes.

Homerus in Γ: Ζεῦ ἄνα, δὸς τίσασθαι ὃ με πρότερος κάκ' ἔοργε<sup>79</sup>.

Γ EM T FL | RST primo C om. ODN

Homerus ἐν Γ: αὐτῇ δ' αὖθ' Ἑλένην καλέουσ' ἕ· τὴν δ' ἐκίχανε / πύργῳ ἐφ'

ὑψηλῶ, περὶ δὲ Τρωαὶ ἄλις ἦσαν<sup>80</sup>

Γ FR inter E T T | CMO

Au cours de l'édition, Hertz a relevé la confusion et la signale dans l'apparat à partir de *Grammatici Latini* 3, 310.21, mais il ne signale pas les restitutions dans le texte ; elles concernent *Grammatici Latini* 3, 366.19 et 372.9 et les lettres en cause sont à nouveau A et Δ.

Toutefois, les facteurs de dégradation du texte ne se limitent pas au développement désordonné de fautes qui se produisent également dans les copies grecques de textes grecs. Beaucoup d'entre eux, au contraire, sont directement liés au caractère bilingue du texte. Certains sont bien connus ; il s'agit de déformations du grec dans la prononciation latine telles qu'en présentent les emprunts :

- indifférence de l'alphabet latin aux quantités, projetée sur le grec avec variation libre entre H et E, ω et O ;
- prononciation latine du Y, qui en fait l'équivalent de l aux yeux des copistes ;
- neutralisation du trait d'aspiration en latin, avec variation libre entre K et X, T et Θ.

Sur un plan purement graphique, il faut relever les confusions entre les quelques lettres grecques et latines de même dessin mais de prononciation différente :

- P et P ;

ce qu'il y a de meilleur"»

78. *Ars grammatica* 2010, p. 249, n. 320 n'a pas vu le problème paléographique et propose de faire remonter l'attribution erronée à Priscien ; rien ne s'y oppose puisque tous les manuscrits de l'édition, ainsi que *CEF* la présentent, mais elle a pu s'introduire plus tardivement.

79. *Grammatici Latini* 3, 190.7-8. «Homère en *gamma* [*Iliade* 3.351] : "seigneur Zeus, donne-moi de punir le premier qui m'a lésé"».

80. *Grammatici Latini* 3, 193.23-25. «Homère en *gamma* [*Iliade* 3.383-4] : "puis elle alla elle-même appeler Hélène ; elle la trouva en haut du rempart ; autour, se tenaient des Troyennes en foule"».



- C et c ;
- X et x.

Il y a peut-être un exemple de la dernière dans la première citation littéraire des *Institutiones grammaticales*.

Euripides in Phoenissis : Ἰσότητ' ἔταξεν κἀριθμὸν διώρισεν.

Ἰσότης ἔταξε κἀριθμὸν διώρισε Euripide, *Phéniciennes* 542.

Ἰσότητ'	ἔταξεν	Hertz	:	om.	ZL	ICOTN.TAT.ETAZEN
A	def.	B	ras.	Par <sup>7505</sup>	FPar <sup>7504</sup>	ICO.THTATETAZE C
ICΩTHtat.&ta.ξen	R	ICOTHAT.ETAZEN	E	OTE.TATNETA.ZEN	G	
ICOTHATA.TNETTA.ZEN	K					

Les éléments métriques du dossier sont importants car la démonstration de Priscien porte sur la quantité syllabique. Le vers d'Euripide présente le schéma suivant : uu- u- — u- u- — u- ux. L'éditeur a admis que la citation faite par le grammairien, avec les  $\nu$  ephelcystiques aux deux verbes, comportait une substitution régulière supplémentaire : uu- u- — — u- — u- ux.

Si la fin du vers ne présente pas de variante remarquable, le texte défini par Hertz pour le début reste éloigné de celui des manuscrits de Priscien. Ceux-ci commencent tous par une séquence dont le prototype semble être ICOTHTATETAZEN. L'hypothèse la plus évidente, pour l'instant, est celle d'une dittographie de -τητα, en supposant que le premier mot du vers était écrit sans élision, ce qui n'est pas impossible dans l'Antiquité. Mais cette hypothèse se heurte à un problème. La série d'exemples revient au livre 2, au moment où Priscien évoque les règles de scansion élémentaires<sup>81</sup>.

non solum ante l uel r, sed etiam ante m, ut supra docuimus, et n positae mutae faciunt communes. Εὐριπίδης in Phoenissis : ἰσότητ' ἔταξεν κἀριθμὸν διώρισεν. idem in eadem fabula : ἀπωλόμεσθα, δύο κακῶ σπεύδεις, τέκνον. Ovidius : piscosamque Gnidon grauidamque Amathunta metallis. praeterea m ante n posita fecerunt quidam communes, ut Callimachus in tertio αἰτίων : τῶς μὲν ὁ Μνησάρχειος ἔφη ζένος, ὧδε συναινῶ.

Les deux passages ne diffèrent que par des détails d'expression, mais ils sont suffisants pour assurer que les deux rédactions sont indépendantes. L'hypothèse d'une duplication accidentelle lors de la transmission de l'ouvrage est donc exclue. Or on retrouve dans cette seconde oc-

81. *Grammatici Latini* 2, 52.1-11.



currence la première leçon pour le début du texte, avec la dittographie présumée. Il serait bien surprenant qu’une telle erreur se produise deux fois dans le même vers cité à deux reprises. La correction la moins lourde consisterait à supposer plutôt une forme de parfait, τέταχεν, dans laquelle le χ aurait été interprété comme un X latin, puis recaractérisé comme lettre grecque en ξ.

Il reste néanmoins à démontrer la possibilité que Priscien ait cité le vers sous la forme ἰσότητα τέταχεν κἀριθμὸν διώρισεν. Sur le fond, le sens est le même que dans l’édition Hertz ; ce n’est pas celui d’Euripide, mais il est compréhensible. Métriquement, il présente un schéma uu- uuu — – u- — u- ux. Le deuxième pied est donc irrégulier, d’autant qu’il s’agit d’une tragédie, où l’on attend des pieds purs aux positions paires. Cela dit, Priscien est l’auteur d’un traité de métrique dramatique dont les doctrines ne sont pas très sévères. Voici ce qu’il dit en s’abritant derrière l’autorité du métricien du 2<sup>ème</sup> siècle Juba.

erit autem probabilis iambicus uersus et tragoediis aptus, si secundum et quartum pedem non alios feceris quam iambos aut eum qui appellatur tribrachys aut anapaestus, quoniam sunt pares <sup>82</sup>.

Cela ne concerne que les vers réguliers et, dans les conceptions de Priscien, s’applique aussi bien au grec qu’au latin. Le vers d’Euripide modifié selon l’hypothèse que je viens de défendre est donc, de son point de vue, tout à fait régulier. Le remplacement de χ par ξ y remonterait au modèle commun des branches carolingienne et insulaire. En l’absence de la citation dans les témoins de la troisième famille, il est impossible d’aller plus loin <sup>83</sup>.

Jusqu’ici, nous sommes restée dans le cadre de confusions assez bien définies et déjà repérées. On observe toutefois des erreurs de transcriptions du grec encore plus spécifiques au Moyen-Âge latin. Elles viennent à présent de la confusion entre capitale grecque et minuscule latine. Bien que le grec soit majoritairement écrit sur deux lignes, en effet, les lettres n’ont pas nécessairement un module plus grand que celui des caractères latins qui les entourent. Extérieurement, le grec tend, non pas à la minuscule grecque, que les Occidentaux ignoraient, mais à ressembler à la minuscule latine. Cette tendance est très nette dans le manuscrit irlandais

82. *De metris Terentii* 22.8-11 Pass. «Un vers iambique sera acceptable et adapté aux tragédies si, au second et au quatrième pieds, tu t’en tiens aux iambes, ou au tribraque, comme on dit, ou à l’anapeste puisqu’ils sont équivalents».

83. Les mots introducteurs sont conservés dans BAV, Vat. lat. 3313, ce qui garantit la présence des exemples dans toutes les branches de la tradition. Mais les citations elles-mêmes sont supprimées.

conservé à St Gall<sup>84</sup>. Elle apparaît également dans les témoins en minuscule caroline et semble dépendre plus du copiste ponctuel que de la tradition suivie. Le rapprochement va parfois jusqu'à la transcription du grec en minuscule latine. A cette tendance, on peut rattacher quelques confusions de lettres spécifiques et très repérables dans les manuscrits de la grammaire de Priscien.

- Confusions qui font intervenir le *a* ouvert :
  - entre  $\omega$  et *ai* ou *ia*, voire simplement *a* ;
  - entre  $\Upsilon$  et *a*.
- Confusion entre le *s* droit et  $\Gamma$ .

Un bel exemple des mésaventures du  $\omega$  se trouve parmi les citations «éoliennes» du livre premier<sup>85</sup>.

Νέστορα δὲ  $\omega$  παιδός

$\omega$  Bergk :  $\omega$  Z  $\omega$  | APar<sup>7505</sup> HEQr  $\Lambda$  | CGK  $L$   $\Phi$  F

Si l'on accepte la conjecture de Bergk, Z, le manuscrit de Bénévent, se distingue à nouveau par la conservation du bon texte. Ailleurs, trois solutions se sont imposées. Dans la plupart des manuscrits carolingiens, un jambage parasite est apparu, transformant  $\omega$  en  $\omega$ l. Indépendamment, semble-t-il, dans deux des manuscrits de tradition irlandaise, il s'est produit une confusion entre la première boucle du  $\omega$  et un *a* ouvert, qui explique la graphie  $\Lambda$ l. Certains copistes, enfin, devant cette énigme, n'ont conservé que la lettre discutée à ce point par Priscien, le digamma.

La confusion entre  $\Upsilon$  et *a* est plus difficile à visualiser, surtout si l'on raisonne à partir de transcription typographiques normalisées. Pour en comprendre le mécanisme, il est bon de se reporter au plus ancien manuscrit conservé des *Institutiones grammaticales*, Saint Gall 903, qui préserve peut-être une forme ancienne de  $\Upsilon$ , dont les deux branches supérieures sont courbées et tournées vers la droite<sup>86</sup>. On ne connaît pas d'apographe à ce manuscrit en particulier, mais

84. St Gall, SB 904, que l'on peut consulter en ligne à l'adresse suivante : <http://www.e-codices.unifr.ch/fr/list/csg/Shelfmark/20/0>. La citation de Sappho rappelée ci-dessus se trouve à <http://www.e-codices.unifr.ch/fr/csg/0904/14/medium>.

85. *GL* 2, 15.16.

86. Voir des exemples très clairs dans des citations littéraires p. 20, l. 2 et 8 : <http://www.e-codices.unifr.ch/fr/csg/0903/20/medium> et aussi p. 19, l. 17, où le texte a semblé si fautif qu'on l'a barré et retranscrit dans la marge sous une forme plus familière : <http://www.e-codices.unifr.ch/fr/csg/0903/19/medium>.

la forme de la lettre, si elle reflète un aspect ancien, pourrait bien rendre compte des confusions entre Y et A qu'on lit dans les manuscrits de Priscien. Ainsi, dans un vers de l'*Illiade* cité au livre 17<sup>87</sup> : οἱ δὲ δύο σκοπελοὶ ὁ μὲν οὐρανὸν εὐρὺν ἰκάνει, les manuscrits choisis par Hertz ont ΕΥΡΑΝ ou des déformations explicables à partir de cette forme, au lieu de ΕΥΡΥΝ, graphie attendue qui se trouve dans Z, C et *Par*<sup>7498</sup>, tous témoins négligés par l'éditeur. Un peu plus loin dans le même livre, l'erreur s'est introduite dans une citation d'*Hécube* : ἦχω νεκρῶν κευθμῶνα καὶ σκότου πύλας / λιπῶν ... Πολύδωρος. On a écrit ΠΑΛΛΑC puis ΠΑΛΛΑC au lieu de ΠΥΛΛΑC et la graphie s'est répandue auprès de copistes heureux de reconnaître dans un texte qui leur restait hermétique le personnage virgilien de Pallas<sup>88</sup>. Ici encore, la base manuscrite de Hertz se révèle trop étroite puisque dans C on lit ΤΥΛΛΑC et que la forme attendue, ΠΥΛΛΑC était sans doute lisible dans F avant correction.

Le passage de Γ à C par l'intermédiaire d'un s minuscule droit est encore plus inattendu, mais avéré. On l'observe très bien dans une citation de Platon, *Alcibiade I* : πρὸς πατρός τέ σοι φίλους καὶ συγγενεῖς πλείστους εἶναι καὶ ἀρίστους, οἳ, εἴ τι δέοι, ὑπηρετοῖεν ἄν σοι<sup>89</sup>. Comme on peut le lire dans l'apparat critique, plusieurs manuscrits ont transcrit συγγενεῖς par quelque chose qui se ramène à CY ssENECI. Il est plus original que C ait rétabli du grec et écrit CICCENECI.

Telles sont les confusions auxquelles on doit s'attendre lorsqu'on aborde dans les manuscrits médiévaux les citations grecques de Priscien.

### 2.3.2 Lacunes et traditions

Que nous apprend le grec sur la tradition des *Institutiones grammaticales*, et d'ailleurs peut-il nous apprendre quoi que ce soit ? Tel était le point de départ de notre recherche. Dans les pages qui précèdent, une tendance a paru se confirmer, l'isolement du témoin d'Italie du sud, là où les manuscrits copiés au nord des Alpes partagent une erreur. Il est malheureusement impossible de confirmer cette impression étant donné l'état lacunaire de la copie du grec dans le manuscrit Z. Des problèmes similaires, quoique moins aigus, se posent pour l'ensemble des manuscrits. Dès que les citations grecques se trouvent en forte concentration, les témoins se raréfient. Pour avoir des comparaisons cohérentes, il faut se limiter aux témoins complets, mais on court le risque

87. *Grammatici Latini* 3, 126.11.

88. Voir l'apparat à *Grammatici Latini* 3, 151.18.

89. *Grammatici Latini* 3, 264.21.

d'isoler *a priori* un groupe de manuscrits apparentés.

Malgré cela, nous avons voulu, à titre expérimental, confronter les lacunes du grec dans les plus anciens manuscrits complets des *Institutiones grammaticales*. La liste de manuscrits transmettant la fin des *Institutiones grammaticales* fournie par Jeudy 1984-85 constituait un bon point de départ. Si l'on excepte les manuscrits de l'édition, elle comporte : Cologne, DB 200 ; Londres, BL, Harley 2674 ; Munich, BSB, Clm 18375 ; Paris, BnF, lat. 7498 ; Paris, BnF, lat. 7501 (C) ; Paris, BnF, lat. 7502 (T) ; Paris, BnF, lat. 7503 (F) ; Paris, BnF, lat. 7504 ; Paris, BnF, lat. 10290 (E). Le manuscrit Cologne, Domsbibliothek 200 a une reproduction numérique consultable en ligne ; les deux derniers livres sont copiés par une main de la fin du 10<sup>ème</sup> ou du début du 11<sup>ème</sup> siècle. Les passages de grec y sont presque illisibles, parfois barrés et toujours abrégés. Munich, BSB, Clm 18375, comme dit plus haut, n'a conservé que les premiers et derniers mots des citations grecques du recueil d'atticismes qui clôt les *Institutiones grammaticales*. Deux manuscrits parisiens de cette liste ont supprimé le grec de manière trop systématique pour être utiles à notre enquête : Paris, BnF, lat. 7498 qui signale partout le grec par la lettre G, et 7504. Il reste le manuscrit Londres, British Library, Harley 2674 que nous n'avons pu collationner. Les principes sont les mêmes que plus haut : seules les omissions d'un ou plusieurs mots concernant une citation littéraire ont été prises en compte ; pour les lacunes générales, qui sont les mêmes que celles des manuscrits de l'édition, on peut se reporter à la liste donnée plus haut. Parmi les manuscrits de l'édition, O n'a pas été retenu, moins parce qu'il ne contient pas les 16 premiers livres que du fait de ses lacunes, qui reflètent plutôt un choix délibéré de suppression du grec que des accidents. En ce qui concerne R, nous avons distingué la partie finale du recueil d'atticismes, qui reflète le travail du principal glossateur et non le premier modèle du manuscrit.

Les lacunes partagées sans pour autant être générales paraissent très rares.

<i>GL</i> 2, 93.3-5 : <i>Odyssée</i> 163-5	εἶ - ἐσθητός τε <i>om. H</i>    Homerus - ἐσθητός τε <i>om. EGL</i>
<i>GL</i> 3, 19.1-2 : <i>Odyssée</i> 3.39	σμηδεῖ - <i>idem om. K</i>    μηδεῖ - <i>idem om. HE</i>    μηδεῖ - <i>idem OÛ om. GL</i>
<i>GL</i> 3, 297.3-4 : Xénophon, <i>Mémoires</i> 1.1.11	ἔξιν - καὶ τὴν <i>om. C</i>    γὰρ τὴν - καὶ τὴν <i>om. M</i>
<i>GL</i> 3, 304.20 : Xénophon, <i>Hiéron</i> 7.1	αὐτοῦ <i>om. RM</i>

GL 3, 322.20-23 : Aristophane, *Cavaliers* 287 | καταβοήσομαι σε - ἵππεῦσιν *om. V* || καὶ καταβο-  
| ἦσομαι - κατακεκράζομαι σε *om. C*

Les lacunes singulières sont en nombre comparable pour chaque manuscrit. Elles laissent voir l'étroitesse de la base manuscrite du texte pour les pages finales du recueil d'atticismes ; c'est pourquoi nous les présentons dans l'ordre du texte.

GL 2, 38.17 : Eschyle, <i>Niobé</i> frgt 277 Mette	ajouté au niveau de GL 2, 39.24	E
GL 2, 187.13-14 : <i>Odyssée</i> 1.33		F
GL 2, 302.5 : Sophocle, <i>Ajax</i> , 1		H
GL 3, 172.13-173.5 : Platon, Isée, Démosthène, Phrynicos		L
GL 3, 184.13-15 : Thucydide, 3.92	Thucydides - Λακεδαιμονίων	M
GL 3, 185.1-4 : Sophocle, <i>Antigone</i> 707-9	toute la citation	M
GL 3, 186.16-187.11 : divers auteurs	ἐκίνηθεν - σκῆπτρον ἔχων	L
GL 3, 189.16-190.3 : divers auteurs	ὁ δῆμος - Ἀλκιβιάδης	L
GL 3, 194.20-195.2 : divers auteurs	πανηγυρικῶ - χρόνῳ	L
GL 3, 195.6-10 : divers auteurs	Isocrates - τάριχος	L
GL 3, 242.6-7 : <i>Iliade</i> 1.135	γέρας - δῶσιν	L
GL 3, 253.18-254.1 : Platon, <i>Charmide</i> 155e	ἐπὶ τῷ - ἐπάδοι	M
GL 3, 254.2 : Platon, <i>Charmide</i> 155e	τῆς ἐπωδῆς οὐδέν	M
GL 3, 278.17 : Xénophon, <i>Mémoires</i> 1.2.4	γὰρ τήν	V
GL 3, 282.2-3 : Platon, <i>Apologie de So- crate</i> 31b	λογίᾳ - ἀπή	M
GL 3, 287.24 : Isocrate, <i>Eginétique</i> 23	ἀδελφὴν ἐκ μὲν	R
GL 3, 292.2-3 : Xénophon, <i>Agésilas</i> 7.5 et <i>Commandant de cavalerie</i> 1.19	τῶν πολεμίων - δαπανῶσα	C
GL 3, 294.2-3 : Hérodote 1.19	πέμφαντι - θεόν ἐ	M
GL 3, 296.20 : <i>Odyssée</i> 22.423	χεσθαι	C

GL 3, 312.2 : Sophocle, <i>Œdipe à Colone</i> 299	καί - ἐντρο	M
GL 3, 315.24 : Isocrate, <i>Sur la paix</i> 92	αὐτῶν	V
GL 3, 318.1-2 : Démosthène, <i>Sur la couronne</i> 35	οἷς μὲν - γεγενημένον	F
GL 3, 318.21-23 : Démosthène, <i>Olynthienne</i> 3.7	Φιλιππικῶν - οὗτοι	R
GL 3, 319.14-15 : Isocrate, <i>Panegyrique</i> 168	Isocrates - ἀγαθοῖς	R
GL 3, 321.13-14 : Hérodote, 1, 59.3	τούτου - καταφρονήσας	R
GL 3, 324.6-7 : Platon, <i>République</i> 3, 394c	δὲ] λεκτέον - εἶναι	M
GL 3, 331.6-7 : Thucydide 4, 124	Χαλκιδεῦσιν ] ὀλίγου - δεῖ καί	M
GL 3, 334.7-8 : Hypéride, frgt 68 Jensen/Kenyon	κῶ - ὀσημέραι	R
GL 3, 334.14-16 : Eupolis, frgt 7 K-A	nos longo tempore - τὸ σόν : similiter quoque et	M
GL 3, 336.19-22 : Platon	αἱ ἡσύχιοι - οὐδὲ ταύτη	C <sup>ac</sup>
GL 3, 344.11-14 : Aristophane, Platon	τες ἐνθάδε - παντὸς	
GL 3, 345.11-15 : Ménandre, Thucydide	κλήρω - λόγῳ	C <sup>ac</sup>
GL 3, 346.3-6 : Lycurgue frgt VI.5 Conomis	Lycurgus - ἀνθρώποις	F
GL 3, 350.17 : Platon, <i>République</i> , X 598a	πολιτείας - τὰ τῶν	V
GL 3, 354.9-10 : Ps. Isocrate, <i>A Démonicos</i> 20	νεῖν τούτους - ἔστι δὲ	F
GL 3, 362.1-2 : Platon, <i>Ménexène</i> 237e	μέγα - τῶ	M
GL 3, 363.1-2	Πλάτων - τὸν βίον	E
GL 3, 366.4 : Thucydide 1.23	σαί ποτε	M
GL 3, 367.10-11 : Platon, <i>Criton</i> 45d	Πλάτων - τύχῳσι, τοῦ	F
GL 3, 374.7-8 : Aristophane, frg 107 K-A	γοῖς εἶ - φαθι λέ	V

Toutes ces lacunes sont assez faibles dans la mesure où elles s'expliquent par des sauts «du même au même», à l'exception des lacunes massives, qui ne se superposent jamais exactement d'un manuscrit à l'autre. Du point de vue de la transmission du texte, on remarque deux accidents qui vont dans le sens d'une parenté entre les manuscrits de la famille irlandaise, augmentée de *H*. Toutefois, pour la fin de la grammaire, les points de comparaison manquent : *GHK* sont absents tandis que *L* est très lacunaire et *E* très complet. Il est donc impossible de décider si *L* a coupé une tradition irlandaise dont *E* représenterait la version complète ou si, à l'inverse, *E* a contaminé le texte déficient de cette branche avec celui de la tradition centrale<sup>90</sup>.

Les lacunes dans les citations grecques sont encore moins décisives en ce qui concerne la branche centrale de la tradition. Les lacunes partagées peuvent s'expliquer par des facteurs autres qu'un modèle commun : lassitude des copistes lorsqu'elles sont massives et concentrées à la fin du texte, coïncidences lorsqu'elles sont ponctuelles. Il reste donc une poignée de lacunes générales, que l'on ne peut malheureusement pas contrôler sur la branche bénéventaine de la tradition, et une série de lacunes singulières.

Dans de telles conditions, on ne peut pas exclure l'hypothèse que les manuscrits *CEFMV* constituent un groupe cohérent, copié sur un même modèle ou sur des modèles suffisamment contaminés pour brouiller les origines. La position des témoins *O* et *R* est plus complexe car leurs lacunes peuvent provenir d'une tradition mais le détail de leurs erreurs ne les distinguent pas. Un point nous semble établir à la fois la proximité des manuscrits qui conservent le grec de la fin de la grammaire entre eux et avec l'archétype de toute la tradition : la conservation de graphies de l'époque de Priscien.

### 2.3.3 Les graphies proto-byzantines

A travers les aberrations singulières des copies occidentales, il est encore possible de repérer dans le texte des *Institutiones grammaticales* des graphies qui trahissent un état proto-byzantin de la phonétique grecque et qui, par conséquent, remontent à une copie effectuée soit en Orient, soit en Italie par un locuteur du grec d'époque tardo-antique.

90. En l'état actuel des connaissances, la mauvaise qualité du grec dans les témoins directs de la tradition irlandaise fait pencher les probabilités en faveur de la seconde hypothèse. Il faut y ajouter la remarquable convergence de *E* avec les autres témoins du recueil final dans les erreurs communes de détail. Une recherche entreprise par Franck Cinato sur l'origine et le milieu de composition de ce manuscrit, Paris, BnF, lat. 10290 permettra peut-être de clarifier la question.

Aucun exemple d'altération du consonantisme n'est apparu clairement. Les graphies erronées d'origine probablement orientale s'expliquent en général par la réduction de trois diphthongues du grec ancien.

- ει > [i] : c'est la réduction la plus ancienne, déjà au centre des préoccupations des traités d'orthographe grecs antiques<sup>91</sup>. Elle domine parmi les confusions graphiques des *Institutiones grammaticales*. Toutefois son repérage n'est pas bien assuré ; la chute mécanique d'un ε est en effet toujours possible et pourrait contribuer à grossir la liste. A ma connaissance, il s'agit de l'unique confusion graphique notée par la bibliographie<sup>92</sup>.
- αι > [e].
- οι > [ü] : les confusions qui en résultent sont les mieux établies car elles ne peuvent venir que d'un milieu hellénophone.

### Confusion οι / υ

#### *Grammatici Latini* 3,

- 173.4 ; 305.2 : *Phroenicus*, transcription latine de φροινικος pour le nom du dramaturge Phrynios ;
- 187.6 : ξυμφῶναι, où le préfixe est conservé, mais le second υ est représenté par un digramme ;
- 285.18 : Κροῖσος écrit ΚΡΥCOC ;
- 310.9 : Poetina, transcription de ποιτινα alors qu'il s'agit probablement de la pièce Πυτινή ;
- 325.3.4 : λυμαίνεται, λυμαينوμένη, λυμαίνομαι écrits ΛΟΙ- ;
- 339.10/340.17 : πολὺ écrit -ΛΟΙ, sauf si l'on considère comme l'éditeur que Priscien a écrit πολλῶ δὲ μάλιστα, sur le modèle de *multo magis*, ce qui constituerait une interférence du latin ;
- 344.4 : σὺ écrit COI ;
- 350.12 : Πυθῶν écrit ΠΟΙ-.

91. Schneider 1999.

92. Müller 1911, p. 24-25.



**Confusion entre αι et ε**

*Grammatici Latini* 2, 278.1 : Ἐφαιστον écrit ΑΦΕC-.

*Grammatici Latini* 3,

- 185.4 : κενοί écrit ΚΑΙΝΟΙ ;
- 284.18 : ἀναίδην au lieu de ἀνέδην, sans doute rattaché via l'idée de licence à ἀναιδής (Hertz a conservé cette erreur car elle apparaît dans la tradition directe de Démosthène, pour les mêmes raisons) ;
- 285.7 : κεκλιμένοι écrit ΚΑΙΚΛΙ-, ce qui peut provenir d'une erreur purement optique menant à dupliquer la seconde syllabe ;
- ?320.4.6 : κατακροᾶσθαι à deux reprises alors que, dans la citation, κατακροᾶσθε serait plus métrique (mais l'infinifitif reste possible) ;
- 328.16 : ξαίνει écrit ΞΕΝΙ ;
- 340.1/341.6 : διελύεσθε écrit -CΘΑΙ ;
- 345.15 : Νισαίας écrit -CΕΑC ;
- 359.23 : Πανταίνετον écrit ΠΑΝΤΕΝΕΤΟΝ ;
- 362.9 : παύσαιο écrit -CΕΟ ;
- 364.24 : ἐταίρω écrit ΕΤΕΡΩΙ dans *V* et *M*, uniques témoins de l'édition pour cette citation, ainsi que dans tous les exemplaires que nous avons examinés ;
- 375.14 : ἐσθηῆτα écrit ΑΙC-.

**Confusion entre ει ι**

*Grammatici Latini* 2, 278.1 : φαῖσι écrit ΦΑΙCΕΙ

*Grammatici Latini* 3,

- 151.19 λιπών écrit ΛΕΙΠ-, exemple embarrassant car il peut s'agir d'une volonté délibérée d'employer le participe présent ;
- 172.3 : ἀφεικότα écrit ΑΦΙ- ;
- 186.21 : ἄπιστον écrit -ΠΕΙC- ;
- 279.12 : ἴστε écrit ΕΙCΤΕ ;
- 284.9 : ξυντυχία écrit -ΧΕΙ- ;
- 285.8 συμμαχία écrit -ΧΕΙ- ;
- 290.12 δεινότατα écrit ΔΙΝ- ;

- 292.1 ἀγγελίας écrit -ΕΙΛΑC ;
- 293.6 Δείναρχος écrit ΔΙ- ;
- 296.14 ἴστε écrit ΕΙC- ;
- 303.1 κατέκλινεν écrit -ΚΛΕΙ- ;
- 307.1 σιτοδείην écrit -ΔΙΗΝ, leçon que Hertz n’a pas osé attribuer à Priscien bien qu’elle soit attestée dans la tradition directe d’Hérodote ;
- 311.10 κήρυκι écrit -ΚΕΙ ;
- 312.25 ἀνάστηθι écrit -ΕΙ ;
- 314.22 παιδείας écrit -ΔΙΑC ;
- 315.3 ἐπεξιέναι écrit -ΕΙΕΝΑΙ ;
- 315.23 ἰδεῖν écrit ΕΙΔ- ;
- 321.11 δεῖνα, δεῖνι, κλεῖς écrits ΔΙΝ- et ΚΛΙC ;
- 325.9 οἰκίας écrit -ΕΙΛΑC ;
- 327.1 παιδείας écrit -ΔΙΑC ;
- 328.16 ξάνει écrit ΞΕΝΙ ;
- 333.19 ἰδέαν écrit ΕΗΙΔ- ;
- 339.14/341.4 δουλείας écrit -ΛΙΑC ;
- 340.2/341.7 ἀπολείποντες alors qu’Isocrate a l’aoriste (Hertz a supposé que Priscien avait préféré un présent) ;
- 342.1 ὀφείλει (2 fois), δεῖνα écrits ΟΦΙΛΕΙ et ΔΙΝΑ ;
- 345.16 πειρᾶσαι écrit ΠΙΡ-, alors que le lemme, deux lignes plus haut, conserve la diph-tongue ;
- 346.14 Δείναρχος écrit ΔΙΝ- ;
- 350.12 Ἴσθμοῖ écrit ΕΙC- ;
- 350.17 πολιτείας écrit -ΤΙΑC ;
- 356.8 πολιτείας écrit -ΤΙΑC ;
- 358.18 παιδείας écrit -ΔΙΑC ;
- 360.17 συνήμι écrit CΥΝΕΙΗΜΙ ;
- 361.3 οἰκειοτάτων écrit ΟΙΚΙ- ;
- 366.3 προοιμίῳ écrit -ΜΕΙ- ;
- 367.1.6 δανειζόμενοι écrit ΔΑΝΙ- et παιδεία écrit -ΔΙΑ ;
- 368.13 δεῖνα écrit ΔΙΝΑ ;

- 376.4 οὐλί écrit -XCI.

### Confusion entre ει et η

*Grammatici Latini 3,*

- 185.2 : εὔ *Hertz* (ἤ *Soph. CI codd. Pr.*) et δοχῆ *Hertz* (δοχεῖ *Soph. ΔΟΚΗΕ codd. Pr.*), erreurs confondantes qui portent sur une conjonction et une désinence ;
- 195.8-9 συνδιατρίψεις et διοικήσεις écrits -ΨHC et -CHEC ;
- 319.18.19 κατῆρχε écrit -EIP- ;
- 356.8 ἥρξατο écrit EIP-.

### Confusion η / ι

*Grammatici Latini 3,*

- ?187.4 ξυνήει quoique la chute d'un H après N soit tout aussi plausible ;
- 189.16 Κτησιφῶντος écrit KTI- ;
- 239.19 νηυσὶν écrit -CHEN ;
- 252.21 εὐχῆῖ écrit -XI ;
- 293.12.14 ἐγχειρητικώτερος écrit -XEIPI- ;
- 323.5 ὁσημέραι écrit OCI- ;
- 325.9 ἥδιον écrit IΔION ;
- 342.18.19 πανταχῆῖ écrit -XI.

### Confusion ει / ε

*Grammatici Latini 2, 16.20* : λίγεια écrit dans tous les témoins consultés -AIA ; *Grammatici Latini 3, 336.20* ταχειῶν écrit sans [i].

Il est remarquable que, malgré la confusion que tendent à installer les copistes occidentaux dans le grec de Priscien, on puisse encore repérer des erreurs grecques, cohérentes.

Il est toutefois vraisemblable que tous les témoins pris en compte ici dépendent d'une même translittération de la grammaire en écriture latine médiévale. Pour le prouver, il serait bon de disposer d'une série de confusions intervenues entre lettres onciales et minuscule latine. Nous ne pouvons pour l'instant en proposer plus de deux, entre ω et A ; il s'agit donc d'un simple

indice<sup>93</sup>.

Ἄλκαῖος Ἐνδυμίω· «ὅτι ἡ σχεδόν τι μῆνας ἐγγύς τρεῖς ὅλους / φρουρῶ τὸν Ἐνδυμίωνα».

φρουρῶ *Hertz* : ΦΡΟΥΡΑ VRMOE ΦΡΟΙΡΑ F ΟΡΟΥΡΑ C Ἄντιφῶν Σαμοθρακιῶ· «καίτοι οὐκ ἂν τῆς μὲν τῶν ἄλλων πολιτῶν ταλαιπωρίας προ- ὑσκέψαντο, τῆς δὲ σφετέρας αὐτῶν σωτηρίας οὐκ ἐνεθυμήθησαν».

σωτηρίας *Hertz* : ΑΤΗΡΙΑC VRMF ΑΤΕΡΙΑC E ΑΤΕΡΙΑC C *def. O*

## conclusion du chapitre

Seule une édition moderne pourra résoudre vraiment les problèmes que pose la tradition des *Institutiones grammaticales* en général, et celle de ses citations grecques en particulier. La présente étude ne visait qu'à mettre en évidence les limites du texte édité et les précautions à prendre dans sa manipulation.

Un premier problème ressort, qui n'est pas propre au traitement de la langue grecque : celui des limites du texte de Priscien. Nous avons en effet relevé dans un manuscrit de Priscien qu'ignorait le dernier éditeur une citation d'Hérodien, l'un des modèles grecs du grammairien latin, rapportée à un développement précis des *Institutiones grammaticales*. De façon tout aussi unique, le manuscrit *B* présente une citation homérique que l'éditeur a relevée mais n'a pas osé inclure dans le texte principal. C'est un cas de figure qui se rapproche de celui que De Nonno relève pour une citation de Cicéron survivant dans quelques rares manuscrits<sup>94</sup>. Enfin, sans qu'aucune citation soit en jeu, la présence de grec à titre d'éclaircissement invite à revoir nombre d'athétèses de Hertz, en premier lieu le troisième «ajout» de la branche irlandaise. A cet égard, deux positions ont été exprimées, celle de Cinato 2010 qui limite le texte authentique au contenu des livres, entre les incipits et les explicits, dans les limites adoptées par Martin Hertz, et celle de De Nonno 1977, qui voyait dans les *Institutiones grammaticales* un œuvre «ouverte», copiée directement sur codex et par conséquent susceptible d'accueillir des notes et ajouts d'auteur.

93. *Grammatici Latini* 3, 292.4-7 et 355.9-12. L'apparat est limité au problème discuté ; l'établissement du texte de ces fragments pose bien d'autres problèmes.

94. De Nonno 2009, p. 274-5.

En ce qui concerne le classement des manuscrits, l'examen des exemples grecs ne clarifie pas les choses. Aucune des sources d'erreurs que nous avons relevées ne suffit à confirmer les distinctions déjà admises entre branches de la tradition. On peut à la rigueur deviner que la tradition bénéventaine conserve un bon texte, distinct des deux autres branches, dans les rares passages où le grec n'est pas délibérément négligé. Dans la branche irlandaise, si une lacune partagée rappelle de loin la proximité des manuscrits, le contraste est frappant entre *E*, l'un des manuscrits des *Institutiones grammaticales* qui transmet le texte le plus complet et correct, et les autres témoins, dont le grec est largement corrompu et lacunaire ; comme d'autre part *E* présente une étroite parenté avec les manuscrits les plus complets de la tradition centrale, on peut se demander si la contamination n'a pas eu lieu très tôt dans l'époque carolingienne.

L'idée d'utiliser le grec comme outil de classement des manuscrits au motif que les erreurs mécaniques portant sur un texte que les copistes ne comprennent pas se propagent sans encombre s'est avérée illusoire. L'incompréhension en effet favorise non seulement les aberrations mais aussi et plus encore le découragement des copistes, qui prive l'étude de séries cohérentes de comparaisons, et surtout l'ambiguïté. Quand les scribes acceptent n'importe quelle suite de lettres, même parfaitement imprononçable, et qu'ils les distinguent mal, le texte devient indéchiffrable. Ce stade est rapidement atteint dans les manuscrits des *Institutiones grammaticales*.

Reste l'établissement du texte des citations telles que Priscien les a introduites dans sa grammaire et que les manuscrits de l'ouvrage les laissent percevoir. Pour la grande majorité d'entre elles, le contrôle sur les manuscrits négligés par Martin Hertz confirme les leçons que l'éditeur a notées dans son apparat critique. Sur cette base, il est possible de rouvrir la discussion sur la forme de certains exemples et d'aller plus loin que Hertz dans la fidélité au texte transmis ; mais les éléments du dossier sont largement ceux que l'édition des *Grammatici Latini* avait fournis.

# Plan

Bien que la longue mise au point qui précède ait paru utile à une juste appréciation du texte qui constitue l'objet de notre étude, le travail que nous présentons vise avant tout la compréhension d'une doctrine comparatiste antique, gréco-latine.

En retenant comme texte d'étude la grande grammaire de Priscien, nous faisons le choix d'un auteur qui, loin d'être un simple compilateur comme la plupart des grammairiens latins, revendique une synthèse originale de diverses sources dont il a lui-même évalué la justesse. Il est donc légitime de chercher chez cet auteur une pratique cohérente du recours au grec, ancrée dans une vision constante des rapports entre les deux langues. C'est une telle vision que nous chercherons à dégager à travers les citations littéraires grecques qui apparaissent dans la grammaire. Le choix des citations littéraires comme pivot pour l'approche du comparatisme de Priscien tient à des caractères fondamentaux de la grammaire antique. Celle-ci, en premier lieu, est étroitement liée aux études littéraires et décrit toujours, de ce fait, la langue du canon littéraire, dans le monde latin aussi bien que dans le monde grec. La première partie de notre étude montre que le grec, lorsqu'il apparaît comme objet d'observation grammaticale et par conséquent susceptible de servir dans une réflexion comparatiste, est bien une langue littéraire étayée par la référence aux auteurs. S'il se trouve dans les *Institutiones grammaticales* une réelle comparaison entre grec et latin, le corpus des auteurs cités doit définir ce que l'on compare du côté grec. Nous verrons que le grec de Priscien, tel qu'il apparaît dans les citations, n'est pas univoque et que les variations dans la langue grecque de référence recourent les ruptures thématiques, doctrinales et fonctionnelles de la comparaison. En second lieu, dans une culture où la langue littéraire est simultanément le modèle proposé à l'imitation et l'unique objet d'une analyse grammaticale soutenue, les théories s'organisent autour d'exemples d'auteurs. Les héritages, les continuités et les ruptures dans la tradition savante apparaissent à travers le choix des auteurs et des passages cités. Les exemples littéraires grecs permettent alors également de suivre dans la grammaire les

détails des modèles suivis et des adaptations élaborées par le grammairien en matière de comparaison. On distingue ainsi à travers les citations grecques ce qui appartient à la grammaire grecque, ce qui relève des différents courants pratiqués à Rome de comparaison entre les deux langues et, finalement, l'apport de Priscien qui parachève la synthèse annoncée. Les citations grecques serviront donc de point d'ancrage à une étude qui espère contribuer à la connaissance du comparatisme gréco-latin dans la grammaire tardo-antique. L'objectif plus large ne consiste pas tant à réhabiliter le jugement des grammairiens anciens, ce qui a largement été accompli dans les dernières décennies, qu'à préciser ce qu'apportent les exemples à l'élaboration de cette «grammaire comparée» antique.

Il a semblé préférable de ne pas réduire immédiatement le champ d'observation, et de tirer parti des possibilités de comparaison exposées dans le premier chapitre introductif. L'unique aspect du recours au grec que nous avons totalement écarté est celui de la terminologie grammaticale, qui relève moins de l'étude du grec chez Priscien que de celle de son abandon. Une typologie des formes restantes de recours au grec dans les *Institutiones grammaticales* constitue la première partie. Elle vise à établir, sur des critères croisés, les particularités des citations littéraires et leur originalité tant dans l'ouvrage étudié que dans l'œuvre grammaticale de Priscien et, finalement, la grammaire latine tardo-antique qui nous est parvenue.

Les citations d'auteurs forment par conséquent l'objet d'étude de la deuxième partie. Celle-ci rouvrira le dossier des sources grecques de Priscien en s'efforçant d'éviter de refaire ce qu'avait bien fait la philologie allemande il y a un siècle. On cherchera plutôt à lire Priscien comme un grammairien byzantin, puisant aux mêmes sources que ces derniers et d'insérant comme eux dans les débats hérités de la tradition grammaticale grecque hellénistique et romaine. La limitation de l'enquête aux citations littéraires et la conservation d'une partie des modèles de Priscien devrait permettre d'examiner sous plusieurs aspects la question du rapport entre adoption des doctrines et adoption des exemples.

Après avoir ainsi fait la part de ce que Priscien doit aux grammairiens grecs dans la deuxième partie, et de ce qu'il reprend dans les usages comparatistes des grammairiens latins, dans la première partie, il sera plus aisé d'aborder le problème du comparatisme propre à Priscien ou, si l'on préfère, de son originalité dans le recours au grec. Elargissant à nouveau le champ d'observation, nous consacrerons un chapitre à l'unique théorisation du rapport entre grec et latin dans les ouvrages de Priscien, qui n'appartient pas aux *Institutiones grammaticales* mais nous semble donner une clef pour la lecture de plusieurs chapitres originaux (du moins

en l'état actuel de nos sources) de la syntaxe. L'abondance des exemples littéraires grecs, qui va croissant dans ces deux derniers livres, sera finalement l'occasion d'une interrogation sur la place de l'exemple dans l'élaboration de la théorie qu'il illustre.





## **Deuxième partie**

### **Une typologie du recours au grec**



# Introduction

La typologie qui fait l'objet de cette première partie vise tout d'abord à fournir une vue d'ensemble du recours au grec dans la grammaire de Priscien. La variété des usages du grec dans l'ouvrage apparaît à travers le classement proposé. Celui-ci repose, en première approche, sur le critère très extérieur du point de rapprochement entre grec et latin. Les exemples grecs se regroupent autour de trois principes :

- le premier, phonétique, qui conduit à rapprocher les formes latines de formes grecques par le biais d'étymologies ;
- le deuxième, sémantique, qui regroupe les nombreuses traductions d'exemples latins en grec ;
- le troisième, doctrinal, qui recouvre l'insertion dans l'ouvrage d'exemples appartenant à la grammaire élémentaire du grec.

Ces trois principes de rapprochement entre les deux langues sont à l'origine de la division de cette partie en trois chapitres, organisés selon des plans similaires. Pour chacun de ces types de recours au grec, en effet, il a fallu, après avoir effectué le relevé des passages pertinents de la grammaire de Priscien, en fournir un exposé raisonné qui mette en évidence leurs caractères saillants. Dans chaque chapitre, nous avons fait suivre cet exposé d'une comparaison avec les grammaires latines d'origine orientale présentées dans l'introduction. On peut ainsi observer les points de contact entre Priscien et les grammairiens latins qui l'ont précédé, ainsi que les pratiques par lesquelles il se distingue. A partir des éléments ainsi définis, nous avons tenté d'évaluer l'interaction avec le public que suggère chaque type de rapprochement. Ces deux questions de la place des *Institutiones grammaticales* dans une tradition grammaticale latine du recours au grec et de la visée du public constituent le fil directeur de cette partie.

Le chapitre 3, premier de cette partie, étudie le recours aux formes grecques pour rendre compte des formes latines, autrement dit l'étymologie de Priscien. Dans la rédaction de ce cha-

pitre, quatre ouvrages, outre ceux que nous citons ponctuellement, ont joué le rôle d'instruments de travail, consultés pour chacun des termes relevés : les deux dictionnaires étymologiques, en particulier celui de Chantraine dont la nouvelle édition a fourni une aide précieuse à l'estimation des étymologies de Priscien ; l'ouvrage de Frédérique Biville sur les emprunts du latin au grec ; et le répertoire d'étymologies latines antiques de Maltby. La notion d'étymologie, appliquée à l'Antiquité classique, a mauvaise presse, surtout lorsqu'elle fait intervenir le grec en amont du latin. Elle évoque les jeux de mots du *Cratyle*, à Rome, ceux de Virgile, et les analyses ésotériques de Varron. A cet égard, Priscien est raisonnable jusqu'à l'ennui. S'il reprend à son compte des étymologies classiques erronées, ces dernières ont généralement pour elles la vraisemblance phonétique. La majeure partie de ses étymologies par le grec concerne des emprunts indéniables, le plus souvent des noms propres mythiques, historiques ou dramatiques. De telles étymologies, liées à l'unité de la culture gréco-latine, se retrouvent dans toutes les grammaires qui prennent pour objet la langue littéraire latine, indépendamment de l'aire géographique de leur rédaction et de la langue première du public visé.

Les traductions du latin vers le grec font l'objet du chapitre 4. Il s'agit de la forme de recours au grec la plus délicate à manier car elle recouvre une multiplicité de pratiques. Une bonne partie de ces traductions, d'ampleur limitée, rappellent ce qu'on observe dans les ouvrages lexicographiques. Cela nous a conduit à confronter les occurrences relevées chez Priscien avec les glossaires bilingues rassemblés dans le *Corpus glossariorum Latinorum* de Goetz. Les parallèles se sont avérés imparfaits ou, lorsqu'ils existaient, on jeté un doute sur le sens dans lequel a joué l'influence. Une seconde piste de recherche, inattendue, s'est révélée plus fructueuse. Elle est passée par la recherche des traductions de Priscien dans le corpus en ligne de l'Université d'Irvine et dans les dictionnaires de grec moderne, à commencer par celui de Dmitriako. Il en est ressorti que Priscien employait à l'occasion comme traductions du latin des termes attestés en grec à partir de l'époque impériale tardive. En cela les traductions s'éloignent des autres types d'exemples, d'un classicisme strict, mais se rapprochent du métalangage grammatical latin. En ce qui concerne les traductions de plus grande ampleur, phrases ou syntagmes, c'est leur caractère de calque du latin qui peut alerter sur leur fonction. Elles visent, plus qu'à transmettre un sens, à faire ressortir les structures grammaticales de la langue étudiée. Les traductions grecques d'exemples latins retrouvent donc malgré tout une unité : elles sont le reflet le plus probable d'un échange avec le public.

Le chapitre 5 aborde une forme plus technique de recours au grec, la reprise d'exemples scolaires. Il s'agit des exemples tirés de la grammaire et de la morphologie d'usage courant dans le monde grec du début du 6<sup>ème</sup> siècle. Ce chapitre doit beaucoup, non seulement aux éditions de référence des *Grammatici Graeci*, mais surtout à la traduction annotée de la *Technè* élaborée par Jean Lallot. Cette approche partait de l'idée que le souci du public pouvait se traduire par l'utilisation de références grammaticales qui lui soient familières. Elle se heurte à une difficulté : nombre des exemples morphologiques de la grammaire latine élémentaire sont des emprunts, déjà communs avec ceux de la *Technè*. Ailleurs, lorsque des recoupements apparaissent, Priscien semble plus proche des versions commentées des manuels grecs que de leurs formes nues. Ce chapitre invite donc à poursuivre l'enquête par une étude des sources, en passant du savoir grammatical diffus à la confrontation avec les ouvrages signés.

Nous avons confirmé cette typologie d'une comparaison interne à l'œuvre grammaticale de Priscien. Une hiérarchie des ambitions s'y dessine nettement, qui place les ouvrages scolaires à des niveaux différents et leur opposent les traités dédiés à Symmaque. Sa grammaire exhaustive y est apparue, ainsi qu'on pouvait le prévoir, comme le couronnement de ce corpus, l'ouvrage où se développent tous les modes de recours au grec employés dans les traités plus réduits.



# Chapitre 3

## L'identité de formes

Les exemples grecs dans les *Institutiones grammaticales* sont en premier lieu des mots isolés. Des formes grecques sont données en exemple pour éclairer les formes latines et les justifier. C'est alors l'identité des formes qui amène le rapprochement entre les termes des deux langues.

On examinera d'abord les rapprochements effectués par Priscien d'un point de vue moderne. Dans la présentation des *Institutiones grammaticales*, les formes latines sont toujours rapportées aux formes grecques et la dérivation est directe d'une langue à l'autre. Cela revient à mettre sur le même plan ce que la linguistique moderne range dans des catégories distinctes, essentiellement emprunt ou origine commune.

On verra ensuite la fonction qu'occupent ces rapprochements dans l'exposé grammatical. Cela implique de considérer avant tout leur répartition selon les livres des *Institutiones grammaticales*. On peut en déduire une visée théorique, assez évanescence, et une utilité pratique, pour l'explication des textes classiques. Ce dernier point rattache les *Institutiones grammaticales* à la tradition scolaire de la grammaire latine dans son ensemble. Si le contexte grec de rédaction des *Institutiones grammaticales* se manifeste, c'est par l'ampleur de la connaissance du grec que suppose le texte plus que par la nécessité d'explication du latin.

### 3.1 Étymologie antique et étymologie moderne

Dans la perception des rapports entre latin et grec, le développement de la grammaire comparée et du cadre d'analyse indo-européaniste a marqué une rupture. Comme tous les auteurs antérieurs à ce tournant, Priscien considère les identités formelles entre latin et grec comme



des manifestations d'une dépendance du latin à l'égard du grec. D'un point de vue moderne, les mots latins auxquels Priscien assigne une origine grecque se répartissent en plusieurs catégories.

### 3.1.1 Les emprunts proprement dits

En premier lieu viennent les emprunts indéniables du latin au grec. Il s'agit essentiellement de noms propres issus des traditions littéraire et légendaire grecques. Ainsi sont discutés, sous leurs formes grecques et latines, les noms d'Ajax, Ulysse, Laocoon, etc. Le répertoire comique ne fournit pas moins d'exemples, dont certains ne sont attestés que par les *Institutiones grammaticales*. C'est le cas, par exemple, de *Chrysium* et *Sophronium* dans les séries de noms de courtisanes :

inueniuntur tamen apud comicos feminarum quoque propria, quae in hanc terminationem diminutionis siue adulationis amatoriae causa proferuntur, ut *Glycerium*, *Philotium*, *Dorcium*, *Sophronium*, *Abrotonum*, quae quamuis articulos habeant femininos, declinationem tamen et formam tam apud Latinos quam apud Graecos seruant neutrorum<sup>1</sup>.

et, d'un point de vue inverse :

inueniuntur tamen apud comicos multa huiuscemodi neutrorum formam habentia mulierum nomina, quibus articulos feminini generis necessario significationis gratia praeponere solent, ut ἡ Δόρκιον haec *Dorcium*, ἡ Γλυκέριον haec *Glycerium*, ἡ Χρύσιον haec *Chrysium*, ἡ Ἀβρότονον haec *Abrotonum*, ἡ Λεόντιον haec *Leontium*. hoc autem solet fieri adulationis causa siue diminutionis aetatis<sup>2</sup>.

Tous ces noms propres, mythologiques, épiques, tragiques ou comiques, forment des séries partiellement intégrées à la morphologie nominale du latin, et qui par conséquent entraînent,

1. *Grammatici Latini* 2, 148.13-18. «On rencontre chez les auteurs comiques des noms propres de femmes qui présentent cette terminaison, marque de simplicité ou de passion amoureuse, comme *Glycerium*, *Philotium*, *Dorcium*, *Sophronium*, *Abrotonum* qui, bien qu'ils prennent l'article au féminin, suivent, en latin comme en grec, la formation et la flexion de neutres.»

2. *Grammatici Latini* 2, 215.18-216.2. «On rencontre chez les auteurs comiques de nombreux noms de femmes qui présentent la formation de neutres, que l'on accompagne d'articles au féminin pour des motifs sémantiques, comme ἡ Δόρκιον, ἡ Γλυκέριον, ἡ Χρύσιον, ἡ Ἀβρότονον, ἡ Λεόντιον. Cette pratique s'explique par la passion ou la jeunesse.» Le grammairien byzantin Choïroboscus présente une notice très similaire, évidemment limitée au grec : *Grammatici Graeci* 4/1, 316.13-19.

dans les premiers livres des *Institutiones grammaticales*, diverses questions techniques.

Il faut y ajouter des noms communs et, beaucoup plus rarement, quelques verbes. Le vocabulaire littéraire semi-technique passé dans l'usage courant y tient une bonne place : *spondeus* à plusieurs reprises, *poeta poema comoedia tragoedia* en série<sup>3</sup>.

### 3.1.2 Les mots d'origine commune

A côté de ces emprunts indiscutables liés dans l'ensemble à l'influence culturelle et littéraire de la Grèce sur Rome, les *Institutiones grammaticales* rapprochent, selon le même principe de dépendance du latin envers le grec, des termes apparentés. Ce groupe comprend un bon nombre de mots grecs et latins d'origine commune, hérités du fonds indo-européen. Tel est le cas des noms de la pluie et de la coupe<sup>4</sup>.

On y retrouve certaines séries de formes qui, après avoir marqué la grammaire antique par leur ressemblance, ont fourni ses premiers exemples à l'étymologie moderne. Apparaissent ainsi :

- Des chiffres, pour illustrer la relation entre la sifflante et l'aspiration : *semis sex septem* et ἥμισυ, ἕξ, ἑπτὰ<sup>5</sup>.
- Les pronoms personnels. Priscien limite ses observations aux formes de deuxième et troisième personnes du singulier<sup>6</sup>. On peut mentionner aussi le rapprochement entre *ambo* et ἄμφω<sup>7</sup>.
- La préposition *ex*<sup>8</sup>.
- Les noms de la divinité, *deus* et θεός<sup>9</sup>.
- Des paires de substantifs de formation identique : *sal* et ἅλας, *nox* et νύξ, *nauis* et ναῦς, *fur* et φώρα, *fama* sans son pendant grec, *fuga* et φυγή<sup>10</sup>, *genu* et γόνυ, *pes* et πός, des noms

3. *Grammatici Latini* 2, 40.2-4

4. *Grammatici Latini* 2, 150.19 : *hic imber, quod uidetur a Graeco esse ὄμβρος* et *Grammatici Latini* 2, 167.1 : *calix ἀπὸ τοῦ κύλιξ*.

5. *Grammatici Latini* 2, 32.19-33.1 (repris à peu près en 192.26) ; 455.6 ; 3, 16.20.

6. *Grammatici Latini* 2, 24.10 pour la deuxième personne. *Grammatici Latini* 2, 32.19-33.1 ; 3, 16.15-22 ; 18.17-18 pour la troisième. *Grammatici Latini* 3, 3.4 et surtout 18.12-16 pour les parallèles à trois termes entre les séries.

7. *Grammatici Latini* 2, 20.18.

8. *Grammatici Latini* 3, 29.27.

9. *Grammatici Latini* 2, 21.1.

10. Sur ces deux derniers mots, la doctrine de Priscien semble flottante : ils sont présentés comme des emprunts

d'animaux *bos* et βῶς ou βῶς, *ouis* et ὄεις, *ouum* et ὠφόν, *sus* et σῦς, *mus* et μῦς.

– Une série de verbes particulièrement fréquents et irréguliers : *sum, do, uolo, fero, edo*<sup>11</sup>.

Outre la proximité phonétique, il semble que la stricte synonymie détermine les rapprochements effectués par Priscien. On voit les deux critères à l'œuvre dans l'explication erronée du latin *affatim* par le grec ἀφάτως<sup>12</sup>. Comme l'a bien montré M. Keller, Priscien, qui a connaissance d'une étymologie traditionnelle par le latin, préfère expliquer *affatim* par un mot grec qui lui permet à la fois de rendre compte du sens, identique, et de la quantité, brève du [a]<sup>13</sup>.

Par conséquent, les *Institutiones grammaticales* s'aventurent rarement au delà de la confrontation de deux formes de même catégorie morpho-syntaxique. Ainsi la remarque *odor* ἀπὸ τοῦ ὄζειν<sup>14</sup> qui, d'un point de vue moderne, a sa place parmi les exemples ci-dessus, est d'un type relativement rare. On ne peut guère retrouver cette présentation d'un mot latin comme dérivé d'un mot grec d'une classe voisine que dans quelques exemples, dont le plus proche se trouve au livre 15 : *ocior quoque ocissimus et ocius ocissime ; a Graeco est ὠκύς, ideo habuit comparisonem*<sup>15</sup>. Cette fois, le changement de langue se produit au second terme d'une série de formes de gradation, entre positif et comparatif.

### 3.1.3 Les rapprochements forcés

Deux étymologies répondant au double critère du sens et de la forme s'expliquent bien par la prononciation du grec à l'ère chrétienne. La première, que Priscien a trouvée dans ses sources mais qu'il ne reprend pas à son compte, est *uox* ... ἀπὸ τοῦ βοῶ<sup>16</sup>. En l'absence d'attestation parallèle, on ignore la date du rapprochement, mais pour qu'il soit convaincant, il doit dater d'une époque postérieure au relâchement de l'occlusion du β dans la koinè. Il en va de même dans l'explication de *uolo* par le verbe grec de même sens : βούλομαι *quoque forte breuitatis*

en *Grammatici Latini* 2, 11.19-21, *fuga* à nouveau en *Grammatici Latini* 2, 36.17-19, *fugio* en *Grammatici Latini* 2, 39.17 ; mais *fama* et *fuga* sont des mots latins en *Grammatici Latini* 2, 19.8-10, et *fama* seul en *Grammatici Latini* 2, 11.9-10.

11. *Grammatici Latini* 2, 454.28-455.8.

12. *Grammatici Latini* 3, 75.7-8.

13. Keller 2008 p. 385-386.

14. *Grammatici Latini* 2, 36.21.

15. *Grammatici Latini* 3, 80.11-12.

16. *Grammatici Latini* 2, 6.5.

*causa uolo fecerunt diphthongo mutata, ut βοῦς bos.*<sup>17</sup>. Priscien souligne bien que dans la première syllabe l'emprunt n'a altéré que la diphtongue et non la consonne initiale.

Un second terme du métalangage grammatical fait l'objet dans les *Institutiones grammaticales* d'une explication par le grec, *nomen*.

dicitur autem nomen uel a Graeco, quod est νόμα et adiecta ο ὄνομα, dictum a tribuendo, quod νέμειν dicunt, uel, ut alii, nomen quasi notamen, quod hoc notamus uniuscuiusque substantiae qualitatem<sup>18</sup>.

Sur le fond, il ne s'agit que du très ancien rapprochement entre ὄνομα et la famille de νέμω, auquel Priscien ajoute le latin<sup>19</sup>. Paradoxalement, c'est sans doute parce que *nomen* n'est pas une transcription littérale ni un calque du grec que Priscien juge nécessaire de préciser son étymologie<sup>20</sup>. Quant à la forme nominale νόμα, variante dialectale de νομή, elle est manifestement exhumée pour parfaire la correspondance acoustique entre ὄνομα et un dérivé incontestable de νέμω.

Indépendamment de ces erreurs dues à la convergence de certains phonèmes grecs et latins, ce sont plutôt les entorses au double principe d'identité phonique et sémantique qui fournissent les quelques traces d'étymologies par le grec vraiment choquantes des *Institutiones grammaticales*. De la même manière qu'il tirait *odor* de ὄζειν, Priscien affirme que *frux... ἀπὸ τοῦ φρύγω Graeco uerbo nascitur*<sup>21</sup>. Le critère phonétique est respecté mais le rapprochement de sens, sans être invraisemblable, ne s'impose pas. La situation est inverse pour *exilis etiam a Graeco ἐξίτηλος factum*<sup>22</sup> : les deux formes appartiennent à la même classe et on peut comprendre que ce qui perd sa force soit dit chétif, mais la correspondance phonétique est approximative.

17. *Grammatici Latini* 2, 455.7-8. « De βούλομαι aussi, peut-être pour abrégé, on a fait *uolo* en remplaçant la diphtongue comme dans βοῦς *bos*.

18. *Grammatici Latini* 2, 57.1-4. « *Nomen* vient soit du grec νόμα [distribution] (avec un ο en plus, ὄνομα), d'après le verbe "attribuer" qui se dit νέμειν, soit, d'après d'autres, d'une déformation de *notamen* parce qu'il sert à noter la qualité de toutes les substances. »

19. Dès le *Cratyle* (388d - 389a), « nomothète » équivaut à « onomaturge » ; c'est peut-être l'unique étymologie prise au sérieux dans ce discours.

20. Cela peut aussi tenir à ses sources : l'analyse se retrouve littéralement dans les scolies à la *Technè* de Denys le Thrace (*Grammatici Graeci* 1/3, 216.25-28 ; 360.15-16 ; 524.3-4) et du côté latin, la dérivation du terme latin depuis le grec apparaît dans les grammaires de Diomède (*Grammatici Latini* 1, 320.27) et Dosithée (par. 15) ainsi que dans le lexique de Festus (173). Ces correspondances laissent supposer que l'auteur est Apollonios Dyscole, conformément à l'hypothèse de Matthias 1887 p. 596, ou au moins Hérodien.

21. *Grammatici Latini* 2, 278.13. « *Frux* ... est issu du verbe grec φρύγω ».

22. *Grammatici Latini* 2, 131.21. « Aussi *exilis* formé sur le grec ἐξίτηλος ».

Quelques origines grecques ne reposent que sur la ressemblance acoustique des formes :

- *cambio, campsi* de κάμπτω, qui justifie le parfait sigmatique, forme concurrente de *cam-biaui* et connue par les seuls grammairiens Charisius et Priscien<sup>23</sup>.
- *Mephitis quoque, quod proprium est et a Graeco μεσῖτις, ut quibusdam uidetur*<sup>24</sup>. Il ne fait aucun doute que μεσῖτις repose en dernière analyse sur la racine \*medh- et il n'est pas exclu qu'il en aille de même pour *Mefitis* mais, en synchronie au moins, le sens de μεσῖτις, intermédiaire, ne rend pas vraiment compte du nom de la déesse des mauvaises odeurs.
- *Caere ἀπὸ τοῦ χαῖρε*<sup>25</sup>, dérivation d'un nom propre à partir d'un impératif, repose sur une légende ancienne puisque le premier auteur à la rapporter est Strabon<sup>26</sup>. Il s'agit d'une anecdote classique sur l'obstacle posé par les langues à la communication : une troupe étrangère au pied du rempart demande aux habitants le nom de leur ville, ceux-ci répondent «salut» et cette réponse reste comme nom de la ville. Visiblement, Priscien ne fait ici que reprendre une note d'antiquaire très classique.

### 3.1.4 Les termes ambigus

Entre les deux groupes bien distincts des emprunts indubitables et des formations parallèles ou indépendantes, apparaissent dans les *Institutiones grammaticales* des dérivations du grec au latin dont l'exactitude n'est pas toujours établie dans le détail mais qui demeurent, dans leur principe, plausibles.

C'est le cas par exemple de *lympa*. Priscien voit dans la graphie avec Y une preuve de l'origine grecque du mot : *corylus et lympa ex ipsa scriptura a Graecis sumpta non est dubium, cum per Y scribantur, ἀπὸ τοῦ καρύου καὶ τοῦ λύμφη*<sup>27</sup>. Il se trouve que *lympa* est un emprunt au grec, contrairement à *corylus*, mais dans les deux cas, la graphie en Y est une réfection secondaire dictée par la conviction d'une origine grecque : les graphies anciennes sont *lumpa* et

23. *Grammatici Latini* 2, 541.13-15. La seconde dérivation donnée dans le passage, de κάμπτω à *campare*, en revanche, est correcte, au moins dans le principe, cf Biville 1995, p. 455-6.

24. *Grammatici Latini* 2, 328.5. « *Mephitis* aussi, un nom propre, et tiré du grec μεσῖτις de l'avis de certains.

25. *Grammatici Latini* 2, 20.20.

26. *Géographie* 5.220, mais les scholies de Vérone à *Enéide* 10.183 la connaissent également, d'après Varron.

27. *Grammatici Latini* 2, 36.22-37.1. « Il ne fait aucun doute, ne serait-ce que d'après la graphie Y, que *corylus* et *lympa* sont empruntés au grec καρύου et λύμφη ». Il serait plus logique de conserver l'alphabet latin et d'écrire *per Y scribantur*.

*corulus* (cette dernière totalement ordinaire durant toute la latinité)<sup>28</sup>.

Conformément à l'opinion générale de l'Antiquité, Priscien fait des noms du buis et de la cire, *buxus* et *cera*, des emprunts directs au grec πύξος et κηρός<sup>29</sup>. Le phénomène est vraisemblable bien qu'il soulève pour la science moderne des difficultés d'ordre phonétique et morphologique<sup>30</sup>.

Sur la forme *strigilis*, la science moderne a conservé l'hésitation entre formation latine et emprunt au grec qui était celle de Priscien : *strigilis uel deriuatium est a stringo uel a Graeco στλεγγίδος*<sup>31</sup>. Toutefois, dans l'hypothèse d'un emprunt au grec, la forme d'origine n'a sans doute pas été στλεγγίς citée par Priscien mais l'une de ses nombreuses variantes : on trouve sans aucun doute στρεγγίς et peut-être στλιγγίς dans les textes<sup>32</sup>.

La série des verbes en *-isso* que la grammaire latine met en relation avec les verbes grecs en *-ίζω* n'a pas non plus d'analyse définitive. L'exemple, l'un des rares qui, chez Priscien, fasse intervenir des verbes parmi les emprunts du latin au grec, est un classique des grammairiens latins. Dans les *Institutiones grammaticales*, les verbes en *-isso* apparaissent à plusieurs reprises. Au livre premier, deux d'entre eux, *pitisso* et *patrisso*, sont présentés comme des emprunts directs au grec.

quin etiam s simplex habet aliquam cum supra dictis cognationem, unde saepe pro  
z eam solemus geminatam ponere, ut patrisso pro πατρίζω, pytisso pro πυτίζω<sup>33</sup>.

L'idée d'une parenté entre S et Z reprend certainement l'idée grecque d'une parenté entre ζ et ς. On en trouve l'origine dans le classement morphologique des verbes grecs. Les formations en *-ζω* et *-σσω* sont équivalentes, au sens où elles forment une seule classe de verbes, la «quatrième conjugaison barytone», que l'on retrouve bien dans les tables de conjugaisons grecques tardo-antiques et byzantines<sup>34</sup>. En partant d'une telle alternance morphologique, on a sans doute

28. Biville 1990, p. 359.

29. Respectivement *Grammatici Latini* 2, 20.19 et 156.6.

30. Biville 1990, p. 240 et 1995, p. 448.

31. *Grammatici Latini* 2, 347.19. « *strigilis* est dérivé soit de *stringo*, soit du grec στλεγγίς ».

32. Voir Chantraine s.v. et les ouvrages auxquels il renvoie.

33. *Grammatici Latini* 2, 24.9. « Plus encore, la consonne simple S n'est pas sans affinité avec celles que nous avons citées, c'est pourquoi nous l'employons souvent, géminée, à la place de Z, comme dans *patrisso* pour πατρίζω, *pytisso* pour πυτίζω.

34. Voir le commentaire de Choïroboscus aux *Canons* de Théodose en *Grammatici Graeci* 4/2, 14.37 : ἐκφέρεται ἡ τετάρτη συζυγία τῶν βαρυτόνων διὰ τοῦ ζ ἢ δύο σς, οἷον φράζω ὀρύσσω [le quatrième groupe des barytons est en ζ ou en σς, comme φράζω, ὀρύσσω [exposer, creuser].]. La réflexion sur ce type de verbes semble avoir

induit une affinité phonétique entre les deux lettres, suivant un mode de raisonnement sur lequel on reviendra plus loin.

Toutefois, au livre 8, Priscien fait du verbe *patrisso* un dénominatif proprement latin : *sunt et aliae deriuationes diuersas terminationes habentes tam a nominibus quam a uerbis nascentium uerborum, ut a patre patrisso, a Graeco graecisso et graecor.*<sup>35</sup> Il est très révélateur des variations de point de vue sur le grec dans les *Institutiones grammaticales* en fonction des parties du discours que la théorie de l'emprunt se trouve dans l'étude phonétique tandis que celle de la formation latine appartient à la présentation du verbe. L'explication par une dérivation interne au latin de verbes *frequentatiua* vient de la tradition grammaticale latine la plus répandue<sup>36</sup>. Apparemment, Priscien a trouvé dans ses sources deux analyses des verbes en [-sso], l'une grecque et l'autre latine et il s'y réfère à plusieurs reprises dans les *Institutiones grammaticales*.

Le nœud du problème est donc constitué par le verbe *pytisso* ou *pitisso*, dont l'analyse conditionne celle des termes de formation semblable<sup>37</sup>. En latin, le verbe est employé par Térence (*Heautontimoroumenos* 457) tandis qu'en grec la seule attestation de πυτίζω hors des glossaires se trouve dans un récit d'époque impériale situé dans une ambiance romaine<sup>38</sup>. Deux origines sont envisageables pour la forme latine : un emprunt lexical au grec d'une comédie perdue, éventuellement d'un dialecte sicilien, donc sous la forme d'un verbe en *-isso*, ou une dérivation latine sur ce modèle morphologique grec occidental. En l'absence d'attestation grecque classique, ou au moins hellénistique, il est difficile de trancher. Dans ce cas précis, les *Institutiones grammaticales* manifestent une hésitation mais n'envisagent pas le compromis que manifeste l'analyse du verbe comme une formation hybride.

Ce n'est pas faute de reconnaître et signaler à l'occasion certaines formations hybrides. L'étude de la dérivation nominale se prête à exposer leur principe en termes fort clairs : *omnes*

---

été approfondie au moins depuis le début de l'époque impériale, si l'on en croit un passage d'Héraclide de Milet rapporté par Eustathe (à *Iliade* 10.572) qui note les variations dialectales de répartition des deux suffixes, cf Biville (1990) p. 125.

35. *Grammatici Latini* 2, 431.23-25. « Il existe encore d'autres formations de verbes par dérivation, avec différentes terminaisons, sur des noms comme sur des verbes, comme *patrisso* sur *pater*, *graecisso* et *graecor* sur *Graecus*.

36. Donat 633.11 Holtz qui est suivi par ses commentateurs.

37. Biville 1990, p. 114-123 en présente une liste exhaustive accompagnée d'une analyse de la formation.

38. ὡς δὲ ἀπετίναζεν αὐτοῦ ὁ σπεκουλάτωρ τὴν κεφαλὴν, γάλα ἐπύτισεν εἰς τοὺς χιτῶνας τοῦ στρατιώτου : lorsque le garde lui arracha la tête, elle vomit du lait sur les vêtements du soldat (*Martyrium Pauli*, 5, 17 du 2<sup>e</sup> siècle p.C.).



*minores Thesei Thesidas Graeci appellant, quos solent poetae quoque nostri imitari, unde Virgilius secundum Graecam formam Scipiadas dixit*<sup>39</sup>. La formation inverse, avec un suffixe latin sur un radical grec, est mentionnée un peu plus loin à propos des ethniques en *-tanus* : *quae uero apud Graecos a nominibus urbium deriuata in τῆς desinunt, ea apud Latinos in tanus plerumque efferuntur, sicut supra diximus, ut Νεαπολίτης Neapolitanus, Τριπολίτης Tripolitanus*<sup>40</sup>.

Ces rapprochements de formes ne visent pas à éclairer systématiquement le latin par le grec d'un point de vue lexical. L'étymologie ne fait pas partie chez Priscien des procédés revendiqués de la grammaire. Le terme même d'«étymologie» n'apparaît pas dans son œuvre. Bien des termes présents dans les *Institutiones grammaticales* et d'origine grecque reconnue par l'Antiquité ne sont pas signalés. Pour ne mentionner que quelques exemples évidents, le métalangage grammatical est dans sa grande majorité employé sans rappel étymologique, même lorsque les termes sont des transcriptions évidentes du grec. Dans la présentation des pronoms personnels, Priscien rapproche les série grecque et latine de singuliers et y ajoute des développements sur les deuxième et troisième personne, mais ne souligne jamais la similitude entre *ego* et ἐγώ. Ce n'est sans doute pas faute de voir dans le pronom grec l'origine de son correspondant latin, mais parce que la démonstration n'a pas l'occasion de s'appuyer sur cette origine. On voit bien que le propos de Priscien n'est jamais en soi étymologique. L'étymologie ne vient que comme argument supplémentaire dans un raisonnement.

En outre, l'origine grecque assignée aux mots latins n'est pas toujours d'un niveau de langue évident. Ainsi de l'exemple des noms d'animaux : il est douteux que l'étymologie des noms du bœuf et de la brebis par des formes archaïques et dialectales ait apporté un éclaircissement considérable aux lecteurs contemporains.

## 3.2 Leur utilité dans la grammaire

Si le recours aux étymologies grecques des mots latins dans les *Institutiones grammaticales* ne tient pas à un intérêt pour l'origine des formes en tant que telle, il peut répondre à divers

39. *Grammatici Latini* 2, 62.21-23. « les Grecs nomment 'théséides' tous les descendants de Thésée et nos poètes les imitent souvent, ce qui fait écrire à Virgile «scipiades» suivant la formation grecque ».

40. *Grammatici Latini* 2, 82.1-4. «Les dérivés grecs en -της des noms de villes se disent chez les Latins en *-tanus*, comme dit plus haut : Νεαπολίτης *Neapolitanus*, Τριπολίτης *Tripolitanus*.»



besoins de la démonstration grammaticale.

Les rapprochements de formes grecques et latines se trouvent essentiellement dans les livres 1 à 7 puis 13 des *Institutiones grammaticales*, soit dans les parties qui concernent la phonétique, la morphologie nominale et le pronom. A ces trois localisations correspondent trois ordres de problèmes : ceux qui tiennent à la transcription des mots grecs, à l'intégration des emprunts dans la flexion latine et à l'emploi des formes apparentées.

### 3.2.1 Transcription

Les règles de transcription du grec au latin sont envisagées à partir des deux points de référence ordinaires dans la grammaire que sont le texte homérique reçu et le latin classique. Les mots concernés, dans leur majorité des noms propres présents dans l'épopée, ont pour forme grecque de référence celle qui se trouve chez Homère. Leur forme latine attendue, d'un point de vue graphique, est celle que produit l'application de la correspondance classique entre les deux alphabets<sup>41</sup>. Les noms répondant à ces critères, comme *Agamemnon* au nominatif, n'appellent pas de commentaire particulier.

#### Les transcriptions irrégulières

A partir de ce point, certains changements intervenus dans les habitudes de transcription du grec au cours de l'histoire de la littérature latine sont notés. Ainsi la présence d'une voyelle d'anaptyxe dans les emprunts les plus anciens :

saepe interponitur [scil. u] inter cl uel cm in Graecis nominibus, ut Ἡρακλῆς Hercules, Ἀσκληπιός Aesculapius, et antiqui Ἀλκμήνη Alcumena, Ἀλκμαίων Alcumaeon<sup>42</sup>.

La chronologie est un peu brouillée par le fait que les noms d'Hercule et Esculape n'ont pas été remplacés par des retranscriptions savantes d'après les formes grecques classiques. Les «anciens» sont, comme toujours pour les grammairiens tardifs, les auteurs républicains des 3<sup>ème</sup>-2<sup>ème</sup> siècles. On le voit à la présence de la forme plautinienne *Alcumena*. Si *Alcumaeo*

41. Elle est, pour l'essentiel, parfaitement transparente et il est superflu de la rappeler. Il convient néanmoins d'avoir à l'esprit que pour l'Antiquité upsilon se présente toujours sous l'aspect du Y. Les diphtongues possèdent un tableau de correspondance propre que l'on présentera plus bas.

42. *Grammatici Latini* 2, 29.6-7 : souvent, il s'insère dans les groupes [kl] ou [km] des noms grecs, comme Ἡρακλῆς Hercules, Ἀσκληπιός Aesculapius et chez les Anciens Ἀλκμήνη Alcumena, Ἀλκμαίων Alcumaeon.

n'apparaît que chez les grammairiens, c'est sans doute un hasard dû à la perte des tragédies latines archaïques<sup>43</sup>.

De façon plus fondamentale, ce qui guide le rappel des transcriptions anciennes au livre premier, c'est la date d'entrée en usage des différentes lettres et d'établissement de leurs correspondances avec le grec. S'il n'existe pas de lettre proprement latine et réservée aux mots latins, il existe dans l'alphabet latin, pour tous les grammairiens antiques, deux lettres grecques, Y et Z, d'introduction plus récente que les autres. La question se pose donc des transcriptions antérieures à leur adoption. L'autre point essentiel, qui, par l'intermédiaire de l'étude de [u], rejoint le précédent, est celui de la lettre F. Le problème qu'elle pose tient à l'instabilité de ses valeurs phonétiques. Elle possède donc deux histoires, l'une qui retrace l'adoption du signe graphique, l'autre l'évolution des transcriptions du *wau*.

Les deux dernières lettres de l'alphabet latin sont pour Priscien des lettres grecques réservées aux emprunts au grec. Il s'agit de l'un des lieux communs de la grammaire latine antique, depuis l'introduction de ces deux signes dans les habitudes graphiques romaines<sup>44</sup>. Lorsque Priscien passe en revue les transformations des lettres, il est conduit à évoquer les anciennes transcriptions de υ et ζ.

y et z in Graecis tantummodo ponuntur dictionibus, quamuis in multis ueteres haec quoque mutasse inueniantur et pro υ u, pro ζ uero, quod pro sd coniunctis accipitur, s uel ss uel d posuisse, ut fuga, murra pro φυγή, μύρρα, Saguntum, massa pro Ζάχυνθος, μᾶζα, odor quoque ἀπὸ τοῦ ὄζειν, Sethus pro Ζῆθος dicentes et Medentius pro Mezentius. ergo corylus et lympa ex ipsa scriptura a Graecis sumpta non est dubium, cum per υ scribantur, ἀπὸ τοῦ καρύου καὶ τοῦ νύμφη<sup>45</sup>.

43. On retrouve Alcmène et Alcméon sous des formes avec [u] dans la grammaire de Marius Victorinus, p. 71 et 72.11-13 : *Alcmenam quam Alcumenam, Alcmeonem quam Alcumeonem, Tecmessam potius quam interposita u Tecumessam* [préférer «Alcmène» à «Alcumène», «Alcméon» à «Alcuméon», «Tecmessa» à «Técumessa» avec un [u] intercalé], avec une correspondance entre α et E plus cohérente que celle de Priscien. Le témoignage de Victorinus suggère au fond que le texte de Priscien était Ἀλκμέων *Alcumeon*. La forme monophthonguée avec abrégement en hiatus correspondrait de manière plus satisfaisante à la fois à l'usage grec et à la forme des emprunts latins archaïques.

44. Premier siècle a.C. d'après l'évolution des inscriptions.

45. *Grammatici Latini* 2, 36.17-37.1 : «Y et Z ne s'utilisent que dans les mots grecs. Pourtant, celles-là aussi, les anciens les ont souvent remplacées et utilisé U pour υ et, pour ζ, qui a la valeur du groupe [sd], S, SS ou D, comme *fuga, murra* pour φυγή, μύρρα, *Saguntum, massa* pour Ζάχυνθος, μᾶζα, et aussi *odor* de ὄζειν, *Sethus* pour Ζῆθος et *Medentius* pour Mezentius. Par conséquent, l'origine grecque de *corylus* et *lympa* est assurée par

Les exemples mêlent, comme toujours, mots d'origine vraiment grecque (*murra*, *massa*, *Sethus*, *lympa*), transcriptions parallèles d'une langue tierce (*Saguntum*), formations parallèles (*fuga*, *odor*) et simples ressemblances formelles (*corulus*), mais chaque correspondance, hormis ζ > D, a au moins une illustration acceptable.

Pour la transcription de υ par U, on peut ajouter à l'exemple de *murra* celui de *purpura*, cité dans le paragraphe consacré à U<sup>46</sup>. Dans ce passage, la substitution de [u] à [ü] est attribuée à l'influence sur le latin du dialecte éolien, c'est-à-dire celui des poésies d'Alcée et de Sappho. La tendance de Priscien à chercher à l'intérieur de la langue grecque les modèles des relations entre grec et latin apparaît donc dans le premier livre des *Institutiones grammaticales*. Elle est tout aussi manifeste dans le traitement de la morphologie des emprunts.

L'exemple de *odor* ramène à l'analyse grecque du ζ. Il semble qu'elle repose sur une série d'opérations à partir de la prononciation homérique et classique [zd]. En premier lieu, on a une division de ζ en SD, ou plus probablement σδ, puis une simplification du groupe par conservation d'un seul des deux éléments, δ ou σ (avec la variante σς). Une version entièrement grecque de l'exemple, rapprochant ὄζω et ὀδμή, se trouve en effet chez Eustathe de Thessalonique, qui en fait une manifestation de l'alternance entre ζ et δ<sup>47</sup>. On trouve dans les textes grammaticaux grecs des traces d'une telle analyse, qui remonte, selon Lentz, au moins à Hérodien pour ce qui concerne le D<sup>48</sup>. Il a ainsi retenu dans sa collection de fragments des passages d'ouvrages byzantins dont certains rappellent très nettement le passage des *Institutiones grammaticales* cité plus haut : ἔχει δὲ συγγένειαν τὸ δ πρὸς τὸ ζ pour l'idée générale d'une affinité entre les deux lettres, et τὸ ζ εἰς δ τρέπουσιν οἱ Βοιωτοὶ οἷον Ζῆθος Δῆθος, οὕτως καὶ Ζεὺς Δεὺς pour un autre exemple de Priscien. La «parenté» signalée par ces traités s'appuie dans le premier cas sur des accidents phonétiques liés à la dérivation, dans le second sur l'assimilation de la consonne complexe [zd] en [dd] dans de nombreux dialectes. On a vu plus haut, dans l'analyse du verbe *pytisso*, qu'il existait une théorie parallèle rapprochant ζ de σ pour des raisons morphologiques. Toutes ces observations aboutissent, sur le plan phonétique, à l'idée vague qu'il existe une «affinité» entre les lettres ζ, δ et σ qui justifie les substitutions observées.

Enfin, deux transcriptions anciennes par B sont signalées, avec des exemples qui remontent à Quintilien : *sed etiam Bruges et Belena antiquissimi dicebant teste Quintiliano, qui hoc ostendit*

leur seule graphie, puisqu'ils s'écrivent avec un Υ, suivant κάρυον et νύμφη.»

46. *Grammatici Latini* 2, 27.9-29.7 pour le paragraphe, 27.24 pour l'exemple.

47. Commentaire sur l'*Odyssée* 7.86, p. 262.16-21.

48. *Grammatici Graeci* 3/2/1, 372-373, fragments 630-636 du Περὶ Παθῶν.

*in primo institutionum oratoriarum*<sup>49</sup>. Elles concernent deux lettres absentes du latin, le φ et le digamma.

Un autre type de flottement remarqué dans les transcriptions du grec concerne la langue classique elle-même. Il s'agit des hésitations qui marquent le sort des diphtongues grecques dans les emprunts latins. Les diphtongues étudiées dans le premier livre des *Institutiones grammaticales*<sup>50</sup> sont, dans l'ordre, *ae au eu oe ei*, soit les transcriptions classiques de αι ου ευ οι ει<sup>51</sup>. Ce qui arrête Priscien et appelle des exemples grecs explicites, ce sont les transcriptions et prononciations non canoniques. Elles tiennent soit aux sonantes latines soit à la réduction à un élément. Dans les deux cas, le résultat n'est plus une diphtongue mais une voyelle simple, suivie ou non d'une consonne.

Les adaptations irrégulières concernent AI pour αι, avec une prononciation [ai] ou même [aii] et OI pour οι avec la prononciation [oi]. Les exemples d'emprunts sont *Maia*, *Aiax*<sup>52</sup> et *Troia*<sup>53</sup>, mais le grec, y compris sous forme de citations homériques, est là surtout pour montrer qu'en grec même la prononciation irrégulière est attestée. A ces exemples avec yod, il faut ajouter celui de AU qui, sans modification graphique, prend la prononciation [au] devant voyelle dans l'emprunt *nauita*<sup>54</sup>.

A l'inverse de ces cas de diérèse, la diphtongue grecque peut aboutir en latin à une simple voyelle. Ainsi la réduction de la diphtongue αι est notée dans le réel emprunt ancien *Achiiuus*<sup>55</sup>. C'est l'altération qui permet de passer de φεύγω à *fugio*. Priscien ne pratique pas l'analyse phonétique interne des diphtongues et ignore par conséquent les mécanismes de leur réduction. Dans sa conception, le passage de la diphtongue à une simple voyelle suppose toujours la perte de l'un des deux éléments. C'est ce qui rend inacceptable à des yeux modernes sa présentation de [ai] > [i] et [eu] > [u]. Mais on trouve, de façon plus défendable, [o] comme aboutissement de οι dans *poema* et *poeta*, [ē] et [ī] comme image de ει dans *Deiopea*, *Achilleus* et *Nilus*. L'essentiel des exemples, cette fois purement lexicaux, vise ici encore à prouver que ces irrégularités trouvent leur source en grec même.

49. *Grammatici Latini* 2, 18.11 et pour Quintilien, *Institution oratoire* I, 4, 15.

50. *Grammatici Latini* 2, 37.5-41.24.

51. De façon révélatrice, ου n'apparaît pas dans l'étude des diphtongues mais dans celle du [u] latin.

52. *Grammatici Latini* 2, 37.22.

53. *Grammatici Latini* 2, 39.20.

54. *Grammatici Latini* 2, 39.1.

55. Biville 1990, p. 85.

En effet, l'étude des transcription du grec en latin sert à donner les règles classiques de correspondance et à signaler les exceptions que l'on rencontre dans la littérature. Mais elles sont également envisagées dans une perspective universalisante. L'adaptation latine des mots grecs constitue un révélateur parmi d'autres des propriétés des lettres. C'est ce qui ressort très nettement d'un passage programmatique du livre premier des *Institutiones grammaticales*.

### Les transcriptions comme révélateurs phonologiques

Pour en saisir l'enjeu, il est nécessaire de remonter à la structure générale de ce livre, dans sa partie la plus importante, l'étude des lettres. Priscien annonce trois «accidents» de la lettre : *nomen, figura, potestas*<sup>56</sup>, auxquels il ajoute finalement *ordo*. L'étude de la *potestas*, essentiellement la valeur phonétique des lettres, occupe la plus grande part de l'exposé. Elle commence par la très classique distinction entre voyelles et consonnes, suivie de sous-catégories. Ce classement, dont les principes remontent au moins à la Grèce classique, fournit un plan à l'examen des lettres prises par classes, avec des développements particuliers pour les lettres problématiques. Ce premier point se conclut par une récapitulation du classement.

apparet igitur, quod elementorum alia sunt eiusdem generis, ut uocales et consonantes, alia eiusdem speciei, ut in uocalibus breues et longae et in consonantibus simplices et duplices, quae habent aspirationem et quae non habent et earum mediae<sup>57</sup>.

Le second point de l'étude de la *potestas* présente un classement orthogonal au premier. Il ne rassemble plus les lettres qui partagent un trait articulatoire majeur mais repose sur la proximité d'ensemble des lettres du groupe.

aliae uero sibi sunt affines per commutationem, id est quod inuicem pro se positae inueniuntur, ut breues et longae, quae habent aspirationem et quae carent ea, aliae autem per coniugationem uel cognationem<sup>58</sup>.

56. *Grammatici Latini* 2, 7.26.

57. *Grammatici Latini* 2, 23.20-23. «Il est donc clair que parmi les éléments certains appartiennent au même genre, comme les voyelles et les consonnes, d'autres à la même espèce, comme pour les voyelles les longues et les brèves et pour les consonnes les simples et les doubles ou les aspirées, les non aspirées et les intermédiaires.»

58. *Grammatici Latini* 2, 23.23-24.3. «Autrement, elles peuvent être proches par altération, c'est-à-dire qu'on les trouve mises les unes pour les autres, comme les longues et les brèves, les aspirées et les non aspirées, ou encore par appariement ou apparentement».

Dans le premier cas, la *commutatio*, la lettre change par ajout ou retrait de quelque chose qui n'est pas une lettre mais s'y combine, l'aspiration ou la quantité. Il s'agit donc d'une modification de la lettre, qui reste notée par le même caractère.

Le second rapprochement repose sur des séries que nous dirions par point d'articulation. Priscien introduit à cet endroit une énumération illustrée d'exemples que l'on peut résumer de la façon suivante en modernisant le vocabulaire. Pour les consonnes, les séries sont celles des labiales, des vélares et des dentales y compris les sifflantes. Pour les voyelles, deux groupes se laissent bien décrire en des termes comparables, celui des palatales et des vélares ; mais [a] est ensuite rapproché de [e] et [i] pour des raisons morphologiques.

Ce nouveau classement en effet ne concerne plus les lettres dans leur isolement alphabétique mais en contexte dans les mots. Les affinités sont alors déterminées par le comportement de chaque lettre lorsque les mots où elle apparaît sont soumis à une série d'opérations.

et quia frequenter hae in omnibus paene literis mutationes non solum per casus uel tempora, sed etiam per figurarum compositiones uel deriuationes et translationes a Graeco in Latinum fieri solent, necessarium est ponere earum exempla<sup>59</sup>.

Le passage du grec au latin détermine des alternances au même titre que la morphologie flexionnelle et dérivationnelle du latin. Ces alternances sont révélatrices des affinités entre lettres.

Les pages qui suivent ce programme semblent un retour en arrière. En effet, les exemples annoncés sont organisés par lettre en suivant les distinctions établies dans la première partie de l'exposé sur la *potestas*. La présentation suit donc l'ordre voyelles, *semiuocales* c'est-à-dire continues, muettes. C'est la première apparition d'une pratique répétée dans les *Institutiones grammaticales* qui consiste à présenter en introduction des critères descriptifs hautement théoriques puis d'en donner une illustration abondante dans un ordre très banal<sup>60</sup>. L'accumu-

59. *Grammatici Latini* 2, 25.3-7. «Et comme ces substitutions, non seulement en fonction des cas et des temps, mais aussi des formations, dérivation et composition, et des adaptations du grec en latin, touchent presque toutes les lettres, il faut en donner des exemples.»

60. Il s'agit là d'un procédé de composition caractéristique de Priscien. On peut rapprocher la rédaction de ce passage du développement sur les figures au livre 17, où les types de figures sont énumérés d'abord tandis que les exemples qui occupent les pages suivantes sont présentés par partie du discours. On retrouve le même procédé à la fin du livre 18 avec un écart encore plus vertigineux entre la partie théorique et la partie illustrative. La première propose quelques critères sémantiques permettant d'expliquer la construction casuelle des verbes tandis que la seconde constitue une anthologie de constructions dans l'ordre alphabétique grec. Il n'est pas indifférent

lation des exemples va dans le sens d'une volonté démonstrative comme leur organisation en fonction de catégories déjà connues peut relever d'un souci pédagogique.

La seconde partie de l'étude des valeurs des lettres dans les *Institutiones grammaticales* pourrait donc représenter une construction originale à partir d'éléments d'analyse grammaticale plus anciens. Une bonne part d'entre eux fait intervenir le grec, soit dans ses règles phonétiques et graphiques internes, soit par l'intermédiaire de ses transcriptions en latin. Ainsi la proximité entre les voyelles d'arrière [o] et [u] est appuyée à la fois par le latin archaïque, par des variations internes au grec et par l'adaptation qu'en donne le latin.

pro o quoque ου solent frequenter ponere Graeci, οὔρος οὔλος pro ὄρος ὄλος,  
νοῦσος νόσος dicentes, quod nos frequenter habemus in finalibus maxime syllabis,  
ut Priamus, Pylus, Pelium, u tamen corripientes.<sup>61</sup>.

La première fonction des rapprochements entre mots grecs et latins dans les *Institutiones grammaticales* est donc de mettre en évidence des affinités entre lettres. Le recours au grec y constitue un test dans la panoplie des opérations auxquelles l'étude grammaticale soumet la langue pour en découvrir la logique interne. Il n'est pas aussi scandaleux que le mélange entre grec et latin laisserait penser dans la mesure où Priscien vise à cerner des rapports phonétiques universels (d'une universalité limitée aux deux moitiés de l'empire, bien entendu). Réciproquement, le caractère universel des phénomènes décrits n'est jamais si bien assuré que lorsqu'on peut démontrer leur présence dans la langue grecque autant qu'en latin.

On voit ici se manifester deux grandes constantes du maniement du grec dans les *Institutiones grammaticales*, comme modèle du latin et comme révélateur de la grammaire.

### 3.2.2 Noms grecs et flexions latines

Le latin décrit par Priscien est avant tout celui des textes scolaires étudiés dans les écoles. La chose est évidente dans les *Partitiones*, où le support de l'exercice vient de l'*Énéide*. Dans les *Institutiones grammaticales*, l'éventail des textes est beaucoup plus large ; c'est l'un des intérêts que ces deux passages de la syntaxe constituent, de façon démontrable puisqu'on possède leur modèle, sinon des nouveautés absolues, du moins des réinterprétations originales de l'analyse grammaticale. Le mode de présentation pourrait bien être la marque des apports personnels de l'auteur.

61. *Grammatici Latini* 2, 28.6-9. «Les Grecs emploient souvent aussi ου à la place de ο : οὔρος οὔλος à la place de ὄρος ὄλος, νοῦσος au lieu de νόσος, ce que nous faisons souvent aussi, surtout dans les syllabes finales, comme *Priamus, Pylus, Pelium*, mais en abrégant le [u].»



de l'ouvrage. Il doit donc rendre compte des formes prises par les emprunts au grec en littérature depuis la poésie républicaine jusqu'au 2<sup>ème</sup> siècle p.C. Outre les variations diachroniques dans la graphie et la prononciation, la question concerne les variations dans la morphologie nominale. Le point central est le degré d'intégration des mots aux paradigmes latins.

En ce qui concerne les verbes, la chose est assez simple. Hormis la série de verbes irréguliers cités dans la première section, les rares verbes que Priscien considère comme des emprunts au grec sont intégrés à une conjugaison latine<sup>62</sup>. Leur étude se limite donc au traitement phonétique des radicaux et n'a pas d'incidence sur la conception du verbe en tant que telle. Pour les noms, les pratiques sont plus complexes car la forme de base de l'emprunt, normalement le nominatif, n'a pas nécessairement de correspondant latin. Même lorsque des correspondances régulières existent, la décision de suivre la flexion grecque ou latine aux cas obliques dépend de décisions stylistiques et métriques individuelles. La morphologie des noms grecs en poésie latine présente par conséquent un flottement important dont une grammaire prétendant à l'exhaustivité est forcée de tenir compte. Les livres sur le nom sont le lieu privilégié des rapprochements lexicaux dans les *Institutiones grammaticales*, à la différence des livres sur le verbe qui n'en présentent presque aucun.

Mais les noms grecs ne bénéficient pas pour autant d'un traitement distinct des noms latins ; leurs particularités ne sont même jamais récapitulées. Quel que soit leur degré d'intégration à la langue, ils sont toujours présentés au milieu des noms latins et selon les mêmes critères que ces derniers. Trois livres présentent les paradigmes nominaux du latin : 5, 6 et 7.

Au livre 5, ils sont introduits par le biais du genre grammatical ; on cherche à repérer d'après sa terminaison les genres dont peut relever un nom.

de singulis igitur terminationibus quomodo possint comprehendere genera, prout ualeam, hinc tractare incipiam<sup>63</sup>.

Comme annoncé, le développement suit un classement par finale, avec les voyelles d'une part, les consonnes de l'autre. Or l'extension morphologique des genres nominaux est très différente en grec et en latin. C'est même un moyen assez sûr de repérer les emprunts au grec en latin : souvent, au moins pour les emprunts littéraires, le genre ne correspond pas aux possibilités ouvertes en latin par la finale. Par conséquent, l'union des possibilités offertes par le grec

62. Voir 90.

63. *Grammatici Latini* 2, 142.17-18. «je vais à présent, dans la mesure de mes forces, traiter pour toutes les terminaisons des genres qu'elles peuvent embrasser.»



et le latin permet aux trois genres de couvrir à peu près toutes les finales. On voit le problème dès le paragraphe sur la finale *-a*, où apparaissent successivement les féminins, masculins et même les neutres.

*in a neutra non inueniuntur Latina, sed Graeca, ut poema, schema, emblema, toreuma, peripetasma, nisi tria monosyllaba Latina eiusdem generis literarum nomina indeclinabilia : a, ka, ha. omnia enim nomina elementorum propria neutra sunt tam apud nos quam apud Graecos et indeclinabilia*<sup>64</sup>.

La conclusion qui s'impose est sans doute que la forme de la terminaison est un assez mauvais indice du genre d'un nom, du moins si l'on tient compte des emprunts au grec, mais elle n'est jamais tirée.

Les livres 6 et 7 forment un ensemble qui, de manière plus ordinaire, décrit les cinq déclinaisons latines. Au livre 6, le matériel est à nouveau présenté par finale de nominatif et chacune de ces finales attribuée aux déclinaisons qui lui conviennent<sup>65</sup>. Le livre 7 part des paradigmes ainsi établis pour faire la description de leurs cas obliques.

---

64. *Grammatici Latini* 2, 145.1-5 : on ne trouve pas de neutres latins en *-a*, mais il y en a de grecs, comme *poema schema emblema toreuma peripetasma*, et quand même trois monosyllabes latins indéclinables : les noms de lettres *a ka ha* (tous les noms propres des lettres sont neutres et indéclinables aussi bien en latin qu'en grec).

65. La présentation adoptée induit un recouvrement important entre les livres 5 et 6, qui passent en revue les mêmes exemples, illustrant les mêmes finales de nominatif, pour les assigner, la première fois aux trois genres, la seconde fois aux cinq déclinaisons. Ces répétitions ont constitué le point de départ d'une étude de la composition des *Institutiones grammaticales* : Wischniewski 1909. Le philologue a montré que Priscien avait exploité deux fois les mêmes sources en reclassant le matériel en fonction des objectifs propres à chaque livre. La clef d'une telle présentation se trouve, à son avis, dans la seconde dédicace des *Institutiones grammaticales*, qui précède le livre 6. Le grammairien y présente les livres 6 et 7 comme une réponse à la commande de Julianus, qui souhaitait un exposé classique sur la flexion nominale latine. Dans la reconstitution de Wischniewski, Priscien aurait dans un premier temps essayé une présentation intéressante des paradigmes latins, par genre ; son commanditaire, soucieux de se procurer un manuel exploitable, l'aurait contraint à revenir à un exposé plus didactique que le grammairien aurait composé rapidement sans nouvelle recherche. La fin du livre 7, qui se réduit à un résumé très sec des règles de flexion, étaye l'idée d'une rédaction hâtive, ou du moins inachevée. De Nonno 2009 va plus loin en supposant que les livres 6 et 7 d'une part et 9 et 10 d'autre part constituaient des ouvrages indépendants que Priscien a inclus dans sa grande grammaire.

### Intégration aux flexions latines

Il existe des correspondances régulièrement suivies entre latin et grec que les *Institutiones grammaticales* ne manquent pas de rappeler. Les noms grecs de la première déclinaison sont normalement empruntés en latin à la première déclinaison, ce que Priscien décrit avec force restrictions au livre 6 pour ne pas anticiper la définition des flexions.

in a desinentia nomina siue Latina seu Graeca, masculina uel feminina uel communia, addita e faciunt genetiuum in ae diphthongum, ut hic scriba huius scribae, haec Musa huius Musae, hic et haec auriga huius aurigae<sup>66</sup>.

L'équivalence entre la déclinaison thématique du grec et celle du latin n'est pas simplement notée dans les *Institutiones grammaticales*, elle bénéficie même d'un fondement phonologique exposé au livre premier<sup>67</sup>. Au livre 6, elle fait l'objet d'un exposé complet et cohérent sous la terminaison *-us* de nominatif.

Graeca, quae apud Graecos in ος desinentia mutant o in u, secundae sunt declinationis, ut Κύρος Cyrus Cyri, Πύλος Pylus Pyli, πέλαγος pelagus pelagi [...] absque illis, quae in ρος desinentia antecedente alia sub eadem syllaba consonante ρος in er uertunt plerumque, ut ἄγρός ager, Μένανδρος Menander, de quibus supra docuimus<sup>68</sup>.

Les difficultés se concentrent à la troisième déclinaison. L'équivalence des génitifs grec en -ος et latin en *-is* ne pose pas problème. En revanche, la présentation par finale de nominatif tend à multiplier les catégories. En effet, la différence entre les systèmes phonologiques des deux langues fait que l'union des finales nominales possibles en latin et en grec couvre à peu près tout l'alphabet. La grammaire comprend donc des paradigmes très peu représentés et uniquement par des emprunts au grec comme celui des finales en *-ys*.

in ys Graeca sunt tantummodo et tertiae declinationis. mutant enim ος genetiui

66. *Grammatici Latini* 2, 195.19-22. «Les noms à finale *-a*, grecs comme latins, masculins, féminins ou épiciènes, forment leur génitif par l'ajout d'un [e], en la diphthongue *-ae*, comme *scriba scribae*, *Musa Musae*, *auriga aurigae*».

67. *Grammatici Latini* 2, 28.6-9, passage cité ci-dessus.

68. *Grammatici Latini* 2, 271.15-272.6. «Les noms grecs qui ont une désinence en -ος et substituent un U au O appartiennent à la seconde déclinaison, comme Κύρος *Cyrus Cyri*, Πύλος *Pylus Pyli*, πέλαγος *pelagus pelagi* [...] et aussi ceux qui ont une désinence en consonne + -ρος (dans la même syllabe) et généralement transforment leur -ρος en *-er*, dont nous avons traité plus haut.»

Graeci in is, ut Phorcys Phorcyis, Erinys Erinyis, amphibrachys amphibrachyis, chlamys chlamydis. sed haec Graece quoque prolata inueniuntur<sup>69</sup>.

Pour mesurer la multiplication des catégories qu'impose une telle vision de la flexion nominale, il suffit de lire le récapitulatif des finales de la troisième déclinaison (au nominatif) donné au livre 7<sup>70</sup>.

En ne tenant compte toujours que des emprunts grecs intégrés aux flexions latines, la présentation par finale étend le désordre et la répétition jusqu'aux règles les plus anodines. On retrouve ainsi les noms grecs de la première déclinaison évoqués sous les entrées A, E, AS et ES<sup>71</sup>. La déclinaison du type *puerest* évoquée avec le reste de la flexion thématique grecque, comme le montre la citation donnée plus haut. Mais elle avait déjà fait l'objet d'un développement, plus complet, dans le paragraphe consacré aux finales en ER<sup>72</sup>.

La présentation du livre 6 par finale de nominatif ne présente pas que des inconvénients. Elle permet de mettre en lumière certains phénomènes propres au mécanisme de l'emprunt. Rapprocher les neutres grecs en  $-\mu\alpha$  des noms latins appartenant à la flexion en /a/ explique le flottement qui s'observe dans les textes entre diverses formes relevant de divers paradigmes, pour les mêmes termes.

neutra eiusdem terminationis Graeca sunt et addita tis faciunt genetium, ut hoc peripetasma huius peripetasmatis, hoc poema huius poematis. haec tamen antiquissimi secundum primam declinationem saepe protulerunt et generis feminini, ut Plautus in Amphitrione cum seruili schema pro schemate [...] quidam autem in um etiam teste Celso huiuscemodi nominum protulerunt nominatiuos : hoc emblematum huius emblematis, hoc toreumatum huius toreumatis declinantes. unde frequens usus eorum datiuos et ablatiuos plurales in is terminat : his et ab his schematis, emblematis, peripetasmatis, toreumatis, quibus frequenter casibus in Verrinis utitur Cicero<sup>73</sup>.

69. *Grammatici Latini* 2, 275.13-16. «en —ys, il n'y a que des noms grecs de la troisième déclinaison : ils changent leur génitif grec ος en -is, comme *Phorcys Phorcyis*, *Erinys Erinyis*, *amphibrachys amphibrachyis*, *chlamys chlamydis*. Mais on les trouve aussi prononcés à la grecque.»

70. *Grammatici Latini* 2, 311.13-324.5.

71. Respectivement *Grammatici Latini* 2, 195.19 ; 204.8 ; 238.20 et 242.6.

72. *Grammatici Latini* 2, 224.8-225.4.

73. *Grammatici Latini* 2, 199.14-201.6. «Les noms de même terminaison sont grecs et forment leur génitif par l'addition de -tis, comme *peripetasma peripetasmatis*, *poema poematis*. Néanmoins, les auteurs archaïques les

On comprend bien dans le déroulement du chapitre que la finale grecque *-μα* ouvre deux possibilités. La première consiste à suivre la nature grammaticale du mot grec d'origine, soit en important en latin son radical alternant, soit en latinisant au neutre grâce à un suffixe *-matum*. La seconde repose sur une association acoustique latine entre une finale [a] et le féminin, elle explique l'usage de Plaute.

D'une façon générale, le plan du livre 6 permet de présenter nettement les alternatives d'intégration des emprunts. La question est systématiquement envisagée : les noms grecs en *-ας* sont-ils adaptés à la première déclinaison latine ou à la troisième ? et dans cette hypothèse, avec quel radical ? Les mêmes interrogations reviennent pour les noms en *-ης* ainsi que pour ceux en *-ευς*, normalement intégrés à la deuxième déclinaison, mais qui connaissent des variantes en [-es] relevant de la troisième déclinaison. La latinisation des masculins en *-ας* est encore assez simple pour être exposée rapidement.

Graeca uero eiusdem terminationis nomina ου uel α desinentia in genetiuo Graeco primae sunt declinationis, ut Λυσίας Λυσίου, Lysias Lysiae, Ἄντας Ἄντα, hic Antas huius Antae. huiusmodi nominatiuum nominum frequenter sine s terminali solent Romani proferre, ut hic Geta, Byrria, Marsya. in ος autem terminantia genetiuum Graecum ο in i mutantia faciunt genetiuum Latinum, ut Κάλχας Κάλχαντος, hic Calchas Calchantis, (quamuis hic Calchas huius Calchae antiqui declinabant ; Plautus in Menaechmis : nouistin illum ? : : noui cum Calcha simul) Πάλλας Πάλλαντος, hic Pallas Pallantis, Παλλάς Παλλάδος, haec Pallas Palladis <sup>74</sup>.

ont souvent employés suivant la première déclinaison et au féminin, comme Plaute dans *Amphitruon* : *cum seruili schema* [v. 117 : avec un costume d'esclave] au lieu de *schemate* [...] certains, d'après Celsus, ont même donné des nominatifs en *-um* aux noms de ce type en déclinant *emblematum emblemati, toreumatum toreumati*. C'est de là que vient l'usage répandu de la terminaison *-is* de datif et ablatif pluriels : *schematis, emblematis, peripetasmis, toreumatis*, formes casuelles que Cicéron emploie constamment dans les *Verrines*.»

74. *Grammatici Latini* 2, 239.4-10. «Les noms grecs de même désinence qui en grec ont une terminaison en *-ου* ou *-α* au génitif sont de la première déclinaison, comme Λυσίας Λυσίου, Lysias Lysiae, Ἄντας Ἄντα, Antas Antae. Souvent, les Romains emploient les noms de ce type au nominatif sans le [s] final, comme Geta Byrria Marsya. Quant aux noms grecs qui ont au génitif une désinence *-ος*, ils font leur génitif latin en changeant ο en i, comme Κάλχας Κάλχαντος, Calchas Calchantis (quoique les anciens aient décliné Calchas Calchae ; Plaute dans les *Ménechmes* : "– le connais-tu ? – je l'ai connu en même temps que Calchas") Πάλλας Πάλλαντος, Pallas Pallantis, Παλλάς Παλλάδος, Pallas Palladis.»

On voit qu'en dépit de la latinisation des noms grecs, dans la présentation de Priscien, il apparaît toujours souhaitable de suivre le plus possible les distinctions grecques : adopter à la troisième déclinaison les noms de la troisième déclinaison, conserver la distinction de radical entre le nom du héros Pallas et celui de la déesse Athéna<sup>75</sup>. Tout au long de l'étude de l'intégration des formes grecques au latin, la possibilité d'une transcription pure et simple est rappelée. C'est également une conséquence de la présentation adoptée par Priscien. On l'observe de manière spectaculaire au livre 7, dans la présentation de la deuxième déclinaison : les emprunts grecs à thème en /u/ bénéficient d'une exception à chaque cas susceptible de conserver sa forme grecque<sup>76</sup>. La question de la latinisation pourrait se poser à nouveau à chaque cas oblique. En pratique, et c'est un signe qu'il s'adresse à des Grecs, Priscien considère les flexions grecques régulières comme des points connus et s'attarde avant tout sur les variantes et les formes anormales aussi bien pour le grec que pour le latin.

### Formes exceptionnelles

Le paragraphe sur les noms en  $-\alpha\varsigma$  déjà cité en partie présente la question d'une manière très caractéristique. Immédiatement après l'alternative entre première et troisième déclinaison, Priscien aborde la question des formes de vocatif. Sur ce point, l'alternative de départ se situe nettement entre latinisation complète, ce qui implique un vocatif identique au nominatif, et xénisme, soit l'adoption du vocatif grec.

et sciendum, quod in as desinentia masculina, si nt habeant in genetiuo, uocatiuum in an uolunt terminare more Graeco uel similem hunc nominatiuo seruare, ut o Calchan uel o Calchas et o Pallan uel o Pallas<sup>77</sup>.

Malheureusement, la pratique de Virgile vient brouiller cette belle symétrie. Le poète en effet a mis dans l'oraison funèbre de Pallas par Enée des interpellations, au vocatif, de forme *Palla*. Priscien s'empresse de trouver à une telle licence des antécédents grecs.

75. La distinction (sans doute artificielle) des noms des deux peuples nommés Hiberns, ceux d'Espagne, *Hiberus Hiberi*, et ceux du Caucase, *Hiber Hiberis*, répond à la même logique en *Grammatici Latini* 2, 234.4-6.

76. Au singulier, accusatif : *Grammatici Latini* 2, 299.6 ; vocatif : *Grammatici Latini* 2, 301.7 ; datif : *Grammatici Latini* 2, 297.17.

77. *Grammatici Latini* 2, 239.14-17. «Il faut savoir que les masculins en *-as*, si leur génitif possède *-nt-*, choisissent d'avoir un vocatif à désinence *-an* à la manière grecque ou bien de le conserver identique au nominatif, ainsi *o Calchan* ou *o Calchas* et *o Pallan* ou *o Pallas*.»

in hoc quoque Graecorum poetas secutus. Homerus in Μ' ῥαψωδία· Πουλυδάμα, σὺ μὲν οὐκέτι μοι φίλα ταῦτ'ἀγορεύεις. Πουλυδάμα dixit pro Πουλυδάμαν. Menander quoque in Dardano : Δρία παῖ, δειπνοποιεῖσθαι τί δεῖ· παῖ Δρία dixit pro Δρίαν<sup>78</sup>.

L'intérêt du raisonnement que l'on vient d'exposer réside dans l'attitude à l'égard des formes irrégulières. Priscien connaît fort bien la double possibilité pour les écrivains latins de naturaliser les noms grecs ou de leur conserver leurs formes d'origine. Mais tout ce qui ne relève pas nettement de l'une de ces possibilités, les solutions intermédiaires et compromis métriques sont, dans les *Institutiones grammaticales*, ramenés autant que possible au xénisme. Pour trouver à ces formes poétiques des précédents, Priscien en arrive à exhumer des formes grecques très mal attestées ou à des détours de raisonnement fort complexes. Trois passages permettent une présentation complète des problèmes et du type de solution trouvé.

Le premier concerne l'adoption en latin des noms grecs qui, dans l'épopée, appartiennent au thème en /u/, les noms d'Achille, Ulysse, etc. On a déjà noté que l'intégration régulière à la flexion latine se fait à la deuxième déclinaison<sup>79</sup> : *in eus Graeca sunt et us in i mutantia faciunt genetiuum* : *hic Tydeus Tydei*. Mais le latin possède des variantes à nominatif en [-ēs] pour certains de ces noms, et non des moindres.

in huiusmodi tamen terminatione quaedam inueniuntur mutatione eus diphthongi in es longam prolata, ut Ἀχιλλεύς Achilles, Περσεύς Perses, Οὐλιξεύς Vlixes, in quo Doris sequimur, qui pro Φυλεύς Φύλης, pro Ὀρφεύς Ὀρφης et Ὀρφην dicunt, pro Τυδεύς Τύδης<sup>80</sup>.

On peut légitimement s'interroger sur la réalité de la forme Οὐλιξεύς, nullement attestée par ailleurs et dépourvue, même dans les *Institutiones grammaticales*, d'illustration littéraire. Elle n'est peut-être là que pour simplifier la relation entre la forme grecque ordinaire et la forme

78. *Grammatici Latini* 2, 239.22-240.4. «...suivant encore ici les poètes de la Grèce. Homère dans le chant 12 de l'*Illiade* : Πουλυδάμα, σὺ μὲν οὐκέτι μοι φίλα ταῦτ'ἀγορεύεις [Il 12.231 : Polydamas, tu ne m'annonces plus rien d'agréable] a employé Πουλυδάμα au lieu de Πουλυδάμαν. Ménandre aussi dans le *Dardanus* : Δρία παῖ, δειπνοποιεῖσθαι τί δεῖ· [Drias, quel est le dîner ?] a employé παῖ Δρία pour Δρίαν.»

79. *Grammatici Latini* 2, 276.1-2. « Les noms en -eus sont grecs et forment leur génitif par substitution de -i à -us : Tydeus Tydei.

80. *Grammatici Latini* 2, 276.2-6. «Mais à l'intérieur de cette terminaison, on trouve des exemples de substitution de -ēs à la diphtongue -eus, comme Ἀχιλλεύς *Achillēs*, Περσεύς *Persēs*, Οὐλιξεύς *Vlixēs*, ce en quoi nous imitons les Doriens, qui disent Φύλης au lieu de Φυλεύς, Ὀρφης et Ὀρφην au lieu d'Ὀρφεύς et Τύδης au lieu de Τυδεύς.»

latine. Quoi qu'il en soit, les formes «doriennes» citées par la suite ne coïncident pas avec les noms que le latin a changé de paradigme. C'est donc le processus même qui trouve son modèle à l'intérieur de la langue grecque, faute de formes exactement correspondantes<sup>81</sup>.

Le raisonnement sur les flexions reconstituées à partir de formes de génitif suit exactement la même logique. Priscien observe que la langue latine a tendance à créer des noms de la deuxième déclinaison, formation productive, en partant de génitifs grecs de la troisième déclinaison.

in multis enim inuenimus a genetiua Graeco factum Latinum nominatiuum, ut elephas elephantos, hic elephas huius elephantis et hic elephantus, a genetiua Graeco elephantos, huius elephantis. similiter hic abacus huius abaci a genetiua Graeco ἄβακος Ἄραψ Ἄραβος, Arabs Arabis et Arabus Arabi; Τίτάν Τιτᾶνος, hic Titanus huius Titani<sup>82</sup>.

La remarque, pour être juste, présente le phénomène sans en donner la motivation. On ne manque pas, en revanche, de souligner que cela n'est au fond rien d'autre que la copie d'une pratique grecque.

quod Graeci quoque in multis fecere, quos in hoc quoque sequimur, qui saepe et genetiua et aliis casibus pro nominatiua sunt usi : ὁ μάρτυς τοῦ μάρτυρος, ὁ μάρτυρος, ὁ ἰχθὺς τοῦ ἰχθῦνος καὶ ὁ ἰχθῦνος<sup>83</sup>.

Ici comme un peu plus haut, les formes grecques correspondant exactement à *Abacus* ou *Titanus* sont absentes. Pour compenser, le grammairien prête donc au latin le mécanisme de réfection qu'il retrouve en grec. On rejoint la logique des étymologies en faisant d'un phénomène parallèle dans les deux langues une imitation du grec par le latin.

81. Biville 1986 montre que ces noms grecs en -εύς empruntés par le latin avec un suffixe -ēs présentent bien les mêmes particularités morphologiques que les emprunts de noms grecs en -ης. Si l'on ajoute à cette observation les quelques attestations encore observables aujourd'hui de doublets -εύς / -ης internes au grec, on a un argument fort en faveur de la thèse de Priscien : les formes latines du type *Achilles* trouveraient leur origine à l'intérieur du grec plutôt que dans une substitution de suffixe interne au latin.

82. *Grammatici Latini* 2, 216.9-14. «Pour beaucoup de noms, nous trouvons un nominatif latin formé sur le génitif grec, comme *elephas elephantos* : *elephas elephantis* et *elephantus* sur le génitif grec, *elephantis*. De la même manière, *abacus abaci* sur le génitif grec ἄβακος Ἄραψ Ἄραβος : *Arabs Arabis* et *Arabus Arabi* ; Τίτάν Τιτᾶνος : *Titanus Titani*». Il note à la suite l'usage des accusatifs comme point de départ de noms de la première déclinaison.

83. *Grammatici Latini* 2, 217.1-4. «Chose que les Grecs aussi ont beaucoup pratiquée, et nous les suivons sur ce point, en employant souvent le génitif et les autres cas comme nominatifs : ὁ μάρτυς τοῦ μάρτυρος, ὁ μάρτυρος, ὁ ἰχθὺς τοῦ ἰχθῦνος et ὁ ἰχθῦνος».



Le souci d'explication par le xénisme ne concerne pas seulement le choix du paradigme. Les formes casuelles sont également susceptibles de telles explications. Deux cas fournissent des occasions privilégiées de réflexion sur l'intégration des noms grecs au latin, le vocatif et l'ablatif. Ils posent des problèmes symétriques liés aux différences entre les deux langues. Hors de la deuxième déclinaison, le vocatif des emprunts peut suivre, au choix, le nominatif ou les formes grecques. A l'inverse, l'ablatif contraint les poètes latins à employer les désinences latines ou en créer de nouvelles, artificielles. Sur ces points, les *Institutiones grammaticales* n'ont pas de théorie générale, mais le problème fait surface à l'occasion des règles de formation de ces cas à certaines déclinaisons.

Pour le vocatif, les développements du livre 7 s'attardent avant tout sur l'adoption par le latin de multiples variantes existant en grec. A la première déclinaison, une alternative peut se présenter entre les formes latines en [ă] et les formes grecques en [ā] ou [ē].

Vocatiuus casus primae declinationis in a correptam effertur, ut poeta, Musa, nisi sit Graecum et apud Graecos producens a seruet eandem etiam apud nos productam, ut Aenea<sup>84</sup>.

Les deux désinences sont régulières dans leur langue respective et ne réclament pas d'illustration extérieure à la poésie latine. Ce qui amène les exemples grecs en grec, ce sont les finales irrégulières de vocatif en [ē] là où on attendrait [ă] en grec<sup>85</sup>.

est tamen quando in es productam terminantium Graecorum uocatiuus in e longam exit secundum Graecos uel communiter uel poetice, ut Achate, Anchise, Polite, Laertiade<sup>86</sup>.

Le caractère poétique de l'innovation est développé un peu plus loin dans le chapitre, exemples à l'appui.

nec mirum, cum Graecorum quoque poetae similiter inueniantur protulisse uocatiuos in supra dicta terminatione. Ἀνακρέων· ἦλιε καλλιλαμπέτη posuit pro καλλι-

84. *Grammatici Latini* 2, 287.19-21. «Le vocatif de la première déclinaison s'exprime par un [a] bref, ainsi poetă Musă, sauf dans le cas d'une forme grecque qui conserve chez nous le [a] qu'elle allonge en grec, comme Aeneā».

85. C'est-à-dire dans la déclinaison des masculins en -ης, -ου, qui a conservé l'alternance ancienne entre degré long du nominatif et degré bref du vocatif alors que tous les autres noms de la première déclinaison ont aligné le vocalisme de ce dernier sur celui du nominatif.

86. *Grammatici Latini* 2, 287.24. «Il arrive également que le vocatif des noms en -ēs ait une désinence en -ē sur un modèle grec courant ou poétique, comme Achatē, Anchisē, Politē, Laertiadē».



λαμπέτα, Ἴππῶναξ· εὐήθες κριτή pro κριτά, et Apollonius Argonauticorum in III : Αἰήτη, κείνην μὲν ἄφαρ διέχευαν ἄελλαι pro Αἰήτα, in eodem : Αἰήτη, σχέω μοι τῷδε στόλω, οὔτι γὰρ αὐτως<sup>87</sup>.

Le même type de question se pose pour la troisième déclinaison. Le vocatif des mots latins est identique à leur nominatif, mais pour les emprunts au grec, il existe des vocatifs spécifiques formés par simple suppression de la marque -s de nominatif. Priscien s'efforce, avec succès, de leur trouver des antécédents grecs d'emploi littéraire<sup>88</sup>.

Le problème d'adaptation posé par l'ablatif est souligné en deux passages, aux première et troisième déclinaison. Le premier concerne les noms grecs en [ē] que l'on n'intègre pas à la flexion latine aux autres cas. Suivant une analogie Nom. [a] : Nom. [e] : Abl. [ā] : Abl. [ē], les poètes latins ont créé pour ces noms un ablatif artificiel en -[ē]. Priscien s'efforce de le fonder en usage en en donnant une analyse complexe.

ablatus huius declinationis in a productam desinit : ab hoc poeta, ab hac Musa, ab hoc et ab hac aduena. est autem quando hunc quoque poetae e producta terminant in Graecis nominibus, quae datium Graecum in η finiunt. Virgilius in I : uno graditur comitatus Achate [pro Achatei<sup>89</sup>]. Ovidius in VIII metamorphoseon : cumque Phere-tiade et Hyanteo Iolao. Iuuenalis in I : Penelope melius, leuius torquetis Arachne. et hoc uel metaplasma est dicendus, qui fit more poetico mutata a longa in e productam, uel potius datius Graecus pro ablatiuo positus, qui quamuis apud Graecos i habeat post η, tamen apud Latinos secundum eorum consuetudinem scripturam seruauit, apud quos i scribi post uocalem et non pronuntiari solet<sup>90</sup>.

87. *Grammatici Latini* 2, 289.5-13. «Il n'y a pas de quoi s'étonner, puisque certains poètes grecs également, c'est avéré, ont allongé la désinence des vocatifs en question. Anacréon a écrit ἥλιε καλλιλαμπέτη [soleil à l'éclat brillant] au lieu de καλλιλαμπέτα, Hipponax : Εὐήθες κριτή [juge honnête] au lieu de κριτά, et Apollonios au livre 3 des *Argonautiques* : Αἰήτη, κείνην μὲν ἄφαρ διέχευαν ἄελλαι [Éétés, les tempêtes l'ont soudain déchirée] au lieu d'Αἰήτα, au même livre : Αἰήτη, σχέω μοι τῷδε στόλω, οὔτι γὰρ αὐτως [Éétés, contiens-toi s'il te plaît au sujet de cette expédition : ce n'est pas ainsi (3.386)]».

88. *Grammatici Latini* 2, 330.16-331.10 où l'on retrouve la question du vocatif de Polydamas et l'exemple homérique cité ci-dessus.

89. Les manuscrits de l'édition hésitent entre les leçons «Achata» et «Achatei». Avec la première, c'est l'ablatif latin qui est considéré comme la forme attendue. Avec la seconde, c'est le datif grec, ce qui anticipe sur le raisonnement qui suit. La première leçon, majoritaire, semble donc préférable. En tous cas, il est difficile de considérer une telle précision comme une glose.

90. *Grammatici Latini* 2, 290.11-291.2. «L'ablatif de cette déclinaison [scil. la première] finit en [ā] : poetā,

La première phrase est la seule du paragraphe à concerner les noms latins de la première déclinaison ; les deux pages qui suivent ne concernent que les emprunts au grec. Pour le grammairien, il faut partir du datif grec, qui recouvre une partie des emplois de l'ablatif latin et qui présente un [ē]. Le latin en donnerait simplement une transcription réaliste qui respecte la prononciation classique et ultérieure dans laquelle les diphtongues longues sont réduites à leur premier élément. A en croire Priscien, cette désinence en [ē] est également employée, de préférence à la finale latine [ĕ], pour les noms en [ēs] de la troisième déclinaison<sup>91</sup>.

La raison qui pousse Priscien à donner, dans les livres consacrés à la flexion nominale latine, tous ces détails sur les emprunts est visiblement un souci de complétude. La présence de nombreux emprunts au grec dans la littérature latine est indéniable et pour présenter à Julianus une morphologie vraiment utile à la compréhension de la poésie latine, il faut en tenir compte. Deux faits ressortent du traitement de Priscien. En premier lieu, les xénismes simples, ceux qui consistent à retranscrire la forme grecque majoritaire en latin, sont évoqués surtout de manière allusive ; le grammairien suppose chez son lecteur la connaissance des paradigmes de la flexion nominale grecque. En second lieu, les formes hybrides, ni pleinement latinisées ni totalement étrangères, fournissent des occasions privilégiées de comparaison entre latin et grec. Priscien a tendance à les ramener au xénisme, éventuellement par des détours, en s'appuyant sur des attestations littéraires grecques ainsi que sur les travaux grammaticaux des Grecs. L'un des procédés privilégiés, que nous reverrons par la suite, est l'emploi des études sur les dialectes grecs.

### 3.2.3 Emploi des pronoms personnels

Le troisième point qui entraîne un rapprochement systématique des unités lexicales grecques et latines est l'étude de la morphologie du pronom. Cette étude, dans son ensemble, occupe deux livres des *Institutiones grammaticales*, le douzième et le treizième. C'est dans la première moitié du livre 13 que se concentrent les raisonnements comparatistes de Priscien. Leur point de départ

---

*Musā, aduenā*. Il arrive cependant que les poètes le terminent aussi en [ē] dans les noms grecs qui au datif en grec finissent en η. Virgile au premier livre : *uno graditur comitatus Achate* [*Enéide*, 1, 312 : il marche accompagné du seul Achate] au lieu de *Achata*. Ovide au livre 8 des *Métamorphoses* : *cumque Pheretiade et Hyanteo Iolao* [v. 310]. Juvénal au livre premier : *Penelope melius, leuius torquetis Arachne* [*Satires* 2, 56 : vous tissez mieux que Pénélope, plus finement qu'Arachné]. Il faut considérer cela soit comme un métraplasme qui transforme [a] en [e] à la manière poétique, soit plutôt comme un datif grec remplaçant l'ablatif qui, bien qu'en grec il y ait un ι après le η, possède en latin une graphie conforme à l'usage grec de ne pas prononcer le ι écrit après la voyelle.»

91. *Grammatici Latini* 2, 349.3-10.

est bien la parenté de certaines formes pronominales. Mais l'intérêt des rapports ainsi établis est qu'ils informent la conception des emplois de ces pronoms et ouvrent des perspectives sur la syntaxe comparée du grec et du latin.

### Les séries gréco-latines

Le parallélisme touche d'abord la série des trois personnes du singulier<sup>92</sup>. Priscien confronte à plusieurs reprises les séries grecques et latines afin de mettre en évidence leur similitude. Les principes qui justifient le rapprochement sont toujours ceux que l'on a observés plus haut : identité de sens et identité phonétique des bases. Les désinences sont soumises aux correspondances ordinaires.

*Grammatici Latini* 3, 3.4-5 : ἐμοῦ, σοῦ, οὗ mei, tui, sui, ἐμοῦς δὲ σοῦς, οὗς mis, tis, sis.

*Grammatici Latini* 3, 18.15-16 : quomodo apud Graecos ἐμοῦ σοῦ οὗ, ἐμοί σοί οἷ, ἐμέ σέ ἔ, sic etiam apud nos mei tui sui, mihi tibi sibi, me te se, a me a te a se.

C'est ainsi que Priscien parvient à trouver un parallélisme, non seulement entre la série des pronoms simples ionienne-attique normalisée et les formes latines classiques, mais même entre une série de génitifs poétiques et des génitifs latins archaïques à désinence *-is*<sup>93</sup>. De façon moins anecdotique, le second passage met en évidence les identités structurelles de la série des pronoms simples grecs et latins. Ils supposent la même répartition des personnes, sur laquelle nous reviendrons, et un sous-système désinentiel aux cas obliques. Comme toujours dans les *Institutiones grammaticales*, le parallélisme est expliqué par une dépendance directe du latin au grec.

La mise en évidence de la parenté des pronoms personnels grecs et latins impose des choix d'ensemble lourds de conséquences. Outre la concentration de l'étude sur le singulier, elle conduit à privilégier en grec la série simple, «homérique», qui possède un pronom de troisième personne. Pour faire pendant, en latin, l'anaphorique est négligé au profit du réfléchi de troisième personne *se*. Le réfléchi est réputé formellement identique au pronom archaïque grec de troisième personne, ce qui rejoint les résultats de l'étymologie moderne. Pour le prou-

92. Qu'il soit dit une bonne fois pour toute que l'étude des pronoms personnels, en pratique, ne concerne à peu près que le singulier.

93. La règle d'adaptation de la désinence de génitif οὗς en *is* appartient au livre 6 : *Grammatici Latini* 2, 244.1-5 mais elle est rappelée dans ces pages du livre 13 : *Grammatici Latini* 3, 3.1-3.

ver, Priscien applique une règle phonétique déjà évoquée dans le livre premier, l'affinité entre la sifflante et l'aspiration<sup>94</sup>. Dans le détail, en effet, la parenté des formes n'est pas toujours évidente et peut réclamer une démonstration précise, voire *ad hoc*. Priscien cherche ainsi à trouver à l'ablatif des pronoms latins un antécédent grec.

ablatius similis est accusatiuo in singulari numero ; nec dubium, hoc quoque a Graecis esse acceptum. illi enim ἐμέθεν, σέθεν, ἑθεν accusatiuos cum adiectione proferentes loco genetiui accipiunt eumque quidam ex ipsis sextum esse casum existimauerunt<sup>95</sup>.

Selon la conception antique de la dérivation, les pronoms en -θεν sont formés par ajout d'un suffixe à la forme complète d'accusatif, ce qui, d'un point de vue descriptif, peut se comprendre. Mais Priscien ajoute une observation sur ces génitifs dits «éoliens» en -θεν : ils entrent dans une série nommée «sixième cas», comme l'ablatif latin. Nous verrons plus loin les implications de cette théorie du sixième cas grec ; l'important ici pour le grammairien est d'établir que des formes pronominales grecques, correspondant plus ou moins à l'ablatif, sont formées sur l'accusatif. Or les pronoms personnels latins ont la même forme à l'ablatif et à l'accusatif. Leur ablatif suit donc un modèle grec.

Les raisonnements qui justifient l'absence de nominatif du pronom réfléchi ne sont pas moins controuvés. Le problème de Priscien est qu'il suit dans son étude du pronom le traité d'Apollonios Dyscole sur le sujet. Ce dernier connaissait un nominatif du pronom simple de troisième personne, ἑ, qu'il illustre par un vers d'une tragédie de Sophocle aujourd'hui perdue. C'est l'une des très rares attestations de cette forme, que l'on suppose propre à l'emploi très spécialisé du pronom simple en attique dans un contexte de réflexivité indirecte<sup>96</sup>. Dans la conception de Priscien, *se* n'est autre que l'adaptation latine de ἑ ; il faut donc expliquer comment son nominatif s'est perdu lors de l'emprunt.

quaeritur etiam illud, cur, cum apud Graecos tertia persona pronominum primitiuorum et in singulari numero habeat nominatiuum, ut ἐγώ, σύ, ἑ, et in plurali, apud Latinos sui et nominatiuo deficit et pluralia separatim non habuit ? et existimo, eam esse causam, quod necesse erat uel cum aspiratione proferre nominatiuum et hi di-

94. *Grammatici Latini* 2, 32.19-33.3 et à nouveau au livre 13 *Grammatici Latini* 3, 16.18-20 cité plus bas.

95. *Grammatici Latini* 3, 3.11-14 ; voir la traduction du passage dans son ensemble p. 367

96. A ce sujet, voir Ruijgh (1991) qui incline à suivre l'opinion d'Apollonios et considérer que la forme était suffisamment rare pour que le hasard de la transmission ait fait disparaître tous les textes qui l'employaient.

cere, qui pluralis erat alterius pronominis, uel loco aspirationis s praeponere et si dicere, quod est coniunctio. ergo iure deficit, ne dubitationem faceret<sup>97</sup>.

En conclusion du développement sur les formes de pronoms personnels, il revient sur la question, avec la même explication, dont il développe cette fois les arguments phonétiques.

si loco aspirationis, ut supra diximus, quae est in principio tertiae personae apud Graecos, id est *ĩ*, s praeponeretur nominatiuo, esset dubitatio ad coniunctionem si ; quomodo enim *oĩ* sui et *oĩ* sibi et *ẽ* se, sic nominatiuus *ĩ* si debuit esse. et in aliis enim dictionibus quibusdam solent Aeolis sequentes uel in digamma uel in s conuertere aspirationem : *ĩ*μισυ semis, *ẽ*ξ sex, *ẽ*πτά septem. et fortasse ideo ex eo per anastrophe factum est is aliud pronomen, quod propterea puto et relatiuum esse, quomodo *ĩ* apud Graecos<sup>98</sup>.

L'idée que le latin pourrait se passer d'une forme de nominatif dans l'unique but d'éviter l'ambiguïté avec un terme totalement différent heurte la sensibilité moderne. Mais il est intéressant de noter que Priscien, emporté par la logique de ses permutations ou peut-être fidèle à une source ancienne, affirme au passage l'origine grecque de l'anaphorique *is*. Il proviendrait également de la fameuse forme de nominatif *ĩ*, aussi féconde que rare. De façon remarquable, cette opinion n'est jamais réitérée dans les *Institutiones grammaticales* et l'unique conséquence présentée est celle que donne Priscien dans ce passage, le caractère anaphorique du «pronom de rappel» latin.

Un pronom encore est pourvu d'une origine grecque dans ces pages. Il s'agit du démonstratif dit «de première personne», cette fois en vertu de l'adoption telle quelle en latin de l'aspiration grecque.

97. *Grammatici Latini* 3, 4.24-31. «La question suivante se pose : étant donné qu'en grec le pronom primaire de troisième personne possède un nominatif au singulier comme au pluriel (*ĩ* au même titre que *ẽ*γώ ou *σύ*) pourquoi en latin *sui* n'a-t-il ni nominatif ni pluriel indépendant ? Je pense que la raison en est qu'il fallait soit prononcer le nominatif aspiré et dire [hi], qui est déjà le pluriel d'un autre pronom, soit mettre un [s] à l'initial à la place de l'aspiration et dire [si], qui est une conjonction. Il est donc légitime qu'il manque, pour éviter l'ambiguïté.»

98. *Grammatici Latini* 3, 16.15-22. «Si (nous l'avons dit plus haut) à la place de l'aspiration qui se trouve en grec à l'initiale de la troisième personne, *ĩ*, on mettait au nominatif un [s] initial, il y aurait une ambiguïté avec la conjonction *si*. En effet, sur le modèle de *oĩ* *sui*, *oĩ* *sibi* et *ẽ* *se*, le nominatif devrait être *ĩ* *si*. Dans d'autres mots en effet, à la suite des Éoliens, ils [scil. les Latins] transforment l'aspiration en digamma ou en /s/ : *ĩ*μισυ *semis*, *ẽ*ξ *sex*, *ẽ*πτά *septem*. Et c'est peut-être pour cela que l'on en a formé par interversion un autre pronom, *is*, que je crois anaphorique pour cette raison, comme *ĩ* en grec.»

omnia enim pluralia apud Graecos οἱ desinentia mutant eam in i : Λατῖνοι Latini, sic οἱ hi. et quomodo Λατίνων Latinorum, sic ὧν horum, et sicut Λατίνοις Latinis, sic οἷς his, et quemadmodum Λατίνους Latinos, sic οὓς hos. femininum quoque Λατῖναι Latinae, sic αἱ hae, Λατινῶν Latinarum, ὧν harum, Λατίνας Latinas, ἅς has, unde aspirationem quoque ubique seruauit, quae est et in Graecis, ex quibus nascuntur, pronomibus<sup>99</sup>.

La démonstration phonétique, on le voit, se limite au pluriel mais concerne le féminin aussi bien que le masculin. Si le pronom latin ne pose pas de problème, il est plus délicat d'identifier ce que Priscien a en tête du côté grec. En termes modernes, il ne peut s'agir que du pronom relatif. Mais pour l'Antiquité, le pronom relatif grec n'est pas un pronom mais un article. Il semble par contre que Priscien rattache ces formes à celles du pronom de troisième personne déjà évoqué : *pluralis quoque, qui est οἱ apud Graecos, in hi transfertur*<sup>100</sup>. Cela est cohérent avec l'existence d'un pluriel du pronom de troisième personne, qui ne serait pas σφῶς comme pour les modernes, mais le pluriel formé sur un thème en [h-]. C'est ainsi que Priscien aboutit à la conclusion que l'anaphorique grec a donné naissance à un démonstratif latin<sup>101</sup>.

Il apparaît donc de façon périphérique des étymologies grecques pour différents pronoms latins, mais elles se rattachent toutes à celle du réfléchi latin par le pronom de troisième personne de l'épopée grecque.

### Les emplois

Si l'on passe à présent à la question des emplois, c'est à partir de cette dépendance des formes latines aux grecques qu'il faut comprendre la présentation des constructions réfléchies au livre 13. Cela ne concerne que les pronoms personnels, et avant tout la troisième personne.

On a vu que la recherche de formes comparables avait conduit à mettre en parallèle la série des pronoms personnels épiques et celle du latin classique avec, pour représenter la troisième personne, le réfléchi. L'observation des emplois des pronoms en construction renforce ce rap-

99. *Grammatici Latini* 3, 4.32-5.6. «Les pluriels grecs en -οἱ changent leur finale en -i : Λατῖνοι Latini, de même οἱ hi, de la même manière que Λατίνων Latinorum, ὧν horum, comme Λατίνοις Latinis, οἷς his et sur le modèle de Λατίνους Latinos, οὓς hos ; au féminin aussi, Λατῖναι Latinae, αἱ hae, Λατινῶν Latinarum, ὧν harum, Λατίνας Latinas, ἅς has. C'est pourquoi il [scil. le démonstratif] conserve partout l'aspiration qui se trouve dans les formes grecques dont il tire son origine.»

100. *Grammatici Latini* 3, 4.31

101. *Grammatici Latini* 3, 5.8-10.

port. En effet, la série latine concernée est employée dans les constructions réfléchies. C'est ce qu'observe Priscien, dans un premier temps en des termes fort clairs.

Sui solum apud Latinos reciprocum fit in eadem tertia persona, quod Graeci ἀντανάκλαστον uocant, id est quando ipsa in se actum reflectit persona, ut eadem sit et agens et patiens, potest significare ἑαυτοῦ sui. nam τὸ ἑμαυτοῦ et σαυτοῦ, quod est primae et secundae personae, non habemus, sed pro eis simplicibus primitiuis utimur, quae tam in reciprocatione quam in transitione poni possunt, ut mei misereor et mei misereris, similiter tui misereris et tui misereor<sup>102</sup>.

Priscien a donc établi un contraste entre les pronoms latins classiques et leurs correspondants grecs. Le grec, en effet, possède une série de pronoms, composés, spécialisés dans les emplois réfléchis. Celle-ci est totalement inconnue du latin d'un point de vue formel et, d'un point de vue fonctionnel, le latin est dans la situation nettement plus fréquente d'avoir un unique réfléchi, pour la troisième personne. Mais la série évoquée par Priscien est celle du grec classique. Il peut, en revenant à l'usage homérique, rétablir l'équivalence entre grec et latin, en commençant par la première personne.

nec mirum, cum apud Graecos quoque uetustissimus omnium fere auctorum Homerus simplicibus utitur pro compositis, ut : ἐμὲ λύσομαι pro ἑμαυτόν<sup>103</sup>.

Il va de soi que la deuxième personne se comporte comme la première et le raisonnement se poursuit avec la troisième. C'est là que réside le coup de force de Priscien.

sui quoque tam ἑαυτοῦ quam οὗ significat, quod semper est relatiuum. nec mirum, cum hoc quoque apud Homerum inueniatur saepe simplex pro composito, ut : Πρόσθεν ἔθεν φεύγοντα, id est ante se fugientem, αὐτοῦ pro ἑαυτοῦ dixit<sup>104</sup>.

102. *Grammatici Latini* 3, 14.18-24. «En latin, *sui* est l'unique réfléchi de la même troisième personne, ce que les Grecs nomment ἀντανάκλαστον, c'est-à-dire que lorsque la personne renvoie son action sur elle-même, si bien qu'elle est à la fois agissante et subissante, *sui* peut avoir le sens de ἑαυτοῦ. En effet, nous n'en possédons pour ἑμαυτοῦ ni σαυτοῦ, première et deuxième personnes mais à la place nous employons les pronoms primaires simples, disponibles aussi bien pour la transition que pour la réflexion, comme "j'ai pitié de moi", "tu as pitié de moi" et de même "tu as pitié de toi", "j'ai pitié de toi".»

103. *Grammatici Latini* 3, 14.25-15.1. «Rien d'étonnant, puisque chez les Grecs l'auteur presque le plus antique de tous, Homère, utilise les simples au lieu des composés, ainsi ἐμὲ λύσομαι [Il.10.378 : je me libérerai] au lieu de ἑμαυτόν.»

104. *Grammatici Latini* 3, 15.1-5. «*Sui* signifie aussi bien ἑαυτοῦ que οὗ qui est toujours anaphorique. Rien d'étonnant puisqu'on trouve souvent chez Homère aussi cette forme simple au lieu du composé, ainsi : Πρόσθεν



Il existe une différence de taille entre le latin et la langue homérique, dont le grammairien se garde de parler. Le pronom *ĕ* sous toutes ses formes, dans la langue épique est bien un pronom de troisième personne, au sens où il peut être réfléchi ou simplement anaphorique. Priscien, qui est certainement conditionné par l'association classique entre simple et non-réfléchi d'une part et composé et réfléchi d'autre part<sup>105</sup>, le considère même comme un anaphorique occasionnellement réfléchi. Or la répartition d'emploi du pronom latin correspondant est exactement inverse. Il s'agit bien, comme le rappelle le début du paragraphe, d'un réfléchi. Ne prendre en compte que les constructions de type réflexif est la condition nécessaire pour que le parallèle fonctionne jusqu'au bout et conclure triomphalement par une envolée sur la relation privilégiée entre Homère et la langue latine.

iure igitur nos, qui in plerisque antiquitatem seruauimus Graeciae, in pronomibus quoque secundum Homericam auctoritatem simplicibus utimur etiam pro compositis, id est non solum cum in aliam personam agit, sed etiam cum ipsa in se<sup>106</sup>.

C'est donc en partant d'un rapprochement de formes que le livre 13 des *Institutiones grammaticales* aboutit à la comparaison des emplois contextuels des pronoms personnels. Le parallélisme tenu par Priscien au prix de quelques facilités de raisonnement permet d'arriver à cette intéressante conclusion, provisoire, que les pronoms personnels latins doivent plus à la langue homérique qu'à toute autre forme de grec. Il est donc manifeste que l'étymologie, et en particulier l'étymologie par le grec est loin d'être un aboutissement dans les *Institutiones grammaticales*. Dans l'étude du pronom, comme en matière de phonétique, elle apparaît plutôt comme un point de départ du raisonnement théorique sur la langue. On verra qu'au livre 17, où le raisonnement repose entièrement sur la traduction, le résultat est tout autre.

ἔθεν φεύγοντα [Il.5.56/80], c'est-à-dire *ante se fugientem* [fuyant devant soi] – il a mis αὐτοῦ au lieu de ἑαυτοῦ.»

105. C'est l'unique manière de comprendre *Grammatici Latini* 3, 19.7-8.

106. *Grammatici Latini* 3, 15.28-16.3. «C'est donc régulièrement que nous qui, en général, avons préservé les antiques usages de la Grèce, en fait de pronoms également, suivant l'autorité homérique, employons les simples en lieu de composés, c'est-à-dire non seulement lorsqu'une personne accomplit une action sur une autre, mais aussi lorsqu'elle le fait sur elle-même.»



### 3.3 Position de Priscien dans la grammaire latine

Les formes grecques citées dans les *Institutiones grammaticales* pour éclairer le latin se retrouvent inégalement dans les textes grammaticaux comparables. La frontière sépare, approximativement, les noms propres et le vocabulaire technique des noms communs et pronoms. Cela correspond à une distinction entre deux genres de textes savants, la grammaire d'une part et les lexiques et travaux érudits d'autre part.

#### 3.3.1 Les emprunts évidents au grec

Tous les grammairiens latins tiennent compte dans leurs ouvrages des emprunts littéraires du latin au grec. La différence entre eux est une différence de degré, qui peut être considérable.

Comme le remarquait F. Desbordes, Donat représente en la matière un «étiage»<sup>107</sup>. Sa notice est en effet on ne peut plus sèche et surtout isole les noms grecs de la flexion latine.

sunt nomina tota Graecae declinationis, ut Themisto, Calypso, Pan ; sunt tota conuersa in Latinam regulam, ut Πολυδεύκης Pollux, Ὀδυσσεύς Vlixes ; sunt inter Graecam Latinamque formam, quae notha appellantur, ut Achilles, Agamemno<sup>108</sup>.

A la suite de Donat, les nombreux commentateurs ont repris le plan en trois parties bien nettes : noms de forme grecque, noms intégrés à la morphologie latine et noms «bâtards». L'étude des noms grecs est chez eux isolée du reste de la morphologie nominale. Il semble que la sécheresse du manuel de référence ait influencé le commentaire. Servius lui-même, dont le commentaire sur Virgile abonde en références au grec, tant étymologiques que morphologiques, est très discret sur ce point dans son commentaire à la grammaire de Donat. Une telle attitude est indépendante du lieu d'exercice du grammairien et de rédaction du texte, si l'on en prend pour preuve la grammaire de Cledonius. Bien que l'auteur soit présenté comme un grammairien de Constantinople, il s'appuie sur Donat et ne développe presque pas le paragraphe consacré aux noms grecs<sup>109</sup>.

107. Desbordes 1988 [2007 p. 113].

108. *Ars maior*, p. 615.7-9 Holtz. « Certains noms relèvent entièrement de la déclinaison grecque, comme *Themisto*, *Calypso*, *Pan* ; certains sont entièrement assimilés au paradigme latin, comme *Πολυδεύκης Pollux*, *Ὀδυσσεύς Vlixes* ; certains que l'on nomme 'batards' sont intermédiaires entre la morphologie grecque et latine, comme *Achilles*, *Agamemno* ».

109. *Grammatici Latini* 5, 35-36.

Du côté de Charisius et de l'Anonyme de Bobbio, les correspondances avec Priscien sont plus précises. Les correspondances régulières entre paradigmes sont, comme dans les *Institutiones grammaticales*, signalées dans le courant de l'étude des flexions latines. Ainsi, dans la présentation que fait Charisius des cinq déclinaisons latines<sup>110</sup>, on reconnaît les questions envisagées par Priscien. Les développements et les parallèles avec Priscien sont encore plus abondants dans l'étude de la morphologie en fonction des finales de noms<sup>111</sup>.

- La répartition des noms en [-ās] et [-ēs] parmi les flexions latines selon leur origine<sup>112</sup>. Dans la présentation de leur déclinaison, qui suit, l'ablatif en [ē] *Anchise* est signalé mais, contrairement à Priscien, Charisius n'en discute pas l'origine.
- L'intégration de noms en -ευς, -εως à la deuxième déclinaison latine par transposition en -eus, -ei et le problème posé par les variantes en [-ēs]<sup>113</sup>. Sur ce point, Charisius reflète deux sources contradictoires.
- La correspondance régulière entre les formations -ρος et -er<sup>114</sup>.
- Les neutres à suffixe -μα et leurs doubles formes fléchies, courtes et longues<sup>115</sup>.

Ce luxe de détails ne se retrouve, néanmoins, ni chez Dosithée qui ne développe pas l'étude des flexions nominales, ni chez Diomède. Ce dernier fait une place importante dans sa grammaire au détail de la morphologie nominale, mais il privilégie la description minutieuse des faits latins. Une telle attitude est sans doute, pour le coup, dictée par le souci de son public, moins savant en morphologie latine que grecque. Diomède, en revanche, partage avec Priscien la théorie de la substitution de consonne dans les verbes à suffixe -isso, et il est le seul<sup>116</sup>. Cela tient à l'utilisation probable par ces deux auteurs de textes grammaticaux grecs de même origine.

Diomède, cette fois en compagnie de Dosithée, partage également avec Priscien l'une de ses deux étymologies du vocabulaire technique par le grec, celle qui fait descendre *nomen* de ὄνομα<sup>117</sup>. Pour le reste, l'attitude de Priscien à l'égard de la terminologie grammaticale est tout à fait singulière. Il s'occupe avant tout de traduire, en général par des calques, des notions qu'il n'a pas rencontrées dans les textes latins. Mais sur le plan formel, ses étymologies grecques se

110. Charisius, p. 16-32 Barwick.

111. Charisius 63.28-141.24 Barwick dont l'approche répond à celle du livre 6 des *Institutiones grammaticales*.

112. 17.5-20; 84.13-21.

113. 20.25-21.6; 86.14-23.

114. 22.17-25.

115. 24.10-18; 65.10-28.

116. *Grammatici Latini* 1, 426.8-11.

117. *Grammatici Latini* 1, 320.27 et Dosithée, *Ars* par. 15.

limitent aux deux exemples cités au début de ce chapitre.

Les grammairiens latins pratiquent l'explication étymologique par le grec dans un secteur de la terminologie grammaticale, celui de la métrique. On l'observe très bien chez Diomède, un peu moins bien chez les autres auteurs grammaticaux proprement dits, qui se soucient moins de technique de versification ; on peut le deviner à l'explication invariable qu'ils donnent du terme *syllaba*. Bien entendu, le phénomène se retrouve chez les auteurs de traités métriques. Priscien, par contre, est entièrement étranger à ces pratiques étymologiques.

En définitive, aucun grammairien latin ne peut totalement négliger les noms propres empruntés au grec par la littérature latine. Visiblement, Donat et Servius à sa suite ont jugé que l'étude détaillée des emprunts appartenait plutôt au commentaire littéraire qu'au manuel de grammaire dans sa présentation systématique. Le grammairien le plus proche de Priscien en la matière est alors Charisius, qui manifeste que les questions d'emprunt discutées dans les *Institutiones grammaticales* étaient bien d'anciennes questions de la grammaire latine. Sa richesse dans l'étude des emprunts distingue Charisius même des grammairiens latins d'Orient. Il n'est donc pas réaliste d'expliquer une telle attitude par le contexte hellénophone. Elle nous ramène plutôt à une caractéristique évidente de Charisius : il s'agit d'un auteur qui vise à l'exhaustivité. Au fond, Priscien également, lorsqu'il a accepté, pour complaire à son commanditaire, de rédiger une morphologie complète du nom latin. C'est probablement par là que les deux auteurs se rejoignent dans l'étude méticuleuse du sort des emprunts grecs dans la flexion latine.

### 3.3.2 L'étymologie savante

Restent les étymologies par le grec que nous, modernes, considérons comme erronées ou vraies par accident. Autrement dit, restent les étymologies qui ne concernent pas les noms propres dont l'origine culturelle est indiscutablement grecque.

Certaines d'entre elles se retrouvent dans des textes qui ne sont pas des grammaires au sens strict, mais des instruments de travail, comme les lexiques ou les *Origines* d'Isidore de Séville, qui s'appuient sur des travaux d'érudition. Parfois, rarement, l'ouvrage savant contenant la démonstration complète nous est connu. On a déjà évoqué, dans cette veine, l'explication du nom de la ville de Caere. L'étymologie grecque des noms d'animaux mentionnés dans les *Institutiones grammaticales*, *bos*, *ovis*, se retrouve dans l'œuvre de Varron<sup>118</sup>. Il ne s'agit pas

118. *De lingua latina* V, 19 : *sus*, quod ὕς, *bos*, quod βούς, *taurus*, quod ταῦρος, *item ovis*, quod οἶς : *ita enim*

de la source directe de Priscien, qui présente la théorie différemment et avec des détails qui n'apparaissent pas dans le texte de Varron<sup>119</sup>. Mais il apparaît avec certitude que les noms des animaux domestiques étaient l'objet de comparaison entre latin et grec à l'époque classique au plus tard et que c'est en dernière analyse à cela que remontent les considérations de Priscien. Un autre témoignage d'érudit recoupe une étymologie de Priscien. C'est l'analyse qu'Aulu Gelle propose de *fur* : *quod a Graecis nunc κλέπτῆς dicitur, antiquiore Graeca lingua φῶρ dictum est. Hinc per adfinitatem litterarum, qui φῶρ Graece, est Latine fur*<sup>120</sup>. Encore une fois, un auteur bien antérieur à Priscien prend soin de traduire en grec contemporain le terme grec archaïque qui fonde son étymologie. Cela va toujours dans le sens d'une affinité particulière entre latin et grec très ancien et, plus immédiatement, réfute toute idée d'utilité des étymologies par le grec pour le public.

Cela dit, nous possédons pour éclairer les étymologies de Priscien trois notices de la fin de la République et du Haut-Empire. La question de l'originalité des étymologies présentées dans les *Institutiones grammaticales* reste posée. Récemment, R. Maltby a suggéré que Priscien se distinguait des grammairiens latins plus anciens en continuant la tradition étymologique initiée à Rome par Caton et Varron. Mais, constatant la rareté des correspondances exactes entre les *Institutiones grammaticales* et le reste de la littérature technique latine, il laisse entendre que nombre de propositions pourraient être des créations de Priscien lui-même. En somme, pour R. Maltby, le grammairien se serait assimilé la conception de l'origine des mots et des rapports entre grec et latin que professaient ses illustres devanciers et aurait établi sur ce canevas antique des étymologies nouvelles<sup>121</sup>.

Tout dépend, au fond, de la manière dont on considère les témoignages parallèles à Priscien. Il ne fait aucun doute qu'ils n'appartiennent pas aux grammairiens latins proprement dits. Lorsque l'on suit les références données par le lexique de R. Maltby<sup>122</sup>, on rencontre des notices succinctes, qui en général se contentent de donner les deux termes, le latin et le grec, sans développer les conséquences de ces étymologies. Toutefois, l'une des grandes sources de ces parallèles, le lexique de Festus, n'est connu qu'à travers l'abrégé de Paul Diacre ; les œuvres

---

*antiqui dicebant, non ut nunc πρόβατον.*

119. Certains autres noms donnés par Priscien, *ouum* et *mus* se retrouvent chez Isidore de Séville.

120. *Nuits attiques* 1, 18, 5 : «ce qui se dit aujourd'hui κλέπτῆς en grec s'est dit en grec ancien φῶρ. Donc, en vertu de la parenté des lettres, ce qui est φῶρ en grec est *fur* en latin.»

121. Maltby 2009, p. 241-246.

122. Maltby 1991 aux entrées concernées.

de Caton et Varron sont pour l'essentiel perdues ; Isidore et les commentateurs de la littérature latine avaient leurs préoccupations, différentes de celles de Priscien. D'une façon générale, la littérature technique conservée est largement distincte des ouvrages qu'utilisait Priscien. Il est donc remarquable que nombre d'étymologies coïncident malgré tout. Les noms d'animaux ont déjà été évoqués. Trois numéraux donnés par Priscien à l'appui de l'affinité entre [h] et [s] se retrouvent avec la même explication : *semis sex septem*. Le nom du pied a également une origine grecque pour Isidore et *ocior* est rattaché à *ὀξύς* par deux auteurs. Si l'origine grecque des pronoms personnels n'apparaît que chez Priscien, celle d'*ambo* est également connue du lexique de Festus et d'Isidore de Séville. Les étymologies par le grec, hormis les emprunts indiscutables, ne sont pas très nombreuses dans les *Institutiones grammaticales*. La liste ci-dessus en recouvre une bonne proportion. Il est peut-être imprudent d'attribuer trop d'étymologies à Priscien lui-même.

Il peut en avoir développé, en ajoutant des détails. La recherche de variations grecques derrière les variantes latines n'apparaît pas ailleurs avec un tel développement. Pour des raisons qui seront développées dans un chapitre ultérieur, il est vraisemblable que Priscien ait ajouté à bon nombre des étymologies grecques qu'il reprenait la mention du dialecte dont elle illustrait les traits. Mais la question des dialectes est secondaire. La première caractéristique de toutes ces explications est qu'elles mettent en relation le latin et la langue homérique. Varron et Aulu Gelle ne disent rien d'autre avec leurs modernisations. En principe, toutes les étymologies qui font intervenir du vocabulaire homérique, obsolète ou non, sont suspectes d'être antérieures à Priscien. On peut laisser à la responsabilité du grammairien le développement sur les emplois du pronom. L'extension à la syntaxe de la théorie qui rapproche latin et grec homérique pourrait bien être la contribution de Priscien à une vieille question.

De telles étymologies évoquent un contexte de bilinguisme littéraire qui n'a rien de spécifique aux écoles orientales de l'Antiquité tardive. Au contraire, on la trouve chez Charisius et dans les *Institutiones grammaticales*. Or ce sont les deux grammairiens qui empruntent le plus aux traités de la fin de la République et, surtout, du haut Empire. Ceux-ci adaptaient la science grecque et, surtout, s'adressaient à des Latins connaissant le grec, soit l'élite culturelle de Rome. Leur mode de référence à la langue de culture le reflète et s'est transmis naturellement aux auteurs tardifs qui les reprennent. Cette attitude est d'autant plus logique dans le cas de Priscien qu'il s'adresse bien en premier lieu à un personnage officiel qui ambitionne de faire revivre à Constantinople l'esprit de synthèse culturelle des lettrés romains des débuts de

l'Empire.



## Chapitre 4

# Les traductions en grec

Dans le précédent chapitre, il est apparu que le recours des *Institutiones grammaticales* aux formes grecques pour rendre compte des formes latines découlait des nécessités de l'explication des textes littéraires latins et s'appuyait sur une tradition d'enseignement interne au monde latin. Le contexte bilingue particulier de l'Orient à la toute fin de la période impériale semble avoir une influence limitée. Elle se réduit à une condition, celle de la maîtrise des deux langues officielles sous leur forme littéraire.

Dans l'ambition des élites impériales, de façon stable à travers les siècles, cette maîtrise vise un bilinguisme parfait. Sa réalité dans le public immédiat de la grammaire est difficile à évaluer, en dépit des quelques indices que constituent les ouvrages de ses lecteurs. Quoi qu'il en soit, l'idéal qu'exprime la première forme du recours au grec est celui d'une complète symétrie dans le maniement des deux langues.

En examinant, à présent, les traductions grecques d'exemples latins, nous chercherons précisément à repérer les ruptures de cette symétrie. Il s'agit avant tout de mettre en lumière la valeur explicative du grec. Cela ne se limite pas à l'explication sémantique purement lexicale mais concerne nombre de traductions à visée argumentative. Plus haut, le niveau de complexité du grec pris en compte nous a paru exclure tout déséquilibre dans la connaissance des deux langues. Le phénomène est très nettement atténué, voire inversé, dans le cas des traductions. C'est bien une forme de grec assez courante qui double des exemples latins de complexité variable.

Là où les étymologies étaient largement héritées de la tradition grammaticale, en effet, les traductions sont élaborées pour les besoins immédiats de la grammaire. Dans le passage du latin



au grec, les règles de la stricte équivalence sémantique et grammaticale sont autant que possible respectées. Ce sont évidemment les limites variables de cette possibilité qui font tout l'intérêt des traductions dans la grammaire.

## 4.1 Difficultés de la traduction

La première de ces limites est évidemment l'erreur pure et simple. Bien qu'elle apparaisse rarement dans les *Institutiones grammaticales*, elle mérite qu'on lui consacre quelques pages. Les pièges de la traduction en effet servent de révélateurs de l'interaction entre langues qui a entouré la composition des *Institutiones grammaticales*.

### 4.1.1 Les interférences dans les *Institutiones grammaticales*

Au livre 18, le chapitre sur le subjonctif offre plusieurs exemples d'interférence entre grec et latin. Pour simplifier, l'argument du chapitre touche à la multiplicité des emplois du subjonctif en latin. Cela apparaît grâce à l'exhibition d'un nombre considérable d'exemples littéraires, pour beaucoup extraits des *Verrines*. Priscien en traduit certains verbes afin de mettre en évidence la variété des modes auxquels correspondent ces subjonctifs latins. Il s'agit, si l'on veut, d'un exemple extrême de traduction *ad uerbum*, dont l'intérêt pour la démonstration grammaticale sera exposé plus loin.

Cette correspondance limitée à quelques mots, souvent au seul verbe, entraîne des inexactitudes. Au niveau lexical, on peut se demander s'il est légitime de traduire *petere* au sens de «candidater» par αἰτεῖν<sup>1</sup>. Le caractère mécanique de la traduction est encore plus visible là où, par inadvertance, Priscien traduit mot pour mot les formes verbales analytiques du latin. On trouve ainsi οὕτως ἄρα ἀναστραφεὶς εἶην donné comme équivalent de *ita sim uersatus*<sup>2</sup>. La correspondance entre *uersari* et ἀναστρέφειν ne pose pas problème, mais l'optatif des aoristes en [ē] a normalement une forme synthétique. Un peu plus loin, se trouve la traduction de trois verbes des *Catilinaires*<sup>3</sup> : *quid ea nocte egisset, quid proxima constituisset, quemadmodum es-*

1. *Grammatici Latini* 3, 258.9-10 : *numquam aedilitatem petissem* [Verrines 2, 1, 145] est rendu par οὐκ ἂν ἤτησα.

2. *Grammatici Latini* 3, 249.1-6 et *Contre Q. Caecilius* I, 1.

3. *Catilinaire* 2, 6, 13 : «ce qu'il avait fait cette nuit-là, ce qu'il avait décidé pour la suivante, comment le plan complet de la guerre lui avait été exposé». La citation se trouve en *Grammatici Latini* 3, 250.1-5.

*set ei ratio totius belli descripta* par ἐπεπράχει ἄρα, διετετυπώκει ἄρα et ἦν ἄρα διαγραφείς ὁ λογισμός. Visiblement, Priscien s'est laissé influencer par le latin au point de traduire le passif par une forme composée comprenant un participe aoriste. Or s'il existe en grec quelques temps composés, ceux-ci sont toujours formés à l'aide du participe parfait ; telle est du moins la doctrine constante et puriste de Priscien au livre 8 des *Institutiones grammaticales*. Ses traductions le mettent donc en contradiction avec lui-même. Il est possible que cela tienne à la désuétude du parfait dans la koinè tardive. On l'observe, y compris dans les formations périphrastiques, dans les papyrus documentaires de l'époque<sup>4</sup>. La correspondance se ferait alors spontanément entre parfait latin et aoriste grec plutôt qu'entre les deux parfaits. On comprend bien que l'erreur est due à la restriction de contexte plutôt qu'aux circonstances sociales qui entourent la rédaction de la grammaire. Mais il reste un indice de la primauté, chez l'auteur, du latin dans l'absence de correction de ces traductions.

A l'inverse, on trouve, au livre 14, une erreur révélatrice des compétences limitées en latin du public immédiat des *Institutiones grammaticales*. D'une façon générale, comme le livre 14 traite une catégorie fermée, celle des prépositions, la fonction des traductions y est toujours double, à la fois lexicale et grammaticale. Ainsi, le paragraphe consacré à *inter* dans sa fonction de préverbe contient-il des exemples dont la traduction illustre aussi bien le parallélisme des deux langues dans la composition nominale qu'elle éclaire le sens du mot latin. L'équivalence entre *inter-* et δια- s'appuie sur la liste suivante : *interrumpit* διαρήσσει, *internuntius* διάκτορος, *intercapedo* διαχώρημα, *interuallum* διάστημα<sup>5</sup>. Les significations de *intercapedo*, plus ou moins synonyme de *interuallum*, et διαχώρημα, attesté uniquement au sens de «excrément», semblent inconciliables. Vu l'unanimité des manuscrits, il faut supposer une erreur au moins dans l'archétype. Or, dans la prononciation du 6<sup>ème</sup> siècle, la fermeture de l'ancien [ε] en [i] est réalisée. Le terme διαχώρημα possède un quasi-homophone dans διαχώρισμα. Ce dernier terme, bien que d'emploi assez rare, fournit une traduction satisfaisante à *intercapedo*. On le trouve en effet au sens de «faille» chez Lucien : ἐν τῇ γῆι πολλάκις ὁρῶμεν ὑπὸ σεισμῶν γεινόμενα διαχωρίσματα<sup>6</sup>.

La confusion suggère plusieurs hypothèses. En premier lieu, on peut supposer que le texte a été dicté, au moins en partie, pratique tellement courante dans l'Antiquité qu'elle ne pose pas

4. Gignac 1981, p. 305-7 expose les attestations pour tous les temps et tous les modes.

5. *Grammatici Latini* 3, 43.2-3.

6. *Histoire véritable* 2, 43 : «nous voyons souvent des failles s'ouvrir dans la terre à cause des séismes».

vraiment de problème. En second lieu, pour faire une telle confusion, il faut ignorer le sens de *intercapedo*. Il ne s'agit pas du mot le plus fréquent de la langue latine, mais d'un terme quand même assez courant. Il est donc tentant d'imaginer que le personnage écrivant sous la dictée connaissait mieux le grec que le latin. L'erreur remonterait alors à Constantinople, à l'époque de la mise au propre des *Institutiones grammaticales*. Elle serait le fait précisément du genre de personne à qui cette traduction était destinée.

#### 4.1.2 Les mises en garde

Dans les exemples ci-dessus, l'erreur apparaît comme le fait des rédacteurs des *Institutiones grammaticales*, auteur ou copiste. La transmission à travers la tradition manuscrite et jusqu'aux éditions de telles erreurs assure qu'elles ont échappé à toute éventuelle relecture.

Le grammairien devait être conscient de donner, par le détail et la subtilité de son analyse, de nombreuses occasions à l'erreur et à la confusion. Il nous apparaît peut-être en train de prévenir une confusion au sujet d'un emprunt.

Graeca enim eiusdem terminationis [...] Σφίγγξ Σφιγγός Sphinx Sphingis, ὄνυξ  
ὄνυχος onyx onychis [genus est lapidis]<sup>7</sup>.

L'éditeur, par son athétèse dépourvue de fondement paléographique, attire l'attention sur la définition de *onyx*. Il y soupçonnait manifestement un étalage d'érudition médiévale tirée d'une encyclopédie ou d'un glossaire. Rien n'assure pourtant que la «glose» était inutile à l'époque de Priscien. L'exemple qui précède est un nom propre dont l'adaptation en latin ne pose, par définition, aucun problème sémantique. En revanche, il n'est pas du tout absurde de préciser qu'un emprunt aussi transparent que *onyx* n'a pas, en latin, son sens grec d'«ongle». Il est donc préférable d'attribuer le commentaire à un scrupule de Priscien (pour expliquer l'asyndète), de le lire comme une mise en garde contre les «faux-amis» et de remplacer les crochets droits par des parenthèses.

D'autres exemples, dans la syntaxe, sont plus ambigus. Ils semblent reposer sur de possibles interférences entre latin et grec. On hésite à les attribuer à l'auteur. Mais les *Institutiones grammaticales* ne sont pas une grammaire de type normatif qui exposerait clairement ce qui est correct et ce qui ne l'est pas. Il peut être alors difficile de comprendre si Priscien se trompe, analyse des faits de langue mal attestés, ou met en garde contre des erreurs fréquentes. Nous

7. *Grammatici Latini* 2, 280.3-7.

proposons d'interpréter de cette dernière manière le passage du livre 17 qui concerne l'expression combinée de deux anaphores.

Le raisonnement part, suivant le modèle grec, d'un cas d'homonymie dans les séries pronominales. Il s'agit des génitifs singuliers du type de *mei*, qui peuvent s'analyser comme des pronoms personnels ou comme des possessifs.

quaeritur, quae sit differentia inter genetium primitiui et possessiui mei, tui, sui, nostri, uestri. et quantum quidem ad uocem nulla, quantum uero ad sensum haec est differentia, quod genetius primitiui simplicem possessionem significat, possessiui uero duplicem<sup>8</sup>.

A partir de ce point, on peut s'attendre à trouver des ambiguïtés, le tout est de bien choisir ses exemples. Il est d'autant plus facile d'en trouver que Priscien applique aux pronoms la règle d'équivalence entre génitif possessif du nom primaire et adjectif possessif dérivé sur le même nom. De toute sa grammaire, il ressort que les éléments de la paire *Romae / Romanus* entretiennent la même relation que ceux de la paire *mei / meus*. Les rappels de cette règle sont incessants dans le passage qui nous intéresse.

genetiuo primitiui pro omni casu possessiui licet uti, ut mei ager pro meus ager et mei agrum pro meum agrum et nostrum uel nostri filius uel filium pro noster filius uel nostrum filium et similia<sup>9</sup>.

Il n'est pas impossible que sur ce point l'influence du grec ait joué. C'est en grec, en effet, que l'on emploie ὁ ἄγρος μου au sens de «mon champ». Mais la force de l'analogie grammaticale est sans doute déterminante. On a une proportion du type *Romanus : Romae :: meus : mei* qui évite d'embarrassantes interrogations sur les disparités entre syntaxe du nom et du pronom. A partir de là, toute tournure possessive comprenant l'un des pronoms homophones sera réputée ambiguë. Du moment que l'on voit *mei*, on est en droit de se demander si la traduction convenable est «mon» ou «du mien». A ce point, Priscien introduit des traductions grecques.

8. *Grammatici Latini* 3, 173.21-24. «On cherche la différence entre les génitifs du pronom primaire et du possessif *mei tui sui nostri uestri* En fait de forme, aucune, en fait de sens, la différence est que le génitif du primaire signale une possession simple, celui du possessif, une possession double.»

9. *Grammatici Latini* 3, 174.17-20. «On est en droit d'employer le génitif du primaire à la place de n'importe quel cas du possessif, comme *mei ager* [le terrain de moi] pour *meus ager* [mon terrain] et *mei agrum* pour *meum agrum* et *nostrum / nostri filius / filium* [le fils de nous nom. / acc.] pour *noster filius* ou *nostrum filium* [notre fils nom. ou acc.].»

ut si uxor loquens de agro mariti sui uel de alia re dicat iste ager mei est, τοῦ ἐμοῦ  
 [...] apud Graecos tamen etiam articulus huic coniunctus discernit ambiguitatem :  
 ὁ τοῦ ἐμοῦ ἀγρός, ἡ τῆς ἐμῆς σωφροσύνη<sup>10</sup>.

Il existe donc en latin une ambiguïté que la traduction grecque permet de lever. Toutefois, cette ambiguïté a été créée par une règle de grammaire artificielle. Les exemples qui suivent immédiatement sont encore plus surprenants si l'on tente de les analyser du point de vue isolé du latin. Mais Priscien s'empresse de les expliquer par des traductions, totales ou partielles, en grec.

quo deficiente saepe Latini auctores faciunt quaestiones, ut Lucanus in IIII : «ac  
 repulit aestus / fortior Oceani», τῶν τοῦ ὠκεανοῦ. idem in I : «et Taranis Scy-  
 thicae non mitior ara Dianae», τοῦ τῆς Ἀρτέμιδος. similiter dicitur minor uiginti  
 annorum ἧττων τοῦ τῶν εἴκοσι ἐτῶν<sup>11</sup>.

Les deux premiers exemples sont assez ressemblants pour faire comprendre le problème qu'envisage le grammairien. Chacun des vers renferme un comparatif dont le complément est elliptique, dans la mesure où il est représenté uniquement par le complément du nom. La traduction en grec fait apparaître un contraste puisque le noyau du syntagme y est représenté par un anaphorique, en l'occurrence l'article. Il est donc indéniable que le grec apparaît dans ces exemples plus explicite que le latin. Mais considérer que le latin «prête à confusion» semble pour le moins une exagération : on voit mal quelle interprétation alternative serait possible. Le troisième exemple, si l'on conserve le point de vue du latin, est hétérogène. Certes, il comporte un comparatif, mais ce qui suit est un génitif quantitatif et non un génitif possessif. Pourtant, la traduction grecque exposée est strictement parallèle aux deux premières ; Priscien a rétabli un complément du comparatif développé par un génitif de qualité.

Le raisonnement peut s'éclairer à l'aide d'un passage de la fin du livre 18 où reparaissent les mêmes exemples.

Attici ἔλαττον τόσων καὶ τόσοις. similiter nos minor tot annos ; nam minor triginta  
 annorum cum dicimus, ad genetiuum deest illo qui est triginta annorum, ἧττων το-

10. *Grammatici Latini* 3, 174.22-27. «A supposer qu'une femme parlant d'un terrain ou autre propriété de son mari dise ce terrain est celui du mien, τοῦ ἐμοῦ [...] en grec, l'article associé lève l'incertitude : ὁ τοῦ ἐμοῦ ἀγρός, ἡ τῆς ἐμῆς σωφροσύνη [le terrain du mien, la sagesse de la mienne]».

11. *Grammatici Latini* 3, 174.27-175.6. «Les écrivains latins, parce qu'ils n'en ont pas [scil. d'article], posent souvent des problèmes...» Voir la traduction de la suite ci-dessous.

ύτου τριάκοντα ἐτῶν, et similia. Horatius maior Neronum dixit in IIII carminum : «deiecit acer plus uice simplici / maior Neronum», subaudiendum enim est aetate. idem minor fratrum dixit pro unus fratrum qui minor est. Lucanus in IIII : «et repulit aestus, / fortior Oceani», intellegitur aestibus. idem in I : «et Taranis Scythicae non mitior ara Dianae» ; subaudiendus est hic quoque ablatius ara<sup>12</sup>.

Priscien a visiblement accumulé dans ces passages des exemples de comparatifs latins suivis de génitifs dont la grammaire moderne donnerait des interprétations indépendantes. Il les explicite tous en ajoutant un ablatif «sous-entendu». On comprend qu'une application aussi mécanique de la règle «comparatif + Abl.» ait choqué un commentateur moderne<sup>13</sup>. Elle devient, sinon excusable, ce qui n'a de toute façon pas grand sens, du moins compréhensible si on en donne une formulation négative. Il ne s'agirait pas d'associer automatiquement un ablatif à tout comparatif mais d'éviter de lui associer un génitif. Dans tous les exemples cités ci-dessus, la tentation pour un Grec devait être d'analyser les génitifs directement comme des compléments du comparatif, sur le modèle du grec. C'est ce que Priscien rejette, même lorsqu'une telle analyse se justifie, de peur de l'interférence. L'explication selon la règle ordinaire de complémentation du comparatif ne vient sans doute qu'en second lieu, parce qu'il faut bien présenter une explication. En définitive, les exemples traduits par des doubles génitifs au livre 17 se comprennent comme des mises en garde contre l'interférence syntaxique du grec dans la lecture du latin.

## 4.2 Analyse des formes

On a dit que les traductions de Priscien, à l'opposé des traductions littéraires, s'attachaient à rendre chaque mot, au risque de quelques confusions. Il serait possible d'ajouter que la majeure

12. *Grammatici Latini* 3, 307.18-308.6. «En grec, ἔλαττον + Gén. ou Dat. En latin, pareil : *minor* + Acc. Dans *minor triginta annorum*, il faut, en plus du génitif, *illo* [que celui] (qui a trente ans), ἦττων τούτου τριάκοντα ἐτῶν, etc. Horace au quatrième livres des *Odes* a écrit *maior Neronum* : *deiecit acer plus uice simplici / maior Neronum* [*Odes*, 4, 14, 13-14 : le brutal aîné des Néron en abatit plus que son content], il faut sous-entendre *aetate*. Le même auteur a écrit *minor fratrum* au sens de «l'un des frères qui est plus jeune». Lucain au livre 4 : *et repulit aestus, / fortior Oceani* [v. 102 : et repousse les flots, plus puissant que ceux de l'Océan], on comprend *aestibus*. Le même au livre premier : *et Taranis Scythicae non mitior ara Dianae* [v. 446 : et l'autel de Taranis pas plus clément que celui de la Diane scythe.] ; ici aussi il faut sous-entendre *ara* à l'ablatif.»

13. Serbat 1991 [2001 p. 324].

partie d'entre elles ne concerne qu'un mot, soit que l'exemple latin s'y réduise, soit que la traduction grecque s'y limite dans le cadre d'un exemple plus long. Le premier de ces deux types de traduction sera l'objet de la présente section.

Ses exemples, comme on s'en doute, se trouvent avant tout dans les livres des *Institutiones grammaticales* consacrés aux parties du discours. On cherche toujours, bien entendu, à comprendre en quoi de telles traductions pouvaient éclairer, pour le public contemporain de Priscien, la grammaire latine. Le point délicat, ici, consiste à départager ce qui relève uniquement du sens lexical, explication d'un mot pour un lecteur qui l'ignorait, et ce qui sert l'analyse grammaticale proprement dite.

### 4.2.1 Sens lexical

Les traductions grecques d'exemples présentes dans les grammaires latines sont souvent interprétées directement comme des preuves de leur origine en milieu hellénophone. Bien qu'elles présupposent, c'est indéniable, la connaissance du grec de la part des utilisateurs, une telle conclusion semble trop rapide.

Heureusement, on a avancé des arguments plus précis depuis que les grammaires tardo-antiques font l'objet d'études de type historique. Celui que présentait Tolkien au début du 20<sup>ème</sup> siècle dans son *Cominianus* paraît très intéressant<sup>14</sup>. L'ouvrage, comme l'indique son titre, est un exercice de reconstruction de la grammaire de Cominianus, la source première de Charisius. Pour ce faire, Tolkien s'appuie sur les points communs entre cet auteur et la plupart des grammairiens que nous avons cités au chapitre précédent : Diomède, Dosithée, l'anonyme de Bobbio et Marius Victorinus (pour le peu qui nous reste de sa grammaire). Les conclusions qu'il en tire sont donc appliquées à Cominianus, y compris l'enseignement en Orient pour un public grec. Mais, indépendamment de Cominianus, nous en retiendrons l'analyse pour l'éclairage qu'elle peut donner sur Priscien.

L'argument de Tolkien est double. Il observe du côté latin que des termes classiques très courants ou renvoyant à des réalités propres à la civilisation latine sont l'objet d'une traduction, citant entre autres *fruges* et *Terminalia*. Symétriquement, du côté des traductions grecques, il relève la présence de termes rares ou inexistant dans la langue classique et parfois connus pour leur usage dans la koinè tardive<sup>15</sup>. Le phénomène se retrouve dans les glossaires qui nous sont

14. Tolkien 1910, p. 149-157.

15. Tolkien 1910, p. 151-153.



parvenus, instruments de travail de l'Antiquité tardive d'abord composés pour des Orientaux. Tolkiehn en concluait de façon convaincante que la source commune de ses auteurs s'adressait à un public grec dont il employait la langue contemporaine pour expliquer les mots latins ignorés.

### Le vocabulaire latin problématique

On trouve dans les *Institutiones grammaticales* des traces d'un phénomène semblable dans la mesure où les traductions grecques ne sont pas toujours classiques. Les mots latins traduits, quant à eux, s'ils ne sont pas toujours d'une grande rareté, ne sont jamais aussi évidents que dans les exemples donnés par Tolkiehn<sup>16</sup>. La nécessité d'une traduction grecque est évidemment assez subjective et en l'absence de déclaration de principe de l'auteur sur l'utilité des traductions grecques qu'il fournit pour certains exemples, on ne peut que formuler des hypothèses. Certains sont, de façon démontrable, d'emploi plus rare ou spécialisé que ceux qui restent sans explication.

Deux des exemples latins traduits en grec dans les *Institutiones grammaticales* n'ont pas d'autre attestation et ne sont pas appuyés sur des citations littéraires. Il s'agit de *subtel*, la voûte plantaire si l'on en croit Priscien et *fatuito*, synonyme de *fataliter*<sup>17</sup>. Le premier est tellement technique qu'on peut se demander si l'intention d'en donner l'équivalent grec n'a pas été abandonnée faute d'un terme précis connu de tous. Il n'est pas traduit mais glosé par une périphrase descriptive, τὸ κοῖλον τοῦ ποδός. Tous les autres termes traduits à l'occasion en grec ont des attestations littéraires, rarement nombreuses. La chose est parfaitement normale pour des exemples grammaticaux : ils doivent entrer dans l'usage des auteurs latins de référence, d'Ennius à Juvénal<sup>18</sup>. Pour un seul exemple, Priscien signale la rareté du terme, dont il n'a pas trouvé d'attestation hors du nominatif. Il s'agit du nom du bétyle, cité sous deux variantes, *abaddir* et *abaddier* et accompagné de sa forme grecque, βαίτυλος<sup>19</sup>. Le problème ici ne tient même plus

16. Outre *intercapedo*, déjà cité, on trouve le très classique *rudens* traduit par πρότονος en *Grammatici Latini* 2, 169.16.

17. Respectivement *Grammatici Latini* 2, 147.9 et 3, 79.21.

18. A la limite, pour *fatuito*, on pourrait admettre qu'il s'agisse d'un «mot possible» forgé par le grammairien pour les besoins de la démonstration, qui porte en l'occurrence sur la dérivation des adverbes. Toutefois, il est gênant que *fatuito* soit traduit par un terme grec tout aussi introuvable hors des *Institutiones grammaticales*. Quant à *subtel*, s'il n'est pas attesté par ailleurs, c'est sans doute simplement qu'il s'agissait d'un terme d'emploi peu fréquent.

19. *Grammatici Latini* 2, 153.19 ; 234.16-17 et 313.24-26. Il convient peut-être de rétablir dans le texte le com-



à la langue mais au niveau de détail de la référence, c'est pourquoi la seconde occurrence est agrémentée d'une brève note mythologique, *lapis, quem pro Ioue deuorauit Saturnus*, qui ancre l'exemple dans la culture païenne.

La nécessité de donner des exemples de tous les types de flexion et l'emploi de sources archaïsantes amène dans la grammaire des curiosités. Il en va ainsi de *torris*, le tison, terme poétique qui n'est plus attesté, pour nous, que par les grammairiens et glossateurs<sup>20</sup>. Les auteurs techniques disent l'avoir trouvé dans les oeuvres d'Accius, Ennius ou Pacuvius qu'ils lisaient encore, mais il était certainement sorti de l'usage à l'époque de Priscien. Il est probable qu'il en ait été de même pour *spinter*, nom du bracelet qui, en plus d'une traduction grecque, bénéficie d'une définition latine<sup>21</sup>. Il est intéressant de constater que c'est un emprunt au grec qui est ainsi retraduit en grec. Il n'est pas certain que l'adverbe plautinien *ductim*, que Priscien traduit pas ἀπνευστί, ait jamais été très usité<sup>22</sup>.

Du côté des termes techniques, cette fois, le nom de la balle du blé, *acus aceris*, se distingue. Dans les textes conservés, il apparaît chez les agronomes. Pour en rendre compte, Priscien recourt à une double explication, d'abord une traduction grecque, σκύβαλον puis une description, cette fois en latin : *purgamentum frumenti*<sup>23</sup>. La traduction n'est pas en soi un mot rare ni d'un degré de technicité comparable à celui du latin, mais précisément pour cette raison il ne suffit pas à éclaircir le sens. D'autres noms du domaine de la botanique, moins rares, sont également traduits : *git* et *felix*<sup>24</sup>. Le second n'est absolument pas rare puisque c'est le nom classique dont le dérivé populaire \**filicaria* est l'origine de la désignation de la fougère dans les langues romanes.

*Supparus* comme nom de vêtement, sens visé par Priscien qui le traduit, semble employé

---

mentaire comprenant une traduction grecque que Hertz a relégué dans l'apparat du premier passage, soupçonnant sans doute un transfert depuis les deux suivants. Cette glose renferme en effet l'unique occurrence dans les *Institutiones grammaticales* de la graphie βάλυλος sans réduction de la diphtongue. Les deux passages retenus dans l'édition présentent ὁ βέτυλος. On en trouve un parallèle au 9<sup>ème</sup> siècle dans les Κανόνες περι ὀρθογραφίας de Theognostos (section 330) : Βετύλος ὁ λίθος ὃν ὁ Κρόνος κατέπιεν : Cramer 1835, p. 61.21.

20. *Grammatici Latini* 2, 169.19.

21. *Grammatici Latini* 2, 151.8.

22. *Grammatici Latini* 3, 63.9-10.

23. *Grammatici Latini* 2, 162.17-18.

24. *Grammatici Latini* 2, 167.5 ; 8 et 214.6. Il y a peut-être plutôt là une trace des origines grecques des études naturalistes car on retrouve la traduction du nom de la nielle par μελάνθιον un peu partout chez les grammairiens et dans les glossaires.

dans les textes littéraires durant toute la latinité<sup>25</sup>. En dehors des glossaires, on le trouve chez Plaute<sup>26</sup>, chez Lucain<sup>27</sup> et même dans la littérature chrétienne<sup>28</sup>. On a donc plutôt l'impression d'être en présence d'un mot usuel mais familier que d'un terme archaïque. Il n'a pas laissé de trace dans les langues romanes, mais cela n'est pas décisif pour son emploi au 6<sup>ème</sup> siècle, surtout à Constantinople.

Le statut de *circitor* est peut-être comparable<sup>29</sup>. Il apparaît uniquement dans la littérature spécialisée, avec des sens divers selon les contextes, pour désigner des personnages dont la fonction est de circuler ou faire des tours de ronde. L'un d'entre eux est, pour Ulpian, le colporteur<sup>30</sup> mais il n'est pas certain que le sens visé par Priscien soit celui-là et la traduction grecque par un terme non attesté ne fournit pas d'orientation décisive.

Cette brève revue permet de tirer quelques enseignements. En premier lieu, chez Priscien, les traductions grecques pour raisons purement lexicales sont relativement rares. On constate que certains mots latins «difficiles» et d'autres plus courants sont traduits. Malgré tout, des mots latins très rares restent dans les *Institutiones grammaticales* sans traduction grecque et pour ceux qui sont traduits, une explication en latin semble tout de même nécessaire. Enfin, les livres sur le nom, avec leurs listes de formes alambiquées puisées chez les auteurs archaïques ou techniques, sont à nouveau les plus représentés.

### Le grec employé

Du côté grec, apparaissent quelques traits qui rejoignent les observations de Tolkien. Il arrive, bien entendu, que le vocabulaire employé soit parfaitement classique, mais ce n'est pas toujours le cas. Il convient de distinguer plusieurs catégories. Certaines traductions de Priscien sont absolument sans attestation antique.

- *Grammatici Latini* 2, 169.17 : περιώμιον qui traduit *supparus*.
- *Grammatici Latini* 2, 151.8 : ἀχροχέριον qui traduit *spinter* mais se trouve ensuite expliqué par *armilla* et *fibula in umeris*.

25. *Grammatici Latini* 2, 169.16. Sur les significations et les origines possible du mot, synthèse dans Biville 1990, p. 165-167. Le sens retenu par Priscien est celui de Lucain (voir notes suivantes).

26. *Epidicus* 230 dans une liste d'objets de toilette.

27. *Pharsale* 2, 364.

28. Arnobe, *Adu. nat.* 2, 19 (87.14) ; Tertullien, *De pallio* 4, 104. Ces deux dernières occurrences ne sont certainement pas pertinentes pour Priscien.

29. *Grammatici Latini* 3, 41.8.

30. *Digeste* XIV 3, 5.

- *Grammatici Latini* 3, 41.8 : ὁ περιφοράριος qui traduit *circitor*, lui-même polysémique.
- *Grammatici Latini* 3, 43.14 : ἐνίχνιον qui traduit peut-être *interea* et que l'éditeur rejette, contre toute vraisemblance, comme une glose.

Trois de ces quatre termes présentent un suffixe *-ιον* dont on sait qu'il a été très productif dans la koinè d'époque impériale. Il a servi, indépendamment de sa valeur hypocoristique d'origine, au renouvellement du vocabulaire grec. Cela fait donc de ces termes de possibles formations tardo-antiques, respectivement sur ὤμος, l'épaule, ἀκρόχειρ<sup>31</sup>, l'avant-bras et ἴχνος, la trace.

Deux de ces mots appartiennent au vocabulaire du grec moderne, περιώμιον qui signifie bien «châle» et περιφοράριος, adjectif applicable à tout ce qui est susceptible d'un mouvement de rotation. Cela ne nous renseigne pas sur le sens précis du dernier mot. Mais il reste que Priscien constituerait alors pour ces termes une première attestation littéraire.

En revanche, le terme ἐνίχνιον reste mystérieux. A défaut de résoudre le problème, on peut rapidement en poser les données et suggérer une hypothèse. Le terme fait partie d'un passage que Hertz rejette comme une glose bien qu'il soit présent dans tous les manuscrits anciens. Ce passage conclut un développement du livre 14 portant sur *inter* qui concentre une quantité de problèmes éditoriaux rare dans les *Institutiones grammaticales*. Pour comprendre les problèmes que pose le texte, il convient de remonter un peu.

interea uero, quia numquam praeponitur casuali, sine dubio aduerbium accipitur; uerbo enim semper adiungitur [ex inter praepositione deriuatur interea, τὸ ἐνίχνιον]<sup>32</sup>.

L'éditeur a jugé invraisemblable, à juste titre, que Priscien, après avoir discuté de *interea*, revienne à sa dérivation en le traduisant en plus en grec par un substantif neutre. En regardant l'apparat, on constate que la «glose» supprimée par Hertz ne présente pas la même formulation dans tous les témoins. Revenons donc au texte des manuscrits (les parenthèses contiennent les variantes).

interea uero, quia numquam praeponitur casuali, sine dubio aduerbium accipitur; uerbo enim semper adiungitur. ex inter praepositione nomen deriuatur interea (in-

31. Ce terme lui-même est d'attestation sporadique dans l'Antiquité : Galien et Ptolémée l'emploient.

32. *Grammatici Latini* 3, 43.12-14. «Mais *interea*, parce qu'il ne se construit jamais avec des mots déclinables, est considéré sans hésitation comme un adverbe; de fait, c'est toujours le verbe qu'il accompagne [de la préposition *inter* dérive *interea*, τὸ ἐνίχνιον].»

ternus), τὸ ἐνίχνιον (ἐνίχηνιον ἐνίχνων ἐνίχμαι ἐνίξνον).

Il est évident que *interea* ne peut être à la fois un nom et un adverbe et comme il s'agit d'un adverbe, il faut, dans la seconde phrase, soit modifier l'exemple soit supprimer *nomen*. Or il n'y a absolument aucune raison de supprimer *nomen* qui est toujours présent. Les lecteurs médiévaux, choqués comme nous par cette incohérence ont même tenté d'en donner raison, tantôt en suggérant la correction *aduerbium*, tantôt en inventant que le terme *nomen* peut désigner toutes les parties du discours. La seconde occurrence de *interea*, cependant, peut facilement être une contamination due à la première. Les copistes médiévaux, qui ont bien vu le problème, ont réagi de différentes manières. Certains, suivis par l'éditeur moderne, ont supprimé la phrase et le problème du même coup ; c'est le choix des fragments de Reichenau et du correcteur de *R*, et peut-être de son modèle. Un autre a cherché à rétablir un nom et a proposé *internus*, leçon de *K*. Cette dernière idée est sans doute judicieuse, mais il existe plusieurs dérivés nominaux de *inter* et la traduction grecque n'offre aucun appui. En outre, *internus* pose problème car il apparaît un peu plus loin, comme dérivé de *intra*<sup>33</sup>.

J'incline, pour ma part, à penser que si Priscien en signale un seul, ce n'est sans doute pas le plus évident du point de vue morphologique ni le plus fréquent dans la langue. On peut songer, à titre d'hypothèse, au très rare *intercus*, dont les *Institutiones grammaticales* font un synonyme soit du groupe *intercus aqua*, soit de *intestinus*<sup>34</sup>. Il reste des problèmes. En stricte morphologie, *intercus* est un composé et non un dérivé. Dans son premier sens, il est déjà traduit par ὑδρωπα dans la grammaire<sup>35</sup>. Si le second sens est envisagé, pourquoi mettre un article dans la traduction au lieu d'un adjectif au nominatif masculin singulier ?

A côté de ces termes totalement inconnus de l'Antiquité grecque, Priscien emploie dans ses traductions un vocabulaire propre à l'époque romaine. La liste n'est pas longue et mérite d'être faite. N'y sont retenus que les termes sans attestation à la haute époque hellénistique.

– *Grammatici Latini* 2, 167.17 : ὁ συντελεστής καὶ ἡ συντελέστρια qui traduit *municeps*.

En ce sens, le masculin se trouve dans les textes juridiques du 6<sup>ème</sup> siècle, les recueils officiels et le traité de Jean de Lydie sur les magistratures romaines<sup>36</sup>. Le féminin en revanche n'est donné que par Priscien.

33. *Grammatici Latini* 3, 44.1.

34. *Grammatici Latini* 2, 271.1-2.

35. On pourrait alors songer à corriger le terme grec en un \*ἐνίχνιον formé sur ἴσχω, «retenir», dont il existe des dérivés de sens médical. Tout cela reste, bien entendu, de la pure spéculation.

36. Jean de Lydie, *Des magistratures de l'État romain* III 61, 7 : J. Schamp traduit par «contribuable».

- *Grammatici Latini* 2, 403.10 : περισπεύρω qui traduit *obserere*, «semer à tous vents» est un composé transparent mais il n’apparaît pas dans les textes conservés avant l’époque impériale<sup>37</sup>.
- *Grammatici Latini* 2, 529.11 : τὸ κοσκινίζων κρίνω pour le sens étymologique de *crino*. Le nom du crible, κόσκινον, est ancien mais le verbe dérivé en -ίζω, qui s’est maintenu en grec moderne, n’apparaît dans nos sources ni comme un terme littéraire ni même comme classique. La première référence que donne le *Thesaurus* est Dioscoride, *Parab.* 1.154 : τὴν τέφραν κοσκινίσας. Les auteurs byzantins, de Philopon aux lexiques, emploient ce terme pour gloser le classique σήθω<sup>38</sup>.
- *Grammatici Latini* 2, 562.22 : θεσπισθεῖς traduisant *sanctus* au sens politique et administratif. C’est un domaine d’emploi où le verbe grec n’apparaît qu’à l’époque tardive. On le trouve chez Jean Malalas : καὶ εἴ τι δ’ ἂν ἐκέλευε θεσπίζων, ἔλεγεν ὡς ἀφ’ ἑαυτοῦ καὶ τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ, λέγων· ἐκελεύσαμεν καὶ ἐθεσπίσαμεν· ὅπερ ἔθος κατέσχευεν ἐξ ἐκείνου παρὰ τοῖς βασιλεῦσιν ἕως τοῦ παρόντος, τὸ λέγειν· ἐκελεύσαμεν καὶ ἐθεσπίσαμεν<sup>39</sup>.
- *Grammatici Latini* 2, 563.4 : ἀπαλοιφή qui traduit *litura*. Le terme apparaît au 4<sup>ème</sup> siècle chez Evagre le pontique qui décrit l’ἀγάπη comme παθῶν δὲ ἀπαλοιφή. Un glossaire bilingue donne la même équivalence que Priscien<sup>40</sup>.
- *Grammatici Latini* 3, 26.16 et 42.3 : ἐξεναντίας, qui traduit *contra*, est très bien attesté à partir de Philon d’Alexandrie.
- *Grammatici Latini* 3, 43.3 : διαχώρισμα, s’il faut bien corriger ainsi διαχώρημα, n’est attesté qu’à partir de Lucien.

37. Le verbe se trouve très exactement au sens que lui donne Priscien dans les *Dionysiaques* de Nonnos de Panopolis, 4, 401 : θηρὸς ἐχιδνήεντι περισπεύρας χθόνα καρπῶ : ensemençant la terre alentour avec le fruit venimeux du monstre.

38. Jean Philopon, *Commentaire sur La Génération des animaux*, 728a27 ; Ps.-Zonaras *sv* σεῖω et σήθω ; *Ety-mologicum Magnum sv* σήθω.

39. *Chronique*, 7.2. «et s’il [Romulus] ordonnait quelque chose par décret, il disait que cela venait de lui-même et de son frère, disant ”nous avons ordonné et décrété” ; depuis son époque, les rois ont perpétué jusqu’à présent la coutume de dire ”nous ordonnons et décrétons”». James 1990, p. 221 note l’emploi de θεσπίζω qui manifeste une convergence sémantique avec le latin *sancio* en grec administratif à la fin de l’Empire.

40. *CGL* 2, 232.47, mais il s’agit d’un glossaire contenu dans le manuscrit Laon, BM 444 qui reprend par ailleurs des *graeca* de Priscien ; il présente même la graphie erronée ἀπαλιφή des manuscrits du grammairien ; on court donc à le citer un risque de circularité non négligeable.

Il faut sans doute verser au dossier des traits de grec tardif deux formes de plus-que-parfait sans augment, διατετυπώκει<sup>41</sup> et καταλελοίπει<sup>42</sup>. L'omission de l'augment dans les verbes composés au plus-que-parfait semble appartenir à la langue tardive<sup>43</sup>.

Le vocabulaire spécifique à l'époque romaine est donc présent dans les traductions des *Institutiones grammaticales*, mais en quantité assez limitée. Cela tient à deux faits. Le premier, déjà noté, est la relative rareté des traductions à visée purement lexicale. Le second est à la relative stabilité de la langue grecque cultivée durant la période. Dans l'ensemble, en effet, les traductions données par Priscien relèvent de la langue écrite post-classique. Elle forme un net contraste avec le grec des étymologies, étudié dans le chapitre précédent, qui est marqué par l'archaïsme.

A notre avis, ce contraste est significatif. Lorsque Priscien veut rendre compte du latin selon la raison grammaticale, il le confronte au grec ancien. Les formes qu'il présente proviennent de son répertoire d'exemples littéraires, dont on verra dans la partie suivante qu'il se limite à la langue archaïque et classique. Lorsqu'il donne une traduction ponctuelle, il emploie la langue de son époque et de son milieu. Or cette dichotomie a son pendant exact dans le latin des *Institutiones grammaticales*. La langue qui constitue l'objet de la grammaire est, à de rares exceptions près, le latin classique au sens large, d'Ennius au 2<sup>ème</sup> siècle p.C. Le métalangage, en revanche, apparaît comme une langue technique relativement atemporelle mais qui fait place par intermittences à quelques particularités tardives. Les observations que nous venons de faire sur le grec conduisent donc à l'idée que les traductions grecques font partie du métalangage grammatical. Les deux langues ont donc dans les *Institutiones grammaticales* le même statut. Elles ont d'une part leur forme littéraire classique, objet d'étude, et d'autre part leur forme écrite contemporaine, véhicule du commentaire savant. Il reste tout de même entendu que ce dernier ne passe par le grec qu'à titre exceptionnel et très ponctuel, dans la traduction des exemples et les quelques mots qui introduisent à l'occasion des exemples grecs.

#### 4.2.2 Polysémie des formes

Toujours au niveau lexical mais avec des motifs un peu différents, le grec sert dans les *Institutiones grammaticales* à distinguer les sens d'un mot latin. Il ne s'agit plus là de remédier

41. *Grammatici Latini* 3, 261.10.

42. *Grammatici Latini* 3, 262.16.

43. Voir Psaltes 1913 p. 207.

à une ignorance du lecteur mais c'est un procédé commode de désignation du sens, qui peut épargner de longues paraphrases. On le voit parfois mis en œuvre, tant dans les livres sur le nom que dans ceux qui traitent du verbe.

auctor, quando ἀϋθέντην significat, commune est, quando ἀϋξητήν, auctrix facit femininum, sicut omnia uerbalia in or desinentia.

hic magistratus, ἡ ἀρχη και ὁ ἄρχων, huius magistratus, hic saltus, ἡ πῆδησις και ἡ νόπη, huius saltus, hic uersus, ἡ στροφη και ὁ στίχος, huius uersus, hic exercitus, ἡ γυμνασία και ὁ στρατός, huius exercitus.

cerno creui : non solum enim τὸ κοσκινίζων κρίνω sic facit praeteritum, sed etiam cum pro uideo accipitur<sup>44</sup>.

Dans le troisième extrait, le grec rend compte du sens technique qui ne pourrait être expliqué en latin que par une définition plus longue, tandis que le sens courant est désigné par un synonyme partiel en latin même. Les deux méthodes d'explication, traduction et synonymie latine, apparaissent donc bien comme équivalentes pour de telles distinctions de sens.

### Les parties du discours fléchies

Avant d'étudier le détail du fonctionnement de la traduction comme mode de clarification des termes ambigus, il convient d'examiner les conceptions générales de Priscien sur les formes polysémiques et la place qu'y tient le grec. Parmi les trois extraits que nous venons de citer, seul le deuxième est explicitement présenté comme une liste d'«homonymes». En matière de terminologie, Priscien use tantôt du grec, transcrit ou non, *homonymon*, tantôt du latin *uniuocum*. Aucun de ces deux termes, bien qu'ils désignent une espèce du nom<sup>45</sup>, ne fait l'objet d'une définition dans les *Institutiones grammaticales* ; ils sont réputés évidents. Si le contenu du concept est implicite, il est entendu tant par son nom grec que par la pratique de Priscien qu'il s'applique uniquement, en droit, au nom : tous les recours à cette notion classificatoire dans les

44. *Grammatici Latini* 2, 154.22 ; 256.6-9 et 529.11. «Auctor, lorsqu'il signifie ἀϋθέντης [instigateur] est épiciène, lorsque c'est ἀϋξητής [amplificateur], il produit le féminin *auctrix*, comme tous les dérivés de verbes qui s'achèvent en *-or*.» «Magistratus [masc.] : ἡ ἀρχη και ὁ ἄρχων [la magistrature et le magistrat], saltus [masc.] : ἡ πῆδησις και ἡ νόπη [le bond et le bois], uersus [masc.] : ἡ στροφη και ὁ στίχος [le tour et le vers], exercitus [masc.] : ἡ γυμνασία και ὁ στρατός [l'exercice et l'armée].» «Cerno creui : ce n'est pas seulement "passer au crible" qui forme son prétérit ainsi, mais aussi le verbe au sens de "voir".»

45. *Grammatici Latini* 2, 59.15.



ouvrages de Priscien, qu'il emploie le terme grec ou latin, se rapportent à la catégorie du nom.

Cela ne l'empêche pas, à l'occasion, d'opérer des distinctions à l'aide du grec entre des termes que l'on pourrait appeler «homonymes», avec ou sans abus de langage. C'est ainsi qu'il faut comprendre comme une distinction de sens implicite l'exemple *hic lectus*, ἡ κλίνη, *huius lecti*<sup>46</sup> dans lequel la traduction grecque exclut pour *lectus* l'analyse comme participe ou au sens de «lecture»<sup>47</sup>.

De manière beaucoup plus nette, le livre 8 distingue pour toute une série de verbes deux traductions grecques. Priscien envisage la possibilité, pour un verbe, d'exister dans deux paradigmes différents. Cette possibilité est calquée sur le modèle des noms : c'est l'exemple classique de la double déclinaison de *Hercules*, génitif *Herculis* ou *Herculi*, toujours pour désigner le même héros. Les exemples sont plus difficiles à trouver parmi les verbes. Malgré tout, ceux qui, en changeant de paradigme, changent de sens apparaissent alors comme un cas particulier de la catégorie concernée.

sunt tamen alia, quae cum coniugatione mutant significationem, ut mando, ἐντέλλομαι, mandas, mando, μασῶμαι, mandis ; fundo, θεμελιῶ, fundas, fundo, ἐκχέω, fundis ; obsero, περιβάλλω τὸν μοχλόν, obseras, obsero, περισπείρω, obseris ; appello, προσαγορεύω, appellas, appello, προσωθῶ, appellis ; uolo, πέτομαι, uolas, uolo, βούλομαι, uis ; consternor, πτύρομαι, consternaris, consternor, καταστρώννυμαι, consterneris<sup>48</sup>.

Il est surprenant de voir des verbes qui à nos yeux sont des unités lexicales distinctes considérés comme des termes à la fois polysémiques et polymorphes. L'effet d'entraînement de la question précédente a sans doute joué : on vient de traiter des verbes polymorphes, on ajoute un trait de polysémie. Mais des listes de ce type, purement latines, se retrouvent ailleurs. Nous y verrons donc un conditionnement plus profond, qui se fait par la forme de mention grammaticale et qui rend compte également de l'exemple de *lectus*. La forme de mention en effet, nominatif singulier des noms ou indicatif présent première personne des verbes, apparaît traditionnellement comme la forme «droite» dont toutes les autres dérivent. Cette conception sans mystère qui remonte, en ce qui concerne les noms et les verbes, aux origines de la grammaire a pour notre étude immédiate une conséquence très nette. La détermination morphologique d'un mot

46. *Grammatici Latini* 2, 257.4-5.

47. Ces sens sont envisagés par Priscien hors des *Institutiones grammaticales* : *Grammatici Latini* 3, 463.26.

48. *Grammatici Latini* 2, 403.7-12.



à flexion apparaît comme un chemin à bifurcations ; c'est le sens de la définition par le couple nominatif / génitif ou première / deuxième personne. Or les traductions grecques, comme on peut l'observer dans l'exemple des verbes, apparaissent au niveau de l'embranchement crucial. Elles redoublent donc et soulignent la discrimination unilingue.

Toutefois, pour les classes de mots soumises à la flexion, l'homonymie de type lexical tout juste évoquée n'est pas la seule analyse qui rende compte de la polysémie d'une forme. L'éventualité qu'une forme recouvre des significations distinctes à l'intérieur de la flexion nominale est envisagée. Le terme technique est alors celui de *uox communis*, forme polyvalente.

inueniuntur quaedam nomina, quae utrumque numerum eadem uoce demonstrant, ut in prima declinatione [...] et in mobilibus trium generum omnibus singularia feminina et pluralia neutra eandem uocem habent : haec prima ἡ πρώτη καὶ τὰ πρῶτα, sacra ἡ ἱερὰ καὶ τὰ ἱερά, maxima ἡ μεγίστη καὶ τὰ μέγιστα. in secunda quoque declinatione [...] nec solum in nominibus, sed etiam in pronomibus inuenies quaedam communia utriusque numeri [...] in participiis quoque mobilibus idem fit, quod in nominibus<sup>49</sup>.

Le développement se fait à l'occasion de la présentation du nombre au livre 5 des *Institutiones grammaticales*. Mais le terme employé, *communis*, rattache cette forme de polysémie à un large ensemble de phénomènes grammaticaux. Dans toutes les parties du discours et même parmi chaque objet classable de la linguistique antique, il se trouve une catégorie de *communia*. Cela va des *syllabae communes*, qui peuvent être longues ou brèves en fonction du vers, à la figure *a communi*, dans laquelle un même mot commande deux constructions différentes successivement. La notion de *communis* est le salut de grammaire antique. Elle garantit que tout ce qui reste en dehors de ses classifications, qui échappe à ses critères binaires, trouve une place dans le vaste réservoir des objets polyvalents.

Priscien présente donc une double désignation de la polysémie, l'une sur le plan lexical et l'autre sur le plan grammatical, toutes deux appliquées de préférence au nom. Il est même

49. *Grammatici Latini* 2, 173.26-174.22. «Il se trouve des noms qui expriment les deux nombres par la même forme, comme à la première déclinaison [...] et les noms variables en trois genres possèdent tous des formes identiques de féminin singulier et de neutre pluriel : *prima* ἡ πρώτη καὶ τὰ πρῶτα, *sacra* ἡ ἱερὰ καὶ τὰ ἱερά, *maxima* ἡ μεγίστη καὶ τὰ μέγιστα. à la deuxième déclinaison aussi [...] outre les noms, on trouvera parmi les pronoms des formes polyvalentes en nombre [...] pour les participes variables, le mécanisme est le même que pour les noms.»

tout à fait catégorique sur l'absence de formes verbales polyvalentes en termes de nombre, à la différence de ce qui se produit dans les paradigmes grecs.

sciendum tamen, quod, quamuis et in nominibus et pronomibus et in participiis inueniantur uoces communes singularis et pluralis numeri [...] in uerbo numquam hoc inuenitur apud Latinos, quamuis apud Graecos in multis, ut ἔτυπτον tam singulare est primae personae quam plurale tertiae praeteriti imperfecti, similiter ἔχαιρον, ἔψεγον, ἔπραττον, ἐλάλουν, ἐποίουν<sup>50</sup>.

En pratique, le grec n'a pas pour fonction de distinguer les formes polyvalentes à l'intérieur de la déclinaison ou de la conjugaison. Les exemples se limitent à ce que l'on a cité plus haut du livre 5. En revanche, dans les *Institutiones grammaticales*, les traductions apparaissent bien liées aux notions de *nomina communia* et de *uerba communia*.

Les *nomina communia* sont dans les *Institutiones grammaticales*, conformément à la tradition, les noms qui peuvent recevoir le genre masculin comme le féminin. Le terme s'applique aux substantifs qui désignent aussi bien le mâle que la femelle d'une espèce animale et aux adjectifs sans marque de féminin, voire de neutre. Lorsque le grammairien les manipule, le problème de la désignation du genre peut se poser ; on le résout normalement par l'accord du démonstratif. Mais il est possible également de remonter à la source de cette pratique, très artificielle en latin, et de donner la traduction grecque, avec naturellement l'article.

exceptis paucis communibus, quae communia esse tam ipsa natura quam exempla Graecorum nobis demonstrare possunt, apud quos uel communia uel mobilia haec inueniuntur, ut hic et haec homo, ὁ ἄνθρωπος καὶ ἡ ἄνθρωπος, hic et haec latro, ὁ ληστής καὶ ἡ ληστής<sup>51</sup>.

Le grec a bien pour fonction de prouver que *homo* et *latro* existent sous les deux genres. De façon moins prosaïque, il est au service d'un argument idéologique, renforçant ce qu'enseigne la connaissance spontanée issue de la *natura*. En fin de compte, la possibilité de placer un

50. *Grammatici Latini* 2, 451.5-13. «Mais il faut savoir que, malgré la présence de formes polyvalentes du singulier et du pluriel dans les noms, pronoms et participes [...] cela ne se rencontre jamais dans le verbe en latin, quoique fréquent en grec, où ἔτυπτον est aussi bien le singulier de la première personne que le pluriel de la troisième à l'imparfait, et de même ἔχαιρον, ἔψεγον, ἔπραττον, ἐλάλουν, ἐποίουν.»

51. *Grammatici Latini* 2, 146.5-9. «A l'exception d'un petit nombre de noms polyvalents, qui apparaissent polyvalents tant par la force des choses que grâce aux correspondants grecs, qui s'avèrent soit polyvalents soit variables, comme "homme", ὁ ἄνθρωπος καὶ ἡ ἄνθρωπος, "brigand", ὁ ληστής καὶ ἡ ληστής.»

article féminin devant ἄνθρωπος et ληστής assure que les noms latins équivalents sont bien des *communia*, avec les deux valeurs possibles<sup>52</sup>.

Du côté des verbes, l'application privilégiée de la notion de *communis* concerne la diathèse. Les *uerba communia* partagent une seule voix entre les deux diathèses tandis que les *uerba actiua* possèdent une série de formes pour chaque diathèse. En grec, ces catégories permettent de répartir les verbes dans des groupes. En latin également, puisque la grammaire latine est calquée sur la grammaire grecque. Mais il faut ajouter dans cette langue certaines formes qui sont indifférentes à la diathèse indépendamment des modes personnels du verbe. Il en va ainsi du supin.

sicut autem supra docuimus, communem habent significationem ab actiuis uel communibus nata, ut oratum, πρὸς τὸ παρακαλεῖν καὶ πρὸς τὸ παρακαλεῖσθαι, oratu, τῷ παρακαλεῖν καὶ τῷ παρακαλεῖσθαι ἤτοι τῇ παρακλήσει<sup>53</sup>.

Il en va de même, quelques lignes plus bas, pour les gérondifs qui sont, en outre, indifférents au temps. L'unique forme latine reçoit donc une multiplicité de traductions grecques.

dicimus enim legendi causa in honore fui et sum et ero ἀντὶ τοῦ τοῦ ἀνεγνωκέναι χάριν καὶ τοῦ ἀναγινώσκειν καὶ τοῦ ἀναγνώσεσθαι, ὁμοίως δὲ καὶ τοῦ ἀνεγνώσθαι καὶ τοῦ ἀναγινώσκεσθαι καὶ τοῦ ἀναγνωσθήσεσθαι<sup>54</sup>.

Dans la conception des *Institutiones grammaticales*, toutes ces formes verbales propres au latin constituent une déclinaison de l'infinitif ; les traductions le soulignent. Il s'agit évidemment de les faire rentrer dans des cadres grecs une singularité qui pose problème. La traduction grecque a donc un rôle d'éclaircissement d'autant plus manifeste qu'elle précède la véritable démonstration, qui repose sur l'analyse d'exemples littéraires latins<sup>55</sup>. Une série de citations de Virgile établit que les gérondifs ont bien la double diathèse active et passive. Mais l'absence

52. Biville 2008, p. 35 fait remarquer précisément à propos de ce passage que *homo* n'est pas épïcène comme l'est ἄνθρωπος.

53. *Grammatici Latini* 2, 412.13-16. «Comme nous l'avons enseigné plus haut, les formes tirées des verbes transitifs et polyvalents ont une double diathèse, comme *oratum* : πρὸς τὸ παρακαλεῖν καὶ πρὸς τὸ παρακαλεῖσθαι [pour prier et pour être prié], *oratu* : τῷ παρακαλεῖν καὶ τῷ παρακαλεῖσθαι ἤτοι τῇ παρακλήσει [en priant et en étant prié ou bien par la prière].»

54. *Grammatici Latini* 2, 412.19-22. «Nous disons en effet "pour ma lecture, je fus / je suis / je serai honoré" au lieu de : "pour avoir lu / être en train de lire / m'apprêter à lire ou bien encore avoir été lu / être lu / devoir être lu"».

55. *Grammatici Latini* 2, 413.1-16.

d'isomorphie du grec et du latin sur ce point constitue aussi une aubaine pour le grammairien qui peut ainsi analyser en détail la forme latine.

### Prépositions

La partie du discours qui fait l'objet des traductions les plus systématiques est sans aucun doute la préposition. Pourtant, en matière de préposition, il n'est pas question de *uoces communes* ni, encore moins, d'homonymes. De manière intéressante, des traductions grecques apparaissent dans un passage qui aborde la question du sens des prépositions d'un point de vue théorique. Il s'agit d'une digression du livre 15 qui pose la différence entre adverbe et préposition.

aduerbia etiam per se habent aliquam certam significationem, praepositiones uero non, ut si dicam de uel in, nescio per se quid significant, nisi coniungantur cum aliqua dictione. si enim dicam de partibus orationis, aliam habet significationem et si dicam de loco in locum aliam. in superiore enim τὸ περί, in sequenti τὸ ἀπό significat ; similiter deduco κατάγω, descendo κατέρχομαι<sup>56</sup>.

Deux choses se rencontrent dans ce passage. La première est une opposition classique entre éléments de sens plein et éléments de sens imparfait ou contextuel. Il s'agit d'une opposition récurrente et protéiforme dans l'analyse antique du langage. Elle peut s'appliquer à plusieurs niveaux, tout dépendant de ce que l'on entend par *significatio*. Dans le cas précis, il s'agit d'une opposition nette entre sens lexical (*per se*) et sens contextuel<sup>57</sup>. Le premier est réputé présent dans les adverbes et le second caractéristique des prépositions. L'opposition, en pratique et à l'endroit où Priscien la rappelle, fonde la distinction entre deux emplois des mêmes mots, l'un prépositionnel et l'autre adverbial. On cherche à cerner ce qui sépare sémantiquement *ante* + Acc. de *ante* adverbe.

Il n'est pas impossible dans une telle situation que le statut sémantique des deux parties du discours reflète leur statut prosodique<sup>58</sup>. Le sens lexical plein accompagne l'indépendance accentuelle. Par opposition, les prépositions, proclitiques, et préverbes, intégrés au mot, altèrent les contours de l'unité prosodique, avec des conséquences sur l'accentuation, mais ne consti-

56. *Grammatici Latini* 3, 84.6-9.

57. Sur la question de la cosignification, en particulier chez Priscien, et sa bibliographie, les articles rassemblés dans *HEL* 25/2 donnent une présentation de référence.

58. hypothèse qui repose sur l'insistance particulière dans le livre 14 sur l'intonation des prépositions.

tuent pas une unité distincte ; ils ne peuvent donc présenter qu'un sens périphérique et incomplet<sup>59</sup>. Les exemples illustrent alors à merveille le problème : on comprendra le sens de la préposition si l'on a compris le sens de l'ensemble ; mais pour saisir le sens de l'ensemble, il faut déjà avoir compris la préposition. Or celle-ci, n'ayant pas de signification propre, ne possède pas non plus de synonyme. Mais la traduction est toujours possible, intuitivement, mot à mot. C'est ainsi que la préposition, dont le sens dépend en théorie du contexte, devient la partie du discours par excellence que l'on traduit pour exposer sa signification.

Le livre 14 reprend avec constance le mode d'exposition que l'on peut observer dans l'extrait ci-dessus. Le sens, ou plutôt, les significations des prépositions sont cernées par la combinaison d'exemples purement latins (*de partibus orationis*), de traductions grecques de la seule préposition (τὸ περί, τὸ ἀπό) et d'exemples bilingues (*deduco κατάγω*). Telle est la méthode que l'on retrouve dans le paragraphe consacré à *per* au livre 14, et dans plusieurs autres.

*per et componitur et separatur et significat διὰ Graecam localem, ut Virgilius in I georgicon : «circum perque duas in morem fluminis Arctos», et perrumpor διαρρήγνυμι<sup>60</sup>.*

Ce premier sens de *per* est donné dans l'exposé par une traduction grecque mais illustré par un vers de Virgile. Il se déduit donc bien du contexte d'emploi en latin, mais il vient également de la traduction grecque. Il semble bien que l'union des deux procédés permette d'approcher l'une des significations de la préposition. Si l'on voulait produire une paraphrase humoristique de ce texte, on pourrait dire que le premier sens de *per*, c'est *διὰ localis* dans *per duas Arctos*. Plus sérieusement, la signification se précise dans un mouvement de «va-et-vient» entre les deux langues. La chose est encore plus nette un peu plus bas, toujours à propos de *per*.

*est etiam iurandi, in quo uim obtinet πρὸς Graecae, quae apud illos quoque in iureiurando accipitur, ut per Iouem πρὸς τοῦ Διός. Virgilius in X : «per te, per qui te talem genere parentes»<sup>61</sup>.*

Pour décrire une seconde signification, Priscien donne successivement : un contexte théorique d'emploi, abstrait, une traduction lexicale en grec, un exemple forgé archétypique,

59. on rejoint plutôt Lallot et l'analyse des sens secondaires, ce qui paraît logique chez un auteur qui s'inspire d'Apollonios Dyscole.

60. *Grammatici Latini* 3, 37.26-38.2.

61. *Grammatici Latini* 3, 38.6-9.

dans les deux langues, et une citation de Virgile. L'équivalence lexicale, sous l'espèce de la traduction, vient s'ajouter à la contextualisation pour délimiter les sens des prépositions.

Le livre 14, par un retournement qui n'a rien de paradoxal, exposant la doctrine sur une partie du discours de sens incomplet, fait de la signification l'une de ses questions pressantes. Mais le procédé que nous venons de décrire en détail pourrait aussi bien rester interne au latin, en jouant des recouvrement partiels d'emploi des prépositions. C'est ce qui se passe pour bien des paragraphes, et non les moins importants : ni *ab* ni *ad* ni *sub* ni *sine* ne reçoivent de traduction grecque, pour ne citer que les plus courantes. Quant à celles qui sont traduites, c'est souvent pour un ou deux emplois. On voudrait présenter deux hypothèses complémentaires qui nous semblent pouvoir rendre compte de cette curiosité, le recours constant mais incohérent au grec.

La première tient tout simplement au rapport des deux langues. Il se peut que l'absence d'isomorphie entre grec et latin milite en faveur des traductions grecques. Leur efficacité tient en effet au recoupement avec les emplois latins, on vient de le voir. Il s'agit bien de termes dont les significations ne se recouvrent que partiellement : il existe plusieurs traductions grecques de chaque préposition latine et réciproquement, cela permet d'isoler des sens. Priscien en semble à moitié conscient, c'est-à-dire qu'il présente l'un des aspects de ce double phénomène.

sunt autem apud nos multo plures quam apud Graecos. apud illos enim cum sint decem et octo praepositiones, diuersas singulae habent significationes, quae complent multarum apud nos demonstrationem<sup>62</sup>.

Il y a dans cet argument une distortion de la perspective. Si Priscien en effet reconnaît la multiplicité des traductions latines pour chaque préposition grecque, c'est qu'il se limite à la liste canonique des 18 prépositions identiques aux préfixes, qu'il confronte à la liste beaucoup plus large de la grammaire latine. Pourtant, dans la suite de l'exposé, les termes grecs qui traduisent les prépositions latines dans leur emploi prépositionnel débordent le groupe des 18 formes. La symétrie de la traduction du grec au latin et du latin au grec n'est donc pas reconnue en principe. Dans la pratique, en revanche, le livre présente bien quelques traductions multiples de prépositions latines, dont il est aisé de faire une présentation synoptique.

62. *Grammatici Latini* 3, 28.19-21.

préposition	juxtaposition	composition	références
contra	κατά	ἀντι	26.15-16 ; 41.26 ; 42.3
de	περί ἀπό	κατα	48.28
in	εἰς κατά ἐν		53.14-21
inter	μεταξύ ἐν	δια μεταξύ	42.24-43.4
ob	διά κατά		37.17-20
per	διά πρός	δια	37.26 ; 38.2-7 ; 40.5
secundum	κατά μετά		26.27
trans	πέραν	δια παρα ὑπερ	39.5-8

Reste la question du manque de systématique dans la traduction. Autrement dit, si l'équivalence sémantique entre prépositions grecques et latines n'obéit pas à des principes aisément cernables, la traduction pourrait bien être nécessaire ; mais alors on s'attendrait à en trouver plus. Ce n'est pas le cas ; il faut donc encore une fois abandonner l'idée que le grec viendrait soutenir une compétence imparfaite en latin. La répartition des traductions peut dépendre de circonstances trop particulières pour que nous les saisissons. Il n'est pas impossible qu'elle reflète simplement l'attitude fréquente en milieu bilingue qui consiste à puiser indifféremment des éclaircissements dans une langue ou l'autre. On a vu, en effet, que les *Institutiones grammaticales* n'établissaient pas de différence qualitative entre grec et latin pour le commentaire métalinguistique.

### 4.2.3 Classement des formes

A un niveau plus grammatical, l'utilisation du grec pour éclairer le latin conduit à envisager le rôle de la traduction dans le classement des formes. Cela comprend aussi bien leur répartition entre parties du discours que leur distribution dans les sous-catégories que comporte chacune d'entre elles. Sur le plan théorique, pour Priscien, grec et latin ne sont pas isomorphes et par conséquent une traduction n'est pas un argument suffisant pour assigner une forme à une classe morpho-syntaxique. Ce principe est exposé avec force au livre 13.

Deinde articulum Romani non habent. nam idem, quamuis ὁ αὐτός, quod est articulus praepositiuus cum pronomine, significet, apud nos tamen non ex articulo et pronomine componitur, quemadmodum apud Graecos, sed ex pronomine et aduerbio, is et demum. qui quoque, ὅστις, significatione interpretationis uidetur habere



articulum subiunctiuum, simplex tamen est nomen apud Latinos, quomodo plurima quoque alia inueniuntur apud nos simplicia, quae apud Graecos composita sunt, ut felix εὐτυχής, sanctus εὐαγής, pius εὐσεβής, et alia mille. non tamen ideo significationem Graecam attendentes debemus ea composita dicere uel quae ex contrario inueniuntur simplicia apud illos, apud nos composita, ut incestus μεμολυμένος, ineptus μωρός, superfluous περιττός, sicut et multa alia<sup>63</sup>.

Cet argumentaire, non dépourvu de mauvaise foi, vise les grammairiens pour qui la langue latine, comme le grec, possède des articles<sup>64</sup>. Le raisonnement que leur prêche Priscien est très simple : les articles grecs reçoivent une traduction latine, donc cette traduction latine constitue la partie du discours visée. Comme Priscien ne reconnaît pas d'articles dans la langue latine, il commence par une réfutation des cas particuliers, l'analyse de *idem* et *qui*. La suite de l'argumentation élargit la question au delà de l'article, à la forme même de l'argument. Il s'agit de récuser toute validité à la traduction comme critère de classement en lui opposant la primauté des critères morphologiques. Les exemples choisis sont volontairement extrêmes : ils supposent que l'on veuille déterminer des caractéristiques purement formelles à l'aide de la traduction.

Mais cela ne règle nullement la question des catégories dont la définition repose autant sur l'analyse sémantique que sur la morphologie. On ne peut donc se satisfaire de la déclaration de principe du livre 13 et considérer *a priori* comme anecdotiques les traductions grecques qui apparaissent dans les *Institutiones grammaticales* lorsque les formes latines posent des problèmes de classement. Il faut plutôt prendre ce passage comme une mise en garde et s'attendre à trouver la traduction, comme plus haut, utilisée avec discrétion, parmi divers ordres d'arguments.

63. *Grammatici Latini* 3, 11.25-12.6. «En outre, les Romains n'ont pas d'article : *idem*, bien qu'il signifie ὁ αὐτός, soit un article prépositif accompagné d'un pronom, n'est pas pour nous constitué d'un article et d'un pronom, comme pour les Grecs, mais d'un pronom et d'un adverbe, *is* et *demum*. Pour *qui*, ὅστις, c'est la même chose : d'après la signification de la traduction, il semble compter un article postpositif, mais c'est un nom simple en latin, de la même manière que de nombreux noms simples dans notre langue sont en grec des composés, comme *felix* : εὐτυχής, *sanctus* : εὐαγής, *pius* : εὐσεβής et mille autres. Nous ne devons pas pour autant, sur la foi de la traduction grecque, les décréter composés, et c'est pareil pour ceux qui, au contraire, sont simples dans leur langue, composés dans la nôtre, comme *incestus* : μεμολυμένος, *ineptus* : μωρός, *superfluous* : περιττός et bien d'autres.»

64. La discussion de l'existence de l'article en latin est l'une des questions obligées de la grammaire antique. Viciano 1996 fait le point sur ce débat.



## Noms

Le premier principe de classement des formes dans la grammaire antique, on le sait, est la répartition parmi les parties du discours. Mais certaines entrent, suivant leurs emplois, dans l'une ou l'autre. C'est le cas en particulier de certains participes susceptibles de passer dans la classe des noms. Priscien en donne une première description au livre 8.

sunt tamen quaedam huiuscemodi, quae et nomina et participia esse possunt : nomina quidem cum ipsum habitum significant, non passionem nec tempus, ut armatus ab armis habendis, ὁ ὀπλίτης, nomen est ; cum uero a uerbo armor passiuo nascitur et praeteritum tempus significat armatus, ὀπλισθείς, sine dubio participium est<sup>65</sup>.

Les exemples pris ici sont frappants. On oppose en effet une forme latine unique, participe susceptible d'emploi «nominal», à deux formes grecques visiblement distinctes, un adjectif et un participe. Le mouvement des phrases est très révélateur des priorités des *Institutiones grammaticales*. Pour les deux sens, l'argument notionnel vient en premier : le nom n'exprime ni temps ni diathèse tandis que le participe exprime les deux. A cette condition seulement, on peut dire qu'il participe du verbe autant que du nom. Mais les deux définitions retombent par une traduction accompagnée de l'analyse, évidente, de la forme grecque : ὁ ὀπλίτης, *nomen est* et ὀπλισθείς, *participium est*. L'analyse s'offre donc à un double niveau, d'abord théorique à l'aide du seul métalangage latin, ensuite pratique et probablement plus pédagogique. Or c'est à ce second niveau, celui de la mise en évidence, que le grammairien introduit la traduction. Le procédé se retrouve, développé, dans les paragraphes conclusifs de l'étude du temps au livre 11.

sunt alia eadem et nomina et participia : armatus ὁ ὀπλισθείς καὶ ὁ ὀπλίτης, doctus ὁ παιδευθείς καὶ ὁ εὐπαιδευτος, sanctus ὁ θεσπισθείς καὶ ὁ θεσπέσιος ἦτοι ἅγιος, acutus ὁ ὀξυνθείς καὶ ὁ ὀξύς, sapiens ὁ φρονῶν καὶ ὁ φρόνιμος ἦτοι σοφός, monitus ὁ ὑπομνησθείς καὶ ἡ ὑπόμνησις, iudicatus ὁ κριθείς καὶ ἡ κρίσις, armatura ἡ ὀπλίσουσα καὶ ἡ ὀπλις, scriptura ἡ γράψουσα καὶ ἡ γραφή, usura ἡ χρησομένη καὶ ὁ τόκος, litura ἡ ἀπαλείψουσα καὶ ἡ ἀπαλοιφή, factum τὸ γενόμενον καὶ τὸ

65. *Grammatici Latini* 2, 441.17-21. «Il existe des formes de ce type qui peuvent être nom ou participe : nom lorsqu'elles signifient la manière d'être en soi, sans la diathèse ni le temps, comme *armatus* d'après la possession d'armes est un nom, ὁ ὀπλίτης [un homme armé] ; mais lorsque *armatus* provient du verbe *armor*, passif, et exprime un sens passé, c'est sans aucun doute un participe, ὀπλισθείς [ayant été armé].»

ἔργον, dictum τὸ λεχθέν καὶ ὁ λόγος, uisum τὸ ὄραθέν καὶ τὸ ὄραμα, legendus ὁ ἀναγνωσθησόμενος καὶ ὁ ἀναγνωστέος, amandus ὁ φιληθησόμενος καὶ ὁ φιλητέος; sic et alia plura, quae cum temporibus participia sunt, absque his nomina<sup>66</sup>.

Le principe est le même sur le fond : les participes expriment le temps, comme les verbes. Lorsqu'on les emploie indépendamment de cette notion, ils cessent d'être participes pour devenir noms, substantifs ou adjectifs. Le premier exemple de la liste est celui du livre 8 ; il s'agit donc de la version développée de la même illustration. Ce qui a changé, c'est la façon de procéder choisie par Priscien. Sur le même point, le livre 8 adoptait la présentation d'une grammaire achevée, où l'exemple vient soutenir la théorie. Le livre 11 est plus spécialement celui du participe. Il fournit donc l'argumentaire complet, par l'usage, accumulant les traductions conformes à la double nature des formes latines. La traduction grecque assume donc deux fonctions de l'exemple, celle de mise en évidence d'une analyse abstraite et celle de preuve statistique, par l'accumulation.

La traduction permet également d'assigner les noms à l'espèce qui leur convient. Elle se situe alors à un autre niveau du classement, celui des catégories sémantiques des noms. Ainsi Priscien distingue *dis* nom propre et nom commun : *hic Dis [proprium, id est Πλούτων] huius Ditis et hic et haec dis [appellatiuum] huius ditis*<sup>67</sup>.

De manière moins anecdotique, la traduction en grec sépare adjectifs et substantif. On sait que la distinction est ténue dans la grammaire antique. Les adjectifs constituent, non pas une partie du discours séparée, mais bien une espèce du nom. Cela explique les traductions de *uber*<sup>68</sup>, dues à la nécessité de distinguer le substantif, correspondant au grec οὐθαρ, de l'adjectif, équivalent de εὐθαλής. L'alternative qui ferait l'économie du grec consisterait à citer d'autres formes, révélatrices, du paradigme : *uber uberis* ou bien *uber ubera*. Une telle présentation n'est pas rare dans les *Institutiones grammaticales*. La traduction en grec, dans cet exemple, a l'effet déjà observé à propos du nom et du participe. En recourant à des radicaux différents, elle éloigne les deux termes et rompt le lien étymologique entre eux.

66. *Grammatici Latini* 2, 562.20-563.8.

67. *Grammatici Latini* 2, 317.26. « *Dis Ditis*, nom propre masculin, c'est-à-dire Pluton et *dis ditis* [un(e) riche], nom commun ». La traduction grecque du nom propre ici révèle probablement le caractère un peu recherché de l'assimilation entre Dis et Pluton. On trouve une autre traduction de ce type en *Grammatici Latini* 2, 76.19 : *Matuta, quae significat Auroram uel, ut quidam, Λευκοθέαν* [Matuta, qui désigne l'Aurore ou, selon certains, Leucothée].

68. *Grammatici Latini* 2, 150.15-16 ; 152.13 et 343.25-26.

Les adjectifs qui posent problème sont ceux que la grammaire scolaire range dans la «deuxième classe», et plus particulièrement ceux qui ont un thème consonantique. Ces derniers, en effet, ont la même forme aux trois genres, à l'exception du neutre pluriel. On retrouve donc, à un niveau différent, le problème déjà évoqué des noms *communia*. La fonction du grec n'est plus d'exposer la double valeur générique de ces noms, mais de distinguer deux paradigmes, l'un réservé aux animés, l'autre à proprement parler adjectival.

in ans Latina masculina uel communia duum uel omnis : hic quadrans huius quadrantis, dodrans dodrantis, hic et haec infans τὸ νήπιον huius infantis, hic et haec et hoc infans ὁ ἄλλalos, huius infantis et amans, quod nomen est, cum pro amatore accipitur, amantis<sup>69</sup>.

Le synonyme partiel latin reste une alternative à la traduction. Les deux procédés possèdent les mêmes avantages et inconvénients. Ils remplacent les distinctions embarrassées entre noms partagés entre deux genres ou trois. Mais ils durcissent, comme on l'a vu plus haut, les différences entre significations. Des adjectifs et leurs formes substantivées y apparaissent comme des unités lexicales radicalement distinctes.

Dans tous les cas de ce type, ce n'est pas la traduction grecque mais l'explication en latin qui est privilégiée. En matière de noms, les traductions grecques peuvent magnifier les distinctions que le grammairien cherche à mettre en évidence, mais elles ne remettent pas en cause les classements eux-mêmes. Un dernier exemple, concernant le substantif et l'adjectif, permet de s'en rendre compte.

in duas desinentia consonantes, si sint adiectiua, communia sunt trium generum, ut hic et haec et hoc expers, prudens, inops, insons. in his sunt ponenda et illa omnia, quae apud Graecos uel communia sunt uel faciunt ex se feminina : princeps (ὁ ἀρχηγός καὶ ἡ ἀρχηγός. Virgilius in X : «tu mihi nunc pugnae princeps, tu rite propinques / augurium Phrygibusque adsis pede, diua, secundo»), municeps (ὁ συντελεστής καὶ ἡ συντελέστρια ἢ ὁ πολίτης καὶ ἡ πολίτις. Iuuenalis in quinto :

69. *Grammatici Latini* 2, 319.7-11. «Les noms latins en -ans sont masculins ou polyvalents en genre, pour deux ou pour tous : *quadrans dodrans* masc. *infans* (τὸ νήπιον [nourrisson]) masc. ou fém. *infans* (ὁ ἄλλalos [muet]) masc. fém. nt et *amans*, qui est un nom lorsqu'il a le sens d'*amator* [amoureux].» Le rejet de l'éditeur est abusif : manifestement, une série de manuscrits a mélangé les deux traductions grecques à cause de la répétition de *infans*, mais il ne s'agit que d'une confusion assez tardive. Les traductions en grec étaient certainement présentes dès l'origine.

«municipes Iouis aduexisse lagoenas»), *parens* (ὁ γονεὺς καὶ ἡ γονεύς). quae quomuis possint figurate neutris quoque adiungi, in plurali tamen numero deficit eorum secundum neutra terminatio, et fortassis quia aliud significant principia, municipia, parentia; nec apud Graecos tamen habent neutra γονεὺς nec πολίτης, quae non sunt adiectiua<sup>70</sup>.

Le raisonnement de Priscien, dans ce passage, est d'une grande subtilité. Son problème de départ est le même que plus haut : les adjectifs latins de la deuxième classe à thème consonantique n'ont pas de formes marquées génériquement hormis le neutre pluriel. Toute possibilité de classement par la pure morphologie est donc exclue et il convient de s'en tenir au critère syntaxique, l'apposition à des noms des trois genres. Un problème se pose, qui est d'ordre sémantique et idéologique : certains de ces adjectifs semblent spontanément applicables à des individus humains, de préférence de sexe masculin. La première réfutation consiste à démontrer l'existence d'un féminin, par les deux procédés de l'accord et de la traduction en grec. La seconde concerne le neutre de ces adjectifs. L'unique forme propre, celle du nom. / acc. pluriel, n'a pour Priscien d'existence que substantivée. Les traductions grecques ajoutent un argument très partiel. Dans la mesure où il ne s'agit pas d'adjectifs, ces mots ne possèdent pas de neutre, mais cela constitue une preuve au niveau sémantique pour le latin : des termes de tel sens ne se prêtent pas au neutre. Le grec ne justifie donc pas le classement proprement dit : les adjectifs latins restent des adjectifs bien qu'on les traduise en grec par des noms non-adjectifs. Il justifie en revanche, en vertu de l'universalité des concepts, certaines particularités de ces adjectifs, telle l'absence de neutre sauf figure de style. De façon remarquable, cela éloigne de la définition morpho-sémantique de l'adjectif. La catégorie, en effet, s'avère indépendante de la présence morphologique des trois genres.

70. *Grammatici Latini* 2, 167.10-168.5. «Ceux qui finissent par deux consonnes, s'il s'agit d'adjectifs, sont polyvalents pour les trois genres, comme *expers prudens inops insons* [dépourvu(e) avisé(e) démun(e) innocent(e)] masc. fém. nt. Il faut ranger parmi eux tous ceux qui en grec sont polyvalents ou possèdent un dérivé féminin : *princeps* (ὁ ἀρχηγός et ἡ ἀρχηγός [un(e) capitaine]), Virgile au livre 10 [254-5] : "à présent, tu es ma capitaine au combat, tu hâteras dûment l'augure et assiste, déesse, de bon pied, les Phrygiens"; *municeps* (ὁ συντελεστής et ἡ συντελεστρία [un(e) administré(e)] ou bien ὁ πολίτης et ἡ πολίτις [un(e) citoyen(ne)]), Juvénal au livre 5 [14.271] : "conduire des bouteilles, concitoyennes de Jupiter"; *parens* (ὁ γονεὺς et ἡ γονεύς [père / mère]). Ceux-là, quoiqu'on puisse, par effet de style, les apposer à des neutres, sont au pluriel dépourvus de la désinence du neutre, peut-être parce que *principia municipia parentia* [éléments municipes obéissance] signifient autre chose – mais en grec non plus γονεὺς et πολίτης, qui ne sont pas des adjectifs, n'ont pas de neutre.»

La traduction grecque est alors complémentaire du refus de recatégorisation. Dans l'exemple, deux caractéristiques de l'adjectif entrent en conflit, d'un côté, la définition sémantique comme nom adventice applicable à tous les genres, de l'autre, la défektivité formelle au neutre. Ce dernier point devrait entraîner le reclassement des trois termes hors de l'espèce des adjectifs. Traduire en grec, par des substantifs, permet de signaler le problème sans en tirer les conséquences extrêmes.

## Verbes

La traduction remplit la même fonction pour les verbes dans une digression du livre 9 concernant les participes passés des verbes intransitifs<sup>71</sup>. L'existence d'un participe passé de forme passive y est considérée comme une anomalie ; la traduction souligne les variations que présentent leur diathèse, mais n'en tire pas de conclusion tranchée.

En revanche, un long passage du livre 8, dans le cadre de l'étude de la diathèse, exhibe les traductions grecques à l'appui d'une recatégorisation des verbes latins. Certains verbes déponents du latin seraient attestés, au moins au parfait, dans des emplois passifs. On y retrouve la question des *communia*<sup>72</sup>. Priscien constate que certains verbes déponents du latin classique ont été, à l'époque archaïque, employés avec les deux diathèses active et passive. Il identifie ce groupe et ajoute que les traductions grecques possèdent les deux voix : *ex his multa antiqui tam actiua quam passiuua significatione protulisse inueniuntur, et maxime ea, quae apud Graecos actiua habentur et passiuua*<sup>73</sup>. Une liste de verbes suit, qui commence dans l'ordre alphabétique mais l'abandonne assez rapidement. L'alternative théorique est nettement posée avant que l'on passe aux exemples.

haec plerique deponentia esse confirmant ideo, quia frequens usus eorum significationis est actiuae ; communia uero esse defendit cum natura ipsius sensus, tum ueterum non improbanda auctoritas, a qua quae potuimus a diuersis colligere libris exempla proferamus<sup>74</sup>.

71. *Grammatici Latini* 2, 483.24-484.2.

72. *Grammatici Latini* 2, 379.2-388.12 et de façon moins développée dans le livre 11, consacré au participe : *Grammatici Latini* 2, 567.10-568.7.

73. «Il est avéré que les Anciens en ont employé beaucoup avec la diathèse passive aussi bien qu'active, et surtout ceux qui en grec possèdent un actif et un passif».

74. *Grammatici Latini* 2, 379.11-15. «L'opinion majoritaire soutient leur identification comme déponents du fait que leur usage ordinaire relève de la diathèse active ; mais leur identification comme polyvalents se soutient

Plusieurs pages de citations d’auteurs républicains viennent illustrer ce propos. Puisque dans la langue de référence, celle de l’époque classique, les verbes concernés ont un sens actif, les exemples présentent toujours une diathèse passive parfois appuyée par la traduction en grec. Il suffit d’en citer trois pour saisir la façon dont procède Priscien.

Lucilius : «a me auxiliatus siet» passivue, βοηθηθεῖς. Cassius similiter : «adulatique erant ab amicis et adhortati», adulati κολακευθέντες, adhortati προτραπέντες<sup>75</sup>.

La traduction possède ici des fonctions que l’on a déjà observées. Elle clarifie ponctuellement l’exemple en désignant le sens sans passer par de longues périphrases. Mais en outre, elle expose l’écart entre théorie et usage : ces verbes sont réputés déponents mais possèdent des emplois de sens passif. La remise en cause est plus audacieuse que plus haut, lorsqu’il était question des adjectifs. Priscien conserve le classement reçu de ces verbes en les présentant parmi les déponents, mais il se prononce pour la prise en compte des usages archaïques et, par conséquent, leur classement dans l’espèce des *communia*. La traduction grecque est manifestement un argument supplémentaire : elle illustre la *natura ipsius sensus* qui réclame la double diathèse, en latin comme en grec<sup>76</sup>.

### Invariables

Le statut des parties du discours invariables est particulier. Elles sont formellement ambiguës par définition, hormis quelques séries d’adverbes dérivés d’adjectifs. Pour distinguer d’après leur sens naturel et aussi l’autorité non négligeable des anciens, dont nous donnons les exemples que nous avons pu recueillir dans différents livres».

75. « Lucilius : ‘qu’il soit secouru par moi’ au passif (βοηθηθεῖς [part. aoriste passif]). Cassius de même ‘et ils avaient été flattés par leurs alliés et encouragés’, *adulati* : κολακευθέντες [part. aor. passif], *exhortati* : προτραπέντες [part. aor. passif].

76. Il faut sans doute ajouter à cet argument de type linguistique, ou interlinguistique si l’on préfère, un argument métalinguistique. La première espèce définie est celle des *uerba communia*, qui appartient à la grammaire grecque, tandis que les déponents constituent une innovation latine, cf. Flobert 1975, p. 24-30. Or Priscien partage avec l’ensemble de l’Antiquité l’idée d’une origine grecque de la langue latine, comme on a pu l’observer en matière lexicale dans le chapitre précédent. Le développement sur les déponents anciennement attestés comme verbes *communia* suggère que les verbes latins à l’origine entraient dans les catégories grecques. Le grammairien ne va pas jusqu’à rejeter une catégorie utile à l’analyse du latin, mais il la vide autant qu’il peut au profit de celles que lui présentent ses modèles grecs. Il s’agirait alors d’un exemple de projection de l’histoire de la grammaire sur l’histoire de la langue.

entre adverbes primaires, prépositions et conjonctions, il faut recourir à d'autres critères<sup>77</sup>.

Pour la préposition, les choses sont assez claires. Priscien hérite de la tradition antérieure une définition selon deux critères, la juxtaposition et la composition<sup>78</sup>. Cette définition liminaire autorise deux interprétations. La plus réductrice n'admet que les prépositions qui fournissent également des préfixes, et réciproquement ; c'est l'acception grecque qui produit la liste des 18 prépositions évoquée plus haut. La plus large, qu'admet Priscien, englobe les prépositions qui n'ont pas de préfixe associé et les préfixes sans autonomie lexicale. La définition semble alors très peu limitative, ce qui explique le long développement que Priscien consacre à la distinction entre les prépositions d'une part et les adverbes ou conjonctions d'autre part<sup>79</sup>. En pratique, toutefois, l'identification des prépositions ne fait pas problème et Priscien résout l'ambiguïté en admettant que les mêmes unités lexicales appartiennent à des parties du discours différentes selon leur emploi : *nec solum praepositiones, sed etiam aduerbia sunt ea pro uaria significatione accipienda*<sup>80</sup>. Le critère, on le sait, est celui de l'emploi autonome par opposition à l'imperfection sémantique.

On a vu que la traduction aidait à cerner le sens des prépositions dans leurs emplois prépositionnels. Pour distinguer adverbes et prépositions, en revanche, elle est soigneusement évitée. La raison en est bien simple. Priscien rédige son livre *de praepositione* sur fond de culture grammaticale grecque. Celle-ci limite de façon drastique le nombre des prépositions en ne retenant que les préfixes. Tous les autres termes qui occupent la fonction syntaxique de préposition se rangent parmi les adverbes, pour tous leurs emplois. Si le critère d'emploi rappelé à l'instant est opératoire, la traduction ne peut donc pas l'être. On peut récapituler en donnant le tableau des prépositions concernées par une traduction adverbiale.

préposition	juxtaposition	adverbe	références
aduersum	ἐπί	ἐναντίως	26.20-23
ante	πρό	πρότερον	26.10-14 ; 40.17-19
circum	περί	πέριξ	28.22 ; 41.3-5

77. L'adverbe apparaît comme le pivot de ces hésitations pour les motifs qu'a exposés Lallot 1998 : à l'époque des textes grammaticaux conservés, préposition et conjonction sont des catégories fermées et improductives (sur le plan métalinguistique) donc les termes qui présentent des problèmes de classement tombent par défaut dans la catégorie de l'adverbe.

78. *Grammatici Latini* 3, 24.13-14.

79. *Grammatici Latini* 3, 24.23-29.11.

80. *Grammatici Latini* 3, 30.8-9.



cis / citra		ὧδε ἐπὶ τὰδε	41.1
contra	κατά	ἐξεναντίας	26.15-16 ; 41.26 ; 42.3
cum	σύν	ὁπότε	50.22-23
extra	ἐκτός		42.7 ; 43.19
infra	ὑπό	κάτω	31.2 ; 44.4
inter	μεταξύ ἐν		42.24-43.4
intra	ἐντός		43.16
iuxta	ἐγγύς παρά ?		44.17-19
tenus	ἄχρις		32.16 ; 53.4
trans	πέραν		39.5-8

La colonne de gauche correspond à des traductions de la préposition latine et la colonne de droite à la traduction d'adverbes latins. On constate la présence d'adverbes grecs dans la première : ἐκτός, μεταξύ, ἐντός, ἐγγύς, ἄχρις, πέραν. Ils ne remettent nullement en cause le classement des termes latins qui leur correspondent. Les adverbes de la colonne suivante ne sont pas non plus décisifs mais désignent un sens des termes étudiés.

La situation est très différente pour la conjonction. La traduction apparaît comme un critère déterminant à la fois pour distinguer les conjonctions des autres parties du discours et dans leur classement interne.

La double nature d'une conjonction n'apparaît grâce à la traduction que dans l'exemple de *ne*, analysée comme un adverbe «lorsqu'elle a le sens de μή ou πάνυ», c'est-à-dire en dehors de son sens final, représenté en grec par ἵνα μή<sup>81</sup>. Priscien semble donc disposé à doubler certaines conjonctions latines pour établir une correspondance stricte avec les catégories du grec.

La classification interne des conjonctions repose sur des critères sémantiques<sup>82</sup>. La traduction peut donc à bon droit mettre en évidence la double appartenance d'une conjonction. Quatre d'entre elles sont soumises à ce traitement : *si*, *ut*, *enim* et *nam*.

Les deux dernières, traitées ensemble, reçoivent la double traduction γάρ et δὴ<sup>83</sup>, la première causale et la seconde explétive. Toutefois, indépendamment des traductions, dans la conception

81. *Grammatici Latini* 3, 96.1/13.

82. Sur l'élaboration, complexe et progressive, du classement suivi par Priscien et sa relation problématique à celui d'Apollonios Dyscole, voir Baratin 1989, p. 101-114.

83. *Grammatici Latini* 3, 103.23 ; 25 ; 104.5.



de Priscien, toute conjonction peut se dégrader en explétive par affaiblissement de sa signification<sup>84</sup>.

La recatégorisation de *si* et *ut*, au contraire, entraîne des conséquences sémantiques. La première est connective lorsqu'on la traduit par εἰ mais causale sans plus de précision lorsqu'on la traduit par ἐάν<sup>85</sup>. Elle reste donc malgré tout dans la catégorie englobante des causales. Il en va de même pour *ut*, dont la traduction peut être ὅτι ou ἵνα<sup>86</sup>. Toutefois, Priscien ne s'étend pas sur les conséquences de ces traductions doubles. Un tel silence à propos de *si* est spectaculaire lorsqu'on le compare aux développements que suscitent cette conjonction et ses différentes traductions au livre 18<sup>87</sup>.

En général, le grammairien semble répugner à donner le sens des conjonctions latines en grec, préférant les développements discursifs. Lorsqu'il le fait, il se garde d'en explorer les conséquences classificatoires. Il existe en effet un danger potentiel à traduire les conjonctions en grec pour constater qu'elles ne se rangent pas volontiers dans les cases prévues. Il faudrait alors revoir la classification des conjonctions elle-même en reprenant l'analyse à partir des données latines<sup>88</sup>. Les mêmes raisons font donc de la traduction un outil efficace dans l'exposé sur la préposition et un chausse-trappe dans l'étude de la conjonction.

La traduction des exemples n'a pas fait apparaître de bouleversements dans le classement des formes latines. D'un côté, il est heureux de constater que Priscien se tient aux principes qu'il expose au livre 13, loin de la réputation d'inconséquence qui est la sienne chez certains commentateurs modernes. Bien que la traduction porte souvent sur des formes d'analyse délicate, elle ne remplace pas l'argument théorique ou interne au latin mais le redouble. De manière plus révélatrice encore, lorsque le classement ne repose pas sur des critères formels mais sur les caractéristiques sémantiques des parties du discours, là donc où la traduction constituerait un argument légitime et suffisant, il semble que le grammairien l'évite. Les fonctions de la traduction

84. *Grammatici Latini* 3, 102.12-14.

85. *Grammatici Latini* 3, 94.13.

86. *Grammatici Latini* 3, 95.6 et déjà 87.17.

87. *Grammatici Latini* 3, 241.17-247.23.

88. Cette hypothèse part de l'analyse proposée par Baratin 1989, p. 113-114 (voir aussi Baratin 2005, en particulier la conclusion p. 164-5). Coupée de l'analyse des propositions qui en avait suscité l'étude, la conjonction n'est pas chez Priscien l'objet d'une attention active ; au contraire, son traitement au livre 16 des *Institutiones grammaticales* apparaît comme une obligation formelle du grammairien. Dans de telles conditions, il est possible qu'il évite autant que possible de s'engager dans des mises en causes profondes qui l'amèneraient à revoir l'équilibre de toute la catégorie.

d'exemples dans les livres 2 à 16 seraient donc volontairement limitées et distinctes de celles que nous observerons par la suite dans les livres de syntaxe. S'agissant de classement des formes, la traduction grecque accompagne des difficultés et, bien souvent, des divergences entre les deux langues. Il est donc possible qu'elle réponde à une maîtrise limitée du latin dans le public que vise Priscien, selon une distribution qui reste obscure. Elle représenterait alors une solution de repli en cas d'échec de l'explication et de l'exemple latin. Plus généralement, et sans même supposer d'incompréhension, les traductions d'exemples que nous avons examinées se présentent comme des procédés de mise en relief. Elles redoublent l'illustration latine et prolongent l'étude des questions délicates. Si l'on voulait analyser la grammaire en termes rhétoriques, on serait tenté d'en faire une figure d'insistance, soigneusement cantonnées au domaine de l'*elocutio*.

### 4.3 Analyse des phrases

Dans toutes les situations envisagées plus haut, la traduction apparaît finalement comme un adjuvant d'autres procédés. Qu'il s'agisse d'éclairer le sens lexical des mots latins ou de décider leur valeur en emploi, elle constitue un critère occasionnel souvent redoublé par des raisonnements internes au latin. Elle semble employée surtout pour des raisons de commodité. En outre, son apport n'est pas fondamental pour la réflexion grammaticale. Il est excessif de dire qu'elle l'entrave en l'absence de véritable point de comparaison, mais elle semble assez indifférente. Elle ne constitue jamais à elle seule un argument décisif dans l'interprétation des faits.

La présente section sera consacrée, au contraire, à des passages des *Institutiones grammaticales* dans lesquels la traduction est partie intégrante de la démonstration. Il s'agit des développements dans lesquels des exemples latins longs, phrases artificielles ou citations littéraires, sont traduits totalement ou en partie en grec. Ils se trouvent dans les parties de la grammaire dont il a été très peu question jusqu'ici, les livres 17 et 18 ainsi que les considérations syntaxiques présentes dans les autres livres. Il ne s'agit pas, bien entendu, de traiter en détail de la fonction du grec dans la théorie syntaxique de Priscien, mais d'examiner les traductions d'exemples et d'y chercher des indices de la réception que le grammairien en attend.

### 4.3.1 Formes de traduction

Les exemples longs, d'un syntagme ou plus, offrent au traducteur une latitude de choix plus grande que les exemples lexicaux. Il peut en effet traduire tout ou partie de l'exemple, selon les besoins de la démonstration. Il lui est également loisible de s'attacher à la lettre ou au sens global de ce qu'il traduit. Priscien ne manque pas de jouer sur ces paramètres dans ses traductions. De telles décisions engagent la présentation des exemples et, par là, révèlent l'intention argumentative du grammairien.

#### Mise en évidence : traductions partielles

On distingue généralement parmi les exemples longs les syntagmes ou phrases forgés par les grammairiens et les citations littéraires. Dans les deux groupes, il existe des exemples traditionnels que les auteurs techniques reprennent chez leurs prédécesseurs ou dans leurs souvenirs scolaires et des exemples originaux, qui répondent aux goûts et préoccupations de celui qui les cite. Cette seconde distinction intéresse plutôt la deuxième partie de notre étude ; nous nous contentons donc de la signaler. Dans l'immédiat, l'opposition entre exemples forgés et exemples littéraires nous intéresse pour ses conséquences sur la traduction.

Pour les exemples littéraires, la traduction partielle est de rigueur. Aucune citation latine d'un vers, d'une période ou plus, dans les *Institutiones grammaticales*, ne reçoit de traduction grecque intégrale<sup>89</sup>. Les exemples forgés, en revanche, sont le plus souvent traduits dans leur ensemble. Le motif semble évident. Le grammairien élabore lui-même son exemple, limité au point qu'il souhaite illustrer. Les citations sont indispensables comme preuves d'usage, mais elle comprennent, malgré les coupures possibles, de nombreux éléments étranger à l'argument, «parasites» pourrait-on dire. La traduction partielle, limitée aux éléments en jeu, fait office de révélateur.

Le passage du livre 8 concernant la diathèse, déjà évoqué, donne une idée de l'aspect des traductions portant sur des exemples littéraires latins. Une fois posée la question du reclassement de certains verbes déponents en *communia*, il s'agit de faire apparaître leur diathèse dans des contextes avérés. La partie illustrative suit alors une présentation unique. Chaque citation d'auteur républicain vient en tête, suivie parfois d'une répétition de la forme verbale concernée,

<sup>89</sup>. La réciproque n'est pas vraie : au livre 18 (*Grammatici Latini* 3, 264.20-266.6), Priscien a traduit en latin une série de citations de Platon.

elle-même traduite par un verbe grec à la voix passive.

Orbilius : «*quae uix ab hominibus consequi possunt*», ἀνύεσθαι. Petronius : «*animam nostro amplexam in pectore*», περιπλεχθεῖσαν. Lucilius : «*quin amplexetur qui uelit, ego non sinam me amplectier*», amplexetur περιπλεκέσθω<sup>90</sup>.

Cette procédure de concentration du discours grammatical forme un contraste avec la présentation majoritaire des traductions de prépositions au livre 14. Les équivalences grecques données pour les prépositions, en effet, sont nettement séparées des exemples latins car le but n'est pas d'identifier dans la phrase la préposition. Elle ne constitue pas un élément problématique en tant que telle ; sa signification doit être éclairée, mais cela passe par des précisions successives, parmi lesquelles la traduction qui précède l'exemple d'emploi.

Les traductions partielles de l'étude syntaxique, au contraire, ont d'abord une fonction signalétique. Elles resserrent l'attention autour de la question grammaticale considérée. Les *Institutiones grammaticales*, surtout dans leur partie syntaxique, présentent une tendance notoire à l'accumulation d'exemples dans lesquels le fil de la réflexion grammaticale risque de se perdre<sup>91</sup>. En contrepoint à cet éparpillement, les traductions partielles ramènent le lecteur au thème illustré et réduisent les phrases à leur élément pertinent. La tension apparaît nettement dans le chapitre du livre 18 que Priscien consacre au subjonctif.

Pour comprendre le fonctionnement des traductions dans ce chapitre, une brève présentation d'ensemble est nécessaire. Les principes généraux de la comparaison entre grec et latin sont posés au début, selon le mode de présentation que nous avons décrit plus haut. Cette réflexion aboutit à un tableau d'équivalences du subjonctif latin, dont les deux paramètres sont la conjonction et le mode. Ainsi, le subjonctif latin peut se traduire en grec de la façon suivante<sup>92</sup>.

90. «Orbilius : "qui ne peuvent être recherchées par l'homme" (ἀνύεσθαι [passif]). Pétronius : "l'âme enserrée dans notre poitrine" (περιπλεχθεῖσαν [passif]). Lucilius : "celui qui souhaite ne pas être serré dans les bras, je ne tolère pas qu'il me serre dans ses bras" (amplexetur : περιπλεκέσθω [passif])».

91. Baratin 1989, p. 468 parle, au sujet, précisément, de l'analyse du subjonctif, d'un «principe de pulvérisation». Le grammairien commence par présenter une interprétation dont les failles ne lui échappent pas. Mais ses tentatives de réparation achoppent sur des contradictions qui lui font abandonner toute analyse systématique. Parvenu à cette impasse, toujours selon Baratin, Priscien se résout à l'accumulation d'exemples désorganisés. La même vision catastrophique commande la lecture de la fin des *Institutiones grammaticales* (p. 475-479) où l'échec concerne l'analyse de la construction adverbale des cas.

92. Les références renvoient aux pages de *Grammatici Latini* 3.

	indicatif	optatif	subjonctif
ἄρα : 249.7-250.20	15 exemples	21 exemples	3 exemples
ἄν : 251.1-254.3	8 exemples	10 exemples	1 exemple

Les exemples latins, essentiellement littéraires, sont majoritairement séparés de la description théorique. Leur énumération s’achève par une longue étude d’extraits du premier discours de la seconde action contre Verrès : *Grammatici Latini* 3, 258.1-264.15. En voici un passage représentatif.

«quod si tanta pecunia columnas dealbari putassem, certe numquam aedilitatem petissem» : hic quoque confirmatiue dixit, οὐκ ἄν ἤτησα, et nota, quod si praeposita subiunctiuum subiunctiuo coniunxit. similiter in eodem : «nemo dubitat, quin multo maius sit μείζον ἄρα εἶη nouam facere». similiter in eodem : «cum instaret Habonius, in me causam conferebat, quod eum codicem obsignassem», ἐσφράγισα ἄν ἦτοι ἐσφραγικῶς εἶην ἄρα, affirmatiue<sup>93</sup>.

Dans ce bref passage, deux des cases du tableau sont représentées : indicatif avec ἄν et optatif avec ἄρα. On constate aisément que la traduction forme l’unique lien entre l’argumentaire principal et l’illustration. Du point de vue du lecteur de la grammaire, elle présente le mérite de souligner les mots qui constituent l’objet de la discussion. Au contraire, dans la partie théorique du chapitre, l’exemple d’irréel inventé par Priscien dans la tradition des exemples à thématique scolaire, *docuissem, si discere uoluisses*, reçoit une traduction complète, ἐδίδαξα ἄν, εἰ μαθεῖν ἠθέλησας, qui sert de support au raisonnement comparatiste<sup>94</sup>.

Les exemples forgés, lorsqu’ils sont traduits, ne le sont pas toujours dans leur intégralité. Dans la phrase illustrant l’ambiguïté temporelle et diathétique du gérondif, *legendi causa in honore fui et sum et ero*, la traduction grecque ne mentionne pas la récompense<sup>95</sup>.

Toutefois, les exemples de ce type peuvent être assez concentrés pour faire l’objet d’une traduction complète minutieuse. On l’observe au livre 17 dans la conclusion de l’exposé sur la réflexivité. Priscien y donne une série d’exemples visiblement choisis pour se prêter à la traduction.

93. *Grammatici Latini* 3, 258.8-15.

94. *Grammatici Latini* 3, 251.15-16.

95. *Grammatici Latini* 2, 412.20. Cette omission est d’autant plus curieuse que la phrase latine repose sur un exemple du traité des conjonctions d’Apollonios Dyscole, ὅτι ἀνέγνων τμηθήση (*Grammatici Graeci* 2/1, 235.10).

sui eget, ἑαυτοῦ χρηζει, sibi indulget, ἑαυτῷ χαρίζεται, sui seruum uendit, τὸν ἑαυτοῦ δοῦλον πωλεῖ<sup>96</sup>.

L'illustration, on le voit bien, porte sur la valeur de réfléchi du pronom latin de troisième personne. Priscien rappelle le contraste entre le latin qui emploie en fonction de réfléchi un pronom simple et le grec qui possède des formes composées. Suivant une technique d'exposition récurrente quoique d'une pertinence douteuse, la démonstration est réitérée pour tous les cas obliques. L'illustration réclame donc une série de verbes de constructions différentes. La traduction ajoute encore une contrainte, ici respectée puisque les verbes des deux langues régissent les mêmes cas. L'accumulation de telles contraintes favorise les phrases absolument artificielles comme *sui eget*.

### Traductions progressives

La prise en compte du public semble indéniable dans l'usage des traductions progressives<sup>97</sup>. On peut nommer ainsi la technique d'exposition qui consiste à traduire l'exemple latin en grec par niveaux successifs. Une première étape est purement lexicale mais conserve la structure grammaticale de la langue de départ ; elle donne donc un résultat impossible dans la langue d'arrivée. Il ne faudrait pas y voir une simple application du mode de traduction *ad verbum* et faire de Priscien un ancêtre des traducteurs médiévaux. La traduction mot à mot n'est chez lui qu'une première étape qui, il est vrai, suffit le plus souvent à son propos ; mais cela tient à la configuration de ses exemples. La seconde étape, quand elle existe, rétablit la construction attendue dans la langue cible. En dehors des cas d'interférence que nous avons signalés plus haut, cette seconde étape existe partout où la première traduction enfonce les usages de la langue grecque. Il s'agit donc d'un procédé démonstratif parfaitement conscient, qui se trouve dans les *Institutiones grammaticales* à plusieurs occasions, qui ont toutes à voir avec la construction des verbes.

Les premières occurrences se trouvent dans l'étude des *uerbalia* au livre 8. Est en cause la description de l'adjectif verbal et du gérondif. D'un point de vue morphologique, comme on sait, et comme le note Priscien, ils sont semblables. Mais seul l'adjectif verbal possède un

96. *Grammatici Latini* 3, 177.3-4.

97. Schöpsdau 1992 a relevé cette astuce didactique dans l'exemple *legendi Vergilii causa uigilo* / ἀναγνωστέου Βεργιλίου χάριν ἀγρυπνῶ. Il me faut ici remercier M. Baratin d'avoir attiré mon attention sur le procédé et suggéré cette intéressante piste de recherche.

équivalent grec tandis que le gérondif correspond à des formes fléchies de l’infinitif. Priscien s’arrête plus précisément sur les emplois de l’adjectif verbal comme épithète. Il en donne deux exemples, l’un de son cru, l’autre de Cicéron, accompagnés d’une double traduction grecque.

legendi Virgilio causa uigilo, ἀναγνώστου Βεργιλίου χάριν ἀγρυπνῶ ἀντὶ τοῦ ἀναγνῶναι Βεργίλιον χάριν ἀγρυπνῶ. Cicero in I inuectiuarum : nihil hic munitissimus habendi senatus locus, τῆς σχετέας συγκλήτου ἀντὶ τοῦ ἔχειν τὴν σύγκλητον<sup>98</sup>.

Selon la présentation des *Institutiones grammaticales*, dont l’opération majeure est la substitution, l’adjectif verbal ici remplace le gérondif qui, lui-même, remplace les cas obliques de l’infinitif. On arrive donc finalement aux traductions par des infinitifs au génitif, τοῦ ἀναγνῶναι et τοῦ ἔχειν. Mais la traduction intermédiaire fait intervenir l’adjectif verbal grec qui, en fonction d’attribut, correspond au latin *legendus* ou *habendus*. On obtient ainsi une phrase qui se traduirait fort bien en français par «je veille pour cause de Virgile devant être lu». En termes plus descriptifs, la transposition lexicale est faite, terme à terme et dans le respect des équivalences entre parties du discours. La phrase grecque conserve alors la construction latine. L’opération permet de mettre en relief le fonctionnement syntaxique de la phrase en supprimant le facteur lexical d’obscurité.

Le procédé revient au livre 17 pour rendre compte de l’expression du réfléchi en latin. Comme on sait, le premier contraste entre grec et latin, pour Priscien, est l’existence en grec d’une série de pronoms composés spécifiques de la réflexivité, là où le latin n’a qu’un pronom spécialisé, celui de la troisième personne. A la première personne, la réflexivité n’est pas marquée par le pronom. L’un des nombreux exemples du phénomène bénéficie d’une double traduction : *nostri causa facimus ἡμῶν* (ἀντὶ τοῦ ἑαυτῶν) χάριν ποιούμεν<sup>99</sup>. La langue de référence est visiblement la koinè, ce qui dans les *Institutiones grammaticales* constitue un indice de parenthèse explicative directement adressée au public. On a vu dans le précédent chapitre,

98. *Grammatici Latini* 2, 410. «*Legendi Virgilio causa uigilo* : ‘pour Virgile à lire, je veille’ au lieu de ‘pour lire Virgile, je veille’. Cicéron dans la première *Catilinaire* : *nihil hic munitissimus habendi senatus locus* : ‘de l’assemblée à tenir’ au lieu de ‘où tenir l’assemblée’».

99. *Grammatici Latini* 3, 181.2-5 : «dans notre intérêt, nous faisons». L’exemple est bancal pour plusieurs raisons. La première est toujours la règle d’équivalence entre génitif du pronom et adjectif possessif, qui ne s’applique pas plus ici qu’ailleurs. Mais *causa* + Gén. est un exemple canonique. Pour obtenir une construction transitive, on ajoute *facio*, le verbe d’action par excellence. Cela suffit à illustrer le propos, bien que la phrase reste incomplète. Le grec est strictement parallèle.



en effet, que Priscien comparait au livre 13 l'usage des pronoms réfléchis en latin avec celui de la langue homérique et on verra par la suite qu'il établit également une comparaison entre latin et attique classique sur ce point. Dans l'exemple présent, le réfléchi universel du pluriel est l'ancien réfléchi de la troisième personne, comme le veut la langue hellénistique. Donc la traduction finale respectant la syntaxe grecque serait ἐαυτῶν χάριν ποιούμεν avec le réfléchi de troisième personne étendu au pluriel aux deux autres. La traduction qui constitue un calque syntaxique du latin n'a pas du tout de réfléchi, mais le pronom simple correspondant à *nostri*, ἡμῶν.

Le même procédé semble à l'œuvre au livre 18 dans le chapitre sur le subjonctif, mais il est moins facile à repérer car il se distingue mal des simples remords de traducteur. Un passage est d'interprétation non douteuse.

Cicero de praetura urbana : «quid ageret, cogitare coepit, si opus pupillo redimeretur» ; quid ageret dubitanter dixit, τί ἄρα πράξοι. et notandum, quod Latini, quando de rebus transacto tempore promissis uel cogitatis loquuntur, pro futuro uel praesenti Graeco praeterito imperfecto subiunctiuui utuntur, quomodo in supra dictis : «quid ageret, cogitare coepit», τί πράξειεν ἢ πράξοι<sup>100</sup>.

La description psychologique de la concordance des temps en latin est par elle-même très intéressante, mais elle est révélatrice de la méthode de traduction. Priscien a d'abord donné une traduction *ad sensum* en grec classique, avec l'optatif, sans doute parce qu'il perçoit dans l'interrogation une valeur potentielle. Il revient dans un deuxième temps sur la discordance temporelle que sa traduction a introduite entre les deux phrases. C'est à ce point qu'intervient, à titre de parenthèse, la première théorisation de la concordance des temps en latin. En conclusion, le grammairien reprend son exemple et sa traduction, en commençant cette fois par l'aoriste. Il ne s'agit donc pas de deux traductions possibles et mises sur le même plan, mais d'une traduction progressive.

On peut à la rigueur verser au dossier des traductions en plusieurs étapes à visée pédagogique l'unique exemple où un subjonctif latin soit rendu par un subjonctif grec avec ἄν.

100. *Grammatici Latini* 3, 257.16-22. «Cicéron, *Sur la préture urbaine* [141], "il commença à réfléchir à ce qu'il ferait, si l'affaire était rendue au pupille", a exprimé un doute par *quid ageret* : τί ἄρα πράξοι. Il faut remarquer que les Latins, lorsqu'ils parlent de promesses ou de projets révolus, utilisent l'imparfait du subjonctif au lieu du futur ou du présent grecs, comme ci-dessus *quid ageret, cogitare coepit* : τί πράξειεν, autrement dit πράξοι.»



«nunc intellego, si iste, quo intendit, in Malliana castra peruenerit, neminem tam stultum fore, qui non uideat, coniurationem esse factam», ὅς οὐκ ἄν εἰδῆ ἢ οὐκ ἄρα εἰδείη, affirmatiue dixit<sup>101</sup>.

On admettra que Priscien veuille traduire *uideo* dans cette citation des *Catilinaires* par οἶδα. Les deux formes verbales grecques proposées sont donc des parfaits résultatifs correspondant au présent *uideat*. On peut alors suggérer que la première traduction, par un subjonctif, n'est là qu'à titre transitoire, pour éclairer le sens du verbe latin sans altérer le choix des modes dans la phrase de Cicéron. Cela expliquerait deux anomalies. La première, interne à la traduction, est la présence de la négation οὐ, qui est plus compréhensible si Priscien n'a de toute manière pas l'intention d'écrire en grec correct. La seconde tient à la doctrine grammaticale. Nulle part dans le chapitre, Priscien ne présente le subjonctif avec ἄν comme une traduction possible du subjonctif latin. S'il fallait conserver cette traduction, elle en serait le seul exemple alors que l'on trouve 9 traductions par l'indicatif avec ἄν et 10 par l'optatif accompagné de la même particule (voir le tableau ci-dessus p.163). Il est donc tentant de voir ici un nouvel exemple de traduction progressive, tout en gardant à l'esprit que l'interprétation du subjonctif comme un éventuel n'est pas totalement impossible.

Tels sont les exemples de traductions progressives qui se trouvent dans les *Institutiones grammaticales*; ils sont peu nombreux mais très révélateurs. En premier lieu, on l'a dit, ils concernent, directement ou indirectement, le verbe, ses formes et leur construction. Or le verbe, cela s'observait déjà dans les rapprochements de formes, est pour la grammaire antique la partie du discours où la différence entre grec et latin apparaît avec le plus de clarté. Qu'il s'agisse de morphologie ou de syntaxe, Priscien est contraint de concéder à propos du verbe quantité de contrastes entre les deux langues. L'explication qui dépasse le plan lexical est avant tout la conséquence de cette divergence. En second lieu, les sujets traités sont, à l'intérieur même de l'étude du verbe ou de la syntaxe, les plus complexes et idiomatiques. On retrouve donc bien liés les deux facteurs de présence du grec que sont la complexité du propos et la nécessité de maîtriser des tournures latines qui n'ont pas d'équivalent strict en grec.

101. *Grammatici Latini* 3, 246.12-15.

### 4.3.2 Traductions et argumentation

Les traductions d'exemples de phrases sont généralement liées aux divergences entre latin et grec. Mais cette observation est insuffisante pour rendre compte de leur fonction dans l'argumentation grammaticale. Nous avons constaté en effet que les traductions de formes isolées tiraient parti des différences entre les deux langues pour expliciter le sens des termes latins. Dans les analyses syntaxiques, la traduction paraît plus étroitement liée à l'élaboration doctrinale.

Les traductions, malgré tout, peuvent garder leur caractère second par rapport à la description abstraite, jouant le rôle ordinairement dévolu à l'illustration dans les grammaires non problématiques. Revenons sur les exemples déjà cités de constructions réfléchies.

sui eget, ἑαυτοῦ χρηζει, sibi indulget, ἑαυτῷ χαρίζεται, sui seruum uendit, τὸν ἑαυτοῦ δοῦλον πωλεῖ.

Ils apparaissent à la page 177 de l'édition. L'étude de l'emploi des pronoms dans les constructions transitives et réfléchies commence à la page 164 pour s'achever précisément page 177. Ensuite, Priscien aborde la question du réciproque. Tout au long du développement, le grammairien tire parti d'une comparaison entre grec et latin au niveau structurel : les exemples présentent des constructions comparables sans être pour autant des traductions exactes. Autrement dit, la démonstration repose sur la traduction des seuls pronoms d'une langue à l'autre sans s'attacher à l'identité des phrases. Les exemples traduits, au contraire, appartiennent à un paragraphe de récapitulation<sup>102</sup> ; l'intention résomptive est donc nette. Contrairement aux traductions à visée lexicale, le procédé n'est pas concurrencé par des paraphrases purement latines.

Le développement qui suit immédiatement l'étude du réfléchi concerne le réciproque. Sa brièveté permet d'observer commodément le fonctionnement des traductions les mieux intégrées au raisonnement grammatical<sup>103</sup>. Ce dernier est orienté par le grec ; la question porte en effet sur la traduction du pronom réciproque grec, qui n'a pas dans la grammaire antique de désignation. On ne peut oublier que le modèle de Priscien pour le livre 17, la *Syntaxe* d'Apollonios Dyscole, consacre à la place correspondante un rapide développement à ce pronom. Mais le contenu des passages est différent chez les deux grammairiens ; si l'influence d'Apollonios

102. *Grammatici Latini* 3, 176.14-177.10 qui ne dit rien d'autre que ce que Priscien répète depuis le livre 13 : le grec classique possède une série de pronoms composés pour l'expression de la réflexivité tandis que le latin utilise un pronom primaire, et seulement à la troisième personne.

103. *Grammatici Latini* 3, 177.19-178.21.

en la matière doit être reconnue, elle est assez lointaine.

Le développement, comme souvent, rencontre un écho dans le recueil d'usages qui conclut le livre 18. Priscien y note la limite fluctuante entre l'emploi du réfléchi et celui du réciproque : *illi dicunt* ἑαυτοὺς ἀδικοῦσι *pro* ἀλλήλους...<sup>104</sup>. Il y a donc lieu d'étudier les emplois du réciproque après ceux du réfléchi ; mais la remarque du livre 18 révèle surtout l'orientation que prend cet examen. Le point de départ est l'ambiguïté occasionnelle des formes de réfléchi. La substitution d'une forme du thème ἀλλήλ- s'avère un moyen de les expliciter. Aborder la question sous cet angle permet de rapprocher les situations du grec et du latin au lieu de les opposer. Le réciproque apparaît dans les deux langues comme une variante du réfléchi. Le latin classique, comme on sait, ne dispose pas d'une série pronominale dévolue à l'expression de la réciprocité mais emploie les pronoms personnels et, à la troisième personne, le réfléchi<sup>105</sup>. Il n'y a pas pour autant d'indistinction totale entre les contextes de réflexivité et de réciprocité. La traduction grecque à l'aide du pronom réciproque permet de repérer les procédés par lesquels la langue latine établit une différence. Priscien en isole deux, avec une répartition suivant les cas : *inter* + pronom pour l'accusatif et *inui cem* pour l'ensemble des cas obliques.

Les modes de traductions répondent aux observations faites un peu plus haut. Le premier moyen d'expression du réciproque, *inter se*, reçoit des illustrations littéraires partiellement traduites.

Terentius in adelphis : Video amare inter se, id est φιλεῖν ἀλλήλους ; idem in eadem : Age inepte, quasi nunc non norimus nos inter nos, Ctesipho, pro οὐ γινώσκομεν ἀλλήλους ; Virgilius in XI : Conuersique oculos inter se atque ora tenebant, inter se, πρὸς ἀλλήλους<sup>106</sup>.

Le grammairien passe ensuite en revue, par un moyen d'une grande efficacité, les autres cas et les autres personnes. L'adverbe *inui cem* intervient alors, dans des exemples toujours créés par l'auteur et entièrement traduits.

104. *Grammatici Latini* 3, 290.10-21. «Ils disent "ils se portent préjudice" au lieu de "les uns aux autres". Thucydide au livre 3 : "et nous rappelons du jour où nous avons accompli ensemble les actions les plus brillantes, tandis qu'aujourd'hui nous risquons le pire". Démosthène *Pour Ctésiphon* : "il provoquait tout le monde et les agitait contre eux-mêmes".» Suivent trois citations latines.

105. L'emploi en ce sens d'*alteruter*, présent dans les textes littéraires contemporains de Priscien n'appartient ni à sa langue de référence ni à son usage. Quant à la paire *alter...alterum* qu'il utilise à titre métalinguistique, il n'en tient pas compte comme objet d'étude.

106. *Grammatici Latini* 3, 177.25-178.6.

ego et tu nostri inuicem miseremur, ἀλλήλους ἐλεοῦμεν ; tu et ille inuicem uobis indulgetis, ἀλλήλους χαρίζεσθε ; iste et ille inuicem se potiuntur, ἀλλήλων ἀπολαύουσιν<sup>107</sup>.

Les traductions d'exemples apparaissent bien dans le bref exposé sur la réciprocité dans une fonction démonstrative. Elles isolent des procédés qui ne semblent pas repérés dans la grammaire latine avant les *Institutiones grammaticales*. La perspicacité que Baldi reconnaît à Priscien sur ce point y trouve un instrument efficace<sup>108</sup>. Toutefois, si l'on compare l'exposé correspondant d'Apollonios Dyscole, l'avancée proprement théorique semble réduite : la description du réciproque par rapport au réfléchi et l'idée d'une ambiguïté à lever étaient déjà présentes chez le grammairien grec. L'originalité de Priscien se limite à négliger la mention de la transitivité, présente dans la *Syntaxe* d'Apollonios pour décrire les constructions réciproques, au profit d'une participation des personnes alternativement à un procès actif et passif<sup>109</sup>. Il y a certes là un progrès dans la précision, mais le phénomène général de la réciprocité grammaticale reste remarquablement dépourvu de nom.

La traduction des exemples fait également partie de l'argumentation au livre 18 des *Institutiones grammaticales* dans le chapitre sur le subjonctif. Elle y constitue un élément de preuve car, comme pour le réciproque, la question de Priscien est posée en termes d'équivalence. Il s'agit en effet dans une large mesure de savoir à quels modes grecs correspond le subjonctif latin. La réponse, un peu décevante, des *Institutiones grammaticales* est qu'il se traduit par les trois modes personnels non défectifs du grec, avec une faveur pour l'indicatif et l'optatif. Mais la traduction, à elle seule, ne peut guère qu'appuyer cette idée de l'autorité de l'usage. En des matières où le grammairien propose en toute connaissance de cause des doctrines novatrices, cela n'est pas sans utilité, au moins pédagogique. Prendre une série d'extraits des *Verrines* et y rendre compte des subjonctifs par des traductions grecques établit l'efficacité pratique des équivalences proposées. Mais l'exercice est neutre du point de vue de la théorisation<sup>110</sup>. Celle-ci, qui ne nous semble pas nulle, passe par des équivalences entre latin et grec moins directes et

107. *Grammatici Latini* 3, 178.12-15.

108. Baldi 1979 souligne l'exactitude des observations de Priscien mais ne s'arrête pas vraiment au rôle qu'y joue la comparaison entre grec et latin.

109. *Grammatici Latini* 3, 177.21.

110. On pourrait presque voir dans le traitement que Priscien fait subir au texte de Cicéron un véritable modèle d'exercice, comparable à ce qu'il propose dans les *Partitiones*. Ce serait développer l'idée exprimée par De Nonno 2009 d'une composition des *Institutiones grammaticales* par intégration de textes hétérogènes au plan artigraphique.

plus complexes que la traduction.

#### 4.4 Les *Institutions grammaticales* et la grammaire latine

Les traductions ponctuelles d'exemples latins ne sont pas l'apanage de Priscien. Elles se trouvent également chez les grammairiens du groupe de Charisius et Diomède. Certaines remontent à la source commune de ces auteurs, qu'il s'agisse, comme le pensait Tolkiehn, de Cominianus, ou d'un compilateur inconnu. D'autres sont le fait individuel de chaque grammairien. L'auteur le plus prolifique sur ce point est Charisius qui semble, dans certains chapitres, intégrer à sa grammaire les éléments d'un lexique latin-grec. Cela tient probablement à l'intention, particulière à cet auteur, de fournir dans la grammaire le matériau linguistique en même temps que les règles de sa manipulation. Il faut donc se contenter d'observer que l'unique auteur qui fait explicitement de sa grammaire un manuel pour étranger se distingue de tous les autres par l'abondance de ses traductions. Les traductions ponctuelles de Priscien sont plus comparables à celles de la source commune du groupe, éclaircissements occasionnels avant tout destinés à désigner le sens lexical des mots traduits, mais seconds par rapport à leur analyse grammaticale. Un point sur lequel nous allons revenir immédiatement se dégage déjà : Diomède est le seul grammairien à présenter, des traductions de prépositions comparables à celles de Priscien.

et pro eo quod est ἄντί apud Graecos, ut cum dicimus : ceruam pro Iphigenia, et «pro dulci Ascanio ueniat» ; et pro eo quod est ὑπέρ, ut «unum illud tibi, nate dea, proque omnibus unum»<sup>111</sup>.

Dans le détail (on peut l'observer dans cet exemple), les traductions de Priscien sont aussi différentes de celles des grammairiens latins et des glossaires conservés que le permettent les contraintes des deux langues. Il y a donc rencontre des procédés, les mêmes causes produisant les mêmes effets, et non utilisation des mêmes sources.

Les choses sont plus complexes en matière de traductions à portée syntaxique et heuristique. Deux passages de Diomède méritent une comparaison attentive avec la pratique de Priscien.

111. *Grammatici Latini* 1, 414.26-30. «Et à la place du grec ἄντί, comme lorsque nous disons "une biche à la place d'Iphigénie" et [Enéide 1.659] "qu'il vienne à la place du tendre Ascagne"; et à la place de ὑπέρ, comme [Enéide 3.435] "[je] te [dirai] une seule chose, fils de déesse, une seule qui les remplace toutes"».

#### 4.4.1 Calques du grec et traduction

Diomède emploie la traduction en deux temps dont nous avons observé quelques exemples dans les *Institutiones grammaticales*. Comme Priscien, il s'en sert pour mettre en évidence des points de divergence entre grec et latin. Le passage qui en comporte l'exemple le plus convaincant appartient à l'étude du participe au livre premier de l'*Ars*.

La question est banale pour la grammaire latine ; c'est celle du participe et de la diathèse. Du point de vue du grammairien, il existe un tableau théorique à double entrée combinant les deux voix et les trois temps verbaux ; on attend donc six participes. Le raisonnement se ressent bien évidemment du modèle grec et de la propension à combiner les critères par paires. Diomède en conclut donc à une déficience du latin pour plusieurs positions théoriques. Celle du participe présent passif lui inspire une remarque d'ordre stylistique.

participia in passiuus praesentis temporis non sunt ; abutuntur autem ueteres actiuo pro passiuo, ueluti «genibusque uolutans / haerebat» ; deest se, ut sit uolutans se, κυλιόμενος : item «praecipitans traxi mecum» ; deest me, ut sit praecipitans me, κατακρημιζόμενος<sup>112</sup>.

Diomède nomme ici passif ce que nous désignerions plutôt comme du moyen, à juger d'après les paraphrases qu'il propose. Les étapes de sa traduction sont légèrement différentes de celles de Priscien. Il reformule en effet le participe en latin très prosaïque avant de donner une traduction grecque. L'aboutissement est donc bien la langue grecque, très probablement celle de son public et dans le passage du latin au grec, comme dans les *Institutiones grammaticales*, l'équivalence est absolument littérale. L'étape intermédiaire en latin reste surprenante : là où Priscien ôtait le problème lexical pour mettre en lumière le point de grammaire, on a l'impression que Diomède fait l'inverse. Il aligne la forme latine sur la diathèse théorique, de fait grecque, tout en conservant la différence de langue. Cela tient sans doute au caractère compilatoire de la grammaire de Diomède. Il a probablement utilisé un commentaire entièrement latin des deux vers, possédant la reformulation en latin, et l'a complété d'une traduction grecque pour plus de clarté. Les procédés de traduction de Diomède et Priscien ne sont donc pas tout à

112. *Grammatici Latini* 1, 402.16-22. «Il n'existe pas de participe pour le passif du présent ; mais les anciens emploient par extension l'actif en lieu de passif, comme *genibusque uolutans / haerebat* [*Enéide* 3.607 : et en se roulant il s'attachait à nos genoux] : il manque *se* pour former *uolutans se*, *κυλιόμενος* ; aussi *praecipitans traxi mecum* [*Enéide* 6.351 : en tombant, je l'ai entraîné] : il manque *me* pour former *praecipitans me*, *κατακρημιζόμενος*.»

fait les mêmes, mais ils naissent d'un problème récurrent, celui de la description du verbe latin dans ses emplois, en contexte grec et sur fond de grammaire grecque.

#### 4.4.2 Phraséologie

La différence d'approche de la traduction dans des circonstances comparables apparaît de manière encore plus nette dans la présentation de l'ablatif chez Priscien d'une part et chez un groupe de grammairiens latins dont Diomède d'autre part. Pour la clarté de l'exposé, il est préférable de partir de la présentation des valeurs de l'ablatif que donne Priscien au livre 5 des *Institutiones grammaticales*, bien qu'elle soit plus tardive que les autres. Dès la phrase introductive, l'ablatif est présenté en fonction des traductions qu'il peut recevoir en grec.

sciendum tamen quod hic casus id est ablatiuus est quando pro genitiuo, est quando pro datiuo accipitur Graeco <sup>113</sup>.

Cette déclaration annonce bien le plan de l'exposé qui suit. Les emplois correspondant à des génitifs grecs sont les plus développés ; ils comprennent <sup>114</sup> :

- 1. Préposition + ablatif ; exemples : *ex de ab pro coram cum*
- 2. Complément du comparatif ; exemple : *fortior illo*
- 3. Nom + participe à l'ablatif (notre ablatif absolu) ; exemples : *sole ascendente dies fit, Traiano bellante uicti sunt Parthi*
- 3bis. Variante avec nom + nom à l'ablatif ; exemple : *rege Latino*
- 4. Réduction d'une tournure *habens* + accusatif (ablatif de qualité) ; exemples : *pulchra forma mulier, magna altitudine domus*

Les emplois qui se traduisent par des datifs sont en revanche réduits à deux <sup>115</sup> :

- 5. Préposition + ablatif ; exemples : *in sub*
- 6. Réduction d'une tournure *per* + accusatif ; exemples : *uinco te manu, uideo te lumine*

L'ensemble constitue une énumération assez complète des emplois de l'ablatif non dépendant d'un verbe. On peut concevoir que cette dernière configuration ait pu sembler à Priscien liée à l'étude du verbe plutôt qu'à celle de la flexion nominale. On a également déploré

113. *Grammatici Latini* 2, 190.16-17. «Il faut savoir que ce cas, l'ablatif, se comprend tantôt comme un génitif grec, tantôt comme un datif». Nous avons supprimé les crochets de l'éditeur autour de *id est ablatiuus* car ils semblent arbitraires dans un tel contexte explicatif, cf De Nonno 2009.

114. *Grammatici Latini* 2, 190.18-191.13.

115. *Grammatici Latini* 2, 191.13-16.



l'absence d'unité dans la liste <sup>116</sup>. La chose tient peut-être à la variété des emplois de l'ablatif ; mais à défaut d'unité, on peut au moins repérer des principes d'organisation. Les emplois numérotés par nous 5 et 6 donnent une clef plausible : ils se distinguent par la présence ou l'absence de préposition. Appliquée à la première liste, l'observation permet d'isoler l'emploi 1 des emplois 2 à 4. Il est donc possible de lire sous cette énumération un tableau à double entrée dont les critères seraient la traduction grecque (génitif ou datif) et la syntaxe latine (prépositionnel ou absolu). Représenter le tableau est utile afin de nommer les cases, ce qui nous servira par la suite.

	+ préposition	- préposition
génitif	A (1)	B (2, 3, 3bis, 4)
datif	C (5)	D (6)

Les critères, il faut le concéder, paraissent plutôt arbitraires mais on est passé d'une dimension à deux ; c'est un progrès. Dans l'exposé de Priscien, la case B aurait reçu de nombreuses subdivisions. L'emploi 3bis rend la chose vraisemblable. Il est en effet présenté sans ambiguïté comme une variante de 3.

inueniuntur tamen etiam nomina loco participiorum in huiusmodi elocutione posita, ut Virgilius in VII : non uobis rege Latino / Diuitis uber agri Troiaee opulencia deerit, rege Latino pro regnante Latino, quamuis in huiusmodi quoque constructionibus subauditur participium substantiuum <sup>117</sup>.

Or il est aisé de passer de 3bis à 4 si l'on conserve pour la description les termes de Priscien : c'est la même tournure, apposée à un nom plutôt qu'à un verbe. Restent donc les emplois 2 et 3, irréductibles ; mais il s'agit d'une anomalie mineure.

Le passage de Priscien a un parallèle dans une notice qui se retrouve avec des différences de détail chez trois grammairiens, Diomède, Dosithée et l'anonyme de Bobbio <sup>118</sup>. Diomède en

116. Serbat 1991 [2001 p. 326].

117. *Grammatici Latini* 2, 191.1-6. «On trouve même, dans ce type de tournure, des noms à la place des participes, comme Virgile au livre 7[.261-2] : "Latinus roi, vous ne serez privés ni des fruits d'un riche terroir ni d'une prospérité toute troyenne", "Latinus roi" au lieu de "Latinus régnaant", quoique dans les constructions de ce type on sous-entende aussi un participe, celui du verbe de substance.»

118. Dosithée, chap. 18 et *Ars bobiensis* 3.19-4.21 De Nonno. On hésite à parler sur ce point de «groupe de Charisius» car elle est précisément absente de l'*Ars* de Charisius. On peut toutefois en repérer des traces dans le texte, ce qui fait penser à Barwick 1922, p. 15 qu'il s'agit d'un accident de la transmission.



donne la version la plus riche<sup>119</sup>. L'ensemble se présente comme une description du «septième cas» du latin.

Avant toute chose, il est distingué de l'ablatif. Ce dernier est limité à son emploi prépositionnel de sens élatif ; il reçoit deux traductions grecques, le génitif et l'adverbe de lieu en -θεν. La notice sur le septième cas restreint donc l'ablatif à la case A du tableau, ou au premier emploi décrit par Priscien. Certains exemples sont traduits en grec, ce qui n'était pas le cas dans la présentation des *Institutiones grammaticales*.

a Troia uel ab Ilio nauigauit Aeneas ; quod apud illos interpretatur aduerbialiter sic,

Τροίηθεν Ἰλιόθεν, item ab alto ὑψόθεν et cetera similiter<sup>120</sup>.

Le développement passe alors au septième cas, qui connaît quatre modes, tous définis en partie par leur traduction grecque.

description	exemple latin	exemple grec
locatif, traduction par le datif	<i>in Scipione in monte Caucaso in statua</i>	ἐν Σκιπίωνι, ἐν τῷ Καυκασίῳ ὄρει, ἐν τῷ ἀνδριάντι
deux ablatifs, traduction par le génitif	<i>ducente dea elapsus est Aeneas</i>  <i>incusante Cicerone Ca- tilina conuictus est</i>  <i>studente sacerdote dif- ferentia inuenta est</i>	ἡγεμονευούσης τῆς θεοῦ ἐξώλισθεν Αἰνε- ίας  κατηγοροῦντος Κι- κέρωνος ἐλέγχθη Κατιλίνας  σπουδάζοντος ἱερέως ἢ διαφορὰ ἠῦρέθη
	<i>spe posse uoluntate la- trocinandi consilio insi- diandi</i>	ἐλπίδι τοῦ δύνα- σθαι, προαιρέσει τοῦ ληστεύειν, σχήματι τοῦ ἐπιβουλεύειν

119. *Grammatici Latini* 1, 317.23-318.22.

120. «"Enée partit de Troie" ou "d'Ilion par mer" ; chez eux [scil. les Grecs], cela se traduit par des adverbes : Τροίηθεν Ἰλιόθεν et encore "d'en haut" ὑψόθεν et d'autre de même style».

deux ablatifs nominaux, défaut du latin	<i>nullo timore hostium</i>	ὄντος
	<i>castra inrupit</i>	
	<i>nulla spe rerum potiundi uallo fossaque moenia circumdat</i>	οὔσης
	<i>nullis custodibus palladium ereptum est</i>	ὄντων
	<i>nullis insidiis palam uictus est hostis</i>	οὐσῶν

On reconnaît dans l'ordre les emplois 5, 3, 6 et 3bis de Priscien, soit les cases C, B, D et à nouveau B du tableau. Manquent les emplois de complément du comparatif et l'ablatif / génitif de qualité, mais pour le reste, l'exposé de Diomède présente la même armature que celui de Priscien. Il semble simplement avoir parcouru le tableau selon un chemin orthogonal. Le dernier mode du septième cas est même présenté comme une variante du deuxième mode. Cet emploi particulier nous intéresse assez pour en donner la description complète.

Quarto, ut Scaurus retulit, cum Latinum eloquium in quodam uerbo deficit, uelut in illo ὄντος οὔσης ὄντων οὐσῶν. dicimus enim sic, nullo timore hostium castra inrupit, nulla spe rerum potiundi uallo fossaque moenia circumdat, nullis custodibus palladium ereptum est, nullis insidiis palam uictus est hostis. ubique enim deficit Latinus sermo ; scilicet ideo quoniam duo ablatiui nominales sunt copulati. quod si unus eorum participialis sit, non deficit Latinus sermo sed plenus est, ut supra relatum est, ducente dea elapsus est Aeneas, et cetera quae secundo modo exposuimus <sup>121</sup>.

121. «Quatrièmement, comme l'a rapporté Scaurus, lorsqu'un verbe manque à la langue latine, comme ὄντος οὔσης ὄντων οὐσῶν. Nous disons en effet : *nullo timore...* sans crainte il força le camp des ennemis, *nulla spe...* sans espoir de succès il entoure les muraille d'une palissade et d'un fossé, *nullis custodibus...* en l'absence de gardes le palladium fut dérobé, *nullis insidiis* sans embuscade l'ennemi fut défait publiquement. A chaque fois, en effet, le latin accuse une lacune – c'est-à-dire parce que deux noms à l'ablatif sont combinés. Si l'un des deux est un participe, le latin n'a pas de lacune, il est complet, comme on l'a rapporté plus haut : sous la conduite de la déesse Énée s'échappa et nos autres exemples présentés pour le second mode.»

Avant de revenir aux traductions d'exemples, le texte des trois grammairiens invite à envisager les sources de la notice. Deux noms apparaissent dans les passages que nous avons cités. Le premier est celui de Sacerdos que Diomède traduit à tort par *ιερεϋς* alors qu'il s'agit du grammairien, comme le prouvent les textes de Dosithée et de l'anonyme de Bobbio. Sacerdos, grammairien du 3<sup>ème</sup> siècle p.C., est crédité de la découverte d'une *differentia* dans un exemple qui semble venir de sa grammaire ou de celle d'un disciple. Le second est le nom de Scaurus, actif au début du 2<sup>ème</sup> siècle, lié semble-t-il au repérage du dernier mode<sup>122</sup>. Or l'exemple de Priscien pour les emplois n°3 et 3bis, avec la référence à la campagne de Trajan contre les Parthes, incitent à conserver Scaurus, ou du moins un grammairien de cette époque ; le rôle de Sacerdos est mieux connu mais plus problématique<sup>123</sup>.

On a en effet conservé dans la grammaire de Sacerdos une notice sur le septième cas, dont la définition est très précise

Septimus casus fit duobus ablatiuis pariter copulatis, qui locutionem habet ablatiuorum casuum, intellectum genetiuiorum : nihil enim significat auferendum<sup>124</sup>.

La valeur propre de l'ablatif exprimée ici de manière négative est la même que dans le texte de Diomède : *cum [...] ablatum quid significetur* ; il s'agit d'une définition par figure étymologique. L'ablatif est le cas de l'ablation, d'où découle visiblement dans les conceptions des grammairiens sa valeur locale d'expression de l'origine. La *differentia* évoquée par l'exemple a donc toutes chances d'être la distinction entre ablatif et septième cas évoquée dans le passage de Sacerdos. Restent deux contradictions entre les conceptions de Sacerdos et de la source de Diomède. La première, mineure, réside dans l'absence de l'exemple *studente ... inuenta est* dans le texte de Sacerdos : il se contente plus modestement d'un *Sacerdote docente* sans découverte. On pencherait donc en faveur d'un exemple de disciple. La seconde contradiction est plus épineuse. L'*Ars* de Sacerdos limite précisément l'extension du septième cas : *septimus casus fieri non potest sine duobus ablatiuis et sine intellectu casus genetiui*. Le septième cas de Sacerdos relève uniquement de la case B de notre tableau.

122. Il est vrai que la grammaire de Bobbio attribue l'idée à «Asprus». S'il s'agit d'Asper, cela conduit un peu plus tard dans le même siècle. Voir à ce sujet Dosithée, 18 et les notes de G. Bonnet sur le chapitre.

123. Cf Jeep 1893, p.137-8 et n. 5.

124. *Grammatici Latini* 6, 447.14-28 et pour le passage cité, 14-16. «Le septième cas se constitue de deux ablatifs conjoints sur le même plan, et possède la forme de l'ablatif et le signifié du génitif : il n'a pas de sens privatif».

Notre hypothèse est alors la suivante. A une date indéterminée, on a élaboré un classement de certains emplois de l'ablatif sous forme de tableau à double entrée ; l'un des critères retenus était celui de la traduction grecque ; l'autre, l'emploi de la préposition <sup>125</sup>. Scaurus a introduit une subdivision dans la case du tableau que nous avons désignée par la lettre B ; nous y reviendrons à l'instant. Priscien donne une image reconnaissable d'un tel classement. Parallèlement, il existait une théorie cherchant à reconnaître un septième cas dans certains emplois de l'ablatif latin. Il y a tout lieu de la faire remonter à Palémon <sup>126</sup>. Au 3<sup>ème</sup> siècle, Sacerdos l'a interprétée dans le sens d'une limitation de l'ablatif à la notion d'ablation, possiblement d'origine, et du septième cas aux valeurs d'ablatif de qualité ou ablatif absolu. Un successeur, souhaitant faire la synthèse des deux approches, a pris le parti d'élargir la définition du septième cas aux configurations ignorées par Sacerdos. Les deux artigraphes du 4<sup>ème</sup> siècle et l'auteur de la grammaire de Bobbio ont repris l'exposé sous cette dernière forme. Deux choses semblent caractériser la position de Priscien dans sa présentation de l'ablatif. En premier lieu, il avait certainement à sa disposition le classement de l'époque de Scaurus (auteur qu'il cite une seule fois), et il s'en est au moins inspiré. En second lieu, il connaissait la grammaire de Diomède et on peut lui prêter des intentions polémiques à son égard. Il récuse en effet la pertinence du septième cas, au nom entre autres de l'unité morphologique de l'ablatif <sup>127</sup> ; mais cela pourrait aussi bien être dirigé contre Donat. De manière plus révélatrice, il ne traduit pas ses exemples en grec là où Diomède le fait, mais il présente un exemple grec là où Diomède n'en donne pas, pour l'emploi 3bis, le mode de Scaurus. Cet exemple pourrait rendre compte des motivations de Scaurus.

On se rappelle que Priscien, pour cet emploi, citait le virgilien *rege Latino*, qu'il reformule comme un ablatif absolu, *regnante Latino*. La différence entre les deux tournures est présentée par l'opération de substitution : on substitue un nom au participe du troisième emploi de l'abla-

125. Priscien fait de l'ablatif absolu l'expression de la *consequentia* et glose son dernier type d'ablatif (6) par des groupes dépendant de *per*, préposition causale. Ces indices laissent penser, avec Baratin 1989, p. 332, que le critère d'origine pouvait être plutôt logique : on aurait opposé une valeur locale de l'ablatif à une valeur causale ; la volonté d'intégrer à la liste des emplois négligés aurait ensuite conduit à un nouveau critère, plus syntaxique. Mais cela relève de la spéculation.

126. Barwick 1922, p. 115 l'établit sur la foi d'un rapprochement entre la notice des trois grammairiens et Quintilien I, 4, 26 qui signale une *uis septimi casus*. Il est possible d'être plus précis. Quintilien repère la potentialité d'un septième cas dans l'ablatif de *hasta percussis*, qui est un instrumental. Or Diomède signale une différence majeure entre *ab oratore uenio* et *oratore magistro utor* ; il faut peut-être y voir la trace de la *uis septimi casus* de Palémon et Quintilien.

127. *Grammatici Latini* 2, 190.2-16, passage assez virulent.

tif. Certaines hypocrisies institutionnelles ont la vie dure et Virgile permet d'éviter élégamment l'épouvantable *rege Traiano* qui s'imposerait ici. Mais le grec n'a pas ces pudeurs et Priscien conclut sa parenthèse par cette subtile remarque :

Graeci autem in huiusmodi constructione solent pro genetiivo participii etiam infinitum uerbum ponere, ut ἐν τῷ βασιλεύειν Τραιανόν ἀντὶ τοῦ βασιλεύοντος Τραιανοῦ<sup>128</sup>.

Or l'infinitif est la forme nominale du verbe, autant dire un peu un nom, donc la particularité latine de Scaurus acquiert un antécédent grec. La grammaire latine est donc conforme à la grammaire grecque et les doctrines de Priscien sont sauvées. Mais il est plus intéressant de confronter les deux tournures extrêmes, *rege Latino* et βασιλεύοντος Τραιανοῦ. En dépit des souvenirs littéraires, elles se correspondent bien et sont banalement administratives : ce sont des formules de datation par règne. On comprend mieux alors le problème de Scaurus. Il possédait un parallèle grammatical entre des tournures latines et grecques de forme nom + participe. Il a voulu faire une place à une correspondance phraséologique un peu différente. Sa solution consistait à sous-entendre en latin un participe du verbe être ; Priscien en propose une autre qui intervient sur le grec. Mais le fond du problème n'a pas changé tant que l'on a dû apprendre à dater les documents en grec et en latin. Il faut apparemment voir dans ce dernier exemple un témoignage rare d'une amorçe de réflexion grammaticale sur l'échelle pertinente pour la traduction.

Ce très long développement sur l'ablatif nous ramène, en somme, au début du chapitre, à la question des interférences. Encore une fois, la part des circonstances dans la référence au grec est volatile. La réalité sociale qui affleure dans les exemples d'emploi de l'ablatif est valable pour toute la durée de l'empire ; Priscien peut donc reprendre un exemple vieux de quatre siècles qui conserve toute sa pertinence. Mais l'interprétation qu'il en donne révèle le soin qu'il met à se démarquer de ceux qui, avant lui, ont exposé la grammaire latine à des grecs.

128. *Grammatici Latini* 2, 191.7-9. «Les Grecs au demeurant, dans ce genre de tournure, remplacent aussi bien le génitif du participe par l'infinitif, comme ἐν τῷ βασιλεύειν Τραιανόν au lieu de βασιλεύοντος Τραιανοῦ».

## Chapitre 5

# La grammaire grecque comme référence

Il ressort des précédents chapitres que la maîtrise des langues grecque et latine que Priscien suppose à son public est à la fois dissymétrique et avancée. Elle est dissymétrique au sens où la grammaire latine peut bénéficier d'éclairages par la traduction grecque, et elle doit être assez avancée pour embrasser la connaissance du grec littéraire classique. En outre, sans même prendre en compte l'influence possible du dédicataire sur l'ouvrage, il est clair que les *Institutiones grammaticales* étaient destinées à un public adulte<sup>1</sup>. Il est donc temps de chercher dans cette grammaire les traces de la culture grammaticale grecque de ses lecteurs potentiels. Ceux-ci devaient en effet avoir reçu une formation grammaticale et rhétorique en grec avant de s'intéresser à l'ouvrage de Priscien.

Une distinction liminaire s'impose. Priscien, dans la préface en forme d'épître qui ouvre les *Institutiones grammaticales*, se réclame avant tout de la double autorité d'Apollonios Dyscole et de son fils Hérodien, grammairiens du 2<sup>ème</sup> siècle p.C. Il revendique comme une innovation radicale le transfert de leurs doctrines à l'analyse de la langue latine. Sur ce point, le consensus des savants tend à lui accorder sa confiance. Mais dans les études grammaticales grecques elles-mêmes, les deux modèles de Priscien représentaient les recherches les plus savantes ; leurs œuvres entraient dans le fonds d'où les grammairiens byzantins ont tiré les correctifs et compléments qu'ils apportaient à la grammaire élémentaire. C'est cette grammaire élémentaire qui nous intéresse pour l'instant et dont nous voulons chercher les exemples dans les *Institutiones grammaticales*.

---

1. On verra à la fin de ce chapitre à quel point l'*Institutio de nomine, pronomine et uerbo*, qui s'adresse à des enfants, diffère de la grande grammaire en matière de référence au grec.

## 5.1 Les manuels grecs

La documentation est plutôt favorable à l'exercice. On connaît très bien en effet les manuels employés à Byzance au 6<sup>ème</sup> siècle et par la suite pour l'enseignement grammatical. Il s'agit avant tout de la *Technè grammatikè* transmise sous le nom de Denys le Thrace et des *Canons* de Théodose. La première se présente comme un sommaire des cadres de l'analyse linguistique, c'est-à-dire phonétique et morphologique. Les seconds donnent, comme leur nom l'indique, les règles de flexion nominale et verbale pour tous les paradigmes du grec ancien. Avant de comparer leurs exemples à ceux de Priscien, et bien que leur utilisation à Constantinople à l'époque soit assurée, il convient de dire quelques mots sur l'origine de ces manuels.

La *Technè* est connue par une tradition manuscrite byzantine qui l'attribue à Denys le Thrace, élève d'Aristarque à Alexandrie, donc au 2<sup>ème</sup> siècle a.C. Cette paternité a été remise en cause au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle par V. Di Benedetto dans deux articles qui, au delà de l'attribution, visaient à modifier en profondeur le cadre d'analyse historique de la grammaire gréco-latine<sup>2</sup>. La réfutation de Di Benedetto comprend deux points. Le premier consiste à comparer la *Technè* avec le texte des papyrus grammaticaux pour constater que la présentation du manuel byzantin ne faisait pas autorité dans l'enseignement scolaire avant le 5<sup>ème</sup> siècle p.C. De façon plus décisive, il relève les contradictions entre la doctrine de Denys le Thrace telle que la présentent les témoignages antiques et celle qui apparaît dans la *Technè* pour conclure à l'erreur d'attribution, rejoignant en cela une opinion déjà exprimée au Moyen-Âge par le grammairien Choïroboscus.

La reconstruction qui suit nous intéresse plus directement. Selon Di Benedetto, seuls les premiers chapitres de la *Technè* remontent à Denys le Thrace, ce qui peut expliquer la fausse attribution de l'ensemble. Le reste, soit les chapitres 6 à 20, serait une compilation apparue entre le 3<sup>ème</sup> et le 5<sup>ème</sup> siècle. Il s'agirait alors d'un reflet scolaire des doctrines grammaticales d'époque impériale, telles que les travaux des premier et second siècles les ont stabilisées. La *Technè* apparaît donc, dans la reconstitution de Di Benedetto, comme un texte postérieur à Apollonios Dyscole et influencé par ce dernier, quoiqu'à travers plusieurs intermédiaires. L'œuvre de Priscien lui-même semble le justifier puisqu'il cite la *Technè*, sous le nom de Denys, pour un classement qu'elle partage avec Apollonios Dyscole et Hérodien<sup>3</sup>. S'il faut reconnaître des

2. La répartition se fait en *pars destruens* : Di Benedetto 1958 et *pars construens* : Di Benedetto 1959.

3. *Partitiones* p. 96.9-10 et 109.10 Pass.

éléments venus d'Apollonios dans la *Technè*, l'origine des exemples que Priscien partage avec elle peut être problématique. Toutefois, pour la présente étude, c'est l'écho possible dans un public éduqué qui nous intéresse. Si un exemple est commun à la *Technè* et aux *Institutiones grammaticales*, son éventuelle origine chez Apollonios ne modifie pas sa portée contextuelle et on peut le considérer comme une allusion au savoir scolaire.

Les règles de flexion décrites au 4<sup>ème</sup> siècle dans l'ouvrage de Théodose complètent dans l'enseignement le cadre abstrait donné par la *Technè*. La réunion de ces deux ouvrages manifeste la fameuse absence de syntaxe de la grammaire antique au niveau élémentaire. On s'attend donc à trouver les principaux points de contact avec Priscien dans les livres 1 à 16 des *Institutiones grammaticales*.

## 5.2 Cadres et exemples

### 5.2.1 Défectivités latines

Les exemples grecs scolaires servent en premier lieu à mentionner les catégories absentes du latin. En effet, l'application du cadre d'analyse grec conduit à les signaler, y compris lorsqu'on ne reconnaît pas leur pertinence. L'exemple le plus frappant de ce phénomène est celui de l'article. Dans la *Technè*, il constitue la quatrième partie du discours (chapitre 16), subdivisée en articles prépositif, dont l'exemple est ὁ et postpositif, dont l'exemple est ὅς, notre pronom relatif. Dans les deux passages des *Institutiones grammaticales* où Priscien passe en revue les parties du discours, les deux types d'articles apparaissent, accompagnés d'une traduction latine qui met en évidence le changement de classe.

nam cum dicimus idem, ὁ αὐτός, non solum articulum praepositivum, sed etiam pronomen in eadem dictione significamus. similiter qui, ὅστις, articulus subiunctivus intellegitur una cum pronomine, secundum quosdam infinito, siue magis nomine, ut Apollonius ostendit firmissima ratione<sup>4</sup>.

4. *Grammatici Latini* 2, 54.16-20, dans un raisonnement historiographique. «lorsque nous employons "le même", ὁ αὐτός, nous signifions en un seul mot l'article prépositif et un pronom. De même, "qui", ὅστις, se comprend comme un article postpositif fusionné avec un pronom dit indéfini, ou plutôt un nom, comme Apollonios l'a montré par un raisonnement très sûr». Au livre 17 (*Grammatici Latini* 3, 119.28-120.15), l'argument est plus complexe et fait intervenir l'usage homérique comme modèle du latin.



Le latin ne possède pas de terme pour traduire l'article indépendant. Il convient donc de citer des exemples de locutions plus complexes, qui possèdent une traduction latine par un terme indivisible. Il paraît alors que ces termes relèvent de la même classe que le second élément de la locution grecque, pronom dans l'exemple de *idem*, pronom ou plutôt nom pour *qui*. La démarche est exactement inverse de celle qu'on a observée au chapitre précédent : ici, le point de départ est donné par la classe grecque et l'exemple qui la représente, et la traduction latine vient en second lieu. C'est la même logique qui apparaît au livre premier, à propos des consonnes aspirées.

unde hac considerata ratione Graecorum doctissimi singulas fecerunt eas quoque literas, quippe pro TH Θ, pro ΠH Φ, pro KH X scribentes<sup>5</sup>.

Seule la langue grecque, bien entendu, possède une série de signes graphiques pour noter les consonnes aspirées, que la *Technè* nomme δασέα. Le grammairien qui veut utiliser le classement des occlusives en douces, aspirées et moyennes est donc réduit à donner en grec les exemples de la deuxième classe, à moins de créer une série représentée par des digrammes. Le classement des voyelles, qui repose dans les *Institutions grammaticales* comme dans la *Technè* sur la quantité, présente un phénomène similaire.

uocales apud Latinos omnes sunt ancipites uel liquidae, hoc est quae facile modo produci modo corripì possunt, sicut etiam apud antiquissimos erant Graecorum ante inuentionem η et ω, quibus inuentis ε et ο, quae ante ancipites erant, remanserunt perpetuo breues, cum earum productarum loca possessa sint a supra dictis uocalibus semper longis<sup>6</sup>.

Le classement adopté par la *Technè* au chapitre 6 comporte trois catégories, les voyelles longues η et ω, les brèves ε et ο et les dichrones, c'est-à-dire toutes les autres, dont un même caractère transcrit les variantes longue et brève<sup>7</sup>. La tripartition n'est pas fonctionnelle en latin où la graphie ne distingue pas les quantités et toutes les voyelles se rangent sous un seul titre,

5. *Grammatici Latini* 2, 19.6-8. «Pour ce motif, les savants parmi les Grecs en ont fait des lettres particulières, écrivant Θ pour [th], Φ pour [ph] et X pour [kh].»

6. *Grammatici Latini* 2, 9.30-10.2. «Les voyelles du latin sont toutes ambiguës ou modulables, c'est-à-dire qu'on les allonge ou les abrège sans peine, comme l'étaient celles du grec ancien, avant que l'on trouve η et ω ; suite à cette trouvaille, ε et ο, qui étaient auparavant ambiguës, restèrent définitivement brèves tandis que, là où elles étaient allongées, les voyelles toujours longues mentionnées ci-dessus prirent leur place».

7. Ce système élaboré au plus tôt à la fin de l'époque classique paraît décrire un état excessivement archaïque du grec, négligeant même les diphtongues déjà réduites à date classique.

celui des dichrones. La mention des longues et brèves grecques fournit une solution de compromis qui autorise à s'appuyer sur le classement ordinaire tout en reconnaissant la différence entre grec et latin<sup>8</sup>.

A un niveau d'analyse encore plus fin, Priscien signale exemples à l'appui, et malgré leur absence en latin, le futur «attique» et les formes d'imparfait communes à la première personne du singulier et à la troisième du pluriel<sup>9</sup>. Le «futur attique», formé sur le radical du parfait, est l'une de formes verbales que la tradition grammaticale grecque présentait au niveau élémentaire<sup>10</sup>. Il apparaît en particulier dans les *Canons* verbaux de Théodose. De la même manière, l'ambiguïté de la désinence de temps secondaire -ον est signalée par Théodose ; il s'agissait bien d'un passage obligé de l'étude du verbe grec. On s'expliquerait mal, d'ailleurs, que Priscien s'arrête à des absences à ce point anecdotiques en latin s'il ne s'agissait pas de sujets obligés. Les exemples grecs connus de tous viennent alors se substituer aux exemples latins introuvables.

### 5.2.2 Exemples canoniques

Les exemples des manuels sommaires, comme la *Technè* du côté grec ou Donat du côté latin, sont aussi canoniques que leurs classifications. On apprenait probablement les uns et les autres par cœur au même titre et, si l'on peut s'appuyer sur le modèle latin pour juger des pratiques grecques, les mêmes exemples devaient circuler de cours en cours et de manuel en manuel. La situation des tableaux morphologiques de Théodose est un peu plus complexe. Chaque flexion nominale ou verbale, en effet, s'y trouve représentée par un exemple vedette, le plus connu, suivi d'une liste abondante de termes comparables ; les deux groupes n'avaient probablement pas le même statut dans l'apprentissage et n'étaient pas mémorisés de la même manière.

Cela recouvre une distinction, fondamentale dans l'étude des grammaires antiques, entre les objets grammaticaux dont la liste est limitée et les catégories que l'on peut dire ouvertes. Ces dernières, nom, verbe et adverbe, connaissent des exemples canoniques qui sont des lexèmes.

8. Le cas des conjonctions *abnegatiuae* est similaire. La catégorie ne provient pas de la *Technè*, mais ἄν et son équivalent épique χέν y figurent et il semble impossible à Priscien de ne pas les signaler, bien que le latin ne rendent pas leur valeur déréalisante par des conjonctions : *Grammatici Latini* 3, 100.5-14.

9. Respectivement τετύφομαι en *Grammatici Latini* 2, 405.17, et ἔτυπτον en *Grammatici Latini* 2, 451.11.

10. La démonstration en a été faite par Wouter 1994 qui s'appuie non pas sur la *Technè* transmise par la tradition byzantine, laquelle ne mentionne pas ce temps, mais sur les manuels préservés sur papyrus en Égypte.

En ce qui concerne l'alphabet, le pronom, la préposition et, dans une moindre mesure, la conjonction, les exemples de la *Technè* recouvrent l'extension de la catégorie, sous forme de listes. Les modifications qui peuvent apparaître à la marge de ces listes sont le signe net d'une réflexion plus ambitieuse. Surtout, pour considérer l'exemple comme une allusion à la grammaire élémentaire, il faut qu'il reprenne la liste ou l'une de ses subdivisions.

De ce point de vue, la grammaire de Priscien semble se faire de plus en plus allusive avec le temps. Non seulement toutes les lettres de l'alphabet grec y sont citées à un point ou un autre du livre premier, mais, on l'a vu, les classements d'ensemble de la *Technè*, avec le contenu de chaque classe, y sont repris. Cela n'empêche nullement Priscien d'aborder des questions ignorées du manuel grec qui, de ce fait, acquièrent un relief particulier. En matière de séries pronominales, c'est la *Technè* qui apparaît très succincte, puisqu'elle ne mentionne même pas les démonstratifs<sup>11</sup>. De manière révélatrice, elle tend, comme les *Institutiones grammaticales*, à limiter ses exemples aux pronoms personnels et possessifs du singulier. Si bien que l'on retrouve dans les deux grammaires les listes ἐγώ σύ ἴ au titre des personnes et ἐμοῦ σοῦ οὖ, ἐμοί σοί οἱ, ἐμέ σέ ἔ au titre de la flexion<sup>12</sup>. Il est curieux de trouver dans un manuel aussi résumé que la *Technè* la forme ἴ, peut-être attestée en poésie attique dans un emploi de réfléchi indirect, mais le souci de la régularité l'a visiblement introduite dans toutes les grammaires scolaires. En donnant ces séries comme point de départ de sa réflexion sur le pronom personnel latin, Priscien suit donc moins Apollonios Dyscole qu'il ne s'appuie sur les connaissances de son lecteur en grammaire grecque. Au sujet des prépositions, on ne peut même pas parler d'exemples communs. Priscien évoque à plusieurs reprises la limitation des prépositions grecques à 18, ce qui est conforme à la doctrine de la *Technè*, mais ne fournit pas la liste. Le rapport est encore plus lointain pour les conjonctions, dont le classement diffère dans la *Technè* et les *Institutiones grammaticales*.

Les exemples traditionnels grecs de noms et de verbes apparaissent dans les *Institutiones grammaticales* suivant une répartition qui rappelle les observations faites dans le premier chapitre. Certains exemples des manuels grecs apparaissent parmi les emprunts latins. Le fait tient à l'orientation semblable des grammaires des deux langues vers la langue littéraire, en particulier celle de l'épopée. Ainsi, l'exemple de la première déclinaison, Μοῦσα dans les tables de Théodose, est-il également *Musa* dans les *Institutiones grammaticales*, comme *Thebae* et *Athe-*

11. Chapitre 17.

12. Dans les *Institutiones grammaticales*, respectivement *Grammatici Latini* 3, 4.25 et 18.15.

*nae* y représentent les *pluralia tantum* à la suite de la *Technè*<sup>13</sup>. On pourrait prolonger la liste en recherchant tous les noms propres qui servent d'exemple dans la grammaire grecque : Démosthène, Platon à qui l'on fait correspondre Varron et Cicéron et ainsi de suite. Les subdivisions sémantiques du nom offrent également des exemples similaires par traduction, tels les paires relationnelles du père et du fils, du jour et de la nuit. Nous nous arrêterons à une catégorie qui rassemble toutes les caractéristiques de l'emprunt d'exemples grammaticaux, celle du patronyme. Il s'agit d'une espèce (*species*) du nom dont les éléments en latin sont tous des emprunts.

Sunt igitur patronymicorum formae apud Graecos tres : in des quae dicitur communis apud illos, quod in omni sermone possunt hac uti, qua sola Romanorum quoque poetae utuntur. nam aliis duabus non utuntur, id est in ων terminata, quae est propria ladis linguae – Πηλείων pro Πηλείδης –, et in αδιος, quae est Aeolica, ut Hyrradios, Hyrrae filius, Pittacus. de hac igitur forma dicendum est, qua utuntur nostri<sup>14</sup>.

Les exemples grecs rejoignent ceux du point précédent dans la mesure où une seule des trois formations mentionnées est représentée parmi les emprunts latins. Les trois formations et les exemples qui les accompagnent se retrouvent exactement dans la *Technè*<sup>15</sup>. Pour les féminins, la *Technè* donne trois exemples, Πριαμίς, Πελιάς et Ἀδρηστίνη, que Priscien cite également<sup>16</sup>. Les *Institutiones grammaticales*, contrairement à la *Technè*, ne se limitent pas à ces quelques exemples, mais les développent et ajoutent, le cas échéant, des exceptions. On peut donc supposer avec vraisemblance que leur source se trouve en amont du manuel grec, dans un ouvrage plus complet, peut-être celui d'Hérodien. Néanmoins, il est peu plausible que Priscien ait donné, à l'ouverture de son étude, la série exacte des exemples de la *Technè* sans avoir conscience de poser ainsi la question dans les termes reçus.

Du côté du verbe, la présence des exemples scolaires grecs est beaucoup moins fréquente et variée. Le modèle de conjugaison «barytone» (non-contracte), τύπτω, présent aussi bien dans le supplément à la *Technè* sur la conjugaison que dans les Canons de Théodose, est employé lorsque Priscien cherche à comparer le fonctionnement des verbes grec et latin. Il est déjà apparu pour former le «futur attique» et l'imparfait. Il sert également à démontrer la proximité des morphologies grecque et latine, qui toutes deux connaissent les formes composées au passif des

13. Μοῦσα : *Grammatici Graeci* 1/1, 16.1 ; *musa* : *Grammatici Latini* 2, 195.21 ; *Thebae et Athenae* : *Grammatici Latini* 2, 176.15 ; *Grammatici Graeci* 1/1, 31.4.

14. *Grammatici Latini* 2, 65.15 ; voir la traduction p. 283.

15. *Grammatici Graeci* 1/1, 26.1-3.

16. Respectivement en *Grammatici Latini* 2, 67.16 et 68.7

temps du passé<sup>17</sup>.

τέτυμμαι, τέτυψαι, τέτυπται, τετύμμεθα, τέτυφθε, τετυμμένοι εἰσίν, τετυμμένος εἶην, εἶης, εἶη, τετυμμένοι εἶημεν, εἶητε, εἶησαν, ἐὰν τετυμμένος ᾦ, ᾦς, ᾦ, ἐὰν τετυμμένοι ᾶμεν, ᾦτε, ᾶσιν.

Il s'agit de l'inclusion pure et simple dans le fil de la grammaire de trois séries du tableau de conjugaison qui accompagne la *Technè*<sup>18</sup>.

Le verbe modèle général de conjugaison n'est pas le seul cité dans les *Institutiones grammaticales*. Les modèles des six conjugaisons «barytones», qui remontent peut-être plus haut que la *Technè*, recourent largement les exemples de Priscien au livre huit. Celui-ci, pour établir un rapprochement entre la formation du perfectum et de l'aoriste, suit la succession grecque des conjugaisons<sup>19</sup>. Les exemples communs avec le chapitre 14 de la *Technè* sont les suivants.

- Deuxième conjugaison (radical en vélaire) : λέγω
- Troisième conjugaison (radical en dentale) : ἄδω πλήθω ἀνύτω
- Quatrième conjugaison (radical en ζ ou σς) : φράζω
- Cinquième conjugaison (radical en liquide) : νέμω σπείρω
- Sixième conjugaison (radical en voyelle) : ἵππεύω πλέω βασιλεύω

Chaque catégorie comprend deux à quatre exemples (le plus souvent trois), suivant les finales du radical de présent. La plupart des exemples donnés par les *Institutiones grammaticales* peuvent donc servir de repères à un public passé par l'école grecque, au même titre que le classement des flexions et l'ordre de son examen.

### 5.3 Manipulation des exemples

La présence dans les *Institutiones grammaticales* d'exemples scolaires grecs, immédiatement reconnaissables pour quiconque a suivi l'enseignement du grammairien grec, est donc indiscutable. Jusqu'ici, nous n'avons envisagé que leur reprise exacte, en fonction des objets de l'étude grammaticale, qui se prêtent plus ou moins à une telle illustration. Mais dans bien des raisonnements, on peut repérer des exemples canoniques extraits de leur contexte d'origine ou modifiés et enrichis par Priscien. Du point de vue de la réception, qui est pour l'instant le nôtre, ils ac-

17. *Grammatici Latini* 2, 420.1-4.

18. *Supplementum IV* dans la présentation de *Grammatici Graeci* 1/1.

19. *Grammatici Latini* 2, 445.17-447.19.

quièrent alors un caractère allusif. De telles appropriations des exemples grecs élémentaires concernent principalement mais non exclusivement la syntaxe ; nous commencerons donc leur examen par une question de métrique homérique.

### 5.3.1 Une réinterprétation

Les citations littéraires sont rares dans la *Technè*, plus encore que dans la grammaire de Donat. Elles se trouvent concentrées dans la deuxième partie telle que la définit Jean Lallot, soit les chapitres 6 à 10 qui traitent des éléments de la langue de niveau inférieur au mot<sup>20</sup>. L'une des citations, homérique comme toujours dans la *Technè*, lui est commune avec le livre premier des *Institutions grammaticales*. Il s'agit d'un vers de l'*Iliade* qui illustre, dans la *Technè*, un point technique de prosodie syllabique.

Κοινή συλλαβὴ γίνεται κατὰ τρόπους τρεῖς [...] ἢ ὅτ' ἄν βραχεῖα οὔσα καταπεραιοῖ  
εἰς μέρος λόγου καὶ τὴν ἐξῆς ἔχη ἀπὸ φωνήεντος ἀρχομένη, οἷον Νέστορα δ' οὐκ  
ἔλαθεν ἰαχὴ πίνοντά περ ἔμπης<sup>21</sup>.

La caractéristique intéressante des syllabes, pour la *Technè*, est leur quantité. Celle-ci est longue, brève, ou polyvalente, c'est-à-dire longue ou brève en fonction du vers où la syllabe apparaît. Telle est la doctrine constante de la prosodie antique, qui traite ces syllabes *communes* de façon purement descriptive, comme on le voit dans ce troisième mode de la *Technè*. Il est motivé par la présence dans l'épopée de traces métriques du digamma, en l'occurrence à l'initiale de ἰαχῆ. Mais pour les grammairiens antiques, qui lisent l'épopée, comme il se doit, dans l'alphabet ionien, le digamma n'apparaît pas. Ils donnent alors une explication qui embrasse des contextes beaucoup plus nombreux.

Priscien, au contraire, présente une interprétation de portée très réduite, élaborée pour le vers particulier.

apud Graecos tamen quoque i sequente producere licet antecedentem breuem, ut

20. Voir Lallot 1998, p. 26 qui veut placer chez l'historique Denys le Thrace l'origine de ces chapitres, surtout orientés vers la métrique. Cette orientation avait déjà frappé Di Benedetto, qui voulait plutôt y reconnaître une exploitation d'Héphestion par le compilateur tardif de la *Technè*.

21. Chapitre 10 : une syllabe peut être polyvalente de trois manières [...] ou lorsque, brève, elle clôt une partie du discours et que la suivante commence par une voyelle, comme Νέστορα δ' οὐκ ἔλαθεν ἰαχὴ πίνοντά περ ἔμπης [*Iliade*. 14.1 : le cri atteint Nestor, pourtant occupé à boire].

Homerus in hoc uersu : Νέστορα δ'οὐκ ἔλαθεν ἰαχὴ πίνοντά περ ἔμπης<sup>22</sup>.

Le grammairien rattache ainsi le vers de l'*Iliade* à la question de la sonante latine /i/. Sa valeur en position intervocalique est le point de départ du raisonnement. Priscien note, à la suite d'une longue tradition savante, l'existence d'un [i] long qui peut fermer la première syllabe, laquelle devient alors métriquement lourde : *aiō* se prononce [aiio], que des grammairiens classiques, en particulier César, ont proposé de transcrire *aiio*<sup>23</sup>. Il y a donc, du point de vue du grammairien, un dédoublement de la consonne dans la prononciation, qui n'est d'ordinaire pas noté dans la graphie. C'est ce qui permet à Priscien de transposer l'analyse au contexte légèrement différent du vers homérique, en lisant \**ιαχή*, avec une consonne initiale ; il a donc substitué une sonante à une autre dans l'explication.

La transposition présente un double avantage. En premier lieu, elle fournit à un trait de phonologie latine un antécédent grec, et même homérique, le fondant ainsi en autorité. Cela s'appuie sans doute de manière intuitive sur un phénomène universel de phonétique articulatoire. Ce [i] en hiatus devait développer à la réalisation une consonne de transition audible mais non analysée par les grammairiens grecs. A ce point de l'argumentation, un exemple scolaire rend de grands services. Tout les lecteurs en effet connaissent la prononciation du vers concerné ainsi que son anomalie métrique. Si l'on estime que les *Institutiones grammaticales* ne reflètent nullement un cours, la citation leur donne une rare occasion de rapporter une description phonétique abstraite à une prononciation dont ils ont au moins une image auditive. Enfin, l'analyse courante, celle de la *Technè*, était vague et peu satisfaisante. En reprenant la citation, Priscien peut proposer une interprétation plus subtile sans pour autant sortir des références familières à un public instruit en grec.

### 5.3.2 Le réservoir des termes grecs

Les grammaires scolaires, y compris les manuels grecs, constituent un réservoir d'exemples qu'une grammaire plus ambitieuse peut s'approprier, soit pour les réinterpréter comme ci-dessus, soit pour en construire de nouveaux. Il s'agit du second aspect du emploi des exemples

22. *Grammatici Latini* 2, 39.22-24. « Toutefois, chez les Grecs aussi on peut allonger une brève devant un [i], comme Homère dans ce vers : Νέστορα δ'οὐκ ἔλαθεν ἰαχὴ πίνοντά περ ἔμπης ».

23. *Grammatici Latini* 2, 13.27-14.14. La suggestion est également attribuée à Cicéron par Vélius Longus, *Grammatici Latini* 7, 54-55, et une allusion de Quintilien, *IO* 1, 4, XI. Sur le sujet, voir Desbordes 1990, p. 203-204.



scolaires : les manuels donnent, pour représenter les parties du discours, des mots que Priscien utilise pour construire ses exemples syntaxiques. Il n'est pas le seul grammairien à utiliser ainsi les souvenirs scolaires et Apollonios Dyscole en particulier l'avait fait avant lui. Il est toutefois intéressant de constater que, dans les deux livres de syntaxe, les exemples grecs forgés le sont en général par Priscien.

Le mécanisme de fabrication des exemples apparaît clairement au livre 17 dans l'étude du pronom personnel. Le grammairien puise dans trois réserves de mots. D'un côté, il dispose des trois séries du chapitre 17 de la *Technè* : le pronom personnel simple, le possessif et le réfléchi, composé. Pour les noms, il tire un parti considérable des noms dits «relationnels» qui dénotent les deux faces d'une même relation : père et fils, esclave et maître<sup>24</sup>. Enfin, une série de verbes courants et de complémentations diverses, en tête desquels apparaît τύπτω, permet de passer en revue toute la flexion. On arrive ainsi à des séries récapitulatives en grec dont les exemples scolaires constituent les éléments de base.

ἐμαυτοῦ κήδομαι καὶ τοῦ ἐμαυτοῦ δούλου κήδομαι, σαυτὸν τύπτεις καὶ τὸν σαυτοῦ  
δοῦλον τύπτεις, ἑαυτῷ χαρίζεται καὶ τῷ ἑαυτοῦ ἀχροατῆ χαρίζεται.  
ἐμαυτοῦ κήδομαι καὶ ἐμαυτοῦ δοῦλον τύπτω· σαυτοῦ κήδη καὶ σαυτοῦ δοῦλον  
τύπτεις· ἑαυτοῦ κήδεται καὶ ἑαυτοῦ δοῦλον τύπτει<sup>25</sup>.

Sans quitter les souvenirs scolaires, le vocabulaire peut acquérir des connotations plus littéraires et philosophiques. Les phrases tournent alors autour de la lecture et de l'écriture<sup>26</sup>. Les grands noms de la culture antique apparaissent, Grecs et même Latins, sans que la vraisemblance soit toujours bien respectée : παρακαλεῖ Πλάτωνα Ἀριστοτέλης, ἵνα τὸν ἑαυτοῦ φίλον παιδεύσῃ<sup>27</sup>. Cette phrase, concaténation de termes qui apparaissent tous à un endroit ou un autre de la *Technè* et des Canons de Théodose, est une pure invention de Priscien dont on ne trouve pas trace chez son modèle revendiqué, Apollonios Dyscole. Sur le même sujet et suivant un

24. *Grammatici Latini* 2, 60.19-22 et *Grammatici Graeci* 1/1, 35.25.

25. *Grammatici Latini* 3, 168.13-15. «Je prends soin de moi et je prends soin de mon esclave, tu te frappes et tu frappes ton esclave, il se plaît et il plaît à son disciple». Puis 175.26-176.1. «Je prends soin de moi et je frappe mon esclave, tu prends soin de toi et tu frappes ton esclave, il prend soin de lui-même et il frappe son esclave». On pourrait également mentionner *Grammatici Latini* 3, 141.11-13 ; 167.6 et, au sujet de l'ablatif absolu, 221.26.

26. Voir, toujours dans l'étude de la réflexivité, *Grammatici Latini* 3, 167.3 : ἐμαυτὸν διδάσκω, σαυτὸν διδάσκεις, ἑαυτὸν διδάσκει et, à un tout autre sujet, le très révélateur ἀναγινώσκεισθαι βούλομαι en *Grammatici Latini* 3, 232.10.

27. *Grammatici Latini* 3, 169.9. «Aristote s'adresse à Platon pour qu'il instruisse son ami».



procédé similaire, quoique le personnage soit latin, on trouve *Κικέρωνα φιλεῖ ὁ ἑαυτοῦ υἱός*<sup>28</sup>.

Que Priscien se comporte, dans ses développements les plus originaux, comme un grammairien grec, manipulant les exemples élémentaires pour en construire de plus complexes ne révèle pas seulement sa maîtrise de la culture scolaire grecque ou son manque complet d'imagination<sup>29</sup>. Sans aller jusqu'à supposer une incompétence du public en latin, qui serait de toute manière incompatible avec le métalangage ordinaire des *Institutiones grammaticales*, les exemples grecs créaient sans doute aux yeux du lecteur un effet de familiarité. L'intérêt principal des exemples canoniques réside sans doute dans leur vertu rassurante. Même dans les parties les plus novatrices des *Institutiones grammaticales*, les éléments constitutifs des exemples forgés ramènent ainsi le lecteur sur le terrain connu de la grammaire scolaire.

## 5.4 Priscien, Diomède, Macrobe

Le maniement des exemples grammaticaux grecs dans les *Institutiones grammaticales* présente plusieurs caractéristiques déjà observées à propos des rapprochements de formes et des traductions.

La première est l'opposition entre l'étude du nom et celle du verbe. Au sujet du nom, l'hellénisme de Priscien reprend et amplifie celui que l'on trouvait déjà dans la grammaire latine indépendamment de la langue du public, tandis que l'exposé sur le verbe se distingue de la tradition. La majorité des grammairiens latins en effet, y compris lorsqu'ils écrivent en Orient, n'accorde aucune place à la langue grecque dans l'étude du verbe. Le traité d'Eutychès, pourtant élève de Priscien, en est l'exemple le plus spectaculaire.

### 5.4.1 Priscien et les artigraphes

En plusieurs points, les exemples des manuels grecs constitués dans l'Antiquité tardive, de la grammaire de Donat (et, partant, de ses commentateurs) et des *Institutiones grammaticales* coïncident. Les grammairiens latins consacrent toujours un développement, parfois considérable à l'échelle du chapitre *de nomine*, au phénomène marginal et purement littéraire

28. *Grammatici Latini* 3, 171.9.

29. Sur ce dernier point, on peut s'interroger : il est après tout seul responsable de l'exemple Ἀπολλώνιος ὦν διδάσχεις, Τρύφων ὦν μαθητάνεις (*Grammatici Latini* 3, 239.5) et de plusieurs autres du même type en latin.

que représentent en latin les dérivés patronymiques. On a vu plus haut que Priscien reprenait, dans l'introduction à son traitement de cette question obligatoire, les exemples de la *Technè*. Ils se retrouvent à quelques nuances près dans l'*Ars maior* de Donat.

patronymica, ut Atrides, Pelides : haec et ab auis et a matribus saepe fiunt. in his quae Graeca sunt, siue masculina fuerint siue feminina, Graecam magis seruabimus regulam. horum masculina aut in des exeunt, ut Atrides ab Atreo, aut in ius, ut Peleius a Peleo, aut in on ut Nerion a Nereo. feminina autem aut in is exeunt, ut Atreis, aut in as, ut Peleias, aut in ne, ut Nerine<sup>30</sup>.

Visiblement, Donat a uniformisé les exemples en alignant les dérivations des deux genres sur la base «Atrée, Pélée, Nérée», mais il conserve le principe de la distinction des suffixes patronymiques grecs et l'essentiel des exemples de l'école grecque. De la même manière, l'usage d'illustrer la première déclinaison par *Musa* vient directement des coutumes grecques. Il est consacré par les *Canons* de Théodose du côté grec et par Donat du côté latin<sup>31</sup> ; Priscien n'a fait que le respecter. Les exemples élémentaires de la grammaire gréco-latine apparaissent donc dans les *Institutiones grammaticales* comme une base que Priscien a enrichie d'exemples plus savants et d'exceptions, trouvée entre autres dans des sources grecques. Tout ce travail semble largement indépendant de la langue maternelle du public. Il est dicté par la présence en latin, en particulier dans les textes d'étude scolaires, de nombreux emprunts au grec. On rejoint donc les conclusions du chapitre sur les étymologies grecques.

La seconde caractéristique déjà mise en évidence est la présence d'exemples identiques chez Priscien et Diomède, seuls parmi les grammairiens latins. Cela apparaissait déjà dans le traitement de certains emprunts et dans l'usage des traductions. On retrouve chez Diomède deux des vers homériques qui illustrent dans la *Technè* les différents types de syllabes polyvalentes.

οὐ τί μοι αἰτίη ἔσσι· θεοί νύ μοι αἴτιοί εἰσιν  
 Νέστορα δ' οὐκ ἔλαθεν ἰαχὴ<sup>32</sup>.

30. *Ars maior*, p. 616.1-5 Holtz. «Patronymes, comme "Atride", "Péléide". Ils renvoient aux aïeux et souvent aussi aux mères. Pour les noms grecs, masculins ou féminins, nous respecterons plutôt la formation grecque. Les masculins ont une terminaison *-des*, comme *Atrides* sur "Atrée", ou *-ius*, comme *Peleius* sur "Pélée", ou *-on*, comme *Nerion* sur "Nérée". Les féminins quant à eux ont une terminaison *-is*, comme *Atreis*, *-as*, comme *Peleias* ou *-ne*, comme *Nerine*.»

31. *Ars minor* p. 586-7 Holtz.

32. *Iliade*. 3.164 et 14.1 : *Grammatici Latini* 1, 429.16 et 26.

Dans l’*Ars* de Diomède, les vers en question ont une interprétation semblable à celle qui est la leur dans la *Technè*. Ils illustrent exactement les mêmes points de métrique linguistique, à savoir l’allongement et l’abrègement contextuels de certaines syllabes. Le chapitre de Diomède appartient au deuxième livre, consacré en premier lieu aux règles et instruments de la lecture à voix haute : prosodie, ponctuation et même mètres oratoires. Priscien, en revanche, cite le vers d’Homère dans une perspective phonologique et en modifie l’interprétation. L’appréciation des exemples communs aux trois textes oriente vers trois emplois indépendants de la tradition scolaire grecque, ce que confirment les recoupements indépendants entre le manuel de métrique d’Héphestion d’une part et Diomède et la *Technè* d’autre part<sup>33</sup>. Diomède et Priscien paraissent donc liés par un même souci de placer leur analyse du latin dans la continuité de l’enseignement grec.

#### 5.4.2 Le traité du verbe de Macrobe

Malgré tout, l’ouvrage qui offre le plus de points de contact avec les *Institutiones grammaticales* dans sa manipulation des exemples de grammaire grecs est le traité de Macrobe sur les verbes grec et latin. Bien entendu, la plus grande prudence est de rigueur dans l’interprétation de ce traité, qui est connu presque uniquement par les extraits qu’en a recueilli Jean Scot Érigène au 9<sup>ème</sup> siècle. Ils donnent le plan de l’ouvrage et une image partielle de son contenu. Jean Scot ambitionnait constituer une morphologie du verbe grec à usage des Latins<sup>34</sup>. Il a donc sélectionné de préférence les passages concernant le grec accompagnés de leurs exemples les plus canoniques. Il apparaît ainsi nettement que le traité de Macrobe s’appuyait largement sur des exemples que l’on retrouve dans la *Technè*, sans préjuger de l’emploi d’autres exemples plus rares que Jean Scot aurait négligés.

Une seconde mise en garde s’impose, qui touche aux sources des deux études. Priscien ne fait pas mystère, au début du livre 8, de son utilisation du traité d’Apollonios Dyscole sur le verbe, disparu depuis. En s’appuyant sur les similitudes de doctrine entre les *Institutiones grammaticales*, les grammairiens byzantins et les extraits conservés de Macrobe, on a fait de ce dernier un lecteur d’Apollonios<sup>35</sup>. Il en serait alors le premier introducteur dans la grammaire

33. Voir Di Benedetto 1959 qui conçoit la grammaire de Diomède et la *Technè* comme des rejetons divergents d’une même source.

34. Voir *testimonium* 3 p. 174, l. 1-12 De Paolis.

35. De Paolis 1990, p. XIX-XXVIII fait la synthèse des suppositions vraisemblables quant aux sources savantes

latine. Nous limiterons donc nos parallèles à des illustrations de niveau élémentaire, telle qu'on peut en trouver dans la *Technè* et les tables de flexions.

Macrobe, comme Priscien après lui, appuyait sa démonstration sur les exemples scolaires que tout individu passé par l'école grecque connaissait. Il était, dans la reprise de l'exposé élémentaire sur le verbe grec, plus fidèle que Priscien aux manuels connus. Il présente ainsi les six ou sept conjugaisons du verbe grec.

et si inueneris ante ω β φ π πτ, λείβω γράφω τέρπω κόπτω, primae coniugationis pronuntiabis ; si autem reppereris γ κ χ, λέγω πλέκω τρέχω, secundam uocabis : quodsi δ θ τ, ἄδω πλήθω ἀνύτω, tertiam dices : quarta erit, si habuerit ζ ἦ δύο σς , φράζω ὀρύσσω : si uero fuerint liquidae λ μ ν ρ, πάλλω νέμω κρίνω σπείρω, quintam notabunt : sexta profertur διὰ καθαροῦ τοῦ ω, ῥέω θεραπεύω. non nulli et septimam esse uoluerunt praecedentibus ξ ψ, ἀλέξω ἔψω<sup>36</sup>.

Si le soin donné à l'élocution et la débauche de synonymes trahissent le savant mondain, l'ordre suivi et la doctrine sont les mêmes que dans la *Technè*. La mention hésitante de la septième conjugaison en particulier semble calquée du manuel grec. Les exemples sont identiques à ceux de ce manuel, sauf à la sixième conjugaison. En comparaison, Priscien, dans le passage étudié plus haut où il les passe en revue, avait une seule série d'exemples entièrement commune avec la *Technè*, sans doute le reflet d'une liste non moins canonique mais plus ancienne. Dans le détail de la conjugaison, le traité de Macrobe semble s'être appuyé avant tout sur les exemples cités, ainsi que sur ceux des Canons de Théodose, τύπτω, λέγω, φέρω, ποιῶ, βιοῶ, χρυσῶ, où l'on aura reconnu toutes les catégories de verbes contractes, «périspomènes» selon la terminologie antique. Sur la différence d'orientation des deux auteurs, il est difficile de s'avancer, tant le travail de collecte peut avoir altéré la démonstration de Macrobe. Néanmoins, la lecture des fragments subsistants laisse l'impression que la grammaire élémentaire du verbe grec faisait chez Macrobe l'objet d'un rappel beaucoup plus systématique que dans les *Insti-*

de l'essai de Macrobe. Il mentionne en passant la possible utilisation d'une grammaire scolaire grecque. Il semble malgré tout que, pour un travail italien du 5<sup>ème</sup> siècle, la disponibilité de tels manuels ne pose pas problème.

36. *De uerborum graeci et latini...*, p. 23.12-20 De Paolis. «Et si on trouve devant le ω β, φ, π ou πτ : λείβω γράφω τέρπω κόπτω, on le déclarera de la première conjugaison ; mais si on y reconnaît γ, κ ou χ : λέγω πλέκω τρέχω, on nommera la deuxième ; si c'est δ θ τ : ἄδω πλήθω ἀνύτω, on parlera de la troisième ; ce sera la quatrième s'il comporte ζ ou deux σς : φράζω ὀρύσσω ; en revanche s'il s'agit des liquides λ μ ν ρ : πάλλω νέμω κρίνω σπείρω, elles signaleront la cinquième ; la sixième est formée au moyen d'un ω pur : ῥέω θεραπεύω. Quelques-uns ont voulu qu'il en existe une septième avec devant la désinence ξ ψ : ἀλέξω ἔψω».

*tutions grammaticales*. Un tel caractère rendrait bien compte de l'intérêt du traité aux yeux de Jean Scot Erigène.

La manipulation d'exemples bien intégrés à la grammaire grecque isole un petit groupe d'auteurs latins, Diomède, Macrobe et Priscien. Ils sont les seuls qui, s'adressant à un public d'abord éduqué en grec, comptent sur ces connaissances pour rendre compte du latin<sup>37</sup>. Parmi eux, seul Diomède prétend composer une grammaire latine classique. Macrobe suit un projet comparatiste de propos délibéré et Priscien exprime une conception du latin, second par rapport au grec, qui rend la comparaison indispensable. A l'intérieur même de ce groupe, Priscien, plus que les deux autres, suppose la grammaire grecque assez maîtrisée pour négliger sa présentation détaillée au profit de l'utilisation directe.

## 5.5 Les exemples grecs et les traités de Priscien

Les formes du recours direct au grec et sa fréquence permettent presque un classement des traités de Priscien en fonction de leur ambition et, plutôt que de la langue maternelle, de l'âge et de l'instruction de leur public. Il faut toutefois en exclure les *Praeexercitamina* traduits des *Progymnasmata* attribués à Hermogène. Priscien y a respecté l'usage latin qui veut que l'on traduise, dans les traités de rhétorique, les exemples grecs<sup>38</sup>. Les seuls termes grecs qui s'y trouvent appartiennent donc au vocabulaire technique.

### 5.5.1 L'*Institutio de nomine pronomine et uerbo*

Les exemples grecs de la grammaire proprement scolaire écrite par Priscien «pour l'instruction des enfants» rappellent, sous une forme moins développée, ce que l'on a pu observer jusqu'à présent dans les *Institutiones grammaticales*.

Le chapitre *de nomine* présente la même intrication des paradigmes grecs et latins que les livres correspondants de la grande grammaire. La possibilité de suivre la flexion grecque dans les emprunts est rappelée à titre de principe.

37. Ils sont également les trois auteurs réputés avoir tiré parti des oeuvres d'Apollonios Dyscole. Cela n'apparaît évidemment pas ici où la recherche est limitée aux exemples de la grammaire scolaire.

38. Il en va ainsi d'un vers d'Hésiode, *Travaux* 289, cité sous la forme *uirtutis sudorem dei longe posuere*. Il n'est pas certain que cela aide à comprendre le vers τῆς δ' ἀρετῆς ἰδρῶτα θεοί προπάρουθεν ἔθηξαν (les dieux ont placé la sueur devant la valeur).

sciendum est tamen quod in Graecis nominibus est quando Graecis utuntur terminationibus auctores per diuersos casus tam singulares quam plurales<sup>39</sup>.

Néanmoins, le développement morphologique reprend les principales questions d'intégration des noms grecs à la flexion latine. A la première déclinaison, les exemples comprennent donc les emprunts *Aeneas*, *Anchises*, *citharista*, etc. Les finales envisagées, [-a] et [-ēs] amènent deux digressions sur les emprunts de la troisième déclinaison, la première au sujet des neutres du type de *poema*, et la seconde sur les noms comme *Thucydides*, *Euripides*, *Mithridates*. Ces parenthèses, bien qu'elles soient introduites dans un plan qui suit les paradigmes flexionnels, rappellent la logique du livre 5 des *Institutiones grammaticales*. De la même manière, pour la seconde déclinaison, la présence de féminins et du neutre *pelagus* empruntés au grec est notée. Du point de vue purement formel, on retrouve la correspondance entre les finales -ρος et -er de Μένανδρος, *Menander* d'un côté et entre -ευς et -eus de Ὀρφεύς, *Orpheus* de l'autre. Pour la troisième déclinaison, c'est la relation constante entre les désinences de génitif -ος et -is qui revient. Les noms grecs en -ης ou -ευς qui n'entrent pas dans le cadre des correspondances régulières mais changent de paradigme avec l'emprunt sont mis en évidence. Ils font l'objet d'une mention en grec et la forme de leur génitif est rappelée. La remarque sur la pratique du xénisme dans la littérature latine montre bien que la présence assez abondante des emprunts et les allusions à leur flexion grecque ont en vue, comme dans toute la grammaire latine, l'analyse des formes utilisées par les écrivains latins.

Le chapitre *de pronomine*, qui est à tous points de vues très succinct, présente la même réduction de la présence du grec par rapport aux *Institutiones grammaticales*. Les pronoms grecs y sont évoqués une seule fois, pour rendre compte du réfléchi latin : *ideo autem sui nominatiuum non habet quia nec apud graecos αὐτοῦ uel ἑαυτοῦ*. Toutes les discussions sur le très rare nominatif du pronom archaïque de troisième personne et les motifs de son abandon en latin ont disparu, ainsi que l'ensemble du rapprochement fondé sur la ressemblance phonétique des pronoms.

Le chapitre *de uerbo* ne comprend qu'une traduction grecque à valeur de test, qui illustre l'équivalence des noms verbaux du latin, supin et gérondif, et des infinitifs grecs, encore une version simplifiée d'un point de comparaison largement traité dans les *Institutiones grammaticales*.

39. *Institutio...*, p. 17. «Il faut savoir que, pour les noms grecs, les auteurs emploient parfois les désinences grecques à tous les cas, au singulier et au pluriel».

et haec manifestat etiam ipsa interpretatio Graeca quod superiora infinitiuorum non solum cum articulo sed etiam cum praepositione uim habent, in hoc faciendo ἐν τῷ ποιεῖν, ad hoc faciendum πρὸς τὸ ποιεῖν (καὶ ποιητέον faciendum, pro oportet facere). sequentium uero alterum cum praepositione Graeca et articulo infinitiuum significat ut uenatum εἰς τὸ κυνηγετῆσαι<sup>40</sup>.

Des traductions à visée purement lexicale, ou pour distinction d'homonymes, apparaissent également, en quantité très limitée, dans le premier chapitre. Certaines sont communes avec les *Institutiones grammaticales* : *ir* θέναρ, *hic magistratus* ἡ ἀρχή καὶ ὁ ἄρχων, *hic exercitus* ὁ στρατός καὶ ἡ γυμνασία, *hic saltus* ἡ πῆδησις καὶ ἡ νόπη, *lectus* ἡ κλίνη. Ces traductions, comme les exemples donnés plus haut, font l'effet d'une sélection limitée parmi ce qui était déjà présent dans les *Institutiones grammaticales*<sup>41</sup>.

La traditionnelle inclusion des emprunts grecs dans l'étude du nom est l'occasion de donner les détails de l'intégration des noms grecs aux paradigmes latins. Le grec vient, par la traduction, éclairer le sens de certains exemples latins rares ou polysémiques. Le pronom et le verbe, au contraire, sont étudiés presque sans référence au grec. L'ensemble de l'opuscule partage donc les caractéristiques communes aux grammaires grecques produites pour des Orientaux ; il s'insère même très bien dans leur typologie.

### 5.5.2 Les *Partitiones*

La «grammaire en action» que constituent les *Partitiones XII uersuum Aeneidos principallium* semblent également reprendre le matériel grec utilisé dans les *Institutiones grammaticales*. Les emplois sont d'autant plus repérables que le canevas de l'ouvrage, fourni par le classement de chaque mot des premiers vers des 12 livres de l'*Énéide*, fait ressortir les digressions d'ordre général. Mais il y est plus abondant et, bien que toutes les orientations présentes dans le recueil d'exercices existent déjà dans les *Institutiones grammaticales*, il s'y trouve quelques exemples absents de la grande grammaire.

40. «Et la traduction grecque suffit à faire voir que les premiers ont la valeur des infinitifs – avec article, ou même avec préposition : *in hoc faciendo* ἐν τῷ ποιεῖν, *ad hoc faciendum* πρὸς τὸ ποιεῖν (et ποιητέον *faciendum* au lieu de *oportet facere*). Tandis que chacun des deux autres signifie un infinitif grec avec son article et sa préposition, comme *uenatum*, εἰς τὸ κυνηγετῆσαι».

41. Les renvois internes cités au début de cette partie font considérer l'*Institutio*... comme postérieure aux *Institutiones grammaticales*.



Comme dans la brève *Institutio*, les exemples d'intégration des emprunts aux flexions latines sont rappelés et, comme dans les *Institutiones grammaticales*, le grammairien revient au grec pour souligner le mécanisme d'adaptation<sup>42</sup>. Il y ajoute, parmi les points absents de la petite grammaire, des exemples de patronymes et de changement de genre dans l'emprunt<sup>43</sup>.

Les *Partitiones*, à l'instar de tous les ouvrages de Priscien déjà étudiés, font usage de traductions grecques à visée purement lexicale, soit pour donner le sens d'un mot soit pour distinguer des homonymes<sup>44</sup>. Dans le même ordre d'idées, la traduction sert directement le but de l'ouvrage en donnant un critère de classement des formes rencontrées dans les différentes parties du discours<sup>45</sup>. Il s'agit d'un point commun entre l'ouvrage et les *Institutiones grammaticales* que l'on ne rencontre pas dans l'*Institutio*, pas plus qu'on n'y trouve de séries mettant en parallèle les structures des lexiques grec et latin<sup>46</sup>.

Les traits de langue impériale révélés à travers les traductions sont moins nombreux que dans les *Institutiones grammaticales* mais plus variés. La série des composés de *primus* donne la traduction *primogenitus* πρωτότοκος. Dans le sens passif que lui donne Priscien, πρωτότοκος n'est pas attesté avant les textes chrétiens<sup>47</sup>. Le verbe υπερθεματίζω, «surenchéris», n'est pas attesté dans le monde grec avant les *Basilica*.<sup>48</sup> Cela concerne également le latin. Le premier vers du sixième livre de l'*Énéide* s'est visiblement prêté aux confusions phonétiques de la langue tardive. On sait qu'en position intervocalique [b] et [w] du latin classique ont abouti à la spirante [β] dès le 1<sup>er</sup> siècle. C'est ce qui explique la traduction *libeo enim* τὸ πελιδνοῦμαι. Étant donné le sens de πελιδνοῦμαι, «pâlir», il s'agit d'une confusion avec *liueo*. De la même manière, un peu plus bas, Priscien souligne l'identité phonique (mais non graphique) de *habena* et *auena* : *auena, quae τὸν βρόμον significat, et sine aspiratione est et per u scribitur. est igitur habena cum aspiratione nomen uerbale*<sup>49</sup>.

Les rappels de grammaire grecque séparent, de façon nette, les *Partitiones* du manuel sur

42. La deuxième déclinaison : 72.14-17 Pass. ; les neutres en [-a] : 94.1-7.

43. Respectivement 118.16-18 et 115.28-21 Pass.

44. Simple indication du sens 55.17 ; homonymes par le seul nominatif 74.9-12 (les mêmes en 112.3) ; une polysémie grammaticale : 95.11-24 ; nombreux sens de *signum* : 103.27-104.10 Pass.

45. Un long développement sur le nom et le participe : 51.24-53.24 Pass.

46. La polyvalence en genre des pronoms personnels : 96.21-23 Pass.

47. Luc 2.7 : καὶ ἔτεκεν τὸν υἱὸν αὐτῆς τὸν πρωτότοκον [et elle mit au monde son fils aîné].

48. Comme il s'agit de recueils juridiques, la date est incertaine, entre les 9 et 13<sup>ème</sup> siècle ; le *Thesaurus* en ligne donne des références à 15.1.41 et 25.7.17.

49. 93.20 Pass. «*Auena*, qui signifie τὸν βρόμον [l'avoine] n'a pas d'aspiration et s'écrit avec un U ; *habena* [courroie] avec aspiration est donc dérivé d'un verbe».



les parties fléchies du discours et les rapprochent des *Institutiones grammaticales*. Ils prennent les deux formes de l'emploi d'exemples grecs canoniques et de la citation de grammairiens célèbres.

Comme dans les *Institutiones grammaticales*, les exemples de la *Technè* apparaissent pour illustrer des questions de grammaire latine<sup>50</sup>. La présence de pronoms dans les premiers vers des livres 7 et 9 de l'*Énéide* (respectivement *tu* et *ea*) fournit l'occasion d'une digression sur la définition de la partie du discours. Priscien y oppose les stoïciens et Didyme d'un côté, qui comptaient nos pronoms indéfinis parmi les «articles», et Denys, Apollonios et Hérodién d'autre part, qui classaient les mêmes termes parmi les noms.

haec tamen omnia praedicta plerique Latinae artis scriptores pronomina esse infinita dixerunt. nec mirum cum Didymus quoque et multi alii uetustissimi Graecorum inter articulos haec numerauerunt ; Romani uero, cum articulos non habent, inter pronomina haec posuerunt. tanta autem uidetur esse cognatio articulorum et pronominum quod stoici in una parte orationis utrumque esse putant articulos finitos dicentes pronomina. quae uero grammatici Graecorum articulos ponunt, illi infinitos dicebant esse articulos nec non etiam supra dictas dictiones quas Apollonius et Herodianus et Dionysius inter nomina rationabiliter posuerunt<sup>51</sup>.

Les différentes autorités grecques mentionnées sont les mêmes que dans les *Institutiones grammaticales*. Elles sont ici explicitement mentionnées, avec un point d'historiographie grammaticale, ce qui est totalement absent de l'*Institutio de nomine pronomine et uerbo*, bien plus élémentaire.

50. Les temps composés des passifs sont justifiés par τετυμμένοι εἰσίν, p. 64 et les exemples «dionysiens» d'adverbes de lieu, οἴκοι οἴκαδε οἰκόθεν, trouvent un parallèle strict dans les adverbes latins *domi domum domo*, p. 115.26 Pass.

51. *Partitiones...*, p. 96 Pass. «Tous les exemples ci-dessus [scil. les paires *talis qualis, tantus quantus, tot quot et quis*], la plupart des auteurs de grammaires latines en ont fait des pronoms indéfinis. Rien d'étonnant à cela, puisque Didyme aussi et bien d'autres Grecs très anciens les ont comptés parmi les articles ; les Romains, puisqu'ils n'ont pas d'articles, les ont placés parmi les pronoms. D'ailleurs, la parenté des articles et des pronoms est si grande que les Stoïciens pensent que les deux appartiennent à la même partie du discours et nomment les pronoms «articles définis». Mais ce que les grammairiens grecs estiment être des articles, ils le nommaient «articles indéfinis», ainsi que les mots ci-dessus qu'Apollonios, Hérodién et Denys ont placé avec raison parmi les noms». Le même aperçu en d'autres termes p.109.7-11. Le Denys mentionné ici est bien l'auteur de la *Technè* : telle est la doctrine exposée au chapitre 12 du manuel (*Grammatici Graeci* 1/1, 39-41), et qui révèle probablement l'influence d'Apollonios Dyscole sur la grammaire scolaire tardo-antique.

### 5.5.3 Les traités à Symmaque

Les auteurs techniques grecs apparaissent également à titre d'autorités dans deux des trois traités dédiés à Symmaque, *De figuris numerorum* et *De metris Terentii*. Ces traités sont envisagés en dernier lieu car il ne s'agit plus d'ouvrages scolaires à proprement parler mais d'ouvrages de réflexion sur la littérature à l'usage de lettrés.

Les traductions du latin en grec en sont presque absentes, ce qui peut être dû à l'identité du dédicataire, un aristocrate italien<sup>52</sup>. Si l'étymologie est étrangère au propos, l'interprétation du latin par le grec reste constante. Dans le *De figuris numerorum*, les notations de nombres s'expliquent le plus souvent par les noms grecs de ces mêmes nombres et, pour l'étude sur la métrique dramatique, tous les vers latins possèdent des antécédents grecs. Plus encore, ces savants opuscules se distinguent des œuvres scolaires du même auteur par deux types de référence au grec. Le premier type est doctrinal : Priscien entend corriger des erreurs invétérées en s'appuyant sur le savoir grec, puisé à des sources d'époque impériale. Il ne s'agit plus d'allusions à des manuels scolaires que tout le monde connaît mais de références précises à des auteurs particuliers. En second lieu, les citations de ces auteurs techniques s'accompagnent des exemples littéraires qui étayaient leurs raisonnements. Ces caractéristiques sont partagées par les *Institutiones grammaticales* ; cela fera l'objet de la partie suivante. Il n'est donc pas superflu de présenter déjà les auteurs grecs, littéraires et techniques, qui apparaissent dans les deux opuscules.

Le traité *De figuris numerorum* rapporte en premier lieu un poème mnémotechnique de cinq hexamètres qui constitue sans doute un dicton scolaire<sup>53</sup>. Son objet consiste à rappeler la notation par lettres des nombres 1000, 500, 100, 50, 10, 5 et 1.

Sur une question apparemment plutôt périphérique, Priscien a cité un extrait de Didyme. Tout laisse penser qu'il s'agit d'un grammairien grec de la Rome du 1<sup>er</sup> siècle p.C. dont les rares fragments conservés ont survécu dans les ouvrages de Priscien, qui le présente comme une autorité<sup>54</sup>. Or parmi les personnages du nom de Didyme connus de la *Souda*, l'un porte le surnom de Κλαύδιος et semble avoir été un grammairien analogiste, à lire les titres de ses ouvrages : Περὶ τῶν ἡμαρτημένων παρὰ τὴν ἀναλογίαν Θουκυδίδη et Περὶ τῆς παρὰ Ῥωμαίους

52. Voir néanmoins la traduction des distributifs p. 8.12-13 Pass.

53. *De figuris numerorum*, p. 5 Pass.

54. Les fragments de Didyme sont trop rares pour occuper un ouvrage complet. Ils ont été rassemblés au 20<sup>ème</sup> siècle dans les collections de Funaioli 1907 p. 447-450 et Mazzarino 1955 p. 55 et 102-112.

ἀναλογίας<sup>55</sup>. L’auteur serait donc un grec hellénisé, peut-être affranchi de la famille impériale, probablement habitant de Rome.

Son ouvrage sur l’analogie en latin intervient dans l’analyse de la forme *sestertius*. Priscien s’autorise d’abord d’Arruntius pour comprendre le terme comme un syntagme réduit<sup>56</sup>. Il rapproche ensuite la tournure d’une particularité de l’ionien et de l’attique, l’expression des fractions de manière soustractive à l’aide de l’ordinal de rang supérieur ; à ce point intervient Didyme.

hoc quoque secundum Atticos et Ionas, qui ἥμισυ τρίτον dicebant pro δύο ἥμισυ teste etiam Didymo, qui hoc ponit ostendens in omni parte orationis et constructionis analogiam Graecorum secutos esse Romanos, unde et Herodotus in I historiarum : «ἐποιεῖτο δὲ καὶ λέοντος εἰκόνα χρυσοῦ ἀπέφθου ἔλκουσαν σταθμὸν τάλαντα δέκα. οὗτος ὁ λέων, ἐπεῖτε κατεκαίετο ὁ ἐν Δελφοῖσι ναός, κατέπεσε ἀπὸ τῶν ἡμιπλινθίων (ἐπὶ γὰρ τούτοις ἴδρυτο) καὶ νῦν κεῖται ἐν τῷ Κορινθίων θησαυρῷ ἔλκων σταθμὸν ἑβδομον ἡμιτάλαντον». ἰδοὺ δὴ οὖν εἰπὼν δέκα τάλαντων γεγενῆσθαι τὸν λέοντα κατὰ λέγει ἔχειν ἑβδομον ἡμιτάλαντον, τουτέστιν ἕξ ἥμισυ τάλαντα ; septimum semitalentum dixit pro sex semis talenta<sup>57</sup>.

Le projet de l’ouvrage est d’abord donné : il s’agit de prouver que le latin est modelé sur la langue grecque, ce qui ne pouvait qu’intéresser un grammairien comme Priscien. Viennent ensuite, sur le sujet précis, une citation d’Hérodote et le commentaire qu’en fait Didyme, accompagné de sa traduction latine. Plus loin dans le traité de Priscien, et toujours à propos de *sestertius*, le même Didyme revient, plus largement cité et cette fois uniquement en grec<sup>58</sup>. L’ensemble donne l’impression de notes prises dans un chapitre de l’ouvrage grec traitant de

55. Schmidt 1854, p. 3 propose de l’identifier avec le personnage objet d’une autre notice de la *Souda*, un Didyme qui aurait été courtisan sous Néron, peut-être fonctionnaire, grammairien et musicien, mais ses arguments ne sont pas décisifs.

56. L’analyse apparaît déjà chez Varron, *De lingua latina* 5, 36.

57. *De figuris numerorum*, p. 13.21-14.7 Pass. «Cela aussi d’après l’attique et l’ionien, qui utilisaient ἥμισυ τρίτον au sens de δύο ἥμισυ [deux et demi], au témoignage de Didyme qui avance cet exemple lorsqu’il montre que dans tous les constituants du discours et de la construction les Romains ont suivi les régularités des Grecs, d’où Hérodote au livre premier des *Histoires* : ‘il fit aussi la statue d’un lion en or pur pesant dix talents. Ce lion, lorsque le temple de Delphes brûla, tomba du piédestal (il était posé dessus) et se trouve maintenant dans le trésor de Corinthe, pesant six talents et demi.’ Voilà : après avoir dit que le lion faisait dix talents, il dit ensuite qu’il contient ἑβδομον ἡμιτάλαντον, soit six talents et demi».

58. *De figuris numerorum*, 17.14-18.17 Pass.

l'expression de la moitié en latin. Priscien introduit l'extrait par la mention de l'auteur et du titre : καὶ Δίδυμος ἐν τῷ περὶ τῆς παρὰ Ῥωμαίους ἀναλογίας. Un premier point recoupe exactement la doctrine citée plus haut concernant les dialectes ionien et attique. Le nom d'Hérodote apparaît même, mais la citation est absente ; à sa place, on trouve une référence à un traité de métrique où «troisième demi-pied» désignait une section de vers de deux pieds et demi. En conclusion, une phrase fait la synthèse abstraite de la question.

καὶ καθόλου ὅταν βούλωνται ἀριθμόν τινα δηλοῦν καὶ μόνον τι προσκείμενον, τὸ ὁμώνυμον τοῦ ἀριθμοῦ ἀεὶ τοῦ πλεονάζοντος λαβόντες τὸ ὅλον φασίν, οἷον τὰ ἕξ ἡμισυ ἑβδομον ἡμισύ φασιν, τοῦ ἑπτὰ [ἑβδόμου], ὃς μονάδι πλεονάζει τοῦ ἕξ, τὸ ὁμώνυμον λαβόντες<sup>59</sup>.

Le phénomène latin comparable suit ce rappel des faits grecs : «les Romains s'avéreront employer la même tournure» dit Didyme<sup>60</sup>. Il explique alors la composition du mot *sestertius* d'une manière conforme à ce qu'en disent Priscien et les nombreuses autorités latines classiques que cite ce dernier. Les trois exemples suivants, s'ils relèvent encore du vocabulaire monétaire ou de l'expression de la moitié, n'illustrent plus la tournure décrite. Il s'agit de la valeur du *nummus* en or et en argent, de *sescuas* et de *semodius*. L'ensemble laisse l'impression d'une note préparatoire, peut-être conservée dans le texte par accident, dont Priscien aurait utilisé une partie seulement dans sa démonstration. Cette partie comporte la paraphrase latine de la théorie de Didyme et sa citation d'Hérodote.

Dans l'ouvrage *De metris Terentii*, l'utilisation de traités grecs est beaucoup plus fondamentale. L'opuscule est en effet construit en deux volets, l'un centré sur le latin, le second sur le grec. Dans la première partie, Priscien s'attache à montrer, à grand renfort d'exemples, que les vers des dramaturges latins sont réductibles à des schémas iambo-trochaïques réguliers, au prix de quelques substitutions<sup>61</sup>. Pour illustrer ce point, sont rassemblés et scandés un certain nombre de vers du théâtre républicain. La seconde, nettement plus brève, cherche à prouver que

59. «Et d'une façon générale, lorsqu'ils veulent désigner un nombre et une fraction en plus, il choisissent toujours pour l'exprimer le co-référent du nombre supérieur ; ainsi, en exprimant six et demi par 'septième demi', choisissent-ils le co-référent de 'sept' [septième], qui dépasse six d'une unité.» Le terme technique «homonyme» a visiblement chez Didyme son sens classique de «terme renvoyant à une même classe», très différent de l'usage de Priscien lui-même.

60. Καὶ Ῥωμαῖοι δὲ εὐρεθήσονται τούτῳ χρώμενοι τῷ σχήματι.

61. *De metris Terentii* p. 19-28 Pass.

les licences des auteurs latins trouvent leur origine dans la poésie grecque<sup>62</sup>. Les poètes latins n'ont fait que reprendre les pratiques de leurs modèles grecs, iambographes et dramaturges, qui pratiquaient déjà les substitutions de mètres. Pour appuyer sa thèse, Priscien présente à nouveau une sélection de vers, grecs cette fois, accompagnés d'une rapide analyse métrique. Le choix des exemples est, dit-il, personnel mais confirmé par les traités de métrique.

necessarium autem esse duximus multo labore exquisita inuentaque exempla diuersorum nominatissimorumque Graeciae auctorum, quorum quaedam etiam Heliodorus protulit metricus et Hephaestion, subicere, ut ostendamus non imperite sed scientissime hoc quoque et ad illorum imitationem auctores fecisse nostros<sup>63</sup>.

Les pages qui suivent mentionnent Héliodore à six reprises et Héphestion une seule fois. Le premier a fourni à Priscien des exemples d'Hipponax, Pindare, Anacréon, Simonide et Alcman. Le second est présenté comme la source d'une citation d'Eupolis, le rival d'Aristophane.

Les deux auteurs techniques nous sont connus dans des proportions inverses. Héliodore est sans doute le métricien du 1<sup>er</sup> siècle p.C. Ses œuvres sont perdues, hormis quelques fragments que son influence considérable durant l'Antiquité ont fait passer dans des scolies. Il est donc très difficile de mesurer la dette de Priscien à son égard. Une attribution généreuse suppose qu'à chaque mention d'Héliodore, au moins tous les exemples d'un même poète qui suivent proviennent d'un de ses traités. Ainsi la première référence à Héliodore vaudrait pour les deux citations d'Hipponax qui suivent, la deuxième pour cinq citations de Pindare, la quatrième pour deux citations de Simonide et une d'Alcman, la cinquième pour une citation de Pindare, et peut-être celle de Bacchylide qui vient immédiatement après<sup>64</sup>. Si au contraire on prend le *quorum quaedam Heliodorus protulit* de Priscien en un sens restrictif, ses exemples n'étaient que des

62. *De metris Terentii* p. 28-32 Pass.

63. *De metris Terentii* p. 28.28-29.3 Pass. «Nous avons jugé nécessaire d'ajouter des exemples, trouvés grâce à de laborieuses recherches, de différents auteurs les plus célèbres de la Grèce, dont certains furent mentionnés aussi par Héliodore (le métricien) et Héphestion, pour montrer que nos auteurs n'ont pas agi à la légère mais les ont imités en connaissance de cause».

64. Keil (*Grammatici Latini* 3, 395) veut également attribuer à Héliodore la dernière citation de l'opuscule. Priscien donne en effet comme garant de son avant-dernier exemple Héphestion, puis cite deux vers d'Eupolis qui apparaissent dans le manuel d'Héphestion. Il y ajoute trois vers, attribués également à Eupolis, qui n'apparaissent pas chez Héphestion. En vertu de la loi des séries, on pourrait penser à l'utilisation d'une version d'Héphestion plus complète que la nôtre (voir ci-dessous) ; mais Héliodore est improbable car dans tous le développement Priscien ne le cite jamais pour l'analyse d'un passage dramatique.

illustrations de substitutions, que le grammairien latin aurait complétées suivant sa coutume de prouver par la masse des citations.

La comparaison précise est plus envisageable avec Héphestion, puisque son œuvre est en partie conservée. Il est le plus récent des trois auteurs cités dans le *De metris Terentii*, du 2<sup>ème</sup> siècle p.C.. Selon Choïroboscus, son traité de métrique complet comportait 48 livres, que leur auteur a lui-même résumés en un *Enchiridion* d'un seul volume, le seul conservé. Le manuel suit un plan progressif traditionnel dans la pédagogie antique : syllabe<sup>65</sup>, mètres élémentaires (de deux à quatre syllabes), vers, strophes. Ce *Manuel* a servi d'introduction à la métrique durant le Moyen-Âge byzantin. En témoignent le fait même de sa conservation et l'existence de nombreuses gloses qui en complètent l'exposé, en particulier celles de Georges Choïroboscus à la fin du 8<sup>ème</sup> siècle ou au début du 9<sup>ème</sup><sup>66</sup>. Le seul auteur dont un ouvrage de quelque consistance soit conservé est donc une source secondaire pour Priscien dans son traité de métrique dramatique.

A ces deux auteurs dont les écrits traitent de la métrique en général, il faut encore ajouter Seleucos d'Alexandrie, dont Priscien n'annonçait pas d'emblée l'utilisation. Ses œuvres ne sont pas beaucoup mieux conservées que celles d'Héliodore<sup>67</sup>. La *Souda* lui attribue des commentaires sur «pour ainsi dire tous les poètes». Il peut être intéressant de noter que, comme plusieurs auteurs techniques utilisés par Priscien, il s'agit d'un grammairien grec qui a exercé à Rome, selon toute vraisemblance au 1<sup>er</sup> siècle. Il apparaît dans le traité *De metris Terentii* pour le commentaire d'un vers irrégulier de Sophocle, réputé imité d'Eschyle, ce qui répond bien à sa qualité de commentateur.

Nous nous sommes arrêtée un peu longuement sur les sources grecques des écrits mineurs de Priscien pour l'éclairage qu'elles peuvent apporter à l'étude des *Institutiones grammaticales*. Il peut être utile en effet de savoir que le grammairien, pour la composition de ses premiers ouvrages techniques, prétend au moins avoir dépouillé la poésie lyrique et dramatique grecque, ou qu'il a consulté une édition commentée de Sophocle. Cela n'est pas répété de manière explicite dans la grande grammaire, mais a pu en influencer le contenu. Plus profondément, ces premiers traités fournissent un point de départ. Ils ont en commun avec les *Institutiones grammaticales*

65. Le texte dans son état actuel s'ouvre par l'étude des syllabes et non par celle des lettres. On peut l'expliquer par la perte du début de l'ouvrage comme par un choix délibéré de négliger, dans un exposé succinct, les notions les plus générales, connues de tous. Telle est l'opinion de van Ophuijsen 1987 p. 11-13.

66. Sur la date de Choïroboscus, cf. Bühler et Theodoridis 1976.

67. Rassemblées par Maximilian Müller, Göttingen, 1891.

une ambition savante qui s'exprime par l'examen de problèmes d'érudition et par la mobilisation des deux langues, latine et grecque, au sens le plus large. Cela comprend les langues sous leur forme contemporaine cultivée, leur analyse grammaticale et leur littérature classique. La comparaison fait donc fond sur l'analyse de citations littéraires grecques, déjà étudiées dans des traités grecs ; nous venons de l'observer dans les brefs traités à Symmaque. Il faut à présent examiner l'*opus magnum* sous cet aspect.

## **Troisième partie**

### **L'héritage de la grammaire grecque**





---

## Introduction

La première partie de cette étude a conduit à l'orée d'une nouvelle question, celle de l'usage des exemples littéraires grecs dans la grammaire monumentale de Priscien. Il est apparu de la comparaison interne à l'œuvre grammaticale de l'auteur que la présence de citations littéraires, surtout en langue grecque, était liée à l'ambition savante de l'ouvrage. On s'attend donc à les trouver en abondance dans les *Institutiones grammaticales*.

Le fait tient, en première approximation, à la nécessité, lors de la discussion d'un point complexe ou controversé, de revenir aux textes qui en attestent l'usage. Les traités purement scolaires de Priscien, en revanche, qui limitent leurs explications à la doctrine établie, se distinguent par l'absence de citations, même lorsqu'il s'agit d'analyser des vers de l'*Énéide*. Si la grammaire pratiquée dans les *Institutiones grammaticales* procède par analyse, controverse et arguments fondés sur les textes, on comprend que les citations littéraires soient liées tout spécialement à la tradition grammaticale, et par conséquent aux citations de grammairiens antérieurs. Le phénomène est apparu de façon très nette dans la présentation de l'opuscule *De metris Terentii* faite au chapitre précédent. Les citations grecques y sont présentées comme le fruit d'un dépouillement personnel des textes mais néanmoins introduites par la mention d'un traité qui en fournissait déjà le choix et l'analyse.

L'examen des citations grecques de la grande grammaire lie donc étroitement deux problématiques. La première, interne à l'ouvrage de Priscien, concerne le corpus des citations littéraires, le canon d'auteurs qu'elles supposent et leur fonction argumentative. La seconde considère plus largement la tradition grammaticale où s'insère l'auteur et analyse la position qu'il prend sur des questions héritées. Dans les chapitres qui vont suivre, nous nous efforcerons de tenir ensemble ces deux aspects de l'enquête. Mais les pages qui suivent seront consacrées à une présentation générale, des citations grecques des *Institutiones grammaticales* d'abord, puis des sources grammaticales qui ont pu les transmettre. Dans la mesure où l'analyse des citations conduit à l'examen de questions à la fois très précises et d'une grande variété, il nous a semblé préférable de présenter auparavant les grands traits de leur répartition.

### La littérature citée

Priscien ne cite que les auteurs classiques : son canon littéraire va d'Homère et Hésiode jusqu'à Apollonios de Rhodes. Même ce dernier constitue une exception, unique poète

---

hellénistique à apparaître dans les *Institutiones grammaticales*, en vertu de son style homérisant. Le contraste avec les traductions personnelles de Priscien est donc net : tous les exemples littéraires lui sont antérieurs d’au moins huit siècles.

A titre de comparaison, les classiques latins, dans les *Institutiones grammaticales*, vont d’Ennius aux poètes de la «latinité d’argent», au 2<sup>ème</sup> siècle. Il apparaît donc clairement, par le choix des auteurs de référence, que Rome vient chronologiquement après la Grèce et que sa langue littéraire se développe à la suite de celle de la Grèce. Tout cela est conforme au parti pris classicisant le plus strict.

Les exemples donnés par Priscien ont une visée purement grammaticale. Ils peuvent être nombreux à illustrer une seule idée, mais ils ne dépassent jamais le groupe de trois phrases ou trois vers. Cette limitation a une conséquence heureuse : il est possible de faire quelques statistiques sur les citations sans comparer l’incomparable. Les chiffres qui suivent n’ont pas d’autre ambition que présenter des ordres de grandeur et des proportions. Ils sont tirés de notre propre décompte vérifié à l’aide de l’index placé au tome 3 des *Grammatici Latini*. Nous avons pris le parti de compter toutes les citations attribuées ou attribuables ; autrement dit, les citations allusives de l’*Iliade* sont comprises dans le décompte bien qu’aucun nom d’auteur ni aucun titre ne les introduise. Chaque citation continue, même si elle condense un paragraphe de prose ou fusionne des vers distincts, compte pour une unité dans la répartition des exemples, mais chaque mention d’un même extrait est comptée pour estimer l’ampleur du recours au grec littéraire<sup>68</sup>. En revanche, lorsqu’il s’agit d’évaluer la présence des différents auteurs, seuls les extraits authentiques distincts ont été retenus et comptés chacun pour une unité.

Les citations grecques se répartissent dans la grammaire de façon inégale. Une première opposition s’établit entre ce que nous appellerons la partie théorique des *Institutiones grammaticales* et le recueil final d’exemples. La fin du livre 18, soit 100 pages de l’édition Hertz, est en effet occupée par un florilège de phrases tirées des bons auteurs grecs et latins. Il s’agit d’exemples syntaxiques proposés à l’imitation des lecteurs. Chacun de ses paragraphes propose une tournure grecque, généralement illustrée par une à trois citations littéraires, suivie de la tournure latine équivalente accompagnée d’exemples similaires. Ce recueil rassemble environ 70% des citations grecques de la grammaire ; c’est là également que leur nombre est le plus proche de celui des citations latines. Dans la partie théorique de la grammaire, la répartition des citations grecques selon les livres est la suivante.

---

68. Les partis pris de ce point de vue sont ceux de l’édition de référence.

- 
- Phonétique (livre premier et début du livre 2) : 17 citations parmi lesquelles les trois du livre 2 sont reprises du livre premier.
  - Morphologie nominale (livres 2 à 7) : 15 citations dont 13 se trouvent dans les deux livres sur la flexion nominale (6 et 7).
  - Morphologie du verbe et du participe (livres 8 à 11) : 3 onomatopées homériques citées sans référence<sup>69</sup>.
  - Pronom (livres 12 et 13) : 6 citations, toutes au livre 13.
  - Préposition (livre 14) : 10 citations, dont deux séries sans distinction nette des termes.
  - Conjonction (livre 16) : une citation.
  - Syntaxe 1 (livre 17) : 50 citations.
  - Syntaxe 2 (livre 18) : 25 citations dont 20 dans le chapitre sur le subjonctif.

La partie théorique des *Institutiones grammaticales* comprend donc 127 citations de textes littéraires grecs, correspondant à 112 exemples distincts. Sur ce nombre, environ 60% se trouvent dans les deux livres de syntaxe, dont le premier compte deux fois plus de citations grecques que le second. Les 40% restants se trouvent concentrés en quelques points des livres 1 à 16 : plusieurs questions de phonétique, flexion des emprunts, formes du pronom de troisième personne, accentuation des prépositions. On voit reparaître dans cette répartition l'opposition entre livres sur le nom et livres sur le verbe déjà observée dans les chapitres précédents.

Comme on peut s'y attendre dans une grammaire, Homère domine de loin, avec 42 citations, plus du tiers du total, majoritairement prises dans l'*Illiade*. L'épopée est présente dans tous les contextes où apparaissent des exemples littéraires grecs, ce qui confirme son statut particulier. Il est remarquable toutefois qu'un groupe d'auteurs athéniens totalise presque autant de citations qu'Homère. Il s'agit, par ordre de présence décroissante, de Platon (16 exemples), Démosthène (8), Euripide (5 citations authentiques et 2 qui lui sont attribuées à tort), Xénophon (5), Sophocle (4 citations dont 2 attribuées à Euripide)<sup>70</sup>, Thucydide (3) et Isocrate (3). Hésiode, Sappho, Antimaque et Apollonios de Rhodes viennent ensuite, cités chacun deux fois et, en ce qui concerne Hésiode, les deux fois de façon inexacte. Enfin, de nombreux auteurs sont représentés par un seul exemple. Dans l'ordre où ils apparaissent dans le texte, ce sont : Callimaque, Eschyle, Alcman, Ménandre, Sophron, Ibycus, Anacréon, Hipponax, Hérodote, Hypéride, Isée, Phrynicus,

---

69. *Grammatici Latini* 2, 450.8.

70. *Grammatici Latini* 3, 193.18 et 196.19-20 sur lesquels cf l'apparat de Hertz et *contra* Groupe *Ars grammatica* 2010 notes 348 et 354.

---

Cratinos, Aristomène, Eschine le socratique. A un niveau plus fin, les livres 1 à 16, en dehors de Sophron et peut-être Théopompe, ne connaissent que la poésie grecque tandis que dans la syntaxe, c'est la prose qui domine.

La tendance est amplifiée dans le recueil d'exemples qui sert d'appendice au livre 18. Il offre 289 citations littéraires grecques mais nettement moins de passages distincts des œuvres dont elles sont extraites : 265. Cela tient à la structure particulière du recueil. Son principe d'organisation général est, approximativement, l'ordre alphabétique grec. Une première partie présente des tournures diverses organisées autour de mots commençant par  $\alpha$  à  $\varepsilon$ <sup>71</sup>. Après  $\epsilon\iota\varsigma$ , le texte revient à des lemmes commençant par  $\alpha$ , présentant une liste différente de la première, malgré la répétition de certaines tournures, voire même de quelques exemples. Cette seconde rédaction est limitée à la première lettre de l'alphabet et, après  $\alpha\rho\chi\omega$ , on revient à  $\epsilon\iota\varsigma$ , puis la liste se poursuit sans encombre jusqu'à  $\chi$ <sup>72</sup>. Pour raisonner sur la présence relative des différents auteurs, il est donc préférable de ne retenir que les extraits authentiques distincts, dont certains apparaissent à deux reprises dans le recueil même.

Les auteurs qui y apparaissent les plus cités sont Démosthène et Platon, représentés respectivement par 50 et 44 extraits distincts. A eux deux, ils représentent plus du tiers des citations du recueil, ce qui confirme leur place prépondérante dans la culture scolaire de l'époque. Loin derrière eux, vient encore un prosateur athénien, Isocrate, avec 23 extraits ; la faveur de Priscien va manifestement à l'art oratoire. Représentés par 10 à 20 extraits, on trouve d'autres grands classiques :

- Homère (19 vers cités) qui est loin de dominer encore,
- les historiens Xénophon (17 extraits), Thucydide (14) et Hérodote (14),
- les comiques Aristophane (12) et Ménandre (10).

Vingt autres auteurs sont encore nommés dans le recueil pour chacun un à 5 extraits, souvent attestés uniquement dans ces pages. Il s'agit avant tout de dramaturges : Cratinos, Sophocle, Eupolis, Euripide, Platon (ou Cantharos), Aristomène, Phérécrate, Phrynicos, Théopompe, Alexis, Alcée et d'orateurs : Lysias, Eschine, Hypéride, Antiphon, Dinarque, Isée, Andocide, Lycurgue. La poésie lyrique n'est pas représentée ; l'histoire l'est par Théopompe et la philosophie par Eschine le socratique. Il apparaît donc que, si la liste des auteurs fournissant des exemples subit

---

71. *Grammatici Latini* 3, 278-294.

72. Le phénomène est constaté par l'éditeur qui ne l'a pas signalé dans le cours du texte cf *Grammatici Latini* 3, VIII-IX. Rosellini 2010 en a proposé une explication qui sera discutée au chapitre 11.

---

quelques modifications marginales entre la partie théorique de la grammaire et le recueil final, c'est surtout leur importance relative qui est modifiée.

Si les erreurs d'attribution sont relativement peu nombreuses<sup>73</sup>, les citations s'avèrent très souvent approximatives. L'examen de l'écart entre Priscien et la tradition directe a été tenté dans les détails il y a un siècle, mais il se heurte au problème de l'établissement même du texte du grammairien<sup>74</sup>. Dans l'immédiat, ces écarts nous conduisent à poser, en termes généraux, la question des sources de Priscien pour les citations littéraires. Il ne s'agit que de poser le problème. La présence d'attributions fausses et la déformation des textes, en effet, peuvent aussi bien révéler l'utilisation d'une anthologie que la citation de mémoire.

Les deux citations que Priscien dans sa grammaire attribue à Hésiode semblent relever de la seconde configuration. La première se présente comme un hexamètre amputé de sa clausule : ἀμφὶ περὶ κρήνην ἰοειδέα<sup>75</sup>. Le vers d'Hésiode le plus proche, *Théogonie*, 3, ne comprend pas la première préposition. Or Priscien en fait un exemple de l'accumulation des prépositions ; il faut donc se reporter à un vers de l'*Iliade* pour trouver l'explication des premiers mots : ἡμεῖς δ' ἀμφὶ περὶ κρήνην ἱεροῦς κατὰ βωμούς<sup>76</sup>. La confusion ne se retrouve nulle part ailleurs et pourrait bien être le fait individuel de Priscien.

Le mécanisme de l'erreur est sans doute le même dans deux citations homériques exhibant des formations à suffixe -θεν. Priscien y conserve la structure d'un vers fameux de l'*Odyssée* : ἐξ ἡμέων γὰρ φασι κάκ' ἔμμεναι<sup>77</sup> en lui superposant des exemples d'emploi de la préposition ἐκ accompagnée d'une forme en -θεν. C'est ainsi qu'il écrit au livre 5 ἐξ ἐμέθεν γὰρ φασι κάκ' ἔμμεναι et dans le recueil d'exemples, ἐξ ἐμέθεν γὰρ φασι κάκ' κρεμάσαντες<sup>78</sup>. Il est probable que ἐξ ἐμέθεν vient d'*Iliade* 1.525 et κρεμάσαντες de ἐξ οὐρανόνθεν κρεμάσαντες<sup>79</sup>.

La seconde citation d'Hésiode, au livre 18, censée illustrer la construction des verbes avec le datif, forme un parfait hexamètre : καὶ πτωχὸς πτωχῷ φθονεῖ καὶ τέκτωνι τέκτων<sup>80</sup>. Pourtant

---

73. Outre les exemples d'Euripide et Sophocle évoqués ci-dessus, elles concernent en premier lieu les auteurs les plus cités du recueil final : Démosthène (3 attributions erronées), Thucydide (2), Platon (1).

74. Müller 1911.

75. *Grammatici Latini* 3, 41.21. « Autour de la source aux sombres reflets ».

76. *Iliade* 2.305. « Nous, en cercle autour d'une source, auprès des autels sacrés ».

77. *Odyssée* 1.33 : Zeus se plaint que les mortels accusent les dieux de tous les maux.

78. Respectivement *Grammatici Latini* 2, 187.13-14 : « ils disent que les malheurs viennent de moi » et 3, 287.12-13 : « ils disent que les malheurs sont suspendus à moi ».

79. *Iliade* 8.19.

80. *Grammatici Latini* 3, 274.6.

il s'agit de la réduction de deux vers des *Travaux et les jours* : καὶ κεραμεὺς κεραμεῖ κοτέει καὶ τέκτωνι τέκτων, / καὶ πτωχὸς πτωχῷ φθονέει καὶ ἀοιδὸς ἀοιδῷ<sup>81</sup>. L'éditeur de Priscien signale dans son apparat les premières citations inexactes de ces vers dans les œuvres de Platon et d'Aristote. Il ne fait donc guère de doute que les vers d'Hésiode étaient passés en proverbe depuis l'époque classique au moins et que c'est le proverbe, de thématique morale et non grammaticale, que Priscien cite de mémoire sans vérification.

A l'opposé, deux phénomènes marquent avec une forte probabilité l'utilisation de sources intermédiaires grammaticales. Le premier est la présence dans la citation d'une erreur partagée par les ouvrages grammaticaux byzantins. L'une des citations attribuées à tort à Thucydide dans le recueil d'exemples en donne une idée.

ἐμποδῶν pro in praesenti dicunt. Thucydides VIII : τὰς ἐμποδῶν αἰτίας μόνον ἐπισκοπεῖν<sup>82</sup>.

L'origine de l'exemple est parfaitement inconnue, mais il est certain que l'on n'en trouve pas trace au livre 8 de Thucydide. En revanche, l'apparat de l'édition des *Institutiones grammaticales* signale une série de parallèles, avec la même assignation au livre 8, dans des lexiques byzantins<sup>83</sup>. L'utilisation d'une source commune, lexicographique ou autre, par tous ces ouvrages est l'explication la plus probable.

Le second phénomène qui incite à chercher un ouvrage intermédiaire est l'absence de nom d'auteur pour introduire les citations. Dans la partie théorique des *Institutiones grammaticales*, cela concerne trois séries de citations plus ou moins présentées comme telles. La plus facile à interpréter est la dernière dans l'ordre du traité. Il s'agit des trois exemples d'onomatopée.

in nominationibus, id est ὀνοματοποιίαις, siue nominum seu uerborum nouis conformationibus, non omnes declinationis motus sunt quaerendi, ut tinniat Persius : «ne qua subaerato mendosum tinniat auro», taratantara Ennius : «at tuba

81. *Travaux*, v.25-26. « Le potier envie le potier et le charpentier, le charpentier ; et le mendiant jalouse le mendiant et l'aède, l'aède ».

82. *Grammatici Latini* 3, 308.9-10. «Ils emploient ἐμποδῶν [entrave] au sens d'”actuellement”. Thucydide au livre 8 : ”n'examiner que les causes immédiates”».

83. La notice se trouve, sous une forme plus développée, à l'entrée ἐμποδῶν de la *Synagoge lexeon chresimon*, du lexique de Prhotos, de la *Souda* et encore de deux lexiques byzantins ; une version abrégée se trouve encore, toujours sous la même vedette, dans l'*Etymologicum Magnum* et le lexique attribué à Zonaras. Les références se trouvent dans Hude 1898 vol. 2, p. 324 parmi les *testimonia pseudo-thucydidea*.

---

terribili sonitu taratantara dixit», ut etiam apud Graecos «σίζε ὀφθαλμός, ἔκλαγ-  
ξαν δ' ἄρ' ὄϊστοί, φλοῖσβος»<sup>84</sup>.

Visiblement, ces exemples ont été si bien intégrés dans les grammaires antérieures qu'ils ne sont plus ressentis comme des citations homériques mais simplement comme des exemples hérités, liés à la question de l'onomatopée. On est là à un degré d'analyse plus fouillé que celui qui reprend le verbe τύπτω, mais le procédé ne paraît pas très différent<sup>85</sup>.

Les deux autres passages correspondent à des analyses de type dialectologique. Au livre premier, Priscien cite une série de vers inconnus par ailleurs et comportant des digamma, qu'il attribue sans plus de précision aux «Éoliens»<sup>86</sup>. Il est certain que ces exemples proviennent au moins d'une anthologie de poésie éolienne, plus probablement d'un ouvrage sur le dialecte éolien, voire même d'une traité comparant latin et éolien. Il y a peut-être, de la même manière, un traité sur le dialecte dorien derrière le constat d'une équivalence entre εῖ et αῖ. Cette fois, c'est une clausule homérique, αῖ κέ ποθι Ζεύς, qui est citée sans autre référence que dialectale<sup>87</sup>.

La question des citations implicites du recueil finale est plus délicate. La présentation typique en effet fait se succéder un lemme et une illustration littéraire. Toutefois, les lemmes ne sont pas toujours normalisés, ni comme nos entrées de dictionnaires ni même comme celles des lexiques médiévaux ; il s'y trouve bien des formes fléchies et des expressions trop précises pour être véritablement génériques. De telles présentations font soupçonner des citations dépourvues de référence. L'éditeur en a repéré trois parfaitement convaincantes.

- *Grammatici Latini* 3, 301.5 : ἐκαθῆντο τρεῖς ὅλους μῆνας ἐν Μακεδονίᾳ [ils demeurèrent trois mois entiers en Macédoine], très proche de Démosthène, *Sur la couronne* 30 : οὔτοι καθῆντο ἐν Μακεδονίᾳ τρεῖς ὅλους μῆνας.
- *Grammatici Latini* 3, 328.16 : ξαίνει κατὰ τοῦ νώτου πολλάς [il en pleut sur le dos], citation exacte du discours de Démosthène *Sur l'ambassade* 197.

---

84. *Grammatici Latini* 2, 450.2-8. «Dans les nomifications (ὀνοματοποιίας), les formations originales de noms ou de verbes, il ne faut pas chercher de flexion complète à toutes les étapes, ainsi *tinniat*, Perse [5.106] : «qu'il ne fasse le «bling» trompeur du cuivre doré», *taratantara*, Ennius : «et la trompette dit, effroyable fracas : taratata», comme en grec : σίζε ὀφθαλμός [*Odyssée* 9.394 : son œil sifflait], ἔκλαγξαν δ' ἄρ' ὄϊστοί [*Iliade* 1.46 : les flèches résonnèrent], φλοῖσβος [*Iliade* 5.322 5.469 10.416 20.377 : fracas].»

85. Seul le terme le plus fréquent dans l'épopée, φλοῖσβος apparaît dans la *Technè* attribuée à Denys le Thrace. Les scoliastes de ce manuel ont ajouté les autres exemples, très probablement d'après une source qui leur était commune avec Priscien.

86. *Grammatici Latini* 2, 15.10.16 ; 16.20 ; 28.4.

87. On la trouve en *Iliade* 1.128 et, sans doute à titre de pastiche, à plusieurs reprises dans l'*Odyssée*.



- 
- *Grammatici Latini* 3, 363.12 : τῆ ὑστεραία τὰ ἐπινίκια ἔθυσεν [le lendemain il célébra la victoire], proposition indépendante créée par décontextualisation de Platon, *Banquet* 173a : τῆ ὑστεραία ἧ ἧ τὰ ἐπινίκια ἔθυσεν [le lendemain du jour où il célébra la victoire].

Un demi siècle plus tard, Ernst Müller a voulu identifier dans le recueil final 22 nouvelles citations implicites de prosateurs<sup>88</sup>. Les proportions sont respectées : Démosthène domine avec 14 nouvelles allusions, Platon, loin derrière, en recueille 6 et Hérodote 2. Dans cette liste, une seule identification emporte la conviction. Il s’agit d’un passage de Platon, *Charmide* 157d : εἰς ὅσον ἡλικίας ἦχει, οὐδενὸς χείρων ὢν [pour son âge, il n’est inférieur à personne]. Presque tous les mots de l’extrait apparaissent dans les *Institutiones grammaticales*, mais la cohérence d’ensemble a disparu : *illi* εἰς ὅσον ἡλικίας ἦχει καὶ οὐδενὸς χεῖρον. *nos quoque hoc aetatis et nihilo minus*<sup>89</sup>. Le texte de Platon constituait certainement le point de départ de l’entrée du recueil. Il a dans un premier temps été extrait de son contexte. Les différences entre les deux textes à ce stade sont passibles d’une explication purement paléographique : l’insertion de καὶ est une duplication du groupe κ + abréviation de ἦχει, la chute du participe ὢν après χείρων est une haplographie, qui n’a pas empêché le copiste de négliger la quantité du [o], transformant un masculin en neutre. Dans un second temps, le grammairien a lu ce passage comme la juxtaposition de deux tournures idiomatiques susceptibles de fournir deux lemmes à son recueil. Il n’est cependant pas allé jusqu’au bout de sa démarche, qui demandait de reclasser chacune des parties de la citation à sa place dans l’ordre alphabétique ; c’est ce qui permet d’identifier encore de nos jours le texte de Platon.

Dans de telles configurations, l’origine des exemples se trouve dans des traités grammaticaux. La question des citations littéraires dans les *Institutiones grammaticales* est donc étroitement liée à celle des ouvrages techniques utilisés par Priscien et dont il convient à présent de donner une vision d’ensemble.

## Les sources techniques

Il a paru intéressant, avant d’aborder la préface programmatique que Priscien a placée en tête de sa monumentale grammaire latine, de s’arrêter un peu sur un texte bien connu des historiens de Byzance, le quatrième discours du sénateur et philosophe néo-platonicien Thémistios.

---

88. Müller 1911, p. 2.

89. *Grammatici Latini* 3, 305.23-24. «Eux : εἰς ὅσον ἡλικίας ἦχει et οὐδενὸς χεῖρον. Nous aussi *hoc aetatis* [à ce point de l’âge] et *nihilo minus* [néanmoins].»

---

Celui-ci, d'un siècle et demi antérieur à l'ouvrage de Priscien, consacre quelques paragraphes à la description de la bibliothèque que Constance fait établir à Constantinople. Depuis la refondation de la ville et son élévation au rang de capitale, le transfert des œuvres classiques à Constantinople et leur mise à disposition du public apparaissaient comme un devoir impérial. Lorsque Thémistios félicite Constance de l'avoir rempli, il sacrifie sans doute aux conventions courtoises, mais son tableau du contenu de la bibliothèque est assez précis pour emporter la confiance<sup>90</sup>.

καὶ ὀλίγω ὕστερον ὑμῖν ἀναβιώσεται μὲν δημοσίᾳ ὁ πάνσοφος Πλάτων, ἀναβιώσεται δὲ ὁ Ἀριστοτέλης, καὶ ὁ ῥήτωρ ὁ Παιανιεύς, καὶ ὁ τοῦ Θεοδώρου καὶ ὁ τοῦ Ὀλώρου. καὶ τούτων μὲν δὴ τῶν ἀνδρῶν εἰ καὶ τὰ ἐν κοινῷ ἀγάλματα ἐκινδύνευον, ἀλλὰ τά γε ἴδια παρ' ἐκάστῳ καὶ ἄνευ νόμου φυλακῆς τυγχάνει καὶ σωτηρίας, καὶ ἰκανὴ αὐτῇ διασώζειν ἡ περιουσία τῆς ἀρετῆς. ὅσοι δὲ ὀπαδοὶ τε ἐκείνων καὶ τὰ ἔργα αὐτῶν οὐκ ἐξαρκεῖ ἑαυτοῖς πρὸς διαμονήν, τούτους βιάζεται θνητοὺς ὄντας ἀθανάτους ποιεῖν ἢ βασιλέως προμήθεια, πολλοὺς μὲν Ὀμήρου ὑποφήτας καὶ νεωκόρους, πολλοὺς δὲ Ἡσιόδου θεραπευτάς, Χρῦσιππὸν τε αὐτὸν ἤδη καὶ Ζήνωνα καὶ Κλεάνθη, χορούς τε ὅλους ἐκ Λυκείου καὶ Ἀκαδημίας, ἐν βραχεῖ τε εἰπεῖν στίφος ἀνάριθμον ἀρχαίας σοφίας, οὐ κοινῆς οὐδὲ ἐν μέσῳ κυλινδουμένης, ἀλλὰ σπανίου τε καὶ ἀποθέτου, ἀμείνων τε ἤδη καὶ ἐξίτηλον, ἐν τῷ χρόνῳ ἐν σκότῳ κατορωρυγμένον, κινεῖ καὶ ἐγείρει ὥσπερ ἐξ Ἄιδου, καὶ τοιαῦτα ἕτερα ὑμῖν καὶ ἀμείνω ἀγάλματα ἀνίστησι τῶν Μουσῶν<sup>91</sup>.

---

90. L'article de C. Wendel 1942 fait l'histoire de cette «première bibliothèque impériale» en donnant les textes pertinents. On peut consulter aussi Lemerle 1971, p. 54-68.

91. Thémistios 4, (discours du 1<sup>er</sup> janvier 357). «Et bientôt, pour vous, aux frais de l'État, le très sage Platon revivra, Aristote revivra, ainsi que l'orateur de Péanie, le fils de Théodoros et celui d'Olōros. Mais ceux-là, quand bien même leurs monuments publics courraient un danger, trouvent en privé, chez tout le monde (nul besoin de loi), asile et protection ; et l'excès de leur génie suffit seul à les protéger. Mais leur cortège, ceux dont les œuvres n'assurent pas la pérennité – ces mortels, la prudence impériale s'efforce de les rendre immortels : la foule des interprètes d'Homère, les gardiens de son temple, la foule des serviteurs d'Hésiode, ainsi que Chrysippe, Zénon et Cléanthe, les chœurs complets du Lycée et de l'Académie ; bref, la troupe innombrable de cette sagesse antique que l'on ne fréquente plus en compagnie et en public, mais isolément et à l'écart, troupe désormais vacillante et affaiblie, que le temps a enfouie dans l'ombre, elle l'excite et la réveille de l'Hadès, et elle érige pour vous d'autres monuments aux Muses, semblables ou supérieurs».

---

On remarque l'identité du choix d'auteurs opéré par Priscien avec les grands classiques évoqués dans ce texte, ceux qu'il est superflu de sauver car ils ne sont pas menacés mais que l'on ressuscitera malgré tout sur fonds publics. On y retrouve en effet les auteurs les plus cités dans la fin des *Institutions grammaticales* : Platon, Démosthène, Isocrate, Thucydide ; la faveur donnée à l'art oratoire est la même et la négligence de la poésie est encore plus nette chez Thémistios.

Ce qui vient ensuite est encore plus intéressant car, comme le dit l'orateur, on aborde un domaine où le choix n'est pas neutre et détermine la disponibilité réelle des livres pour l'avenir. Or la bibliothèque que décrit Thémistios apparaît tournée vers l'étude, sous deux espèces bien précises : l'exégèse des poètes anciens et la philosophie qui sont, comme on sait, les deux sources de la grammaire antique<sup>92</sup>. Il existait donc à Constantinople dans les deux derniers siècles de l'Antiquité une bibliothèque où l'on pouvait se procurer les œuvres d'un grand nombre de commentateurs d'Homère, c'est-à-dire selon toute probabilité non seulement les commentaires linéaires aux deux poèmes mais aussi des traités grammaticaux thématiques. Ce point est abondamment confirmé par la littérature érudite byzantine qui les a exploités, mais on aimerait savoir à quoi précisément songeait Thémistios.

Il est encore plus précis sur ce qui l'intéresse directement, la philosophie, citant par leur nom les trois premiers scolarques du Portique. Si le projet que décrit Thémistios a été mené à bien, on pouvait lire à la bibliothèque publique de Constantinople les traités de logique stoïciens qui ont dégagé les notions fondamentales de la grammaire antique. Cela n'implique pas, bien entendu, que Priscien les a nécessairement lus lui-même, mais cela signifie qu'il évoluait dans un environnement où certaines personnes en avaient encore une connaissance de première main et les moyens d'en fournir des interprétations originales.

Quoi qu'il en soit de la philosophie, on considère généralement que cette bibliothèque est à la source des traditions textuelles et de la culture profane écrite byzantine. D'autre part, l'orientation que suppose le discours de Thémistios semble répondre aux préférences exprimées par les *Institutions grammaticales*. Enfin, les rencontres entre Priscien et l'érudition byzantine, aussi bien en fait d'auteurs de référence qu'en matière de coïncidences textuelles, viennent étayer l'hypothèse de l'exploitation d'un fonds commun, au sens le plus concret du terme. Il est temps de voir de plus près quels sont ces auteurs techniques utilisés par Priscien pour

---

92. Ce qui a poussé Wendel à faire l'hypothèse que la bibliothèque décrite était directement liée à l'école organisée par le décret de Théodose et établie pour répondre à ses besoins.

---

l'élaboration de sa grammaire.

Les déclarations programmatiques de l'auteur, en premier lieu la préface des *Institutiones grammaticales*, semblent faites pour guider une telle recherche. Leur lecture attentive s'impose donc comme préalable. L'épître dédicatoire placée en tête de la grande grammaire invite à en chercher l'inspiration avant tout chez deux grammairiens grecs du 2<sup>ème</sup> siècle p.C. Apollonios Dyscole et Hérodien. Priscien introduit leur œuvre comme un pivot dans l'histoire de l'étude de la langue. A l'en croire, en effet, avant leurs travaux, régnait l'ancienne grammaire, entachée d'erreurs, celle que les auteurs latins n'ont pas cessé de suivre.

Cum omnis eloquentiae doctrinam et omne studiorum genus sapientiae luce prae-fulgens a Graecorum fontibus deriuatum Latinos proprio sermone inuenio celebrasse et in omnibus illorum uestigia liberalibus consecutos artibus uideo, nec solum ea, quae emendate ab illis sunt prolata, sed etiam quosdam errores eorum amore doctorum deceptos imitari, in quibus maxime uetustissima grammatica ars arguitur peccasse<sup>93</sup>...

Du côté grec, le progrès n'a pas cessé pour autant et de nouveaux auteurs ont corrigé les erreurs des anciens. Ces auteurs plus récents sont, comme annoncé, Apollonios Dyscole et Hérodien<sup>94</sup>. Mais les perfectionnements qu'ils ont apportés à la grammaire n'ont pas trouvé d'écho chez les auteurs latins.

[ars] cuius auctores, quanto sunt iuniores, tanto perspicaciores, et ingeniis floruisse et diligentia ualuisse omnium iudicio confirmantur eruditissimorum (quid enim Herodiani artibus certius, quid Apollonii scrupulosis quaestionibus enucleatius possit inueniri?) cum igitur eos omnia fere uitia, quaecumque antiquorum Graecorum commentariis sunt relictis artis grammaticae, expurgasse comperio certisque rationis legibus emendasse, nostrorum autem neminem post illos imitorem eorum ex-

---

93. *Grammatici Latini* 2, 1.1-6. «Puisque toute la science du langage, et toute espèce d'étude revêtue de l'éclat de la sagesse qui prend sa source chez les Grecs, les Latins, je m'en aperçois, les ont pratiquées dans leur langue et que je les vois sur les traces de ces maîtres dans tous les arts libéraux, imitant non seulement ce qu'ils ont exposé avec justesse mais aussi, fourvoyés dans leur passion pour ces savants, certaines erreurs, faute que l'on trouve surtout dans les plus anciens traités de grammaire». Cette préface est en partie traduite en partie par Biville 2008, p. 44.

94. Dans tout ce qui suit, «Apollonios» sans précision désignera, contrairement aux usages, le grammairien Apollonios Dyscole ; les nombreux autres Apollonios qui peuplent la littérature antique, à commencer par le poète de Rhodes, seront désignés par leur surnom ordinaire.

---

tissime quippe in negligentiam cadentibus studiis literarum propter inopiam scriptorum<sup>95</sup> ...

Une divergence s'est donc installée entre les doctrines grammaticales grecque et latine. Les études latines sont restées à un état de la science antérieur à Apollonios, peut-être sous l'effet de la crise du 3<sup>ème</sup> siècle<sup>96</sup>. Priscien entreprend, avec les encouragements du dédicataire Julianus, de combler ce retard en adaptant les progrès du 2<sup>ème</sup> siècle à la grammaire latine. Les éléments qui, dans la déclaration d'intention, la composent sont donc par ordre d'importance : la masse des travaux d'Apollonios et d'Hérodien dont Priscien a sélectionné et condensé les passages applicables au latin, des idées choisies des autres grammairiens grecs et latins et quelques opinions originales de Priscien lui-même. Le résultat doit être un *corpus*, un ensemble organique et non une simple compilation.

conatus sum pro uiribus rem arduam quidem, sed officio professionis non indubitam, supra nominatorum praecepta uirorum, quae congrua sunt uisa, in Latinum transferre sermonem, collectis etiam omnibus fere, quaecumque necessaria nostrorum quoque inueniuntur artium commentariis grammaticorum, quod gratum fore credidi temperamentum, si ex utriusque linguae moderatoribus elegantiora in unum coeant corpus meo labore faciente<sup>97</sup>...

---

95. *Grammatici Latini* 2, 1.6-2.1. «Matière où, de l'avis unanime des gens instruits, les auteurs les plus récents possèdent plus de pénétration dans l'épanouissement de leur talent et la solidité de leur travail – que peut-on trouver de plus sûr que les doctrines d'Hérodien, de plus précis que les recherches minutieuses d'Apollonios ? – puisqu'ils ont donc, à ma connaissance, éliminé presque toutes les fautes demeurées dans les traités de grammaire des anciens Grecs et les ont corrigées selon les règles sûres de la logique, et que parmi les nôtres aucun imitateur ne s'est manifesté car les études littéraires tombaient en désuétude faute d'auteurs»...

96. «Les études littéraires sont tombées en désuétude faute d'auteurs» dit Priscien. On est difficilement plus vague et les périodes troublées de décadence des études libérales n'ont pas manqué dans l'Antiquité tardive, surtout en Occident. Néanmoins, le «vide» le plus net dans la documentation des *scriptores bonarum artium* de langue latine se situe au début de la période, au tournant des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> siècles. En outre, les années qui suivent immédiatement la production d'une œuvre sont vraisemblablement les plus cruciales pour son adoption en langue étrangère. La formule de Priscien me paraît donc désigner la période creuse de la culture latine qui commence dès les Antonins.

97. *Grammatici Latini* 2, 2.2-8. «J'ai entrepris une tâche rude, certes, mais nullement étrangère aux devoirs de ma profession : traduire en latin les leçons qui s'y prêtent des hommes nommés plus haut en rassemblant aussi presque tout ce qui s'y rapporte dans les traités techniques de nos grammairiens, mélange que j'ai cru devoir être bienvenu si les idées les plus correctes puisées chez les régulateurs des deux langues convergent, grâce à mes

---

Les sources et les principes de composition de la grammaire apparaissent donc sans mystère dans l'épître dédicatoire, qui s'accorde avec les références données par la suite dans le corps de l'ouvrage<sup>98</sup>. En outre, une petite partie de l'œuvre considérable des auteurs cités ci-dessus nous est connue par tradition directe et une autre de façon plus ou moins indirecte à travers les auteurs byzantins. L'étude des sources, obsession des latinistes au tournant des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles, avait de ce fait la tâche presque trop facile.

Son premier soin a été l'identification des passages empruntés aux modèles revendiqués dans la préface. La proximité entre les *Institutiones grammaticales* et les livres conservés d'Apollonios est aisément vérifiable et les éditions des deux auteurs ont fait fond dessus. On n'a jamais douté non plus de l'utilisation dans les *Institutiones grammaticales* d'ouvrages pour nous perdus d'Apollonios : Priscien fait référence à son traité du verbe et déclare au début du livre 17 qu'il a suivi Apollonios dans le traitement des parties du discours<sup>99</sup>. Au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, Egger (1854) n'hésitait pas à extrapoler à partir des textes de Priscien la doctrine d'Apollonios. De façon plus systématique, Matthias (1887) a entrepris de dresser le répertoire des passages de Priscien remontant probablement à Apollonios. Il s'est appuyé dans ce but sur les parallèles directs, qui ne prêtent pas à controverse, et sur les correspondances entre le texte de Priscien et les textes grammaticaux byzantins, scolies accompagnant la *Technè* de Denys d'une part, commentaires de Choïroboscus sur les *Canons* de Théodose d'autre part. Comme il l'a montré, les parallèles les plus convaincants sont ceux qui lient Priscien aux scolies attribuées à Héliodore.

Matthias, comme Egger, ne s'intéressait à Priscien que pour la lumière qu'il pouvait apporter à l'étude d'Apollonios. Fröhde (1895) et Luscher (1912), en revanche, étudiaient Priscien pour l'histoire de la grammaire latine. Le premier a donné un panorama général des sources grammaticales grecques et latines utilisées par Priscien sans entrer dans le détail des parallèles. Il présente les sources grecques par ordre d'importance : Apollonios et Hérodien, sources principales, en premier et Didyme, source secondaire, ensuite<sup>100</sup>. L'article de Fröhde est plutôt un passage en revue des questions du temps sur le sujet qu'une étude approfondie. Il suggère ainsi que nombre de passages des livres de morphologie comportant du grec pourraient remonter à Hérodien, sans plus de détails. Plus important, il conclut en appelant de ses vœux une recherche

---

efforts, en une synthèse». Pour une traduction différente, voir Biville 2008, p. 48-49. Voir la même méthode décrite plus brièvement en tête du livre 17 : *Grammatici Latini* 3, 107.23-108.4.

98. 21 mentions d'Apollonios, 7 d'Hérodien, souvent nommés ensemble.

99. *Grammatici Latini* 2, 439.22-23 et 3, 107.24.

100. Fröhde 1895 p. 279-282.

---

sur l'exploitation que Priscien fait des ouvrages grammaticaux que nous possédons encore.

C'est pour répondre à ce programme, et d'une façon générale faire le point sur l'hellénisme de Priscien, que Luscher a composé une dissertation *de Prisciani studiis graecis* quelques années plus tard<sup>101</sup>. Celle-ci reprend en premier lieu le répertoire de Matthias pour Apollonios en l'enrichissant et surtout pour l'étendre aux autres sources : Hérodien, Didyme, Astyagès, un lexique atticiste<sup>102</sup>. La partie suivante vise à rendre compte de l'utilisation des sources en rassemblant les passages où Priscien a traduit fidèlement Apollonios et ceux où il s'en est éloigné. Dans la troisième et dernière partie, Luscher tente de juger la connaissance que Priscien avait de la langue grecque, aboutissant à des résultats contradictoires.

Ces travaux, en particulier le dernier, qui est le plus détaillé et le plus ambitieux, présentent des limites méthodologiques dont il sera question plus tard. Pour l'instant, on peut se contenter de souligner que la dissertation de Luscher embrassait l'ensemble des *Institutiones grammaticales* ; il s'agissait d'évaluer la reprise des doctrines grecques aussi bien que le maniement de la langue grecque. Si le projet était intéressant, le résultat est décevant ; souvent, des pages de parallèles aboutissent à une conclusion minimale qui se borne à constater l'accord ou la divergence entre Apollonios et Priscien. Depuis un siècle, les progrès dans la comparaison des deux grammairiens sont venus d'études thématiques, limitées à une notion grammaticale parfois très précise. Il manque toujours pourtant une comparaison des exemples grecs de Priscien avec ceux des textes grammaticaux grecs, l'examen précis des reprises, réinterprétations et combinaisons nouvelles qu'offre le grammairien latin.

Une bonne partie des ouvrages grecs utilisés par Priscien ont depuis été perdus. Malgré la part importante de hasard dans le phénomène, il doit orienter l'exposé car l'enjeu en est modifié. S'agissant de traités perdus, la première difficulté réside dans l'identification des sources, et les conclusions ne peuvent être que prudentes et hypothétiques. Lorsque la comparaison directe entre Priscien et son modèle est possible, c'est l'interprétation doctrinale en revanche qui doit prendre le pas.

---

101. Luscher 1912.

102. La première hypothèse sur l'utilisation d'un recueil d'atticisme dans la composition des *Institutiones grammaticales* est à ma connaissance Matthias 1887, p. 605.



# Chapitre 6

## Auteurs perdus, sources négligées

Nous avons, ci-dessus, énuméré les sources grecques prises en compte dans la dissertation de Luscher<sup>1</sup>. Ce dernier avait organisé son exposé des sources selon l'opposition établie par ses prédécesseurs entre sources principales et secondaires. Il considère l'œuvre grammaticale relativement abondante de Priscien comme un monument parfaitement cohérent où se disposent sources principales, en fondement, et secondaires, par-dessus. Le modèle implicite est celui de la compilation, conformément à la représentation alors en vigueur des méthodes de travail : un auteur tardif recopie ou résume un traité antérieur, suivant l'ordre de ses chapitres qu'il complète à l'occasion avec des éléments hétérogènes. Seule une lecture réductrice de la préface

---

1. Les travaux des dernières décennies ont mis en lumière deux types supplémentaires de sources négligés à l'époque. Le premier, qui sera discuté en détails dans les pages qui suivent, est le filon métrique, qui apparaît dans les opuscules dédiés à Symmaque. Le second ne me concerne pas directement. Il s'agit de l'influence probable sur Priscien des conceptions néo-platoniciennes. L'hypothèse, émise en premier lieu par Pierre Courcelle, repose sur des rapprochements avec les commentaires néo-platoniciens d'Aristote. Courcelle 1943, p. 308 et 309, n. 1 met en parallèle *Grammatici Latini* 2, 551.18-22 et le commentaire d'Ammonios sur le *De interpretatione*, *Commentaria in Aristotelem Graeca* IV, 12.16-29. Il s'agit de la fameuse métaphore des parties du discours comme matériaux de construction d'un bateau, où le nom et le verbe, indispensables à la phrase, sont les planches, les autres parties du discours, les joints et la bourre. L'image, attribuée à l'école d'Aristote, était répandue dans la littérature spécialisée, par exemple *Grammatici Graeci* 1/3, 515.19-29 ; cela ne suffit donc pas à prouver l'utilisation directe d'un texte philosophique par Priscien. Luhtala 2005 a ajouté quelques nouveaux indices, en particulier *Grammatici Latini* 3, 135.6-10 sur la l'existence des *formae rerum* dans l'intellect divin avant leur matérialisation. En l'état actuel des recherches, les éléments d'inspiration néo-platonicienne des *Institutiones grammaticales* semblent pouvoir être assignés à l'influence diffuse du contexte intellectuel du temps plutôt qu'à l'exploitation d'ouvrages précis, cf Groupe *Ars grammatica* 2010 p. 22. Rien ne permet pour l'instant d'y rattacher d'aucune manière les citations littéraires.



peut prêter ce genre de méthode à Priscien qui revendique pour son compte l'élaboration d'une synthèse unitaire.

Il nous semble plus fructueux de partir pour l'étude des sources de la chronologie des ouvrages de Priscien. Une première observation, révélatrice, confronte les opuscules à Symmaque à la préface des *Institutiones grammaticales*. Les auteurs techniques cités dans les premiers textes remontent généralement au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère ou plus haut ; c'est le cas en particulier d'Héliodore et de Didyme. Au contraire, les grammairiens réputés avoir corrigé les erreurs anciennes de la grammaire, ceux que Priscien dit prendre pour guides dans sa grande grammaire, sont des auteurs de l'époque antonine. Le fait semble suggérer, entre la rédaction des premiers traités et celle de la grammaire, une modification des références du grammairien. Dans cette hypothèse, c'est-à-dire si Priscien s'est rallié au cours de sa carrière à un courant d'analyse grammaticale représenté par Apollonios et Hérodien, on comprend mieux son insistance sur la nouveauté qu'il apporte, par rapport aux auteurs antérieurs certes, mais aussi plus récents et divulgués<sup>2</sup>. Ces derniers passent alors au second plan mais, plutôt que des sources accessoires, ils représentent dans les *Institutiones grammaticales* la survivance d'une inspiration antérieure qu'il est bon d'examiner en premier lieu. Que l'on nous permette de revenir rapidement sur le cas de Didyme pour étayer cette hypothèse.

## 6.1 Didymos Claudios

Didyme occupe une place singulière parmi les sources de Priscien. Il n'est pas souvent cité nommément mais, contrairement aux autres auteurs qui font l'objet de quelques mentions, son témoignage n'est jamais purement anecdotique. Au contraire, il est toujours l'occasion de rappeler sa position sur des questions essentielles.

Cet auteur apparaît à deux reprises, on l'a vu, dans l'opuscule *de figuris numerorum*. La seconde citation, traduite p.202, dont tous les éléments ne sont pas exploités dans l'ouvrage, frappe par le nombre et la variété des thèmes et procédés récurrents de la grammaire de Priscien qui s'y trouvent évoqués en quelques lignes :

- la similitude des procédés grammaticaux du latin et du grec

---

2. Il est certain que la grammaire de Donat était déjà présente à la base de la formation en latin à l'époque de Priscien, cf Holtz 1981 p. 239-244. Elle a pu lui apparaître sur certains points archaïsante à la découverte des traités des deux grammairiens alexandrins.

- la référence aux dialectes grecs
- l’abondance de citations littéraires illustrant un même phénomène
- la citation des auteurs techniques (en l’occurrence, métrique) comme autorités en matière d’usage
- l’équivalence entre la sifflante et l’aspiration.

Tout cela se retrouve plus tard dans les *Institutiones grammaticales*. Les trois citations de Didyme présentes dans ce dernier traité renvoient à la parenté du latin avec l’éolien, à l’isomorphie des deux langues et aux limites des parties du discours.

La première citation se trouve au livre premier où elle introduit le chapitre sur le digamma.

V uero loco consonantis posita eandem prorsus in omnibus uim habuit apud Latinos, quam apud Aeolis digamma. unde a plerisque ei nomen hoc datur, quod apud Aeolis habuit olim ꝛ digamma, id est uau ab ipsius uoce profectum teste Varrone et Didymo, qui id ei nomen esse ostendunt. pro quo Caesar hanc ꝛ figuram scribi uoluit, quod quamuis illi recte uisum est, tamen consuetudo antiqua superauit<sup>3</sup>.

Les limites de ce qu’il convient d’attribuer à Didyme ne sont pas claires, mais Priscien lui doit sans aucun doute le nom phonétique du digamma, *uau*, et l’information sur le projet de Claude de noter le [w] latin par un caractère spécial. Le commentaire conclusif peut être dû à Priscien, quoiqu’il ne soit pas exclu que Didyme ait survécu à Claude et à la brève période d’application de sa réforme. Il est remarquable que Priscien appuie dans ce passage Didyme d’une seconde autorité, celle de Varron, auteur qu’il ne cite en tant que grammairien que dans l’opuscule *De figuris numerorum* et dans le livre premier des *Institutiones grammaticales*<sup>4</sup>.

La deuxième citation de Didyme, au livre huit, est plus ambiguë. Il s’agit du rapprochement entre parfaits sigmatiques latins et aoristes grecs, suivant la série des cinq conjugaisons grecques. L’introduction du passage attribue l’idée du parallèle à Didyme, toujours dans le même ouvrage ici désigné par son titre latin *De latinitate*.

3. *Grammatici Latini* 2, 15.1-6. «Quant au v utilisé comme consonne, il a dans toutes ses occurrences chez les Latins absolument la même valeur que chez les Éoliens le digamma. Si bien qu’on lui donne très généralement le nom qu’avait autrefois chez les Éoliens le digamma, c’est-à-dire «wau», avec son propre son à l’initiale, d’après Varron et Didyme, qui montrent que tel est son nom. L’empereur voulait le remplacer à l’écrit par le caractère ꝛ; malgré la sagesse de cette opinion, l’usage ancien l’a emporté.» Claude est ici nommé simplement *Caesar*, ce qui permet d’identifier le Didyme évoqué comme Didymus Claudius, actif sous les julio-claudiens.

4. Par souci de complétude, il faut mentionner une référence au livre 7, sans importance. Pour un tableau d’ensemble des références à Varron dans les *Institutiones grammaticales*, voir Lomanto 2009.

de singularum igitur coniugationum regulis latius mox tractabimus. sciendum tamen, quod uidemur in praeterito perfecto plerumque barytona quoque Graecorum imitari in commutatione consonantium teste Didymo, qui ostendens omnia, quae habent in arte Graeci, habere etiam Latinos, exemplis hoc approbat<sup>5</sup>.

Les deux pages d'exemples qui suivent remontent selon toute probabilité à Didyme. On a déjà observé que le choix de verbes grecs était apparenté à celui de la *Technè* sans lui correspondre exactement. Si l'on admet la datation basse de la *Technè*, il n'est pas impossible que Priscien présente, d'après Didyme, une liste canonique plus ancienne et ancêtre de celle de la *Technè*. Au plan le plus général, Didyme reste le grand garant de l'identité des phénomènes grammaticaux en grec et en latin et par conséquent de la possibilité d'une comparaison. Néanmoins, les véritables livres de morphologie verbale des *Institutiones grammaticales*, les neuvième et dixième, ne suivent pas les conjugaisons grecques mais le classement latin fondé sur la voyelle. La répartition des verbes proposée dans le livre des généralités n'est pas celle que l'auteur adopte en définitive. De Didyme, il conserve l'idée générale et une règle phonétique de détail, mais rejette le cœur de la question, le classement des verbes.

C'est la question du pronom qui amène les deux dernières références à l'étude de Didyme sur la langue latine, une fois dans la grammaire et une fois dans les *Partitiones*. Il ne s'agit plus de citations mais d'allusions qui prennent place dans des digressions historiographiques. Didyme y apparaît comme un représentant d'une conception dépassée des parties du discours. Le passage concerné des *Partitiones* a été cité plus haut. le début du livre 11 des *Institutiones grammaticales* ne dit rien d'autre : Didyme classait les «noms indéfinis» et les «noms anaphoriques» de Priscien parmi les pronoms latins<sup>6</sup>.

L'attitude de Priscien envers Didymus Claudius semble donc s'être modifiée avec le temps. Dans les premiers traités et au début des *Institutiones grammaticales*, il fait autorité sur les questions de comparaison entre grec et latin. Les réserves apparaissent vers le milieu de la grande

---

5. *Grammatici Latini* 2, 445.12-16. «Nous exposerons bientôt avec plus de détails la morphologie de chaque conjugaison. Mais il faut savoir qu'apparemment nous copions souvent au prétérit parfait les substitutions de consonnes des verbes grecs barytons, d'après Didyme qui montre que tout ce qui appartient à la grammaire grecque appartient également à la latine, en s'appuyant sur les exemples suivants».

6. *Grammatici Latini* 2, 548.7-10. La répartition évoquée et qui, d'après des sources concordantes, remonte aux stoïciens rappelle nettement les *articuli* de Varron, *De lingua latina*, 8, 23. Priscien cite Didyme en compagnie de Varron au livre premier (voir plus haut) et dans l'opuscule *De figuris numerorum*, ce qui n'implique pas une influence de l'un sur l'autre mais la suggère.

grammaire, au moment de l'étude morphologique du verbe. Par la suite, il n'est plus mentionné qu'à titre de contre-modèle. Or il s'agit d'un auteur du 1<sup>er</sup> siècle qui établit un lien entre les «anciennes grammaires grecques» et l'analyse de la langue latine. Il est peut-être possible de voir en lui l'auteur imparfait visé par Priscien dans sa grammaire et qu'il entend corriger à l'aide de l'œuvre d'Apollonios et d'Hérodien. La référence à Apollonios aurait progressivement remplacé l'ancienne référence, que l'on peut décrire de façon large comme la grammaire du 1<sup>er</sup> siècle dans laquelle Didyme tient une place éminente, au moins du point de vue du rapprochement entre grec et latin. La préface, rédigée comme toujours *a posteriori*, scellerait le changement de hiérarchie des auteurs<sup>7</sup>.

Il reste donc à étudier les traces dans les *Institutiones grammaticales* d'un type de traité technique présent dans les opuscules, la métrique. Nous verrons ensuite ce qu'il est possible de dire de la présence d'Hérodien dans la grammaire de Priscien sans s'avancer trop loin.

## 6.2 Métrique : quels traités ?

Certains des exemples avancés par Priscien à l'appui de ses thèses grammaticales supposent des analyses métriques. Toutes les citations littéraires du premier livre se comprennent ainsi comme des arguments métriques mis au service de la phonétique. La liste des questions abordées est rapidement faite.

- La similitude entre liquides et nasales : 3 exemples<sup>8</sup>
- Les différentes réalisations du «digamma» : 6 exemples<sup>9</sup>
- Les diphtongues instables : 3 exemples<sup>10</sup>

Un fait distingue Priscien des auteurs de manuels grammaticaux, qui présentent tous, de façon plus ou moins développée, des citations poétiques en vue de l'analyse métrique. Il suppose la scansion de ses exemples connue, ne la rappelle en général même pas, et l'utilise comme

---

7. Lorsque Priscien, au cours des *Institutiones grammaticales*, ouvre des parenthèses historiographiques, il reprend en partie à son compte ce qu'écrivait Apollonios sur ses prédécesseurs. Mais il le complète par la mention des *Latini*, qui lui est propre. Sous cette désignation, il faut visiblement reconnaître à la fois les auteurs romains du premier siècle et les artigraphes tardifs, en particulier Donat. Le rassemblement va de soi s'ils constituent pour Priscien le groupe des premiers auteurs qu'il a suivis.

8. *Grammatici Latini* 2, 10.6-18.

9. *Grammatici Latini* 2, 15.6-17.17 ; 27.24-29.2.

10. *Grammatici Latini* 2, 38.12.17 ; 39.24.

argument en faveur de ses classements des lettres. La pratique est d'autant plus notable qu'il ne limite pas ses citations aux vers épiques mais inclut des mètres dramatiques et lyriques. Cela suppose de la part du lecteur potentiel une connaissance approfondie de la métrique grecque classique.

On cherchera donc l'origine de ces exemples du côté des ouvrages de métrique. Mais avant de s'engager dans cette voie, il convient de présenter les hypothèses formulées jusqu'à présent sur l'origine des vers cités par Priscien. Elles se limitent à ce qu'en a suggéré l'éditeur dans l'apparat du texte et aux recherches de Luscher, le premier plus recommandables que les secondes.

L'éditeur de Priscien, Martin Hertz, a constaté la présence de certains des vers cités au livre premier dans le *Manuel* d'Héphestion et s'en est aidé pour l'établissement du texte. Cela concerne trois vers, le premier tiré des *Origines* de Callimaque<sup>11</sup>, le deuxième d'une ode de Sappho<sup>12</sup> et le dernier extrait d'une pièce perdue d'Eschyle<sup>13</sup>. Il n'en tire pas pour autant de conclusions bien franches.

Ces trois coïncidences, sur douze vers cités au premier livre, n'ont pas semblé décisives à Luscher qui, d'une façon générale, a négligé la métrique parmi les sources de Priscien. Il a donc divisé les citations en deux groupes d'égale importance : celui des vers de poésie «éolienne», comportant des digamma, et les autres. La cohérence thématique du premier groupe est indiscutable, si bien que Luscher attribue quatre de ses exemples à un traité perdu d'Astyagès et suggère la même origine pour les deux autres, qui apparaissent dans une section différente du livre<sup>14</sup>. Tout le reste du grec dans le livre premier, en particulier les citations poétiques, est attribué à des ouvrages perdus d'Apollonios Dyscole<sup>15</sup>. Ce résultat repose sur deux raccourcis dans le raisonnement. Le premier consiste à conclure de la doctrine à l'exemple et réciproquement. Ainsi, du fait qu'un scoliaste de la *Technè* discute la question des liquides et des nasales<sup>16</sup>, et cite le vers de Callimaque présent dans les *Institutions grammaticales*, Luscher suppose que sa source comprenait également les deux vers d'Euripide avancés par le seul Priscien. Quant à cette source, elle est automatiquement identifiée avec Apollonios parce qu'il s'agit d'une scolie

11. *Grammatici Latini* 2, 10.18.

12. *Grammatici Latini* 2, 28.16.

13. *Grammatici Latini* 2, 38.17.

14. Luscher 1912 p. 32-34.

15. Luscher 1912 p.4-6.

16. Σm *Grammatici Graeci* 1/3, 350.28-351.1.

de la *Technè* et, qui plus est, d'une scolie attribuée à Héliodore. Luscher néglige le fait que nous avons voulu souligner en citant Thémistios : Priscien et ses successeurs byzantins puisent à peu près dans le même fonds, que chacun combine selon ses vues. Aucun de ces grammairiens, tant qu'il a écrit avant les grandes pertes de livres des derniers siècles de Byzance, ne peut être considéré *a priori* comme le reflet fidèle d'un auteur antique à l'exclusion de tous les autres. Ainsi, dans les *scolia marciana* sur la *Technè*, le commentaire sur le chapitre 10 (les syllabes communes) cite par leur nom deux auteurs : Héliodore (le métricien) et Hérodien. La prudence commande donc de s'en tenir, pour les identifications, aux attributions anciennes explicites, et de préférer des hypothèses fondées sur la vraisemblance générique plutôt que sur la faveur d'un compilateur pour tel ou tel auteur antique.

### 6.2.1 Les sources des citations

Il paraît donc nécessaire de revoir l'identification des sources de Priscien pour les exemples du livre premier. Nous suivons Luscher en réservant pour l'étude des dialectes les vers présentés comme éoliens et sans nom d'auteur. Pour le reste, il faut explorer la direction suggérée par l'éditeur, celle de la métrique. Cela signifie partir du manuel de métrique conservé, celui d'Héphestion. Pour accéder aux autres doctrines, en particulier à celle d'Héliodore, les intermédiaires seront ceux que nous avons déjà mentionnés à plusieurs reprises, les scoliastes plus ou moins anonymes de la *Technè* et Choïroboscus. Une fois posées ainsi les limites de ce que l'on peut connaître de l'origine des citations de Priscien, il sera possible d'en déterminer les implications pour la doctrine grammaticale.

#### Héphestion

Dans un cas, l'utilisation directe de l'ouvrage d'Héphestion par Priscien est très plausible. Il s'agit de l'abrégement des diphtongues en hiatus. L'abrégement des longues en hiatus est une des règles de base de la prosodie antique, présentée dans les traités de métrique comme dans ceux de grammaire. Héphestion en fait le premier point de sa présentation des syllabes polyvalentes, celles dont la quantité n'est pas prévisible d'après l'observation des lettres qui les constituent.

Κοινή γίνεται συλλαβή κατὰ τρόπους τρεῖς· ἦτοι ὅταν μακροῦ φωνήεντι ἢ μηκυ-

νομένῳ ἢ διφθόγγῳ ἐπιφέρεται φωνῆεν<sup>17</sup>.

Il distingue plusieurs sous-catégories, d'abord en fonction de la place de la syllabe dans le mot, puis du mètre employé. L'abrévement, qui n'est jamais assuré, est plus fréquent lorsque la première syllabe est une finale qu'à la jointure entre deux syllabes d'un même mot :

ῥᾶον μὲν οὖν γίνεται ἢ τοιαύτη κοινή, εἴγε ἢ συλλαβὴ εἰς μέρος λόγου ἢ πεπερατωμένη... σπανιώτερον δὲ ἐπὶ μέσης λέξεως.<sup>18</sup>

C'est à ce point qu'intervient le type de vers. On trouve l'abrévement interne surtout dans les vers non dactyliques.

οὐ μὲν ἀλλ' ὅμως εὐρίσκεται καὶ μάλιστα ἐν τοῖς ἄλλοις μέτροις· ἐν μὲν ἰαμβικῶν Αἰσχύλος ἐν Νιοβῆ· Ἴστρος τοιαύτας παρθένους λοχεύεται.<sup>19</sup>

Mais il est attesté aussi, quoique plus rarement, dans les vers épiques.

ἐν δὲ τοῖς ἔπεσι σπανιώτερον ... ὅμως μέντοι καὶ ἐν ἔπεσιν εὐρίσκεται ... Σοὶ ναίουσ' ὑποφῆται ἀνιπτόποδες χαμαιεῦναι ...<sup>20</sup>

L'exemple ici donné, *Iliade* 16.235, n'est que l'une des nombreuses citations dont Héphestion illustre son propos. Les deux exemples grecs d'abrévement en hiatus donnés dans les *Institutiones grammaticales* étaient donc déjà présents dans le *Manuel* d'Héphestion. Bien entendu, cela ne prouve pas de rapport direct entre les deux ouvrages. La citation d'un vers de l'*Iliade* abondamment commenté par ailleurs n'est en particulier pas discriminante.

Mais l'exemple d'Eschyle rend l'emprunt direct plus probable. Les citations d'Eschyle ne sont que deux dans toute l'œuvre de Priscien : celle des *Institutiones grammaticales* dont il est question et un vers des *Sept contre Thèbes* dans le traité *De metris Terentii*, exemple pris sans doute chez Séleucos<sup>21</sup>. D'une façon générale, la dramaturgie d'Eschyle n'entre pas dans le canon littéraire de Priscien. En outre, le texte de la *Niobé* est sans doute inexact ; on le sait par le commentaire de Choïroboscus sur le texte d'Héphestion<sup>22</sup>.

17. p. 3, l. 4-6 Cons. «La syllabe polyvalente a trois modes : soit, quand une voyelle suit une voyelle longue ou allongée ou une diphtongue...» La distinction entre voyelles longues et allongées correspond à la différence graphique entre [o] et [e], dont la quantité est notée dans l'alphabet ionien, d'une part et [a], [i] et [ü] d'autre part.

18. p. 3, l. 10-12 Cons.

19. p. 3, l. 13-14. Le vers de la *Niobé* d'Eschyle est le fragment 277 Mette.

20. p. 3, l. 20 et p. 4, l. 15 Cons.

21. 30.17-20 Pass.

22. Il existe encore une troisième variante du même vers dans le commentaire d'Eustathe de Thessalonique à l'*Odyssée*, mais elle n'importe pas ici.



Φησὶ τοίνυν, ὅτι ὁ Αἰσχύλος κέχρηται ἐν Νιόβῃ δράματι εἰς ἰαμβικὸν μέτρον τῆ  
οι ἐν ἀρχῇ λέξεως οὔση κοινῇ οὕτως, ἔνθα φησὶν Ἴστρος τοιαύτας παρθένους  
λοχεύεται· συνέστειλε γὰρ τὴν τοι συλλαβὴν ἐν δευτέρᾳ βάσει ἰάμβου. ἰστέον  
δὲ ὅτι οὐχ οὕτως ἔχει πᾶσα ἢ χρῆσις κατὰ τὸ τέλος, ἀλλὰ Ἴστρος τοιαύτας  
παρθένους ἐξεύχεται / τρέφειν ὃ θ' ἀγνὸς Φᾶσις<sup>23</sup>.

Si Choïroboscus connaît deux leçons dont l'une lui semble plus correcte, il n'y a aucune raison de ne pas le croire, en ce qui concerne le texte d'Eschyle. Mais il montre également, chose plus intéressante pour nous, que le *Manuel* d'Héphestion contenait la leçon simplifiée dès le 8<sup>ème</sup> siècle. Cela ne donne aucune certitude sur l'état du texte au 6<sup>ème</sup> siècle, mais la présence de la même variante, sans doute inexacte, dans les *Institutions grammaticales* augmente la probabilité d'un emprunt direct. On peut donc supposer sans trop s'avancer que les deux exemples d'abrégement de diphtongue en hiatus au livre premier sont empruntés au *Manuel* d'Héphestion.

### Héliodore

Le vers *Iliade* 14.1, Νέστορα δ'οὐκ ἔλαθεν ἰαχὴ πίνοντά περ ἔμπης, pourvu d'un allongement irrégulier au troisième pied, est cité dans la *Technè* et dans le *Manuel* d'Héphestion. La cause de l'allongement est la présence d'une trace métrique d'un ancien digamma, que l'Antiquité ne reconnaissait pas dans le texte d'Homère. La tradition scolaire, si l'on en croit le témoignage des deux manuels de grammaire et de métrique, en donnait une explication plutôt imprécise :

ὅταν βραχεῖα συλλαβὴ τελικὴ λέξεως ἦ, μὴ ἐπιφερομένων τῶν τῆς μακρᾶς ποιη-  
τικῶν συμφώνων, ἀλλ' ἦτοι ἐνὸς ἢ μηδενός

pour la métrique,

(Κοινὴ συλλαβὴ γίνεται)...ὅτ' ἂν βραχεῖα οὔσα καταπεραισὶ εἰς μέρος λόγου καὶ  
τὴν ἐξῆς ἔχη ἀπο φωνήεντος ἀρχομένην

23. 190.6-14 Cons. «Il dit ainsi qu'Eschyle a employé comme syllabe polyvalente dans la pièce *Niobè*, pour un vers iambique, [oi] en début de mot, là où il dit : Ἴστρος τοιαύτας παρθένους λοχεύεται [l'Ister engendre de semblables jeunes filles] : la syllabe τοι au deuxième pied est abrégée. En outre, il faut savoir que l'exemple ne se présente pas ainsi à la fin, mais : Ἴστρος τοιαύτας παρθένους ἐξεύχεται / τρέφειν ὃ θ' ἀγνὸς Φᾶσις [l'Ister se vante d'élever de semblables jeunes filles, ainsi que le Phase sacré]».



pour la grammaire<sup>24</sup>. On peut donc allonger la syllabe finale de n'importe quel mot pour les besoins du mètre ; l'idée est passée dans la théorie prosodique latine. On retrouve même l'exemple homérique qui l'illustre dans la grammaire de Diomède<sup>25</sup>. L'exemple et son interprétation sont donc certainement canoniques.

Priscien tente une analyse différente et excessivement compliquée dont deux points sont remarquables. D'abord, elle réintroduit une sonante dans le rôle crucial ; mais au lieu du [w] que suppose la reconstruction historique, il s'agit de [j]. Ensuite, elle explique une irrégularité du grec par phénomène bien connu en latin. Nous avons décrit ce raisonnement dans la première partie, p. 189.

Si l'analyse précise du mécanisme d'allongement devant [i] est, du point de vue de Priscien qui cite César, bien latine, on trouve dans la grammaire grecque également des observations sur le rôle de l'initiale [i] dans l'allongement des finales. Elles ne sont jamais aussi élaborées que celles de la grammaire latine classique. Ainsi Choïroboscus complète la règle d'Héphestion par des précisions qu'il emprunte à Héliodore.

Περὶ δὲ ταύτης τῆς βραχείας τῆς ἀντὶ κοινῆς λαμβανομένης λέγει ὁ Ἡλιόδωρος δέκα τρόπους, πότε δὴ καὶ πῶς εὐρίσκεται. φησὶ γὰρ οὕτως· ἡ βραχεΐα ἢ τοιαύτη εἰς τόπον μακρᾶς κοινῆ εὐρίσκεται, ὅτε τὸ ι ἐπιφέρεται<sup>26</sup>.

L'idée qu'il se trouve dix configurations pour expliquer les allongements de syllabes finales dans les vers épiques et que la première d'entre elles est la présence d'un [i] à l'initiale se retrouve chez les commentateurs de la *Technè*<sup>27</sup>. Il est donc très probable que Priscien, connaissant cette analyse d'Héliodore, ait cherché simplement à l'améliorer par le rapprochement avec une analyse latine classique. Tel est l'unique passage où l'influence d'Héliodore semble assurée.

### Inconnue

Restent deux citations communes à Priscien et au *Manuel* d'Héphestion, dont il est impossible de décider si elles proviennent d'une source commune, de la culture littéraire diffuse ou

24. 7.15-17 Cons. et *GG* 3/1, 21-22.

25. *Grammatici Latini* 1, 429.27.

26. 204.20-24 Cons. «Au sujet de cette brève prise comme polyvalente, Héliodore énumère dix modes de quand et comment on la trouve. Il dit ainsi : "la brève de ce type se trouve polyvalente, à la place d'une longue, lorsqu'un [i] la suit."»

27. Commentaire de Mélampous ou Diomède *Grammatici Graeci* 1/3, 52.4-15. Les autres collections de gloses répètent les mêmes idées avec plus de confusions.

du *Manuel* lui-même.

Le vers de Sappho donné en exemple de la prononciation [u] de υ dans le dialecte éolien subit une analyse comparable à celle du vers de l'*Illiade* exposée à l'instant. L'ensemble des exemples ayant trait à l'éolien sera étudié plus tard, mais dans l'immédiat, une remarque sur l'origine des vers cités s'impose. Sur les six vers réputés éoliens au livre premier, quatre sont introduits sans mention autre que celle du dialecte, tandis que les deux restants sont attribués, l'un à Alcman, l'autre à Sappho<sup>28</sup>. Celui d'Alcman n'est pas connu par ailleurs et pose divers problèmes, à commencer par l'assignation du poète parmi les garants du dialecte éolien. Celui de Sappho, en revanche, est très célèbre puisqu'il s'agit du vers 5 de l'*Ode à Aphrodite*, conservée entièrement dans le traité *Sur la composition stylistique* de Denys d'Halicarnasse, et qui a représenté l'œuvre de Sappho aux yeux des poètes de la Renaissance<sup>29</sup>. L'analyse que Priscien en propose est problématique et semble pour tout dire «forcée». Il en va de même pour le vers d'Alcman, dont deux analyses contradictoires sont proposées successivement. Il est donc tentant de penser que, si les vers sans nom d'auteur sont empruntés à un traité sur l'éolien, les deux autres sont des ajouts personnels de Priscien, d'origine indépendante.

Les quatre témoignages externes permettent de reconstituer le vers sous la forme suivante : Ἄλλὰ τύιδ' ἔλθ' αἶ ποτα κατέρωτα<sup>30</sup>. Le choix de citation est curieux, d'abord parce que le vers, isolé, n'a pas grand sens : «mais viens ici, si jamais, déjà». Par ailleurs, une lecture métrique est nécessaire à la bonne compréhension de l'argument grammatical développé. Priscien ne le signale pas, mais le schéma métrique est celui de l'hendécasyllabe sapphique : -u-x -uu- u-x. C'est précisément à ce titre qu'il est cité dans l'ouvrage d'Héphestion.

La forme du texte n'est pas décisive. Contrairement à l'édition Hertz, qui se fonde sur le texte d'Héphestion, nous pensons que Priscien a cité le vers avec une variante : Ἄλλὰ τύιδ' ἔλθ' αἶ ποτε κατέρωτα<sup>31</sup>. On retrouve ce ποτε dans une partie des manuscrits de Denys d'Halicarnasse, d'Héphestion et de Choïroboscus, tout simplement parce qu'il s'agit d'une banalisation par alignement de la forme dialectale ποτα sur la koinè. La variante ne peut donc nous rensei-

28. *Grammatici Latini* 2, 16.5 ; 17.12 ; 28.16.

29. L'ensemble du poème se trouve en Περὶ σύνθεσεως ὀνομάτων chapitre 23, paragraphe 11.

30. Les témoins sont, par ordre décroissant de respect des traits dialectaux : P. Oxy. 2288 du 2<sup>ème</sup> siècle p.C. lacunaire, Héphestion, *Manuel* chap. 14 soit 43.22 Cons., Denys d'Halicarnasse déjà cité, le commentaire de Choïroboscus Sur Héphestion 251.17.21 Cons.

31. Il s'agit de la leçon d'un manuscrit bénéventain, qui fournit une base plausible aux différentes corruptions des manuscrits de l'édition, voir p. 61.

gner sur l'origine précise de la citation dans les *Institutiones grammaticales*.

La doctrine phonétique de Priscien, en revanche, repose sur une règle assez complexe et attestée par ailleurs. le *Manuel* d'Héphestion ne signale aucun problème de scansion et se contente de juxtaposer le vers et son schéma métrique. Le point important, dans le chapitre 14, n'est plus la prosodie élémentaire mais la description des vers de mètre mixte, ici iambes et trochées. L'application des règles courantes de prosodie linguistique est donc laissée à la diligence du lecteur. Mais Choïroboscus y voit une difficulté qu'il expose tout au long. Elle touche la scansion de la forme τυῖδε.

ἰστέον γὰρ ὅτι ἡ τυῖ μία ἐστὶ συλλαβὴ καὶ ὡς μία ποδίζεσθαι. ἀλλὰ διὰ τὸ ἐπιφέρεσθαι σύμφωνον ἢ καὶ εἶναι ἐν τέλει λέξεως οὐ δύναται ἐν διφθόγγῳ ἐκφωνηθῆναι. ἔγνωμεν γὰρ πολλάκις, ὅτι οὐδέποτε μετὰ τὴν υῖ διφθόγγον σύμφωνον ἐπιφέρεται, καὶ ὅτι οὐχ εὐρίσκειται ἐν τέλει λέξεως. διὸ δεῖ μὲν ἐκφωνεῖν καὶ περιστίζειν τὸ ι, ἐν δὲ τῷ μέτρῳ ὡς ἀνεκφώνητον καὶ <μη> μετὰ διφθόγγου αὐτὸ παραλαμβάνειν<sup>32</sup>.

Priscien reconnaît les mêmes limitations à la diphtongue [ui] en grec : elle ne se trouve qu'en syllabe intérieure devant une voyelle, comme dans ἄρπυια<sup>33</sup>. Les deux autres configurations sont exclues ; pour la position finale, il donne l'exemple de πῆλυι, qui suit immédiatement la citation de l'*Ode à Aphrodite*<sup>34</sup>. Pour rendre compte de τυῖδε, il a recours au latin, suivant un raisonnement qui est sans doute une innovation personnelle. L'identification du vers comme problématique a donc la même origine chez Choïroboscus et Priscien, mais en l'absence de référence précise à un grammairien, il est impossible de rien dire de plus sur l'origine de leur règle.

Sur la question des *liquidæ*, et de l'abrégement devant [mn] en particulier, les faits sont moins nets. Héphestion fait des syllabes précédant un groupe *muta cum liquida* le deuxième type de syllabes *communes* :

Δεύτερος δὲ ἐστὶ τρόπος, ὅταν βραχεῖ ἢ βραχυνομένῳ φωνήεντι ἐπιφέρεται ἐν

32. 251.23-252.8. «Il faut savoir que τυῖ constitue une seule syllabe et compte pour une seule dans le vers. Mais comme elle est suivie d'une consonne ou achève le mot, elle n'admet pas de réalisation comme diphtongue. Nous avons en effet reconnu à plusieurs reprises qu'à la diphtongue υῖ ne succède pas de consonne et qu'on ne la trouve pas en fin de mot. Il faut donc prononcer le ι en l'isolant mais, dans le vers, le considérer comme imprononcé et <non> partie d'une diphtongue».

33. *Grammatici Latini* 2, 37.12.

34. *Grammatici Latini* 2, 29.1 : *similiter πῆλυι cum υῖ non est diphthongon*.

τῆ ἐξῆς συλλαβῆ σύμφωνα δύο, ὧν τὸ μὲν πρῶτον ἄφωρόν ἐστι, δὸ δὲ δεύτερον ὑγρόν<sup>35</sup>.

Mais la règle vaut également devant un groupe de deux modulables [mn] et il en donne pour exemple un hémistiche de Callimaque, extrait du vers même que cite Priscien<sup>36</sup>. L'un des commentateurs de la *Technè* a probablement puisé dans l'*Enchiridion* cet exemple de Callimaque illustrant une configuration phonétique exceptionnelle<sup>37</sup>. Priscien, qui le répète trois fois dans les deux premiers livres des *Institutions grammaticales*, est le seul à en donner la clause ; il n'a donc pas pris son exemple dans le texte d'Héphestion que nous possédons actuellement et que lisait peut-être le scoliaste.

En outre, il complète l'exemple à l'aide de deux citations des *Phéniennes* d'Euripide, extraites de la même tirade de Jocaste<sup>38</sup>. Comme en l'occurrence la pièce est conservée, il est aisé de constater que Priscien a déformé le premier des deux vers. Dans la pièce, en effet, il forme distique avec le précédent.

καὶ γὰρ μέτρο' ἀνθρώποισι καὶ μέρη σταθμῶν  
Ἴσότης ἔταξε κάρην μὸν διώρισεν<sup>39</sup>

Dans le texte des *Institutions grammaticales*, il semble que le sujet manque et que l'on a un vers signifiant «...a fixé l'égalité et défini le nombre»<sup>40</sup>. Le second vers n'offre aucune particularité bien qu'il soit difficilement interprétable hors contexte.

ἀπωλόμεσθα, δύο κακῶ σπεύδεις, τέκνον<sup>41</sup>.

Les deux citations apparaissent donc dans la même pièce à une distance de quarante vers. Elles proviennent de la tirade que Jocaste adresse successivement à Etéocle puis Polynice à la veille du combat qui doit les départager. Le texte est célèbre pour ses vues cosmiques et politiques

35. 5.13-16 Cons. «Le deuxième mode : lorsqu'à une voyelle brève ou abrégée succèdent, dans la syllabe suivante, deux consonnes dont la première est muette et la seconde modulable».

36. 6.2-9 : ἡ διὰ τοῦ μν σύνταξις ἐποίησέ που καὶ βραχεῖαν, ὡς ... παρὰ Καλλιμάχῳ [frgt 61 Pfeiffer] τῶς μὲν ὁ Μνησάρχειος ἔφη ξένος.

37. Σμ *Grammatici Graeci* 1/3, 350.28-351.1.

38. v. 542 et 582.

39. *Phéniennes* 541-2. «C'est l'égalité qui a fixé aux humains les mesures et les divisions des poids ; c'est elle qui a défini le nombre» (traduction L. Méridier).

40. Dans l'édition Hertz, le texte est ἰσότητ' ἔταξεν κάρην μὸν διώρισεν, mais un coup d'œil sur l'apparat permet de constater qu'il reste problématique, voir p. 63.

41. *Phéniennes* 582. «nous sommes perdus ; c'est à deux calamités que tu cours, mon enfant» (traduction L. Méridier modifiée).

où l'on a pu reconnaître une influence pythagoricienne<sup>42</sup>. L'un des vers, enfin, présente une inexactitude qui peut trahir une citation de mémoire. Il est donc possible que cet exemple soit un ajout de Priscien, indépendant des traités de métrique.

Pour récapituler, Priscien cite au livre premier et au début du livre 2 des *Institutiones grammaticales* quelques vers grecs dont il suppose la scansion connue, même lorsqu'elle pose problème. Il s'agit en effet d'exemples métriques déjà sélectionnés par l'ouvrage qui est devenu à son époque, et doit rester durant toute la période byzantine, le manuel de métrique de référence. Mais, à ce qu'expose le manuel, Priscien ajoute d'emblée deux choses. La première est la prise en compte de certaines difficultés phonétiques témoignant d'une étude plus approfondie ; l'une d'elles au moins peut être assignée à la métrique d'Héliodore. La seconde est une paire d'exemples supplémentaires, choisis sur un critère métrique que le contexte rend évident.

Si la détermination aussi précise que possible de l'origine des citations est indispensable pour comprendre le point de départ du grammairien, il convient à présent d'examiner l'intégration de ces exemples, d'abord métriques, à la grammaire, et plus précisément à une grammaire de la langue latine.

## 6.2.2 Manipulation des exemples

### De la règle *muta cum liquida* au classement des lettres

Malgré une possible élaboration complexe étayée sur des sources variées, il apparaît que le premier bloc de citations comprenant des vers grecs, dans les *Institutiones grammaticales*, se rattache à la règle qui fait de la syllabe précédant un groupe *muta cum liquida* une polyvalente, de quantité indéterminée et susceptible d'occuper la place d'une longue comme d'une brève. La série d'exemples se trouve en deux endroits de la grammaire, avec de légères variations dans l'ordre des citations et les formules introductives ; mais il s'agit visiblement d'un bloc autonome d'exemples greco-latins<sup>43</sup>.

Le second contexte, au livre 2, est le plus proche de la source, métrique, du choix de citations. Elles apparaissent en effet dans le bref chapitre de ce livre consacré à la syllabe, qui précède la présentation des parties du discours et semble en définitive plutôt un appendice du

42. Voir dans la traduction de la CUF, p. 176, n. 1.

43. Les vers déjà mentionnés d'Euripide et Callimaque y sont accompagnés par une citation d'Ovide : *Métamorphoses* 10.531.

livre premier<sup>44</sup>. L'étude de la syllabe, malgré sa brièveté, répond au plan canonique d'examen de tout objet grammatical, en premier lieu les parties du discours : définition et délimitation de l'objet puis présentation détaillée des caractéristiques qui lui *accidunt*, pour lesquelles on peut conserver la traduction reçue d'«accidents». Les accidents de la syllabe selon Priscien sont l'accent, le souffle, la durée et le nombre de lettres<sup>45</sup>.

Seul celui de la durée reçoit un véritable développement, ce qui est conforme à l'usage des chapitres de grammaires sur la syllabe<sup>46</sup>. Le grammairien y choisit une conception minoritaire des quantités syllabiques qui trouve sans doute son origine dans les théories musicales<sup>47</sup>. On y additionne les durées de façon linéaire de voyelle à voyelle, en comptant une ou deux mores pour la voyelle, suivant sa quantité naturelle, et des fractions variables pour les consonnes. Elle retrouve les trois catégories de syllabes de la *Technè* et de Donat : celles d'une more, qui sont brèves, celles de deux mores ou plus (jusqu'à trois), qui par convention peuvent occuper les places de longues en poésie et celles d'une more et demi, les *communes* que les poètes placent à leur guise<sup>48</sup>. Dans le cours même de cette progression incrémentale, deux points se révèlent assez complexes pour mériter une illustration. Le second, présenté ici sans référence au grec, est celui de l'anomalie métrique du [s] implusif. Le premier concerne l'extension des *liquidæ* et appelle la série d'exemples qui nous intéresse, pour prouver que les consonnes nasales se comportent métriquement comme les deux constrictives.

A première vue, il s'agit donc bien d'une question interne au grec de sous-catégorie à l'intérieur d'une exception prosodique. La remarque est encore plus anecdotique pour le latin ; elle permet tout au plus de rendre compte de scansion grecques en présence d'emprunts,

44. *De syllaba* : *Grammatici Latini* 2, 44.1-53.6, soit moins de dix pages sur le livre 2 qui en couvre 38 dans l'édition : *Grammatici Latini* 2, 44.1-82.22.

45. *Grammatici Latini* 2, 51.21. Cette présentation qui, dans la tradition latine, est propre à Priscien est philosophiquement marquée. Les trois premiers accidents, en effet, correspondent aux trois dimensions spatiales de la voix humaine lorsqu'on la conçoit comme un corps. Le lien est présenté en termes très clairs en *Grammatici Latini* 2, 6.21-22 : *singulae syllabae altitudinem quidem habent in tenore, crassitudinem uero uel latitudinem in spiritu, longitudinem in tempore* [chaque syllabe possède une hauteur, par son intonation, une épaisseur ou largeur, par l'aspiration, une longueur, par sa durée].

46. Dans l'*Ars maior* de Donat, le chapitre connaît les subdivisions *breues*, *longae*, *communes*, que les commentateurs développent en multipliant les configurations, exceptions et citations. Mais Diomède et Charisius eux-mêmes suivent ce canevas, qui est également celui de la *Technè*.

47. Voir Scialuga 1993.

48. *Grammatici Latini* 2, 51.25-53.3.

comme c'est le cas dans l'exemple d'Ovide<sup>49</sup>. Seul le grec, en effet, connaît des groupes tautosyllabiques occlusive + nasale, et même des initiales [mn] comme le montre l'exemple de Callimaque, que l'on peut vouloir assimiler aux groupes *muta cum liquida*. Pour comprendre l'importance du propos, il faut voir que les exemples, en prouvant la similitude des liquides et des nasales sur le plan métrico-rythmique, garantissent un classement général des signes alphabétiques auquel il serait très délicat pour le grammairien de renoncer. Il convient donc de revenir au livre premier, pour reprendre les citations dans le contexte du classement des lettres.

Si l'on accepte les raisonnements de Belardi, Priscien est tout à fait fidèle à la doctrine grecque lorsqu'il transfère, du plan de la métrique à celui de la grammaire proprement dite (la science des lettres), la question des consonnes *liquidae*. Le terme d'ὑγρά est en effet issu d'une réflexion métrique et rythmique, désignant les éléments susceptibles de prêter deux valeurs, longue ou brève, à la syllabe où ils apparaissent<sup>50</sup>. La première occurrence du terme dans la littérature spécialisée, dans le *Contre les grammairiens* de Sextus Empiricus, le fait porter sur les trois voyelles grecques dont la forme graphique n'indique pas la quantité.

τρία δὲ κοινὰ μήκους τε καὶ βραχύτητος, α ι υ, ἅπερ δίχρονα καὶ ὑγρά καὶ ἀμφίβολα καὶ μεταβολικὰ καλοῦσιν· ἕκαστον γὰρ αὐτῶν πέφυκεν ὅτε μὲν ἐκτείνεσθαι ὅτε δὲ συστέλλεσθαι<sup>51</sup>.

Priscien suit donc une vulgate de la grammaire grecque lorsqu'il présente ces trois voyelles, ainsi que les latines, comme *ancipites uel liquidae*, «ambiguës ou modulables»<sup>52</sup>.

On a cherché par la suite à produire un classement des consonnes selon le critère métrique déjà utilisé pour les voyelles. Il se trouve bien exposé dans son parallélisme au livre premier des *Institutiones grammaticales*.

Sunt etiam in consonantibus longae, ut puta duplices x et z : sicut enim longae uocales, sic hae quoque longam faciunt syllabam. sunt similiter ancipites uel liquidae, ut l r, quae modo longam modo breuem post mutas positae in eadem syllaba faciunt syllabam. his quidam addunt non irrationabiliter m et n, quia ipsae quoque

49. *Piscosamque Cnidon grauidamque Amathunta metallis* [La poissonneuse Cnide et Amathonte riche en métaux].

50. Belardi 1985, p. 220-224.

51. Sextus, *Contre les grammairiens*, 100-101.

52. *Grammatici Latini* 2, 9.30. L'idée se retrouve dans les commentaires de la *Technè* ; ainsi Σm *Grammatici Graeci* 1/3, 328.37-329.1 veut expliquer la dénomination, qui semble opaque, par référence aux quatre éléments : le liquide est ductile.



communes faciunt syllabas post mutas positae, quod diuersorum confirmatur auctoritate tam Graecorum quam Latinorum<sup>53</sup>.

Ces mots introduisent les quatre citations littéraires illustrant la *correptio attica* en présence d'une nasale. On aboutit donc à un tableau de correspondance entre catégories de voyelles et de consonnes, sur critère métrique.

voyelles	brèves : E O	longues : H Ω	ambiguës : A I Υ
consonnes	simples	doubles : Z Ξ Ψ	modulables : Λ M N P
syllabes	brèves	longues	polyvalentes

La case des consonnes simples s'organise à son tour suivant un système à deux paramètres, point d'articulation et dureté de l'occlusion, prenant chacun trois valeurs. Neuf possibilités sont donc ouvertes et les nasales, de fait, exclues. Seule la sifflante reste hors du classement. Un niveau très général est donc atteint. De l'inclusion des nasales dans la classe des modulables dépend la cohérence d'un classement des consonnes superposable à celui des voyelles. Il ne s'agit plus uniquement du grec mais de l'organisation générale des éléments de l'écriture, qui est au moins gréco-latine, sinon universelle. Le fait a sans doute joué pour maintenir la doctrine en place dans le passage d'une langue à l'autre.

Des grammairien plus pragmatiques, qui ne retenaient du système grec que les concepts opératoires pour leurs études, pouvaient définir à leur guise les *liquidae*. Les solutions trouvées varient en fonction de la révérence de l'auteur pour les doctrines grecques. L'attitude la plus suiviste se trouve chez Charisius, qui reprend sans discussion la règle des quatre consonnes modulables<sup>54</sup>. A l'autre extrême, se trouvent Cleonius et Servius, qui distinguent le grec du latin, qui ne connaît dans son vocabulaire indigène que deux *liquidae*<sup>55</sup>. Donat, comme Diomède, adopte une position intermédiaire, distinguant, parmi les quatre *liquidae*, [r] et [l] qui «rendent la syllabe polyvalente»<sup>56</sup>; mais la classe générale perd alors sa motivation.

53. *Grammatici Latini* 2, 10.3-9. «Il y a aussi parmi les consonnes des longues, par exemple les doubles x et z : de la même manière que les voyelles longues, elles rendent les syllabes longues. Il y a également des ambiguës ou modulables, comme L R qui, placées à la suite d'une muette dans la même syllabe, rendent une syllabe tantôt longue tantôt brève. A ces dernières lettres, certains ajoutent M et N, non sans raison, puisque elles aussi, placées derrière des muettes, produisent des syllabes alternantes, ce qui est établi par plusieurs autorités tant grecques que latines.»

54. 5.10-11 Barwick.

55. Respectivement *Grammatici Latini* 5, 28 et 4, 422.

56. 604.11-12 Holtz (traduction non autorisée) et *Grammatici Latini* 1, 423.2.



Priscien semble avoir été contraint par la cohérence du classement qu'il exposait. La distinction entre latin et grec n'apparaît plus dans sa grammaire qu'en filigrane. D'une part, il présente comme universel un ordonnancement phonétique qui ne convient qu'au grec. D'autre part, il dissimule sous les citations poétiques le problème que pose le passage au latin. Enfin, comme la règle est réputée universelle, elle est suffisamment étayée par des exemples grecs.

### Des abrégements en hiatus à l'analyse des diphtongues

Il est impossible en revanche de conserver le système grec de présentation des diphtongues. Il reposait sur une opposition stricte entre «éléments prépositifs» et «éléments postpositifs», dont la succession forme les diphtongues<sup>57</sup>. Selon les auteurs, la combinatoire des éléments ne concerne que les diphtongues à premier élément bref ou inclut les «diphtongues longues»; tout dépend du niveau d'analyse du texte homérique qui est envisagé. Dans son extension maximale, le tableau reçoit toutes les combinaisons possibles de α ε η ο ω avec ι υ, quitte à noter ensuite celles qui ne sont pas attestées<sup>58</sup>. Ce système rigide tolère tout de même un phénomène contradictoire, celui de la diphtongue [üi], constituée de deux éléments postpositifs, mais nous avons vu à quelles conditions. On a déjà constaté le caractère artificiel de ces constructions antiques : les diphtongues ici présentées ne sont aux yeux des grammairiens que des digrammes qu'ils lisent dans les textes archaïques et classiques.

Le fait apparaît bien dans l'adaptation que fait Priscien. Le grammairien poursuit deux principes, la transposition du système grec, et la transcription des diphtongues dans les emprunts. Bien qu'il conserve la distinction entre éléments pré- et post-positifs, il ne peut transférer au latin le tableau grec, du fait de l'évolution historique de la graphie des diphtongues latines. L'élément E se trouve ainsi dans les deux groupes, tandis que le I, au contraire, n'apparaît que pour rendre compte d'une diphtongue archaïque.

sunt igitur uocales praepositivae aliis uocalibus subsequentibus in eisdem syllabis a e o, subiunctivae e u, ut ae au eu oe. i quoque apud antiquos post e ponebatur et ei diphthongum faciebat, quam pro omni i longa scribebant more antiquo Graecorum. inuenitur haec eadem i post υ in Graecis nominibus, ut ἄρτυια : nam υι diphthongus est<sup>59</sup>.

57. *Technè Grammatici Graeci* 1/1, 10.7-9.

58. C'est ce qu'expose la scolie d'Héliodore Σμ *Grammatici Graeci* 1/3, 331.16-18.

59. *Grammatici Latini* 2, 37.8-12. «Bien ; les voyelles qui se pré-posent à d'autres voyelles qui les suivent dans

Ces quelques phrases introduisent l'examen des diphtongues en présentant le plan du développement. La première étudiée est donc [ae], qui fournit le prétexte à une remarque prosodique d'ordre général. La conception des diphtongues comme digrammes, en effet, a pour conséquence nécessaire qu'aux yeux des grammairiens anciens, leur quantité ne pose pas problème : une voyelle valant une more, deux voyelles en valent nécessairement deux. Le détour par l'abrégement en hiatus permet de nuancer cette vision mécanique. Le passage complet se présente comme suit.

inuenitur tamen haec diphthongus in media dictione correpta tunc, quando compositae dictionis antecedentis in fine est sequente uocali, ut praeustus. Virgilius in VII : Stipitibus duris agitur sudibusue praeustis. Homerus : Ἀνιπτόποδες χαμαιεῦναι. sic etiam longae uocales solent corripī, ut dehisco. Virgilius in V : Infindunt pariter sulcos totumque dehiscit / Conuulsum remis rostrisque stridentibus aequor. Oe quoque idem patitur apud Graecos. Aeschylus : Ἴστρος τοιαύτας παρθένους λοχεύεται. unde quidam non sine ratione unum semis singulas eas habere tempus dicunt, ideoque, si consequatur consonans, quae dimidium tempus habet, omni modo producuntur<sup>60</sup>.

Les deux vers grecs cités dans cet extrait sont très probablement empruntés, nous l'avons vu, au *Manuel* d'Héphestion, avec un changement de perspective. Héphestion, en donnant des exemples classés par types de vers, anticipait les développements proprement métriques de son exposé. Priscien étudie les caractéristiques phonétiques des diphtongues, qui comporte un aspect prosodique. Donc plutôt que de classer les exemples en fonction des mètres, il les range

une même syllabe sont A E O, celles qui se post-posent, E U, ainsi AE AU EU OE. I aussi se plaçait après E pour former la diphtongue EI, du temps des Anciens, qui l'écrivaient toujours à la place du [i] long, à la manière des anciens Grecs. Ce même I se trouve dans les noms grecs à la suite de Υ, ainsi Ἄρπυια : υι y est une diphtongue.»

60. *Grammatici Latini* 2, 38.7-20. «On trouve néanmoins cette diphtongue abrégée à l'intérieur du mot, à la fin du premier élément d'un composé, lorsqu'une voyelle la suit, ainsi *praeustus* [brûlé]. Virgile au livre 7 : *Stipitibus duris agitur sudibusue praeustis* [En. 7.524 on se bat à coups de bâtons, ou d'épieux durcis au feu]. Homère : Ἀνιπτόποδες χαμαιεῦναι [Iliade 16.235 : les pieds sales, couchés à terre]. Suivant le même principe, on abrège les voyelles longues comme *dehisco* [bailler]. Virgile au livre 5 : *Infindunt pariter sulcos totumque dehiscit / Conuulsum remis rostrisque stridentibus aequor* [En. 5.142-3 Ils entament simultanément leur sillon et la mer se fend sur toute sa surface, retournée par les rames et les éperons qui sifflent]. Le même phénomène touche aussi OE chez les Grecs. Eschyle : Ἴστρος τοιαύτας παρθένους λοχεύεται [le Danube enfante de semblables jeunes filles]. Certains, non sans raison, disent que toutes ces diphtongues comprennent une more et demie et par conséquent, dès qu'une consonne (soit une demie more) les suit, elles sont allongées.»

par diphtongue, αι d'abord, οι ensuite, ce qui est plus «grammatical». L'important, en effet, n'est plus d'observer la pratique des poètes mais de déterminer la quantité des diphtongues, qui se trouve finalement assignée à une valeur intermédiaire entre celles des voyelles brèves et longues. On rejoint les fondements grammaticaux d'une prosodie orientée par la métrique qui, en définitive, se prête plus aisément au transfert du grec au latin dans le cas des diphtongues.

### Sonantes latines et comparaison

L'adéquation au latin est encore plus nette dans les analyses de vers grecs qui font intervenir les sonantes latines. En ce qui concerne le /i/, la citation est celle d'*Iliade* 14.1, déjà présentée dans la première partie. Pour /u/, il s'agit du vers de l'Ode à Aphrodite de Sappho.

Les deux analyses fonctionnent sur les mêmes ressorts. Les traités grecs ont fourni la citation comme exemple métrique, et le repérage d'une difficulté phonétique de scansion. Mais c'est une particularité de la langue latine qui résout la question dans les *Institutiones grammaticales*.

Priscien énumère trois valeurs phonético-métriques de /u/ latin : voyelle, consonne et ce que nous nommons appendice labio-vélaire. La périphrase qui désigne cette dernière valeur est à prendre au sens métrique, comme le prouve la présence du vers de Sappho à titre d'argument.

est quando amittit uim tam uocalis quam consonantis, ut cum inter q et aliam uocalem ponitur, sicut iam commemorauimus, ut quis, quoniam. hoc idem plerumque patitur etiam inter g et aliquam uocalem, ut sanguis, lingua. s quoque antecedente et sequente a uel e hoc idem saepe fit, ut suadeo, suauis, suesco, suetus, quod apud Aeolis quoque υ saepe patitur et amittit uim literae in metro, ut Σάπφω Ἄλλὰ τύϊδ' ἔλθ' αἶ ποτε κἀτέρωτα. similiter πῆλυι dissyllabum inuenitur apud eosdem, cum υι non est diphthongus<sup>61</sup>.

La perte de toute valeur, vocalique ou consonantique, n'est évidemment pas phonétique mais signifie que ἄλλὰ constitue un trochée, malgré la prononciation du /u/ dans τυῖδε. La séquence QV qui, au départ, constituait une anomalie s'avère alors un modèle productif. Non seulement

61. *Grammatici Latini* 2, 28.9-29.2. «Il arrive qu'il perde toute valeur, vocalique ou consonantique, comme lorsqu'il se trouve entre Q et une voyelle, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, comme *quis quoniam*. Il est soumis au même phénomène entre G et une voyelle, ainsi *sanguis lingua*. Avec un S devant et A ou E derrière, il arrive souvent la même chose, ainsi *suadeo, suauis, suesco, suetus*. Chez les Éoliens également, υ est soumis à ce phénomène et perd sa valeur de voyelle en poésie, ainsi Sappho : Ἄλλὰ τυῖδ' ἔλθ' αἶ ποτε κἀτέρωτα. De même, on trouve chez eux πῆλυι dissyllabique, alors que υι ne forme pas une diphtongue.»

il est possible d'en étendre le fonctionnement à GV et SV de façon interne au latin, mais elle permet de poser [t<sup>w</sup>] et [l<sup>w</sup>] pour le grec.

Le raisonnement est identique à ce que l'on a observé à propos de /i/ et fonctionne dans les deux sens. Du côté grec, on l'a bien vu, il résout une difficulté phonétique et métrique repérée, contribuant au perfectionnement de la grammaire.

Il n'est pas moins intéressant du côté latin. Les deux sonantes latines constituent en effet une originalité forte dans l'organisation de l'alphabet que Priscien expose d'après la grammaire grecque. Celle-ci donne une valeur centrale à l'opposition entre consonnes et voyelles, que les deux sonantes viennent perturber. Au niveau le plus général de l'exposé, lors du passage en revue des lettres problématiques, l'expédient consiste à déclarer que /i/ et /u/ réunissent deux éléments sous une *figura*, à l'inverse de K Q et C qui offrent trois graphies pour un même son.

sicut enim, quamuis in uaria figura et uario nomine sint k et q et c, tamen, quia unam uim habent tam in metro quam in sono, pro una litera accipi debent, sic i et u, quamuis unum nomen et unam habeant figuram tam uocales quam consonantes, tamen, quia diuersum sonum et diuersam uim habent in metris et in pronuntiatione syllabarum, non sunt in eisdem meo iudicio elementis accipiendae, quamuis et Censorino, doctissimo artis grammaticae, idem placuit<sup>62</sup>.

Mais cela n'empêche pas, dans le détail de l'exposé, de normaliser le phénomène latin en trouvant des antécédents grecs à la double valeur, vocalique et consonantique, de certaines lettres. Priscien repère même dans le grec des réalisations limites des deux phonèmes latins : comme appendice labio-vélaire pour l'un, comme consonne longue pour l'autre. Grâce à ses interprétations, une particularité latine peut être réinterprétée comme phénomène universel.

Du point de vue de la comparaison des deux langues, les citations extraites des traités de métrique et introduites dans le livre premier des *Institutiones grammaticales* se prêtent à des représentations très différentes. Les exemples d'abrégement de diphtongues illustrent une règle partagée par le grec et le latin aboutissant à une conception du rythme linguistique également applicable à ces deux langues<sup>63</sup>. L'exposé se situe alors au niveau surplombant d'une grammaire

62. *Grammatici Latini* 2, 13.13-20. «De la même façon, en effet, que K Q et C, quoique différant par leur nom et leur dessin, parce qu'ils possèdent la même valeur acoustique et métrique, doivent être compris comme une même lettre, I et V, quoique possédant le même dessin pour la voyelle et la consonne, parce qu'ils possèdent plusieurs sons et plusieurs valeurs en métrique et dans l'articulation des syllabes, n'ont pas, à mon avis, à être compris comme des éléments uniques, quoique Censorinus, grammairien des plus savants, en ait jugé ainsi».

63. Cela soit dit sans préjuger du caractère plus ou moins artificiel de la diction poétique qu'impliquent ces

générale qui peut puiser ses illustrations indifféremment dans l'une ou l'autre des littératures concernées. En partant de cette situation d'équilibre, les citations grecques servent deux situations inverses. D'un côté, représenté au livre premier par le classement des consonnes, elles viennent combler le manque d'exemples latins présentables à l'appui d'un schéma qui ne concerne que le grec. D'autre part, elles sont l'objet de nouvelles interprétations, dans lesquelles la grammaire latine se révèle comme un instrument capable de fermer de vieilles questions grammaticales grecques.

### 6.3 Hérodien

Avec Hérodien, on aborde l'une des deux sources «modernes» de la grammaire de Priscien. Il est mentionné dès l'épître dédicatoire en compagnie de son père Apollonios Dyscole comme l'un de ceux qui ont corrigé la grammaires de ses anciennes erreurs. Pourtant, les références explicites de Priscien à Hérodien, dans les *Institutiones grammaticales*, ne sont qu'au nombre de neuf, un peu moins de la moitié de ses renvois à Apollonios. Encore faut-il compter, sur ces neuf rappels, plusieurs témoignages d'admiration d'ordre très général, concernant le père comme le fils. Il reste donc quatre passages des *Institutiones grammaticales* qui renvoient à des opinions très précises d'Hérodien, mais on peut supposer que la dette de Priscien à son égard est bien plus considérable.

La recherche se heurte en ce point à la limites des connaissances sur l'œuvre d'Hérodien. Nous n'en possédons même pas de liste ancienne. La *Souda* se contente de signaler qu'«il a beaucoup écrit», ce qui confirme l'opinion de Priscien sur l'«océan» de ses traités, et le connaît par ailleurs surtout comme spécialiste de questions d'orthographe et d'accentuation. La *Vie* placée en tête de l'une de ses œuvres est à peine plus précise : elle signale deux traités de προσωδία, c'est-à-dire sur l'accentuation, qui auraient répondu à des commandes de Marc-Aurèle<sup>64</sup>. Pour se faire une idée des ouvrages d'Hérodien, il faut donc collecter les titres cités dans la littérature technique postérieure ; la liste des œuvres authentiques établie par Lehrs et corrigée par Lentz pour leurs éditions forme encore la base des recherches modernes<sup>65</sup>.

Priscien traduit deux titres, probablement ceux de deux traités, un *De Orthographia* et des règles. La langue de la poésie latine est aussi chargée d'hellénismes formels que d'emprunts au grec ; le grammairien, dont la tâche est précisément d'expliquer la poésie, est contraint d'en tenir compte.

64. Les témoignages sont donnés par Lentz dans *Grammatici Graeci* 3/1, VI.

65. *Grammatici Graeci* 3/1, XXXV-CXXII.

*Catholica*. Ce dernier titre pose problème car il suggère une morphologie générale, du type des *Catholica* de Probus, et le contenu de la citation d'Hérodien conviendrait bien à un tel ouvrage. Encore faudrait-il qu'Hérodien en ait composé un, ce qui n'apparaît dans aucun autre témoignage. Lentz a en effet attribué le passage au traité *Sur la prosodie générale*, le seul qui comporte dans son titre καθολική. Comme les *Institutiones grammaticales* font manifestement de *catholica* un neutre pluriel, il faudrait alors supposer une traduction latine comme *catholica de accentibus*.

Hérodien a subi, dans l'édition moderne, un sort paradoxal. Des traités qui nous sont parvenus sous son nom, un seul est considéré comme authentique, celui qui porte sur les mots simples (Περὶ μονήρους λέξεως). Les autres sont réputés pseudépigraphes ou du moins très fortement remaniés et interpolés à l'époque byzantine<sup>66</sup>. Ils ont nourri, en revanche, avec l'ensemble de la littérature grammaticale byzantine, l'abondante collection de fragments rassemblée par Lentz dans les années 1860<sup>67</sup>. Cette édition, régulièrement condamnée, n'a pas été remplacée<sup>68</sup> ; il faut donc, pour estimer ce qui remonte à Hérodien chez Priscien, y recourir avec prudence.

### 6.3.1 Quelques extrapolations

L'éditeur d'Hérodien, pour sa part, a fait preuve d'une grande discrétion dans son utilisation de Priscien<sup>69</sup>. Il signale les quatre références déjà évoquées et les assigne, une à l'*Orthographe*, une à la *Prosodie générale* et les deux dépourvues d'attribution au traité *Sur le nom*. Toutefois, l'existence d'un tel traité parmi les ouvrages d'Hérodien a été remise en cause depuis Lentz.

Lentz suggérait encore, sur la foi de recoupements entre les textes de Choïroboscus et Priscien, deux attributions hypothétiques. La première concerne une question ponctuelle d'euphonie dans la flexion du nom de Charybde<sup>70</sup>. La seconde, qui touche aux formes de vocatif de la première déclinaison en [-ēs], nous intéresse directement puisqu'elle inclut plusieurs citations poétiques.

nec mirum, cum Graecorum quoque poetae similiter inueniantur protulisse uoca-

66. *Grammatici Graeci* 3/1, xv-xxxiii.

67. L'ensemble de ce que Lentz estimait l'œuvre authentique conservée d'Hérodien occupe les trois volumes de *Grammatici Graeci* 3.

68. On trouve une mise au point efficace sur l'édition Lentz et l'état des recherches sur Hérodien dans Dyck 1993.

69. *Grammatici Graeci* 3/1, ccxxv-ccxxvi.

70. *Grammatici Latini* 2, 137.3-4.

tiuos in supra dicta terminatione. Ἀνακρέων· ἦλιε καλλιλαμπέτη posuit pro καλλιλαμπέτα, Ἰππῶναξ· εὐηθες κριτή pro κριτά, et Apollonius Argonauticorum in III : Αἰήτη, κείνην μὲν ἄφαρ διέχευαν ἄελλαι pro Αἰήτα, in eodem : Αἰήτη, σχέω μοι τῷδε στόλῳ, οὗτι γὰρ αὕτως [in femininis etiam]. Alcaeus Νήρη pro Νήρης posuit et Theopompus Χάρη pro Χάρης<sup>71</sup>.

En faveur d'un emprunt à Hérodien, on peut mentionner la présence, dans le passage correspondant de Choïroboscus, de la seconde citation d'Apollonios de Rhodes (v. 386) et du composé poétique rare καλλιλαμπέτης<sup>72</sup>. En outre, la démonstration est saturée de citations de poètes peu présents dans les ouvrages de Priscien : Anacréon, Hipponax, Alcée, Apollonios de Rhodes. Quant à Théopompe, il peut s'agir aussi bien du dramaturge que de l'historien : les deux sont cités, chacun une fois, dans le recueil d'exemples qui clôt les *Institutiones grammaticales*. Il n'en reste pas moins que ni Priscien ni Choïroboscus ne nomment Hérodien à ce propos.

Les savants qui, après Lentz, ont proposé des attributions à Hérodien se sont également appuyés sur les exemples, qui présentent l'avantage de se chercher aisément dans les index. Matthias a ainsi supposé que Priscien citait un exemple de vocatif en *-a* tiré de l'*Iliade* d'après un ouvrage d'Hérodien car il le retrouvait dans le commentaire de Choïroboscus sur les *Canons* de Théodose<sup>73</sup>. Il est remarquable que Choïroboscus, comme Priscien, le cite à deux reprises, une fois dans son introduction et une fois dans le commentaire sur le premier paradigme des masculins, les noms de type Αἴας Αἴαντος<sup>74</sup>. Cette citation apparaît la première fois chez Priscien au livre 6, introduite par une référence de chant qui évoque une source grecque.

71. *Grammatici Latini* 2, 289.5-290.1. «Il n'y a pas de quoi s'étonner, puisque certains poètes grecs également, c'est avéré, ont allongé la désinence des vocatifs en question. Anacréon a écrit ἦλιε καλλιλαμπέτη [frgt 106 Page / 87 Gentili : Soleil à l'éclat brillant] au lieu de καλλιλαμπέτα. Hipponax : Εὐηθες κριτή [frgt 154 West / 139 Degani : juge honnête] au lieu de κριτά, et Apollonios au livre 3 des *Argonautiques* : Αἰήτη, κείνην μὲν ἄφαρ διέχευαν ἄελλαι [3.320 : Étêts, les tempêtes l'ont soudain déchirée] au lieu d'Αἰήτα, au même livre : Αἰήτη, σχέω μοι τῷδε στόλῳ, οὗτι γὰρ αὕτως [3.386 : Étêts, contiens-toi s'il te plaît au sujet de cette expédition : ce n'est pas ainsi]. [Et au féminin :] Alcée a écrit Νήρη au lieu de Νήρης et Théopompe Χάρη au lieu de Χάρης.»

72. Le terme n'est attesté que par le fragment d'Anacréon que cite Priscien mais chez le grammairien grec, il s'agit d'une conjecture fondée sur le texte de Priscien.

73. Le vers homérique apparaît deux fois dans les *Institutiones grammaticales* : en *Grammatici Latini* 2, 240.1 et en 331.7.

74. Respectivement *Grammatici Graeci* 4/1, 115.7 et 131.17-18, passage repris dans les fragments d'Hérodien *Grammatici Graeci* 3/2/2, 659.11-15.



Homerus in Μ' ῥαψωδία· Πουλυδάμα, σὺ μὲν οὐκέτι μοι φίλα ταῦτ' ἀγορεύεις.  
Πουλυδάμα dixit pro Πουλυδάμαν. Menander quoque in Dardano : Δρία παῖ, δει-  
πνοποιεῖσθαι τί δεῖ· παῖ Δρία dixit pro Δρίαν<sup>75</sup>.

Du point de vue de Priscien et, logiquement, de l'éditeur à sa suite, la première citation est *Iliade* 12.231 mais il s'agit d'un vers formulaire qui reparaît en *Iliade* 18.285, référence que donne l'édition de Choïroboscus. Deux variantes séparent Priscien et le grammairien byzantin, qui écrit Πολυδάμα, σὺ μὲν οὐκέτ' ἐμοὶ φίλα ταῦτ' ἀγορεύεις ; chacun s'éloigne donc sur un point du texte homérique reçu. Par ailleurs, le détail des doctrines ne correspond pas tout à fait. Choïroboscus tente de rendre compte des différentes formes de vocatif du paradigme concerné en accumulant les exceptions : oxytons, participes, attique, mots de la famille de δάμνω<sup>76</sup>, etc. Pour Priscien, en revanche, il semble entendu que tout cela est affaire de licence poétique et l'important est de trouver un modèle grec à toutes les formes employées en poésie latine, même la plus rare.

Il est donc possible de rendre compte d'une telle citation de deux manières. La première est celle de Luscher, pour qui Priscien et Choïroboscus ont exploité le même ouvrage d'Hérodien en y retenant des citations distinctes. L'autre consiste à ne pas se prononcer, en considérant que le vers de l'*Iliade* est bien connu et les noms cités au vocatif appartiennent à la culture classique. Le même raisonnement vaut au niveau plus général, sur les auteurs : Homère et Ménandre constituent des références fondamentales de la grammaire antique, ce qui favorise aussi bien la circulation des exemples scolaires d'un manuel à l'autre que la connaissance directe des textes.

Enfin, Luscher a voulu systématiser la recherche des fragments d'Hérodien dans les *Institutiones grammaticales*, mais son système pose problème. C'était une suggestion de Matthias que beaucoup de remarques de grammaire grecque avancées par Priscien à titre comparatiste aux livres 6 et 7 (ceux de la morphologie nominale) remontaient sans doute à Hérodien. Luscher en a fait un principe absolu, pour les livres 4 à 7, et ceux-là uniquement<sup>77</sup>. Le raisonnement implicite est que Priscien a probablement utilisé un ouvrage d'Hérodien, celui qu'il nomme

75. «Homère dans le chant 12 de l'*Iliade* : Πουλυδάμα, σὺ μὲν οὐκέτι μοι φίλα ταῦτ' ἀγορεύεις [12.231 : Polydamas, tu ne m'annonces plus rien d'agréable] a employé Πουλυδάμα au lieu de Πουλυδάμαν. Ménandre aussi dans le *Dardanus* : Δρία παῖ, δειπνοποιεῖσθαι τί δεῖ· [frgt 94 Koerte : Drias, mon esclave, qu'y a-t-il pour dîner ?] a employé παῖ Δρία pour Δρίαν.» Il faut sans doute préférer, comme le suggère discrètement Hertz, les formes Δρύας Δρύαν Δρύα. Voir aussi les arguments de Koerte 1959.

76. Selon l'usage antique qui veut que les verbes en -μι, comme δάμνημι, dérivent d'un verbe thématique.

77. Luscher 1912 p. 25.



*Catholica*, qui n'est pas la *Καθολικὴ Πρωσοδία* mais un traité de morphologie nominale que Choireboscus cite abondamment sous le titre d'Ὄνοματικόν et que l'on identifie aujourd'hui avec le traité *Sur la flexion des noms*. Si le dernier titre est le plus descriptif, il correspond bien à la teneur des livres 5 à 7 des *Institutiones grammaticales*. Fort de ce principe mais sans l'exposer, Luscher a fait le relevé de tous les fragments de grammaire grecque présents dans ces quatre livres de Priscien et leur a cherché des parallèles dans l'édition de Lentz. Comme il n'a pas vérifié plus avant, le travail serait à reprendre, mais cela dépasse le cadre d'une étude sur les citations littéraires. Nous ne donnerons qu'un exemple du type d'erreurs auquel conduit une telle méthode.

Dans la section du livre 6 consacrée aux noms dont le nominatif singulier a pour finale *-n*, deux règles grecques apparaissent. La première signale la réinterprétation de génitifs en *-ος* comme des nominatifs, aboutissant à la réfection de noms sur le paradigme thématique. La seconde affirme l'existence, à côté de tous les nominatifs en *-in*, d'un doublon en *-is*.

in multis enim inuenimus a genetiwo Graeco factum Latinum nominatiuum, ut elephas elephantos, hic elephas huius elephantis et hic elephantus, a genetiwo Graeco elephantos, huius elephantis. similiter hic abacus huius abaci a genetiwo Graeco ἄβακος; Ἄραψ Ἄραβος, Arabs Arabis et Arabus Arabi; Τιτάν Τιτᾶνος, hic Titanus huius Titani [...] nec non et ab accusatiwo : panthera, creterra, quod Graeci quoque in multis fecere, quos in hoc quoque sequimur, qui saepe et genetiwo et aliis casibus pro nominatiwo sunt usi : ὁ μάρτυς τοῦ μάρτυρος, ὁ μάρτυρος, ὁ ἰκτίς τοῦ ἰκτίνος καὶ ὁ ἰκτίνος<sup>78</sup>.

et sciendum, quod omnia in in desinentia etiam in is productam finiuntur : Arin et Aris, delphin et delphis, Eleusin et Eleusis, Trachin et Trachis et notandum, quod auctores Graecorum in is magis terminatione sunt usi, nostri uero frequentius in in<sup>79</sup>.

78. *Grammatici Latini* 2, 216.9-217.4. «Car dans de nombreux exemples nous repérons des nominatifs latins formés d'après un génitif grec, comme *elephas elephantos* > *elephas elephantis hic elephantus*, d'après le génitif grec *elephantos* > *elephantis*; de la même manière, *abacus abaci* d'après le génitif grec ἄβακος; Ἄραψ Ἄραβος > *Arabs Arabis* et *Arabus Arabi*; Τιτάν Τιτᾶνος > *Titanus Titani* [...] et il arrive même que ce soit d'après l'accusatif : *panthera creterra*. Le grec en a produit de nombreux exemples – nous les suivons encore sur ce point – en employant souvent le génitif ou un autre cas comme nominatif : ὁ μάρτυς [le témoin] τοῦ μάρτυρος, ὁ μάρτυρος, ὁ ἰκτίς [le milan] τοῦ ἰκτίνος καὶ ὁ ἰκτίνος.»

79. *Grammatici Latini* 2, 219.7-10. «Il faut savoir que tous les noms en *-in* ont également une désinence en *-is*

Luscher propose deux parallèles d'Hérodien, l'un de l'*Accentuation générale*, l'autre de la *Flexion nominale*, dont le second est seul vraiment proche du second extrait de Priscien<sup>80</sup>.

Δικατάληκτα δὲ καλοῦνται, ὅτι παρὰ μὲν τοῖς ἀρχαίοις εἰς ῥ λήγουσιν, οἷον δελφίς  
Τελχίς Σαλαμίς, παρὰ δὲ τοῖς νεωτέροις εἰς ν, οἷον δελφίν Τελχίν Σαλαμίν<sup>81</sup>.

Il semble donc que la moins intéressante des deux remarques a été empruntée par Priscien et Choïroboscus au même auteur, non nommé, qui serait Hérodien. Peut-être par négligence, Luscher ne donne pas de parallèle à la première règle. Elle en a pourtant dans les fragments attribués par Lentz à Hérodien<sup>82</sup>. Citons le premier, qui reconstitue un passage de l'*Accentuation générale*.

καὶ Ἄπολλώνιος μὲν ἐν τοῖς παρωνύμοις φησὶν· ἀπὸ γενικῶν εὐθεῖαι παράγονται,  
τῶν μὲν ὑπὲρ δύο συλλαβὰς ὁμοίως τῇ εὐθείᾳ κατὰ τὸν τόνον προπαροξυνόμεναι,  
καὶ ἐν ἀπλῶ σχήματι ἢ ἐν συνθέτῳ. ἀπλοῦν μὲν οὖν μάρτυρ μάρτυρος ὁ μάρτυρος  
... Ἰβηρ Ἰβηρος ὁ Ἰβηρος. τὸ αὐτὸ καὶ Ἄβρων ἐν παρωνύμοις φησὶν<sup>83</sup>.

L'exemple qui faisait le lien chez Priscien avec la question des noms en *-is* est absent, mais cela ne change rien au fond de l'affaire. Si Habron et Apollonios ont tous deux écrit des traités sur les παρώνυμα, il est concevable qu'Hérodien ait fait de même, et encore plus, qu'il ait cité ces ouvrages dans un traité sur l'accentuation, en sélectionnant de leurs réflexions ce qui relevait de ses préoccupations. Les traités d'Habron et Apollonios, en effet, avaient certainement un point de vue beaucoup plus morphologique, sans pour autant négliger les questions de prosodie. Par conséquent, supposer que Priscien, lorsqu'il traite explicitement de morphologie nominale et de réfection des noms, n'a pas utilisé directement un traité sur la dérivation nominale est douteux. On comprend mal pourquoi il aurait fouillé dans une somme d'accentuation grecque pour

long : *Arin et Aris, delphin et delphis, Eleusin et Eleusis, Trachin et Trachis* ; et notez que les écrivains grecs ont plutôt utilisé la finale *-is*, les nôtres, d'ordinaire, *-in*.>

80. *Grammatici Graeci* 3/1, 17.15-20 et 3/2/2, 627.4-7 = 4/1 (Choïroboscus), 267.22-24.

81. «On les nomme «bi-désinentiels» parce que chez les Anciens ils se terminent en *-s*, comme δελφίς Τελχίς Σαλαμίς, chez les Modernes, en *-n*, comme δελφίν Τελχίν Σαλαμίν».

82. *Grammatici Graeci* 3/1, 196.23-29 et de manière encore plus contestable 3/2/2, 854.1-9.

83. «Apollonios, dans *Les Dénommatifs*, dit : "on dérive des nominatifs à partir de génitifs ; lorsque ceux-ci font plus de deux syllabes et ne changent pas d'accent, les nominatifs sont proparoxytons, les simples comme les composés. Simples : μάρτυρ μάρτυρος ὁ μάρτυρος [...] Ἰβηρ Ἰβηρος ὁ Ἰβηρος." Habron dit la même chose dans *Les Dénommatifs*.>

trouver des exemples dont il néglige l'accentuation. Deux reconstitutions sont possibles : soit Priscien lisait et utilisait directement le traité d'Apollonios Dyscole, soit il a repris l'idée chez Hérodien, mais alors sans doute dans un traité de morphologie nominale. La seconde hypothèse n'est, par principe, pas à exclure, mais aucun élément dans l'état de notre documentation ne permet de l'étayer ; on s'en tiendra donc à la première. Selon toute probabilité, dans ce passage, Priscien et Hérodien dépendent de la même source, à savoir le traité d'Apollonios sur les dénominatifs.

### 6.3.2 Les citations d'Hérodien

Quatre règles sont, dans les *Institutiones grammaticales*, explicitement rapportées à Hérodien. Toutes ne font pas intervenir d'exemple grec et une seule s'appuie sur des citations d'auteurs.

#### L'orthographe

La première mention précise d'Hérodien se fait au tout début du livre deux et renvoie à l'*Orthographe* de cet auteur.

Herodianus tamen de orthographia ostendit, rationabilius esse sonoriusque quantum ad ipsam uocis prolationem, in compositis quoque simplicium regulam in ordinandis syllabarum literis seruare<sup>84</sup>.

Priscien ne cite cette règle que pour la réfuter<sup>85</sup>. Il fait remarquer en effet, pour le résumer en termes modernes, que les phénomènes phonétiques observés aux frontières de morphèmes sont comparables à ceux de la phonétique syntactique et non à la syllabation des mots simples. Trois phénomènes sont cités à titre d'argument : le maintien de la frontière syllabique entre l'occlusive finale d'un préfixe et la liquide initiale du second terme, l'élision du [m] final du premier terme devant voyelle et le maintien de l'aspiration initiale du second terme. Le grammairien latin oppose donc à Hérodien la pratique constante du latin écrit.

Il est révélateur de la méthode de Priscien que, dans une grammaire, il cite un traité d'orthographe, ouvrage apparenté mais habituellement distinct. Cela ne se limite pas à la remarque

84. *Grammatici Latini* 2, 45.6-9. «Hérodien toutefois, dans son traité d'orthographe, avance qu'il est plus logique et plus harmonieux pour la prononciation de respecter dans les composés aussi la règle de répartition des lettres entre syllabes qui s'applique aux mots simples.»

85. *Grammatici Latini* 2, 45.9-17.

punctuelle mais concerne toute la fin du livre premier et le début du livre deux des *Institutiones grammaticales*, qui soulèvent des questions d'ordre orthographique.

Les études sur l'*Orthographe* d'Hérodien partent nécessairement de la reconstruction proposée par Lentz<sup>86</sup>. Quelques points généraux font consensus. De nombreux indices laissent penser qu'Hérodien a composé un traité en trois parties, modèle que l'on trouve encore à l'époque paléo-byzantine. Le premier point de ces orthographes tripartites est l'étude de la «syntaxe des éléments», c'est-à-dire de la répartition des groupes de lettres entre les syllabes. Ce point trouve une utilité pratique pour le découpage de l'écriture en lignes, mais rien ne prouve que celle-ci était sa visée première. Le deuxième point concerne le choix des consonnes et se nomme étude de la qualité. Le troisième point, la «quantité» établit les règles d'écriture des voyelles et diphthongues. Il a pris une importance croissante à l'époque byzantine où il apparaît organisé autour des principales confusions graphiques liées à l'évolution du système vocalique grec ; mais la troisième partie du traité d'Hérodien pouvait être bien plus réduite. Dans l'ensemble, le projet d'Hérodien était probablement d'établir un système rationnel qui rende compte de l'écriture grecque. Il est difficile de savoir s'il avait une visée prescriptive importante ; nous avons rencontré une règle qui a suscité des réserves, mais cela n'est pas nécessairement représentatif du reste. L'orthographe en général, et celle d'Hérodien en particulier, s'appuyait sur les critères en vigueur dans la grammaire antique. Priscien, dans la règle qu'il rapporte à Hérodien, mentionne l'analogie (*rationabilius*) et l'euphonie (*sonorius*).

L'emploi dans l'orthographe des critères simples et uniformes de la grammaire est visiblement d'une grande importance aux yeux de Priscien. Il distingue l'orthographe latine de la grecque, comme exposé un peu plus loin dans le livre deux.

sic enim placet iis, qui de orthographia scripserunt, quamuis euphonia et ratio supra dicta de literis secundum Graecos abicit s antecedente x<sup>87</sup>.

L'orthographe suscite donc un discours normatif, où s'imbriquent deux niveaux de raisonnement. Le premier appartient au plan théorique et demande de suivre «les Grecs», qui présentent une *ratio*, tandis que les orthographistes latins se sont contentés d'énoncer les

86. Les principes généraux de l'orthographe grecque sont rappelés par Desbordes 1990, p. 166-167. Ce qui suit est basé sur les conclusions de Schneider 1999, p. 770-849.

87. *Grammatici Latini* 2, 51.4-6. «Telle est l'opinion de ceux qui ont écrit sur l'orthographe, bien que l'euphonie et la logique, déjà évoquée, des lettres établie par les Grecs supprime le s lorsque précède un x.»

règles d'usage<sup>88</sup>. Derrière ces « Grecs » multiples et indéterminés, il faut sans doute reconnaître Hérodien, représentant à la fois de ses vues originales et de la tradition grecque antérieure. En s'appuyant donc sur les critères définis dans l'orthographe grecque, et en particulier l'euphonie, Priscien défend deux modifications des usages latins. L'une a déjà été présentée : il recommande de ne pas noter de *s* après *x*, en dépit de l'étymologie. L'autre concerne les assimilations régressives. D'une façon générale, Priscien semble favorable à une graphie plus phonétique que ne le veut l'usage latin classique dans ces configurations. Il est très catégorique au sujet des préfixes en *-n* dans les composés.

in multis tamen inuenio r sequente n in r conuerti, ut corruo, corrumpo, et paene ubicumque con praepositio ante dictionem ab r incipientem componitur, hoc idem patitur : corruo, corrigo. nec mirum, cum apud Graecos auctores artium hoc idem soleat fieri, ut συρρέω, συρράπτω, συρρήσσω, συρρήγνυμι. ergo rationabilius esse uidetur, in quoque, cum in quibusdam mutet n in r, ut irrito, irriguus, in reliquis quoque euphonia hoc exigente seruare et irruo, irrumpo, dicere, cum nec in simplicibus inueniatur dictionibus n ante r<sup>89</sup>.

Les critères rationnels de l'orthographe grecque, sans doute connue par l'intermédiaire du traité d'Hérodien, aboutissent donc à cette rareté dans les *Institutiones grammaticales*, une prise de position normative. Mais si le principe fondamental est repris à titre opératoire, le plan supposé de l'*Orthographe* d'Hérodien est abandonné ; on trouve, dans les dernières pages du livre premier et les premières du livre deux des *Institutiones grammaticales*, des règles qui relèvent du choix des consonnes, comme celles que nous venons de présenter, d'autres qui rappellent les débats grecs sur le choix graphique de la diphtongue ou de la voyelle, d'autres enfin, les plus

88. Priscien y revient au livre 14 (*Grammatici Latini* 3, 51.2-3) : *sed cum Graecorum auctoritatem in omnibus paene sequi solemus, in hoc quoque imitari debemus*, où *hoc* introduit une règle d'orthographe.

89. *Grammatici Latini* 2, 49.14-22. « Toutefois, dans de nombreux exemples, je trouve que, devant R, N s'est changé en R comme *cor-ruo cor-rumpo* et presque partout où la préposition *con* entre en composition devant un mot commençant par R, elle subit la même altération : *corruo corrigo*. Rien d'étonnant puisque ce même phénomène est habituel dans les traités grecs, comme *συρρέω, συρράπτω, συρρήσσω, συρρήγνυμι*. Il est donc manifestement plus logique, puisque *in* aussi substitue R à N dans certains exemples, comme *irrito irriguus*, de respecter ailleurs aussi cette règle que réclame l'euphonie et de dire *irruo irrumpo*, puisqu'on ne trouve pas N devant R, même dans les mots simples. » La proposition est répétée et élargie aux altérations devant [l] [m] [b] [p] dans le livre 14, sur la préposition : *Grammatici Latini* 3, 51.3-7.

nombreuses, qui concernent la combinaison des lettres<sup>90</sup>.

Cela tient, comme nous avons essayé de le montrer ailleurs<sup>91</sup>, à la différence des projets d'une orthographe et d'une grammaire. Priscien exploite l'orthographe des latins et celle d'Hérodien pour établir une transition entre l'étude des lettres, qui occupe l'essentiel du livre premier, et celle des mots, sujet des livres 2 à 16 ; l'orthographe lui permet dans une progression constructiviste de combiner les lettres en groupes puis en syllabes conformément à leurs propriétés. Si la progression lettre - syllabe - mot - énoncé fait partie des principes affichés de la grammaire antique, les ouvrages conservés y portent une attention limitée dans leurs développements. Dans les *artes grammaticae* latines comme dans la *Technè*, lorsque cette progression dicte le plan général, l'impression qui ressort est plutôt celle d'une juxtaposition : des informations sur les lettres, suivies d'éléments de prosodie pour la syllabe, suivis de la présentation des parties du discours, suivies parfois d'observations stylistiques sur l'énoncé. Ce qui était une progression logique paraît une division arbitraire d'un matériel foisonnant rapporté dans la grammaire par ce que De Nonno appelle sa «tendance encyclopédique»<sup>92</sup>. L'articulation des deux premiers livres des *Institutiones grammaticales* nous semble manifester une réaction nette contre cette tendance encyclopédique. La grammaire retrouve le sens de son plan progressif en envisageant la syllabe comme combinaison de lettres et le mot comme point de bascule du son au sens. Ce resserrement autour de l'étude des lettres qui donne son nom à la discipline emploie les outils et les observations de l'orthographe «grecque», c'est-à-dire probablement en tout et pour tout, celle d'Hérodien<sup>93</sup>.

90. On trouvera le détail de la répartition pour le livre 2 dans Schneider 2007.

91. Conduché 2009a.

92. L'expression vient de De Nonno 1990 qui s'attache à l'intégration de la métrique dans les *Artes grammaticae* latines tardives. Il me semble que cette heureuse expression peut s'appliquer à l'assimilation par la grammaire des autres disciplines voisines, orthographe ou, à un autre niveau, rhétorique de l'*elocutio*.

93. Il faut évoquer l'utilisation que Priscien a pu faire de traités d'Apollonios perdus pour nous, en particulier du *Περὶ στοιχείων*. Elle est impossible à évaluer sur ce point précis. Les scoliastes de la *Technè* qui se servent du *Περὶ στοιχείων*, en effet, négligent la plupart des questions de combinatoire des lettres évoquées par Priscien. Cela laisse penser que le grammairien latin a bien pu compléter le peu qu'il trouvait dans les ouvrages du père à l'aide d'un traité du fils, mais on doit tenir compte également du plan de la *Technè*, qui guide les intérêts des scoliastes et a pu les conduire à négliger certaines sections des ouvrages d'Apollonios qu'ils utilisaient.

## Mots barbares

Les trois autres citations d'Hérodien appartiennent au livre 6 des *Institutiones grammaticales*<sup>94</sup>. La première d'entre elles mérite tout juste d'être rappelée pour mémoire ; elle concerne les noms du poivre et de la gomme.

Herodianus gummi quoque et piperi barbara dicit esse<sup>95</sup>.

## Double flexion

Hérodien est nommé à deux reprises comme garant de la réduction au xénisme qui appelle la plupart des exemples grecs des livres de morphologie nominale des *Institutiones grammaticales*. La première fois, le problème consiste à prévoir le génitif des emprunts dont le nominatif singulier présente une désinence *-ēs*. Cela rassemble des masculins à thème en /a/ comme des substantifs de suffixe en dentale *-ēt-*.

nec mirum duplicem declinationem haec habuisse apud Latinos, cum apud Graecos quoque multa inueniuntur huiuscemodi ancipitem habentia declinationem teste Herodiano : Γύγης [nomen Gigantis] Γύγου et Γύγητος, Κόμης [proprium] Κόμου et Κόμητος, μύκης μύκου et μύκητος, Μύνης Μύνου et Μύνητος, Ποδῆς Ποδοῦ et Ποδῆτος, Μέγης Μέγου et Μέγητος, Πύδης Πύδου et Πύδητος<sup>96</sup>.

94. Il faut peut-être ajouter une citation en deux points que Thurot 1869, p. 66-67 a repérée dans les gloses d'un manuscrit négligé par l'éditeur des *Grammatici Latini*. Il s'agit du rapprochement d'une note dialectologique sur la flexion des noms en *-ευς* et d'une autre sur la dérivation des possessifs qui contribue à éclairer *Grammatici Latini* 2, 73.10-14 (livre 2). Le texte, présenté comme un extrait direct de *minor Herodianus*, est entièrement rédigé en grec (cf p. 51). Ces traits rappellent la longue citation de Didyme placée à la fin du traité *De figuris numerorum* (p. 202) et devrait s'expliquer de même. Quoi qu'il en soit, cette note et les échos que l'on peut lui trouver chez les grammairiens byzantins invalident l'attribution de la doctrine de *Grammatici Latini* 2, 73.10-14 à Apollonios proposée par Luscher 1912, p. 8.

95. *Grammatici Latini* 2, 205.7-8. Pour le passage parallèle de Choïroboscus, voir Luscher 1912, p. 23.

96. *Grammatici Latini* 2, 244.15-245.3. «Il n'est pas étonnant que ceux-ci aient une double flexion en latin, puisque en grec aussi on en trouve beaucoup qui ont une flexion ambiguë, d'après Hérodien : Γύγης (le nom du géant) Γύγου et Γύγητος, Κόμης (nom propre) Κόμου et Κόμητος, μύκης μύκου et μύκητος, Μύνης Μύνου et Μύνητος, Ποδῆς Ποδοῦ et Ποδῆτος, Μέγης Μέγου et Μέγητος, Πύδης Πύδου et Πύδητος.» L'authenticité des parenthèses *nomen Gigantis* et *proprium* est garantie par le parallèle de Choïroboscus *Grammatici Graeci* 4/1, 157.31-33.



L'extrait ainsi présenté correspond à une interprétation restrictive de la dette de Priscien envers Hérodien, qui est celle de Lentz<sup>97</sup>. Toutefois, la discussion ne s'arrête pas là et dans les pages suivantes reviennent des séries d'exemples grecs, toujours pour le même phénomène, que Luscher attribue à Hérodien<sup>98</sup>. Le parallèle que l'on peut trouver dans les textes de Choïroboscos cités à titre de fragments d'Hérodien laisse penser qu'il a raison, malgré l'absence de référence explicite à Hérodien<sup>99</sup>.

Cela dit, le problème des noms à double paradigme hante la grammaire grecque depuis ses débuts. Les tableaux morphologiques se sont en effet mis en place selon le principe de la proportion analogique, principe dynamique qui veut établir le caractère prévisible des formes. Dans un tel cadre, les noms à double paradigme, qui présentent deux parcours à partir d'un même point de départ, reçoivent une attention particulière depuis l'époque classique<sup>100</sup>. La probabilité que les pages de Priscien suivant cette référence remontent aussi à l'ouvrage d'Hérodien est donc élevée, mais le sujet reste classique, une question que tout traité de morphologie nominale antique se doit d'aborder.

### Double flexion ou vocatif ?

La question s'avère un peu différente lorsque le nom concerné possède aussi deux nominatifs. Tel est le cas dans le second passage du livre 6 où le recours au xénisme s'appuie sur l'autorité d'Hérodien. Les noms en cause présentent encore un nominatif en *-ēs* mais appartiennent sans conteste à la troisième déclinaison. Les cas discutés sont à présent le nominatif et le vocatif.

in eus Graeca sunt et us in i mutantia faciunt genetium : hic Tydeus Tydei. in huiusmodi tamen terminatione quaedam inueniuntur mutatione eus diphthongi in es longam prolata, ut Ἀχιλλεύς Achilles, Περσεύς Perses, Οὐλιξεύς Vlixes, in quo Doris sequimur, qui pro Φυλεύς Φύλης, pro Ὀρφεύς Ὀρφης et Ὀρφην dicunt, pro Τυδεύς Τύδης. sic Antimachus in I Thebaidos : Τύδης τ' Οἰνειδης, et uocatum in e productam : τὸν καὶ φωνήσας προσέφη, Οἰνήϊε Τύδη, teste Herodiano, qui hoc ponit in I catholicorum. similiter Ibycus ὀνομακλυτὸν Ὀρφην dixit<sup>101</sup>.

97. *Grammatici Graeci* 3/2/2, 639.13-19.

98. Jusqu'en *Grammatici Latini* 2, 246.14.

99. *Grammatici Graeci* 3/2/2, 678.25 et suivantes.

100. Pour l'époque classique, voir Garcea 2008, en particulier p. 84.

101. *Grammatici Latini* 2, 276.1-11. «Les noms en *-eus* sont grecs et forment leur génétif en substituant *-i* à



Trois héros de la légende troyenne parmi les plus importants, Achille, Ulysse et Persée, possèdent en latin des noms qui contreviennent aux règles ordinaires de transcription des emprunts. En revanche, leurs formes latines rappellent des alternances existant en grec entre formes courantes et formes doriennes. Priscien ne propose en effet aucune forme à [ē] des noms grecs ; il se contente d'un hapax, Οὐλιξεύς, que l'on a soupçonné d'être inventé pour l'occasion <sup>102</sup>. Il faudrait donc que le changement de paradigme soit intervenu dans le passage du grec au latin de ces noms-là. A titre de modèle, néanmoins, il cite des doublets internes au grec : Phylée, Orphée, Tydée, dont les deux derniers reçoivent l'appui de citations littéraires.

Le nom d'Hérodien et la référence au livre premier des *Catholica* garantissent au moins la seconde citation de la *Thébaïde*. Dans cette hypothèse, la plus restrictive, l'exemple pourrait provenir d'un passage d'analyse du vocatif. Il formerait alors série avec le passage du livre 7 cité p. 245 que Lentz proposait d'attribuer à Hérodien et qui concerne directement le vocatif.

Mais il faudrait alors supposer que Priscien a ajouté une citation de la même épopée présentant le même nom au nominatif. La chose serait d'autant plus surprenante que les deux poètes qui apparaissent ici sont par ailleurs totalement absents de l'œuvre de Priscien. La suite, que Lentz n'inclut pas dans les fragments d'Hérodien, confirme l'impression d'un emprunt plutôt large à Hérodien. Le sujet y est d'abord poursuivi avec des exemples poétiques latins illustrant les formes prises par les noms des trois héros cités au départ. A titre de conclusion, Priscien signale l'existence du phénomène inverse, des variantes à thème en /u/ minoritaires, qu'il illustre d'une citation de Sappho.

econtra tamen in quibusdam es productam terminantibus fecerunt Graeci poetae eus pro es proferentes : Ἀντιφατεύς pro Ἀντιφάτης, Γηρουονεύς pro Γηρουόνης, Ἄρεύς pro Ἄρης, ut Sappho : ὁ δ' Ἄρευς φαΐσί κεν Ἄφαιστον ἄγην βία <sup>103</sup>.

-us : *Tydeus, Tydei*. Mais parmi les noms de cette terminaison, on trouve des exemples de substitution de -ēs à la diphtongue -eus, comme Ἀχιλλεύς *Achillēs*, Περσεύς *Persēs*, Οὐλιξεύς *Vlixēs*, ce en quoi nous imitons les Doriens, qui disent Φύλης au lieu de Φυλεύς, Ὀρφης et Ὀρφην au lieu d'Ὀρφεύς et Τύδης au lieu de Τυδεύς. Ainsi Antimaque au livre premier de la *Thébaïde* : Τύδης τ' Οἰνείδης [frgt 6 Matthews : et Tydée fils d'Œnée] et le vocatif en -ē : τὸν καὶ φωνήσας προσέφη, Οἰνήϊε Τύδη [frgt 7 Matthews : Et, prenant la parole, fils d'Œnée, Tydée, tu lui dis], sur la foi d'Hérodien qui donne cet exemple au livre premier de la *Morphologie*. De la même façon, Ibycus a écrit ὀνομακλυτὸν Ὀρφην [frgt 306 Page-Davies : renommé Orphée].»

102. Biville 1990, p. 74.

103. *Grammatici Latini* 2, 277.18-278.1. «Mais les poètes grecs ont pratiqué l'opération inverse sur certains noms en -ēs, remplaçant -ēs par -eus : Ἀντιφατεύς au lieu d'Ἀντιφάτης, Γηρουονεύς au lieu de Γηρουόνης, Ἄρεύς

On a rapproché à juste titre la fin du passage d'un commentaire d'Eustathe de Thessalonique sur un vers de l'*Illiade* où apparaît bien le nom d'Hérodien.

Ἔσται δὴ καὶ Ἄρευς εὐθεΐα, ἥτις παρ' Ὀμήρῳ μὲν οὐκ ἔστι, παρὰ δὲ Ἀλκαίῳ εὐρέθη, οὗ καὶ χρῆσιν προαγαγὼν λέγει καί, ὅτι βεβαρυτόνηται μόνον ἐκ πάντων τῶν εἰς ἔυς ὡς Αἰολικόν. Αἰολέων γὰρ ἴδιον τὸ βαρυτονεῖν. καὶ τοιαῦτα μὲν τὰ τοῦ Ἡρωδιανοῦ.<sup>104</sup>

Il est alors tentant de supposer que Priscien a pris dans l'ouvrage d'Hérodien qu'il venait d'utiliser, non seulement les exemples lexicaux des noms d'Arès et de Géryion<sup>105</sup>, mais également le vers qu'il cite sous le nom de Sappho. Il n'est pas pour autant nécessaire d'éditer le vers cité parmi les fragments d'Alcée : Hérodien pouvait parfaitement donner deux références éoliennes dont ses successeurs ont retenu des parties distinctes<sup>106</sup>.

L'apport d'Hérodien semble donc concentré dans la première partie de la grammaire de Priscien, quoiqu'on puisse supposer dans la suite une utilisation dépourvue de références explicites. Mais, sans entrer dans les attributions arbitraires, il paraît possible de tirer un enseignement sur le type de citation littéraire puisé chez Hérodien. Le dernier extrait présentait des vers d'un auteur cyclique, Antimaque, et de deux lyriques, Ibycus et Sappho. Seule Sappho reparaît dans l'œuvre de Priscien ; nous avons vu à travers quel poème. Si l'on adopte l'hypothèse d'attribution avancée par Lentz, il convient d'y ajouter Anacréon, Hipponax et Théopompe, qui sont cités ailleurs par Priscien, dans le recueil final des *Institutiones grammaticales* ou dans l'opuscule sur la métrique dramatique. De quelque manière que l'on prenne la question, les livres de morphologie nominale contiennent des citations grecques d'auteurs appréciés de l'époque hellénistique, perdus pour nous et qui sont absents du reste de la grammaire.

---

au lieu d'Ἄρης, comme Sappho : ὁ δὲ Ἄρευς φαῖσί κεν Ἄφαιστον ἄγην βίῃ [frgt Alcée Z 25b Lobel-Page : Arès dit qu'il traînerait Héphaïstos de force].»

104. Commentaire sur *Illiade* 5.31 soit II, 16.10-13. «Il y a aussi un nominatif Ἄρευς qui est absent d'Homère, mais se trouve chez Alcée. Arguant de l'usage de l'auteur, et parce qu'il est le seul nom en -εὺς non accentué sur la finale, il [scil. Hérodien] le dit éolien : la remontée de l'accent est caractéristique de l'éolien. Voilà l'avis d'Hérodien».

105. Le doublet apparaît également chez Eustathe, dans le commentaire sur *Odyssée* 10.106 soit *Commentarii ad Homeri Odysseam* 371.18.

106. Je suppose du moins que le passage d'Eustathe est la raison pour laquelle on attribue le vers à Alcée. L'édition Lobel-Page rapporte simplement la conjecture à Wilamowitz mais je n'ai pas réussi à identifier l'argument dans l'œuvre du grand philologue.

En définitive, l'utilisation de l'abondante œuvre d'Hérodien est établie sans ambiguïté pour deux ouvrages. Le premier est l'*Orthographe*, dont nous n'avons plus que des témoignages indirects<sup>107</sup>. Priscien y a puisé un système raisonné d'écriture susceptible de rendre compte des pratiques et de corriger leur incohérences. Ce traité, cité une seule fois mais certainement utilisé de façon plus diffuse dans les deux premiers livres des *Institutiones grammaticales*, lui a fourni un argument pour proposer de rapprocher l'orthographe latine de la grecque. Il est probable, surtout, que ce sont les techniques propres à l'orthographe grecque, connue à travers Hérodien, qui informent l'étude des combinaisons de lettres que présente Priscien à la charnière de ses deux premiers livres. On soupçonne donc une influence profonde du traité orthographique d'Hérodien sur la première partie des *Institutiones grammaticales*, sa «phonétique», sans qu'il soit possible de l'établir fermement dans les détails. Le second ouvrage est celui que Priscien désigne sous le titre de *Catholica*. Il ne s'agit certainement pas de la *Prosodie générale* mais d'un traité de morphologie nominale qui présentait dérivations et flexions, où Choïroboscos également a puisé pour son commentaire des *Canons* de Théodose. Comme pour l'orthographe, le petit nombre de références ponctuelles que donne Priscien suggère une utilisation fréquente. Le choix d'auteurs cités dans les livres 6 et 7 des *Institutiones grammaticales* renforce cette impression : ils constituent une sorte de canon secondaire, poétique, distinct de celui qui domine ailleurs dans la grammaire.

Cela laisse la philologie moderne face à un paradoxe. Priscien connaît l'ampleur de l'œuvre d'Hérodien, qu'il compare à un océan dans sa dédicace à Julianus. Cependant, il ne mentionne dans le corps de sa grammaire que deux titres, et rien ne permet d'établir qu'il en ait utilisé d'autres. Peut-être celui qu'il nomme *Catholica* lui fournissait-il suffisamment d'analyses et d'attestations formes nominales grecques dans toutes leurs variantes génériques et dialectales. Il est certain en effet que les considérations sur les doublons de type *-ēs* ou *-eus* et leur répartition dialectale viennent d'Hérodien. De la même manière, les deux dernières citations du livre 17, exhibant des figures dialectales, sont directement reprises de la *Syntaxe* d'Apollonios. Mais la plupart des références aux dialectes grecs sont données sans nom de grammairien. Elles proviennent sans doute d'une variété de sources d'identification hasardeuse mais qui toutes se rattachent à une conception cohérente des rapports entre dialectes. Il est donc préférable d'examiner comme un ensemble ce qui, dans les *Institutiones grammaticales*, relève d'une forme antique de dialectologie grecque.

---

107. Schneider 1999, p. 771 et pour la démonstration cruciale, p. 808-828.

# Chapitre 7

## Dialectologie

L'étude des références que fait Priscien aux dialectes grecs constitue naturellement la suite du chapitre sur les auteurs perdus. La notion de dialecte, dans l'Antiquité, relève en effet d'une grammaire de la langue littéraire, ce qui la distingue de la dialectologie grecque renouvelée depuis le 19<sup>ème</sup> siècle par l'étude du matériel épigraphique. On admet généralement que le développement des études antiques sur les dialectes est lié à deux phénomènes marquants de la période hellénistique, l'unification linguistique apportée par la diffusion de la koinè dans le monde grec et l'archivage à Alexandrie de la littérature archaïque et classique de toutes origines. La diversité culturelle et linguistique des cités grecques, tout juste éteinte, a dû servir de clef pour classer la masse de variantes locales que les textes offraient aux premiers philologues.

On ignore néanmoins largement le détail des débuts de la dialectologie technique dont aucun traité spécialisé n'est conservé. Par conséquent, les différentes sources où Priscien a pu puiser ses informations sur les particularités des dialectes grecs ne sont pour nous, au mieux, que des titres dont le contenu nous est perdu.

Les seuls ouvrages grecs sur les dialectes dont nous possédions la totalité, ceux de Jean le grammairien et de Grégoire de Corinthe, sont de date byzantine. Par des témoignages indirects, nous avons connaissance des auteurs utilisés dans les *Institutiones grammaticales* qui ont écrit des traités sur les dialectes. La *Souda* prête à Apollonios Dyscole quatre traités ou un traité en quatre sections «sur les dialectes : dorien, ionien, éolien, attique». Un grammairien mal connu par ailleurs, Astyagès, nommé au livre premier des *Institutiones grammaticales*, est également réputé, toujours dans la même encyclopédie, auteur d'un ouvrage *Sur les dialectes*<sup>1</sup>. A côté de

---

1. On ignore à peu près tout d'Astyagès, à commencer par l'époque de son activité. Kaster 1988, p. 385-6 récapitule les données du problème, mais les savants qui ont rassemblé les éléments concernant le grammairien

cette réflexion spécifique, les différences dialectales apparaissent dans toutes les monographies conservées d'Apollonios Dyscole ainsi que dans les commentaires aux ouvrages grammaticaux scolaires.

A travers ces témoignages éparpillés, on a cherché à reconstituer la représentation des dialectes grecs, langues littéraires largement mortes, en vigueur à l'époque impériale<sup>2</sup>. En nous appuyant sur les résultats de ces recherches, nous voudrions comprendre la fonction des dialectes dans les *Institutiones grammaticales*. La parenté des langues grecque et latine est en effet admise sans discussion par toute la tradition grammaticale à titre de vague généralité, qui justifie l'adoption de concepts identiques pour décrire les deux langues. On sait par ailleurs la place qu'a tenue l'éolien dans cette théorie à la fin de l'époque hellénistique. Mais il reste à comprendre ce qu'apporte à la grammaire de Priscien le recours à une conception de la variété interne au grec qui fait intervenir tous les principaux dialectes.

## 7.1 Particularités dialectales

Françoise Desbordes disait avec humour que, pour les grammairiens latins, la multiplicité des dialectes grecs donnait la garantie qu'il y aurait toujours «du» grec, fût-ce du béotien, pour justifier le latin<sup>3</sup>. La remarque, et en particulier la référence au béotien, s'applique avant tout à Priscien, qui cite la langue des Béotiens à trois reprises dans les *Institutiones grammaticales*. D'une façon plus générale, dans cette grammaire, si les dialectes évoqués sont nombreux et variés, aucun principe de classement ne s'impose à première vue.

Pour présenter les références dialectales éparpillées dans la grammaire, il convient donc de recourir à des schémas externes, pris dans la culture commune. Nous avons signalé que le grec littéraire chez Priscien recouvrait les périodes archaïque et classique, avec quelques prolongements ponctuels dans des œuvres hellénistiques. Les particularités dialectales signalées possèdent les mêmes limites chronologiques. Il s'agit des variations diatopiques de la langue littéraire archaïque et classique, qui calque les divisions ethniques et politiques contemporaines.

Au niveau le plus détaillé, par conséquent, chaque cité grecque qui a été un foyer d'activité littéraire possède son dialecte. Le phénomène est visible ici dans le cas de Syracuse, mentionnée

---

négligent Priscien, malgré Luscher 1912, p. 32-35 (voir plus loin, 7.2.3).

2. Pour la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, les présentations d'ensemble sont le fait de spécialistes des dialectes grecs, Morpugo-Davies 1987 et Consani 1991.

3. Desbordes 1987 [2007 p. 112].

une fois en passant, et dans celui, autrement plus important, d'Athènes. A un niveau différent, on trouve une répartition dialectale qui recouvre les grandes divisions ethniques et mythiques de la Grèce. Les trois grandes branches des Hellènes, Eoliens, Doriens et Ioniens, possèdent donc chacune un dialecte majeur.

### 7.1.1 Répartition géographique

Dans la présentation qui suit, nous laisserons sur le même plan ce qui relève des cités et ce qui relève des peuples car Priscien n'établit pas de hiérarchie entre dialectes de plus ou moins grande extension. Toutefois, dans l'ordre de présentation, nous avons tenu compte des parentés que l'histoire grecque des peuplements, migrations et colonisations, établit généralement entre les différentes régions. Le béotien apparaîtra donc après l'éolien parce que la Béotie est réputée éolienne dans la géographie grecque, le syracusain suit le dorien conformément à l'histoire des colonisation et l'attique vient après l'ionien. Nous avons ainsi respecté la division des dialectes en quatre principaux regroupés deux à deux que présentait Strabon.

Ἑλλάδος μὲν οὖν πολλὰ ἔθνη γεγένηται, τὰ δ' ἀνωτάτω τοσαῦτα ὅσας καὶ διαλέκτους παρειλήφαμεν τὰς Ἑλληνίδας· τούτων δ' αὐτῶν τεττάρων οὐσῶν τὴν μὲν Ἰάδα τῆ παλαιᾷ Ἀτθίδι τὴν αὐτὴν φασί (καὶ γὰρ Ἴωνες ἐκαλοῦντο οἱ τότε Ἀττικοί, καὶ ἐκεῖθεν εἰσιν οἱ τὴν Ἀσίαν ἐποικήσαντες Ἴωνες καὶ χρησάμενοι τῇ νῦν λεγομένη γλώττῃ Ἰάδι), τὴν δὲ Δωρίδα τῆ Αἰολίδι<sup>4</sup>.

#### Macédonien et thessalien

A la fin du livre 17, Priscien reprend au passage correspondant de la *Syntaxe* d'Apollonios<sup>5</sup> l'attribution dialectale de la figure de construction qui consiste à employer «le vocatif à la place du nominatif»<sup>6</sup>; nous dirions «en fonction de sujet». Si la figure est dite macédonienne ou thessalienne, l'exemple vient d'Homère : *Iliade* 2.107. Les poèmes épiques en effet sont, dans

4. Strabon, VIII, 1, 2. «La Grèce possédait de nombreuses nations, celles d'en haut en nombre égal à celui des dialectes grecs transmis : ils sont quatre mais nous disons que l'ionien est identique à l'ancien attique (les Attiques de l'époque se nommaient Ioniens et c'est là l'origine des Ioniens qui sont partis coloniser l'Asie et utilisent aujourd'hui la langue dite ionienne) et le dorien à l'éolien.» Strabon fait ainsi coïncider divisions linguistiques et divisions ethniques, architecturales et artistiques. Voir Consani 1991, p. 18-19.

5. *Grammatici Graeci* 2/2, 301.5-7 et voir Lallot 1997, n. 76 du livre 3.

6. *Grammatici Latini* 3, 208.10-12.

la tradition grammaticale grecque, susceptibles d'illustrer les usages de tous les dialectes.

### Eolien

Les traits éoliens rappelés dans les *Institutiones grammaticales* parce qu'ils sont susceptibles d'éclairer un fait de langue latine concernent avant tout la phonétique et la grande majorité d'entre eux se trouve au livre premier. Les exemples sont le plus souvent présentés sans attribution, y compris les citations poétiques. Les deux vers attribués le sont, l'un à Alcman et l'autre à Sappho<sup>7</sup>. En revanche, malgré l'étroite association traditionnelle entre la poésie de Sappho et le dialecte éolien, la seconde citation de la poétesse de Lesbos, illustrant la forme rare Ἄρευσ du nom d'Arès, n'est rapportée qu'à la langue poétique.

- *Grammatici Latini* 2, 11.5-6 ; 35.17-20 : présence dans l'alphabet du caractère F. Selon Priscien, sa valeur en latin à l'époque de l'emprunt était la même qu'en éolien, [w], et c'est à une époque plus récente qu'il a pris celle de [f] ou, dans la transcription des mots grecs, de [p<sup>h</sup>].
- *Grammatici Latini* 2, 15.1-18.4 : présence en latin d'un équivalent du digamma. La démonstration, appuyée sur des exemples littéraires grecs et latins, dresse un parallèle entre les valeurs métriques de /u/ latin et du digamma dans la poésie éolienne.
- *Grammatici Latini* 2, 18.5-7 ; 19.18-22 : ρh > ρ<sub>F</sub> > βρ. Exemples : ῥήτωρ = βρήτωρ ; βρόδος. En vertu d'une proportion analogique sous-entendue ρ : β :: v : B, le phénomène rend compte de v > B en latin. Exemples : *caelestium uitam ducens* > *caelebs* ; *ab-fero* > *aufero*.
- *Grammatici Latini* 2, 26.19-20 : ο > ε. Exemples : ὀδόντα = ἐδόντα ; πός = *pes* ; *compos* = *compes*.
- *Grammatici Latini* 2, 27.24-28.6 : prononciation [u] de υ. Exemples : θυγάτηρ = θουγάτηρ ; μῦς = *mus* ; πορφύρα = *purpura* ; un vers sans attribution.
- *Grammatici Latini* 2, 28.14-29.2 : absence de valeur métrique de υ. Exemples : Sappho frgt 1 v. 5 ; πῆλυι. Puisque υ se prononce [u], cela s'apparente aux prononciations des groupes QV GV SV en latin. Exemples : *quis* ; *quoniam* ; *sanguis* ; *lingua* ; *suadeo* ; *suavis* ; *suesco* ; *suetus*.
- *Grammatici Latini* 2, 35.15-17 : [h] > Ϝ. Sans exemple.
- *Grammatici Latini* 2, 38.5-6 : [a] > αι. Exemples : νύμφας = νύμφαις ; φασίν = φαΐσιν. Comme d'après les conventions classiques de transcription, αι > AE, il apparaît une proportion analogique [a] : αι :: [a] : AE. Exemples : Ἀσκληπιός > *Aesculapius*.

7. Il semble que l'emploi, occasionnel, du digamma chez Alcman et Pindare est perçu comme un éolisme.



- *Grammatici Latini* 2, 39.21-22 : [oi] > [oī]. Exemple : κοῖλον = κóιλον. En latin, la transcription classique de la diphtongue est OE, donc la transcription lettre à lettre trahit la diérèse. Exemple : Τροία = *Troia*.
- *Grammatici Latini* 2, 40.11-12 : [ei] > [ē̄]. Exemples : Δημοσθένει = Δημοσθένη; εἶπον = ἦπον; Δηρόπεια = *Deiopēa*; Καλλιόπεια = *Calliopēa*.
- *Grammatici Latini* 2, 65.16 : suffixe patronymique typiquement éolien en -αδιος. Exemple : *Hyrradios*. Les latins ne l'utilisent pas selon Priscien. On le retrouve, avec mention du dialecte, jusque dans la *Technè*.
- *Grammatici Latini* 2, 253.17-21 : présence d'un digamma intervocalique dans certains noms et [ou] > [ō̄]. Exemples : ὄφις; Δᾰφος; ὠφόν; βούς = βῶς. Les formes particulières sont considérées comme empruntées par le latin<sup>8</sup>.
- *Grammatici Latini* 3, 16.18-20 : [h] > [w] ou [s]. Priscien ne donne pas d'exemple d'une telle correspondance en éolien; les seuls exemples vont directement des termes grecs à ce qu'il considère comme leur transcription latine : ἥμισυ = *semis*; ἕξ = *sex*; ἑπτὰ = *septem*.
- *Grammatici Latini* 3, 27.6-7.17-18 : remontée de l'accent sauf celui des prépositions. Priscien ne donne aucun exemple spécifique de cette règle, surtout pas pour l'éolien.

### Béotien

Le béotien n'est pas présenté explicitement par Priscien comme une branche de l'éolien. Il est, d'une façon générale, mal défini, sans auteur représentatif<sup>9</sup>.

- *Grammatici Latini* 2, 33.2-3 : [s] > [h]. Exemple : *musa* = *muha*. C'est le phénomène inverse que Priscien vient d'illustrer, mais le trait béotien permet au moins d'établir l'affinité (*cognatio*) de la sifflante et de l'aspiration<sup>10</sup>. Au moment de rédiger le livre sur le pronom, le grammairien avait visiblement à l'esprit un rapprochement plus précis, avec l'éolien.

8. Du point de vue de la reconstruction moderne, les formes à digamma qu'exhibe Priscien, à l'exception de ὄφις, sont problématiques. Il est difficile de faire l'étymologie d'un nom propre tel que Δᾰφος, mais pour une position favorable à Priscien, voir Biville 1990, p. 91; quant au nom de l'œuf, on a suggéré une réinterprétation sous l'influence du latin d'une racine comportant plutôt un yod : Ernout-Meillet s.v. *ouum* et Chantraine s.v. ὠόν. Néanmoins, Schöpsdau 1992, p. 120 juge l'ensemble des équivalences correcte.

9. Cet auteur est, pour Apollonios Dyscole, Corinne : *Grammatici Graeci* 2, .

10. *Grammatici Latini* 2, 32.19-33.1.



- *Grammatici Latini* 2, 40.5-6 :  $\varphi > \text{oi}$ . Priscien ne donne pas d'exemples pour le béotien. La transcription latine de  $\varphi$  par OE pose problème donc Priscien supplée une étape intermédiaire et propose :  $\varphi > \text{oi} > \text{OE}$ . La première transformation est béotienne, la seconde est la transcription classique du grec au latin. Exemples :  $\kappa\omega\mu\varphi\delta\acute{\iota}\alpha = \text{comoedia}$  ;  $\tau\rho\alpha\gamma\varphi\delta\acute{\iota}\alpha = \text{tragoedia}$ .
- *Grammatici Latini* 2, 454.24-25 :  $[\text{ei}] > [\bar{\text{i}}]$ . Nul exemple béotien n'apparaît et la règle explique une réduction de diphtongue interne au latin. Exemple :  $\text{ueis} > \text{uis}$ .

### Dorien

Les particularités du dorien sont encore illustrées par des variantes de termes grecs, mais la perspective adoptée par Priscien est moins nettement phonétique. L'attention se porte plutôt sur l'identité de certaines formes latines considérées comme des emprunts au grec et les variantes doriennes des termes correspondants. Deux poètes apparaissent, Ibycus et Antimaque, ainsi qu'une tournure homérique.

- *Grammatici Latini* 2, 24.10 : formes à initiale  $\tau$ - du pronom de deuxième personne. Exemples :  $\sigma\acute{\upsilon} = \tau\acute{\upsilon} = \text{tu}$  ;  $\sigma\acute{\epsilon} = \text{te}$ . L'affinité entre [s] et [t] est le thème général du paragraphe et présenté comme un phénomène universel. Sa manifestation particulière dans le thème du pronom de deuxième personne, par contre, est propre au dorien et au latin.
- *Grammatici Latini* 2, 32.16 :  $[\text{s}] > [\text{ks}]$ . Exemple :  $\delta\acute{\omicron}\rho\nu\text{is} = \delta\acute{\omicron}\rho\nu\acute{\iota}\zeta$ . L'altération phonétique se retrouve en latin dans des emprunts au grec. Exemples :  $\text{Αἴαξ} = \text{Aiax}$  ;  $\text{πίστρις} = \text{pistrix}$ <sup>11</sup>.
- *Grammatici Latini* 2, 39.13-14 ; 276.4-277.1 :  $-\text{eus} > -\eta\varsigma$ . Le phénomène est présenté sous deux aspects différents. Au livre premier, il s'agit d'une altération phonétique, qui alterne avec la réduction de la diphtongue à  $[\bar{\text{u}}]$ . Au livre six, l'alternance entre les désinences paraît d'ordre morphologique : c'est le passage étudié ci-dessus p. 255 qui présente des noms existant dans deux paradigmes. La remarque dialectale vient selon toute probabilité d'Hérodien, dans un ouvrage qui n'a pas pour sujet propre les dialectes. Exemples doriens :  $\Phi\upsilon\lambda\epsilon\acute{\upsilon}\varsigma = \Phi\acute{\upsilon}\lambda\eta\varsigma$  ;  $\text{Ὀρφεύς} = \text{Ὀρφης}$  ;  $\text{Τυδεύς} = \text{Τύδης}$  ; Antimaque, frgts 6 et 7 Matthews ; Ibycus, frgt 306 Page-Davies. Exemples latins :  $\text{Ἀχιλλεύς} = \text{Achilles}$  ;  $\text{Περσεύς} = \text{Perses}$  ;  $\text{Οὐλιξεύς} = \text{Vlixes}$ .
- *Grammatici Latini* 2, 41.8 :  $[\text{ei}] > [\text{ĕ}]$ . L'unique exemple donné est latin : *Typhoëa*.

11. Il faut alors y voir le nom d'une sorte de poisson (et non celui de la boulangère) et lire  $\text{πίστις}$ , de la famille de  $\text{πίσιω}$ , à la place de  $\text{πίστρις}$ , cf Biville 1995, p. 454. L'erreur peut très bien remonter à Priscien lui-même.

- *Grammatici Latini* 2, 74.19-20 : [ei] > [ai]. Exemples : εἶ = αἶ ; εἶθε = αἶθε ; αἶ κέ ποθι Ζεῦς<sup>12</sup>. Rien de comparable ne se trouve en latin ; au contraire, la remarque est introduite à titre contrastif.
- *Grammatici Latini* 2, 253.20-21 : βοῦς > βῶς. Le terme est considéré comme un mot grec. La forme dorienne, identique à l'éolienne, justifie aussi bien la forme latine<sup>13</sup>.
- *Grammatici Latini* 3, 2.31-3.1 : génitif des pronoms personnels en -ους. Exemples : ἐμοῦ = ἐμοῦς ; σοῦ = σοῦς ; οὔ = οὔς. Comme Priscien considère que la série des thèmes de pronoms du singulier est empruntée au grec, il trouve en latin la variante analogue. Exemples : *mei = mis ; tui = tis ; sui = sis*.

### Syracusain

Le dialecte de Syracuse apparaît une seule fois dans les *Institutions grammaticales* : *Grammatici Latini* 2, 255.4-5. La question est, ici encore, celle des noms existant dans deux paradigmes. Le nom en cause, plus précisément, est celui de Minos qui, dans ses formes les plus usuelles en grec et empruntées par le latin, relève des thèmes en /s/, avec nominatif en [ōs]. Ayant repéré un génitif *Minonis* dans les *Histoires* de Salluste<sup>14</sup>, Priscien lui trouve un modèle, ἥρων, dans le dialecte de Syracuse. L'attestation littéraire qui accompagne est extraite d'un mime de Sophron : ἥρωνεσσι au datif pluriel. Evidemment, le thème du double paradigme, le recours à une particularité morphologique dialectale et la citation d'un auteur absent par ailleurs des *Institutions grammaticales* rappellent la discussion sur les noms de thème en /u/<sup>15</sup>.

### Ionien

Dans les références à l'ionien, la morphologie l'emporte sur la phonétique. Deux altérations phonétiques au sens strict répondent à trois mentions de suffixes. Si quelques auteurs normalement associés au dialecte ionien apparaissent dans les *Institutions grammaticales*, ce n'est jamais à titre de représentants de leur dialecte.

12. Clausule homérique ; pour les références, voir l'introduction de cette partie.

13. Il ne s'agit pas pour Priscien de décider à quel dialecte le latin a emprunté le terme, comme la linguistique moderne le ferait dans une configuration semblable, mais de montrer que son écart par rapport à la forme normale est partagé à l'intérieur de la langue grecque.

14. Salluste, *Histoires* II, frgt 7 Maurenbrecher.

15. Luscher a trouvé une discussion comparable dans les fragments d'Hérodien (*Grammatici Graeci* 3/2/2, 714.14-16) mais la référence au dialecte en est absente.

- *Grammatici Latini* 2, 65.14-16 : un suffixe de patronymes en -ων. Exemple : Πηλείδης = Πηλείων. Le suffixe est mentionné pour mémoire bien que la langue latine ne l’ait pas emprunté. Dans la *Technè*, le suffixe apparaît sans mention du dialecte ; mais cette dernière se retrouve chez les commentateurs <sup>16</sup>.
- *Grammatici Latini* 2, 68.5-8 : un suffixe de patronymes féminins alternant -ῶνη / -ῶνη. Exemples : *Adrestīne* ; *Nerīne*, *Acrisiōne* ; Vigile, *Enéide* 7.410. Le suffixe est présenté comme typiquement ionien, mais seuls les emprunts latins sont pris en compte dans les exemples.
- *Grammatici Latini* 2, 71.9-12 : [ei] > [ē]. Exemples : ἥδεν = ἥδην ; μεῖον = μῆον ; πλεῖον = πλῆον. C’est dans le processus d’emprunt au grec, partant des formes à diphtongues, que le latin opère la même altération. Exemples : Πυθαγόρειος = *Pythagorēus* ; σπονδεῖος = *spondēus* ; Ἀλφειός = *Alphēus* ; Ἀχιλλεῖος = *Achillēus* ; Δηϊόπεια = *Deiopēa* ; γυναιχεῖον = *gynaecēum* ; *Enéide* 10.179.
- *Grammatici Latini* 2, 73.11-14 : suffixe possessif -εος (au lieu de -ειος) sur les nom imparisyllabiques. Exemples : *Hectorēus Agenorēus* mais Ἀχιλλεῖος. L’observation dialectale a, selon toute probabilité, été prise chez Hérodien, si l’on se fie à la glose publiée par Thurot <sup>17</sup>.
- *Grammatici Latini* 2, 446.13-15 : métathèse d’aspiration. Exemples : ἐνταῦθα = ἐνθαῦτα ; κύθρα = χύτρα. Le latin présente la même altération dans certains emprunts. Exemple : θρίαμβος = *triumphus*.

### Attique

Les singularités de l’attique relèvent de tous les sujets des *Institutiones grammaticales*, phonétique, morphologie et syntaxe. Il est l’unique dialecte évoqué du livre premier jusqu’au livre 18. Néanmoins, les références à l’attique sont nettement distinctes dans les livres 1 à 16 et dans la syntaxe. Dans les premiers, aucun auteur n’est désigné nommément pour garantir un fait dialectal tandis que, dans les deux derniers, prosateurs et poètes font leur apparition dans de longues séries de citations.

- *Grammatici Latini* 2, 24.11-12 : [s] > [t]. Exemples : θάλασσα = θάλαττα ; Θρησσα = Θρηττα ; ἥσσον = ἥττον. Les formes sont dialectales, mais elles illustrent l’affinité, universelle, des deux

16. Σν *Grammatici Graeci* 1/3, 221.6 ; Σμ *Grammatici Graeci* 1/3, 336.3 ; 368.6.13.18.

17. Thurot 1869, p. 66-67.

phonèmes concernés. Le phénomène se retrouve donc en latin, dans les pronoms personnels réputés empruntés au grec. Exemples :  $\sigma\acute{\upsilon} = tu$  ;  $\sigma\acute{\epsilon} = te$ .

- *Grammatici Latini* 2, 24.12 : [s] > [ks]. Exemple :  $\sigma\acute{\upsilon}\mu\mu\alpha\chi\omicron\varsigma = \xi\acute{\upsilon}\mu\mu\alpha\chi\omicron\varsigma$ . L'affinité entre les deux lettres n'est pas annoncée dans les lignes qui précèdent, mais compte tenu de la représentation phonétique sans équivoque de  $\xi$  ou  $x$  dans l'Antiquité comme consonnes doubles, on peut la considérer comme sous-entendue et universelle. Exemple :  $\text{Αἶας} = Aiax$ .
- *Grammatici Latini* 2, 40.1-2 :  $-\omicron\iota\eta\text{-} > -\omicron\eta\text{-}$ . Priscien ne donne aucun exemple interne au grec mais illustre le phénomène par des emprunts latins. Exemples :  $\pi\omicron\iota\eta\tau\eta\acute{\varsigma} = poeta$  ;  $\pi\omicron\iota\eta\mu\alpha = poema$ .
- *Grammatici Latini* 2, 71.9-12 : [ei] > [ē]. Le phénomène est partagé avec l'ionien.
- *Grammatici Latini* 2, 255.12-13 : transfert de noms de la déclinaison thématique à la flexion attique à voyelle longue. Exemples :  $\kappa\omega\beta\iota\acute{\omicron}\varsigma = gobi\bar{o}$  ;  $\text{Ἀνδρόγεος} = \text{Ἀνδρόγεω}\varsigma$ . Le texte est problématique et visiblement perturbé, mais il nous semble possible de partir du principe que, du point de vue de l'Antiquité comme pour nous, la flexion que l'on peut qualifier d'«attique» est celle qui comporte un [ō].
- *Grammatici Latini* 2, 405.15-17 : futur attique ou futur proche, suivant l'analyse antique. Exemple :  $\tau\epsilon\tau\acute{\upsilon}\phi\omicron\mu\alpha\iota$ . Ce temps est cité dans toutes les grammaires grecques, ce qui explique peut-être que Priscien le mentionne à titre de contre-modèle. En effet, non seulement le latin ne connaît pas d'équivalent, mais c'est à juste titre d'après le grammairien, pour qui l'avenir est indéfini par nature.
- *Grammatici Latini* 2, 592.12-14 : ajout d'une syllabe paragogique au pronom de première personne au nominatif et au datif. Exemples :  $\acute{\epsilon}\gamma\omega\gamma\epsilon$  ;  $\acute{\epsilon}\mu\omicron\iota\gamma\epsilon$ . La syllabe paragogique  $-\gamma\epsilon$  est présentée comme un trait attique dans le traité correspondant d'Apollonios Dyscole<sup>18</sup>. La comparaison porte précisément sur l'opération morphologique : base du pronom personnel, ajout d'une syllabe finale de valeur expressive et non fonctionnelle, limitation à certains cas. Exemples :  $-met$  ;  $-te$  ;  $-pte$  ;  $-ce$  ; redoublement.
- *Grammatici Latini* 3, 171.9-10 ; 22-172.5 : substitution du pronom personnel composé au pronom simple. Exemples : Xénophon, *Mémorables*, I, 2, 49 ; 51 ; II, 3, 1 ; Démosthène, *Contre Pantænète*, 1. L'emploi du réfléchi de troisième personne est plus large en attique que dans la koinè ; il apparaît donc comme une substitution à l'anaphorique simple que l'on attendait à cet

18. *Pronom : Grammatici Graeci* 3/1, 49.9 ; 54.4.

endroit. Priscien rapproche le phénomène de celui du «réfléchi indirect» en latin. Exemples : *ille uocat me ad se ; ducit te secum ; trahit omnia in se ; ille miseretur eorum qui secum uiuunt / sibi parentium / secum degentium ; dat sibi fauentibus ; incusat secum certantes ; inuidet se indigentibus.*

- *Grammatici Latini* 3, 172.6-173.5 : emploi de ἴδιος comme possessif omnipersonnel. Exemples : Platon, *Timée* 18b ; Isée frgt 16 Forster ; Démosthène, *Contre Polyclès* 66 ; 63 ; *Contre Calliclès* 9 ; Phrynicus frgt 41 Kassel-Austin. Il est intéressant que Priscien remonte aux racines de ce qui est avant tout un développement hellénistique de l’expression de la possession en grec. Ayant trouvé des exemples de la tournure chez les auteurs classiques, il va jusqu’à en faire une particularité de l’attique. S’agissant de la comparaison avec le latin, la doctrine du grammairien n’apparaît pas encore bien fixée. Dans les premières phrases, il s’agit d’une équivalence d’emploi entre ἴδιος et *suus*. Exemples : Virgile, *Bucoliques* 3.62-63 ; Térence, *Adelphes* v. 958. La conclusion, en revanche, propose une traduction plus classique par *proprius*. Exemples : *meum proprium ; tuum proprium ; suum proprium illius.*
- *Grammatici Latini* 3, 208.2-4 : emploi du nominatif dans l’interpellation. Exemple : *Iliade* 3.227. L’ensemble est pris à la *Syntaxe* d’Apollonios ; Priscien a seulement ajouté deux exemples latins comparables : Virgile, *Enéide* 8.77 ; Lucain, *Pharsale* 2.116-7.
- *Grammatici Latini* 3, 239.23-24 : emploi de l’optatif hors de l’expression d’une prière, autrement dit substitué à l’indicatif. Exemples : *Iliade* 1.415-6 ; 4.178.
- : *Grammatici Latini* 3, 241.27-242.11 : construction de εἰ avec l’indicatif, l’optatif et le subjonctif. Exemples : *Iliade* 1.136-7 ; 135 ; Démosthène, *Sur l’ambassade*, 167 ; Xénophon, *Mémoires* I, 2, 7. Un parallèle est dressé avec le latin *si*, que suit tantôt l’indicatif, tantôt le subjonctif. Il serait long et inutile de citer tous les exemples, qui occupent plusieurs pages<sup>19</sup>.
- *Grammatici Latini* 3, 251.1-8 ; 252.13-253.13 ; 264.16-265.17 ; 266.9-10 : expression du potentiel par la tournure ἄν et optatif. Exemples : οὔτε ἐξατονήσοιμι ἄν ; *Alcibiade mineur* 139c ; 143b ; 143e ; Platon, *Lysis* 209e-210a ; *Théagès* 127d ; *Alcibiade majeur* 104b ; 104e ; 106a ; 115c.
- *Grammatici Latini* 3, 253.14-254.3 : emploi de l’optatif hors du sens de prière et sans conjonction. Exemple : Platon, *Charmide* 155e. Comme l’exemple permet de s’en assurer, l’observation recouvre l’optatif que les grammairiens scolaires nomment «oblique».

19. *Grammatici Latini* 3, 242.11-247.23.

- *Grammatici Latini* 3, 265.17-266.7 : emploi de l’optatif avec les conjonctions εἰ, ἴνα et ὅπως. Exemples : Platon, *Alcibiade majeur* 105a ; 105e ; *Gorgias* 458d ; *Odyssée* 13.389 ; *Iliade* 8.287.
- *Grammatici Latini* 3, 268.14-15 : inversion des rôles de l’accusatif et du datif dans la construction de certains verbes. Elle est présentée comme une particularité attique mais toutes les illustrations sont en latin. Exemples : *dono illum seruo* ; Virgile, *Enéide* 5.282.
- *Grammatici Latini* 3, 278.8-9 : construction transitive à l’accusatif de tous les verbes exprimant une action. Les exemples précis et latins précèdent : *facio te doctum* ; *sequor hominem*.

### 7.1.2 Répartition thématique

Comme la liste qui précède le laisse aisément constater, tous les dialectes grecs, même les quatre principaux, n’ont pas la même importance dans la grammaire de Priscien et tous les livres de cette grammaire ne s’appuient pas également sur les variétés locales de grec.

Trois thèmes ressortent fortement du relevé : la phonétique, la morphologie nominale (et, dans une moindre mesure, pronominale) et la syntaxe. L’observation rejoint donc l’un des résultats de la première partie : les livres sur le verbe, le participe, l’adverbe et la conjonction apparaissent comme des vides dans la comparaison entre grec et latin. Dans les livres sur le verbe, en particulier, qui occupent une section conséquente des *Institutiones grammaticales*, les remarques d’ordre dialectal sont très rares et, lorsqu’elles existent, se présentent comme des parenthèses phonologiques ou proposent des repoussoirs, tel le futur attique. Il y a donc, dans les parenthèses dialectologiques de Priscien comme dans sa manipulation du grec en général, une concentration au début et à la fin de la grammaire.

La répartition des dialectes mentionnés par section de la grammaire est également intéressante ; nous l’avons définie à grands traits en introduction au relevé de chaque dialecte. Il en ressort que trois dialectes – syracusain, macédonien et thessalien – apparaissent de manière tout à fait ponctuelle, pour deux d’entre eux – macédonien et thessalien – par pur suivisme à l’égard d’Apollonios qui les mentionnait avec les mêmes exemples. Les cinq autres apparaissent dès le premier livre au titre de leurs particularités phonétiques, mais des spécialisations thématiques apparaissent par la suite. Dans les références à l’éolien et au béotien, les questions de phonétique et de graphie dominant ; les deux variétés de grec conservent donc une certaine parenté implicite dans les *Institutiones grammaticales*. Les singularités de l’ionien, au contraire, relèvent avant tout de la morphologie. Dans les références au dorien et à l’attique,

l'équilibre entre ces deux thèmes est presque parfait. Le fait le plus frappant est l'importance des questions de syntaxe dans les recours de Priscien à l'attique. Hormis une référence isolée au macédonien et au thessalien, il est l'unique dialecte dont les particularités syntaxiques soient prises en compte. En fait de dialectologie grecque dans les *Institutiones grammaticales*, ce qui domine, ce n'est pas l'éolien pour la phonétique mais l'attique pour la syntaxe.

Toutes les questions dialectales abordées ne reçoivent pas, en effet, la même attention, et toutes ne revêtent pas la même importance. La grammaire de Priscien procède selon deux grands types d'approche. Il arrive qu'une question de phonétique ou de morphologie appelle à titre d'illustration des faits de tous dialectes. Une telle configuration se présente au livre premier dans un passage déjà évoqué au sujet des sifflantes.

quin etiam s simplex habet aliquam cum supra dictis cognationem, unde saepe pro z eam solemus geminatam ponere, ut patrisso pro πατρίζω, pytisso pro πυτίζω, massa pro μᾶζα, et Doris τυ pro σύ, unde nos quoque tu pro σύ et te pro sé, Attici autem θάλαττα pro θάλασσα et Θρηττα pro Θρησσα et ἦττον pro ἦσσον et ζύμμαχος pro σύμμαχος, Romani etiam Ajax pro Αἶας<sup>20</sup>.

Le dialecte des Romains apparaît ici dans une série d'arguments dialectologiques au même titre que les dialectes proprement grecs que sont l'attique et le dorien. Tous trois concourent à la démonstration d'un fait de phonétique présenté comme universel, la parenté entre [s], [t], et [k]. De la même manière, dans les livres de morphologie nominale, deux passages déjà étudiés, la présentation des suffixes patronymiques et l'examen des noms à paradigmes multiples, accumulent les références aux variations dialectales.

La seconde approche confronte le latin à un seul dialecte grec, dont il partage un trait singulier. Elle se trouve souvent à titre de parenthèse : en syracusain on trouve des noms de la déclinaison thématique passés au thème à nasale ; l'ionien pratique la métathèse d'aspiration. La référence dialectale apparaît alors modérément motivée et ressemble beaucoup à ce que F. Desbordes jugeait caractéristique de l'attitude des grammairiens latins à l'égard du grec, la re-

20. *Grammatici Latini* 2, 24.7-12. «Qui plus est, même [s] simple possède une parenté avec elles [scil. les dentales], raison pour laquelle nous lui donnons souvent la place de la consonne double Z, ainsi patrisso pour πατρίζω [faire le père], pytisso pour πυτίζω [cracher], massa pour μᾶζα [pâte] ; en dorien : τυ pour σύ, d'où nos tu pour σύ et te pour sé, quant à l'attique : θάλαττα pour θάλασσα, Θρηττα pour Θρησσα, ἦττον pour ἦσσον et ζύμμαχος pour σύμμαχος ; les Romains vont jusqu'à Ajax pour Αἶας.»



cherche désespérée d'une justification<sup>21</sup>. Au contraire, lorsque la comparaison entre le latin et le dialecte se développe au point de former un développement distinct, elle s'avère complexe et riche d'aperçus originaux. Cette attitude concerne l'éolien au livre premier, pour le digamma, et l'attique aux livres 17 et 18. Ces deux sujets offrent la plus grande abondance de citations référencées à titre d'argument. Il apparaît donc dans la référence des *Institutions grammaticales* aux dialectes grecs trois courants d'origines visiblement distinctes bien que problématiques. Le premier lie Priscien à la vieille question des rapports entre éolien et latin ; le second utilise les dialectes comme outil de classement des multiples formes grecques ; le troisième paraît issu de l'atticisme.

## 7.2 Comparaison ancienne

L'idée que le latin est une forme de grec et entretient des relations particulières avec le dialecte éolien est attestée à la fin de l'époque hellénistique et au début de l'Empire. Cela constitue l'un des points bien connus de la science romaine du langage, dont on a abondamment étudié les implications érudites et idéologiques. Il est généralement admis que la théorie, large et productive à l'époque où Rome affirme son pouvoir sur l'Orient méditerranéen, survit dans la grammaire tardive sous une forme dégradée, la désignation commode du phonème latin /u/ comme «digamma» ou «lettre éolienne». Néanmoins, l'époque de Priscien est celle d'une résurgence ; quelques années après les *Institutions grammaticales*, Jean de Lydie exhume le versant historique de la théorie d'une origine éolienne du latin.

Priscien, qui n'est ni historien ni même antiquaire, ravive l'idée de la parenté entre éolien et latin de manière exclusivement linguistique. Il en développe les implications phonétiques et, surtout, l'insère dans une vision large qui met le latin en rapport avec tous les dialectes grecs.

### 7.2.1 Histoire et grammaire

Dans sa version classique, la théorie d'une origine éolienne du latin possède deux versants étroitement liés, l'un historique et l'autre grammatical. Le premier, pour résumer, vise à rattacher les Romains aux Grecs à travers des mythes de colonisation dont le plus important est

---

21. Desbordes 1988 [2007 p. 112].



celui de l'installation d'Evandre au Latium<sup>22</sup>. Le premier auteur à qui l'on prête une telle idée est Caton l'ancien, que Jean de Lydie cite, peut-être à travers Varron.

οὐδὲ γὰρ ἀγνοήσας ὁ Ῥωμύλος, ἢ οἱ κατ' αὐτόν, δείκνυται κατ' ἐκεῖνο καιροῦ τὴν Ἑλλάδα φωνήν, τὴν Αἰολίδα λέγω, ὡς φασιν ὁ τε Κάτων ἐν τῷ Περὶ Ῥωμαϊκῆς Ἀρχαιότητος, Βάρρων τε ὁ πολυμαθέστατος ἐν προοιμίαις τῶν πρὸς Πομπήμιον αὐτῷ γεγραμμένων, Εὐάνδρου καὶ τῶν ἄλλων Ἀρκάδων εἰς Ἰταλίαν ἐλθόντων ποτὲ καὶ τὴν Αἰολίδα τοῖς βαρβάροις ἐνσπειράντων φωνήν<sup>23</sup>.

Le passage est très intéressant pour la grammaire car il entend prouver que, dès l'époque de la fondation, on connaissait l'écriture à Rome. Or l'argument repose sur la venue des Arcadiens qui ont enseigné leur langue, l'éolien, aux Barbares d'Italie. Autant dire que l'alphabet latin a été emprunté à l'éolien<sup>24</sup>. Il est donc logique que le second aspect de la théorie soit centré sur un phonème commun au latin et à l'éolien et absent de l'alphabet ionien, le [w], désigné le plus souvent, même pour le latin, comme «digamma». Il devient alors possible de donner des étymologies grecques au vocabulaire latin, y compris lorsqu'il présente ce phonème. C'est ce que fait Denys d'Halicarnasse pour le nom de *Velia*, avec la justification suivante.

σύνηθες γὰρ ἦν τοῖς ἀρχαίοις Ἑλλησιν ὡς τὰ πολλὰ προτιθέσθαι τῶν ὀνομάτων, ὁπόσων αἱ ἀρχαὶ ἀπὸ φωνηέντων ἐγίνοντο, τὴν ου συλλαβὴν ἐνὶ στοιχείῳ γραφομένην. τοῦτο δ' ἦν ὡσπερ γάμμα διτταῖς ἐπὶ μίαν ὀρθὴν ἐπιζευγνύμενον ταῖς πλαγίαις, ὡς φελένη καὶ φάναξ καὶ φοῖκος καὶ φαῆρ καὶ πολλὰ τοιαῦτα<sup>25</sup>.

22. Sur le détail de la manière dont on a identifié les Arcadiens d'Evandre aux Eoliens, l'exposé de Briquel 1984, p. 444-453 est fondamental.

23. Jean le Lydien, *Sur les magistratures du peuple romain*, 1.5.3-4. «Il est clair que Romulus ou ses contemporains, à cette époque, n'ignoraient pas le grec (l'éolien, s'entend), comme le disent Caton dans son ouvrage sur les antiquités romaines et le très érudit Varron dans le prologue de son ouvrage adressé à Pompée ; Evandre et les Arcadiens étaient venus en Italie et avaient acclimaté chez les Barbares la langue éolienne.» (traduction Dubuisson-Schamp).

24. On voit généralement dans cette affirmation une façon de minimiser l'importance des Etrusques dans l'histoire archaïque de Rome. Il est certain que les Anciens négligeaient l'intermédiaire étrusque dans la transmission de l'alphabet à Rome. Toutefois, on ne note pas, à ma connaissance, qu'ils négligeaient tout autant la véritable origine de leur alphabet, grecque occidentale, non moins voisine. Dit autrement, les Eoliens au sens antique représentaient l'unique branche ethnico-mythique des Hellènes dépourvue de toute colonie italienne. En faire le grand vecteur d'influence grecque sur la langue et l'écriture latines constitue probablement une mise à distance de cette influence.

25. *Antiquités romaines* I, 20, 3. «C'était l'usage des anciens Grecs de placer à l'initiale des noms commençant par des voyelles le groupe ου écrit en un seul caractère. Il ressemblait à un gamma avec, attachés au trait vertical,

En définitive, la langue latine apparaît comme un mélange de langues locales, occidentales, et de grec. Dans sa partie grecque, c'est le dialecte éolien qui domine. Telle est, au premier siècle a.C., l'opinion résumée de Denys d'Halicarnasse dans un ouvrage qui cherche à démontrer l'origine grecque des Latins.

Ῥωμαῖοι δὲ φωνὴν μὲν οὐτ' ἄκρα Βάρβαρον οὐτ' ἀπηρτισμένως Ἑλλάδα φθέγγονται, μιχτὴν δὲ τινα ἐξ ἀμφοῖν, ἧς ἐστὶν ἡ πλείων Αἰολίς, τοῦτο μόνον ἀπολάσαντες ἐκ τῶν πολλῶν ἐπιμιξιῶν, τὸ μὴ πᾶσι τοῖς φθόγγοις ὀρθοεπεῖν<sup>26</sup>.

Il l'a très vraisemblablement prise dans l'œuvre de Varron. En effet, six siècles plus tard, Jean de Lydie souscrit à la même conception du latin comme langue mixte, en s'abritant derrière l'autorité du grand antiquaire latin<sup>27</sup>. Plus près de Varron et Denys, toujours à propos d'étymologie, Quintilien fait allusion comme à un fait notoire à la ressemblance du latin et de l'éolien.

sive ex Graecis orta tractemus, quae sunt plurima praecipueque Aeolica ratione, cui est sermo noster simillimus, declinata<sup>28</sup>...

Malgré ces témoignages, l'élaboration de la théorie faisant du latin un dialecte grec reste hypothétique. Les premières traces certaines d'un rapprochement linguistique apparaissent un peu avant Varron, chez Tyrannion le jeune et Philoxène<sup>29</sup>. L'idée serait donc d'abord apparue chez des auteurs grecs ; mais elle n'est attestée que pour des savants grecs exerçant à Rome<sup>30</sup>.

deux transversaux, comme *Ῥελένη Ῥάναξ Ῥόϊκος Ῥαῆρ* etc.» Voir aussi la note 94 de l'édition Fromentin.

26. *Antiquités romaines* I, 90, 1. «Les Romains parlent une langue qui n'est pas purement barbare ni exactement grecque, mais un mélange des deux où domine l'éolien et ils n'ont gardé de leurs nombreux contacts que de ne pas articuler correctement tous les sons».

27. Jean le Lydien, *Sur les magistratures du peuple romain*, 2, 13. Le passage paraît étranger à ce que l'on peut lire directement chez Varron. Pour une tentative de conciliation, voir Briquel 2001. L'important pour notre propos est que l'idée circulait à Byzance sous Justinien.

28. *Institution oratoire* I, 6, 31. «...que nous traitons de mots tirés du grec, qui sont fort nombreux, et qui suivent principalement l'usage du dialecte éolien, le plus voisin de notre langue...» (traduction J. Cousin).

29. Tyrannion, actif dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle a.C., est crédité par la *Souda* d'un traité sur la langue latine tendant à prouver qu'elle provient du grec. La période d'activité de Philoxène est moins bien connue ; Theodoridis 1976, p. 3-7 en fait un contemporain de Varron et lui prête un ouvrage sur la langue latine rassemblant les fragments 311 à 329. Le fragment 323 rapproche latin et éolien dans l'absence de duel, en donnant aux Romains la qualité de colons (*ἄποικοι*) éoliens.

30. Telle était déjà l'idée de J. Collart recherchant sur ce point les sources de Varron : Collart 1954, p. 205-228.

A partir de ces éléments, E. Gabba a proposé une reconstruction<sup>31</sup>. Selon lui, le mythe historique concernant les origines arcadiennes de Rome, Evandre et l'introduction de l'alphabet en Italie est premier ; sur la base de ce mythe, on aurait élaboré une théorie du latin comme langue dérivée du grec, sous les espèces du dialecte concerné. L'aspect le plus séduisant des hypothèses d'E. Gabba est leur ouverture sur une situation politique précise. Donner une origine grecque, même perdue dans les brumes du passé, aux Romains permettait d'asseoir la légitimité de Rome comme puissance hégémonique en Méditerranée orientale. Dans la continuité de cette hypothèse, Michel Dubuisson a voulu compléter le tableau du versant linguistique de la théorie «éolienne»<sup>32</sup>. Il la voit se développer chez les savants de l'entourage de Pompée, dont on sait quels liens étroits il entretenait avec les élites grecques. Il est alors tentant d'éclairer de la même manière la résurgence du 6<sup>ème</sup> siècle. L'empire, sous Justinien, cherchait bien à prouver qu'il était encore latin et non grec. Tel est le sens de la rédaction en latin des recueils de lois, malgré la nécessité des traductions grecques. Peut-être faut-il enrôler Jean de Lydie, malgré toute sa rancœur, dans l'entreprise de justification du lien entre passé romain lointain et empire paléo-byzantin.

En ce qui concerne Priscien, les faits ne semblent pas suggérer de préoccupation politique. Un seul élément laisse filtrer un possible souci historique. A deux reprises, Priscien cite une inscription qu'il dit avoir déchiffrée lui-même sur un très vieux trépied consacré à Apollon. L'inscription se réduit à deux noms, ceux de Démophon et Laocoon, écrits avec des digamma.

... epigrammata, quae egomet legi in tripode uetustissimo Apollinis, qui stat in Xerolopho Byzantii, sic scripta : ΔΗΜΟΦΑΦΩΝ ΛΑΦΟΚΟΦΩΝ<sup>33</sup>.

et quod hoc uerum est, ostendunt epigrammata uetustissima, quae literis antiquissimis scripta in multis tripodibus legi et maxime in tripode Apollinis, qui est Constantinopoli, in loco quem Xerolophum uocant. sunt autem scripta sic : ΔΕΜΟΦΑΦΩΝ pro Δημόφρων, ΛΑΦΟΚΟΦΩΝ pro Λαοκόων<sup>34</sup>.

31. Gabba 1963. Elle implique des hypothèses par nature fragiles sur le contenu d'ouvrages perdus d'auteurs mal datés. La critique en a été faite par Briquel dans les travaux déjà cités.

32. Dubuisson 1984, en particulier p. 66-67.

33. *Grammatici Latini* 2, 17.13-15. «...l'inscription que j'ai lue en personne sur un très antique trépied d'Apollon dressé sur le Xerolophos à Byzance, dont voici le texte : ΔΗΜΟΦΑΦΩΝ ΛΑΦΟΚΟΦΩΝ.»

34. *Grammatici Latini* 2, 253.22-254.3. «Tout cela est véridique, établi par d'antiques inscriptions dont j'ai déchiffré l'écriture archaïque sur de nombreux trépieds, et surtout sur le trépied d'Apollon qu'on trouve à Constantinople, au lieu-dit le Mont-Pelé. L'inscription est la suivante : ΔΕΜΟΦΑΦΩΝ pour Δημόφρων, ΛΑΦΟΚΟΦΩΝ

La présence du digamma suffit, comme toujours dans l'Antiquité, à identifier le texte comme «éolien». De manière alors fort cohérente, l'éolien est également associé à l'ancienneté ; les Eoliens ont la réputation d'avoir, dans un passé mythique, peuplé une partie importante du monde grec. Trouver une trace de leur présence à Constantinople est évidemment intéressant. Cela donne à la nouvelle Rome le même point de départ qu'à l'ancienne et installer la capitale sur les rives du Bosphore apparaît alors comme un retour aux sources – du moins à celles de l'alphabet. Néanmoins, il serait imprudent de trop tirer d'une remarque ponctuelle. Nulle part dans les *Institutiones grammaticales* n'apparaît l'idée d'une généalogie grecque du peuple romain. Les rapprochements se situent exclusivement sur le plan linguistique et celui-ci fonctionne selon le modèle de l'imitation et de l'emprunt et non de l'engendrement et de l'héritage.

### 7.2.2 Priscien et le digamma

Un chapitre du livre premier est consacré à démontrer l'identité de la lettre latine v et du digamma<sup>35</sup>. La terminologie antique prête ici à confusion et il convient en premier lieu d'examiner ce que Priscien veut identifier avec la fameuse «lettre éolienne». Il considère que le latin présente deux points communs avec l'alphabet de ce dialecte. Le premier, qui ne pose aucun problème de définition, est le caractère Ɔ ou F, absent de l'alphabet ionien et qui porte le nom de digamma. Il se trouve que le caractère a par la suite changé de fonction, perdant ainsi sa pertinence pour l'étude phonétique du [u]. D'autre part, le latin possède ce qu'on ne peut appeler qu'un phonème, «qui a la même valeur, dit Priscien, que le digamma chez les Eoliens»<sup>36</sup>. La question du nom qu'il convient de lui donner intervient alors. La notion de double gamma, en effet, décrit le caractère grec, qui n'est pas affecté en latin au phonème concerné. Il serait alors préférable de parler de *uau*, nom qui renvoie à la prononciation et non au caractère ; telle est la dénomination que Priscien a trouvée dans les œuvres de Didyme, citant Varron.

Une seconde question se pose, cette fois au lecteur. Qu'est-ce que Priscien entend au juste rapprocher du digamma ? Dans la première phrase du chapitre, il s'agit de [w] (*u loco consonantis posita*). Les *Institutiones grammaticales* se situeraient alors dans la continuité de la tradition grammaticale latine qui identifie digamma et emploi consonantique de v et utilise le terme «digamma» pour désigner cet emploi par opposition à la voyelle de même graphie. Mais très vite,

pour Λισκόων».

35. *Grammatici Latini* 2, 15.1-18.14.

36. *Grammatici Latini* 2, 15.1-2.

Priscien élargit l'identification en affirmant que *pro Aeolico digamma f u ponitur*. L'équivalence concernera donc /u/ dans toutes ses réalisations. Celles-ci sont alors présentées méthodiquement, suivant le schéma ternaire si courant dans le savoir antique :

- réalisation comme consonne (15.8-16.3) ;
- réalisation comme voyelle (16.3-18) ;
- ni consonne ni voyelle (16.19-17.17).

La démonstration s'appuie sur l'observation métrique ; il faut comprendre «consonne», «voyelle» et «rien» au sens de leurs valeurs métriques. Celles-ci sont alors illustrées par une série de vers. Le digamma équivaut au traitement consonantique de v, soit [w], dans le premier exemple.

Ὀψόμενος φελέναν ἑλικώπιδα

La valeur de consonne du digamma, si j'interprète bien l'exemple, quatre dactyles, ainsi que le parallèle latin, «at Venus», est garantie par l'allongement de la syllabe précédente. Cela distingue cette première valeur du digamma de celle de simple hiatus qui vient par la suite. En cela, Priscien ne s'écarte pas de la tradition grammaticale latine qui pose une équivalence phonétique entre [w] latin et digamma.

Le deuxième exemple, qui illustre toujours la valeur consonantique, est plus original, tant pour le grec que pour le latin.

Νέστορα δὲ φῶ παιδός

Priscien y voit une consonne double, ce qui lui permet de scander la citation comme un extrait de vers dactylique : dactyle, spondée, pied indéterminable. On ne peut vérifier cette assertion, puisque le fragment est isolé sans attestation indépendante. Si la scansion est la bonne, l'interprétation moderne consisterait à y lire une trace métrique de \*Νέστορα δὲ φφῶ παιδός, en s'appuyant sur la reconstruction d'un thème de possessif \*swe<sup>37</sup>. Il s'agirait alors d'un archaïsme tout à fait remarquable pour la poésie éolienne, et plus encore s'il s'agit, comme l'a supposé Ahrens<sup>38</sup>, d'un vers d'Alcman.

Le troisième vers illustre une valeur du digamma tout à fait inattendue : la réalisation comme voyelle brève.

37. Sur ce thème, cf Petit 1999, p. 102-103, 106, 115-118, 122 pour le grec et 151-159 pour la reconstruction.

38. Cf apparat *ad loc*. Toutefois, l'attribution repose sur l'idée arbitraire que l'unique vers de la série accompagné d'un nom d'auteur donne l'auteur de toute la série.

Καὶ χεῖμα πῦρ τε δάφιον

L'interprétation de l'exemple repose à cet endroit sur une erreur de scansion. Priscien précise qu'il s'agit d'un dimètre iambique ; il faut donc le scander avec une réalisation consonantique du ι : Κᾰὶ χεῖμα πῦρ τε δᾰφιῶν. L'interprétation a donc été «forcée» pour établir un parallèle avec la réalisation trisyllabique de *silua* et *soluit* où l'on attendrait [w] et non [u].

Il reste une valeur paradoxale du digamma : l'absence de valeur métrique. Elle possède à nouveau deux espèces. La première est illustrée par un hexamètre qui ne pose pas de problème de compréhension, dans les limites imposées par l'absence de contexte, si l'on ponctue à la césure penthémimère. Il nous semble également important de rétablir la graphie δὲ confirmée par les manuscrits car l'indication du grammairien part certainement d'un problème de diction : la présence du digamma, bien qu'il s'agisse normalement d'une consonne, n'entrave pas l'élision dans la lecture du vers à voix haute<sup>39</sup>.

Ἄμῆς δὲ φειρήναν· το δε γὰρ θέτο Μῶσα λίγεια.

La seconde espèce de valeur métrique nulle est la fonction de hiatus du digamma. Il s'agit du digamma intervocalique, comme le montrent les deux illustrations choisies, le vers d'Alcman déjà mis à contribution pour la valeur vocalique du digamma, et l'inscription citée plus haut mentionnant Démophon et Laocoon. Ces digammas intervocaliques constituent de très authentiques archaïsmes graphiques, mais il ne faudrait pas croire que Priscien les confonde avec des consonnes simples. Plus vraisemblablement, à ses yeux, les formes de références sont les formes épiques δᾰίιος, Δημοφῶων, Λαοκόων. Les hiatus y sont instables et la tendance classique est à la contraction ; s'agissant de δᾰίιος, la graphie antique ne permettait même pas de le distinguer de la forme contracte δᾰῖος. Il y a donc tout intérêt à maintenir un digamma dans la graphie afin de signaler l'hiatus.

En définitive, Priscien a largement développé le parallèle entre /u/ latin et digamma éolien. Celui-ci prend désormais toutes les valeurs attribuées au phonème latin. Néanmoins, la plus importante reste celle de consonne simple<sup>40</sup>. La conclusion est peu satisfaisante. Il semble en effet que Priscien cherche un parallèle grec complet au /u/ latin. Cela tient à des problèmes généraux de classement des lettres.

39. La notation de l'élision dans les textes grecs est un phénomène qui a varié au cours du temps. La pratique de Priscien en la matière paraît flottante, mais cela peut refléter le caractère hétérogène de ses sources.

40. *Grammatici Latini* 2, 18.2-4.

Pour la science grecque, depuis Aristote, l'alphabet peut se diviser en trois grands ensembles, d'un point de vue phonétique<sup>41</sup>, les consonnes, les voyelles et les continues que l'on nomme «semi-voyelles». Or les deux sonantes latines ne trouvent pas leur place dans une telle classification, qui ne prévoit pas que les valeurs vocaliques et consonantiques alternent en fonction du contexte. Il ne reste plus qu'à leur réserver une catégorie à part ou à estimer que ces caractères recouvrent chacun deux «lettres» qui, elles, se coulent dans l'opposition grecque entre consonnes et voyelles. Priscien envisage ces deux solutions<sup>42</sup>, mais il cherche également à trouver en grec les plus étroits parallèles avec ces lettres latines problématiques. Nous avons vu ses interprétations concernant le /i/. S'agissant du /u/, le rapprochement systématique avec le digamma s'est avéré un demi-succès. C'est sans doute la raison pour laquelle Priscien revient sur la question lorsque se présente une nouvelle occasion de faire un développement sur /u/<sup>43</sup>.

Le dialecte éolien y est à nouveau mis à contribution, mais le digamma n'est plus en cause. Le modèle du latin se trouve alors dans le [u] éolien, qui s'écrit, selon les conventions, υ ou ου. Si l'on en croit Priscien, ce phonème reçoit les deux valeurs marginales de υ / v, celle de voyelle brève et l'évanescence métrique. Nous avons déjà exposé longuement ce à quoi correspondait la seconde. La première reçoit pour illustration un vers anonyme dans lequel θυγάτηρ assume une graphie originale, probablement secondaire, qui indique sa prononciation archaïque<sup>44</sup>. L'intérêt de citer un passage poétique est évidemment que la quantité brève de la syllabe y apparaît, bien que le vers soit tronqué.

Καλλιχόρου χθονός εὐρείας θυγάτηρ.

En fin de compte, il se trouve bien en éolien un phonème pourvu des deux valeurs du /u/ latin, mais ce n'est plus le digamma ; il se note υ, ou même ου comme le v latin dans les transcriptions grecques. L'issue du raisonnement paraît originale, peut-être involontaire, en tous cas hésitante. Il est difficile d'imaginer, devant les détours de la démonstration, que Priscien a reproduit une notice savante sur le digamma éolien et son correspondant latin. Il est très possible, en revanche, que les exemples poétiques, en particulier ceux qui sont cités sans nom d'auteur, proviennent d'un exposé du grammairien Astyagès<sup>45</sup>. Il nous faut donc examiner la

41. Ces classifications ont évolué vers la complexité de Platon aux grammairiens impériaux, mais les trois grandes catégories font déjà partie du savoir grammatical partagé dans l'Athènes du 5<sup>ème</sup> siècle, cf Belardi 1985.

42. *Grammatici Latini* 2, 13.11-27.

43. *Grammatici Latini* 2, 27.9-29.7.

44. La prononciation [u], sans palatalisation, du upsilon est un trait conservateur du dialecte littéraire de Lesbos.

45. Luscher 1912, p. 32-34.



possible dette de Priscien à l'égard de cet auteur, en commençant par rappeler ce que nous connaissons d'Astyagès.

### 7.2.3 Astyagès ?

Nous n'en connaissons, à dire vrai, pas grand-chose. La *Souda* consacre une notice lapidaire à un Astyagès grammairien. Il serait, d'après l'encyclopédie, auteur d'une *technè grammatikè*, d'un traité sur les dialectes, d'un autre sur les mètres, de règles sur les noms et d'un commentaire sur Callimaque. Cela ne renseigne ni sur le lieu ni sur l'époque d'activité du grammairien. D'autres Byzantins connaissent un Astyagès : l'*Etymologicum Gudianum* s'en autorise pour avancer une étymologie originale du nom d'Héraclès ; Choïroboscus réfute son accentuation de Κύριλλος ; les scolies à la *Technè* le citent dans une longue notice sur laquelle nous reviendrons. Il n'est pas certain qu'il faille rapporter ces remarques éparses au même personnage, ni qu'il faille identifier avec lui le nommé Astyagius dont Pompée commentateur de Donat cite la définition du pronom et les opinions sur l'«article vocatif» *ο*<sup>46</sup>.

Si l'on admet que l'on a affaire à un unique personnage, nouvelle preuve du caractère de grammairien byzantin de Priscien, on peut tenter une datation. Luscher, qui ne tenait compte que de Priscien et de la scolie sur la *Technè*, proposait une date comprise entre Apollonios Dyscole et Priscien et, sans argument précis, peu postérieure à Apollonios. Le grammairien Pompée permet d'affiner le *terminus ante quem* en le plaçant au milieu du 5<sup>ème</sup> siècle. C'est le *terminus post quem* qui pose problème ; tout dépend de la scolie sur la *Technè*, unique passage qui donne les positions d'Astyagès en relation avec celles d'autres auteurs. Il apparaît dans une longue notice que Hilgard attribue à la fois à Héliodore et Choïroboscus<sup>47</sup>. De nombreux grammairiens y sont mentionnés dans l'ordre suivant : Hérodien, Apollonios, Romanos, Astyagès, Philopon. Si l'on suppose que la notice a subi une croissance incrémentale, ce qui est possible, et qu'Astyagès est responsable de tout ce qui précède la mention de son nom, la datation devient délicate : il apparaît entre Romanos et son disciple Philopon. Pour conserver la chronologie, il serait nécessaire d'en faire un contemporain de Romanos ; l'identification avec Astyagius cité par

46. J'ai repris ces témoignages de la notice de G. Ucciardello 2006 gracieusement fournie par [www.lgga.unige.it](http://www.lgga.unige.it) en vérifiant dans la littérature secondaire citée. Ni la dissertation de Luscher, ni plus généralement ce qui se rapporte à Priscien n'y est mentionné.

47. ΣΙ *Grammatici Graeci* 1/3, 546.5-550.23 et pour l'attribution p. XVIII. Il faudrait reprendre la question de l'attribution, qui repose sur une datation haute de Choïroboscus (6<sup>ème</sup> siècle).



Pompée est alors acrobatique. Il faudrait que ses œuvres aient connu un succès immédiat tel qu'on les ait traduites (on imagine mal Pompée, dont les connaissances en grec sont moins qu'assurées, chercher des informations dans un traité grec à peine paru), ou qu'il ait professé en latin en Afrique. Tout est possible, mais rien n'oblige à prêter le début de la scolie à Astyagès : Hilgard n'a pas d'opinion sur le sujet et le scoliaste ne dit rien de tel. Pour le montrer, il convient d'entrer un dans le raisonnement de la scolie, qui est fort intéressant, bien qu'assez éloigné de nos préoccupations dialectales.

La question est celle du nombre des cas de la flexion nominale, mais elle touche de fait la définition du «cas» nominal. Elle remonte à l'origine de la terminologie grammaticale grecque. Le nominatif, dès l'origine conçu comme le cas du nom en mention, est désigné comme nom tout simplement, puis forme «droite» ou «directe» ; par rapport à lui, les autres formes constituent des *πτώσεις* ou *casus*, des chutes ou déclinaisons. Quel qu'ait été son sens d'origine, la métaphore spatiale est apparue démotivée aux grammairiens qui ont, dans un premier temps, intégré les formes dites «droites» à la liste des cas, puis cherché à rendre une motivation au terme de *πτῶσις*. La scolie commence en citant la solution d'Apollonios et Hérodien. Selon ces grammairiens, il faut partir du «nom générique» ; celui-ci se décline en tous les nominatifs possibles, qui à leur tour se déclinent en génitifs, puis datifs, puis accusatifs, puis vocatifs. La première «chute» de cette espèce de cascade est donc l'étape d'imposition des noms. A cela, la scolie apporte deux objections. La première a pour auteur Romanos (5<sup>ème</sup> siècle). Il note que l'on peut aussi bien prêter aux autres parties du discours une forme générique, qui se décline en des termes particuliers. Il faudrait alors parler à leur sujet de cas, comme pour les noms. Cette objection a été réfutée, mais le scoliaste intervient (apparemment en son nom propre) pour signaler qu'il refuse la réfutation. Une seconde théorie contradictoire avec celle d'Apollonios consiste à ajouter deux étapes plutôt qu'une. En effet, le nom générique subit une première chute, dans notre esprit<sup>48</sup>, puis de notre esprit se décline dans les termes nommés, c'est-à-dire les cas directs, puis dans les différents cas obliques. Cette tentative de démontrer qu'il doit y avoir six cas est, dit le scoliaste, le fait d'Astyagès. La structure de la notice jusqu'à la mention d'Astyagès est donc la suivante.

- position du problème : un cas peut-il être droit ?
- solution d'Apollonios et Hérodien : le cas droit tombe droit du nom générique dans le nom.

48. Il n'est pas précisé d'où tombent ces notions.

- aporie de Romanos : pourquoi alors limiter la notion de cas aux noms ?
  - réfutation : les cas nominaux sont solidaires.
  - objection du scoliaste : les cas nominaux ne sont pas solidaires.
- difficulté d’Astyagès : les noms génériques doivent passer par l’intellect humain avant d’atteindre les objets sous forme de noms singuliers.

D’un point de vue chronologique, Luscher avait donc raison : la scolie nous apprend simplement qu’Astyagès était postérieur à Apollonios et Hérodien, à moins que le scoliaste ait dénaturé le contexte de son raisonnement, ou qu’il s’agisse d’un autre grammairien du même nom.

Venons-en à Priscien. Astyagès est le dernier grammairien qu’il cite dans le paragraphe introductif du chapitre sur le digamma. Les précédents auteurs apportaient des informations d’ordre graphique ou phonétique, Astyagès est utile par les exemples qu’il fournit.

adeo autem hoc uerum est, quod pro Aeolico digamma  $\varphi$  u ponitur : quod sicut illi solebant accipere digamma modo pro consonante simplici teste Astyage, qui diuersis hoc ostendit usibus, ut in hoc uersu : Ὀψόμενος φελέναν ἐλικώπιδα. sic nos quoque...<sup>49</sup>

L’expression est vague et ne fait que reporter sur Astyagès la question qui se posait au départ. Il n’a probablement donné que des exemples conformes à la tradition grecque, où le digamma apparaît pourvu de sa valeur de consonne. Il faut garder à l’esprit que tous les exemples proposés dans la suite par Priscien peuvent s’interpréter ainsi. L’hypothèse de Luscher paraît donc vraisemblable, mais il est bon d’en développer les implications. Priscien a pu utiliser le traité d’Astyagès sur les dialectes ou sa métrique, voire les deux. Il y a puisé des exemples qu’il rapporte de manière anonyme, preuve sans doute qu’ils l’étaient déjà dans la source et qu’ils n’étaient plus identifiables. On peut supposer qu’Astyagès donnait les citations accompagnées d’une interprétation minimale, par exemple le schéma métrique. Mais c’est vraisemblablement Priscien qui a réorganisé les vers suivant les trois valeurs qu’il prête au digamma, pour établir la correspondance avec le latin /u/. Toujours dans le même but, il a ajouté des exemples de son propre cru : un vers d’Alcman, une inscription et, plus loin, un vers de Sappho. Nous pensons donc pouvoir compléter ainsi l’hypothèse de Luscher. Les citations de poésie éolienne

<sup>49</sup>. *Grammatici Latini* 2, 15.6-11. «Il est tellement vrai que nous employons le /u/ comme le digamma éolien que, de même que ceux-ci prenaient le digamma tantôt comme une consonne simple, suivant Astyagès qui l’atteste par différents exemples, dont ce vers : Ὀψόμενος φελέναν ἐλικώπιδα [pour voir Hélène aux yeux vifs], nous aussi...»

anonymes sont sans doute tirées d'un traité du grammairien Astyagès, auteur postérieur à Apollonios Dyscole, mais Priscien les a très probablement disposées à son idée, afin d'établir un précédent grec complet au phonème latin /u/. Sur ce point précis, Priscien va presque certainement plus loin que ses prédécesseurs, grecs comme latins.

Dans l'étude du digamma, Priscien se montre donc fidèle à sa méthode de synthèse des traditions grammaticales latine (en l'espèce, un très ancien rapprochement avec l'éolien) et grecque, sous la forme d'un recueil de vers «éoliens». Les développements de Priscien sur l'éolien et le digamma apparaissent orientés par des soucis très différents de ceux de l'époque classique. Le grammairien cherche un précédent grec à une singularité du latin mais se désintéresse des parentés ethniques. La grammaire ne sort pas de son domaine et les mouvements de population ne viennent plus justifier les emprunts<sup>50</sup>. Surtout, si l'emprunt reste un phénomène essentiel dans les *Institutiones grammaticales*, il a perdu son caractère exclusif avec le recul de l'étymologie. Les phénomènes linguistiques de langues différentes y sont présentés comme comparables parfois sans justification particulière. L'exemple du digamma est spectaculaire : Priscien y maintient l'idée d'un emprunt pour le caractère, mais pas pour le phonème. La comparaison se déroule sans justification comme si le latin devait naturellement prendre place parmi les dialectes grecs.

### 7.3 Place du latin parmi les dialectes

Les *Institutiones grammaticales* évoquent tous les dialectes grecs, ce qui n'est pas du tout nouveau. La citation de Didymus Claudius faite dans le traité sur l'écriture des nombres introduisait déjà ionien et attique comme explication du latin. Si l'éolien a bénéficié d'un privilège lié aux légendes arcadiennes, il semble donc l'avoir perdu dès le Haut Empire, au profit du recours à toute la variété des dialectes grecs. Cela revient à introduire dans la grammaire latine les résultats d'une tradition grecque de réflexion sur les dialectes.

Celle-ci est déjà très élaborée lorsque Priscien se l'approprie, sans doute plutôt à travers Apollonios et Hérodien que par l'intermédiaire de Didymus Claudius ou d'autres traités déjà

---

50. Sauf dans le cas des langues sémitiques, comme exposé au livre 5 : *Grammatici Latini* 2, 147.18-148.12. Ces quelques lignes concentrent des choses rares, voire uniques dans la grammaire antique : la mention de noms extérieurs à la culture gréco-latine, la parenté des langues sémitiques (en l'occurrence punique, hébreu et syriaque), la référence à des historiens d'histoire biblique.

comparatistes. Il faut alors expliquer comment et pourquoi la théorie des dialectes construite pour rendre compte du grec a pu constituer un cadre accueillant pour l'étude du latin. Cela nécessite de remonter aux cadres de la dialectologie grecque qui sont largement sous-entendus chez Priscien.

### 7.3.1 Langues et dialectes

Le terme *διάλεκτος* reçoit une seule traduction dans les *Institutiones grammaticales*, au livre deux. Elle se présente à l'occasion de l'étude des suffixes patronymiques.

Sunt igitur patronymicorum formae apud Graecos tres : in des quae dicitur communis apud illos, quod in omni sermone possunt hac uti, qua sola Romanorum quoque poetae utuntur. nam aliis duabus non utuntur, id est in *ων* terminata, quae est propria ladis linguae – Πηλείων pro Πηλείδης –, et in *αδιος*, quae est Aeolica, ut Hyrradios, Hyrrae filius, Pittacus. de hac igitur forma dicendum est, qua utuntur nostri<sup>51</sup>.

Dans la première partie, nous avons souligné la proximité entre cette introduction à l'étude des noms patronymiques et le passage correspondant de la *Technè*, qui reflète la vision de la langue la plus largement répandue. Le constat vaut également pour la conception des dialectes grecs. Deux termes surtout sont intéressants : *sermo* et *communis*.

L'emploi de *sermo* est révélateur car il correspond au sens général de *διάλεκτος*. Les deux termes sont polysémiques, d'applications différentes, mais se recouvrent pour désigner la langue dans sa particularité, façon de parler ou langue locale. Il s'agit donc d'une traduction non technique de *διάλεκτος*, en dépit du contexte technique et de la mention des trois différents dialectes. La traduction de Priscien est également plus précise que celle de Diomède, qui parle des *linguae* grecques<sup>52</sup>.

La banalité des termes employés par les grammairiens latins mérite que l'on s'y arrête car en grec *διάλεκτος* au sens de «dialecte», accompagné d'un ethnique grec, appartient au vocabulaire spécialisé. Le plus ancien texte connu directement qui emploie le terme en ce sens est le

51. *Grammatici Latini* 2, 65.15. «Il existe trois formes de patronymes chez les Grecs : celle en *-des*, qu'ils appellent commune parce qu'ils l'emploient dans tous les dialectes, la seule que les poètes romains emploient aussi : ils n'emploient pas les deux autres, celle au suffixe *-ων*, typique de l'Ionien (Πηλείων pour Πηλείδης) et celle en *-αδιος*, qui est éolienne, ainsi Hyrradios, le fils d'Hyrra (Pittacus). Il faut donc traiter la forme qu'emploient les nôtres.»

52. *Grammatici Latini* 1, 440.5.

passage de Strabon cité ci-dessus p. 261. Néanmoins, il est possible, à travers des témoignages d'époque impériale, d'entrevoir l'histoire de la spécialisation du terme<sup>53</sup>. Nous en rappellerons rapidement quelques points saillants. Le premier texte qui prête à *διάλεκτος* le sens de «dialecte», si la doxographie est fidèle à l'original, est un passage de Diogène de Babylone rapporté par Diogène Laërce.

διάλεκτος δέ ἐστι λέξις κεχαραγμένη ἐθνικῶς τε καὶ Ἑλληνικῶς· ἢ λέξις ποταπή, τουτέστι ποιὰ κατὰ διάλεκτον, οἷον κατὰ μὲν τὴν Ἀτθίδα θάλαττα, κατὰ δὲ τὴν Ἰάδα ἡμέρη<sup>54</sup>.

En dépit de multiples efforts pour en donner une interprétation bienveillante, la définition paraît bancal. Après plusieurs tentatives de spécification théorique («nationale, mais aussi grecque, bref, de quelque part»), l'auteur s'est réfugié dans une tautologie («dont la qualité est liée au dialecte») puis dans l'évidence d'un exemple. Il y a un caractère propre à l'attique dans *θάλαττα*, et un autre, propre à l'ionien dans *ἡμέρη*; c'est ce que l'on appelle un trait dialectal. Malgré son aspect peu satisfaisant, peut-être dû à des corruptions anciennes, la définition stoïcienne présente en germe les principales orientations de l'étude des dialectes chez les grammairiens grecs.

La différenciation est au fond de la notion de dialecte : l'expression est physiquement marquée et l'exemple est exhibé comme indéniablement de tel dialecte et non d'un autre. Cela concerne les signifiants, à l'exclusion des signifiés<sup>55</sup>. Il est donc facile d'en suivre les développements dans la focalisation des grammairiens grecs sur les variantes dialectales ; la seconde partie du traité d'Apollonios Dyscole sur le pronom ne traite à peu près que de cela.

53. Cette histoire a été faite, pour se limiter aux aperçus récents, surtout par des spécialistes de dialectologie grecque qui y cherchaient une archéologie de leur discipline, Murpugo-Davies 1987 et Consani 1991.

54. Diogène Laërce, VII, 56 ; *SVF*, III, 213, 10-12. Des traductions ont été proposées, françaises par voir Baratin et Desbordes 1981, p. 121 et R. Goulet 1999, p. 826, italienne dans Consani 1991, p. 20, n. 12.

55. Ax 1986, p. 207-211 interprète ce point comme une polémique contre les péripatéticiens. Aristote avait posé, et ce avant tout sur le plan physiologique, la variété des réalisations du langage humain, articulé. La notion de *διάλεκτος* occupait ainsi une place centrale dans sa conception du langage. Lorsque Chrysippe puis Diogène de Babylone développent leur propre schéma «par diérèse», ils écartent la notion de *διάλεκτος*, trop riche pour y trouver une place, et chargent le terme d'un nouveau sens bien plus restreint. Les stoïciens reprennent l'idée de variété dans une perspective où seules comptent les différences qui font obstacle à la compréhension des discours. La définition revient alors à réaffirmer que les différences entre langues sont superficielles et n'affectent pas le sens des discours.

Toutefois, l'innovation principale, et la plus lourde de conséquences pour nous, consiste à limiter la portée du terme *διάλεκτος* à des variantes locales, nationales ou ethniques si l'on préfère. À l'intérieur de la grammaire, au sens le plus technique du terme, *διάλεκτος* a fini par ne plus signifier que «langue locale». La spécialisation va encore plus loin, car cette langue locale doit appartenir à l'une des cités grecques ; c'est ce qui ressort des titres de traités comprenant le mot *διάλεκτος* donnés par la *Souda*<sup>56</sup>. Il n'y a peut-être pas de conclusions idéologiques à tirer de ce dernier point ; les grammairiens grecs s'occupaient de littérature grecque et lorsqu'ils abordaient la diversité linguistique, c'était de manière interne au grec.

La spécialisation extrême à l'intérieur du domaine grammatical n'a pas pour autant fait disparaître les emplois plus larges du terme. Il s'agit là d'un point un peu occulté par la majorité des études portant sur la notion de dialecte dans l'Antiquité. Celles-ci, comme elles se situent d'emblée dans l'historiographie grammaticale, tiennent pour acquise la focalisation du terme dans le sens de variété locale et en suivent les développements érudits. Elles aboutissent ainsi à une histoire très précise et précieuse de l'un des sens de *διάλεκτος* ; mais dans l'usage grec d'époque impériale, le terme a conservé une palette assez large d'emplois non grammaticaux plus ou moins techniques : langue non grecque chez Plutarque et les auteurs chrétiens, capacité phonatoire chez Galien, il fonctionne encore, apparemment, comme comme parasyndrome de *γλώσσα* et *φώνη* au sens de «langue particulière», chacun des termes ayant par ailleurs une signification technique propre<sup>57</sup>. Les traductions latines par des mots signifiant simplement «langue» en témoignent<sup>58</sup>.

C'est donc assez naturellement que le latin peut prendre place parmi les multiples variétés du grec, qui constituent à la fois plusieurs langues et la seule dont la description détaillée soit largement répandue. La langue latine entre ainsi dans l'ensemble de relations qui lient et différencient les dialectes grecs entre eux.

56. Les auteurs concernés sont peu nombreux : Tyrannion le jeune, Philoxène, Tryphon, Théodore de Gadara, Pacatus, Apollonios Dyscole, Astyagès. Néanmoins, il faut tenir compte de la date de composition de l'encyclopédie, qui reflète les intérêts des Byzantins et non des Grecs de l'Antiquité. Nous entrevoyons, dans les textes antiques, l'existence de traités grecs sur la langue latine ; rien ne prouve qu'il n'y en a pas eu sur d'autres langues.

57. Le point est bien mis en lumière par Lambert 2009, qui toutefois s'intéresse surtout à la période classique.

58. Il y a peut-être chez Diomède une confusion même entre les sens de «langue» et de «style».

### 7.3.2 Latin et traits dialectaux

La relation entre dialectes grecs s'organise autour de la notion de koinè ou langue commune. Celle-ci reçoit dans les *Institutiones grammaticales* une définition conforme au sens constant de *κοινός / communis* dans la grammaire antique. La langue commune est celle qui peut s'employer en toutes circonstances, par opposition aux dialectes «marqués»<sup>59</sup>. Les dialectes sont définis, de façon littéraire, comme les langues propres à certains auteurs, généralement poétiques. Leurs traits particuliers sont exposés par contraste avec une langue analogique dont les contours sont parfois mal définis<sup>60</sup>.

Les préoccupations de l'étude antique des dialectes ont, semble-t-il, d'abord porté sur les questions phonétiques et graphiques<sup>61</sup>. La dialectologie grecque concerne donc avant tout les formes, comme le confirment les exemples de Diogène et encore la majorité des remarques dialectales de Priscien<sup>62</sup>. Pour rendre compte des rapports entre ces variantes et les formes analogiques, les grammairiens ont, selon Wackernagel, développé la théorie de la «pathologie», application à la graphie des quatre opérations fondamentales de la science antique<sup>63</sup>. Ces

59. L'idée d'une langue neutre peut expliquer les banalisations que l'on trouve dans les textes. Ainsi, dans le vers de Sappho cité plus haut, la présence de *ποτε* là où on attendrait la forme éolienne *ποτα*, s'éclaire si l'éolien peut accueillir également les formes considérées comme «communes».

60. On a remarqué depuis longtemps que le grec commun des grammairiens anciens ne correspondait pas exactement à la langue hellénistique que nous désignons sous le nom de «koinè» ; elle peut accueillir par exemple des formes poétiques artificielles. Stephan 1889 en a fait le constat, repérant dans les fragments d'Hérodien une subtile distinction entre *ἡ κοινή διάλεκτος* et *ἡ κοινή συνήθεια* ; la seconde expression désigne bien le grec standardisé de la période post-classique. Consani 1991, p. 27-31 ajoute une différence selon que le syntagme *κοινή διάλεκτος* est employé avec ou sans article. Il ne faut pas perdre de vue que tout cela repose sur les fragments d'Hérodien déformés et transmis par les compilateurs postérieurs. Consani 1991, p. 30-31 ne relève dans les ouvrages d'Apollonios que quelques conflits entre la description d'une forme comme commune à plusieurs dialectes ou commune de son temps.

61. Wackernagel 1876 p. 11.

62. Toutefois, la tendance à assigner aux figures des qualifications dialectales existe au moins à l'époque impériale. Apollonios Dyscole nomme dans la *Syntaxe (Grammatici Graeci 2/2, 301.1-9)* une figure attique de substitution du nominatif au vocatif et la figure inverse, qu'il assigne aux dialectes macédonien et thessalien. Le traité sur les figures de Lesbos (édition Blank 1988) généralise l'attribution dialectale des figures sans s'arrêter aux contradictions. Pour l'Antiquité tardive, l'idée d'un lien absolu entre dialectes et phonétique était sans doute dépassée.

63. Wackernagel 1876, p. 17-33, qui récuse le témoignage de Diogène Laërce et pour qui, de ce fait, la théorie de la pathologie est une pure création alexandrine, en attribue la paternité à Tryphon.



altérations constituent les traits particuliers de chaque dialecte.

Un point abondamment souligné par A. Murpugo-Davies et plus encore par C. Consani paraît essentiel à la compréhension de la dialectologie grecque antique. Celle-ci opère absolument sans hiérarchisation, ni des dialectes ni des traits dialectaux. D'une part, dans la mesure où il n'est question que de langue littéraire, les dialectes ne sont pas classés selon leur noblesse ou leur valeur comme modèles d'usage. En particulier, ni la koinè ni l'attique ne bénéficient, dans la tradition liée à Apollonios, d'un préjugé favorable<sup>64</sup>. D'autre part, toutes les parentés ethniques entre cités grecques, si elles conservent leur valeur historique et géographique, paraissent sans effets proprement grammaticaux. Les textes grammaticaux juxtaposent des observations de niveaux géographiques différents sans hiérarchie ; celui de la ville y cotoie celui de l'ethnie et les rencontres, par exemple entre l'ionien et l'attique, ne sont jamais mises au compte de la parenté des deux populations<sup>65</sup>. Chaque cité présente des particularités dialectales qui peuvent recouper celles d'un autre lieu, mais ne constituent pas un sous-ensemble cohérent de particularités d'un groupe plus large. Le modèle spatial le plus adapté à la conception antique des dialectes est celui de la gravitation. Les différents dialectes se comportent comme des satellites d'une langue grecque commune et les chemins qui les relient sont capricieux.

Telle est la vision de la variété linguistique que l'on retrouve, appliquée au latin, dans les *Institutiones grammaticales*. Les emprunts de noms propres ont certainement joué un rôle moteur. En effet, la certitude sur le référent évacue d'emblée tout débat sur l'étymologie des termes ; *Aiax*, bien qu'il y en ait deux, correspond bien au grec *Αἴαξ*, *Achilles* à *Ἀχιλλεύς*. A partir du moment où l'on constate que les formes latines ne sont pas de pures transcriptions des formes du grec commun, on suppose qu'elles ont subi lors de l'emprunt une altération. Si possible, l'altération constatée est rapprochée d'un phénomène repéré aussi en grec. Ainsi le latin a em-

64. Cet aspect des choses a beaucoup intéressé Consani 1991, en partie à cause de l'orientation des études dialectologiques et sociolinguistiques des dernières décennies, en partie parce que son livre est centré sur le passage des traités grecs sur les dialectes en Italie à l'époque humaniste et leur exploitation dans le débat sur le choix d'un dialecte italien de référence. En ce qui concerne la présente étude, l'important est la rupture entre Apollonios et Priscien, manifeste dans l'attitude à l'égard du dialecte attique.

65. Il y a là une différence très nette avec les théories liant éolien et latin à travers une parenté ethnique, bien plus familières à nos yeux. La question de la représentation générale des rapports entre dialectes grecs est délicate puisque nous ne lisons plus les traités spécifiques qui, dans leur introduction, pouvaient en exposer les principes théoriques. Néanmoins, à titre d'hypothèse, l'idée de Consani 1991 qui fait de la distinction entre niveaux de particularismes un développement médiéval est la plus convaincante.



prunté le nom d'Ajax avec une altération de [s] en [ks] partagée par l'attique et le dorien. Il a, pour celui d'Achille, pratiqué un changement de paradigme tout à fait dorien. L'élargissement aux phénomènes d'alternance internes au latin se fait alors sans heurt : historiquement, on constate une réduction de [ei] à [i] de type béotien et un phénomène semblable en latin. Il paraît alors légitime de les identifier et d'expliquer l'un par l'autre. Encore une fois, la présence d'emprunts justifie l'intégration à la grammaire latine de pans entiers de grammaire spécifiquement grecque, qui peut à son tour rendre compte de phénomènes propres au latin. Dans un tel cadre dialectologique, le latin n'apparaît plus comme l'héritier d'une branche précise du grec. Il s'est substitué à la langue que décrivait la grammaire grecque, langue homérique, plus généralement grec littéraire ou usage correct ; comme ces derniers, il mêle des traits de plusieurs dialectes par emprunt ou mimétisme.

## 7.4 Le modèle attique

L'idée que le mimétisme du latin à l'endroit du grec a sélectionné les dialectes à copier suivant les occasions trouve son plein épanouissement dans ce que l'on peut nommer l'atticisme de Priscien. L'attique est le dialecte grec le plus cité dans les *Institutiones grammaticales*.

Ces références forment visiblement deux groupes. Le premier appartient à la dialectologie grecque que nous venons de décrire, tournée vers la phonétique et la morphologie, reposant sur les contrastes entre dialectes. Dans ce premier groupe, les exemples sont souvent reconnaissables : τετύψομαι appartient à la tradition scolaire, la déclinaison attique en [ō] également, l'exemple de syllabe paragogique dans ἔγωγε vient d'Apollonios Dyscole et le premier exemple des *Institutiones grammaticales*, celui de θάλαττα, est emblématique du dialecte athénien depuis au moins Diogène de Babylone (voire Xénophon).

Les références à l'attique qui apparaissent dans la syntaxe sont très différentes. Il est aisé de vérifier que Priscien ne les a pas prises dans la *Syntaxe* d'Apollonios, à l'exception de la figure *nominatiuus pro uocatiuo*. Etant donné l'absence de recoupement avec les autres ouvrages, on peut douter qu'il les ait tirées d'un traité d'Apollonios sur l'attique. Les particularités syntaxiques de l'attique sont en outre illustrés par des citations parfois nombreuses et toujours référencées. Les auteurs et ouvrages concernés méritent que l'on s'y arrête car ils aident à comprendre ce que Priscien entend par attique et, par conséquent, la fonction qu'il lui assigne à l'égard du latin.

### 7.4.1 Grec ou attique

La langue attique semble recouvrir dans les *Institutiones grammaticales* deux réalités distinctes. Nous avons rappelé que dans les livres 1 à 16 elle se définissait par rapport aux autres dialectes, pour quelques particularités, sans que l'usage des auteurs soit explicitement rappelé. Dans les deux livres de syntaxe, la situation est moins nette et la notion d'attique paraît recouvrir une portion croissante du grec classique à mesure que l'on progresse dans l'exposé.

Les atticismes mentionnés au livre 17 touchent l'emploi des pronoms personnels et des possessifs. Il ne s'agit pas de juger si ce que Priscien qualifie d'attique est bien propre à ce dialecte mais de comprendre comment il entend le prouver. Les exemples allégués sont bien extraits d'auteurs athéniens classiques : Xénophon, Platon, Démosthène, Isée, Phrynicos. On constate, comme on l'a déjà noté en introduction, l'irruption de la prose<sup>66</sup>.

Au livre 18, dans la partie théorique, la majorité des citations grecques appartient au chapitre sur le subjonctif. La première question concerne les modes verbaux qui suivent la conjonction  $\epsilon\iota$  ; sur ce point, la doctrine de Priscien est nettement exprimée.

inuenitur autem ea coniunctio apud Graecos [id est  $\epsilon\iota$ ] non solum indicatiuo, sed etiam optatiuo et maxime apud Atticos et subiunctiuo sociata<sup>67</sup>.

Les exemples qui suivent correspondent bien à la répartition dialectale annoncée. Deux vers homériques illustrent la construction de  $\epsilon\iota$  avec le subjonctif tandis que l'emploi de l'optatif apparaît dans des extraits de Démosthène et Xénophon.

Le chapitre comporte encore deux séries de citations grecques introduites comme des exemples d'usages attiques.

quod autem Atticum morem sequentes his utuntur, necessarium esse existimo, illorum etiam auctoritate hoc comprobare<sup>68</sup>.

ideo ex uno libro Ciceronis tot usus proponere studui, ut docerem, quam frequentissime hac constructione usi sint auctores eloquentiae Latinae, in hoc quoque Atticos

66. Apollonios mentionne à l'occasion du pronom  $\alpha\upsilon\tau\omicron\varsigma$  Platon et Xénophon comme représentants de la prose attique, sans en donner de citation.

67. *Grammatici Latini* 3, 241.27-242.2. «En grec, on trouve toutefois cette conjonction,  $\epsilon\iota$ , associée non seulement à l'indicatif, mais aussi à l'optatif (surtout en attique) et au subjonctif.» Comme souvent dans l'édition des *Institutiones grammaticales*, l'athétèse de *id est*  $\epsilon\iota$  paraît arbitraire.

68. *Grammatici Latini* 3, 252.13-15. «Qu'ils suivent l'usage attique en employant ces formes [scil. les subjonctifs], il me semble nécessaire de le prouver aussi par des citations de ce dialecte.»

maxime imitati, quorum similiter usus necessarium esse exstimaui collectos subicere<sup>69</sup>.

nota, non solum εἰ, sed et ἴνα et ὁπως etiam optatiuo coniungi Atticis<sup>70</sup>.

Les deux premières phrases sont encore suivies d'exemples exclusivement platoniciens. Mais la troisième, qui est une relance dans la seconde série de citations, introduit quatre citations, deux phrases de Platon et deux vers d'Homère d'ailleurs plutôt mal choisis pour la démonstration. Néanmoins, Priscien peut encore se situer là dans la continuité des grammairiens alexandrins. Ceux-ci, en effet, appliquent à la langue homérique la notion de «langue mixte», signifiant qu'elle accueille les formes et les tournures de tous les dialectes grecs<sup>71</sup>. Apollonios Dyscole en particulier donne généralement des exemples homériques pour illustrer les faits attiques qu'il signale. Le repérage d'un fait de langue attique dans l'épopée est donc surprenant à nos yeux mais reste usuel dans la grammaire grecque antique.

Le recueil de citations qui clôt les *Institutiones grammaticales* signe l'élargissement maximal de la notion de «langue attique». Il est en effet annoncé, à deux reprises, comme un recueil d'atticismes. Le mot apparaît une première fois assez haut dans le traitement du verbe au livre 18.

Graeci quoque frequenter hoc utuntur, modos uerborum pro modis ponentes, de quibus in Atticismis, quibus Romani quoque utuntur, post ostendetur<sup>72</sup>.

Le recueil final se présente donc dans un premier temps comme une collection de tournures communes au grec attique et au latin. Tel est toujours le projet lorsqu'il est introduit pour de bon après l'étude de la construction adverbale des cas.

non mireris tamen, omnia actiua ex quacumque uoce actum significantia cum transitione Romanos accusatiuo coniungere, cum Attici quoque tam in eis quam in aliis constructionum plerisque idem seruent. quamobrem necessarium esse duxi-

69. *Grammatici Latini* 3, 264.16-19. «J'ai pris la peine d'exposer tous ces exemples extraits d'un seul livre de Cicéron afin de faire comprendre la grande abondance de cette tournure chez les écrivains de langue latine, qui sur ce point encore imitent surtout les Attiques, dont j'ai, de la même manière, jugé nécessaire de faire suivre des exemples choisis.»

70. *Grammatici Latini* 3, 266.1-2. «Note que ce n'est pas seulement εἰ, mais même ἴνα et ὁπως que les Attiques combinent avec l'optatif.»

71. A ce sujet, voir les textes cités par Consani 1991, p. 50-51.

72. *Grammatici Latini* 3, 229.17-19. «C'est aussi l'usage courant des Grecs, qui mettent un mode pour un autre, ce qu'on montrera après dans les atticismes qu'emploient aussi les Romains.»

mus, multos et diuersos usus ab auctoribus utriusque linguae colligere omnium orationis partium, quorum exemplis gaudeant confidentiusque utantur, qui laudibus utriusque gloriari student doctrinae<sup>73</sup>.

La phrase introductive proprement dite ne contient que la formule consacrée, *utraque lingua*, qui renvoie normalement au grec et au latin. Mais la présence du terme *attici* dans la phrase précédente contraint à reconnaître que du point de vue de l’auteur il n’y a au moins aucune objection à remplacer le grec par l’attique. De fait, dans ce qui suit, les citations d’auteurs attiques dominant mais ne sont pas seules. Même si l’on écarte l’épopée pour les raisons évoqués à l’instant, on se rappelle qu’Hérodote apparaît 14 fois alors qu’il est, de l’avis général, un représentant du dialecte ionien. Ses traits phonétiques et graphiques les plus remarquables sont toutefois atténués dans les extraits qu’en donne Priscien.

βασιλέος <i>Histoires</i> 1.2.1	βασιλέως <i>Grammatici Latini</i> 3, 357.7
προκατίζων <i>Histoires</i> 1.14.3	προκαθίζων <i>Grammatici Latini</i> 3, 294.10 ; 303.5
ἐπειρέσθαι <i>Histoires</i> 1.19.2	ἐπερέσθαι <i>Grammatici Latini</i> 3, 294.3
ἔωυτοῦ <i>Histoires</i> 3.65.5	ἔαυτοῦ <i>Grammatici Latini</i> 3, 361.4
ἀδελφεὸν <i>Histoires</i> 9.108.1	ἀδελφὸν <i>Grammatici Latini</i> 3, 358.10

Malgré toute la proximité de l’ionien et de l’attique, Didymus Claudius et Priscien à sa suite prenaient soin de signaler la présence en latin d’une tournure attique *ou ionienne* avant de citer Hérodote<sup>74</sup>. L’auteur du haut Empire respectait plus les nuances des dialectes grecs que son successeur de l’époque de Justinien.

La langue dite attique englobe donc tout le grec recommandable à l’imitation, d’Homère à l’orée du 4<sup>ème</sup> siècle. La référence au dialecte cesse d’être particularisante ; une tournure attique est une tournure qui se trouve en attique et non plus une tournure absente des autres dialectes.

73. *Grammatici Latini* 3, 278.7-12. «Mais qu’on ne s’étonne pas que tous les verbes actifs, quelle que soit leur forme, qui signifient un acte et une transition, les Romains les combinent à l’accusatif, puisque les Attiques respectent la même règle dans ces constructions et dans la plupart des autres. Pour cette raison, nous avons jugé nécessaire de rassembler d’après les écrivains des deux langues des exemples nombreux et variés de toutes les parties du discours, que pourra goûter et utiliser sans crainte comme modèles quiconque s’emploie à gagner la gloire dans les deux sciences.» La dernière période semble un écho de l’introduction générale de la grammaire dont elle reprend quelques thèmes : le profit que les lecteurs tireront de ce qui suit ; l’association des deux langues, *utraque lingua* dont la connaissance constitue *utraque doctrina*.

74. Dans le recueil d’atticismes, en revanche, les citations de l’historien sont présentées à quatre reprises comme des illustrations de tournures proprement attiques : *Grammatici Latini* 3, 321.13 ; 354.3 ; 357.3 ; 358.8.

Or la représentation alexandrine du grec organisait les particularismes dialectaux autour de la notion de «langue commune», qui renvoie plus ou moins à la koinè, éventuellement un peu arrangée. Bien qu'elle n'ait pas bénéficié d'un privilège normatif, puisque les plus grands auteurs ne l'employaient pas, elle occupait le centre de la construction savante. Entre le milieu du livre 2 et la fin du livre 18 des *Institutiones grammaticales*, Priscien a de fait glissé d'une telle conception des dialectes à une autre, où l'attique occupe à la fois la place centrale auparavant dévolue à la koinè et le statut de modèle. Ce faisant, il ajoute à la l'inspiration alexandrine une vision du grec plus romaine, dans tous les sens du terme. Ce dernier point ne doit pas conduire à l'anachronisme ; l'imitable ici ne recouvre sans doute pas l'admirable. L'opposition entre le modèle attique et les autres dialectes grecs recouvre probablement une césure entre langue savante utilisable et langue littéraire morte.

Sans remonter aux origines classiques de l'atticisme romain, l'identification de la culture grecque à Athènes et des Grecs aux Attiques paraît fréquente dans le latin de l'époque<sup>75</sup>. L'atticisme, on le sait, s'est imposé dans la partie orientale de l'Empire, donnant naissance à une abondante littérature scolaire dont nous ne saisissons plus que des bribes. Elle est complètement étrangère et, dans l'ensemble, postérieure aux deux principaux modèles de Priscien. Il y a donc une sorte de logique historique à l'effort de synthèse qu'accomplit le grammairien latin<sup>76</sup>.

#### 7.4.2 Les citations attiques : la recherche des sources

Du point de vue de l'étude des sources, les exemples attiques posent problème. Ils sont nombreux et concentrés à la fin de la grammaire, dans les parties où Priscien ne suit pas son modèle conservé. Nous examinerons le lien entre référence attique et inspiration de la théorie grammaticale dans la troisième partie. Dans l'immédiat, il convient de dire un mot du périmètre du dialecte attique. La première direction qui se présente en effet est celle d'Apollonios Dyscole. Il était l'auteur, si l'on se fie à la liste de ses œuvres donné par la *Souda*, d'un traité sur chacun

75. En restant dans un cercle relativement proche de Priscien, son premier lecteur occidental avéré, Cassiodore, emploie *sermo atticus* dans les *Institutiones divines* comme synonyme de «grec», en parlant de plusieurs auteurs ecclésiastiques : Basile de Césarée (p. 11.9 Mynors), Origène (p. 19.6), Jean de Constantinople (p. 19.13), Jean Chrysostome (p. 32.10), Denys le moine (p. 63.9).

76. Il n'est pas seul à vouloir faire converger les deux courants grammaticaux. Un auteur purement grec, Michel le syncelle, au 8<sup>ème</sup> siècle, affiche comme source de sa *Syntaxe*, outre Apollonios et Hérodien, les atticistes. Ce fait pourrait constituer un argument en faveur de l'idée de Robins 1993 de placer Priscien parmi les grammairiens byzantins.

des grands dialectes de la Grèce. Il est légitime de penser qu'il y citait abondamment les auteurs représentatifs. Toutefois, à en juger d'après la partie de son œuvre conservée la plus attachée aux dialectes, la seconde partie du *Pronom*, la poésie devait y tenir une place prépondérante. Il ne fait aucun doute que, dans sa conception de la langue grecque, chaque dialecte, outre ses auteurs attitrés et, si l'on peut dire, purs, était représenté dans l'épopée. Il est douteux en revanche qu'il ait considéré Hérodote comme un auteur attique, dans la mesure où on lui assigne un traité indépendant ou, dans un traité général, un chapitre spécifique sur le dialecte ionien. Bien qu'il faille adopter la plus grande prudence dans les hypothèses sur les traités dialectologiques d'Apollonios, dont il ne reste aucune trace, la définition des dialectes qui ressort des ouvrages du grammairien alexandrin paraît contradictoire avec l'atticisme de Priscien sur deux points fondamentaux, le poids relatif de la prose et de la poésie et le contraste entre ionien et attique. Les périmètres de l'attique chez Apollonios et à la fin des *Institutiones grammaticales* diffèrent trop pour que l'on suppose que Priscien a pris ses exemples d'atticismes dans l'ouvrage sur ce dialecte dû à Apollonios.

### Philologie allemande

Fröhde puis Luscher ont abordé ces citations de façon globale et négative comme le reste qui apparaît lorsqu'on a ôté de la syntaxe tout ce qui remonte à Apollonios. De ce fait, les atticismes qu'ils repèrent sont plus nombreux que les références précises du grammairien au dialecte attique. Le schéma proposé par Fröhde et développé par Luscher est très simple. Ils supposent qu'une base de citations grecques préexistait aux *Institutiones grammaticales*, sous forme de l'un de ces lexiques atticistes qui ont dû fleurir dès les premiers temps du mouvement puriste. Priscien l'aurait d'abord transformé en recueil bilingue, ajoutant pour chaque lemme grec la tournure latine correspondante avec une illustration. Ce recueil bilingue, amputé de quelques entrées, apparaît à la fin du livre 18, introduit par la phrase que nous avons citée. Auparavant, lors de la rédaction de la syntaxe, Priscien aurait déjà puisé dans le recueil des illustrations pour la partie théorique de la grammaire ; il reste d'ailleurs quelques traces de ce travail sous forme de doublons entre développement théorique et recueil d'exemples. En définitive, Priscien aurait d'abord utilisé un lexique grec comme réservoir d'exemples puis l'aurait ajouté tel quel à la suite de sa grammaire.

Une telle hypothèse est aussi difficile à réfuter qu'à étayer. En sa faveur, il faut rappeler

que le choix d'auteurs apparaissant aux livres 17 et 18, hors des citations reprises d'Apollonios, et dans le recueil d'atticismes est en effet similaire. Le fait reflète la conception romano-byzantine de la norme littéraire grecque que nous venons de mettre en évidence chez Priscien. Lorsqu'il s'écarte d'Apollonios Dyscole dans ses choix d'auteurs de référence, il penche pour la littérature athénienne classique, mais cela ne suffit pas à prouver l'unité d'origine du recueil et des exemples liés au raisonnement. Aucun ouvrage grammatical conservé ne présente exactement le même choix d'exemples que Priscien, bien qu'il soit possible d'observer des recoupements.

A la même époque, une autre dissertation développait sur le recueil d'atticismes de Priscien une approche plus détaillée. Tout en tenant pour acquise la présence d'un intermédiaire, excerpteur grec, entre les textes et Priscien, Müller a voulu estimer la place des exemples de prose attique dans la tradition des classiques grecs concernés<sup>77</sup>. Il avait l'ambition d'estimer ainsi sur des bases scientifiques l'apport du grammairien latin à l'établissement des textes grecs. Elle s'élève à une poignée d'émendations que Müller a pesées dans les détails. Pour les justifier, il s'est évertué à montrer que la source de Priscien utilisait pour les auteurs examinés un texte de bonne qualité.

La méthode choisie par Müller est très simple et la même pour chaque auteur retenu. Il rappelle l'état des connaissances sur la tradition directe de l'auteur grec et les manuscrits importants qui la représentent. Il s'emploie ensuite à démontrer la parenté de Priscien et du meilleur texte de la tradition directe, justifiant ainsi l'entreprise de correction. Il propose enfin, pour les quelques variantes qui restent, un jugement sur l'opportunité de retenir la leçon de Priscien. Les conclusions de Müller, qui ne sont pas sans intérêt, semblent avoir rencontré peu d'écho chez les éditeurs de textes grecs, qui ne le citent pas et ont repris chacun pour son compte l'évaluation de la tradition indirecte.

### **Traditions directes et lexiques atticistes**

On a voulu rouvrir le dossier sans ambition éditoriale mais dans l'espoir de situer Priscien dans les traditions des classiques athéniens. En reprenant, à un siècle de distance, la démarche de Müller et en l'élargissant aux auteurs dramatiques et à Platon, on constate que le progrès est minime. Les variantes conjonctives sont, en bonne méthode, les mauvaises leçons. Toute-

---

77. Müller 1911.



fois, une partie d'entre elles dépend des choix éditoriaux et il est difficile de faire fond dessus pour lier un grammairien à une tradition plutôt qu'à une autre. Une fois écartées les variantes indifférentes que chaque éditeur retient suivant son sentiment, il reste, pour chaque auteur, très peu de passages où un écart de Priscien rencontre une leçon attestée dans la tradition directe. Dans l'ordre décroissant de fréquence de citation, ces coïncidences sont au nombre de trois pour Démosthène, trois pour Platon, une ou à la rigueur deux pour Isocrate, une pour Xénophon et une pour Thucydide. Pour Hérodote, les faits sont plus complexes : Priscien ou sa source utilisait une version du texte normalisée selon l'usage attique, comme nous l'avons signalé ci-dessus. La tradition médiévale d'Hérodote laisse transparaître l'existence d'une telle recension, quoique toutes les leçons de Priscien ne s'y retrouvent pas. En dehors de cet aspect de la question, il n'apparaît pas plus d'une coïncidence significative entre Priscien et la tradition directe de l'historien.

En outre, là où plusieurs citations se prêtent à la comparaison, il apparaît, comme l'avait déjà remarqué Müller, que le texte de Priscien suit tantôt une branche de la tradition, tantôt une autre. Si l'on suit la doctrine moderne sur l'histoire du texte de Démosthène, exposée par Mervin Dilts, Priscien penche à deux reprises du côté du manuscrit *A* (Munich, BSB, cgm 485 s.10), témoin essentiel de l'une des branches anciennes de la tradition de l'orateur. La troisième coïncidence rapproche pourtant le grammairien du manuscrit *B* (Munich, BSB cgm 85 s.13) de Démosthène<sup>78</sup>. Dans ses citations de Platon, Priscien rencontre à deux reprises le manuscrit *B* (Oxford, Bodleian Library, Clark. 39), qui représente une édition de haute époque byzantine<sup>79</sup>. Cependant, la troisième erreur conjonctive le met dans la compagnie du manuscrit *F* (Vienne, ÖNB suppl. phil. gr. 39), qui représente une tradition antique distincte de la précédente<sup>80</sup>. En définitive, nous sommes ramenée à notre hypothèse très générale d'origine selon laquelle Priscien, travaillant à Constantinople au 6<sup>ème</sup> siècle, utilisait déjà les textes qui sont à l'origine des traditions byzantines.

D'une façon générale, il serait imprudent de tirer des conséquences excessives des variantes

78. Les extraits sont : *Sur la couronne* 314 cité en *Grammatici Latini* 3, 359.11-12 ; *Sur l'ambassade* 212 cité en *Grammatici Latini* 3, 327.19-20 et *Philippique* 2.16 cité en *Grammatici Latini* 3, 282.11-14 et en 301.13-16.

79. Moreschini 1985 y voit l'un des témoins de l'hypothétique édition établie dans le cadre des grands projets de Thémistios pour la bibliothèque de Constantinople.

80. Dodds 1959 a fait sur ce manuscrit des hypothèses très précises : il refléterait une édition courante sur papyrus remontant au troisième siècle p.C. Irigoin 1986 [2003, p. 114-116] a présenté une reconstitution un peu différente mais qui confirme son prédécesseur pour ce qui nous intéresse.



données par un auteur qui n'est à cet égard ni précis ni conséquent. On peut se contenter ici d'un exemple très simple. Priscien cite deux fois dans le recueil final une paire de cōla tirée de l'exorde de la troisième *Olynthienne* : ὅταν τε εἰς τὰ πράγματα ἀποβλέψω καὶ ὅταν πρὸς τοὺς λόγους οὕς ἀκούω. Il a écrasé les deux fois la subtile variété que le changement de préposition prêtait au texte de l'orateur ; mais le texte est normalisé différemment selon le passage.

*Grammatici Latini* 3, 279 : ὅταν δὲ πρὸς τὰ πράγματα ἀποβλέψω καὶ ὅταν πρὸς τοὺς λόγους, οὕς ἀκούω.

*Grammatici Latini* 3, 295 : ὅταν τε εἰς τὰ πράγματα ἀποβλέψω καὶ ὅταν εἰς τοὺς λόγους, οὕς ἀκούω.

Qu'il ait cité de seconde main ou de mémoire, voire les deux à la fois, Priscien ne s'occupait certainement pas de conserver un texte fidèle à un exemplaire précis.

Il a pu, en revanche, être guidé dans ses choix d'extraits par une tradition d'analyse dialectale. Mais si tel est le cas, on n'en conserve plus que des traces évanescentes. Les lexiques atticistes remontant à l'Antiquité ne présentent presque aucun recoupement avec Priscien dans le choix des citations. On n'en trouve pas de commune avec le lexique de Phrynicos et une seule dans le *Philetairos* attribué à Hérodien.

Καθίζεσθαι ἀντὶ τοῦ καθίζειν, καὶ ἐκαθίζετο ἀντὶ τοῦ ἐκάθιζεν. Οὕτω καὶ παρὰ τῷ Θουκυδίδῃ· Καθιζόμενοι γὰρ εἰς τὸ Ἡραῖον ἀντὶ τοῦ καθίζοντες.<sup>81</sup>

Ni les traités des figures ni les scolies ne sont beaucoup plus explicites sur le caractère dialectal des extraits choisis par Priscien. On y trouve des rapprochements de citations qui évoquent précisément les *Institutiones grammaticales*. Ainsi dans un traité anonyme sur le barbarisme et le solécisme.

[σολοικισμὸς γίνεται] περὶ τὰς προθέσεις, ὡς κάππεσον ἐν Λήμνῳ, καὶ παρὰ Θουκυδίδῃ· εἰς τὸ Ἡραῖον ἐκαθέζοντο<sup>82</sup>

Priscien n'associe pas directement les deux exemples, puisqu'il cite, plus largement, l'*Iliade* au livre 17 (*GL* 3, 189.19-20) et Thucydide dans le recueil d'atticismes. Cependant, l'idée illustrée

81. *Philetairos*, . «s'asseoir au moyen au lieu de l'actif et il s'asseyait au moyen au lieu de l'actif. C'est ainsi chez Thucydide : "s'asseyant (καθιζόμενοι) dans le temple d'Héra" au lieu de καθίζοντες». Priscien cite le même extrait de Thucydide (1.24.7), mais dans des limites différentes en *Grammatici Latini* 3, 294.7 ; 303.2 et 320.20.

Le point illustré n'a rien à voir avec la rubrique du lexique.

82. 292.7-8 Nauck. «Le solécisme touche les prépositions, comme [*Iliade* 1.593] "et je touchai terre à Lemnos" et chez Thucydide [1.24.7] : "il s'assirent dans le temple d'Héra".»

est la même : il s'agit des limites floues entre l'emploi des prépositions ἐν, locative, et εἰς, allative.

Le regroupement est encore plus frappant dans un fragment de commentaire qui nous est parvenu sous forme de scolie accompagnant un paragraphe de Thucydide, un peu plus bas dans le livre premier (137.4). Les deux formulations méritent d'être rappelées.

Θεμιστοκλῆς ἦκω] λείπει ἐν τοῖς τοιούτοις ἡ ὦν μετοχή, ἔν' ἢ οὕτως· Θεμιστοκλῆς ὦν. καὶ (Eurip. Bacch. 1), ἦκω Διὸς παῖς ὦν.

Θεμιστοκλῆς ὦν ἢ ἐγὼ ὁ Θεμιστοκλῆς<sup>83</sup>.

Cette fois, un paragraphe du livre 17 des *Institutiones grammaticales* présente un parallèle satisfaisant, tant pour la doctrine que pour le choix des exemples. Priscien souscrit à la règle reprise d'Apollonios Dyscole, selon laquelle un nom au nominatif ne peut s'accorder qu'avec un verbe à la troisième personne sauf s'il s'agit de verbes de sens très particulier, comme «être» ou «s'appeler». Il ajoute malgré tout une exception illustrée de quatre citations grecques, pour la première personne, et d'une latine, pour la deuxième personne.

his itaque ita se habentibus certum est, quod, si dicam «Priscianus scribo» et his similia, sine dubio incongrue dico, nec propter aliud quid nisi propter personarum inconsequentiam : tertiae enim personae est nomen, uerbum uero primae ; est igitur consequens, quod in duabus tertiis profertur, ut «Priscianus scribit». non tamen omnino ubique hoc obseruamus ; quae enim substantiam significant uerba uel nominationem, asciscunt aptissime nomina et in prima et in secunda persona, id quod est in aliis inconsequens, ut «sum pius Aeneas», «Cicero nominor» et his similia, quamuis auctores inueniantur licentia solita utentes et aliis quoque uerbis primae uel secundae personae coniungentes nomina, ut Homerus : «Φοῖβον Ἀπόλλωνα χρυσάορον, ὅς σε πάρος γε / ῥύομαι». Euripides in Hecuba : «ἦκω νεκρῶν κευθμῶνα καὶ σκότου πύλας / λιπῶν ... Πολύδωρος». idem in Bacchis : «ἦκω Διὸς παῖς τήνδε Θηβαίαν κάτα / Διόνυσος». Thucydides : «ἦκω Θεμιστοκλῆς παρά σε», in quibus omnibus deest ego ; nostri quoque, ut Iuuenalis in III : «nam cum sis conuiua mihi promissus, habebis / Euandrum, uenies Tirynthius aut minor illo / hospes», deest enim tu<sup>84</sup>.

83. «"Thémistocle, j'arrive" il manque dans de telles formules le participe ὦν [étant], qui donnerait : "étant Thémistocle" et "j'arrive, étant l'enfant de Zeus". "Étant Thémistocle" ou "moi, Thémistocle"».

84. *Grammatici Latini* 3, 151.5-152.6. Une traduction se trouve dans Groupe *ars grammatica* 2010, p. 163-165.

Il est difficile de ne pas supposer que Priscien et la scolie à Thucydide ne procèdent pas de la même tradition philologique, mais la notion de dialecte attique n'intervient pas.

Pour les citations attiques, un seul corpus de scolies anciennes analyse comme propres au dialecte le phénomène grammatical et l'illustration évoqués par Priscien. Il s'agit des commentaires sur les *Cavaliers* d'Aristophane, dont Priscien a cité les vers 2 et 3 confondus avec le vers 7 : κακῶς Παφλαγόνα τὸν νεώνητον κακὸν / αὐταῖσι βουλαῖς ἀπολέσειαν οἱ θεοί [sauté de Paphlagonien d'acquisition récente, que les dieux le fassent mourir salement avec ses diffamations]. Les scolies aux vers 3 et 7 s'accordent sur le point souligné par le grammairien latin. Le rapprochement est même fait qui pourrait expliquer la confusion de Priscien.

αὐταῖσι βουλαῖς] Ἀττικὸν τὸ σχῆμα, ὡς εἰ λέγοιμεν αὐτοῖς ὄπλοις, αὐτοῖς ἵπποις.

λείπει δὲ ἡ σύν.

αὐταῖσι διαβολαῖς] ὁμοιον καὶ τοῦτο τὸ σχῆμα τῷ ἄταῖσι βουλαῖς'

αὐταῖσι διαβολαῖς] ἔστι δὲ Ἀττικόν. λείπει οὖν ἡ σύν πρόθεσις<sup>85</sup>.

Un commentateur ancien repérait donc dans ce vers d'Aristophane une figure attique, l'ellipse de la préposition σύν. Le résultat est assez léger. Sur moins de dix scolies non homériques correspondant aux analyses de Priscien, une seule mentionne le dialecte, tandis que l'on trouve des traces de regroupement très similaires à ceux qu'opère le grammairien. Un tel résultat engage au moins à manier avec prudence l'hypothèse d'un lexique atticiste, source des citations attiques de Priscien.

Les analyses de type dialectologique que présentent les *Institutiones grammaticales* ont deux caractères saillants. Elles paraissent hétérogènes au sens où l'on perçoit une rupture entre les livres 1 à 16 et les deux livres de syntaxe. Dans le premier groupe de livres, la référence aux dialectes embrasse toutes les variétés régionales du grec littéraire, avec une préférence pour les plus archaïques et étrangères à la koinè. Elle sert avant tout la phonétique et l'étymologie. Dans les deux derniers livres, le dialecte attique est au cœur du raisonnement, illustré de nombreuses citations classiques. Il ne s'agit plus d'un dialecte au sens très étroit que supposaient les livres précédents. La définition de l'attique s'élargit pour englober tout le grec susceptible de fournir encore, au 6<sup>ème</sup> siècle, un modèle d'écriture. Il se confond alors avec une forme vivante et savante du grec littéraire. La rupture tient à un changement de perspective du grammairien,

85. «"ses délibérations" la figure est attique, comme si nous disions αὐτοῖς ὄπλοις, αὐτοῖς ἵπποις [ses armes, ses chevaux] ; il y a ellipse de σύν [avec]». «"ses diffamations" c'est la même figure que "ses délibérations"». «"ses diffamations" c'est attique, il y a donc ellipse de la préposition σύν [avec]».

mais il est tentant de la doubler d'un changement de sources. La première partie refléterait la grammaire de longue tradition alexandrine qui range auteurs et formes dans une géographie de la Grèce archaïque et classique. La seconde porterait la marque du courant puriste qui s'est imposé dans la littérature profane d'époque romaine. Cela rendrait compte de la focalisation sur le dialecte attique et de l'approche normative finalement adoptée par un grammairien qui l'est très peu. D'un côté comme de l'autre, ces hypothèses se heurtent aux limites de la documentation conservée. Celle-ci concorde parfois avec les analyses et les choix d'exemples de Priscien sans qu'un rapport privilégié apparaisse entre le texte du grammairien latin et celui d'un traité particulier. Si les orientations successives de l'analyse des dialectes dans la grammaire de Priscien sont peu douteuses, il est difficile d'établir un lien avec le choix de citations présentées.



# Chapitre 8

## Apollonios Dyscole

Avec Apollonios Dyscole, cette étude aborde un domaine où la source de Priscien est conservée et la comparaison précise entre les traitements des exemples, possible.

Les informations externes sur le grammairien sont peu abondantes ; néanmoins, une *Vie* attribuée à l'antiquité tardive et une notice de la *Souda* apportent quelques éléments intéressants<sup>1</sup>. Elles situent son activité à Alexandrie, ce qui en fait un héritier de la tradition philologique développée en Egypte depuis la conquête macédonienne. Apollonios est identifié comme le père d'Hérodien, lui-même lié à Marc-Aurèle, ce qui permet de dater son activité vers le milieu du 2<sup>ème</sup> siècle<sup>2</sup>. La *Souda* offre, sans la présenter comme partielle, une longue liste d'ouvrages d'Apollonios qui exclut le traité sur l'adverbe, pourtant conservé jusqu'à nos jours. Enfin, Priscien lui-même prend soin de rappeler sa dépendance envers Apollonios aux grandes articulations de sa grammaire, d'une façon qui se fait plus insistante à mesure que l'on progresse dans l'ouvrage. Dans l'introduction à l'étude des parties du discours, Apollonios n'apparaît encore que pour l'une de ses innovations, de même que le premier livre de son traité sur le verbe est cité à propos de la seule composition dans la conjugaison<sup>3</sup>. A partir de l'étude du participe, le nom du grammairien d'Alexandrie apparaît régulièrement dans les paragraphes introductifs des livres des *Institutiones grammaticales*<sup>4</sup>. Toutes ces références renvoient probablement à des

---

1. *Souda s.v.* ; la *Vie* est éditée par Schneider dans la préface des fragments d'Apollonios (*Grammatici Graeci* 2/3, p.) ; Lallot 1997 en présente une traduction partielle p. 10-11.

2. De manière intéressante, l'introduction d'Apollonios à travers son fils se retrouve chez Priscien dans la préface des *Institutiones grammaticales* (*Grammatici Latini* 2, 2.22) et dans le livre 16 (*Grammatici Latini* 3, 95.13-14). Un tel accord reflète peut-être la célébrité supérieure d'Hérodien.

3. Respectivement *Grammatici Latini* 2, 54.20 et 439.22.

4. Au livre 11 (*Grammatici Latini* 2, 548.6) ; de façon moins nette au livre 12 (578.1) ; très clairement au livre

monographies d'Apollonios traitant les sujets correspondants.

## 8.1 Apollonios, Priscien et Homère

Quatre monographies nous sont parvenues dans des états de conservation variables. La première publiée en Occident, par Alde Manuce en 1495, a été la *Syntaxe*. Les trois autres, *Pronom*, *Adverbe* et *Conjonction*, sont restées inédites jusqu'aux éditions d'Immanuel Bekker. Depuis le début du 19<sup>ème</sup> siècle, on a ainsi pu confronter directement à celle d'Apollonios la doctrine de Priscien dans les livres 12 et 13 et 15 à 18 des *Institutions grammaticales*. Mais, à la différence de la recherche parmi les fragments d'Hérodien, celle-ci a largement négligé les exemples communs, trop évidents. Pourtant, un examen attentif des citations prises chez Apollonios n'est pas inutile pour compléter notre compréhension de l'attitude de Priscien à l'égard de son modèle. Vingt exemples rapportés à un auteur, tous homériques, apparaissent à la fois dans les livres conservés d'Apollonios et dans la partie théorique des *Institutions grammaticales*.

Priscien	Citation	Apollonios
GL 2, 93.3-5	Εἰ κεῖνον γ' Ἰθάκηνδε ἰδο- ῖατο νοστήσαντα / Πάντες κ' ἄρησαίατ' ἑλαφρότεροι πόδας εἶναι / ἼΗ ἀφνειότεροι χρυσοῖό τε ἔσθητός τε ( <i>Odyssée</i> 1.163)	<i>Conjonction</i> p. 90 Dalimier (GG 2/1, 223.13-14)
GL 3, 14.26 ; 15.22	ἐμὲ λύσομαι ( <i>Iliade</i> 10.378)	<i>Pronom</i> , GG 2/1, 36.13 ; 42.2 ; 47.7
GL 3, 15.4	Πρόσθεν ἔθεν φεύγοντα ( <i>Iliade</i> 5.56/80)	<i>Pronom</i> , GG 2/1, 43.30

14 (*Grammatici Latini* 3, 24.7) pour introduire les trois parties du discours invariables ; et finalement au livre 17 (107.24) en introduction à la syntaxe.

<p>GL 3, 18.22-19.7</p>	<p>Δεύτερον αὖ θώρηκα περι στήθεσ- σιν ἔδυνεν Οἴο κασιγνήτου (<i>Iliade</i> 3.332-333); Πάρ τε κασιγνήτῳ Θρα- συμήδει καὶ πατέρι ᾧ (<i>Odyssée</i> 3.39); Οὔνεκ' ἄρ' οὐχ ᾧ πατρὶ χαριζόμενος θε- ράπυον (<i>Odyssée</i> 13.265); Τὸν καὶ ἀνη- ρείψαντο θεοὶ Διὶ οἰνοχοεῦειν Κάλλεος εἶνεκα οἴο (<i>Iliade</i> 20.234-235)</p>	<p><i>Pronom, GG</i> 2/1, 47.16-30</p>
<p>GL 3, 33.8.10</p>	<p>ἀλλ' ἄνα (<i>Iliade</i> 9.247); πάρα δ' ἀνήρ (<i>Odyssée</i> 16.45)</p>	<p><i>Adverbe, GG</i> 2/1, 136.26-27 ; <i>Conjunction</i> p. 122 Dal. (<i>GG</i> 2/1, 233.17-19) ; <i>Syntaxe, GG</i> 2/2, 7.1-2</p>
<p>GL 3, 33.16</p>	<p>μάχη ἔνι κυδιανείρῃ (<i>Iliade</i> 6.124; 7.113; 8.448; 24.391)</p>	<p><i>Syntaxe, GG</i> 2/2, 442.4</p>
<p>GL 3, 34.9-11</p>	<p>γέλασσε δὲ πᾶσα πέρι χθῶν (<i>Iliade</i> 19.362); Ἔλιον εἴσω (<i>Iliade</i> 1.71 etc)</p>	<p><i>Syntaxe, GG</i> 2/2, 446.16 ; <i>Pronom, GG</i> 2/1, 64.4</p>
<p>GL 3, 41.21</p>	<p>ἀμφὶ περι κρήνην ἰοσιδέα (<i>Iliade</i> 2.305 et <i>Hésiode, Théogonie</i> 3)</p>	<p><i>cf Adverbe,</i> <i>GG</i> 2/1, 140.22</p>



GL 3, 120.9-15	ὁ γὰρ ἦλθε θοὰς ἐπὶ νῆας Ἀχαιῶν ( <i>Iliade</i> 1.12); ὃς γὰρ ῥα μάλιστα / Ἦνδανε κηρύκων ( <i>Odyssée</i> 17.172-173); Τὸν δ' ἀπαμειβόμενος προσέφη πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεύς ( <i>Iliade</i> 1.84)	<i>Syntaxe, GG</i> 2/2, 26.4-7 et ρ 172 : 153.14-15 ; <i>Pronom, GG</i> 2/1, 56.16-17 ; 57.27-28
GL 3, 126.11 ; 181.15	οἱ δὲ δύο σκόπελοι ὁ μὲν οὐρανὸν εὐρὺν ἰκάνει ( <i>Odyssée</i> 12.73)	<i>Syntaxe, GG</i> 2/2, 50.1 ; 273.5 ; cf 126.13
GL 3, 208.4	ἠέλιός θ' ὃς πάντ' ἐφορᾷς καὶ πάντ' ἐπακούεις ( <i>Iliade</i> 3.277)	<i>Syntaxe, GG</i> 2/2, 301.1
GL 3, 208.12	αὐτὰρ ὃ αὖτε Θύεστ' Ἀγαμέμνονι δῶκε φορῆναι ( <i>Iliade</i> 2.107)	<i>Syntaxe, GG</i> 2/2, 301.8 ; 62.14
GL 3, 239.19-22	αἴθ' ὄφελος παρὰ νηυσὶν ἀδάκρυτος καὶ ἀπήμων / ἦσθαι ( <i>Iliade</i> 1.415-6); αἴθ' οὕτως ἐπὶ πᾶσι χόλον τελέσει' Ἀγαμέμνων ( <i>Iliade</i> 4.178)	<i>Syntaxe, GG</i> 2/2, 350.8 ; 353.7.17 ; 354.6

La liste des parallèles, comme celle, plus générale, des citations grecques des *Institutiones grammaticales*, possède des limites floues. On pourrait y ajouter, au livre 13, l'hémistiche d'*Odyssée* 11.91, ἐμὲ δ' ἔγνω καὶ προσέειπε que cite Apollonios dans le *Pronom* et auquel Priscien fait allusion au livre 13<sup>5</sup>. Il en va de même pour l'expression ἐξ οὐρανόθεν que Priscien cite de façon générique tandis que les éditeurs d'Apollonios l'attribuent à *Iliade* 8.19. A l'inverse, la citation que Priscien attribue à Hésiode au livre 14 n'est pas identique à celle que donne Apollonios dans le traité sur l'*Adverbe*.

Deux autres citations posent un problème plus délicat. Il s'agit d'*Iliade* 1.114 et 24.486. Elles se trouvent en effet chez Priscien dans le recueil d'exemples qui clôt le livre 18, pour lequel

5. *Grammatici Graeci* 2/1, 43.6 et *Grammatici Latini* 3, 15.23 : ἐμὲ αὐτὸν ἔγνω.

aucun ouvrage d'Apollonios ne paraît fournir de modèle. Chez Apollonios, elles apparaissent dans le *Pronom*<sup>6</sup>.

Pour la première, les leçons diffèrent. Apollonios donne le vers sous sa forme ordinaire, celle des éditions modernes, tandis que Priscien présente une variante amétrique : οὐ γὰρ ἐθὲν ἔστι χερείων<sup>7</sup>. Les arguments aussi sont différents. Pour Apollonios, c'est l'accentuation qui fait l'objet de la discussion, tandis que pour Priscien, c'est la syntaxe du comparatif. S'il y a là remploi d'une citation d'Apollonios, il est indiscernable d'une simple coïncidence.

La seconde citation est plus troublante. Priscien la présente à deux reprises, avec une légère variante : μνησαι πατρὸς σεῖο, θεοῖς ἐπιείκελ' Ἀχιλλεῦ et μνήσεο πατρὸς σεῖο, θεοῖς ἐπιείκελ' Ἀχιλλεῦ<sup>8</sup>. Apollonios est plus cohérent ; il cite deux fois le premier hémistiche, dans le *Pronom* et au livre 2 de la *Syntaxe*, sous la forme μνησαι πατρὸς σεῖο<sup>9</sup>. Les questions discutées sont encore une fois distinctes. Dans les deux ouvrages d'Apollonios, la discussion porte sur le choix entre les formes σεῖο, du pronom, et σοῖο, du possessif pour exprimer la possession dans le vers particulier et dans l'épopée en général. La variante comportant le pronom remonte, d'après Apollonios, à Zénodote, qu'il n'approuve pas sur ce point. Dans les *Institutions grammaticales*, il s'agit dans les deux occurrences d'illustrer la construction du verbe μιμνήσκω avec le génitif. On peine à croire que Priscien ait consulté l'édition zénodotéenne de l'*Iliade* ; il est plus probable qu'il ait été influencé, de loin, par le texte qu'il lisait chez Apollonios<sup>10</sup>.

Ces quelques cas limites éclairent une difficulté trop négligée de l'utilisation d'Apollonios par Priscien. D'une façon générale, Apollonios Dyscole fait porter ses analyses grammaticales sur la langue des poètes. Il rappelle au début de la *Syntaxe* que la visée de la grammaire est l'explication des poètes<sup>11</sup>. Le choix des citations par lesquelles il illustre ses théories le confirme.

6. *Grammatici Graeci* 2/1, 76.25 et 108.13.

7. *Grammatici Latini* 3, 287.18 ; je ne vois pas l'utilité, dans la mesure où les manuscrits des *Institutions grammaticales* ne sont pas accentués, d'écrire ἐθὲν, forme tonique, alors que les grammairiens suivis par Priscien citent ce vers comme exemple de ἐθὲν enclitique.

8. *Grammatici Latini* 3, 280.9 et 327.26.

9. *Grammatici Graeci* 2/1, 76.25 et 2/2, 223.17.

10. La seconde variante, qui porte sur le verbe, bien qu'elle ne soit pas absolument isolée, est curieuse. Peut-être la réduction de l'ancienne diphtongue [ai] à [ē] a-t-elle provoqué une confusion entre les désinences d'impératif de deuxième personne aoriste thématique et sigmatique. Telle était, si je lis bien l'apparat de Hertz *ad loc.*, l'opinion de Bekker.

11. *Grammatici Graeci* 2/2, 2.2 et voir livre 1, n. 6 de Lallot sur la conception de la grammaire comme «discipline auxiliaire de la philologie» à laquelle souscrit Apollonios.

Homère y tient la première place, comme on pourrait s’y attendre, mais bien d’autres poètes sont utilisés, en particulier pour attester des formes rares ou dialectales. Les références à la prose littéraires sont tout à fait exceptionnelles. De tous ces exemples d’Apollonios, Priscien ne retient que quelques-uns, tous homériques.

Le grammairien grec nomme rarement les auteurs qu’il cite, ce qu’occultent les éditions modernes en rétablissant la référence. L’absence de référence s’accompagne de l’usage de la citation allusive : les quelques mots d’un vers pertinents pour le propos, qu’ils constituent ou non une unité sémantique ou métrique complète. Ce fait pose d’ailleurs le problème de la réception prévue des ouvrages d’Apollonios. Quoi qu’il en soit, il semble qu’au 6<sup>ème</sup> siècle, ils se présentaient comme dans nos manuscrits : le lecteur diligent était chargé d’identifier de lui-même les vers cités, surtout lorsqu’il s’agissait de l’épopée. Un exemple littéraire peut alors se confondre avec un exemple forgé par le grammairien. C’est ce qui explique que Priscien ait traduit ἐμὲ δ’ ἔγνω en ἐμὲ *autem* ἔγνω. C’est également pour cette raison qu’il a créé un hybride en attribuant à Hésiode ce qui était dans l’œuvre d’Apollonios une citation homérique.

Au-delà de ces quelques erreurs distrayantes, il est bon de ne pas négliger que les références à Homère sont de Priscien et non de son modèle. Il lui a fallu identifier l’origine des exemples en les distinguant non seulement des exemples forgés, mais également des citations de poésie lyrique que fait Apollonios sans les signaler. Cela concerne toutes les citations énumérées ci-dessus, à l’exception relative de celles du livre 13, où l’argumentation d’Apollonios implique des exemples homériques. Priscien a aussi complété certaines citations trouvées chez Apollonios pour rétablir un vers entier ou en ajouter<sup>12</sup>. L’attribution à Hésiode laisse soupçonner que le grammairien latin n’a pas consulté de copie d’Homère mais s’est fié, avec plus ou moins de bonheur, à sa propre mémoire.

Cette mémoire, en ce qui concerne les poèmes homériques, n’est pas uniquement déterminée par Apollonios Dyscole. La forme de l’une des citations de la *Syntaxe* en est révélatrice. Apollonios cite le vers 107 du deuxième chant de l’*Iliade* à deux reprises : au début du premier livre et à la fin du troisième. La première citation néglige le dernier mot du vers : αὐτὰρ ὃ αὖτε Θύεσσι Ἄγαμέμνονι λεῖπε ; pour le reste, il a sa forme traditionnelle. La seconde citation supprime carrément la clause : αὐτὰρ ὃ αὖτε Θύεσσι Ἄγαμέμνονι. Priscien a repris ce dernier passage en complétant à l’aide d’une clause approximative : αὐτὰρ ὃ αὖτε Θύεσσι Ἄγαμέμνονι δῶκε

12. Cela concerne, outre l’exemple déjà signalé, par comparaison avec les traités concernés, *Odyssée* 1.163, *Iliade* 1.84 et *passim Odyssée* 12.73 et *Iliade* 2.107.

φορῆναι [puis Thyeste à son tour le donna à porter à Agamemnon]. Le sens revient au même et le verbe δίδωμι apparaît plusieurs fois dans les vers qui précèdent, puisque le sceptre d'Agamemnon a connu plusieurs transmissions. Il est bon de noter toutefois que la même variante se trouve dans un discours de l'empereur Julien<sup>13</sup>. L'erreur vient facilement et il est possible qu'elle ait été fréquente dans les exemplaires courants de l'*Iliade*<sup>14</sup>.

Le phénomène a deux conséquences sur le choix de citations conservées des traités d'Apollonios. En premier lieu, il conduit à une limitation. Les exemples viennent tous des poèmes homériques, alors qu'Apollonios comme Priscien tient compte d'une large sélection de classiques grecs (avec, à la différence de son imitateur, une préférence pour la lyrique archaïque). Mais les deux œuvres fondamentales de la culture grecque étaient sans doute les seules assez bien connues de Priscien pour être reconnues à la lecture des démonstrations d'Apollonios. La répétition dans l'œuvre de ce dernier semble aussi influencer la sélection : la plupart des citations reprises dans les *Institutiones grammaticales* apparaissent en plusieurs passages des quatre traités que le hasard nous a conservés. En second lieu, les rares exemples choisis doivent avoir une importance particulière. Dans le cadre grammatical où ils se situent, il ont, selon toute probabilité, une importance grammaticale. C'est cette signification technique et culturelle que nous allons tenter d'élucider. Il s'agit de comprendre ce qu'illustrent ces exemples dans la tradition grecque représentée par Apollonios Dyscole et le parti qu'en tire Priscien pour la grammaire latine.

## 8.2 Déplacements

Il se trouve, dans deux livres différents des *Institutiones grammaticales* pour lesquels le traité correspondant d'Apollonios n'est pas conservé, des citations homériques qui apparaissent dans l'œuvre du grammairien alexandrin. Il s'agit des livres 3 et 14 des *Institutiones grammaticales*, traitant respectivement de la comparaison et de la préposition. Dans la première occurrence, trois vers de l'*Odyssée* viennent illustrer un emploi particulier des comparatifs. Au livre 14, il s'agit de plusieurs séries d'exemples qui recourent des séries d'illustrations d'Apollonios. Dans les deux livres, les exemples viennent illustrer des questions de construction des formes concernées. Ils appellent donc une comparaison point par point avec les passages correspon-

13. *Sur la royauté*, 2, 11.

14. L'édition West l'a relevée aussi dans un papyrus.

dants d'Apollonios qui permettra d'avancer des hypothèses sur leur origine et leur adoption par Priscien.

### 8.2.1 Comparaison

Le livre 3 des *Institutiones grammaticales* traite des degrés de l'adjectif, comparatif et superlatif, et des diminutifs. Bien que le point de vue adopté soit d'abord morphologique, Priscien conclut son chapitre sur le comparatif par un développement traitant du sens et des emplois des formes étudiées<sup>15</sup>. La phrase introductive établit un emploi normal du comparatif : «par rapport à un positif»<sup>16</sup>. Tout ce qui s'en écarte sera donc réputé extraordinaire et énuméré et illustré par la suite. Parmi ces exceptions, apparaît la citation de l'*Odyssee* évoquant la terreur qu'Ulysse inspirerait aux prétendants s'ils pouvaient prévoir son retour.

est quando comparatiuus ad comparatiuum comparatur, ut fortior Achilles Hectore, fortiore Patroclo. Homerus in alpha Odysseae : Εἰ κείνον γ' Ἰθάκηνδε ἰδοίαιτο νοστήσαντα / Πάντες κ' ἀρησαίατ' ἐλαφρότεροι πόδας εἶναι / Ἡ ἀφνειότεροι χρυσοῖο τε ἐσθῆτός τε. Cicero Philippicarum II : quis interpretari potest, impudentiorne, qui in senatu, an improbior, qui in Dolabellam, an impurior, qui patre audiente, an crudelior, qui in illam miseram tam spurce, tam impie dixeris<sup>17</sup>

Les trois confrontations envisagées entre comparatifs ne se situent visiblement pas sur le même plan ; l'enchaînement des exemples fait dévier le propos de l'expression d'une supériorité à celle, plus générale, d'un choix. Le premier exemple, forgé par Priscien d'après un modèle scolaire grec célèbre, illustre un phénomène syntaxique d'itération : le comparant peut faire lui-même l'objet d'une comparaison et on aboutit à une série d'ablatifs de différents niveaux.

15. *Grammatici Latini* 2, 92.6-94.9.

16. *Grammatici Latini* 2, 92.6 : *cum igitur comparatiua proprie ad positium fieri soleant.*

17. *Grammatici Latini* 2, 92.18-93.9. «Il arrive que l'on confronte un comparatif à un comparatif, ainsi *fortior Achilles Hectore, fortiore Patroclo* [Achille plus courageux qu'Hector, lui-même plus courageux que Patrocle]. Homère dans le premier chant de l'*Odyssee* : Εἰ κείνον γ' Ἰθάκηνδε ἰδοίαιτο νοστήσαντα / Πάντες κ' ἀρησαίατ' ἐλαφρότεροι πόδας εἶναι / Ἡ ἀφνειότεροι χρυσοῖο τε ἐσθῆτός τε [Od.1.163-5 : S'ils le voyaient revenir à Ithaque, tous souhaiteraient être plus légers à la course que plus chargés d'or et d'étoffes]. Cicéron dans la deuxième *Philippique* : *quis interpretari potest, impudentiorne, qui in senatu, an improbior, qui in Dolabellam, an impurior, qui patre audiente, an crudelior, qui in illam miseram tam spurce, tam impie dixeris* [par. 99 : Comment te qualifier ? plutôt trop insolent, ou malhonnête, ou infâme, ou cruel, toi qui au Sénat, contre Dolabella, devant son père, a tenu sur cette malheureuse un discours si grossier, si inconvenant] ?»

Dans le deuxième exemple, il ne s'agit plus de comparaison d'un terme avec une comparaison, mais de choix entre deux propositions comprenant chacune un comparatif. En outre, au niveau supérieur, le choix est explicite mais n'est pas introduit par un comparatif tandis qu'au niveau inférieur, les deux comparatifs sont dépourvus de comparants explicites. La citation de Cicéron paraît encore plus éloignée du propos de départ : tous les comparatifs sont en emploi absolu avec sens intensif et il n'y a pas de hiérarchie entre les incises. Pour comprendre le montage de Priscien, on peut se tourner vers le texte tout a fait défectueux d'Apollonios dans le traité des conjonctions.

Ἐπεὶ δὲ τὸ μὲν ἐν ἀρχῇ τοῦ λόγου ἀναδεξάμενον τὸν ἦ ἢ τὸν ἦτοι ἀναμφίλεκτόν ἐστιν ἢ διαζευκτικὸν ἢ παραδιαζευκτικόν, τὸ δὲ μὴ οὕτως ἔχον ἦτοι πάλιν διαζευκτικόν ἐστιν ἢ καὶ διασαφητικόν, φαίνεται ὅτι διὰ τὸ τοιοῦτον, ἀμφίβολός <ἦν ἢ διάκρισις τοῦ> διασαφητικοῦ καὶ τοῦ διαζευκτικοῦ [...] ἐπὶ μ<έντοι τοῦ> «πάντες κ' ἀρησαίαντ' ἐλαφρότεροι <πόδας εἶναι ἢ ἀ>φνειότεροι χρυσοῖό τε ἐσθῆτος τε» ο<ὐ δῆλον εἰ δεῖ> τὸν ἕτερον νῦν παραδέξασθαι, τὸν δὲ ἕτερον <παρατεῖσθαι>. Δύναται γὰρ διαζευκτικὸς εἰρησθαι <τοῦ ἐπιτελεστικοῦ ἀνα>πληροῦτος. Εὐξονται ταχεῖς γενέσθαι, ἵνα <ἀποφύγωσιν> Ὀδυσσεά, ἢ ἄγαν πλούσιοι, ἵνα πείσωσι. <Οὐδ' ἂν> εἴη παραπληρωατικός ὁ 'κέ'. Φαίνεται ὅ<τι δυνα>τικός ἐστιν. Μᾶλλον γὰρ εὐξονται ταχεῖς γενέσθαι <ἦπερ> ἄγαν πλούσιοι, ὅπερ καὶ μᾶλλον καὶ καθόλου <ὑπαγορεύει ὁ ἦπερ> σύνδεσμος καὶ καθὸ ὑποβάλλει ὁ λόγος <τι πρὸς τρό>που. Εὐρύμαχ', οὐδ' εἴ μοι πατρώια πάντ' ἀπ<οδοιτε><sup>18</sup>...

18. Apollonios Dyscole, *Des conjonctions*, p. 90-1 Dalimier (= *Grammatici Graeci* 2/1, 223.4-22). «Puisqu'à la différence des conjonctions placées en début d'énoncé – ἦ ou ἦτοι – conjonctions qui sont, sans ambiguïté, disjonctives ou subdisjonctives, celle qui n'occupe pas cette position est, au rebours, soit disjonctive soit disjonctive manifestante, cette équivoque rendait évidemment difficile la distinction entre la manifestante et la disjonctive [...] Mais dans le cas de "tous souhaiteraient avoir les pieds légers ἢ être lourds d'ors et d'étoffes" il n'est pas clair qu'il faille accepter l'un des termes de l'alternative et rejeter l'autre. De fait, si l'on peut dire que c'est une disjonctive, c'est en complétant avec la résultative : ils feront vœu d'être rapides afin d'échapper à Ulysse, ou d'être très riches afin de le persuader. Mais la conjonction κέ ne pourrait être ici explétive, elle est manifestement potentielle. Il est plus probable qu'ils feront vœu d'être rapides plutôt que d'être très riches (c'est précisément ce que suggère μᾶλλον et en général la conjonction ἦπερ), puisqu'aussi bien l'énoncé sous-entend un comportement habituel : "Non, Eurymaque, même si vous me donniez tous vos biens en compensation..."» Je suis l'ensemble des hypothèses de C. Dalimier, sa reconstitution du texte, la traduction et l'interprétation, qui sont, vu l'état de conservation du manuscrit, inséparables.

Apollonios cherche ici à déterminer la valeur de la conjonction ἤ sans tenir aucun compte de la présence dans les vers de formes de comparatif. Il articule, comme à son habitude, des questions théoriques de rapports logiques entre propositions et des exemples philologiques de difficultés du texte épique. Sur le plan logique, il s'agit de déterminer si ἤ est une conjonction simplement disjonctive, διαζευκτικός ou une disjonctive «manifestante», διασαφητικός ; la seule position du terme ne suffit pas à trancher la question<sup>19</sup>. On se trouve donc devant un cas de polysémie créant des ambiguïtés que le grammairien doit résoudre au cas par cas. En conséquence, Apollonios examine une série de vers problématiques<sup>20</sup>.

Les deux propositions «avoir les pieds légers» et «être chargé d'ors et d'étoffes» sont indiscutablement contradictoires, donc on peut imaginer de les disjoindre par ἤ en retrouvant la structure de base de la disjonction : «soit A, soit B». La manifestante, d'autre part, est une variété de conjonction disjonctive dont Apollonios, quelques pages plus haut, a donné une définition en termes très nets : elle manifeste l'existence (ὑπαρξίς) du premier terme et l'annulation (ἀναρροσις) du second. Autant dire qu'elle correspond assez bien à la conception moderne de ἤ introduisant le complément d'un comparatif ou une alternative rejetée. Les prétendants choisiraient alors de courir vite et refuseraient de se charger d'or et d'étoffes. La question est alors de savoir s'il y a prise de position actuelle (νῦν) en faveur de l'une des alternatives. Le choix n'est pas évident et sera donc explicité par le contexte tel que le grammairien l'établit dans ses reformulations. D'un point de vue rhétorique, Apollonios est assez prévisible : il présente d'abord la mauvaise hypothèse, la bonne ensuite.

Les deux hypothèses reviennent en fait à deux interprétations de l'autre conjonction (au sens antique du terme) présente, la particule κέ. A supposer que κέ soit «explétif», il faut, dans la logique d'Apollonios, donner son sens optatif plein à la forme verbale : «pourvu que tous souhaitent avoir les pieds légers ou bien être chargés...» En revanche, κέ potentiel, aux yeux

19. Lorsqu'Apollonios affirme que la conjonction, placée en tête d'énoncé, est nécessairement disjonctive, il a sûrement en tête la structure de base de la disjonction, avec la corrélation ἤ ἡμέρα ἐστὶ ἤ νύξ ἐστὶ. Les problèmes commencent quand le texte ne présente qu'une occurrence de la conjonction : est-ce qu'on sous-entend la première ou s'agit-il de tout autre chose ?

20. La scolie portant sur le vers de l'*Odyssee* précise que la conjonction est διασαφητικός et non διαζευκτικός et donne une paraphrase sans équivoque. La terminologie est celle d'Apollonios mais, comme souvent pour les commentaires grammaticaux sur l'épopée, il est difficile de comprendre si le problème était décrit depuis longtemps ou si Apollonios en a été l'«inventeur».



d'Apollonios, ne porterait que sur le premier membre : «ils souhaiteraient bien être légers»<sup>21</sup>. Il équivaut alors à μάλλον, ce qui fonde la paraphrase «μάλλον εὔζονται ...» qui introduit, de façon révélatrice, un comparatif dans la phrase. Apollonios introduit alors un argument supplémentaire d'ordre moral en rappelant la générosité d'Ulysse, qui ne pourrait pas se laisser corrompre par les richesses des prétendants ; ceux-ci ont tout intérêt à fuir.

Priscien, qui cite les vers dans un développement sur le comparatif, les a-t-il trouvés dans le traité des conjonctions ? Si l'on examine ensemble l'exemple forgé, la citation d'Homère et celle de Cicéron, il semble que ce soit le plus probable, mais la logique des rapprochements n'est pas évidente. Elle mérite une tentative de reconstitution.

Le passage de l'exemple forgé *fortior Achilles Hectore, fortiore Patroclo* à l'exemple homérique correspond à la seconde interprétation d'Apollonios. On vient de voir en effet que ce dernier reformulait κ' ἀρησαίατο en μάλλον εὔζονται, introduisant dans la phrase un comparatif qui justifie l'interprétation de ἥ comme «élucidante». Or la conjonction correspondant chez Priscien à ἡ διασαφητικός est la *disertiua*, qui exprime une préférence, catégorie représentée par *quam*<sup>22</sup>. Normalement, ce *quam* ne devrait pas se confondre avec l'adverbe *quam* qui, selon Priscien, permet une construction du comparatif alternative à l'emploi de l'ablatif<sup>23</sup>. Mais la paraphrase avec μάλλον est précisément l'intermédiaire qui justifie le passage de la tournure (comparatif + ablatif + comparatif) à la tournure (verbe de choix + conjonction + comparatif).

A l'inverse, le lien entre la citation de l'*Odyssée* et celle de Cicéron ne se justifie que par la première hypothèse d'Apollonios, qui fait de ἥ une simple conjonction disjonctive. Pour le comprendre, il faut revenir au *Traité des conjonctions*. L'étude qui suit immédiatement l'analyse d'*Odyssée* 1.164-5 concerne les conjonctions dubitatives (διαπορητικοί)<sup>24</sup>. Par une démonstration complexe, Apollonios établit la solidarité de ἥ disjonctif et de ἥ dubitatif, interprété comme une variante de ἥ en contexte interrogatif. A ces conjonctions, dans les *Institutiones grammaticales*, correspondent les *dubitatiuae*, qui sont souvent également *interrogatiuae*,

21. C'est du moins ainsi que je comprends l'interprétation de Dalimier 2001 p. 271-274. Le passage est d'autant plus difficile que la partie du traité qui concernait la conjonction κέ et celles qui lui sont semblables est perdue.

22. *Grammatici Latini* 3, 98.25-26.

23. *Grammatici Latini* 2, 94.10-12. La distinction tient au fait que les conjonctions relient par définition deux propositions comprenant des formes verbales distinctes. Si l'ensemble comparé - comparatif - comparant comporte un seul verbe (ou aucun), *quam* ne peut être qu'un adverbe.

24. 92.6 Dalimier (= *Grammatici Graeci* 2/1, 223.23).



*an ne necne*<sup>25</sup>. L'analyse de l'expression du doute comme une disjonction dans l'interrogation permet le lien entre la conjonction grecque ῥ̄ et les conjonctions latines *an* et *ne* qui rythment la période de Cicéron.

Le rapprochement des trois exemples est alors sous-tendu par une série d'équivalences : ablatif = *quam* = ῥ̄ manifestante = ῥ̄ dubitative = *ne / an*, qui regardent les conjonctions. Il est donc très probable que Priscien ait transféré directement la citation homérique de son contexte du *Traité des conjonctions* d'Apollonios au livre 3 des *Institutions grammaticales*. Plus précisément, la paire d'exemples littéraires, homérique et cicéronien, pourrait être autonome. Il s'agirait alors d'un rapprochement du type de ceux que l'on trouve à la fin du livre 18, reposant sur la traduction du terme central dans la construction de la phrase grecque. Les deux citations auraient, dans un second temps, trouvé leur place dans un développement portant sur la construction des comparatifs.

Il reste à déterminer le sens, dans ce développement, des trois exemples, qui s'enchaînent sans élaboration théorique. La citation homérique y joue manifestement un rôle de pivot. Un peu plus haut, Priscien a exposé les multiples sens possibles du comparatif. Le premier est le sens attendu, celui d'une augmentation par rapport au positif qui lui sert de base. Les valeurs paradoxales suivent : comparatif à sens de positif dans la litote, de diminutif, d'euphémisme<sup>26</sup>. Les remarques proprement syntaxiques n'arrivent que dans les dernières lignes du chapitre et son très limitées. Dans un tel contexte sémantique, ce que Priscien souligne est sans doute moins la combinaison de plusieurs comparaisons que la confrontation entre comparatifs. Seul le premier exemple, en effet, est véritablement une comparaison par rapport à une comparaison, sous forme d'itération : Achille > Hector > Diomède. Le deuxième présente bien deux plans comparatifs hiérarchisés, mais les comparaisons y fonctionnent indépendamment l'une de l'autre : agilité (quantité potentielle > quantité réelle) > richesse (quantité potentielle > quantité réelle). C'est ce que manifeste le troisième exemple, où seule reste la possibilité d'une préférence au plan supérieur, puisque tous les comparatifs y ont valeur d'intensifs. La citation de l'*Odyssée* permet donc un élargissement progressif de la notion de comparatif à toutes les configurations où apparaît une hiérarchie<sup>27</sup>.

25. *Grammatici Latini* 3, 101.9-20.

26. *Grammatici Latini* 2, 92.6-17.

27. D'un point de vue moderne, le mouvement suivi par Priscien est paradoxal car il conduit de la structure la plus complexe et propre à la classe étudiée à la plus simple et moins spécifique. Mais ce qui à nos yeux est une perte de précision de l'analyse était probablement perçu comme un progrès du fait de la généralité de la conclusion

### 8.2.2 Préposition

Il est probable, en revanche, que les exemples littéraires grecs cités au livre 14 des *Institutiones grammaticales* viennent du traité, perdu pour nous, qu'Apollonios avait consacré à la préposition.

Ces citations, dont une partie se retrouve dans les ouvrages conservés d'Apollonios, concernent deux points : le recul de l'accent des prépositions pour diverses raisons, et l'accumulation, en emploi, de prépositions de sens identique.

Le second point amène un exemple isolé, d'interprétation aisée, que nous examinerons en premier lieu. Il s'agit de la citation d'*Iliade* 2.305, ἀμφὶ περὶ κρήνην, que l'on peut lire dans l'*Adverbe* d'Apollonios et que Priscien a reprise en la complétant par un adjectif hésiodique. Chez les deux auteurs, l'exemple illustre l'emploi simultané de deux prépositions de sens identique, avec un même régime. Apollonios l'utilise de façon très incidente dans un argumentaire d'ordre presque stylistique tandis que Priscien le met en rapport avec le latin *circumcirca*<sup>28</sup>.

Néanmoins, l'explication la plus susceptible d'éclairer une telle citation appartient aux commentaires sur le chapitre 18 de la *Technè*. Pour celui-ci, en effet, les prépositions constituent une liste fermée de 18 termes que l'on utilise aussi bien comme prépositions que comme préfixes. Les scolies ajoutent cette précision que seules deux d'entre elles, ἀμφὶ et περί, sont synonymes au point d'être interchangeables. Il faut considérer, conclut le commentateur, que les prépositions sont au nombre de 18 pour la forme, mais 17 pour le sens<sup>29</sup>. Il ne donne pas d'exemple, mais il en existe peu d'aussi spectaculaires que cette attaque homérique. On comprend mieux alors que Priscien qui, conformément aux traditions de la grammaire latine, reconnaît une liste ouverte de prépositions, entraînant de nombreux recouvrements de sens et d'emplois, juge utile de signaler le phénomène pour le seul *circumcirca*, en ajoutant un exemple

---

atteinte.

28. Le raisonnement d'Apollonios est trop long et conduirait trop loin pour être cité dans son intégralité. Pour résumer, la section concernée de l'*Adverbe* est celle où le grammairien passe en revue des formes plus ou moins isolées que l'on a voulu classer parmi les adverbes. Il étudie en particulier le terme ὑπόδρα, d'emploi limité à la locution ὑπόδρα ἰδών et qu'il rattache, comme le fait la morphologie moderne, au verbe δέρομαι. La locution homérique s'avère alors redondante. L'argumentation d'Apollonios s'achève par une digression sur la fréquence, dans l'épopée, des tournures accumulatives comparables à ὑπόδρα ἰδών, qu'il nomme «parallèles» et dont il fournit des exemples pour toutes les parties du discours. Le début d'*Iliade* 2.305 s'insère dans la série comme exemple de prépositions mises en «parallèle».

29. ΣHel. *Grammatici Graeci* 1/3, 93.16-17 et Σv *Grammatici Graeci* 1/3, 270.15-17.

grec. En outre, le commentaire d'Héliodore sur la *Technè* est généralement nourri de matériel apollonien. Il y a donc là un indice qui suggère que la question de la synonymie des deux prépositions et l'exemple qui lui convient pourraient avoir leur source chez Apollonios plutôt dans un ouvrage consacré à la préposition. C'est ce que corrobore l'examen des autres citations grecques du livre 14.

Les neuf citations épiques encore avancées dans ce livre sont regroupées dans une brève section qui occupe environ deux pages de l'édition<sup>30</sup>. A ce stade de l'étude de la préposition, Priscien considère les questions d'ordre général, dont la dernière est celle de l'accent<sup>31</sup>. On sait que dans la grammaire alexandrine, suivie par les grammairiens latins, les prépositions obéissent à une règle univoque d'accentuation sur la syllabe finale ; par conséquent, seules les exceptions reçoivent un développement<sup>32</sup>. La progression du passage est nettement marquée et met en évidence trois configurations où la préposition plurisyllabique doit être accentuée sur l'initiale.

- Absence de verbe dans la proposition : *praepositio, quando per defectionem uerborum profertur, generalem seruat accentuum regulam : ab acuto incipit ... et hoc ad similitudinem Graecorum.*
- Situation de la préposition après son régime : *nec non etiam si praepostere proferatur ... hoc quoque a Graecis.*
- Emploi adverbial de la préposition : *et si loco aduerbiorum uel interiectionum accipiuntur, similiter mutant accentum sibi destinatum ... hoc tamen quoque Graecis auctoribus facimus.*

De ces trois cas de figure, le plus connu est le deuxième ; il s'agit de la situation exemplaire d'anastrophe. Chaque point reçoit comme illustration plusieurs segments de vers épiques. Avant de confronter ces séries avec celles d'Apollonios Dyscole, il est bon de s'attarder sur le troisième point pour le clarifier.

Priscien signale, comme nous venons de le rappeler, que les prépositions en emploi adverbial ou interjectif s'accroissent comme des mots autonomes, c'est-à-dire conformément à la règle latine de recul de l'accent. Un vers de Térence et un de Lucain illustrent ce point. Ce qui suit se

30. *Grammatici Latini* 3, 33.1-34.12.

31. Cf plan dans la future édition de la traduction française.

32. La règle générale d'accentuation des prépositions apparaît dans les *Institutiones grammaticales* en *Grammatici Latini* 3, 27.4-8.

présente ainsi, dans l'édition de référence.

hoc tamen quoque Graecis auctoribus facimus. sicut enim praepositiones loco aduerbiorum, sic etiam aduerbia loco praepositionum solent poni. Homerus : « γέλασσε δὲ πᾶσα περὶ χθῶν », περὶ pro πέριξ, praepositionem posuit pro aduerbio. idem : « Ἴλιον εἶσω », pro εἰς Ἴλιον, aduerbium pro praepositione<sup>33</sup>.

On en retire l'impression que Priscien clôt la question des accents par les deux exemples latins et qu'il passe ensuite à une question proche mais distincte, celle du modèle grec dans l'emploi de préposition en fonction d'adverbe et inversement. Il paraît incontestable en effet que Priscien dévie vers des cas de substitution entre parties du discours. Mais le souci de l'accentuation n'a pas pour autant disparu du premier exemple, le seul qui contienne une préposition au sens de la grammaire grecque antique. La lecture du livre 4 de la *Syntaxe* d'Apollonios conduit à modifier l'accentuation proposée par Hertz et Lallot et appliquer la barytonèse : γέλασσε δὲ πᾶσα πέρι χθῶν<sup>34</sup>. Au paragraphe 10 de ce livre (*GG 2/2*, 441.3-443.6), Apollonios livre son analyse de la barytonèse des prépositions post-posées. Selon lui, l'accentuation initiale signale la construction de la préposition avec le terme placé à gauche. Il en donne quelques exemples, dont le vers suivant, d'attribution problématique : καὶ γὰρ ὅτε πρότιστον ἐμοῖς ἔπι δέλτον ἔθηκα / γούνασιν. Or un peu plus bas, au paragraphe 14 (*GG 2/2*, 446.9-447.7), le même Apollonios cite le vers *Iliade* 19.362 qui nous occupe. Son analyse est celle que l'on retrouve chez Priscien : la préposition s'y trouve en emploi adverbial et remplace πέριξ. Mais il mentionne d'abord une hypothèse, à son avis erronée, qui ferait de πᾶσα χθῶν le régime de περὶ, alors construit avec un nominatif. Vu la similitude de construction des deux vers, pour que l'hypothèse ait pu voir le jour, il fallait accentuer πέρι sur l'initiale, comme ἔπι. Tous les exemples du passage, à l'exception du dernier qui est amené par un effet d'entraînement, relèvent donc bien de l'étude de l'accentuation.

Revenons donc à nos trois configurations de remontée de l'accent sur la préposition. La première correspond à l'ellipse d'un verbe, dans l'analyse de Priscien. On peut considérer qu'il s'agit de souligner la valeur prédicative que prennent à l'occasion les adverbes homériques qui

33. *Grammatici Latini* 3, 34.6-12. «Cela aussi, nous le faisons avec la caution des Grecs. De même qu'ils emploient des prépositions à la place des adverbes, il remplacent des prépositions par des adverbes. Homère – γέλασσε δὲ πᾶσα περὶ χθῶν [toute la terre autour a ri] – a employé la préposition περὶ au lieu de l'adverbe πέριξ ; le même – Ἴλιον εἶσω [en direction d'Ilion] – a employé l'adverbe au lieu de la préposition, εἰς Ἴλιον.»

34. Tel est, au demeurant, le choix éditorial de West pour ce vers de l'*Iliade*.

ont évolué par la suite vers les emplois de préposition et préfixe. Priscien y voit des verbes composés dont le radical verbal serait absent en vertu d'une figure de style. Il en donne quatre exemples dont deux reparaissent dans les ouvrages d'Apollonios, également comme exemples d'ellipse du verbe<sup>35</sup>.

Priscien	Apollonios
ἀλλ' ἄνα ἔνι τοι φρένες πάρα δ' ἀνὴρ χαλεπή δὲ θεοῦ ἔπι μῆνις	ἀλλ' ἄνα, εἰ μέμονάς γε  πάρα δ' ἀνὴρ, ὃς καταθήσει

Le texte de Priscien présente, comme on le voit dans le tableau, deux exemples absents des ouvrages conservés d'Apollonios. Ce dernier ne souligne pas non plus l'accentuation particulière des prépositions dans les exemples cités, probablement parce que la question appartient à l'étude de la préposition plutôt qu'à celle de la syntaxe. Néanmoins, ni les exemples ni la mention, à leur propos, de l'accent ne manquent dans les textes ordinairement associés à Apollonios Dyscole. Ainsi une scolie attribuée à Stéphanos cite, comme exemples d'ellipse du verbe, ἔνι τοι φρένες et πάρα δ' ἀνὴρ<sup>36</sup>. La même scolie, un peu plus loin, expose le lien entre anastrophe et recatégorisation de la préposition, comme verbe avec l'exemple de ἀλλ' ἄνα, ou comme adverbe<sup>37</sup>. En des termes très proches, Priscien cite une seconde fois le premier exemple de sa série dans le recueil final en *Grammatici Latini* 3, 312.24 : *Homerus* : «ἀλλ' ἄνα» *pro* ἀνάστηθι. Les idées exprimées comme les citations choisies par le scoliaste sont très proches de celles de Priscien et ne contredisent nullement la doctrine directement attestée d'Apollonios Dyscole.

La remontée de l'accent est en revanche l'un des grands sujets du livre 4 de la *Syntaxe*, où est analysée la post-position des prépositions. On a vu, en effet, que de l'avis d'Apollonios l'accent signalait la construction de la préposition : placé sur la syllabe initiale, il oriente la construction vers le mot précédent, placé sur la finale, il l'oriente vers le mot suivant. Les trois prépositions données en exemple sont les mêmes dans la *Syntaxe* d'Apollonios et au livre 14 des *Institutiones grammaticales*, mais les citations qui les accompagnent diffèrent.

35. Il s'agit des références données plus haut à l'*Adverbe* et à la *Syntaxe*. L'analyse faite dans la *Conjonction* est semblable mais moins explicite.

36. Σν, *Grammatici Graeci* 1/3, 270.7-8.

37. Σν, *Grammatici Graeci* 1/3, 271.11-18.

	Priscien	Apollonios
ἐνι	μάχη ἐνι κυδιανείρη	μάχη ἐνι κυδιανείρη
ἐπι	ὧ ἐπι πόλλ' ἐμόγησα	ποταμῷ ἐπι δινήεντι
ἄπο	νεῶν ἄπο καὶ κλισιάων	ποταμοῦ ἄπο Σελλήεντος

Il est sans exemple par ailleurs que Priscien se distingue d'Apollonios par une telle subtilité dans le choix des citations. Le recours à *Illiade* 1.162, ὧ ἐπι πόλλ' ἐμόγησα, apparente Priscien aux commentateurs de la *Technè*, tant pour la forme de la citation, qui est celle de la tradition indirecte, que pour son utilisation comme exemple d'anaphore<sup>38</sup>.

Le fait le plus marquant, toutefois, est la proximité de Priscien sur le sujet de l'anastrophe avec la *Syntaxe* de Michel le Syncelle. Ce personnage du 8<sup>ème</sup> siècle, que nous retrouverons plus loin, est l'auteur d'un traité de syntaxe organisé par parties du discours. Le chapitre qu'il consacre aux prépositions est d'organisation très claire<sup>39</sup>. Il commence par un catalogue des prépositions ; chaque notice mentionne les différentes significations du mot, selon qu'il est employé comme préfixe ou comme préposition, et pour cette dernière configuration, les cas régis. Le tout est illustré d'exemples, lexicaux ou syntaxiques, phrases forgées de grammairien ou citations homériques. L'auteur a complété son chapitre par un rapide développement sur l'anastrophe. Autant dire que le plan suivi est à peu près l'inverse de celui de Priscien : l'étude des unités lexicales précède les considérations générales sur l'accentuation. C'est le développement sur l'anastrophe qui nous intéresse ici<sup>40</sup>.

En premier lieu, le grammairien byzantin présente les conditions de l'anastrophe, suivant que la préposition est mono- ou dis-syllabique et qu'elle est employée comme préfixe ou comme préposition au sens moderne du terme. Il s'agit là de questions sur lesquelles Priscien ne s'est pas arrêté, peut-être parce qu'elles sont moins prégnantes dans l'étude du latin que dans celle du grec homérique. Le second point, en revanche, est capital ; il traite des configurations syntaxiques de l'anastrophe. Celles-ci se résument sous la forme d'une liste qui rappelle de très près celle que présente le fragment de la *Καθολικὴ προσωδία* qui offre les mêmes exemples<sup>41</sup>.

- La préposition s'insère entre un nom propre et un nom commun ou adjectif (εἰ δὲ μεταξύ πέσοι δύο ὀνομάτων ἢ πρόθεσις τοῦ μὲν ἑνὸς κυρίου ὄντος, τοῦ δὲ ἐτέρου προσηγο-

38. Elle se retrouve dans certaines scolies de la *Technè* : *Σμ Grammatici Graeci* 1/3, 426.35 ainsi que dans les règles prosodiques attribuées à Hérodiens : *Grammatici Graeci* 3/1, 483.8.

39. *Syntaxe* 124-149.

40. *Syntaxe*, 144-149.

41. *Grammatici Graeci* 3/1, 482.9-484.7.

ρικοῦ ἢ ἐπιθετικοῦ) – exemples : ποταμοῦ ἄπο Σελλήεντος ; Ξάνθῳ ἐπι δινήεντι ; μάχη ἐνι κυδιανείρῃ.

- La préposition s’insère entre deux noms propres ou communs (κἄν μεταξύ δύο κυρίων ἢ δύο προσηγορικῶν πέση) – exemple : νεῶν ἄπο καὶ κλισιάων
- La préposition suit son régime sans transition (εἰ δὲ μὴ μεταξύ πέση, ὑποταγῆ δὲ τούτῳ οὐπερ ἔδει αὐτὴν προηγῆσθαι, μηδενὸς ἑτέρου μέρους λόγου μεταξύ πίπτοντος) – exemples : ᾧ ἐπι πόλλ’ ἐμόγησα ; *Odyssee* 4.555 / 24.104 ; 6.12.

Autrement dit, Michel le Syncelle a parcouru d’abord la liste d’exemples qui se trouve dans la *Syntaxe* d’Apollonios Dyscole, puis celle que donne le livre 14 des *Institutions grammaticales*. Or Apollonios Dyscole et Hérodien apparaissent parmi les autorités grammaticales dont se réclame le grammairien de Jérusalem. Lorsque tant d’auteurs dépendant d’Apollonios se rejoignent dans le choix de ces citations précises d’Homère, il est difficile de douter sérieusement qu’il aient trouvé la sélection chez cet auteur.

Pour récapituler, le livre 14 des *Institutions grammaticales* comporte trois séries de citations homériques et un exemple isolé. En chacun de ces quatre passages correspondant à quatre phénomènes très précis, au moins l’un des exemples de la liste est attesté dans un traité conservé d’Apollonios, souvent dans plusieurs. Le mieux représenté est la *Syntaxe*, ce qui était attendu vu que son quatrième livre est en partie consacré à une étude de la préposition. Néanmoins, les séries de Priscien ne peuvent venir directement de la *Syntaxe* ; il faut supposer soit un remaniement soit une reprise directe dans un ouvrage distinct, par exemple le traité perdu d’Apollonios sur la préposition.

La seconde hypothèse est très probable pour plusieurs raisons. Au début du livre 14, Priscien invoque l’autorité d’Apollonios Dyscole pour justifier le plan qu’il entend suivre dans l’étude des parties du discours invariables<sup>42</sup>. Cela ne préjuge pas de la fidélité au grammairien grec dans le détail des analyses, mais on a vu que les exemples absents des ses ouvrages préservés apparaissaient dans divers ouvrages grammaticaux d’époque byzantine dont Apollonios est une source d’inspiration notoire, dont des commentaires sur la *Technè*. Ces commentaires concordant avec Priscien portent sur le chapitre 18 de la grammaire attribuée à Denys le Thrace et ont donc toute chance de puiser dans un traité sur la préposition. Apollonios Dyscole a fort bien pu avancer des séries d’exemples coïncidant partiellement dans un livre sur les prépositions puis, dans la *Syntaxe*, lorsqu’il traite de la construction des prépositions. Le traitement du pro-

42. *Grammatici Latini* 3, 24.5-8.



nom laisse du moins penser que telle était sa pratique dans le choix des citations. La doctrine d'Apollonios sur les pronoms nous est en effet connue par deux sources, son *Pronom* en un seul livre et le deuxième livre de la *Syntaxe*. Beaucoup des questions soulevées dans le premier ouvrage se retrouvent dans le second. Les mêmes vers épiques y sont souvent discutés ; néanmoins on y trouve des séries amorcées par des exemples identiques qui s'écartent par la suite<sup>43</sup>.

Dans la rédaction du livre 14 des *Institutiones grammaticales*, Priscien a selon toute probabilité puisé ses exemples homériques dans la monographie correspondante d'Apollonios Dyscole, celle qu'il avait consacrée à la préposition et que nous ne pouvons plus lire. Les exemples, selon la pratique fréquente d'Apollonios, prenaient la forme de vers tronqués, sans référence ; Priscien les a, selon les cas, raccourcis ou complétés, mais a toujours ajouté le nom de l'auteur. Les phénomènes qu'ils illustrent font écho aussi bien à des doctrines exposées par Apollonios dans ses ouvrages conservés, notamment la *Syntaxe*, qu'à des idées transmises par certains grammairiens byzantins influencés par les mêmes modèles que Priscien.

Le plus important est la question de l'accentuation. Ses principes généraux, qui remontent aux débuts de la réflexion hellénistique sur le texte de l'épopée, ne sont pas en cause. Priscien les a transposés en latin d'après Apollonios qui les avait lui-même hérités de la tradition alexandrine. Certaines lectures, en revanche, qui conditionnent le choix de la règle qu'il convient d'appliquer, ont fait l'objet de controverses. Les scolies grammaticales du manuscrit *A* de l'*Iliade* en résument une qui concerne précisément un vers mentionné par Priscien, *Iliade* 5.178 (χαλεπή δὲ θεοῦ ἐπι μῆνις). La scolie se présente comme suit.

Ἄρισταρχος παρολκῆν οἶεται τῆς ἐπί, ὁμοίως τῷ ἐπισμυγερωῶς καὶ βοῶν ἐπιβουκόλος ἀνὴρ. ὅταν δὲ παρέλκη ἢ πρόθεσις, οὐ ποιεῖται ἐξαλλαγὴν τόνου. εἰσὶ δὲ οἱ ἀνεγνώκασιν ὁμοίως τῷ ἐπεὶ οὐ τοι ἐπι δέος, ἵνα τὸ ἔπεστι σημαίνηται. ἄλλοι δὲ ἐπίμηνις ἔν μέρος λόγου ποιοῦντες. ἄμεινον δὲ τῷ Ἄριστάρχω συγκατατίθεσθαι<sup>44</sup>.

43. Pour n'en mentionner qu'une, l'emploi des pronoms personnels accompagnés par αὐτός est traité dans le *Pronom* (*Grammatici Graeci* 2/1, 45.25-31) et dans la *Syntaxe* (*Grammatici Graeci* 2/2, 190.1-6). Les deux passages commencent par une citation d'*Iliade* 16.12 et 15.231 et continuent par des exemples différents.

44. «Aristarque voit un ajout de ἐπί, comme dans ἐπισμυγερωῶς[lamentablement] et βοῶν ἐπιβουκόλος ἀνὴρ[gardien des troupeaux de bœufs]. Lorsque la préposition est un ajout, elle ne provoque pas de déplacement de l'accent. Mais certains ont lu quelque chose de semblable à ἐπεὶ οὐ τοι ἐπι δέος [*Iliade* 1.515 : puisque la crainte ne te touche pas], si bien qu'elle aurait le sens de ἔπεστι. Tandis que d'autres font de ἐπίμηνις un seul mot. Il vaut mieux partager l'opinion d'Aristarque.»



On attribue généralement la scolie à Hérodien, qui se rangerait par conséquent à l'avis d'Aristarque<sup>45</sup>. Pour ces deux grammairiens, ἐπι- est un préfixe vide de sens qui s'ajoute au nom de la colère, μῆνις sans modifier son accent ; s'il était signifiant, l'accent reculerait. Restent donc deux lectures, dont celle que Priscien retient, sans pour autant ouvrir de polémique contre Hérodien. Bien que le nom d'Apollonios ne soit pas cité, une divergence entre le père et le fils au sujet de ce vers est très possible. Dans cette hypothèse, Priscien aurait adopté quelques exemples de difficultés homériques discutés par Apollonios en effaçant la controverse qui leur était liée. Il aurait alors agi comme dans les livres sur le pronom et la syntaxe, empruntant à son modèle des exemples chargés d'une longue histoire philologique dont il ne tient pas compte. C'est un procédé que nous allons voir à l'œuvre plus d'une fois dans les passages où l'on peut directement comparer le texte d'Apollonios à celui de Priscien.

### 8.3 D'antiques controverses

Si l'on confronte l'œuvre conservée d'Apollonios à celle de Priscien, il apparaît immédiatement que la comparaison directe est possible pour les livres 12 et 13 d'une part et 15 à 18 des *Institutiones grammaticales*, d'autre part. S'agissant des exemples, les livres 12 et 15, *de aduerbio*, sont très pauvres en grec et toute forme de citation littéraire dans cette langue en est absente. L'unique citation homérique du livre 16 appartient à une section concernant les particules ἄν et κέν qui correspond à la partie disparue du *Traité des conjonctions* d'Apollonios. Le livre 18 présente, à cet égard, des particularités qui seront étudiées plus loin. Il faut donc nous pencher sur les citations que le livre 13 reprend au *Pronom* et le livre 17 à la *Syntaxe*, livres 1 à 3. Toutes se rattachent à des questions débattues depuis les premières générations de philologues et de grammairiens, que Priscien reçoit par l'intermédiaire d'Apollonios et qu'il réinterprète à la lumière des faits latins.

#### 8.3.1 Pronoms personnels

Les livres 12 et 13 des *Institutiones grammaticales* empruntent le fond de leur doctrine au traité d'Apollonios Dyscole sur le pronom. Nous avons déjà souligné à plusieurs reprises que l'une des principales innovations que Priscien introduit dans la grammaire latine depuis

45. L'argument est développé par Lentz dans sa préface aux fragments d'Hérodien *Grammatici Graeci* 3/1, L.

Apollonios est l'exclusion des relatifs, interrogatifs et indéfinis de la catégorie des pronoms et leur reclassement parmi les noms. C'est naturellement dans ces livres que le grammairien latin développe l'argumentaire à l'appui d'une telle analyse.

Le recours au grec littéraire est néanmoins distinct de cette question centrale. Les citations d'Homère illustrent une question à première vue syntaxique, celle du rapport entre réflexivité et choix des formes pronominales. Deux citations concernent l'utilisation des pronoms personnels et une série de quatre, celle des possessifs. Dans le passage, la reprise des exemples d'Apollonios est étroitement liée à l'adoption de son cadre théorique. Il est d'usage depuis l'édition faite par Schneider du *Pronom* d'Apollonios de citer la présentation synthétique des notions de transitivité et réflexivité, que Priscien reprend mot pour mot<sup>46</sup>. Apollonios commence par exposer d'un point de vue théorique illustré d'exemples forgés la différence entre les constructions transitives et réfléchies.

Συμβέβηκε τοίνυν τὰς ἀπὸ τῶν εὐθειῶν δράσεις μετιούσας ἐπὶ τὰς πλαγίους <ῆ> ἐν μεταβάσει προσώπων νοεῖσθαι ἢ κατὰ τοῦ αὐτοῦ προσώπου τὴν μετάβασιν ποιεῖσθαι. τοῦ μὲν προτέρου Ἀριστοφάνης Ἀριστάρχον ἐδίδαξεν, ἐγὼ σὲ ἐτίμησα, σὺ ἐμοὶ διελέξω· (ἢ καὶ διὰ μόνων τῶν ῥημάτων ἢ εὐθεῖα νοουμένη μέτεισι πάλιν ἐπὶ τὰς πλαγίους, ἔδωκα σοι, ἐτίμησα σε·) τοῦ δὲ δευτέρου Φήμιος ἑαυτὸν ἐδίδαξεν· ἢ γὰρ τοῦ διδάσκειν μετάβασις οὐκ ἐφ'ἕτερον πρόσωπον συτείνει ἢ ἐπὶ τὸν Φήμιον· Αἴας ἑαυτὸν ἐχειρώσατο· πάλιν γὰρ τὸ ἐχειρώσατο ἐπὶ τὸ Αἴας διαβιβάζεται. – Ταῖς μὲν οὖν τοιαύταις συντάξεσι παρακολουθεῖ διὰ μιᾶς καὶ τῆς αὐτῆς φωνῆς τὸ διαβατικὸν πρόσωπον δηλοῦν καὶ τὸ αὐτοπαθές.

*non aliter igitur potest proferri is, in quem aliquid agitur, nisi per obliquos casus. euenit enim, ut a nominatiuis actus proficiscentes ad obliquos siue in transitione personarum intellegantur siue in una eademque persona. in transitione, ut Aristophanes Aristarchum docuit, ego te honorauit, tu mihi dixisti, et per sola quoque uerba nominatiuus intellegitur et transit rursus ad obliquos, dedi tibi, honorauit te. in una quoque eademque persona hoc idem fit, ut Phemius se docuit, docendi enim transitio non ad alteram fit personam, sed ad ipsum Phemium recipitur, Ajax se interfecit, rursus enim interfecit ad ipsum Aiacem recipitur. huiuscemodi igitur structuris primitiuorum pronominum cum uerbis accidit, una eademque uoce et transitiuam demonstrare personam et recipiam.*

46. *Grammatici Graeci* 2/1, 44.1-18 et *Grammatici Latini* 3, 15.9-28.

En ce point, Priscien fait subir à l'expression d'Apollonios une déformation encore très légère mais lourde de conséquences pour la suite. La phrase *docendi enim transitio non ad alteram fit personam, sed ad ipsum Phemium reciprocatur* apparaît comme un abus de traduction mot à mot. La phrase d'Apollonios signifiait en effet «le transfert du procès 'enseigner' ne tend vers personne d'autre que Phémios» et non «le transfert du procès 'enseigner' ne s'accomplit pas vers une autre personne, mais se réfléchit vers Phémios». Sans doute de façon involontaire, la notion de «transfert» a fait l'objet d'une distorsion. Alors que chez Apollonios le concept de μετάβασις est en surplomb et connaît deux réalisations, le transfert vers une personne distincte et le transfert vers la même personne, Priscien réserve le nom de *transitio* à la transitivité proprement dite, par opposition à la réflexivité<sup>47</sup>. Dans la phrase suivante, là où Apollonios continue à employer διαβιβάζεται, Priscien évite *transit* pour répéter *reciprocatur*. Par conséquent, la phrase conclusive d'Apollonios, «c'est alors une conséquence logique que de telles tournures expriment par une seule forme la personne transitive et l'autopassive», devient inacceptable dans le raisonnement de Priscien. Le terme διαβατικόν dans la phrase d'Apollonios a en effet un sens purement syntaxique et l'on pourrait presque traduire par «la personne régime». Elle est désignée par le même terme que ce qui est, d'un point de vue sémantique, la personne «auto-passive». Priscien, qui a placé la notion de *transitio* sur le plan sémantique, déforme franchement la phrase pour lui faire dire que les tournures avec pronoms «primaires» utilisent les mêmes formes pour exprimer les personnes «transitives» et «auto-passives», non plus par superposition mais de façon paradigmatique. Ce faisant, il anticipe la suite de l'exposé, qui concerne précisément l'emploi des formes pronominales dans les constructions réfléchies.

τὰ γοῦν Ὀμηρικά, ἀρχαιώτερα ὄντα, ἀεὶ ἐν ἀπλαῖς ταῖς ἀντωνυμίαις καὶ τὰ ἀμετάβατα τῶν προσώπων ἔχει καὶ τὰ μεταβατικά· ἐμὲ γὰρ λύσομαι εἷς καὶ ὁ αὐτός, ἐμὲ δ'ἔγνω

*unde Homerus quoque, antiquitatis auctor, in simplicibus semper pronomibus et intransitiuas ponit, ut dictum est, personas et transitiuas, ut ἐμὲ λύσομαι pro ἐμαυτόν, unus*

47. L'origine de la notion de transfert ou transition qui apparaît dans les grammaires d'Apollonios et Priscien a fait l'objet d'hypothèses divergentes. Baratin 1989, p. 472-473 pense que la notion est passée du paradigme au discours, le terme de μετάβασις s'appliquant d'abord au passage d'un cas à un autre dans la flexion. Cela s'accorde bien avec le passage d'Apollonios examiné ici, où la μετάβασις désigne le passage dans la phrase d'un nominatif à un cas oblique par le biais du verbe. Pour Dalimier 2001, p. 409-410, en revanche, la notion est d'origine rhétorique et désigne avant tout le changement de personne. Cette interprétation correspond plutôt à l'usage de Priscien. Le caractère paradoxal de la situation ne m'échappe pas.

μεταβατικῶς, <ἕτερος> ὁ [τε] γνωσθεῖς καὶ ὁ γνούς. ὕστερον δὲ τὰς συνθέτους προσφιλοτεχνηθείσας συμβέβηκεν ἀπενέγκασθαι τὴν τῶν ἀμεταβάτων προσώπων σημασίαν, τὰς δὲ ἀσυνθέτους ἐν μεταβάσει· διὸ καὶ αὐτοπαθεῖς τὰς συνθέτους τινὲς ἐκάλεσαν, ἀλλοπαθεῖς δὲ τὰς ἀπλᾶς.

*enim et idem loquitur ; ἐμέ autem ἔγνω transitiue : alter enim cognouit et alter est cognitus. postea iuniores addiderunt composita pronomina, quae intransitiuas significarent personas, simplicibus uero usi sunt transitiuis. itaque αὐτοπαθεῖς compositas, id est ipsas agentes easdemque patientes dixerunt, illas uero, hoc est simplices, ἀλλοπαθεῖς, hoc est in alias passionem facientes nominauerunt.*

La doctrine qu'Apollonios Dyscole exprime dans ce passage est bien connue. Elle présente d'une part une dimension historique rare dans la grammaire antique et d'autre part une superposition entre morphologie et syntaxe qu'il faut garder à l'esprit pour comprendre les désignations de la grammaire. Du moment en effet que dans la langue de référence le pronom simple est employé dans des contextes non réfléchis et le composé dans des constructions réflexives, Apollonios emploie les désignations morphologiques «simple» et «composé» pour exprimer la valeur syntaxique des pronoms. On peut résumer le paragraphe par le tableau suivant.

	transitivité	réflexivité
Homère	pronom simple	
koinè	pronom simple (allopassif)	pronom composé (autopassif)

Evidemment, cela ne vaut que pour le grec et on est droit de se demander pourquoi Priscien s'est livré à une telle digression au lieu d'adopter simplement les notions de transitivité et réflexivité. Pour le comprendre, il convient de suivre les développements d'Apollonios dans les passages qui constituent la source des citations restantes.

Elles appartiennent toutes à la première partie du traité, que l'usage nomme *pars generalis*, par opposition avec la seconde partie, qui cherche à rendre compte des nombreuses formes pronominales attestées en grec et, très souvent, à les assigner au dialecte qui convient. La partie des généralités commence par une longue notice historiographique qui justifie la définition du pronom finalement adoptée par le grammairien. Les sections qui suivent correspondent à une série de questions sémantiques : opposition entre séries primaire (les pronoms personnels) et dérivée (les possessifs), expression de la personne, construction, limites de la classe, accentua-

tion<sup>48</sup>. C'est dans cette dernière section que sont discutés tous les exemples que l'on retrouve chez Priscien et qu'apparaît la définition de la réflexivité citée ci-dessus.

Le lien entre les deux questions remonte à Aristarque<sup>49</sup>. Pour ce dernier, qui se souciait de mettre en évidence les principes d'accentuation des poèmes épiques, les pronoms de troisième personne du thème \*se / \*swe répondent à un critère syntaxique d'accentuation. Ils sont toniques en emploi réfléchi et atones en emploi non réfléchi. Apollonios réfute une telle idée en exposant, comme nous l'avons vu, que la langue homérique ne marque pas la réflexivité par le choix des pronoms. Il reconnaît toutefois que les pronoms, en emploi réfléchi, sont nécessairement toniques.

Καὶ ἔτι αἱ μὲν ὀρθοτονοῦμεναι ἀντωνυμίαι καὶ ἀντὶ συνθέτων· τὸ γὰρ ἐμὲ λύσομαι ἀντὶ τοῦ ἐμαυτὸν καὶ τὸ ἦ ὀλίγον οἷ παῖδα ἀντὶ τοῦ ἑαυτῶ· αἱ δὲ ἐγκλιόμεναι οὐδέποτε<sup>50</sup>.

L'idée et la citation d'*Iliade* 10.378 sont encore répétées au début et en conclusion de la réfutation d'Aristarque. Priscien a donc emprunté dans le pronom la citation qui fait office chez Apollonios de concession à la doctrine de son prédécesseur. Apollonios ne reproche pas à Aristarque d'avoir soutenu que les pronoms réfléchis dans le texte homérique étaient accentués, mais que la réciproque était vraie aussi. Il donne un florilège de contre-exemples dont le dernier apparaît également dans les *Institutiones grammaticales*.

πολλὰ γὰρ ὀρθοτονηθεῖσαι ἀντανακλασμὸν οὐκ ἐδέξαντο· [...] πρόσθεν ἔθεν φεύγοντα· οὐ γὰρ πρὸ ἑαυτοῦ τις φεύγει<sup>51</sup>.

Après quelques pages consacrées d'abord à l'exposé théorique que nous avons longuement cité puis à l'examen des pronoms de première et deuxième personnes, Apollonios élargit sa doctrine aux possessifs.

48. Il est intéressant que le plan du *Pronom*, dans son organisation générale et sa progression, rappelle, *mutatis mutandis*, celui du livre 14 des *Institutiones grammaticales*. On verra plus bas que Priscien a complètement réorganisé la matière dans les livres 12 et 13. Pour l'étude de la préposition, en revanche, il n'est pas exclu qu'il ait conservé les grandes lignes du plan de son modèle grec.

49. Matthaios 1999 frgt. 121-125 et p. 474.

50. *Grammatici Graeci* 2/1, 36.11-16. «Et de plus les pronoms accentués remplacent des composés : ἐμὲ λύσομαι [*Il.* 10.378 : je me libérerai] au lieu de ἐμαυτὸν et ἦ ὀλίγον οἷ παῖδα [*Il.* 5.800 : certes, un enfant lui (ressemblant) peu] au lieu de ἑαυτῶ – les atones, jamais».

51. *Grammatici Graeci* 2/1, 43.12-31. «Car de nombreux pronoms toniques n'ont pas reçu la réflexivité ... πρόσθεν ἔθεν φεύγοντα [*Il.* 5.56.80 : fuyant devant lui] : personne ne fuit devant soi-même.»

Καὶ αἱ κτητικαὶ δὲ ὁμοίως μεταληφθήσονται εἰς συνθέτους ἢ εἰς ἀπλᾶς, προληπτικώτερον πάλιν τινῶν ὑποστησαμένων τὸ μόνον εἰς συνθέτους αὐτὰς μεταλαμβάνεσθαι [...] τοῦ μὲν οὖν προτέρου δεύτερον αὖ θώρηκα περι στήθεσσι ἐδυνεν / οἷο κασιγνήτιο Λυκάονος· τοῦ ἑαυτοῦ ἀδελφοῦ ἐνέδου χιτῶνα· πάρ τε κασιγνήτῳ Θρασυμήδει καὶ πατέρι ῥ̄· τῷ ἑαυτοῦ· τοῦ δὲ δευτέρου οὐνεκ' ἄρ' οὐχ ῥ̄ πατρὶ χαριζόμενος θεράπευον· οὐ γὰρ ἐθεράπευον αὐτοῦ τὸν πατέρα, τοῦ ῥήματος ἀποστάντος τῆς γενικῆς. ὁμοίως [...] τὸν καὶ ἀνηρείψαντο θεοὶ Διὶ οἰνοχοεῦειν / κάλλεος εἵνεκα οἷο.<sup>52</sup>

Dans le traité du pronom d'Apollonios Dyscole, les citations qui nous intéressent servent donc un objectif polémique inscrit dans la tradition philologique alexandrine. La discussion porte sur la langue homérique telle que l'on peut la théoriser d'après les deux poèmes et les vers que citent les grammairiens ont valeur d'attestation d'usage. L'objectif de Priscien est très différent. Il ne participe pas au débat alexandrin mais se fonde sur les conclusions d'Apollonios pour éclairer le latin<sup>53</sup>. Et ce qu'il cherche à expliquer du latin est étranger à toute question d'accentuation.

Repartons du plan général de l'étude du pronom. Des deux parties, générale et particulière, d'Apollonios Dyscole, Priscien a conservé une division en deux livres, mais il l'a alignée sur le modèle des autres parties du discours à flexion. Le livre 12 commence par une définition suivie de la liste des «accidents» : aspect, personne, genre, nombre, composition, cas. L'étude des quatre premiers occupe le reste du livre tandis que le détail des formes fléchies est réservé au livre 13. Il reste donc un écho du plan d'Apollonios mais la partie des généralités est réorientée fermement vers la morphologie. L'étude de la flexion comprend trois volets : les quatre types

52. *Grammatici Graeci* 2/1, 47.9-30. «Les possessifs, de la même manière, seront reformulés soit comme composés soit comme simples, bien que certains aient supposé, par un complet préjugé, qu'on ne les reformulait que comme des composés [...] Premier cas de figure : δεύτερον αὖ θώρηκα περι στήθεσσι ἐδυνεν / οἷο κασιγνήτιο Λυκάονος [*Il.* 3.332-3 : Ensuite il enfila autour de son torse la cuirasse de son frère] – il a enfilé la tunique de son propre frère ; πάρ τε κασιγνήτῳ Θρασυμήδει καὶ πατέρι ῥ̄ [*Od.* 3.39 : Auprès de (son) frère Thrasymède et de son père] – τῷ ἑαυτοῦ. Second cas de figure : οὐνεκ' ἄρ' οὐχ ῥ̄ πατρὶ χαριζόμενος θεράπευον [*Od.* 13.265 : parce que, certes, je ne me réjouissais pas de servir son père] (et non "je servais le père de lui" car le verbe exclut le génitif). De même [...] τὸν καὶ ἀνηρείψαντο θεοὶ Διὶ οἰνοχοεῦειν / κάλλεος εἵνεκα οἷο [*Il.* 20.234-235 : Les dieux l'ont enlevé pour servir d'échanson à Zeus à cause de sa beauté]».

53. Lorsque Priscien cite Aristarque, c'est toujours à travers Apollonios Dyscole. Son nom apparaît ainsi dans l'un des exemples forgés cités plus haut, dans l'exemple de traduction.



réguliers de flexion des pronoms, les formes problématiques et les termes que Priscien a exclus de la classe morpho-syntaxique (mais dont il faut bien rendre compte quelque part). C'est l'une des formes problématiques, le pronom réfléchi, qui reçoit comme illustration les exemples homériques du livre 13. Elle est problématique à deux égards, d'abord parce qu'elle est isolée tandis que le modèle grec présente deux séries personnelles complètes de pronoms, réfléchis et non réfléchis, ensuite parce que le pronom est défectif au nominatif.

Sui solum apud Latinos reciprocum fit in eadem tertia persona, quod Graeci ἀντανάκλαστον uocant, id est quando ipsa in se actum reflectit persona, ut eadem sit et agens et patiens, potest significare ἑαυτοῦ sui. nam τὸ ἑμαυτοῦ et σαυτοῦ, quod est primae et secundae personae, non habemus, sed pro eis simplicibus primitiuis utimur, quae tam in reciprocatione quam in transitione poni possunt, ut mei misereor et mei misereris, similiter tui misereris et tui misereor<sup>54</sup>.

La question pourrait sans doute en rester là, mais Priscien se livre à un détour complexe par le grec. Il reprend à son compte le tableau historique élaboré par Apollonios et, constatant la divergence entre latin et grec classique, prend le parti de mettre en lumière l'équivalence entre latin et grec homérique.

nec mirum, cum apud Graecos quoque uetustissimus omnium fere auctorum Homerus simplicibus utitur pro compositis, ut : ἐμὲ λύσομαι pro ἑμαυτόν. sui quoque tam ἑαυτοῦ quam οὖ significat, quod semper est relatiuum. nec mirum, cum hoc quoque apud Homerum inueniatur saepe simplex pro composito, ut : Πρόσθεν ἔθεν φεύγοντα id est ante se fugientem, αὐτοῦ pro ἑαυτοῦ dixit<sup>55</sup>.

Bien qu'il ait traduit le passage d'Apollonios sur l'évolution historique de l'emploi des

54. *Grammatici Latini* 3, 14.18-24. «Sui est en Latin le seul réfléchi d'une même troisième personne, ce que les Grecs nomment ἀντανάκλαστον, c'est-à-dire que, lorsque la personne renvoie son acte sur elle-même et qu'ainsi la même personne est à la fois agissante et subissante, sui peut signifier ἑαυτοῦ. En effet, nous ne possédons pas les formes de première et deuxième personnes ἑμαυτοῦ et σαυτοῦ, mais à leur place nous faisons usage des primaires simples, utilisables tant dans la réflexion que dans la transition, ainsi *mei misereor* [j'ai pitié de moi] et *mei misereris* [tu as pitié de moi] et de même *tui misereris* [tu as pitié de toi] et *tui misereor* [j'ai pitié de toi].»

55. «Rien d'étonnant, puisque chez les Grecs l'auteur presque le plus antique de tous, Homère, utilise les simples au lieu des composés, ainsi ἐμὲ λύσομαι [*Il.* 10.378 : je me libérerai] au lieu d'ἑμαυτόν. *Sui* signifie aussi bien ἑαυτοῦ que οὖ qui est toujours anaphorique. Rien d'étonnant puisqu'on trouve souvent chez Homère aussi ce simple au lieu du composé, ainsi : Πρόσθεν ἔθεν φεύγοντα [*Il.* 5.56/80], c'est-à-dire *ante se fugientem* [fuyant devant soi/lui] – il a mis αὐτοῦ au lieu de ἑαυτοῦ.»

pronoms personnels, Priscien prend comme langue de référence le grec attique et raisonne par comparaison avec cet état de langue. Il met donc un soin tout particulier à montrer que le pronom simple s'emploie bien comme réfléchi, tant chez Homère qu'en latin. C'est pourquoi la seconde citation, Πρόσθεν ἑθεν φεύγοντα, apparaît glosée par ἑαυτοῦ. Il se trouve que dans les contextes où apparaît cette proposition, il est possible d'analyser ἑθεν comme un réfléchi indirect<sup>56</sup>. Or si Priscien décrit par ailleurs un tel phénomène, il n'en fait pas mention dans ces lignes. Il est donc très difficile de déterminer s'il a analysé correctement la proposition sans expliciter le contexte ou s'il a fait une erreur dans l'exploitation du texte d'Apollonios.

Autre conséquence du tropisme vers le grec attique, Priscien a plaqué sur la langue homérique le schéma plus récent. Il invente donc un usage théorique qui réunit formes de pronoms épiques et syntaxe attico-hellénistique. Le schéma d'Apollonios gagne donc non pas un mais deux étages.

	transitivité	réflexivité
latin	pronom simple ( <i>sui</i> )	
Homère (usage)	pronom simple (οὔ)	
Homère (principe)	pronom simple (οὔ)	pronom composé (έοὔ)
koinè	pronom simple (αὐτοῦ)	pronom composé (ἑαυτοῦ)

Telle est la conception des choses qui s'exprime dans la conclusion de la comparaison entre pronom personnel grec et latin. Citée sans les exemples, qui posent problème et sur lesquels nous nous pencherons ensuite, elle paraît claire.

In hoc autem quoque, id est, ut hoc pronomine modo transitivo modo reciproco utamur, Homerum sumus, ut iam dictum est, secuti, qui tertia quoque persona primitivi modo reciproca modo transitiva utitur [...] itaque apud nos quoque modo pro οὔ modo pro έοὔ potest sui accipi. similiter sibi pro οἱ et έοἱ, se pro εἶ et έέ<sup>57</sup>.

On a bien l'impression, comme le signale l'éditeur, que dans la distinction des formes selon leurs constructions, le modèle attique a déteint sur la vision qu'a Priscien de la langue

56. Schironi 2004, p. 197-204 (frgt. 22) rapporte les jugements sur Πρόσθεν ἑθεν φεύγοντα qui laissent entrevoir seulement de loin l'opinion d'Aristarque.

57. *Grammatici Latini* 3, 18.19-19.8. «En ceci également, c'est-à-dire dans l'emploi de ce pronom tantôt comme transitif tantôt comme réfléchi, nous avons, comme déjà dit, suivi Homère qui, à la troisième personne, emploie le primaire tantôt comme réfléchi tantôt comme transitif [...] Ainsi chez nous également sui peut être entendu comme οὔ ou comme έοὔ. De la même façon, sibi comme οἱ et έοἱ, se comme εἶ et έέ.»



homérique. Ce dernier n'a pas tort de considérer le thème pronominal ἔε comme un réfléchi chez Homère, mais on voit mal par quelle source il aurait acquis une telle information<sup>58</sup>. Il en va de même pour la forme ἐοῦ avec contraction qui, certes, est attestée dans la poésie d'Hésiode et d'Apollonios de Rhodes<sup>59</sup> mais, dans le contexte où Priscien la mentionne, ressemble plutôt à un alignement sur la flexion thématique. On en a la preuve à considérer l'apparat critique correspondant au passage que Hertz édite charitablement ainsi : *sibi pro οἷ et ἐοῦ*. Les manuscrits pris en compte présentent tous pour les pronoms les formes ω| et €ω|, ou des formes aberrantes qui s'expliquent comme des déformations sur cette base. Non content d'avoir posé un contraste théorique entre un pronom simple, monosyllabique et non réfléchi et un pronom composé, c'est-à-dire dissyllabique, et réfléchi, Priscien a donc créé deux séries artificielles «régulières», ἔ οῦ ϕ̄ et sa variante dissyllabique sur le même modèle. On comprend mieux alors qu'il ait introduit dans le passage une série de quatre citations qui, dans le *Pronom* d'Apollonios, illustraient l'emploi indifférent à la réflexivité des possessifs correspondants. Priscien les donne sous la forme suivante.

Δεύτερον αὖ θώρηκα περι στήθεσσι εἶδυνεν / οἷο κασιγνήτου, οἷο dixit pro ἐοῦ.  
 idem : Πάρ τε κασιγνήτω Θρασυμήδει καὶ πατέρι ϕ̄ pro ἑαυτοῦ<sup>60</sup>. idem : Οὐνεκ' ἄρ' οὐχ ἔ πατρὶ χαριζόμενος θεράπευον ἀντὶ τοῦ τῷ πατέρι αὐτοῦ. idem : Τὸν καὶ ἀνηρείψαντο θεοὶ Διὶ οἴνοχοεῦειν / κάλλεος εἶνεκα οἷο ἀντὶ τοῦ κάλλους αὐτοῦ.  
 itaque apud nos quoque modo pro οῦ modo pro ἐοῦ potest sui accipi. similiter sibi pro ϕ̄ et ἐϕ̄, se pro ἔ et ἐέ<sup>61</sup>.

58. D'après Petit 1999 p. 161 et 182, le thème pronominal issu de \*swe est toujours réfléchi dans les textes archaïques mais, lors de sa résurgence dans la littérature épique alexandrine, suit l'emploi indifférent à la réflexivité du thème monosyllabique. Confirmant cette identification, les scolies sur le texte épique ne révèlent pas d'autre analyse que celle d'Apollonios Dyscole (par exemple *Grammatici Graeci* 2/1, 83.12) : le pronom dissyllabique n'est autre que la forme monosyllabique avec «pléonasme» de ε.

59. Respectivement *Théogonie*, 401 et *Argonautiques*, 4.803.

60. Telle est la leçon des rares manuscrits qui n'ont pas de saut à cet endroit. Hertz avait corrigé d'après l'édition d'Apollonios par Bekker ; mais les deux grammairiens s'accordent bien pour juger que l'on a à faire à un réfléchi.

61. *Grammatici Latini* 3, 18.22-19.8. «Δεύτερον αὖ θώρηκα περι στήθεσσι εἶδυνεν / οἷο κασιγνήτου [*Iliade* 3.332-333 : Ensuite il enfila autour de son torse la cuirasse de son frère]. Il a mis οἷο pour ἐοῦ. Le même : Πάρ τε κασιγνήτω Θρασυμήδει καὶ πατέρι ϕ̄ [*Odyssée* 3.39 : Au près de (son) frère Thrasymède et de son père] pour ἑαυτοῦ. Le même : Οὐνεκ' ἄρ' οὐχ ἔ πατρὶ χαριζόμενος θεράπευον [*Odyssée* 13.265 : parce que, certes, je ne me réjouissais pas de servir son père] au lieu de τῷ πατέρι αὐτοῦ. Le même : Τὸν καὶ ἀνηρείψαντο θεοὶ Διὶ οἴνοχοεῦειν / κάλλεος εἶνεκα οἷο [*Iliade* 20.234-235 : Les dieux l'ont enlevé pour servir d'échanson à Zeus à

Du point de vue de Priscien, *-οιο* doit apparaître comme une variante libre de *-ου* car il a normalisé *κασιγνήτοιο* en *κασιγνήτου* dans le premier exemple. Plus encore, on ne peut rendre compte des exemples sans supposer qu’il identifie *οῖο* à *οῦ* comme une simple variante phonétique. Il apparaît alors que Priscien a interprété tous les adjectifs possessifs de ces vers comme des pronoms au génitif ou au datif à valeur possessive. Les deux premiers sont réfléchis et peuvent se reformuler par *ἑαυτοῦ*, les deux suivants non réfléchis et peuvent être glosés par *αὐτοῦ* ; pour chaque possibilité, on présente un génitif et un datif.

Si l’on récapitule, indépendamment de l’inexactitude des analyses de Priscien sur le grec homérique, sa comparaison implique le caractère homogène des trois pronoms du singulier. Il faut donc trouver à la troisième personne des emplois «transitifs», c’est-à-dire exprimant le passage d’une personne à une autre. C’est à ce point qu’intervient la notion problématique de «rétrotransitivité». Elle ne pose pas, en soi, de difficulté de compréhension : elle décrit la dynamique d’une phrase qui passe par plusieurs *transitiones personarum* pour revenir à la personne de départ<sup>62</sup>. La notion fait l’objet de longs développements au livre 17 des *Institutiones grammaticales* mais apparaît déjà dans l’étude du pronom aux livres 12 et 13, où elle ressemble à un ajout.

illud quoque sciendum, quod sui non solum ἑαυτοῦ uel ἐοῦ, sed etiam αὐτοῦ uel οῦ significat, id est non solum tunc refertur ad tertiam personam, quando ipsa in se agit per reciprocationem, id est κατ’ ἀντανακλασμόν uel αὐτοπάθειαν, ut ille sui miseretur uel sibi prodest uel se custodit, sed etiam cum ipsa agit et sic alia in ipsam, id est cum retransitiue dicitur, ut Terentius in Andria : «orare iussit era, si se ames, ut ad se uenias»<sup>63</sup>.

Grâce à la notion de *retransitio*, le pronom latin de troisième personne, qui est un réfléchi, rentre dans le cadre général de correspondance entre latin et grec homérique. Mais c’est alors

---

cause de sa beauté] au lieu de τοῦ κάλλους αὐτοῦ. Ainsi chez nous également sui peut être entendu comme οῦ ou comme ἐοῦ. De la même façon, sibi comme σῖ et ἐσῖ, se comme ἔ et ἐέ.»

62. Voir Groupe *Ars grammatica* 2010 auquel j’emprunte la traduction de *retransitio*.

63. *Grammatici Latini* 2, 584.2-9. «Il faut également savoir que *sui* ne signifie pas seulement ἑαυτοῦ ou ἐοῦ, mais aussi αὐτοῦ ou οῦ, c’est-à-dire qu’il ne renvoie pas à la troisième personne seulement quand elle agit sur elle-même par réflexivité (par antanacrasme ou autopathie), comme “il a pitié de lui-même”, “il se sert”, “il se garde”, mais aussi quand elle agit et ainsi une autre sur elle-même, c’est-à-dire lorsqu’on l’emploie de manière rétrotransitive, comme Térence dans l’*Andrienne* : “la patronne te fait dire que, si tu l’aimes, tu ailles la trouver”.» Au livre 13, l’adjectif apparaît en *Grammatici Latini* 3, 17.16.

l'absence de nominatif qui pose problème et reste, malgré les tentatives de Priscien, une question en suspens.

En définitive, le grammairien adopte l'idée que les pronoms personnels latins de la série du singulier, et en particulier celui de troisième personne, sont des emprunts au grec. Dans ces conditions, il est naturel de chercher les points communs dans leur emploi. Apollonios Dyscole, dans le cours d'une discussion sur l'accentuation que Priscien ne reprend pas, a mis en évidence l'emploi indifféremment réfléchi ou non des pronoms simples et des possessifs correspondants de la langue épique. Cette observation fournit à Priscien un moyen de normaliser l'usage latin des pronoms personnels. Le critère étymologique reste donc premier, bien que la démonstration passe par des analyses syntaxiques.

### 8.3.2 Article et pronom

Le souci de minimiser l'anomalie latine par rapport au grec se retrouve dans l'emploi de la première série de citations d'Apollonios reprises au livre 17 des *Institutiones grammaticales*. Il s'agit de trois citations homériques dont Priscien a complété la seconde et dont il a donné des paraphrases partielles en grec.

Ἰσως γὰρ καὶ αἱ ἀναφορικαὶ ἀντωνυμίαι ἀντ' ὀνομάτων εἰσὶ τῶν σὺν ἄρθροις λεγομένων· οὐ γὰρ δὴ γε τὰ ὀνόματα ἐξ αὐτῶν ἀναφορὰν παρίστησιν, εἰ μὴ συμπαραλάβοιεν τὸ ἄρθρον, οὗ ἐξαιρετός ἐστιν ἡ ἀναφορά· δυνάμει ἄρα ἀντὶ ἄρθρων παραλαμβάνεται. αὐτὰ γοῦν τὰ ἄρθρα τῆς πρὸς τὰ ὀνόματα συναρτήσεως ἀποστάντα εἰς τὴν ὑποτεταγμένην ἀντωνυμίαν μεταπίπτει, ὡς ἐν τοῖς τοιούτοις, ὁ γὰρ ἦλθε θοὰς ἐπὶ νῆας Ἀχαιῶν, ὃς γὰρ ῥα μάλιστα / ἦνδανε κηρύκων, τὸν δ' ἀπαμβόμενος. ὑπὲρ τῆς τοιαύτης συντάξεως κατὰ τὸν προσήκοντα λόγον ἐντελῶς τὰ τῆς συντάξεως ἀποδείξομεν.

post participium Graeci articulum ponunt, quem nos, sicut in pronomine ostendimus, non habemus. nam idem, quod significat ὁ αὐτός, et qui, ὅστις, quamuis uideantur quantum ex interpretatione et praepositivos et subiunctivos habere articulos, tamen, sicut latius docuimus, cum de pronomine tractabamus, non sunt articuli ; hic uero et haec et hoc indubitanter pronomina sunt, quae nisi in declinatione nominum a grammaticis loco articulorum non recipiuntur. nec mirum, cum apud Graecos quoque articuli inueniantur loco pronominum positi, ut apud Homerum : ὁ γὰρ ἦλθε θοὰς ἐπὶ νῆας Ἀχαιῶν, pro οὗτος γάρ, ὃς γὰρ ῥα μάλιστα / ἦνδανε κηρύκων,

pro οὗτος γάρ, τὸν δ' ἀπαμειβόμενος προσέφη πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεύς, pro τοῦτον δέ.

On constate que les argumentations d'Apollonios Dyscole et de Priscien sont très différentes, bien que les deux passages occupent des positions comparables dans les deux ouvrages. Apollonios cherche à justifier un ordre des parties du discours qui place le pronom après l'article tandis que Priscien veut trouver des antécédents grecs à l'absence d'article de la langue latine.

Pour établir la primauté de l'article, Apollonios recourt à deux arguments. Le premier est d'ordre chronologique : le pronom est considéré comme ce qui remplace le nom dans le temps. Autant dire que le nom doit être défini avant le pronom qui se substitue à lui (ce qui est d'autant plus facile qu'Apollonios ne retient pas les interrogatifs et indéfinis parmi les pronom), et donc le précéder. Ce qui est valable dans l'ordre singulier du discours est reporté dans l'ordre ontologique de la hiérarchie des parties du discours. A ce point, le pronom doit se trouver à un rang inférieur au nom, ce qui ne pose aucun problème. Mais le pronom fait office, non pas de nom, mais de syntagme nominal ou, dans les termes d'Apollonios, il remplace un nom accompagné d'un article. Il est donc également pro-article.

Le second argument, qu'illustrent les citations, semble symétrique : c'est l'article qui y remplace le pronom. Si tel était le cas, le premier argument disparaîtrait ; mais l'article, en l'occurrence, n'est pas employé avec la construction qui définit sa classe<sup>64</sup>. Jean Lallot suppose que l'argument porte encore sur la question principale, la primauté de l'article, et l'explique par un postulat très général : la transposition d'une partie du discours serait nécessairement une déchéance<sup>65</sup>. Mais la généralité de l'hypothèse est trop grande. On voit mal par exemple comment y accommoder la transposition des participes en noms évoquée au livre 2, paragraphe 33. Le plus probable est que le second argument ne se situe pas sur le même plan que le premier mais lui est subordonné. Il s'agit toujours de démontrer que le pronom remplace aussi l'article. L'ellipse du nom constitue un test car le terme reste sous-entendu. L'analyse d'Apollonios peut donc se résumer ainsi :

pronom = article + nom (à démontrer)

64. D'un point de vue moderne, historique, les exemples donnés ne présentent pas des articles mais bien des pronoms qui, dans un état postérieur de la langue grecque, ont pris la valeur d'articles. Apollonios et Priscien à sa suite commettent donc un anachronisme.

65. Lallot 1997 note 83 du livre 1.

article + ellipse du nom = pronom (prouvé par les citations)

donc pronom = article + nom (cqfd)<sup>66</sup>.

Les enjeux plus larges de la question ne nous intéressent pas et nous pouvons donc nous contenter de ce constat que les trois citations justifient ici la description du pronom comme «pro-article».

C'est ce qui intéresse Priscien dans le paragraphe. Il a repris le classement hiérarchique des parties du discours exposé par Apollonios et pourrait tout simplement négliger l'article. Mais l'absence d'article constitue la grande différence entre latin et grec dans la distribution générale des parties du discours. Or c'est précisément sur ce point que Priscien conserve une série d'exemples grecs empruntés à son modèle, manifestant sa volonté de trouver dans la langue grecque un antécédent à la particularité latine.

Après avoir rappelé sa position sur la question de la présence d'un article latin, il envisage le classement de trois termes traduisant des articles grecs. L'un est, dans son système, un nom, *qui*, qui correspond à l'«article postpositif» d'Apollonios Dyscole. Les deux autres, *idem* et *hic* sont des pronoms<sup>67</sup>. Les trois citations homériques permettent de retrouver dans un contexte interne au grec le changement de classe que l'on observe dans le passage du grec au latin. Le tableau est le suivant :

article	→	pronom
Homère		grec classique
grec classique		latin

La différence entre grec et latin n'est donc pas plus importante que la différence entre usage homérique et grec classique. Le latin ne fait que pousser à l'extrême le phénomène à l'œuvre dans la paraphrase en koinè de l'«article» homérique.

La fonction argumentative des exemples dans les deux grammaires est donc la même au niveau microscopique, montrer que le pronom se substitue à l'article. Mais leur portée ultérieure diffère. Pour Apollonios, l'ordre ontologique des parties du discours est encore un sujet ouvert qui réclame une argumentation tandis que pour Priscien, qui adopte comme point de départ les conclusions d'Apollonios, l'objectif est à nouveau de réduire une singularité latine. Sur ce point

66. Ce qui précède n'est qu'une reformulation du raisonnement développé par Apollonios toujours dans la *Syntaxe*, livre 2, par. 31 (*Grammatici Graeci* 2/2, 148.11-149.8).

67. On a pu considérer *hic* comme un article pour un emploi marginal, dans les textes grammaticaux, comme marqueur de classe, de genre, et de cas devant un nom en mention, cf Viciano 1996.

comme sur la question du réfléchi, c'est la réorientation de l'exemple vers la comparaison entre grec et latin qui en modifie l'analyse.

### 8.3.3 Problèmes d'accord

La situation est inversée pour le second exemple homérique du livre 17 pris dans la *Syntaxe* d'Apollonios. Priscien en donne une analyse identique à celle d'Apollonios, malgré la différence des langues, mais il avait probablement connaissance de l'exemple par d'autres sources techniques. La citation concernée est un vers célèbre de l'*Odyssée* qui ouvre la description de Charybde et Scylla. Il apparaît à deux reprises dans le livre 17 des *Institutions grammaticales*.

auctoritas tamen ueterum est, quando pro genetiuo plurali nominatium praeponit, quamuis ad sequentes res, id est diuisas, singulariter uerba redduntur, ut Homerus : « οἱ δὲ δύο σκόπελοι ὁ μὲν οὐρανὸν εὐρὺν ἰκάνει », cum ars exigeret genetium dicere, id est τῶν δὲ δύο σκοπέλων, pro eo nominatio est usus<sup>68</sup>.

Homerus auctoritate poetica dixit : « οἱ δὲ δύο σκόπελοι ὁ μὲν οὐρανὸν εὐρὺν ἰκάνει », quomodo et alii quidam tam apud nos quam apud Graecos<sup>69</sup>.

La construction du vers relève de l'*auctoritas poetica*, qui est ici très clairement une forme de licence en conflit avec l'*ars*. L'analyse de cette liberté comprend deux aspects. Le grammairien repère d'abord une substitution du nominatif au génitif. Il note ensuite que les verbes, dont seul le premier est cité, se rapportent aux nominatifs suivants, qui désignent les éléments de l'ensemble nommé en tête. Le premier nominatif reste donc en suspens. Enfin, une réécriture du vers conforme à la règle grammaticale est exposée. La seconde occurrence de la citation ne reprend pas l'analyse mais ajoute une remarque sur la valeur de l'observation pour les deux langues.

L'exemple et son analyse, à l'exception du dernier point, correspondent à des développements parallèles d'Apollonios Dyscole. Il a montré la voie consistant à manipuler le vers et le reformuler pour mettre en évidence les règles d'expression de la distribution qu'il a définies. Mais chez lui le vers subit deux réécritures, sans être cité sous sa forme authentique.

Τὰ ὑποτακτικὰ ἄρθρα τότε μὲν ἐν κοινότητι ἔχει τὸ ῥῆμα, ὅταν καὶ ἐπιμερίζη τὰ

68. *Grammatici Latini* 3, 126.8-13. Traduction Groupe *Ars grammatica* 2010, p. 107.

69. *Grammatici Latini* 3, 181.13-16. Traduction Groupe *Ars grammatica* 2010, p. 233.

πρόσωπα τὰ προῦποκείμενα. φέρε γὰρ οὕτω φάναι, διέπτησαν ἄετοί ὃς μὲν ἀπὸ ἀνατολῆς, ὃς δὲ ἀπὸ δύσεως [...] ὡς εἰ καὶ ἐπ' ἐκείνου τοῦ σχήματος προστεθείη ῥῆμα, πάλιν τὸ ἐξ αὐτοῦ ἐπιμεριζόμενον ἀνενδοίαστον ἔσται, οἱ δὲ δύο σκόπελοι ἰκάνουσιν ὃς μὲν ἄχρι τοῦ οὐρανοῦ, ὃς δὲ ἄχρι τοῦ Ὀλύμπου. οὐ προῦπόντος γὰρ τοῦ τοιοῦτου ἀνάγκη πᾶσα τῷ ὑποτακτικῷ ἄρθρῳ προσγίνεσθαι τὸ ῥῆμα τὴν τε προῦποῦσαν εὐθεΐαν, καθὼς ἐπεδείξαμεν, εἰς γενικὴν μετελθεῖν. αὕτη γὰρ μόνη μὴ προσλαβοῦσα ῥῆμα ἐπιμερίζεται εἰς τὰ ἐξ αὐτῆς πρόσωπα νοούμενα [...] τῶν δύο σκοπέλων ὁ μὲν ἕτερος οὐρανὸν ἵκει<sup>70</sup>.

Dans ce passage, on trouve le modèle du second point de l'analyse donnée par Priscien. Le premier point, la substitution du nominatif au génitif, apparaît dans un contexte différent, au début du livre 3 de la *Syntaxe*, passage qui correspond de loin à la seconde occurrence du vers dans les *Institutions grammaticales*.

φέρει γὰρ φάναι ὡς γίνεται ἀκατάλληλον [...] παρὰ τὰς πτώσεις, ἡνίκα ἐν ἐκείνῳ τῷ σχήματι ἀπαιτοῦσι γενικὴν, ἐν τῷ οἱ δὲ δύο σκόπελοι· πάλιν γὰρ ἔστι συνιδεῖν καὶ ἐπὶ τούτου, εἴ τι λείπει, ἢ τί τὸ αἰτίον ἔστιν τὸ τὴν γενικὴν ἀπαιτοῦν<sup>71</sup>.

Ces quelques lignes se rattachent à la question centrale du début du livre 3 de la *Syntaxe*, l'analyse de la correction grammaticale. En ce qui concerne les enjeux théoriques de ces développements, qui dépassent l'étude des exemples, nous renvoyons à la présentation synthétique qu'en a fait Jean Lallot dans la préface de sa traduction<sup>72</sup>. Il faut malgré tout rappeler la dynamique du raisonnement d'Apollonios Dyscole. Il expose d'abord, aux para-

70. *Syntaxe*, 1, 155-156 (*Grammatici Graeci* 2/2, 125.9-127.9). «Il arrive que les articles postpositifs se rapportent à un verbe mis en facteur commun : c'est quand ils se distribuent entre eux les personnes de l'antécédent. On dit par exemple "des aigles ont traversé le ciel, qui venant du levant, qui venant du couchant" [...] De même, si, dans le tour figuré [des "deux écueils"], on ajoute un verbe, on rétablira un [tour] distributif irréprochable : "les deux écueils arrivent qui jusqu'au ciel, qui jusqu'à l'Olympe". Mais s'il n'y a pas comme ici de verbe avant, il est absolument nécessaire qu'il vienne s'en ajouter un à l'article postpositif et que, comme nous l'avons montré, le cas direct qui précède passe au génitif : le génitif est en effet le seul cas qui permette, sans l'ajout d'un verbe, l'interprétation distributive des personnes désignées [par le mot au génitif ...] "des deux écueils, l'un touche le ciel..."» : traduction Lallot 1997, p. 146.

71. *Syntaxe* 3, 7 (*Grammatici Graeci* 2/2, 272.5-273.7). «Prenons par exemple l'incongruence [...] de cas, lorsqu'ils [scil. les grammairiens descriptifs] réclament un génitif dans ce tour figuré : "les deux rochers (nomin.)". Ici encore, on peut voir s'il y a une ellipse, ou pour quelle raison il faut le génitif. Laissons donc de côté les citations : elles nous éloigneraient trop de notre propos.»

72. Lallot 1997 p. 45-51.



graphes 6 et 7, la nécessité d’analyser les causes du solécisme. La méthode suivie par ses prédécesseurs, jugée, trop descriptive, est présentée comme inadéquate. C’est dans cette introduction qu’apparaît l’exemple de Charybde et Scylla. Au lieu de la simple constatation d’une énallage, Apollonios propose une analyse sémantique fondée sur la notion d’anaphore, développée dans le passage du livre premier cité ci-dessus et simplement évoquée ici. Vient ensuite un long développement sur l’accord grammatical, dont la théorie est indissociable de celle du solécisme, qui occupe les paragraphes 13 à 53 du livre 3. Pour l’étude de la circulation des exemples, l’introduction nous intéresse donc au premier chef.

Le vers *Odyssée* 12.73 est un exemple à double titre, voire même à double détente. Au premier degré, il est un exemple d’énallage de cas. Au second degré, dans une perspective polémique, il constitue un exemple d’analyse déficiente du solécisme. Apollonios, en le citant la dernière fois, cite ses adversaires qui se contentent d’une description là où il faudrait une analyse. Il existait donc, en amont d’Apollonios, une explication de ce vers précis, et des quelques autres qu’il cite au même endroit, par l’énallage. Comme le note Lallot avec grande prudence, nous ignorons l’identité de ces grammairiens, et des hypothèses fantaisistes ont déjà été avancées<sup>73</sup>. Pour les époques postérieures, nous sommes en terrain un peu plus sûr. Deux scolies anciennes, sur *Iliade* 1.251 et 3.211, le citent, la première comme référence de «nominatif au lieu du génitif», la seconde comme «énallage de cas», sans plus d’analyse<sup>74</sup>. Le traité *Du style* attribué à Démétrios de Phalère cite le vers pour déclarer qu’il est plus grandiose sous cette forme, ἐναλλαγήσης πτώσεως, que si le poète avait employé un génitif, régulier et plat<sup>75</sup>. Lesbonax y voit une figure attique de substitution du nominatif au génitif, mais son argument n’est pas très clair<sup>76</sup>. Tout laisse donc penser que le vers *Odyssée* 12.73 constituait l’exemple ordinaire de substitution du nominatif au génitif ou, pour les auteurs qui emploient le vocabulaire technique, d’énallage de cas. Si l’on peut, à titre purement hypothétique, extrapoler des auteurs mal datés mais postérieurs à Apollonios à la situation antérieure, le vers et son analyse sommaire faisaient partie d’une sorte de culture littéraire vulgarisée. La notion d’énallage ou la paraphrase apparaissent comme des procédés d’explication de texte. On reformule le vers ou, à un niveau un peu plus technique, on circonscrit la difficulté en employant les termes de l’art :

73. Lallot 1997, note 15 du livre 3.

74. Dans un domaine pourtant éloigné, le commentaire de Jean Philopon sur le *De anima* fait de même (référence donnée par le *TLG*).

75. Chap. 60.

76. Lesbonax frgt 13b Blank.

dans ce vers, c'est le cas du premier groupe de mots qui fait problème. Ces observations, jointes au caractère allusif de la citation dans la *Syntaxe* d'Apollonios Dyscole, suggèrent plutôt un usage scolaire et passe-partout que la théorie très élaborée d'un grammairien précis.

Une chose apparaît avec certitude dans notre rapide relevé : l'analyse élaborée d'Apollonios ne s'est pas imposée et on a continué, sans doute pour des raisons de commodité, à parler d'énallage de cas à propos d'*Odyssée* 12.73 et d'autres exemples du même type. Priscien pouvait donc recevoir l'exemple et son analyse la plus répandue par d'autres sources qu'Apollonios. Cela a pu contribuer au choix de conserver ce vers précis, voire aider le grammairien latin à restituer une citation que son modèle ne développe jamais<sup>77</sup>. La restitution en effet est significative. Nous avons vu plus haut que Priscien ne la pratique pas toujours lorsqu'il intègre à sa grammaire des citations homériques faites par Apollonios. Elle ne montre pas seulement le caractère familier du vers. Elle permet également à Priscien de l'exhiber comme effet de style en lui rendant son caractère d'exception<sup>78</sup>. Il se rapproche alors des deux derniers vers du livre 17 tirés d'Apollonios, eux aussi exemples de substitutions de cas, cette fois entre nominatif et vocatif. Il y a un aspect ornemental dans cette façon de mettre en relief des vers célèbres en les présentant comme des entorses à la règle et un aspect rhétorique à les citer aux grandes articulations du raisonnement, début et fin de l'exposé sur les principes de l'accord grammatical<sup>79</sup>.

## 8.4 Une singularité du livre 18

L'unique série d'exemples du livre 18 des *Institutiones grammaticales* venant de l'œuvre d'Apollonios concerne l'optatif. Elle est empruntée au livre 3 de la *Syntaxe* et sert dans les *Institutiones grammaticales* à mettre en évidence un contraste entre grec et latin.

77. Il est difficile d'aller plus loin, et en particulier de se prononcer sur des relations entre Priscien et les rhéteurs grecs. Certes, il partage un second exemple, *Iliade* 2.278, avec le traité de Lesbos (frgt 21b Blank), mais ce dernier attribue aux figures des origines géographiques qui sont totalement étrangères à Priscien. L'analyse d'*Odyssée* 12.73 donnée par le traité *Des figures* attribué à Hérodiens se rapproche nettement de celles d'Apollonios et Priscien : il y est question de διάσταισις τῆς φράσεως (p. 105.44-106.1 Hajdú), ce que nous nommerions une rupture de construction, expliquée comme une phrase qui recommence avant son achèvement. Mais puisqu'il n'y a pas d'autre exemple commun, il est plus probable que le traité des figures dépende d'Apollonios par une voie différente.

78. On pourrait dire que la manière dont Priscien traite le vers constitue un compromis entre le traité *Du style*, qu'il ne connaît sans doute pas, et la *Syntaxe* d'Apollonios.

79. Il y a sans doute aussi un aspect didactique, si l'on admet que les *Institutiones grammaticales* sont avant tout une grammaire de la composition littéraire.

et apud Graecos quidem αἶθε, id est utinam, aduerbium non solum optatiuo, sed etiam indicatiuo adiungitur modo et facit id loco optatiui accipi, ut Homerus : «αἶθ' ὄφελος παρὰ νηυσὶν ἀδάκρυτος καὶ ἀπῆμων / ἦσθαι». idem : «αἶθ' οὕτως ἐπὶ πᾶσι χόλον τελέσει Ἀγαμέμνων», apud nos tamen utinam indicatiuo non adiungitur<sup>80</sup>.

Dans ce passage, Priscien traite de manière allusive les observations d'Apollonios. Pour ce dernier, qui polémique avec des auteurs indéterminés, la première question concernant le mode optatif consiste à savoir s'il ne fait pas double emploi avec l'adverbe de souhait. Comme son nom antique εὐκτικῆ ἔγκλισις / *optatiuus modus* l'indique, en effet, le mode optatif reçoit une définition sémantique. L'emploi qui le définit est celui de mode d'expression du souhait. Toutes les questions abordées par Apollonios dans le chapitre qui l'étudie découlent de cet emploi.

Le premier paragraphe pose le problème. L'adverbe de souhait, comme dit Apollonios, εἶθε ou dans sa forme poétique αἶθε, accompagne des verbes à deux modes, optatif et indicatif. Lorsque le verbe se trouve à l'indicatif, l'adverbe prend sa pleine valeur et détermine le caractère optatif de la phrase ; Priscien a repris cette idée. Mais on pourrait alors objecter que dans une séquence εἶθε + optatif, l'optatif est superflu. La réfutation d'Apollonios est très révélatrice. Sans envisager la possibilité de distinguer le mode de la forme verbale fléchie à ce mode, il objecte que le verbe exprime la personne et reste par conséquent nécessaire, malgré la présence d'un adverbe exprimant le souhait. Les deux exemples conservés dans les *Institutiones grammaticales* illustrent ce second point. Le premier présente une formule de souhait figée mais encore analysable comme la séquence adverbe de souhait - verbe à l'indicatif - verbe à l'infinitif. Le second présente, contrairement à ce qu'écrit Priscien, un optatif de souhait, τελέσειε<sup>81</sup>. Priscien a donc confondu les deux remarques d'Apollonios au point d'en mélanger les exemples.

### Priscien et les citations d'Apollonios Dyscole

Nous abordions ce chapitre avec l'idée que, lorsque Priscien reprenait les exemples littéraires d'Apollonios Dyscole, son analyse pouvait soit se conformer à celle de son

80. *Grammatici Latini* 3, 239.16-23. «Et en grec l'adverbe αἶθε, c'est-à-dire *utinam* [si seulement], se combine non seulement au mode optatif mais également à l'indicatif et le fait interpréter comme un optatif, ainsi Homère : αἶθ' ὄφελος παρὰ νηυσὶν ἀδάκρυτος καὶ ἀπῆμων / ἦσθαι [Il.1.415 : si seulement tu étais resté auprès des navires, sans larmes et sans douleur] ; le même : αἶθ' οὕτως ἐπὶ πᾶσι χόλον τελέσει Ἀγαμέμνων [Il.4.178 : si seulement Agamemnon accomplissait contre tous sa colère de cette façon] ; mais dans notre langue, il ne se combine pas avec l'indicatif.»

81. L'erreur d'analyse de la forme élidée devait être fréquente, si l'on en croit la scolie portant sur ce vers.

prédécesseur, soit s'en écarter par le biais de la comparaison des langues. Il s'avère que partout où le modèle est conservé ou reconstituable, le latin modifie l'orientation donnée à l'analyse des citations. Nulle part, les exemples littéraires empruntés à Apollonios n'apparaissent chez Priscien insérés dans une analyse de la langue grecque. Ce n'est pas que les *Institutiones grammaticales* n'offrent pas d'analyse centrée sur le grec ; mais les citations choisies sont alors étrangères à l'œuvre d'Apollonios Dyscole.

Mais plus encore que l'intrusion, assez prévisible, du latin dans les questions envisagées, c'est un double décalage qui frappe. Priscien ne reconnaît visiblement pas la tradition grammaticale que représente Apollonios Dyscole, celle des philologues d'Alexandrie, où l'on discute les leçons d'Aristarque sur le texte homérique. S'il est familier des débats regardant l'ordre des parties du discours et la théorie de l'accord, qui remontent peut-être aux stoïciens, il ne le laisse pas voir. On ne peut pas vraiment dire que Priscien, fondant sa grammaire sur des écrits antérieurs de quatre siècles, ait renoué avec la tradition qu'ils représentent. Le temps et, peut-être aussi, le changement de lieu ont pu interdire un retour complet aux origines. Le grammairien latin donne l'impression de partir, pour la doctrine, d'Apollonios sans prendre garde à l'arrière-plan savant des citations qu'il conserve. Au contraire, il les tire souvent du côté de l'ornement en complétant les vers, ce qui permet d'agrémenter la grammaire de pauses poétiques grecques. Il faut donc qu'il ait connu le texte épique par ailleurs, avec assez de familiarité pour en reconnaître les citations dans les ouvrages d'Apollonios, ce qui ne l'empêche pas d'avoir sur le grec archaïque des conceptions parfois erronées. On observe donc dans les citations reprises d'Apollonios une divergence entre la doctrine, dont le point de départ est apollonien, et les citations, qui appartiennent au répertoire du grammairien latin.

## Conclusion de la deuxième partie

L'examen des citations littéraires des *Institutiones grammaticales* du point de vue de la reprise et de l'adaptation de sources grammaticales grecques nous a conduit à entrer dans le détail de questions très pointues de grammaire antique. Il convient, à présent, pour récapituler, de prendre du recul pour présenter les grands traits de la relation des exemples de Priscien à la tradition grammaticale grecque.

Les sources indifférenciables des citations grecques varient beaucoup en précision, de notre point de vue. À un extrême, l'œuvre conservée d'Apollonios Dyscole permet d'observer dans

ses détails le mécanisme de sélection et d'adaptation adopté par le grammairien latin. A l'autre extrême se trouvent, non pas Hérodien, mais des auteurs comme Didymus Claudius ou As-tyagès, dont nous ignorons à peu près tout en dehors de ce que nous en révèle Priscien lui-même.

C'est la situation intermédiaire, représentée par Hérodien et la métrique, qui offre le plus de prise à la reconstruction. Celle-ci, même menée avec prudence, reste du domaine de l'hypothèse, mais suggère quelques orientations. En premier lieu, l'attention portée aux auteurs que Priscien nomme dans l'épître dédicatoire a occulté les considérations génériques. Une grammaire latine, et en particulier les *Institutiones grammaticales*, qui visent à constituer une synthèse exhaustive, puise dans diverses disciplines voisines de la grammaire, mais elle ne prend pas n'importe quoi à n'importe quelle source. Nous avons signalé l'aberration selon laquelle une observation morphologique remontant à Apollonios Dyscole, citée par Priscien dans ses livres de morphologie nominale, lui serait parvenue par l'intermédiaire d'un traité prosodique d'Hérodien. A l'inverse, le principe qui veut qu'un grammairien s'en tienne à recycler les grammaires, au sens strict, qui l'on précédé est excessivement réducteur. Lorsque Priscien utilise la prosodie métrique à titre d'argument pour le classement des lettres et les procédés de l'orthographe pour mettre en évidence leurs combinaisons, on ne peut jamais exclure qu'il s'appuie sur une synthèse grammaticale antérieure. Toutefois, étant donné que les déclarations du grammairien et les parallèles byzantins vont dans ce sens, il est préférable de supposer que Priscien a intégré lui-même à sa grammaire des analyses empruntées à des traités de métrique et d'orthographe.

Il est très difficile de trancher, en revanche, sur l'emploi de traités dialectologiques. Nous avons constaté la présence concurrente chez Priscien de deux conceptions grecques des dialectes, la première liée à la philologie alexandrine et donc à la lecture des poètes, la seconde aux tendances atticistes et donc à la composition en prose. Ni les recherches anciennes ni les nôtres ne permettent d'établir l'usage direct de traités dialectologiques par Priscien, sans pétition de principe. Il est très possible qu'il n'ait connu la conception grecque des dialectes que déjà intégrée d'une part aux descriptions phono-morphologiques plus générales, d'autre part à divers instruments d'analyse et de composition littéraire. Le caractère hétérogène des sources en la matière est corrigé par la présence du latin qui s'insère à chaque fois dans le schéma grec à la place centrale. L'éclatement de la langue grecque en ses multiples variétés fournit en effet à Priscien un modèle de variation linguistique où la langue latine peut en même temps remplacer le grec comme objet de la description et cohabiter avec des éléments de description du

grec. Priscien parvient ainsi à combiner le transfert au latin des cadres grecs de l'analyse grammaticale et la conservation dans les *Institutions grammaticales* d'éléments de pure grammaire grecque.

L'étude de la dialectologie grecque qui apparaît chez Priscien fait apparaître un déséquilibre que confirme la comparaison avec Apollonios. Une petite part des citations présentes dans les *Institutions grammaticales*, presque toujours poétiques et souvent lyrique, apparaît comme un véritable élément étranger à la culture grecque du grammairien. Elles font l'effet de pièces rapportées de traités grecs. Confronté à des citations implicites des mêmes auteurs dans les traités d'Apollonios Dyscole, Priscien les a écartées au profit des exemples de l'épopée, choisissant de préférence des vers chargés d'une longue histoire grammaticale, que probablement, il reconnaissait. Les limites « canon littéraire » des *Institutions grammaticales* séparent donc Homère et les auteurs classiques, y compris le théâtre, d'une part, du reste de la littérature grecque, archaïque et post-classique, d'autre part. Homère est donc à tous points de vue associé au classicisme.

Un tel décalage dans la définition du corpus des textes illustratifs constitue une déviation profonde du courant grammatical alexandrin dont se réclamait Priscien dans sa dédicace. Cette déviation tient sans doute à l'évolution des problématiques grammaticales dans les quatre siècles qui séparent Priscien d'Apollonios et Hérodien. La synthèse de l'héritage grammatical d'Apollonios et d'Hérodien avec le courant atticiste entre également dans le programme posé par Michel, syncelle de Jérusalem, deux siècles après Priscien, sans doute pour des motifs tout à fait pratiques ; la grammaire telle qu'il l'envisage est tournée vers l'écriture

Ἡ περὶ τῆς συντάξεως τοῦ λόγου διδασκαλία πολλή τε καὶ βαθεῖα καθέστηκε, φιλομαθέστατε Λάζαρες, καὶ μακροῦ δεομένη χρόνου καὶ μείζονος ἢ τῆς καθ' ἡμᾶς δυνάμεως. Πολλὰ γὰρ περὶ αὐτῆς τοῖς ἀρχαίοις διαπεπόνηται, Ἀπολλωνίῳ τε τῷ σοφωτάτῳ τὸ ἐπίκλην δυσκόλῳ καὶ Ἡρωδιανῷ τῷ πολυμαθεστάτῳ καὶ Ἀπολλωνίῳ τῷ νέῳ καὶ τοῖς ἀττικισταῖς καὶ Ἀρκαδίῳ τῷ Βυζαντίῳ. ὧν ταῖς πραγματείαις εὖ ἐντετυχηκῶς θαυμάσεις αὐτῶν τὸ πολυμαθὲς καὶ τοῦ ἐλληνισμοῦ τὴν ὑγιᾶ καὶ κατάλληλον χρῆσιν καὶ τὴν ἀκριβῆ καὶ πολύτροπον καὶ πολυσχῆμονα πάσης τῆς ἐλληνικῆς διαλέκτου ποικιλίαν· ὅμως οὖν, ὡς οἶον τέ ἐστιν, σὺν Θεῷ τῷ σοφωστάτῳ γοῦν τοι, πειράσομαι σύντομόν σοι ποιήσασθαι μέθοδον εὐρύθυμον χάριν ὀμιλίας αἰτήσαντι καὶ τοῦ ἔχειν εἰς μνησίαν τῆς περὶ ἡμᾶς διαθέσεως ὀμῆρά τε καὶ ἐχέγγυα<sup>82</sup>.

82. *Syntaxe*, 1-2. «L'enseignement relatif à la construction de la phrase forme une matière vaste et abondante,

Il n'y a pas à dénicher là paradoxe ou dissimulation de la part de Priscien. C'est précisément parce que les grammairiens du deuxième siècle sont déjà anciens, que les tenants et aboutissants de leurs idées deviennent obscurs, que Priscien les cite. Il est naturel de ne pas cerner l'ambiance intellectuelle dans laquelle on baigne ; il n'est donc pas nécessaire de lire la préface des *Institutiones grammaticales* comme la preuve que Priscien serait coupé de son époque. Du côté latin, Priscien cite peu les artigraphes du 4<sup>ème</sup> siècle mais partage largement leur conception de la langue et de la grammaire. Il en va probablement de même du côté grec ; Priscien, pour reprendre l'assignation provocatrice de Henry Robins, peut être compté parmi les grammairiens de haute époque byzantine. Cet aspect de son analyse sera encore mis en lumière dans la troisième partie, qui s'attachera à comprendre la fonction des exemples grecs dans la conception comparatiste de Priscien.

---

cher Lazare épris de science ; il exige beaucoup de temps et une compétence supérieure à la mienne. Beaucoup de travail a été réalisé à ce sujet par les Anciens : le très savant Apollonius surnommé l'obscur, Hérodien au vaste savoir, Apollonius le jeune, les Atticistes et Arcadius de Byzance. Une lecture attentive de leurs œuvres te permettra d'admirer l'étendue de leur science, et de l'hellénisme l'usage correct et régulier, ainsi que la rigoureuse variété aux multiples aspects et aux formes nombreuses de la langue grecque dans son ensemble. Cependant, dans la mesure du possible, et en tout cas avec l'aide de Dieu qui est, lui, détenteur de toute science, je vais tenter de rédiger un traité, de façon concise, pour toi qui m'en as fait la demande pour le plaisir de connaître les usages harmonieux et pour avoir en mémoire des références et des témoignages de notre art d'écrire.» Le terme διαλέκτος présente ici toute l'ambiguïté que j'ai soulignée plus haut, désignant la langue grecque simultanément dans son ensemble et sa variété.





## **Quatrième partie**

### **Priscien comparatiste**



# Introduction

Les deux précédentes parties ont exploré la fonction des exemples grecs des *Institutiones grammaticales* du point de vue de la réception immédiate et des sources techniques. Dans la première, nous avons cherché les traces d'une volonté d'éclaircir les difficultés latines par le grec. Dans la seconde, les citations littéraires grecques nous ont permis de remonter, autant que la documentation préservée le permettait, aux sources doctrinales de Priscien et à leur contexte philologique. Nous voulons à présent nous placer pour ainsi dire à l'intérieur de la doctrine grammaticale de Priscien pour y déterminer le rôle des exemples grecs.

Pour prendre la question d'un peu haut, il convient de repartir des grands principes des rapports entre grammaires grecque et latine. Du point de vue des anciens, et singulièrement de l'Antiquité tardive, la question se présente sous les espèces du transfert des doctrines. La grammaire est d'abord une description de la langue grecque, que les Latins ont adoptée pour leur propre langue, au prix de quelques aménagements. Nous avons vu au début de la deuxième partie à quel point, pour Priscien, les Latins étaient inféodés à la grammaire grecque dans l'erreur comme dans la vérité. S'il est rare qu'un grammairien de ces siècles-là pousse si loin l'épistémologie, l'idée générale de Priscien était certainement très partagée. On la retrouve dans l'allégorie de Martianus Capella, qui présente *Grammatica* comme une femme qui, après avoir longtemps vécu en Grèce, et même en «Attique», adopte néanmoins le manteau romain<sup>1</sup>. C'est une telle vision antique de la discipline qui justifie la recherche moderne des sources du côté des antécédents grecs.

Toutefois ce cliché antique lui-même constitue un objet d'étude intéressant. En adoptant une position plus détachée, on peut admettre que, dans la culture gréco-latine, la grammaire est par

---

1. *Noces de Mercure et Philologie* 3.223 : *quae femina, licet in Attica, ubi maiore aevi parte floruerat, se assereret incedere palliatam, tamen ritu Romuleo propter Latiare numen et Oli caput propterque Martiam gentem Venerisque propaginem senatum deum ingressa est paenulata.*

principe unique mais pourvue de deux variantes, l'une pour le grec et l'autre pour le latin<sup>2</sup>. Il existerait donc, dans une culture unique, un savoir sur la langue homogène dans ses principes. Dans une telle situation, on s'attend à trouver des tendances centrifuges, qui à terme aboutiraient à construire une grammaire distincte pour chacune des deux langues. C'est le mouvement qui a triomphé, un siècle à peine après Priscien, lorsque les deux parties de l'ancien empire ont perdu leurs contacts linguistiques et culturels. Mais avant la rupture, il est normal également que l'on ait fait des efforts, au contraire, pour maintenir l'unité de la description grammaticale. Priscien a la réputation de représentant par excellence de cette tendance centripète. Il ne dit rien d'autre dans le programme de sa préface : la grammaire grecque a progressé seule ; la grammaire latine doit la rattraper en adoptant les mêmes notions descriptives.

Dans cette entreprise, une part importante des exemples grecs semble interchangeable avec des exemples latins. Tel est le cas des exemples de verbes à la première personne prenant pour sujet des noms propres<sup>3</sup>. La nécessité d'accorder les verbes d'action à la troisième personne lorsque le nominatif est un nom est présentée comme un fait universel qu'impose la cohérence des références. Elle concerne donc le latin aussi bien que le grec. Suivant la même logique, l'effet de style que constitue la rupture de cette règle est identique dans les deux langues. La répartition des exemples suit alors un critère externe : le grec a l'illustration de la première personne, le latin a celle de la deuxième personne. Une application moins ponctuelle de ce principe d'équivalence des illustrations apparaît à la fin du livre 17, dans l'étude des figures<sup>4</sup>. Avant toute analyse, il est nécessaire de rappeler les exemples grecs, tous littéraires, qui illustrent ce long développement.

- Figure portant sur le nombre : singulier (nom) > pluriel (verbe). Exemples : *Illiade* 2.278 ὧς φάσαν ἡ πληθύς [ainsi parlèrent la multitude] ; Thucydide 3.92 συνεπρεσβεύοντο αὐτοῖς καὶ Δωριῆς, ἡ μητρόπολις τῶν Λακεδαιμονίων [les accompagnèrent dans l'ambassade la Doride, métropole des Lacédémoniens] ; Sophocle, *Antigone* 707-9 ὅστις γὰρ αὐτῶν <ἡ> φρονεῖν μόνος δοκῆ, / ἡ γλῶτταν, ἦν οὐκ ἄλλος, ἡ ψυχὴν ἔχειν, / οὔτοι διαπτυχθέντες ὠφθησαν κενοί [celui d'entre eux qui croit être seul à raisonner ou avoir une langue, ou une âme comme personne n'en a, ceux-là, si on les dépliait, se révéleraient vides].

2. Voir à ce sujet l'introduction de Desbordes 1988.

3. Le texte est cité p. 297.

4. *Grammatici Latini* 3, 183.17-198.9 et voir le plan établi par le Groupe *Ars grammatica* 2010, p. 59.

- Figure portant sur le genre. Exemples.
  - féminin > masculin : *Iliade* 16.280 πᾶσιν ὀρίνθη θυμός, ἐκίνηθηεν δὲ φάλαγγες, / ἐλπόμενοι παρὰ ναῦφι ποδώκεα Πηλείωνα [leur cœur à tous fut ému, et les troupes se troublèrent, lorsqu'ils pensèrent qu'auprès des navires le fils de Pélée au pied léger] ; Thucydide 2.91 αἱ μὲν τινες τῶν νεῶν καθεῖσαι τὰς κώπας ἀπέστησαν τοῦ πλοῦ, ἀξύμφορον δρῶντες πρὸς τὴν ἐξ ὀλίγου ἀντεξόρμησιν, βουλόμενοι τὰς πλείους περιμεῖναι [certaines des embarcations, baissant leurs rames, suspendirent la navigation, et ce faisant ils prenaient des risques étant donné la proximité de l'ennemi, parce qu'ils voulaient attendre le gros de la troupe] ; *Odyssee* 11.90 ἦλθε δ' ἐπὶ ψυχῇ Θηβαίου Τειρεσίαιο, / χρύσειον σκῆπτρον ἔχων [L'âme de Tirésias s'éleva ; il tenait son sceptre d'or] ;
  - féminin > neutre : Démosthène, *Olynthienne* 1.5 καὶ ὅλως ἄπιστον, οἶμαι, ταῖς πολιτείαις ἢ τυραννίς [et la tyrannie est à mon avis chose entièrement indigne de confiance pour les cités] ; Thucydide 4.62 τὴν δὲ ὑπὸ πάντων ὁμολογουμένην ἄριστον εἶναι εἰρήνην [la paix considérée par tous comme le bien suprême] ; Eschine le socratique, *Alcibiade* αὐταὶ μέγιστα ἐλπίδες ἦσαν Ἀθηναίοις περὶ τῆς σωτηρίας ἅσσα ἂν ἐκεῖνος περὶ αὐτῶν βουλευσαίτο [les Athéniens avaient de grands espoirs de salut, à la mesure de ce qu'il avait délibéré pour eux] ;
  - masculin > neutre : Démosthène, *Sur la couronne* πονηρὸν ὁ συκοφάντης καὶ πανταχόθεν βάσκανον καὶ φιλαίτιον [c'est un être mauvais que le sycophante, tout à fait nuisible et chicaneur]
  - neutre > masculin : Platon, *Banquet* ἐπειδὴ οὖν ἡ φύσις δίχα ἐτμήθη, ἐπόθουν. Ἐκαστον τὸ ἡμισὺ τε ξυνῆει, καὶ περιβάλλοντες τὰς χεῖρας καὶ συμπλεκόμενοι ἀλλήλοις ἐπεθυμοῦντο ξυμφῦναι [Lorsque l'être naturel fut divisé, ils furent pris de regret. Chacun cherchait à rejoindre sa moitié et, enlaçant leurs mains et s'embrassant mutuellement, elles désiraient fusionner]
- Figure portant sur le cas. Exemples : datif avec mouvement, inversions du nominatif et de l'accusatif.
  - datif à la place de l'accusatif : Démosthène, *Sur la couronne* 308 ὁ δῆμος [...] ἐν αὐτοῖς τοῖς φοβεροῖς καὶ δεινοῖς ἐμβεβηκώς [le peuple ... entré dans ces terreurs et ces malheurs] ; *Iliade* 1.592 πᾶν δ' ἡμαρ φερόμην, ἅμα δ' ἠελίῳ καταδύντι / κάπεσον ἐν Λήμνῳ [tout le jour, je fus balloté, au coucher du soleil, je tombai à Lemnos] ; *Iliade*

15.538 κάππεσεν ἐν κονίη [et il tomba dans la poussière] ;

- accusatif à la place du nominatif : Xénophon, *Mémorables* 1.2.40 λέγεται γὰρ Ἀλκιβι-  
άδην, πρὶν εἴκοσιν ἐτῶν εἶναι, Περικλεῖ ἐπιτρόπῳ μὲν ὄντι ἑαυτοῦ, προστάτῃ δὲ τῆς  
πόλεως, τοιαῦτα διαλεχθῆναι περὶ νόμων [on dit qu’Alcibiade, avant d’avoir vingt ans,  
eut avec Périclès, qui était son tuteur et le dirigeant de la cité, la conversation suivante  
au sujet des lois]
- nominatif à la place de l’accusatif : *Iliade* 3.351 Ζεῦ ἄνα, δὸς τίσασθαι ὃ με πρότερος  
κάκ’ ἔοργε [seigneur Zeus, accorde de châtier qui m’a le premier fait du mal].
- Figure portant sur l’espèce : patronyme > nom propre. Exemple : *Iliade* 2.701 τόνδ’  
ἔκτανε Δάρδανος ἀνὴρ [l’homme Dardanos le tua]<sup>5</sup>.
- Figure portant sur la partie du discours.
  - Figure portant sur l’adverbe : substitution à un nom (adjectif) : Euripide Αἴαντος δικα-  
ίως γόνος [justement rejeton d’Ajax]<sup>6</sup> ; *Iliade* 3.383-4 αὐτὴ δ’ αὖθ’ Ἐλένην καλέουσα  
ἔε· τὴν δ’ ἐκίχανε / πύργῳ ἐφ’ ὑψηλῶ, περὶ δὲ Τρωαὶ ἄλις ἦσαν [elle, alors, s’élança  
en appelant Hélène ; elle la rejoignit au sommet de la tour, les Troyennes étaient en foule  
autour].
  - Figure portant sur la préposition : redondance. Exemples : Isocrate, *Eginétique* 24 ἐν  
αὐτοῖς γὰρ τούτοις ἔτι σαφέστερον καὶ μᾶλλον ἐνεπεδειξάμην τὴν εὐνοίαν [dans ces  
circonstances, j’ai montré encore plus clairement ma bienveillance] ; *Panegyrique* 146  
ἀπεστερημένου δὲ τοῦ στρατηγοῦ, μεθ’ οὗ συνηκολούθησεν [privés du général qu’ils  
accompagnaient avec] ; Aristomène, *Les Auxiliaires* εὖ γάρ, εὖ / πράττειν σε βούλομαι  
<᾿γώ> :: πῶς λέγεις· :: ὅπως / μετ’ ἐμοῦ ξυνέση [moi, je veux que tu réussisses -  
comment d’après toi ? - pour que tu restes ensemble avec moi] ; Cratinos, *Némésis*  
μεθυστέρῳ χρόνῳ [ensuite ultérieurement] ; Isocrate, *A Nicoclès* 27 φίλους κτῶ, μὴ  
πάντας τοὺς βουλομένους, ἀλλὰ τοὺς τῆς σῆς φύσεως ἀξίους ὄντας, μηδὲ μεθ’ ὧν  
ἦδιστα συνδιατρέψεις, ἀλλὰ μεθ’ ὧν ἄριστα τὴν πολιτείαν διοικήσεις [choisis pour

5. Il s’agit de l’une des rares citations de Priscien pour lesquelles il existe un parallèle latin, chez Servius com-  
mentant *Enéide* 11.287 : *DARDANVS pro ‘Dardanius populus’*. et posuit principale pro derivativo : sic Homerus  
τόνδ’ ἔκτανε Δάρδανος ἀνὴρ. [Dardanus à la place de *dardanius populus* : il a employé le primaire à la place du  
dérivé ; de même Homère τόνδ’ ἔκτανε Δάρδανος ἀνὴρ]. Les vers de Virgile cités par Priscien ne correspondent  
pas ; il n’y a donc pas de preuve d’une utilisation directe de Servius.

6. Le texte présenté ici est celui que le Groupe *Ars grammatica* 2010 a adopté p. 262, avec les justifications  
dans la note 348. Il s’adapte mieux à la démonstration que celui de l’édition.



amis, non pas tous ceux qui le veulent, mais ceux qui sont dignes de ta nature, ni ceux avec qui tu passeras agréablement le temps, mais avec qui tu géreras au mieux l'état] ; Hypéride, *Sur la salaison* μετὰ ταῦτα ὕστερον ἤλιθον ἀναθησόμενοι τὸ τάριχος [après cela, ils sont ensuite venus charger la salaison].

- Figure portant sur la préposition : ellipse. Exemple : *Iliade* 8.24 αὐτῇ κεν γαίῃ ἐρύσαιμι<sup>7</sup> αὐτῇ κε θαλάσση [avec la terre elle-même je [vous] tirerais, avec la mer elle-même].
- Figure portant sur la conjonction : substitution. Exemple : Sophocle (attribué à Euripide), *Electre* 411 ὦ θεοὶ πατρῶοι, συγγένεσθέ γ' ἀλλὰ νῦν [ô, dieux de mes ancêtres, soyez donc à mes côtés maintenant].

Le développement que Priscien consacre aux *figurae* à la fin du livre 17 des *Institutiones grammaticales* n'a pas sa source dans la *Syntaxe* d'Apollonios. Il s'insère au contraire, comme un excursus, dans un exposé qui suit le début du livre 3 de la *Syntaxe* d'Apollonios<sup>7</sup>. Priscien quitte son modèle grec à la fin du paragraphe 16 (*Grammatici Graeci* 2/2, 281.11) du troisième livre de la *Syntaxe* pour le retrouver un peu plus loin, à la hauteur du paragraphe 19 (*Grammatici Graeci* 2/2, 283.9) ; toutefois, les dernières pages du livre 17 effectuent une sélection très restrictive dans l'exposé d'Apollonios Dyscole. Un philologue du 19<sup>ème</sup> siècle, signalé et réfuté par Uhlig, l'éditeur de la *Syntaxe* (apparat à *GG* 2/2, 281.11), avait repéré l'exkursus et proposé de l'utiliser pour compléter le texte d'Apollonios, mais une telle idée est restée isolée tant la démonstration de Priscien paraît étrangère au raisonnement d'Apollonios, au point de friser par moment la contradiction<sup>8</sup>. Le choix d'exemples grecs effectué par Priscien ne se retrouve pas

7. La partie étrangère à l'ouvrage du grammairien grec est très précisément *Grammatici Latini* 3, 183.20-196.22.

8. La question doctrinale, très complexe, ne nous concerne pas mais, pour donner un simple exemple, Baratin 2011, p. 49-50 a bien montré que le terme technique de συνέμπτωσις recouvre dans ces développements d'Apollonios et de Priscien des phénomènes différents. Chez Apollonios, il s'agit de décrire l'homophonie grammaticale. Dans ces conditions, les critères formels ne suffisent plus à distinguer les tournures correctes des constructions fautives. Le grammairien latin emploie le terme pour désigner la superposition sur une forme de plusieurs fonctions dont une seule s'exprime formellement ; l'exemple donné est celui du relatif ἃ employé sans antécédent, alors même que la construction de la phrase appelle un antécédent au datif. L'idée semble être que, puisque un même mot ne saurait avoir plusieurs désinences, l'une d'elles doit apparaître seule, mais les autres restent sous-jacentes. Ce n'est que l'un des éléments qui permettent d'établir que le développement est bien un ajout de Priscien. Le plus important d'entre eux touche la notion même de figure. Pour Apollonios Dyscole, qui suit l'ensemble de la tradition grammaticale antique, il s'agit d'un solécisme justifié par l'usage d'un dialecte ou d'un auteur tandis que Priscien en fait un principe de description de l'écart entre significations des formes hors syntaxe et dans la

ailleurs, même hors de l'œuvre d'Apollonios<sup>9</sup>.

La présentation des figures adopte une disposition dont nous avons déjà souligné la récurrence dans les *Institutiones grammaticales*. Les concepts de l'analyse sont présentés en introduction du développement. Il s'agit, en l'occurrence, d'une phrase très concise que son isolement doctrinal comme l'absence d'illustration rendent assez obscure.

illud tamen sciendum, quod per figuram, quam Graeci ἀλλοιότητα uocant, id est uariationem, et per πρόληψιν uel σύλληψιν, id est praeceptionem siue conceptionem, et per ζεύγμα, id est adiunctionem et coincidentiam, quam συνέμπτωσιν Graeci uocant, uel procidentiam, id est ἀντίπτωσιν, et numeri diuersi et diuersa genera et diuersi casus et tempora et personae non solum transitivae et per reciprocationem, sed etiam intransitivae copulantur<sup>10</sup>.

Le grammairien annonce ensuite son intention d'illustrer les figures ainsi nommée par des exemples extraits des auteurs des deux langues. La liste d'exemples qui suit n'est pas organisée en fonction des figures – ce qui rend leur identification problématique – mais suivant des divisions neutres et reçues par tous. Les exemples suivent en premier lieu les «accidents» du nom et du verbe : nombre, genre, cas, temps, personne, espèce, figure (au sens morphologique de composition) ; puis l'exposé passe à la succession des parties du discours, qui permet de rendre compte des figures des invariables, dans l'ordre préposition, conjonction, adverbe<sup>11</sup>. Dans la première partie, les figures illustrées peuvent se ramener à la substitution (d'un genre à un autre, puis d'un nombre et ainsi de suite jusqu'à la substitution entre parties du discours, qui sert de transition). Dans la seconde partie, chaque classe morpho-syntaxique est soumise à trois phrase. Le détail de la démonstration se trouve dans Baratin 1989, p. 429-457 et une version revue dans Groupe *Ars grammatica* 2010, p. 45-47 et Baratin 2011.

9. Certains d'entre eux apparaissent dans des traités grecs des figures, conformément à l'idée de Baratin 1989, p. 450-452 et 2011, p. 60 qui suppose l'utilisation par Priscien d'une source rhétorique grecque. Toutefois, ces correspondances se limitent à quelques vers épiques. Elles ne fournissent pas la clé de l'intégration des citations attiques à la sélection.

10. *Grammatici Latini* 3, 183.20-184.3. Le groupe *Ars grammatica* propose la traduction suivante : «ce qu'il faut savoir en revanche, c'est que la figure que les Grecs appellent *alloiotês*, c'est-à-dire la *variatio*, que ce soit : - la *prolēpsis* ou la *sullēpsis*, c'est-à-dire l'anticipation ou l'englobement, - le *zeugma*, c'est-à-dire l'adjonction, - la coïncidence, que les Grecs appellent *sunēptōsis*, ou la mutation casuelle, c'est-à-dire l'*antiptōsis*, fait que des nombres différents, des genres différents, et des cas, des temps et des personnes différents se trouvent associés non seulement quand il y a transition ou réflexion, mais même intransitivement».

11. Je reprends le plan donné par Groupe *Ars grammatica* 2010, p. 59.

des quatre opérations de la science antique : addition, soustraction, substitution ; la permutation n'est pas jugée pertinente en matière syntaxique<sup>12</sup>. Les exemples latins couvrent l'ensemble du plan.

Dans ces conditions, les exemples grecs posent problème. Ils sont introduits à titre de preuve (*comprobare*), dans la meilleure tradition latine, *auctorum tam nostrorum quam Graecorum*. Pourtant, ils couvrent un champ bien plus réduit que les exemples latins, comme le montre la liste établie plus haut. Aucune distribution des tâches entre grec et latin n'apparaît nettement à la comparaison. Si la démonstration concerne le latin, ils sont donc redondants ; si elle est universelle, ils sont trop dispersés pour constituer une preuve.

La répartition des citations grecques entre les rubriques du plan est pourtant remarquable. On en trouve pour illustrer les premières substitutions, qui sont des «accidents» du nom (ou du participe dans la mesure où il relève de la classe du nom). Les accidents qui suivent, propres au verbe, sont parfaitement vierges d'exemples grecs. Ceux-ci reviennent avec la classe du nom, lorsque Priscien passe aux «accidents» concernant la dérivation, puis à la substitution entre parties du discours. On les retrouve en quantité lorsqu'il est question des prépositions et, en petit nombre, à propos des conjonctions. Une telle répartition s'éclaire, à notre avis, lorsqu'on la confronte à celle des exemples grecs dans les livres 2 à 16 des *Institutiones grammaticales*. Des citations grecques illustrent les livres sur le nom, en particulier l'étude de la flexion, sur le pronom, sur la préposition et, un peu, sur la conjonction. La série des livres consacrés au verbe, en revanche, forme un creux dans les exemples littéraires grecs ; l'adverbe les rejoint sur ce point. La distribution des citations grecques dans le développement sur la figure l'apparente donc aux livres sur les parties du discours<sup>13</sup>. La tentation est alors forte d'en tirer des hypothèses concernant la composition de l'ouvrage. Le développement sur les figures pourrait représenter l'exposé traditionnel sur la combinaison des parties du discours, que Priscien aurait rédigé comme une synthèse de la tradition artigraphique latine et d'analyses grecques, dans la droite ligne des livres 1 à 16<sup>14</sup>. Dans un second temps, lorsqu'il écrivait ses livres de syntaxe

12. Pour cela, comme tout ce qui précède, voir Baratin 2011.

13. Cela confirme l'analyse de Baratin 1989, p. 455 et 2011, p. 55-56 qui voit dans l'ensemble du développement une rémanence de l'étude des figures telle qu'elle apparaît dans toutes les grammaires latines de l'Antiquité tardive. Or on sait que les livres 1 à 16 des *Institutiones grammaticales* reprennent, en y adaptant des analyses grecques, l'orientation de ces *artes* latines.

14. Il existe un traité du solécisme attribué à Hérodien par les manuscrits ; ses rapports avec le livre 17 des *Institutiones grammaticales* sont analysés par Baratin 1989, p. 452. On sait que Priscien recevait les textes sous les

en suivant de près Apollonios, il aurait greffé ce développement tel quel à l'endroit qui lui en offrait l'occasion, sans se soucier de gommer les contradictions et répétitions.

Il ne nous échappe pas que ce dernier point est très hypothétique. Qu'il nous serve au moins à souligner que la partie des *Institutiones grammaticales* qui relève de l'inspiration la plus traditionnelle, la plus proche des artigraphes latins, possède une répartition stricte des citations grecques selon les parties du discours. Là où elles apparaissent, au sujet du nom, du pronom, de la préposition et, un peu, de la conjonction, elles illustrent le parallélisme des grammaires grecque et latine. Elles recouvrent donc les identités établies depuis des générations par les grammairiens et laissent de côté les points de divergence admis.

Ce que nous avons déjà dit dans la deuxième partie de la répartition des exemples grecs à la fin des *Institutiones grammaticales* suggère une inversion des proportions. Ce sont les constructions verbales qui font l'objet des illustrations grecques les plus nombreuses. De façon remarquable, ce retournement ne recouvre pas l'opposition entre exemples homériques isolés et exemples attiques.

Il fallait citer ce passage, représentatif de l'attitude que l'on prête en général à Priscien lorsqu'on se penche sur sa conception des rapports entre les langues grecques et latines. Leurs mécanismes y sont présentés comme identiques. Dans ces conditions, les exemples littéraires, exemples d'attestation, servent en premier lieu à prouver l'exactitude de la description faite en termes universels, et en second lieu à vérifier, précisément, l'identité de fonctionnement du grec et du latin. Ce que nous voulons mettre en lumière dans les chapitres qui suivent, ce sont les marques, dans les *Institutiones grammaticales*, d'une élaboration plus complexe des relations entre les deux langues.

Comme on l'a déjà noté, les points de grammaire abordés par le biais des exemples grecs sont généralement d'un niveau d'analyse microscopique. Certaines de ces questions ont déjà fait l'objet d'une présentation dans les pages qui précèdent et nous ne reviendront pas dessus sauf pour les évoquer rapidement. Parmi les exemples qui n'ont pas encore été abordés, trois orientations nous ont paru s'imposer. En premier lieu, le latin présente un lien de dépendance au grec dont il s'agit de récapituler les formes. L'idée dominante est celle d'une intentionalité de l'inspiration grecque, qui conduit à poser la question des interférences entre imitation littéraire et imitation grammaticale. A une telle exposition de l'exemple grec dans sa fonction de modèle,

---

attributions que nous donne la tradition byzantine ; rien ne s'oppose donc à ce qu'il l'ait connu dans une version moins défectueuse que la nôtre.

répond l'usage mêlé des citations et des exemples forgés comme outils heuristiques qui prend son plein développement dans la partie syntaxique des *Institutions grammaticales*.



# Chapitre 9

## Langue latine et modèle grec

Nous avons déjà remarqué, dans la première partie, que pour Priscien la proximité lexicale du grec et du latin s'expliquait par une dépendance du latin au grec. Plus loin, il est apparu que les *Institutiones grammaticales* utilisent les résultats de l'étude grecque des dialectes, non seulement pour rendre compte des emprunts lexicaux du latin au grec, mais pour justifier des phénomènes purement latins. Ces deux conceptions qui nous sont devenues étrangères découlent de l'opinion, générale dans l'Antiquité, qui fait du latin une langue issue du grec.

D'un point de vue terminologique, la manière la plus neutre pour le grammairien d'exprimer une telle dépendance est l'adverbe *unde*, qui apparaît régulièrement dans les *Institutiones grammaticales*.

apud illos enim si in x desinentia nomina habeant uerba cum g, nominum quoque genetiuis per g declinatur, λέγω Λέλεξ Λέλεγος unde frux etiam frugis facit genetiium, quia ἀπὸ τοῦ φρούγω Graeco uerbo nascitur (Ennius in XVI annali : «si luci, si nox, si mox, si iam data sit frux». idem in VIII pro frugi homo frux ponit, quod est adiectiuum : «sed quid ego haec memoro ? dictum factumque facit / frux». id est frugi homo)<sup>1</sup>.

---

1. *Grammatici Latini* 2, 278.10-19. «Dans leur langue, en effet, lorsque les noms terminant par X ont un verbe en G, le génitif des noms aussi se forme avec un G, λέγω Λέλεξ Λέλεγος ; c'est pourquoi *frux* produit aussi un génitif *frugis* parce qu'il est issu du verbe grec φρούγω (Ennius au livre 16 des *Annales* : *si luci, si nox, si mox, si iam data sit frux* [frg. 431 Vahlen / 423 Skutsch : si de jour, si de nuit, si bientôt, si déjà le produit est donné] ; le même au livre 9 au lieu de *frugi homo* a mis *frux*, adjectif : *sed quid ego haec memoro ? dictum factumque facit / frux* [frg. 314 Vahlen (id. Skutsch) : mais pourquoi relater cela ? l'homme de bien agit sitôt dit, sitôt fait], c'est-à-dire *frugi homo*).» Skutsch 1985 propose deux corrections pour le fragment 423 : *si...data erit* (si...est donné)

Néanmoins, l'expression est rarement aussi impersonnelle que dans le passage cité. Les deux langues principales, latin et grec, apparaissent très rarement comme des entités abstraites. Elles se présentent plutôt à travers l'usage, le *mos latinus* ou *graecus*, et plus encore, leurs locuteurs. Les traits de langue sont d'ordinaire introduits par *Latini / nostri / Graeci / illos* ou *apud Latinos / nos / Graecos / illos*. L'effacement de la langue derrière la communauté qui la parle n'est pas neutre à notre point de vue. Les rapports entre langues en acquièrent un caractère immédiatement social ; les Latins «ont reçu» des Grecs les constituants de leur langue, à commencer par l'alphabet.

apud antiquissimos Graecorum non plus sedecim erant literae, quibus ab illis acceptis Latini antiquitatem seruauerunt perpetuam<sup>2</sup>.

Tant que l'attitude de la communauté linguistique seconde apparaît ainsi purement réceptive, il n'y a pas de quoi heurter véritablement les conceptions modernes. On se rapproche de l'image moderne de l'emprunt, en revanche, avec la terminologie majoritaire dans l'évocation de la dépendance du latin vis à vis du grec, *imitatio, imitari, sequi*. La grammaire présente donc dans la langue une intentionalité homogène à tous les niveaux, de l'individu au peuple en passant par le groupe des *auctores*.

omnes minores Thesei Thesidas Graeci appellant, quos solent poetae quoque nostri imitari, unde Virgilius secundum Graecam formam Scipiadas dixit<sup>3</sup>.

in hoc autem modo dumtaxat et infinito tempora coniuncta habent Latini praesens cum praeterito imperfecto et praeteritum perfectum cum plusquamperfecto ad imitationem Graecorum, quamuis haec quoque conati sunt quidam disiungere<sup>4</sup>.

L'unité de la terminologie superpose, comme on le voit dans ces exemples, les phénomènes d'ordre individuel et collectif, littéraire et linguistique. Le fonctionnement du latin apparaît en définitive comme un choix conscient des «Latins», qui ont largement puisé dans les ressources

---

ou *si...rata sit* (si...que le gain soit valide). Dans son commentaire au fragment 314, il exprime son scepticisme à l'égard de l'interprétation que Priscien donne de *frux* ; mais ici, nous devons traduire Priscien et non Ennius.

2. *Grammatici Latini* 2, 11.1-2. «Chez les Grecs les plus anciens, il n'y avait pas plus de 16 lettres et, après les avoir reçues de leur part, les Latins ont préservé la tradition sans interruption.»

3. *Grammatici Latini* 2, 62.21-23. «Les Grecs nomment "Théséides" tous les descendants de Thésée et nos poètes aussi les imitent ; c'est pourquoi Virgile a employé *Scipiadas* suivant le modèle grec.»

4. *Grammatici Latini* 2, 407.22-408.1. «Dans ce mode (et à l'infinitif) les Latins possèdent des temps confondus : le présent avec l'imparfait et le parfait avec le plus-que-parfait, à l'imitation des Grecs, bien que certains aient tenté de les distinguer.»



de la langue grecque et de ses sous-ensembles, langue homérique ou dialectes divers. Une telle conception, très banale tant que la langue objet de la grammaire est restée la langue littéraire, et encore perceptible de nos jours dans la terminologie usuelle, n'est pas nécessairement réfléchie ; dans les *Institutiones grammaticales* du moins, elle ne fait l'objet d'aucune réflexion explicite. Dans les opuscules, en revanche, Priscien s'est arrêté un instant sur la notion d'imitation pour en préciser une modalité. Le passage mérite un examen approfondi pour l'importance des questions soulevées, qui apparaissent dans toute leur ampleur par la suite, dans la grammaire exhaustive.

## 9.1 Amplification

Dans les premières pages du traité *De metris Terentii*, Priscien expose dans une digression une théorie des rapports entre latin et grec. C'est une remarque métrique (la dramaturgie latine fait un usage plus libre de la métrique que son modèle grec) qui conduit à un développement d'ordre général sur l'emprunt de phénomènes grammaticaux grecs en latin.

ideo autem spondeum uel dactylum in secundo uel quarto loco posuerunt, quod inuenerunt etiam apud Graecos comicos uetustissimos, quamuis raro, fieri tamen hoc idem. ut solent autem Latini in multis initium aliquid accipientes a Graecis ab angusto in effusum licentiae spatium hoc dilatare, quomodo fecerunt in sexto casu secundum uetustissimos Graecorum grammaticos - sextum enim casum illi dicebant ἐμέθεν σέθεν ἑθεν, id est a me, a te, a se, quem in omnibus casualibus seruauerunt Latini. similiter impersonalia a paucis Graecis accepta, id est ἀπὸ τοῦ δεῖ χρεῖ μέλει, in omnibus fere actiuis et neutris habent. s quoque cum rarissime necessitate nominis uim consonantis amittit apud Graecos, ut Homerus in Boeotia πολυστάφυλόν θ' Ἰστιάαν, idem in Φ Iliados οὐδὲ Σκάμανδρος ἔληγε τὸ ὄν μένος, ἀλλ' ἔτι μᾶλλον idem in Odyssia πέλεκυν μέγαν ἠδὲ σκέπαρνον nostri tamen cum licentia, et maxime uetustissimi, subtrahunt eam in metris frequenter. - hoc igitur idem fecisse arbitror in supra dictis metris, ut, quod illi rarissime posuerunt, hi frequentissime in iambis ponerent<sup>5</sup>.

5. *De metris Terentii*, 2-3 p. 19.21-20.20 Passalacqua (= *Grammatici Latini* 3, 418.13-419.4). «Ils ont introduit dactyles et spondées en deuxième et quatrième positions parce qu'ils ont trouvé le procédé dans l'ancienne comédie grecque, quoique rarement. Les Latins, en bien des occasions, ont reçu des Grecs un phénomène ponctuel qu'ils ont généralisé avec la liberté la plus débridée, comme pour le sixième cas, suivant les premiers grammairiens grecs :

Ces quelques lignes utilisent une partie de la terminologie relevée plus haut ; on y présente les Latins qui «reçoivent» des phénomènes linguistiques des Grecs, qui en élaborent d'autres «suivant» les grammairiens grecs. Mais Priscien est ici à la fois plus explicite et plus précis qu'ailleurs. L'usage latin se distingue du grec par sa *licentia*, employé deux fois à quelques lignes de distance. Le terme le plus révélateur du passage est le verbe *dilatare* (repris par *facere*), qui exprime l'action des Latins sur le matériau grec de départ. Les quatre phénomènes décrits relèvent en effet en grec de l'exception tandis qu'en latin, ils sont généralisés à toutes les configurations comparables. L'idée caractéristique de cette digression est celle d'une systématisation latine des phénomènes ponctuels en grec.

Le premier de ces phénomènes, qui forme le point de départ de la discussion, est d'ordre métrique. Sur le fond, il s'agit de l'opposition bien connue entre les trimètres et tétramètres grecs d'une part et les sénaires et septénaires latins d'autre part. Dans la métrique iambo-trochaïque grecque, le rythme est marqué à chaque dipodie par un pied pur, le premier pour les mètres trochaïques, le second pour les mètres iambiques. En latin, par contre, un pied pur doit marquer le rythme à la clausule, mais toutes les substitutions sont autorisées à l'intérieur du vers. Priscien considère, comme tous les théoriciens antiques et la plupart des modernes, que les dramaturges latins archaïques ont emprunté le schéma grec et l'ont assoupli en autorisant les substitutions à tous les pieds. Un moderne ajouterait que l'altération du modèle grec répond aux nécessités linguistiques du latin ; mais la conception des faits reste fondamentalement la même : on admet que les schémas métriques relèvent des pratiques littéraires et donc de l'imitation et de la déformation volontaires. Priscien voit un germe des modifications latines dans de rares licences grecques dont il donne des exemples par la suite, en s'autorisant surtout de la métrique d'Héliodore. La question est centrale pour le traité *De metris Terentii*.

---

ils nommaient "sixième cas" ἐμέθεν σέθεν ἑθεν [de moi de toi de soi], autrement dit l'ablatif, que les Latins ont conservé dans tous les mots déclinables. De la même façon, d'après les quelques impersonnels grecs δεῖ χρή μέλει, ils possèdent des formes impersonnelles pour presque tous les verbes actifs ou neutres. Le S aussi, qui chez les Grecs perd exceptionnellement, lorsque la forme d'un nom l'exige, sa valeur consonantique, comme Homère dans la *Béotie* : πολυστάφυλόν θ' Ἴστιαίαν [Il.2.537 et Histiaea riche en vignes], le même dans le chant 21 de l'*Iliade* : οὐδέ Σκάμανδρος ἔληγε τὸ δὴν μένος, ἀλλ' ἔτι μᾶλλον [Il.21.305 et le Scamandre n'arrêta pas sa colère, mais encore plus], le même dans l'*Odyssée* : πέλεκυν μέγαν ἠδὲ σκέπαρνον [Od.9.391 une grande hache et une doloire], les nôtres, surtout les plus anciens, le négligent souvent et libéralement dans les vers. À mon avis, ils ont agi de même pour les vers décrits plus haut : la pratique exceptionnelle chez les autres, ils l'ont généralisée dans leurs vers iambiques.»

L'argument de l'opuscule consiste en effet à exposer le caractère métrique du théâtre républicain latin. Si des doutes se sont élevés à ce sujet, selon Priscien, c'est que l'abondance des substitutions brouille le schéma des vers. Mais une analyse attentive permet de rétablir le cadre d'origine. C'est à ce point qu'il convient de légitimer ces irrégularités elles-mêmes en montrant que les auteurs grecs qui ont servi de modèle aux dramaturges latins ont été les premiers à s'accorder des licences métriques. Tel est l'objet de la seconde partie du traité, qui accumule les citations dramatiques grecques. Mais l'argument central reste faible tant qu'il ne rend pas compte du contraste entre la versification grecque, où les structures de trimètres et tétramètres sont immédiatement perceptibles, et la versification latine, dont le schéma métrique ne se révèle qu'à une analyse approfondie.

A ce point, Priscien s'éloigne de son sujet pour étayer son raisonnement. Il accumule les exemples comparables, configurations où le latin a systématisé ce qui était en grec d'ordre lexical. La grammaire sert donc, dans le contexte, un argument par accumulation, ce qui n'est pas sans conséquence pour la conception des rapports entre grec et latin. Visiblement, de l'avis de Priscien à l'époque où il écrit son opuscule métrique, la généralisation des phénomènes ponctuels en grec est un trait remarquable et important de la langue latine. Il en donne par conséquent trois exemples, qui couvrent les trois parties de sa grande grammaire. L'amuïssement du [s] se situe à la charnière de la phonétique et de la prosodie. Il se trouve donc évoqué à nouveau dans le premier livre des *Institutiones grammaticales*, mais sans l'accompagnement de citations grecques. L'idée d'un emprunt de l'ablatif au grec, qui relève de la morphologie nominale, reparaît à plusieurs reprises dans les *Institutiones grammaticales* à partir du livre 5. La question a visiblement beaucoup préoccupé Priscien ; nous tenterons de comprendre pourquoi. Bien que les impersonnels soient déjà l'objet d'une description morphologique, dans le livre sur le verbe, le parallèle avec les impersonnels grecs est limité au livre 18 des *Institutiones grammaticales*, c'est-à-dire à la syntaxe. Ce que Priscien expose dans ces lignes est donc une forme de relation entre latin et grec applicable à tous les aspects de la langue. Dans la mesure où le sujet de l'étude est la grammaire principale de Priscien et non sa métrique, nous pouvons suivre les exemples dans l'ordre où ils s'y présentent.

## 9.2 L'amuissement du [s]

Dans son ouvrage de métrique, Priscien donne trois citations homériques pour illustrer l'absence d'allongement devant un groupe [s] + occlusive initial. Dans les *Institutiones grammaticales*, au contraire, la particularité métrique de la sifflante ne reçoit d'exemple qu'en latin.

s in metro apud uetustissimos uim suam frequenter amittit. Virgilius in XI : «ponite spes sibi quisque»<sup>6</sup>.

Il est assez curieux de voir le seul Virgile cité comme représentant des poètes latins *uetustissimi*. Pour l'Antiquité latine, la faiblesse articulatoire du [s] implosif, qui est appréhendée par ses effets métriques, est associée à la littérature archaïque pour des raisons que nous allons exposer plus bas. Cette observation d'ordre historique a rencontré, avant l'époque de Priscien, une observation grecque ponctuelle sur les poèmes homériques. Les deux rapides observations de Priscien sur l'évanescence métrique du [s] constituent donc des allusions à une doctrine répandue de prosodie gréco-latine. Nous pouvons aisément en remonter le fil jusqu'à la fin de la République.

### 9.2.1 Théorie classique et poésie républicaine

Dans la poésie républicaine, le [s] final d'un polysyllabe peut s'élider devant une initiale consonantique s'il est précédé d'une voyelle brève. La pratique, dont les conséquences métriques sont très repérables, est courante jusqu'à Lucrèce<sup>7</sup>. À partir de l'époque classique, la poésie a rétabli la prononciation des [s] finaux et l'élision a été sentie comme un archaïsme. Il s'agit de l'un des traits qui séparent la technique archaïsante de Lucrèce de celle des *poetae noui*. Cicéron résume l'évolution et les difficultés qu'elle induit pour la composition poétique dans l'*Orator*.

quin etiam, quod iam subrusticum uidetur, olim autem politius, eorum uerborum, quorum eadem erant postremae duae litterae quae sunt in optumus, postremam

6. *Grammatici Latini* 2, 32.1-3. «Le [s] en poésie perd souvent sa valeur. Virgile au livre 11 : *ponite spes sibi quisque* [Enéide 11.309 : abandonnez [...] chacun compte sur soi]».

7. C'est pourquoi Priscien y fait référence dans un traité de métrique ancienne. Il y revient un peu plus loin, *De metris Terentii*, p. 23 Pass (GL 3, 421.10-11) : *quod omnes quidem crebris synaliphis et episynaliphis et collisionibus et abiectioibus s litterae sunt usi scandendo suos uersus, Terentius autem plus omnibus* [tous ont exploité abondamment synalèphes, épisyndalèphes, élisions et escamotages du [s] pour accorder leurs vers au mètre, mais Térence plus que tous les autres].

litteram detrahebant, nisi uocalis insequeretur. ita non erat ea offensio in uersibus quam nunc fugiunt poetae noui. sic enim loquebamur : Qui est omnibu' princeps, non omnibus princeps et : Vita illa dignu' locoque, non dignus. quodsi indocta consuetudo tam est artifex suauitatis, quid ab ipsa tandem arte et doctrina postulari putamus<sup>8</sup> ?

On sait également, par Quintilien<sup>9</sup>, que Messala avait à la même époque consacré un livre à la lettre s. Il y abordait, entre autres points, cette question de la valeur métrique des [s] finaux en prenant parti pour la diction ancienne. Tel est du moins le témoignage de Quintilien.

Quae fuit causa et Servio Sulpicio subtrahendae s litterae quotiens ultima esset aliaque consonante susciperetur, quod reprehendit Luranius, Messala defendit. Nam neque Lucilium putat uti eadem ultima, cum dicit "Aeserninus fuit" et "dignus locoque", et Cicero in Oratore plures antiquorum tradit sic locutos<sup>10</sup>.

Visiblement, du point de vue de Quintilien pour qui les auteurs classiques de référence sont déjà Virgile et Cicéron, la question de la valeur métrique de la sifflante n'est pas un problème d'actualité. Les jugements divergents sur les vers de Servius Sulpicius ont dû, sur le moment, opposer un partisan de la nouvelle poésie à un traditionaliste, mais le rhéteur ne peut plus compter sur la familiarité de ses lecteurs avec la diction poétique ancienne ; il lui faut passer par l'autorité de Cicéron pour l'établir. Il existe donc une tradition latine longue qui décrit l'élision des [s] finaux devant initiale consonantique dans la poésie républicaine comme un fait ancien, démodé pour Cicéron, déjà presque oublié pour Quintilien. Cette présentation classique est encore celle qu'adopte la grammaire de Marius Victorinus.

uidetur plurimis esse quintus communium syllabarum modus, qui apud Lucilium

8. *Orator* 161. «Plus encore, ce qui aujourd'hui paraît grossier était autrefois distingué : on ôtait la dernière lettre des mots dont les deux dernières sont les mêmes que dans *optumus*, sauf si une voyelle suivait. Ainsi la discordance que fuient les poètes modernes n'existait pas, car nous disions : *Qui est omnibu' princeps* et non *omnibus princeps*, et *Vita illa dignu' locoque* et non *dignus*. Si l'usage spontané est maître d'une telle douceur, que diable allons-nous demander aux règles de l'art ?»

9. *IO* 1.7.23.

10. *IO* 9.4.38. «C'est la raison pour laquelle Servius Sulpicius a soustrait la lettre s lorsqu'elle était finale et qu'elle s'appuyait sur une autre consonne, ce que lui reproche Luranius et Messala approuve : il ne pense pas que Lucilius non plus l'emploie à la finale lorsqu'il dit *Aeserninus fuit* [frgt 149 Marx : il venait d'Isernia (-- -uu x)] et *dignus locoque* [frgt 150 Marx : digne aussi de la position (-uu -x)]. Et Cicéron dans l'*Orator* rapporte que beaucoup des anciens se sont exprimés ainsi.»

et ueteres multos est frequentatus, ut correpta uocalis desinat in s et excipiatur ab alia consonanti uel uocali loco consonantis posita, ut est illud, «quare etiam <atque etiam>, ut dico, est communis uoluptas», et item «efflantque elatis naribus lucem». hae syllabae pro breuibis apud ueteres, pro longis uero apud omnes ponuntur<sup>11</sup>.

La distance entre la pratique réelle de l'élosion des [s] finaux et l'enseignement de Marius Victorinus au 4<sup>ème</sup> siècle se fait nettement sentir dans ces quelques lignes. Le souvenir des textes pertinents s'estompe et n'est plus transmis que par quelques exemples décontextualisés qui offrent prise à toute sorte de confusions. Bien que l'unique nom d'auteur cité soit celui de Lucilius, le grammairien n'en présente aucun vers ; les deux citations restent anonymes dans son traité. La première, de Lucrèce mais implicitement attribuée au fondateur de la satire, n'est qu'un faible écho de la notoriété du grand poète didactique comme auteur archaisant. La seconde témoigne d'une confusion entre un vers de Virgile, *Enéide* 12.115 (*solis equi lucemque elatis naribus efflant* [les chevaux du soleil, et ils exhalent la lumière par leurs naseaux tournés vers le haut]), et son modèle ennien que Servius nous transmet sous la forme *funduntque elatis naribus lucem* [et ils répandent la lumière par leurs naseaux tournés vers le haut]<sup>12</sup>. Il est très probable que c'est par le biais des commentaires de Virgile qu'un tel exemple est entré dans la grammaire et Victorinus ne le connaissait certainement que comme exemple hérité. La doctrine d'origine subsiste donc mais ses fondements philologiques disparaissent de l'horizon des grammairiens qui la transmettent, même des plus savants.

### 9.2.2 Rapprochement avec le grec

La grammaire de Marius Victorinus, sur ce point, fait preuve d'une fidélité remarquable à l'enseignement latin traditionnel. Dans l'Antiquité tardive, en effet, la poésie républicaine, à l'exception des pièces de Térence, a perdu son statut scolaire. Le poète de référence est Virgile

11. Victorinus, *Ars grammatica* p. 92, l. 7-13 Mariotti (= *Grammatici Latini* 5.16). «Nombreux sont ceux qui estiment qu'il existe un cinquième type de syllabe polyvalente, qui se trouve en abondance chez Lucilius et bien des Anciens, soit une voyelle brève finale sur un s et suivie d'une autre consonne – ou d'une voyelle mise à la place d'une consonne –, comme ceci : *quar' eti' <atqu' eti'>, ut dic', est communi' uoluptas* [Lucrèce, *De natura rerum* 4.1207/8 : ainsi, comme je le dis et le répète, la jouissance est partagée (-uu -uu -- -- -uu --)] et encore *efflantqu' elatis naribu' lucem* [Ennius *Annales* 600 Vahlen / 606 Skutsch : et ils exhalent la lumière par leurs naseaux tournés vers le haut (- -- -- -uu -x)]. Ces syllabes se placent aux temps brefs chez les Anciens, et chez tous aux temps longs.»

12. Pour le commentaire de ce passage, les références viennent de Mariotti 1967, p. 238-9.

et les grammairiens doivent rendre compte en premier lieu de la forme d'hellénisme stylistique qu'il a établie. Ils introduisent donc, concernant la particularité prosodique du [s], une considération d'origine grecque, qui rencontre le souvenir des scansion latines archaïques en une sorte de synthèse.

### Une anomalie de scansion homérique

Les trois vers d'Homère cités par Priscien présentent la même anomalie de scansion. Pour le dire en termes modernes, en dépit des règles de diction liée en vigueur dans la poésie dactylique, une initiale [s] + occlusive ne ferme pas la syllabe qui précède. En termes antiques, la configuration des trois points mis en relief est celle d'une voyelle brève devant un groupe de deux consonnes initiales, soit un schéma caractéristique d'allongement par convention. L'absence d'allongement devant le [s] constitue donc une exception à signaler.

Les trois termes concernés sont Ἴσπιαίαν, Σκάμανδρος et σκέπαρνον. Le premier est très surprenant car la frontière de syllabe problématique est interne. L'analyse la meilleure consiste à en faire un trisyllabe avec synizèse de ια ; la clause du vers *Iliade* 2.537 est alors spondaïque. Les deux suivants sont d'origine obscure et l'impossibilité d'analyser leur formation réduit les savants à enregistrer la singularité de scansion sans vraiment l'expliquer. En outre, un nom propre, comme celui du Scamandre, peut aisément provoquer des ajustements pour l'emploi en poésie.

Quelle que soit l'explication linguistique du phénomène, il apparaît dans les sources grammaticales grecques. Les traces en sont éparées : deux scolies homériques<sup>13</sup> et une scolie, remontant peut-être à Héliodore, sur la *Technè* de Denys le Thrace qui excuse l'anomalie de scansion devant Σκάμανδρος en *Iliade* 21.305 par le fait qu'il s'agit d'un «nom», comme Priscien.

“Πῶς οὖν, ἐπάγουσι, πάλιν τὸ σκ κοινήν εἰργάσατο, ὡς ἐν τῷ οὐδὲ Σκάμανδρος ἔληγεν, καὶ τὸ ζ διπλοῦν ὄν ἐν τῷ οἷ τε Ζάκυνθον ἔναιον.” Πρὸς οὓς φαμεν, “ἐπειδὴ ἀνάγκη ἦν πάντως τὰ ὀνόματα ἐντεθῆναι τῇ ποιήσει, ἃ πάντως ἐντιθέμενα χωλὸν εἰργάζετο τὸν στίχον· καὶ διὰ τὸ χρειώδες μέτρον κατεφρόνησεν ὁ ποιητής”<sup>14</sup>.

13. A *Iliade* 5.402 et à *Iliade* 21.223 qui est peut-être récente, cf l'apparat de Erbse.

14. *Grammatici Graeci* 1/3, 351.8-13. «Comment donc, ajoutent-ils, σκ produit-il une syllabe polyvalente, comme dans οὐδὲ Σκάμανδρος ἔληγεν, et la consonne double ζ dans οἷ τε Ζάκυνθον ἔναιον [*Il.* 2.634 : et ils habitaient Zakynthos] ?» Nous leur disons : «parce qu'il était nécessaire d'introduire complètement dans l'œuvre des



L'anomalie de scansion est remarquable à ce vers, d'autant qu'elle touche l'un des toponymes importants de l'*Illiade*. On pourrait donc être tenté d'en inférer une règle générale ; c'est contre cette tentation que s'élève le scoliaste dans son dialogue fictif. Ce faisant, il confirme l'assertion de Priscien sur le caractère limité et purement lexical de l'abrègement dans la métrique grecque<sup>15</sup>. Le contraste est donc patent entre une exception concernant l'initiale d'une série limitée de noms assez rares dans l'épopée et la règle latine qui vaut pour toutes les finales à voyelle brève fermées par [s] devant une initiale consonantique.

### La synthèse latine

Priscien n'est pas pour autant le premier à avoir rapproché les deux phénomènes. Diomède avant lui les englobe dans une théorie générale de la faiblesse articulaire du [s]. Le contexte est, comme pour Marius Victorinus, l'énumération des types de syllabes de quantité indéterminée.

quartus, cum correptam uocalem duae consonantes secuntur quarum prior s littera est, quae syllabae ratione communis uelut sibilus posita uim consonantis amittit [...] non solum enim subiungitur uerum etiam e contrario praeposita loco liquidae fungitur, ut est ponite spes sibi quisque et apud Lucilium infantibus paruis ; sicut Homericus uersus ille testatur, δῶκεν ἔπειτα σκέπαρνον<sup>16</sup>.

De façon encore plus nette que Marius Victorinus, Diomède confond dans ce passage Lucrèce et Lucilius, aussi oubliés l'un que l'autre. Mais l'essentiel est ailleurs ; Diomède néglige les frontières de mots dans ses considérations prosodiques. Il peut ainsi rendre compte, sous une même rubrique, de l'élision archaïsante des [s] finaux chez Lucrèce et de l'absence d'allongement devant *spes* chez Virgile. L'ensemble est cautionné par le comportement métrique de noms qui, introduits complètement, rendaient le vers boiteux. Et pour son profit, le poète a négligé la métrique.»

15. D'un point de vue phraséologique, l'expression de Priscien, *necessitate nominis*, a un pendant grec chez Héphestion (15.9 Consbruch) : διὰ τὴν τῶν ὀνομάτων ἀνάγκην. Il s'agit pour le métricien de rendre compte des vers qui s'achèvent au milieu d'un mot, mais l'idée est la même.

16. *Grammatici Latini* 1, 429.28-430.4. «Le quatrième [scil. type de syllabes polyvalentes], quand une voyelle brève est suivie de deux consonnes dont la première est s qui, dans la logique de la syllabe polyvalente, placée comme un sifflement, perd sa valeur de consonne [...] En effet, non seulement elle se met en seconde position, mais elle se comporte comme une liquide à l'initiale, comme *ponite spes sibi quisque* [*Enéide* 11.139 : abandonnez [...] chacun compte sur soi], et chez Lucilius *infantibus paruis* [Lucrèce 1.186 : de nourrissons] ; comme en témoigne ce vers d'Homère, δῶκεν ἔπειτα σκέπαρνον [*Odyssée* 5.237 : elle donna ensuite une doloire.]».



σκέπαρνον dans l'*Odyssée*.

C'est bien à une conception généraliste et phonétique de ce genre que Priscien semble se ranger. En effet, dans le traité *De metris Terentii*, il n'est question que de l'élision des finales dans la poésie républicaine, mais c'est pour la rapprocher d'irrégularités métriques qui dans le texte homérique concernent les initiales. Si la confrontation entre latin et grec n'est pas reprise, dans les *Institutiones grammaticales*, le vers de Virgile est expliqué de la même manière que l'élision archaïque. Priscien connaissait la grammaire de Diomède, qu'il cite dans sa propre grammaire, mais s'il lui a emprunté l'idée, ce qui n'est pas sûr, il a au moins effectué un choix d'exemples différent.

En définitive, Priscien, et avant lui Diomède et peut-être d'autres auteurs dont nous n'avons plus trace, a rapproché une règle phonétique élaborée pour la grammaire latine depuis ses premiers temps d'une observation tout à fait ponctuelle de la philologie grecque. On est donc fondé à reporter sur la doctrine grammaticale ce que Priscien dit des langues : en latin la question fait partie des règles ordinaires que l'on trouve dans toutes les grammaires tandis qu'en grec elle relève de l'érudition. Deux observations ressortent de notre détour historique. En premier lieu, la confrontation des exemples grecs permet d'élargir la doctrine latine et de l'actualiser pour lui faire englober des pratiques de la poésie classique, celle que l'on étudie encore dans l'Antiquité tardive. En second lieu, contrairement à la configuration ordinaire dans la grammaire antique, c'est la tradition latine qui fournit le modèle théorique là où le grec n'avait qu'une collection de remarques empiriques. C'est une originalité que nous retrouverons en examinant les deux autres exemples, donc dans les deux parties suivantes de la grammaire.

### 9.3 Le sixième cas du grec

L'exemple de l'ablatif est nettement plus original que celui de la sifflante. Il repose sur une analyse de départ similaire : la langue grecque possède quelques unités lexicales dérivées à l'aide du suffixe  $-\theta\epsilon\nu$  dont le sens correspond à celui de l'ablatif latin qui, lui, est un phénomène grammatical systématique. Mais le parallèle entre grec et latin dépasse l'illustration de la règle générale énoncée à propos de la versification iambo-trochaïque. Il participe probablement de la position polémique de Priscien concernant l'analyse de l'ablatif ; telle est du moins l'hypothèse que nous essaierons de démontrer.

Deux points forment le noeud du raisonnement. Le premier est l'assimilation des formes

de pronoms personnels que l'on désigne traditionnellement comme des génitifs éoliens aux adverbes de lieu dérivés en  $-\theta\epsilon\nu$ . Le second est l'argument d'autorité suivant lequel la plus ancienne grammaire grecque aurait reconnu dans ces formations un sixième cas de la flexion nominale.

Il faut d'abord chercher les antécédents de Priscien dans les grammaires latine et grecque. Si l'on n'y trouve pas directement d'analyse identique à celle du traité *De metris Terentii*, on peut y repérer des éléments qui en forment le contexte. L'élaboration de Priscien, tout isolée qu'elle apparaisse, emploie les analyses antérieures et s'inscrit en faux contre certaines de leurs conclusions.

### 9.3.1 L'ablatif et le grec

L'ablatif est *a priori* une singularité latine reconnue comme telle par la grammaire antique, en témoignent les dénominations alternatives qu'il a pu recevoir : *sextus casus*, qui suppose que le nombre normal de cas nominaux est de cinq comme en grec et *latinus casus*, qui dit bien sa particularité géographique. Mais la confrontation avec le grec ne s'est jamais limitée à l'enregistrement d'une différence morphologique fondamentale. Les rapprochements, au contraire, sont nombreux et d'autant plus variés qu'aucun ne s'impose absolument. Ceux qui nous intéressent ici concernent les points abordés par Priscien dans le traité de métrique dramatique, formes en  $-\theta\epsilon\nu$  et définition d'un sixième cas en grec.

#### Echos dans les *Institutiones grammaticales*

Les deux aspects du développement cité se retrouvent, ensemble, à trois reprises, dans les *Institutiones grammaticales*. La première occurrence appartient, de façon assez prévisible, à la présentation générale de la flexion nominale, qui se trouve au livre 5 de la grammaire. La deuxième est introduite de façon incidente dans le second livre sur le pronom, à propos de la formation des ablatifs des pronoms personnels. La troisième et dernière, qui passe d'ordinaire inaperçue des études sur la conception antique de l'ablatif, est enfouie dans le recueil final d'exemples, parmi les entrées de la lettre  $\epsilon$ , comme une considération sur la construction de la préposition  $\epsilon\zeta$ . Elles constituent les membres épars d'un même argument. Il est donc préférable de les rassembler avant de les commenter globalement.

igitur ablatius proprius est Romanorum et, quamuis ipse quoque tribus sociari

potest, ut diximus, personis, tamen, quia nouus uidetur a Latinis inuentus, uetus-tati reliquorum casuum concessit, quamuis hunc quoque a uetustissimis Graeco-rum grammaticis accepisse uidentur, qui sextum casum dicebant οὐρανόθεν ἐμέθεν σέθεν ἔθεν, qui profecto ablatiui uim possidet : nam etiam praepositionem assumit, ut ἐξ ἐμέθεν ἐξ οὐρανόθεν Homerus. (Ἐξ ἐμέθεν γάρ φασι κάκ' ἔμμεναι)<sup>17</sup>.

ablatius similis est accusatiuo in singulari numero ; nec dubium, hoc quoque a Graecis esse acceptum. illi enim ἐμέθεν, σέθεν, ἔθεν accusatiuos cum adiectione proferentes loco genetiui accipiunt eumque quidam ex ipsis sextum esse casum existimauerunt. nec non etiam in nominibus simili modo plurima inueniuntur pro-lata, οὐρανόθεν ἀπ' οὐρανοῦ, οἰκόθεν ἀπ' οἴκου, et cum praepositione ἐξ οὐρα-νόθεν καὶ ἐξ οἰκόθεν. unde Romani sextum casum assumpserunt<sup>18</sup>.

ἐξ ἐμέθεν, ἐκ σέθεν, ἐξ ἔθεν, ἐξ οὐρανόθεν. Homerus : ἐξ ἐμέθεν γάρ φασι κάκ'...χρεμάσαντες. hinc Romani omnibus casualibus assumpserunt ablatiuos, quia praepositio separate aduerbiis non praepositur : a me, a te, a se, a caelo ; et quia huiusmodi casus apud Graecos in comparatione sine praepositione ponitur, hoc quoque nostri sunt imitati. Homerus : οὐ γάρ ἐθέν ἐστὶ χερείων : praepositiones enim per compositionem antecedunt aduerbia<sup>19</sup>.

17. *Grammatici Latini* 2, 187.7-14. «Donc l'ablatif est particulier aux Romains et, quoiqu'il puisse, comme nous l'avons dit, être appliqué aux trois personnes, comme il est apparemment une trouvaille récente des Latins, il a cédé devant l'antiquité des autres cas, bien que, lui aussi, ils l'aient apparemment reçu des plus anciens grammairiens grecs, qui faisaient d'οὐρανόθεν [depuis le ciel] ἐμέθεν [de moi] σέθεν [de toi] ἔθεν [de soi] un sixième cas, pourvu précisément de la valeur de l'ablatif : il prend même la préposition, ainsi ἐξ ἐμέθεν ἐξ οὐρανόθεν chez Homère (Ἐξ ἐμέθεν γάρ φασι κάκ' ἔμμεναι [cf *Od.* 1.33 : c'est de moi, disent-ils, que viennent les malheurs]).» Il convient peut-être d'ajouter une citation présente dans le manuscrit *B* de l'édition, Ζεὺς ἐξ οὐρανόθεν [*Illiade* 17.548 : Zeus depuis le ciel], voir p. 37.

18. *Grammatici Latini* 3, 3.11-17. «L'ablatif, au singulier, est identique à l'accusatif ; il n'y a aucun doute que cela vient aussi des Grecs. Ces derniers, en effet, admettent en lieu de génitif ἐμέθεν, σέθεν, ἔθεν, des accusatifs augmentés et certains d'entre eux ont jugé qu'il s'agissait d'un sixième cas. Et jusque parmi les noms on trouve de nombreux termes de ce type : οὐρανόθεν (ἀπ' οὐρανοῦ) [depuis le ciel], οἰκόθεν (ἀπ' οἴκου) [depuis la maison]. C'est de là que les Romains ont adopté le sixième cas.»

19. *Grammatici Latini* 3, 287.11-19. «— ἐξ ἐμέθεν, ἐκ σέθεν, ἐξ ἔθεν, ἐξ οὐρανόθεν. Homère : ἐξ ἐμέθεν γάρ φασι κάκ'...χρεμάσαντες [c'est de moi, disent-ils, suspendant les malheurs]. De là, les Romains ont adopté l'ablatif pour tous les mots déclinables, puisque la préposition, en juxtaposition, ne se prépose pas aux adverbes : a me a te, a se, a caelo [de moi, de toi, de soi, du ciel]. Et comme ce cas chez les Grecs s'utilise sans préposition dans la comparaison, les nôtres ont copié cela aussi. Homère : οὐ γάρ ἐθέν ἐστὶ χερείων [*Illiade* 1.114 : car elle

Le rapprochement entre ablatifs latins et formes grecques en  $-\theta\epsilon\nu$  se développe sur trois plans, morphologique, syntaxique et sémantique.

Le point de vue morphologique apparaît dans les passages extraits des livres 5 et 13. Le premier point concerne l'ordre des cas. La présentation de la déclinaison commence en effet par une justification ontologique de l'ordre des cas fixé dans la grammaire grecque : nominatif, génitif, datif, accusatif, vocatif<sup>20</sup>. Dans la tradition latine, l'ablatif prend place à la suite des cinq cas dégagés par la grammaire grecque. Malgré cet héritage, Priscien éprouve visiblement un scrupule à ranger l'ablatif après le vocatif, dont il a précisé qu'il venait en dernier parce que, contrairement aux autres, il ne s'appliquait qu'à une personne<sup>21</sup>. Or l'adéquation des noms à toutes les personnes conditionne leur capacité à apparaître dans tous types de phrases ; un nom au vocatif est donc un nom gravement limité. Pour justifier la place de l'ablatif, Priscien ajoute à l'argument de la postériorité (absurde sur le plan linguistique mais juste sur le plan métalinguistique, comme plus haut) un argument d'autorité. Des grammairiens grecs, les plus anciens, auraient délimité un sixième cas correspondant à l'ablatif latin<sup>22</sup>. D'un point de vue plus strictement morphologique, la liste d'exemples lexicaux donnée par Priscien contient un argument implicite. Deux types de formations y prennent place. La première est celle des génitifs éoliens sur le thème du pronom personnel ; il s'agit bien de formes appartenant à la flexion pronominale, mais nullement d'un cas inconnu du grec. La seconde utilise le même suffixe pour la dérivation d'adverbes de provenance ; c'est une formation notoirement productive en grec classique et hellénistique<sup>23</sup>. En identifiant les formes de pronoms personnels et d'adverbes, Priscien ne suit pas une doctrine unanimement admise dans l'Antiquité, comme nous le verrons plus loin. Il prend un parti qui favorise son analyse car s'il faut reconnaître un nou-

---

ne lui est pas inférieure]. Car c'est en composition que les prépositions précèdent les adverbes.»

20. L'argument est certainement d'origine grecque et s'apparente à ceux qui touchent l'ordre des parties du discours et des modes verbaux. Il existe dans la grammaire antique plusieurs séries qui ont fait l'objet d'une hiérarchisation élaborée dont les origines sont mal connues.

21. En l'occurrence, la deuxième ; le vocatif étant le cas de l'interpellation, il a partie liée avec la deuxième personne des verbes et des pronoms, ainsi qu'avec le mode impératif.

22. Dans une scolie à la *Technè* que j'ai présentée plus haut (cf. paragraphe 7.2.3), six cas apparaissent mais leur configuration est très différente. Le point de vue adopté est radicalement abstrait. Les cas s'y engendrent selon l'ordre ordinaire, qui file la métaphore de la descente, avec six étapes : du nom générique à l'intellect humain, de celui-ci au nominatif, puis aux quatre cas suivants. Astyagès est très loin de la question de morphologie soulevée par Priscien : la dérivation par  $-\theta\epsilon\nu$  est-elle assez systématique pour qu'on l'analyse comme une désinence casuelle ?

23. Lejeune 1939, p. 93-179.

veau cas dans la flexion, on s'attend à en trouver des formes parmi les pronoms aussi bien que parmi les noms. Enfin, en avançant dans le détail jusqu'au niveau de la création des formes, on trouve le rapprochement forcé du livre 13. L'homonymie des accusatifs et ablatifs des pronoms personnels du singulier fournit une occasion d'évoquer les génitifs éoliens, qui ne sont pas du tout homonymes des accusatifs, mais formés sur leur base. Le point principal de l'argument morphologique reste l'identification de la désinence  $-\vartheta\epsilon\nu$  des pronoms personnels et du suffixe de dérivation adverbiale.

La partie syntaxique de l'argument apparaît dans les trois passages, avec son plus grand développement dans le dernier, ce qui est normal. Le raisonnement est centré sur l'emploi de la préposition. Le syllogisme est très clair : les prépositions se construisent avec des cas et non avec des adverbes, or les formes en  $-\vartheta\epsilon\nu$  se trouvent dans l'épopée précédées de prépositions, donc il s'agit de formes de flexion casuelle et non d'adverbes. Pour renforcer son propos, Priscien cite non seulement des groupes préposition + pronom au génitif, mais également le très embarrassant syntagme homérique  $\acute{\epsilon}\xi\ \omicron\upsilon\rho\alpha\nu\acute{o}\vartheta\epsilon\nu$ . Les termes dont on a ainsi établi qu'ils étaient des formes casuelles correspondent plus précisément à l'ablatif latin. Pour la grammaire latine, en effet, l'emploi typique de l'ablatif est prépositionnel, avec *ab*. C'est certainement la raison pour laquelle Priscien cite partout des constructions avec la préposition  $\acute{\epsilon}\xi$ . Cela nous amène à l'aspect sémantique de la question.

L'identification d'un ablatif grec repose, évidemment, sur le sens des adverbes de lieu à suffixe  $-\vartheta\epsilon\nu$ . C'est l'expression de la provenance, renforcée par la référence à la préposition  $\acute{\epsilon}\xi$ , qui fonde le rapprochement et qui apparaît dans les exemples des livres 5 et 13. Le recueil final ajoute un emploi commun intéressant, celui de complément du comparatif. Dans l'exemple homérique qui illustre cette construction, le complément est naturellement un pronom au génitif,  $\acute{\epsilon}\vartheta\epsilon\nu$  ; on voit que le rassemblement sous une même rubrique des pronoms et des adverbes est essentielle au raisonnement de Priscien. Les formes en  $-\vartheta\epsilon\nu$  recouvrent donc au moins deux des nombreux emplois de l'ablatif latin.

### Une polémique latine ?

Le choix des deux emplois illustrés par des vers homériques n'est peut-être pas dû au hasard. Le premier est certainement très banal et le rapprochement entre les adverbes en  $-\vartheta\epsilon\nu$  de sens élatif et l'ablatif latin est attesté avant Priscien dans la grammaire latine. On se souvient que

Diomède a fait de ces adverbes l'une des traductions possibles de l'ablatif latin.

a Troia uel ab Ilio nauigauit Aeneas ; quod apud illos interpretatur aduerbialiter sic,  
 Τροίηθεν Ἰλιόθεν, item ab alto ὑψόθεν et cetera similiter<sup>24</sup>.

Dans l'*Ars* de Diomède, ces exemples concluent l'une des présentations de l'ablatif, après laquelle il passe à la notice sur le septième cas que nous avons analysée plus haut<sup>25</sup>. Il suffira donc de rappeler que le premier emploi des formes en *-θεν*, avec ou sans préposition, traduit par des ablatifs correspond bien au sens qui définit l'ablatif dans la grammaire latine, même lorsqu'elle reconnaît un septième cas. Ce septième cas, on le sait, recouvre des emplois de l'ablatif divers et très variables suivant les grammairiens<sup>26</sup>. Mais pour Priscien, qui le récuse, le critère est celui de la préposition ; les partisans de l'existence d'un septième cas font de l'ablatif un prépositionnel. Leur position est contradictoire aux yeux de Priscien car ils reconnaissent tout de même un ablatif dans le complément du comparatif.

denique in comparationibus absque praepositione solet proferri ablatiuus, nec tamen dicit quisquam, septimum tunc esse casum, sed ablatiuum, cum dico fortior Achilles Hectore. in quo omnes artium scriptores consentiunt et sex esse casus confitentur, non septem<sup>27</sup>.

Or le second emploi illustré des génitifs éoliens est précisément celui de complément du comparatif. Ils connaissent donc, comme les ablatifs latins, des emplois prépositionnels et absolus. Bien entendu, n'importe quelle construction avec le génitif traductible par un ablatif latin aurait fait l'affaire. Il n'est pas indifférent que Priscien ait choisi la comparaison alors qu'il en fait un argument important de sa polémique contre la distinction d'un septième cas. Toutes les remarques éparpillées de Priscien sur les formations grecques en *-θεν* semblent donc se tenir pour étayer son opinion sur l'unité de l'ablatif. Celui-ci, de contingent qu'il était, idiotisme du

24. *Grammatici Latini* 1, 317.32-34. Voir la traduction p. 176.

25. 4.4.2

26. Serbat 1992 [2001, p. 334-341] donne une présentation synthétique des différentes extensions attestées dans nos sources pour le septième cas. Il n'est pas certain que Priscien ait connu tous les avis sur la question, surtout sous la forme où nous les lisons.

27. *Grammatici Latini* 2, 190.10-14. «Enfin, dans les comparaisons, on emploie l'ablatif sans préposition et pourtant personne ne prétend qu'il s'agit du septième cas, mais de l'ablatif, lorsque je dis «Achille plus valeureux qu'Hector». En cela, tous les auteurs de grammaire s'accordent et reconnaissent qu'il existe six cas et non sept.» Les *Artes* latines présentent en effet le complément du comparatif comme un ablatif, cf. Charisius p. 147 Barwick, Diomède *Grammatici Latini* 1, 316.26, Donat p. 618.18 Holtz.

latin, accède ainsi au statut de cas universel, dont les contours grecs et latins se recouvrent, ou plutôt commencent à se recouvrir car il n’y a dans toutes les remarques de Priscien qu’une ébauche d’argumentation.

### 9.3.2 Apollonios Dyscole et les formes en *-then*

Les quatre passages de Priscien, trois des *Institutiones grammaticales* et celui du *De metris Terentii*, que nous avons cités n’ont pas suscité beaucoup de commentaires. Si l’on peut à la rigueur les rattacher au débat proprement latin sur l’ablatif, l’identité des grammairiens grecs évoqués comme autorités reste un problème.

Même Furio Murru, qui a consacré un article à la question du sixième cas grec chez Priscien, conclut à une impasse<sup>28</sup>. Ayant cherché en vain une analyse des formations en  $-\vartheta\epsilon\nu$  comme casuelles dans la grammaire antique, il en vient à l’idée que Priscien a inventé une autorité ou surinterprété quelques paraphrases d’adverbes en  $-\vartheta\epsilon\nu$  par des groupes prépositionnels qu’il a trouvées dans les ouvrages d’Apollonios Dyscole. Néanmoins, tout le raisonnement de Murru repose sur l’idée que les *uetustissimi graecorum grammatici* ne peuvent être qu’Apollonios et Hérodien, les modèles de Priscien. Or nous avons vu en lisant la préface des *Institutiones grammaticales* que l’auteur établit une chronologie stricte dans laquelle les deux grammairiens de l’époque antonine s’opposent comme *iuniores* aux *ueteres* qui sont les inspirateurs de la grammaire latine encore en vigueur au tournant des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> siècles. Lorsque Priscien mentionne parmi les grammairiens grecs dont il a connaissance des *uetustissimi*, il est certain qu’il fait allusion au moins à des auteurs d’époque hellénistique. Deux principes en découlent immédiatement. En premier lieu, il s’agit d’auteurs qui ne nous sont plus accessibles directement. En second lieu, Priscien lui-même ne connaissait probablement leurs doctrines que par des intermédiaires à chercher parmi ses sources avérées. Le dossier des éventuels précurseurs de l’analyse casuelle des formes en  $-\vartheta\epsilon\nu$  mérite donc d’être rouvert en gardant à l’esprit que l’on cherche des traces d’une doctrine hellénistique, peut-être déformée par les intermédiaires, et que l’on n’aboutira guère qu’à quelques hypothèses.

Dans le domaine latin, on trouve bien une mention d’un sixième cas grec correspondant à un emploi de l’ablatif latin, chez Quintilien.

Quaerat etiam sitne apud Graecos uis quaedam sexti casus et apud nos quoque

28. Murru 1982.



septimi. Nam cum dico «*hasta percussi*», non utor ablatiui natura, nec si idem Graece dicam, datiui<sup>29</sup>.

Bien que l'absence d'exemple grec et, plus largement, le caractère allusif des propos de Quintilien ne permette qu'un raisonnement hypothétique, il semble clair que ce qui est visé ici est très différent du sixième cas grec de Priscien. En premier lieu, Quintilien n'évoque pas un nouveau cas proprement dit, mais une «*uis casus*», une valeur sémantique, voire une fonction. Faute d'un terme métalinguistique adéquat, la nouvelle fonction est désignée par une périphrase puis par l'exemple. D'après ce dernier, ce qu'a en vue Quintilien est la fonction instrumentale des grammaires comparatistes, exprimée en latin par l'ablatif, en grec par le datif. Un élément vient appuyer cette interprétation fonctionnelle : la construction datif instrumental ou d'agent + passif est repérée par la philologie grecque antique<sup>30</sup>. Dans les scolies anciennes à Homère<sup>31</sup>, elle est décrite comme une alternative épique à la construction jugée ordinaire ὑπό + génitif, au moyen de deux opérations, une suppression (de préposition) et une substitution (de cas). Il n'est donc nullement question ici de formes semi-adverbiales grecques de sens élatif, ni des génitifs éoliens des pronoms personnels, mais d'un emploi particulier du datif, au sens instrumental<sup>32</sup>. Il est donc préférable de se tourner vers les analyses grecques de la formation visée par Priscien.

Les œuvres d'Apollonios Dyscole offrent des discussions substantielles sur les formes en -θεν. Un chapitre leur est consacré dans l'ouvrage sur l'adverbe<sup>33</sup> ; on en retrouve certains raisonnements ailleurs, en particulier dans la monographie sur le pronom<sup>34</sup>. En ce qui concerne les adverbes en -θεν, Apollonios les considérait comme des adverbes et ne mentionne pas d'analyse différente. La situation est moins claire pour les génitifs des pronoms personnels, ἔμεθεν σέθεν ἔθεν. Pour Apollonios Dyscole comme pour les modernes, il s'agit de formes de génitifs. Mais pour établir ce point, Apollonios juge nécessaire de réfuter deux interprétations différentes.

29. *IO*, I, 4, 26. «Qu'on se demande également s'il existe dans la langue grecque une sorte de sixième cas en puissance, et dans la nôtre, un septième. En effet en disant *hasta percussi* [frappé(s) par une lance] on n'emploie pas l'ablatif dans son sens propre, ni le datif dans l'équivalent grec.»

30. Néanmoins, Apollonios, *Syntaxe*, 3, 157 (*Grammatici Graeci* 2/2, 404.12-15) affirme explicitement le contraire.

31. Voir en particulier à *Iliade* 6.398. La scolie à *Iliade* 13.29b fait nommer cette tournure ἔθος ὀμηρικόν par Hérodien

32. Il n'y a donc pas lieu de rapprocher la phrase de Quintilien du passage du traité *De metris Terentii* comme le fait J. Cousin, note *ad loc.*

33. *Grammatici Graeci* 2/1, 184.12-193.4.

34. *Grammatici Graeci* 2/1, 66.3-67.22.



La première question, accessoire pour notre propos, concerne l'identité dialectale de ces formes. Apollonios cherche à démontrer qu'elles ne sont pas particulièrement éoliennes, puisqu'on les rencontre également en dorien de Syracuse et dans de nombreux autres dialectes<sup>35</sup>.

Le second point, que l'on trouve répété à plusieurs reprises, dans l'*Adverbe* et dans le *Pronom*<sup>36</sup>, s'élève contre le classement des pronoms ἐμέθεν σέθεν ἔθεν parmi les adverbes. Apparemment, certaines personnes, qu'Apollonios ne nomme pas, s'appuyaient sur l'analyse morphologique pour définir des adverbes personnels.

Ἐπει δέ, φασίν, ἀπό τῆς Λέσβου γενικῆς ἐπίρρημά τι ἀποτελεῖται Λεσβόθεν, οἴκου οἴκοθεν, οὐρανοῦ οὐρανόθεν, τοῦ υ παραιρουμένου, οὕτω καί ἀπό τῆς ἐμεῦ τὸ ἐμέθεν ἀποτελούμενον ἐπίρρημα ἂν γένοιτο<sup>37</sup>.

La réfutation d'Apollonios est essentiellement syntaxique. Elle consiste à relever que les formes en -θεν dérivées des pronoms personnels se construisent comme des génitifs, en particulier avec des prépositions :

Εἰ μὲν οὖν ἐν τῷ ἐμέθεν καὶ σέθεν ἔγκειται τὸ ἔξ, καθάπερ ἐπὶ τοῦ οὐρανόθεν, Διόθεν, ὁμόλογον ὅτι ὁμοίως τούτοις παραχθέντα ἐπιρρήματά ἐστιν· εἰ δὲ τὴν αὐτὴν σύνταξιν ἔχει τῆ γενικῆ, σαφὲς ὅτι καὶ ταῦτὸ μέρος λόγου· οὐ γὰρ φωναῖς μεμέρισται τὰ τοῦ λόγου μέρη, σημαινομένοις δέ. τῶν γενικῶν μετὰ καὶ ἄλλων προθέσεων ἢ πρό ἡγεῖται, τῶν δὲ ἐκ τόπου ἐπιρρημάτων οὐδέποτε· οὐ γὰρ πρό οἰκόθεν φησί τις, πρό οἴκου δέ, οὐδὲ πρό Λεσβόθεν, πρό Λέσβου δέ. ὅθεν εἰ τὸ πρό ἔθεν τὴν αὐτὴν σύνταξιν ἔχει τῷ πρό αὐτοῦ, ἀντωνυμία γενήσεται ἢ ἔθεν. ταῦτὸ καὶ ἐπὶ τοῦ ἔξ ἐμέθεν. ἴσον γὰρ τῷ ἔξ ἐμοῦ. παρὸν δὲ καὶ τὰς γενικὰς μεταλαμβάνοντας εἰς τὰς προκειμένας ἀνεπίληπτον τὴν φράσιν καθιστάνειν. τὸ δ' ἔξ οὐρανόθεν πλεονάζει τῷ ἔξ, ἐντελὲς μέντοι τὸ οὐρανόθεν προϊάλλεν<sup>38</sup>.

35. *Grammatici Graeci* 2/1, 66.3-11. Les pronoms en -θεν sont employés dans le théâtre attique, sans effet dialectal ; mais pour Lejeune il s'agit d'un éolisme passé grâce à Homère au statut de terme poétique.

36. *Grammatici Graeci* 2/1, 66.11-67.22 ; 184.12-186.21 et 208.10-209.8.

37. *Grammatici Graeci* 2/1, 66.11-14. «Puisqu'on forme, disent-ils, un adverbe Λεσβόθεν sur le génitif Λέσβου, οἴκοθεν sur οἴκου, οὐρανόθεν sur οὐρανοῦ en supprimant le υ, ἐμέθεν, formé de la même façon sur ἐμεῦ, serait un adverbe»

38. *Grammatici Graeci* 2/1, 67.3-19. «Si dans ἐμέθεν [de moi] et σέθεν [de toi] on comprend ἔξ [depuis] comme dans οὐρανόθεν [du ciel] et Διόθεν [de Zeus], on peut admettre qu'il s'agisse d'adverbes dérivés du même type ; mais s'ils se construisent comme des génitifs, il est clair qu'il s'agit de la même partie du discours : les parties du discours ne se répartissent pas en fonction des formes, mais des signifiés. La préposition πρό [devant],

La démonstration achoppe sur la construction citée par Priscien, ἐξ οὐρανόθεν. Apollonios hésite sur son interprétation et traite οὐρανόθεν comme un génitif dans l'*Adverbe*. Mais dans le *Pronom*, il en fait un adverbe en écartant les nombreux ἐξ οὐρανόθεν et ἀπ'οὐρανόθεν d'Homère comme des pléonasmes<sup>39</sup>.

Rien de tout cela ne définit un sixième cas, mais on y trouve au moins la trace d'une analyse unitaire de toutes les formes en -θεν citées par Priscien. La réfutation d'Apollonios se place sur un plan syntaxique et sémantique mais, si l'on veut prendre au sérieux les prédécesseurs qu'il réfute, on ne peut leur prêter une conception de même ordre. Il serait en effet, comme le dit Apollonios, inepte de voir dans ἐμέθεν un adverbe de lieu. Si en revanche leur perspective se voulait purement morphologique, l'argument prend un sens plus intéressant. Le suffixe -θεν est en effet un morphème bien repérable que l'on retrouve sur des bases pronominales, nominales et autres pour former des unités lexicales dont la grammaire antique décrivait la dérivation comme le fait Apollonios. Telle est l'analyse morphologique que suppose Priscien et qui est donc avérée à une époque antérieure à Apollonios Dyscole ; il n'y avait pas à désespérer de son œuvre pour cette recherche. Mais ce qu'affirme Priscien est beaucoup plus précis et on ne sait toujours pas quel accès il pouvait avoir aux théories auxquelles il fait allusion.

### 9.3.3 Hypothèses

À ce point, pour tenter de donner un sens à l'affirmation de Priscien au sujet le sixième cas grec, il convient de raisonner sur la catégorie d'adverbe en général car les formations vivantes à suffixe -θεν, en grec ancien, sont bien les adverbes de provenance.

L'Antiquité gréco-latine a possédé une tradition d'historiographie linguistique dont plusieurs textes, parfois concordants, portent témoignage. Un sous-genre particulièrement bien entre autres, régit le génitif, mais en aucun cas l'adverbe de provenance : on ne dit pas πρὸ οἰκόθεν mais πρὸ οἴκου [devant la maison], ni πρὸ Λεσβόθεν mais πρὸ Λέσβου [devant Lesbos]. Par conséquent, si πρὸ ἑθεν [Il. 5.96 : devant soi] a la même construction que πρὸ αὐτοῦ, ἑθεν sera un pronom. Il en va de même pour ἐξ ἐμέθεν [Il. 9.456 : de ma part] : c'est l'équivalent d'ἐξ ἐμοῦ. On peut, en substituant les formes ci-dessus aux génitifs, composer une expression impeccable. Quant à ἐξ οὐρανόθεν [Il. 8.21 : depuis du ciel], ἐξ y est superflu, tandis que οὐρανόθεν προϊάλλεν [Il. 8.365 : il lança depuis le ciel] est parfait. » Le dernier exemple est paradoxal : le texte métrique est ἀπ' οὐρανόθεν προϊάλλεν.

39. La tournure posait encore problème à Lejeune, qui traite la question p. 78-86. Il propose successivement de comprendre le groupe comme deux adverbes apposés, ἐξ et οὐρανόθεν, puis de voir dans ἐξ οὐρανόθεν devant un groupe de consonnes initiales une réfection d'un ancien \*ἐξ οὐρανό.

développé est celui de l'histoire des parties du discours, qui discute leur nombre, présente les choix de chaque école et tente des synthèses. Les *Institutiones grammaticales* elles-mêmes présentent un morceau de cette teneur, au livre 2<sup>40</sup>, et des rappels dans les livres suivants. L'un des points souvent abordés est l'histoire de la catégorie de l'adverbe. Priscien signale ainsi que les stoïciens «les comptaient parmi les noms ou les verbes et les nommaient des «presque épithètes des verbes»<sup>41</sup>. La remarque n'est pas incompatible avec d'autres notices qui font du stoïcien Antipater de Tarse, successeur de Diogène de Babylone à la tête de l'école stoïcienne, l'«inventeur» de la catégorie de l'adverbe<sup>42</sup>. On considère généralement, sur la foi du doxographe, qu'avant ce philosophe, les termes par la suite classés comme adverbes étaient analysés comme des formes dérivées des noms ou des verbes. A partir du 2<sup>ème</sup> siècle, ils sont rassemblés sur un critère fonctionnel pour former un constituant de l'énoncé. Les deux parties de l'assertion de Priscien peuvent donc correspondre à deux époques de la doctrine stoïcienne sur les parties du discours. Du côté péripatéticien, les faits sont encore mieux établis. Il arrive à Aristote de nommer des adverbes de manière en -ōs des πτώσεις ὀνομάτων, «cas du nom»<sup>43</sup>. Le commentateur néo-platonicien d'Ammonios souligne à plusieurs reprises la divergence sur ce point de terminologie entre Aristote et la grammaire développée à l'époque impériale<sup>44</sup>.

Une reconstruction généralement admise à partir de ces textes consiste à penser que les futurs adverbes, dans l'analyse grammaticale de haute époque, se divisaient bien en deux groupes. Les formes vraiment isolées, celles qui constituent des énoncés autonomes, en particulier les interjections, ont pu être analysées comme des verbes, au sens prédicatif du terme. Au contraire, les termes formés à l'aide de suffixes productifs et appartenant donc à de grandes séries de dérivation ont dû être classés parmi les formes fléchies ou «cas», et ce d'autant plus aisément que leurs emplois sont ceux de circonstants. Or le suffixe -θεν est resté productif durant toute l'époque classique et se trouve sur toutes sortes de bases. Il est donc tentant de supposer qu'on a d'abord considéré les formes en -θεν, indépendamment de leurs significations, comme des

40. *Grammatici Latini* 2, 54.8-55.3.

41. *Grammatici Latini* 2, 54.10-12.

42. Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, 7, 57 = SVF, 3, 247, 23-26.

43. Matthaios 2005, n. 3.

44. On peut citer par exemple *Sur les Catégories* 23.22-24 Busse : πτώσιν γὰρ ὁ φιλόσοφος καλεῖ τὴν ἀναλογίαν τῆς τελευταίας συλλαβῆς καὶ οὐχ, ὡς οἱ γραμματικοί, τὴν ἀπὸ τῆς ὀρθῆς ἐπὶ τὴν γενικὴν καὶ δοτικὴν ἑτερότητα [le philosophe nomme «cas» l'homologie de la syllabe finale et non, à la manière des grammairiens, l'altération du nominatif en génitif et en datif.]. On ne saurait dire plus clairement que toute forme de suffixation entre dans le périmètre de la flexion «casuelle».

πτώσεις de leurs bases respectives, avant de les verser sans discrimination dans la catégorie des adverbes.

Il ne s'agit que d'une hypothèse qui permet d'établir un lien entre les traces que nous possédons de l'analyse des adverbes à l'orée de l'époque hellénistique et les vues grammaticales que récuse Apollonios dans le *Pronom*. Il reste à situer Priscien dans ce tableau. Nous avons vu qu'il n'ignorait pas l'historiographie de sa discipline et qu'il était informé en particulier de l'analyse ancienne des adverbes comme noms. Cela dit, toutes les remarques d'ordre historique que nous avons rencontrées jusqu'ici dans les ouvrages de Priscien sont faites de seconde main, que la source immédiate soit mentionnée ou non<sup>45</sup>. Le grammairien latin a donc lu, selon toute vraisemblance, un développement historique sur la notion de «cas du nom» d'un esprit comparable aux remarques de Porphyre, signalant que les adverbes dérivés sur base nominale, dans les débuts de la grammaire grecque, étaient compris avec la série des cinq cas ; rien qui diffère sensiblement des conceptions modernes. La focalisation sur les adverbes de provenance et leur assignation au sixième rang, par contre, ne peut venir que de la mise à profit de telles information pour l'étude du latin, que l'on assigne cette étape à Priscien ou à sa source immédiate.

Sur l'identité de cette dernière, rien de positif ne peut être dit. L'utilisation d'Apollonios Dyscole semble improbable, étant donné ce qu'il a écrit sur les formes en cause. Didymus Claudius est une autre source avérée de Priscien sur les doctrines grammaticales anciennes, mais en l'absence de toute trace de son œuvre hors des citations déjà présentées, on ne peut rien en dire. Le rapprochement opéré par Priscien, en ce qui concerne l'ablatif, paraît bien isolé. Le silence des sources n'est pas un argument suffisant ; mais si l'idée, dans son aspect comparatiste, a eu des antécédents, ils sont probablement restés sans grand écho. La pratique qui a connu le succès dans la grammaire latine tardo-antique consistait à distinguer les emplois de l'ablatif par le biais de traductions en grec. En introduisant un rapprochement plus subtil entre grec et latin, Priscien a sans doute voulu ajouter un argument à l'idée contraire, celle de l'unité du cas ablatif.

45. La notice du livre 2 sur les parties du discours, évoquée ci-dessus, présente des parallèles étroits avec une scolie sur la *Technè* : *Grammatici Graeci* 1/3, 356.7-23 et surtout 515.19-521.37.

## 9.4 L'impersonnel

Le deuxième exemple grammatical fourni par Priscien est celui qui a suscité le plus de commentaires car il touche une question de syntaxe qui renvoie à des analyses d'Apollonios Dyscole en un passage où lui-même se dissimule derrière l'autorité des doctrines stoïciennes ; on quitte donc le domaine pratique de la comparaison des deux langues administratives de l'empire pour rejoindre la philosophie du langage. Il serait pourtant regrettable de négliger l'intérêt de l'exemple pour la comparaison proprement dite entre grec et latin au motif que l'idée de Priscien nous paraît, au fond, trop évidente. Elle permet au contraire de saisir, non seulement ce qui est probablement un apport singulier de l'auteur, mais surtout ce que cet apport doit à la réflexion grammaticale du siècle précédent, donc aux innovations introduites depuis les modèles revendiqués du 2<sup>ème</sup> siècle.

Priscien traite des impersonnels à plusieurs occasions dans ses ouvrages grammaticaux, dans l'*Institutio de nomine pronomine et uerbo* et dans les *Institutiones grammaticales*, au livre 8 puis dans les livres de syntaxe. Toutefois, le parallèle avec les trois impersonnels grecs δεῖ χρέη μέλει ne se retrouve qu'au livre 18 des *Institutiones grammaticales*. Ce passage, extrêmement riche, permet d'établir deux points : les formes latines que Priscien a en vue et l'auteur du rapprochement avec le grec, mais il ajoute un nouveau paramètre, les interprétations d'Apollonios Dyscole.

quae uero passiuam habent terminationem impersonalia, non possunt infinitis adiungi, ut statur, curritur, sedetur, et intransitiue intelleguntur, ut Virgilius in VII : bellatur comminus armis pro bellant. idem in VI : itur in antiquam siluam pro eunt. Nam si addidero nominatiuum, bellatur gens, transitio fit ab alia ad aliam personam et incipit esse passiuum, quamuis Apollonius in III περι συντάξεως ostendit, in impersonalibus etiam posse intellegi nominatiuum ipsius rei uerborum, his uerbis : μέλει Σωκράτη ὅπερ ἐπινοῶ καὶ αὐτὸ ἀναδέχεσθαι νοουμένην εὐθεΐαν τὴν κατὰ τοῦ παρυφισταμένου πράγματος ἐν τῷ μέλει. ex hoc possumus attendere, quod impersonalia similiter omnia, quibus nos frequenter utimur, quae ipsa quoque ab huiusmodi uerbis Graecorum, id est μέλει, δεῖ, χρέη, accepimus, teste sapientissimo domino et doctore meo Theoctisto, quod in institutione artis grammaticae docet, possunt habere intellectum nominatiui ipsius rei, quae in uerbo intellegitur. nam cum dico curritur : cursus intellego et sedetur : sessio et ambulatur : ambulatio

et euenit : euentus ; sic et similia. quae res in omnibus uerbis etiam absolutis necesse est ut intellegatur, ut uiuo uitam et ambulo ambulationem et sedeo sessionem et curro cursum<sup>46</sup>.

Malgré la mention fugace de *euenit*, le parallèle avec les trois impersonnels grecs porte d'abord sur les passifs impersonnels latins. L'auteur du rapprochement est nommé en la personne de Théoctiste, le maître du grammairien. Ce que Priscien lui doit exactement n'apparaît pas clairement à la première lecture, tant la référence est entrelacée aux renvois à la *Syntaxe* d'Apollonios Dyscole. Pour démêler les fils du raisonnement de Priscien, il faudra commencer par l'examen du texte conservé, celui d'Apollonios. Mais avant cela, il convient de signaler une remarque que l'on néglige généralement dans les références à la théorie des impersonnels chez Priscien. Elle se trouve dans ce qu'il est convenu d'appeler les *additamenta*, ces séries de notes étroitement liées au texte des *Institutiones grammaticales* qui se trouvent à des places flottantes dans les manuscrits et que l'éditeur a imprimées comme des paratextes, entre certains livres de la grammaire.

Καὶ οἱ Ἕλληνες ἔχουσιν ἀπρόσωπα ῥήματα, χρὴ μέ, δεῖ μέ, πρέπει μέ<sup>47</sup>.

La note, en l'occurrence, se trouve entre la fin du livre 5 et le début du livre 6 des *Insti-*

46. *Grammatici Latini* 3, 231.10-232.5. «Quant aux impersonnels qui ont une désinence passive, comme *statur curritur sedetur*, ils ne peuvent se combiner avec des infinitifs et sont compris comme des intransitifs, comme Virgile au livre 7 : *bellatur comminus armis* [cf. Verg. *Aen.* 553 : on combat au corps à corps] au lieu de *bellant* [ils combattent] ; le même au livre 6 : *itur in antiquam siluam* [on va dans l'antique forêt] au lieu de *eunt* [ils vont]. Car si j'ajoute un nominatif, *bellatur gens* [la nation est combattue], il apparaît une transition d'une personne à une autre et cela devient un passif – quoiqu'Apollonios au livre 3 de la *Syntaxe* montre que même dans les impersonnels on peut percevoir un nominatif, celui du procès des verbes, par ces mots : μέλει Σωκράτη ὅπερ ἐπινοῶ καὶ αὐτὸ ἀναδέχασθαι νοουμένην εὐθείαν τὴν κατὰ τοῦ παρυφισταμένου πράγματος ἐν τῷ μέλει [«fait souci à Socrate» dont je pense qu'il admet lui aussi un cas direct implicite, celui de l'acte dont le signifié conjoint se trouve dans μέλει]. Nous pouvons de ce fait observer que, de même, tous les impersonnels que nous employons souvent, que nous avons reçus des verbes grecs de ce type, c'est-à-dire μέλει, δεῖ, χρὴ, selon mon très sage professeur et maître Théoctiste qui l'enseigne dans son cours de linguistique, peuvent embrasser l'idée du nominatif du procès que l'on comprend dans le verbe. Car lorsque je dis *curritur*, je comprends *cursum* et *sedetur*, *sessio* et *ambulatur*, *ambulatio* et *euenit*, *euentus* etc. Et ce procès, on le comprend nécessairement aussi dans tous les verbes absolus, comme *uiuo uitam*, *ambulo ambulationem*, *sedeo sessionem*, *curro cursum*.» Baratin 2009, p. 147 a donné une traduction de la seconde partie du passage.

47. *Grammatici Latini* 2, 193.3. «Les Grecs aussi possèdent des verbes impersonnels : χρὴ μέ, δεῖ μέ, πρέπει μέ».

*tutions grammaticales*. L'environnement immédiat n'apporte guère de lumière : la phrase suit une étymologie grecque de *ebrius* et précède une poignée d'exemples de constructions verbales telles qu'on en trouve à la fin du livre 18. Son origine même est problématique. Elle remonte certainement à une époque où le texte circulait encore en milieu grec ; mais il peut s'agir aussi bien d'une remarque du grammairien que de l'«éditeur» Theodorus ou – pourquoi pas – d'un lecteur oriental. Quoi qu'il en soit, la tradition qui affleure ici est distincte de celle d'Apollonios Dyscole, qui ne connaît ni le terme, ni traitement unitaire des quatre verbes cités dans les *Institutiones grammaticales*.

#### 9.4.1 L'éclairage donné par Apollonios

Ce n'est pas le texte de l'opuscule sur la métrique dramatique mais celui du livre 18 des *Institutiones grammaticales* qui renvoie à la *Syntaxe* d'Apollonios. La dépendance est en fait double : d'une part le traitement des impersonnels s'inscrit dans un plan décalqué de celui du livre 3 de la *Syntaxe* ; d'autre part, la citation d'Apollonios, en grec, provient d'un chapitre distinct du même livre 3.

La progression choisie par Apollonios apparaît nettement dans le plan établi par Jean Lallot<sup>48</sup>. La seconde grande partie du livre 3 traite la construction du verbe. Les questions à traiter sont au nombre de trois : les modes, les diathèses et la construction du verbe avec les cas obliques. Priscien a repris cette tripartition dans l'étude du verbe au livre 18 en modifiant à l'occasion l'équilibre des subdivisions. Apollonios commence la revue des modes du verbe par une étude des emplois de l'infinitif ; le troisième point de cette étude s'attache à montrer que la construction des injonctifs  $\delta\epsilon\tilde{\iota}$  et  $\chi\rho\acute{\eta}$  avec l'infinitif est bien une construction verbale, c'est-à-dire que les deux formes  $\delta\epsilon\tilde{\iota}$  et  $\chi\rho\acute{\eta}$  sont des verbes et non des adverbes. Le passage correspondant des *Institutiones grammaticales* est devenu une digression sur la construction des impersonnels<sup>49</sup>.

48. Ce qui suit s'appuie sur Lallot 1997, I, p. 92-93.

49. Elle est délimitée dans l'édition Hertz par un intertitre *De impersonalium constructione* en *Grammatici Latini* 3, 229.20, qui conduit jusqu'à l'intertitre suivant *De indicatiuis* en *Grammatici Latini* 3, 235.15. Il est pourtant clair d'après le contenu que de *Grammatici Latini* 3, 233.7 jusqu'au chapitre sur l'indicatif, deux pages sont consacrées à la construction des noms et adjectifs verbaux, soit une sous-catégorie de l'infinitif dans l'optique de Priscien. Le chapitre sur l'impersonnel est donc bien une digression dans l'étude de l'infinitif. Sur l'incohérence des intertitres transmis par la tradition manuscrite des derniers livres des *Institutiones grammaticales*, voir l'étude de Benvenuti 1979, qui montre bien que le choix purement philologique opéré par Hertz ne met pas en évidence



L'élargissement opéré par Priscien a donc pour point de départ l'étude de deux formes presque isolées qui se construisent avec des infinitifs mais sans nominatif. L'étude des impersonnels s'ouvre très naturellement alors par la phrase suivante.

impersonalia actiuam terminationem habentia infinitis coniunguntur, ut placet dicere, licet dicere; similiter oportet, delectat, libet, decet, liquet, uacat, contingit, accidit, euenit, iuuat<sup>50</sup>.

La différence de voix structure la digression sur les impersonnels et la première partie, concernant les formes à désinence active, s'achève deux pages plus loin<sup>51</sup>. Or, comme la lecture du texte cité au début de cette section le montre, ce sont les passifs impersonnels qui font l'objet du rapprochement avec les verbes grecs μέλει, δεῖ, χρεῖ, et en premier lieu μέλει. Dans la mesure où il n'est plus question d'une construction avec l'infinitif, le développement d'Apollonios sur δεῖ et χρεῖ s'avère peu utile et Priscien a rattaché à sa digression un passage sur μέλει extrait d'une autre section du livre 3. L'étude de μέλει comprenant la citation faite par Priscien se trouve en effet dans le troisième chapitre de la seconde partie du livre 3, consacré à la construction des verbes avec les cas obliques. Deux paragraphes y concernent la construction avec le datif et sans cas direct, c'est-à-dire celle de μέλει et μεταμέλει<sup>52</sup>. Priscien a donc réuni des passages éparpillés dans le livre 3 de la *Syntaxe* qui lui semblaient étudier des constructions proches de celles des impersonnels latins. Sa dette envers la doctrine d'Apollonios est-elle pour autant considérable ?

Il faut, pour répondre à la question, affronter le problème de la citation d'Apollonios et de l'interprétation qu'en donne Priscien; le texte n'est pas simple. L'exemple μέλει Σωκράτει remonte, comme le rappelle Apollonios, à l'école stoïcienne; c'est sans doute la raison pour laquelle il juge nécessaire de traiter la question. Néanmoins, la terminologie stoïcienne ne semble citée dans la *Syntaxe* que pour mémoire et la solution adoptée par Apollonios n'y fait pas référence; nous laisserons donc de côté les problèmes considérables qu'elle soulève<sup>53</sup>.

les articulations internes de l'exposé grammatical.

50. *Grammatici Latini* 3, 229.21-23.

51. *Grammatici Latini* 3, 231.9.

52. *Syntaxe* 3, 187-188 (*Grammatici Graeci* 2/2, 429.10-432.6).

53. Une solution a été proposée en dernier lieu par Baratin 2009, en deux volets. Dans un premier temps, l'article s'emploie à concilier les témoignages d'Apollonios Dyscole et de Porphyre (connu par l'intermédiaire d'Ammonios) sur la théorie stoïcienne des prédicats, en avançant l'hypothèse convaincante que le grammairien a dénaturé le tableau stoïcien pour le plier à son interprétation de μέλει comme verbe personnel à sujet implicite.



L'objectif d'Apollonios consiste à retrouver un cas direct qui normalise la construction du verbe. Tel est l'idée générale de la phrase citée par Priscien, qui se retrouve tout au long du paragraphe avec des variantes.

ὄπερ ἀπαιτήσῃ οὐκ ἄλλο τι ἢ τὸ παρυφιστάμενον πρᾶγμα ἐν εὐθείᾳ νοούμενον<sup>54</sup>.

Χρὴ οὖν νοεῖν ὅτι τὸ μέλει Σωκράτει ἐν τῷ ὑπακουμένῳ πράγματι τὴν εὐθεΐαν ἔχει<sup>55</sup>.

Les deux phrases sont séparées par des exemples de développements de la construction μέλει + datif, qui donnent la clé du raisonnement : μέλει Πλάτωνι s'explicité en μέλει τὸ φιλοσοφεῖν Πλάτωνι tandis que μέλει Θέωνι revient à dire μέλει Θέωνι τὸ πλουτεῖν. On comprend mieux alors ce qu'Apollonios entend par «acte sous-entendu» ou «conjoint». Il raisonne sur les connotations du groupe μέλει + datif. En effet, philosopher est une occupation qui convient à l'idée qu'on se fait de Platon aussi bien apparemment que s'enrichir à celle de Théon. L'acte sous-entendu dans l'expression de la préoccupation par μέλει relève donc des connotés éthiques du nom au datif. On voit alors Apollonios gloser les phrases incomplètes que sont les groupes μέλει + datif par des phrases peut-être maladroitement, mais sémantiquement complètes.

Par rapport à Apollonios, Priscien opère par le biais de la traduction un double décalage. En premier lieu, il donne comme équivalents du verbe grec des passifs impersonnels latins qui sont, comme il le souligne, intransitifs ; *curritur* forme une phrase syntaxiquement et sémantiquement complète, contrairement à μέλει. Cela lui permet de changer la portée de τοῦ παρυφισταμένου πράγματος. L'acte signifié conjointement n'est plus de l'ordre de la connotation mais bien dénoté directement par le verbe correspondant syntaxiquement à μέλει, l'impersonnel. Il s'agit du nom au nominatif du procès dénoté par le verbe. Pour le mettre en évidence, Priscien reprend alors des opérations familières de la morphologie. On avait une dérivation ordonnée *curro* : *cursum* : *cursus* qu'il transpose sur le plan syntaxique en un développement *curritur* : *curritur* : *cursus*. Le grammairien a retrouvé une phrase passive régulière, qu'il peut alors retourner pour aboutir à la conclusion que les verbes intransitifs actifs équivalent à des tournures avec accusatif

Dans un second temps, Baratin suppose que Priscien a élaboré un compromis nouveau entre le classement stoïcien, qu'il connaissait par ailleurs, et sa version déformée par Apollonios Dyscole. Ce compromis apparaît au début du livre 18 des *Institutiones grammaticales* dans la présentation du classement stoïcien des prédicats que Priscien fait pour son propre compte, donc nettement avant l'étude des impersonnels.

54. «d'où l'exigence d'un terme conçu au cas direct, qui ne peut être que l'acte signifié conjointement» (traduction Lallot).

55. Il faut donc bien voir que μέλει Σωκράτει a son cas direct dans l'acte sous-entendu (traduction Lallot).

d'objet interne.

Revenons à la question initiale de la dette de Priscien envers Apollonios. Elle porte sur un point crucial, l'idée de réduire les verbes impersonnels à une construction intransitive sujet au nominatif + verbe à la troisième personne<sup>56</sup>. Cependant, ni la notion de verbe impersonnel, ni encore moins le rapprochement entre grec et latin ne viennent d'Apollonios. Tout cela est déjà dans la réflexion grammaticale antérieure sur le latin. Il est donc temps de revenir à la mention de Théoctiste.

### 9.4.2 La grammaire latine

En isolant les passifs impersonnels comme formes systématiques, régulières, de la flexion verbale, Priscien reprend une tradition qui remonte aux débuts de la grammaire dans le monde latin. Au livre 10 du *De lingua Latina*, Varron leur fait une place parmi les divers principes de flexion verbale. Toutes les descriptions morphologiques connues du verbe latin le suivent sur ce point, quelle que soit par ailleurs leur interprétation sémantique de l'impersonnel. Il est de rigueur dans la grammaire latine antique de distinguer deux groupes d'impersonnels, unités lexicales de forme active et formations grammaticales de voix passive. Toutes ces descriptions semblent se développer dans un référentiel purement latin, sans ouverture vers le grec<sup>57</sup>. Ainsi s'explique-t-on que Priscien cite son maître Théoctiste lorsqu'il rapproche impersonnels grecs et latins ; l'idée est assez originale pour mériter l'appui d'une autorité.

Pourtant deux textes conservés expriment la même idée. Il s'agit des extraits du traité de Macrobe sur les ressemblances et les différences entre verbe grec et latin et surtout d'un traité anonyme sur le verbe, qui en est très proche. Le *De uerbo* présente sur le fond une idée identique à celle qui apparaît dans l'*additamentum* du livre 5 des *Institutiones grammaticales*. L'idée reçoit un certain développement, et surtout des exemples abondants, mais les éléments essentiels sont les mêmes : correspondance entre les impersonnels grecs et latins, application au grec de la notion d'*impersonale* ou ἀπρόσωπον et contraste entre les rares unités lexicales grecques et les

56. Desbordes 1991 [2008, p. 251-258] a montré toute la nouveauté de cette exigence par rapport à la pratique des grammairiens latins antérieurs (et des 17 premiers livres des *Institutiones grammaticales*), qui cherchaient à réintroduire dans les phrases à passif impersonnel un actant animé. Cette approche plus ancienne aboutit à la paraphrase *curritur a me / a te / ab illo*.

57. Cela n'exclut pas la possibilité d'une origine dans la théorie stoïcienne des prédicats, à ce sujet et sur le traitement de l'impersonnel dans la grammaire latine en général, cf. Desbordes 1991.

formations systématiques du latin. Le radical grec désignant l'impersonnel apparaît à deux reprises, sous la forme d'un adverbe, ἀπρόσωπως κλίνεται<sup>58</sup>, et de façon encore plus intéressante comme adjectif qualifiant l'«aspect» : ἀπρόσωπος ἔμφρασις<sup>59</sup>. Ces emplois, ajoutés à celui de Priscien, font remonter de huit siècles le premier emploi grammatical avéré de l'adjectif ἀπρόσωπος<sup>60</sup>. Les extraits de Macrobe présentent, sous une forme plus succincte qui peut être le fait de l'excerpteur, les mêmes doctrines.

Ce n'est pas le lieu d'entrer dans les débats concernant la datation relative du *De differentiis* de Macrobe et du traité sur le verbe, ni de reprendre le dossier de leur influence, directe ou indirecte, sur les *Institutiones grammaticales*. On notera simplement, à ce dernier propos, que Priscien cite un seul auteur, Théoctiste. Les trois ouvrages présentent le point commun de remonter une ou deux générations avant Priscien. Leur rédaction se situe selon toute probabilité dans le courant du 5<sup>ème</sup> siècle. Il y aurait donc sur ce point la trace d'une théorie peut-être d'origine plus ancienne, en tous cas en faveur dans les générations qui ont immédiatement précédé Priscien et écrit des grammaires d'inspiration comparatiste.

Il apparaît de la brève enquête qui précède que Priscien a utilisé, pour rendre compte de l'impersonnel, des éléments divers. De la manière la plus immédiate, il est tributaire, par le biais d'un grammairien de la génération précédente, d'une comparaison très spécifique entre verbes impersonnels grecs et latins. Il en existe d'autres traces dans la littérature technique d'une période légèrement antérieure à celle de Priscien, sans que l'on sache si la coïncidence chronologique est significative. Il est certainement révélateur, par contre, que l'existence d'impersonnels soit toujours présentée comme un trait que le verbe grec partage avec le latin, quoique dans une moindre mesure. Les grammairiens qui développent une telle idée possédaient une description bien établie des formes latines et de leur fonctionnement ; ils en ont cherché des traductions grecques syntaxiquement comparables<sup>61</sup>. L'examen des deux traditions grammaticales le confirme : tandis que les textes latins sur le verbe présentent normalement un passage consacré à l'impersonnel, la grammaire grecque transmise par Byzance l'ignore totalement.

58. 43.16 Pass. : «il se fléchit en impersonnel».

59. 44.11 Pass.

60. Pour retrouver par la suite la notion en grec, il faut en effet attendre la grammaire de Maxime Planude, qui s'inspire de Priscien, puis celles de l'époque humaniste, liées à la tradition latine, cf Lallot 1997, note 451 au livre 3. De même Lallot 1998 attribue cette innovation terminologique, entre autres, à Maxime Planude ; faut-il y voir une réinvention ou une réactivation du terme ?

61. Ainsi le traité anonyme sur le verbe présente successivement les équivalents grecs de *placet*, *iuuat*, *deceat* etc.

Dans le texte de l'opuscule *De metris Terentii*, Priscien s'inscrit donc pleinement dans un courant grammatical, peut-être très lié à l'orient latinisé tardif, qui cherche à appliquer au grec une notion issue de la grammaire latine. Ce n'est que bien plus tard, dans le dernier livre des *Institutiones grammaticales*, qu'il a modifié ces théories héritées de façon décisive pour l'histoire de la grammaire latine.

## 9.5 Relecture de la grammaire grecque

Les développements des trois exemples évoqués au début du traité sur la métrique dramatique permettent de dégager plusieurs conclusions. En premier lieu, les trois points de comparaison choisis par Priscien paraissent tous relativement originaux. Ils ne font pas partie des sujets sur lesquels la tradition a figé les correspondances entre grec et latin ; la comparaison, sur ces points, a encore une marge de liberté. Néanmoins le degré d'originalité varie selon les faits envisagés. Sur la question de phonétique, nous avons trouvé à Priscien plusieurs antécédents sans relation connue entre eux. En matière de syntaxe, les parallèles sont plus rares et plus rapprochés, dans le temps et l'ordre social, du grammairien de Constantinople. L'idée de chercher en grec les prodromes d'un ablatif semble en revanche singulière et limitée aux ouvrages de Priscien. C'est peut-être ce qui explique le moindre aboutissement de l'idée, y compris dans les *Institutiones grammaticales*.

Deuxièmement, toutes les notions grammaticales données en exemple sont profondément latines. Elles remontent toutes aux origines de la réflexion grammaticale à Rome et deux d'entre elles ont été perçues dans l'Antiquité comme propres au latin. Sur le plan doctrinal, le mouvement est inverse de celui que Priscien décrit pour la langue elle-même ; il s'agit d'appliquer au grec les concepts de la grammaire latine absents de la grammaire grecque pratiquée à Byzance. Cette antériorité latine en matière savante est une inversion remarquable du processus ordinaire, qui voit passer l'outillage intellectuel grec dans le discours romain. Les comparaisons de Priscien présentent un filon potentiel de renouvellement de la grammaire grecque dont l'exploitation a finalement eu lieu au bout de sept siècles.

En dernier lieu, le point de départ du raisonnement concerne la métrique. Nulle part ailleurs, dans l'œuvre grammaticale de Priscien, la conception des rapports entre grec et latin ne se présente sous une forme aussi élaborée que dans ces quelques lignes du traité sur la métrique dramatique. On ne trouve, en particulier, aucune formulation comparable dans les *Institutiones*

*grammaticales*, aucune théorisation plus poussée, bien qu'un certain nombre des raisonnements de la partie syntaxique soient comparables. Nous sommes donc conduite à l'idée que le principe le plus fécond du comparatisme de Priscien, celui qui lui fournit le plus de liberté car il justifie tous les rapprochements, vient du traité *De metris Terentii*. L'idée d'une amplification latine des licences grecques est ordinaire dans les traités antiques et modernes de versification dramatique. Il semble que Priscien l'ait transférée à la grammaire pour se donner la liberté de repérer, dans la langue grecque, les germes de faits latins.

D'un point de vue générique, cela peut s'expliquer ; il existe dans la culture latine tardo-antique une tradition savante qui fait de la métrique le lieu privilégié de la comparaison précise entre grec et latin. Elle décrit les formes de la poésie latine en fonction de leurs modèles grecs. La comparaison y est précise, technique et bilingue puisqu'il faut, pour établir le modèle suivi, comparer la disposition des mètres. Le livre 3 de l'*Ars* de Diomède, qui comprend une métrique, procède ainsi par confrontation de vers grecs et latins. On peut en citer un exemple simple, concernant le vers dactylique.

item spondiacus appellatur, cum omnes spondios, quem quidam molossicum dixerunt, ut «Romani uictores Germanis deuictis». apud Homerum tale est, «ψυχὴν κικλήσκων Πατροκλῆρος δειλοῖο»<sup>62</sup>.

Diomède n'est pas seul dans son cas ; on peut également citer l'*Ars grammatica* de Sacerdos qui fait suivre l'étude grammaticale proprement dite d'un troisième livre consacré à l'étude métrique. Contrairement à Diomède, qui se cantonne à Homère, on y trouve des citations de plusieurs types de mètres grecs. Parmi les traités plus spécifiques, Fortunatianus se distingue en donnant un exemple grec de modèle pour chaque schéma métrique latin. Si on ne peut pas aller jusqu'à prétendre que la citation grecque est la loi du genre, elles restent plus courantes dans la métrique latine que dans la grammaire. Le fait est d'autant plus justifié que les poètes latins ont, en effet, adopté les cadres prosodiques et métriques de la poésie grecque. Le contraste est encore plus frappant avec la rhétorique, où l'usage est de ne citer que du latin ou de traduire le grec. Priscien, en traduisant les *Progymnasmata* d'Hermogène, y compris les exemples, et en composant un traité de métrique sur le principe de la confrontation des vers latins et de leurs

62. *Grammatici Latini* 1, 495.21-25. «Et encore : il [scil. le dactyle] est nommé "spondaïque" lorsque tous les pieds sont des spondées (certains l'ont appelé "molosse"), comme *Romani uictores Germanis deuictis* [les Romains vainqueurs, les Germains vaincus] ; chez Homère, c'est ψυχὴν κικλήσκων Πατροκλῆρος δειλοῖο [II 23.221 : appelant l'âme du malheureux Patrocle].» Le vers latin cité est inconnu par ailleurs.

modèles grecs, a donc suivi une pratique bien attestée dans la littérature spécialisée romaine.

Priscien n'innove donc pas radicalement, mais il opère des décalages et en explore les conséquences inattendue. Empruntant à la métrique l'analyse du sénaire iambique comme un trimètre libéré des contraintes que lui imposaient les dramaturges grecs, il prête à la langue latine la généralisation de phénomènes ponctuels en grec. Des phénomènes qui en grec relèvent du lexique, passent en latin dans la grammaire, pourrait-on dire pour paraphraser Priscien. Dans de telles conditions, l'unique analyse proprement grammaticale qui rende compte de ces phénomènes, dans les deux langues, vient du latin et il est naturel de l'appliquer au grec. Il y a là bien plus qu'une concession à l'originalité de la langue latine ; la volonté de rapprochement des deux langues conduit à une inversion des hiérarchies courantes.

L'hypothèse qui guidera les deux prochains chapitres dit que cette vision des choses, bien qu'elle ne reparaisse pas dans la grande grammaire en termes théoriques, autorise Priscien à y développer des comparaisons très personnelles. Cela concerne bien entendu en premier lieu la partie syntaxique des *Institutiones grammaticales*, et singulièrement ses études sur le verbe.

## Chapitre 10

# Le grec attique à la lumière du latin

L'approche des relations entre grec et latin informée, croyons-nous, par la pratique de la métrique conduit Priscien éclairer le fonctionnement de la langue grecque à l'aide de celui du latin. Malgré l'état insatisfaisant des sources grammaticales, en particulier grecques, nous avons vu se dessiner dans les trois points de comparaison étudiés au chapitre précédent une procédure constante dans ses grandes lignes. Des analyses tout à fait secondaires dans l'économie de la grammaire grecque, que l'on retrouve dans les scolies ou les digressions philologiques de traités plus généraux, sont mises à profit pour rendre compte de faits nettement plus importants en latin. Ce faisant, Priscien semble s'inscrire dans une réflexion contemporaine sur les liens entre les deux langues de l'Empire, qui se poursuit derrière le système pétrifié de ressemblances et différences qu'exhibe la grammaire scolaire. Ce changement de perspective suffit à magnifier les phénomènes grecs d'origine et pose les prémisses d'un renversement des priorités dans lequel les notions centrales de l'analyse du grec seront calquées sur celle du latin. Nous reviendrons plus loin sur ce dernier point, qui excède un peu notre propos.

Dans l'immédiat, il paraît essentiel de confronter les conclusions des deux derniers chapitres. Il est apparu de l'étude des sources des exemples, en particulier, que la littérature grecque classique et modèle de l'analyse syntaxique était pour Priscien la littérature athénienne des 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> siècles, malgré ses références répétées à Apollonios Dyscole. A la lumière de ce que nous venons de définir comme une théorie de la systématisation latine des phénomènes ponctuels en grec, il convient de rechercher dans les deux derniers livres des *Institutiones grammaticales* les analyses qui prennent leur source dans des considérations d'ordre dialectologique sur l'attique et participent de la réorientation des exemples grecs vers l'attique. Deux points sont d'une im-



portance particulière, tant pour la réflexion qu'ils suscitent sur les notions communes aux deux langues que pour la manipulation attentive des exemples qui en est la condition. Il s'agit de l'analyse des emplois des pronoms réfléchis au livre 17 et de celle du subjonctif au livre 18.

## 10.1 La réflexivité

L'étude de la syntaxe des pronoms occupe l'intégralité du livre 2 de la *Syntaxe* d'Apollonios Dyscole. Priscien l'a placée au même niveau dans la progression de sa propre syntaxe, mais en l'incluant dans le livre 17. Elle en constitue la partie centrale. Dans le cadre du traitement syntaxique des pronoms, riche de recoupements avec les livres 12 et 13, Priscien revient assez longuement sur l'emploi des réfléchis, dans une perspective différente de celle du livre 13.

En comparant le traitement d'un groupe de citations homériques chez Apollonios et chez Priscien, nous étions arrivée à l'idée que, dans l'analyse du livre 13, la perspective du grammairien latin était guidée par l'étymologie. Il prolongeait l'idée très banale d'une origine grecque des pronoms personnels latins sur le plan de la syntaxe. Mais afin de trouver aux correspondants formels des emplois correspondants, il était contraint à deux ajustements. D'un point de vue philologique, l'équivalence entre grec et latin était limitée à une équivalence entre latin et dialectes grecs «anciens», dorien, éolien et surtout grec homérique. D'un point de vue théorique, une notion intermédiaire entre transitivité et réflexivité apparaissait avec le nom de *retransitio*. La démonstration, au prix de plusieurs distortions, aboutissait à un système stable de similitudes et différences. D'un côté, le grec homérique et le latin y étaient décrits comme des langues utilisant les pronoms personnels simples dans tous les énoncés, tant réfléchis que transitifs. Priscien y opposait le grec postérieur, c'est-à-dire attique et koinè, avec sa double série de pronoms personnels, simples pour les emplois transitifs et composés pour les emplois réfléchis. Dans l'abstrait, le tableau est équilibré, mais il va contre l'intuition et l'expérience de la traduction qui veulent que le pronom latin de troisième personne soit avant tout un réfléchi et en tant que tel traduise un pronom composé du grec. C'est probablement pour cette raison que le livre 17 reprend la question sous un angle différent.

Le grec de référence n'est plus le même. La langue poétique archaïque n'est plus citée ; elle a laissé la place aux exemples forgés par le grammairien, souvent par combinaison d'exemples grammaticaux de niveau lexical. Lorsque la littérature intervient, il ne s'agit plus d'exemples homériques empruntés à Apollonios mais d'extraits des classiques athéniens. Le livre 17

développe donc une comparaison entre deux dialectes que le livre 13 avait nettement opposés, latin et grec classique ou post-classique. Le moteur de la réflexion n'est plus la transcription corrigée par la prise en compte d'accidents phonétiques mais la traduction de phrases du grec au latin et du latin au grec. Plus encore, la question centrale du développement a changé. La pauvreté du latin en formes de pronoms réfléchis est oubliée au profit de la richesse d'emplois qui caractérise le pronom primaire *se* et le dérivé possessif *suus*. Le problème ne consiste plus à trouver à ces pronoms des emplois non réfléchis qui justifieraient leur forme simple mais à rendre compte de leur présence dans toutes les phrases où ils apparaissent en analysant ces tournures comme réflexives. La traduction grecque par des formes de pronom composé, ou des équivalents, s'avère l'un des instruments principaux d'une telle analyse.

En dépit des redites et de la reprise des notions, les deux développements procèdent de deux approches distinctes, l'une morphologique, l'autre syntaxique, conformément à l'orientation des deux livres.

### 10.1.1 Le mouvement de la réflexion

Le recours au grec, et en particulier les citations d'écrivains grecs attiques, intervient dans le texte à un niveau extrêmement fin de l'analyse grammaticale. Pour en saisir les enjeux, il est donc nécessaire d'exposer à titre préliminaire le contexte dans lequel les citations classiques apparaissent. Pour la clarté de l'exposé, nous distinguerons les notions que manipule Priscien, toutes déjà introduites dans le livre sur le pronom, et la progression du raisonnement, qui au contraire s'attarde sur les points négligés au livre 13.

#### Le cadre d'analyse

L'analyse de l'expression linguistique de la personne, et de la référence à de multiples personnes, reprend dans le livre 17 des *Institutiones grammaticales* au point où l'avait laissée le livre 13. Les notions mises en jeu visent à décrire les relations entretenues, dans la phrase, par les termes exprimant des personnes (noms et pronoms), par l'intermédiaire de certaines classes de mots (verbes, certains pronoms, prépositions). Le cadre conceptuel abstrait ne subit pas de modification entre l'étude du pronom et celle de la syntaxe. Ce qui change dans la conception de Priscien, c'est la distribution des formes entre les catégories théoriques et, plus précisément encore, la différence entre grec et latin dans cette répartition. Le déplacement apparaîtra plus

nettement représenté sous forme de tableaux.

Deux critères se croisent en effet pour constituer le noyau conceptuel à quatre termes des développements de Priscien sur les rapports entre personnes multiples dans la phrase. L'opposition fondamentale passe entre les phrases qui présentent une *transitio*, «passage» d'une personne à une autre, et celles qui n'en possèdent pas mais restent fermées sur une même personne. Cette opposition se combine à un critère de répétition de la personne initiale. Il apparaît ainsi quatre schémas de mise en rapport des personnes dans l'énoncé.

En l'absence de transition, la personne est exprimée une seule fois dans le cas de figure le plus simple, celui d'une construction autarcique, avec verbe *absolutum*. Elle l'est à deux reprises dans le cas un peu plus complexe où l'amorce d'une transition se heurte à un obstacle (généralement verbal) qui la renvoie vers la personne d'origine. Telle est la définition de la réflexivité, *reciprocatio* dans la terminologie de Priscien<sup>1</sup>.

La présence d'une transition implique toujours au moins deux personnes distinctes et un parcours qui se fait au moyen de catégories de mots précises. Si la personne de départ est désignée une seule fois dans l'énoncé, il s'agit d'une simple configuration de *transitio*. Si l'énoncé suit un trajet circulaire qui le ramène à la personne de départ après en avoir mentionné une seconde, il y a une *retransitio*<sup>2</sup>.

Il est aisé de représenter cette version très épurée des conceptions de Priscien sous la forme d'un tableau à double entrée. Les barres verticales symbolisent la réclusion de la personne dans l'énoncé et les flèches, la transition entre personnes.

	sans transition	avec transition
mention unique	<i>absolute</i> : Personne <sub>a</sub>	<i>transitiue</i> Personne <sub>a</sub> → Personne <sub>b</sub>
répétition	<i>reciproce</i> : Personne <sub>a</sub>   Personne <sub>a</sub>	<i>retransitiue</i> : Personne <sub>a</sub> ⇌ Personne <sub>b</sub>

Les classes grammaticales représentées par les barres et les flèches du tableau, instruments de la transition et de l'immobilité, sont multiples<sup>3</sup>. Toutes n'ont pas pour autant la même importance et leur répartition est fortement asymétrique. Les verbes peuvent occuper toutes les

1. La stricte opposition entre réflexivité et transitivité paraît chez cet auteur un héritage d'Apollonios Dyscole. L'idée d'analyser la réflexivité comme une sous-catégorie de la transitivité ne semble pas attestée dans la réflexion grammaticale grecque antique, en particulier celle qui dépend d'Apollonios Dyscole. Elle exprime au contraire, de manière répétée, l'idée que les constructions réfléchies s'opposent aux énoncés dynamiques, ouverts. Sur ce sujet, voir Ildefonse 1998, p. 73.

2. Ce que la traduction du Groupe *Ars grammatica* 2010 nomme «rétrotransition».

3. Sur ce sujet, voir *Ars grammatica* 2010, p. 29-30.

position en vertu de leurs caractéristiques aspectuelles ; ils sont *absoluta* ou *transitiua*. Toutefois, on voit aisément que le schéma, qui réserve une position aux verbes «absolus» et trois aux verbes transitifs, ne décrit pas de préférence la syntaxe du verbe. Les pronoms possessifs, qui renvoient à deux personnes, sont strictement liés à la transitivité et interviennent massivement dans la description que Priscien donne de la *retransitio*. La troisième partie du discours susceptible d'effectuer la transition est celle des prépositions qui, néanmoins, ici, n'apparaît que par raccord à l'extrême fin du développement.

Au livre 13, la notion de *retransitio* trouvait sa raison d'être dans la superposition de trois «langues», le grec homérique, le grec post-homérique et le latin. Les différences de répartition des formes pronominales selon les formes d'énoncés s'exprime pour la troisième personne de la manière suivante.

	<i>transitio</i>	<i>retransitio</i>	<i>reciprocatio</i>
Homère	ἑ	ἑ	ἑ (mieux : ἐέ)
latin	<i>illum</i>	<i>se</i>	<i>se</i>
attique et koinè	αὐτόν	αὐτόν	ἑαυτόν

Un déplacement se produit au livre 17 pour aboutir à un tableau légèrement différent qui représente une simplification par rapport au premier. La langue homérique n'est plus prise en compte et, au lieu d'un jeu de relations croisées entre trois dialectes, il s'en dégage une correspondance abstraite entre latin et grec classique.

	<i>transitio</i>	<i>retransitio</i>	<i>reciprocatio</i>
latin	<i>illum</i>	<i>se</i>	<i>se</i>
attique et koinè	αὐτόν	ἑαυτόν	ἑαυτόν

La différence d'analyse porte sur un point très limité, mais elle est caractéristique du changement de point de vue sur le grec de référence que Priscien opère entre la partie morphologique et la partie syntaxique de sa grammaire. Le point de bascule de la première à la seconde conception se situe dans l'examen de la syntaxe des pronoms possessifs.

### Le possessif

Priscien entame son exposé sur les rapports des personnes dans la transitivité par des observations très fidèles à la doctrine d'Apollonios Dyscole : la différence entre les personnes de l'énonciation et la personne de l'énoncé se prolonge dans leur comportement à l'égard de la

construction verbale. Aux première et deuxième personnes, l'expression de la personne grammaticale suffit à décider s'il y a transitivité ou réflexivité dans l'énoncé, tandis qu'à la troisième, il faut en outre connaître le référent<sup>4</sup>. Néanmoins, entre la présentation du «jeu des personnes pronominales<sup>5</sup>» dans la transitivité et celle des emplois du réfléchi de troisième personne qui récapitule les résultats de l'étude<sup>6</sup>, s'intercale un long développement, tout en hésitations et repentirs, sur les possessifs<sup>7</sup>.

Les pronoms possessifs ou, pour employer les désignations morphologiques que les grammairiens anciens conservent jusque dans la syntaxe, les dérivés, occupent une place de relief. Ils sont en effet à la fois pronoms, exprimant la personne, et instruments de la *transitio*. Leur caractère bipersonnel les rend immédiatement transitifs et leur présence introduit dans un énoncé un passage de personne à personne. Comme le travail du groupe *Ars grammatica* l'a justement mis en lumière, les possessifs se trouvent de ce fait placés au cœur du développement du livre 17 sur les phénomènes de transitivité et réflexivité<sup>8</sup>.

Il y a là un ajout aux analyses des livres sur le pronom qui permet d'en combler une lacune, le traitement des pronoms «dérivés». Toutes les citations grecques et les références à l'attique appartiennent à ce développement. Pour chacune des deux questions abordées, Priscien suit le même mode d'exposition, donnant la doctrine théorique avant d'apporter des nuances étayées par les exemples. Le résultat est l'organisation suivante.

- Possessifs et transitivité : les possessifs, bipersonnels, expriment nécessairement une transition (*GL* 3, 165.15-169.11).
- Présence d'une P3 et d'une autre personne (*GL* 3, 166.2-167.13) ; citation d'Euripide, frgt 1005 K.
- Asymétrie des deux personnes comprises dans le possessif (*GL* 3, 167.14-169.11).
- Possessifs et génitifs : les possessifs, dérivés, se résolvent en génitifs du primaire correspondant (*GL* 3, 169.12-175.11).

4. *Grammatici Latini* 3, 164.22-165.14.

5. Groupe *ars grammatica* 2010, p. 193.

6. *Grammatici Latini* 3, 175.12-177.18.

7. *Grammatici Latini* 3, 165.15-175.11.

8. Le plan que je propose ne recouvre pas exactement celui du Groupe *ars grammatica* 2010, p. 59. Cela tient à la différence des perspectives : les auteurs avaient en vue l'économie générale du livre de Priscien tandis que mon propos se limite à la dizaine de pages qui explore les questions de réflexivité. D'une façon plus générale, il y a dans la grammaire de Priscien plusieurs dynamiques d'exposition entrelacées qui créent à la lecture une impression d'éparpillement caractérisée et justifient plusieurs plans alternatifs.

- Contextes excluant le génitif du primaire (*GL* 3, 170.28-173.20); citations de Xénophon, Démosthène, Platon, Phrynicos.
- Ambiguïté du génitif : primaire ou dérivé (*GL* 3, 173.21-175.11).

On constate que, comme souvent dans la grammaire de Priscien, les citations grecques sont groupées en un point du raisonnement où la construction théorique liminaire est mise à l'épreuve des usages littéraires. Elles se trouvent donc au cœur du raisonnement singulier du grammairien.

### 10.1.2 La fonction de l'attique

Toutes les citations grecques de ces pages sont tirées d'auteurs classiques athéniens. La référence au dialecte attique y est explicite ; c'est la seule dans le livre 17 hormis celle que Priscien a emprunté à la *Syntaxe* d'Apollonios<sup>9</sup>. La première, un fragment d'Euripide, est isolée des autres, présentée sans référence au dialecte et concerne plutôt un cas limite qu'une remise en cause du schéma explicatif d'ensemble.

Les possessifs en effet, étant bipersonnels, appartiennent au domaine de la transitivité et excluent l'emploi intransitif.

in una autem eademque persona possessor simul et possessio intransitiue intellegi non potest, nisi figurate dicat aliquis meus ego sum et seruus et dominus et similia.

Persius : «uindicta postquam meus a praetore recessi», et Euripides : «ἐγὼ δ' ἐμὸς εἶμι»<sup>10</sup>.

Pour que l'emploi du possessif satisfasse aux critères de l'intransitivité selon la grammaire antique, il faut l'identité des deux personnes impliquées dans la relation de «possession», le «possesseur» et le «possédé». On peut l'imaginer dans des expressions du type «je suis mon propre maître». Bien que Priscien ait d'abord présenté des formules hypothétiques de tel sens, il les garantit par deux citations littéraires. La seconde, en grec, semble n'avoir d'autre fonction qu'attester la similitude de fonctionnement des deux langues sur le point envisagé. Elle

9. *Grammatici Latini* 3, 208.2.

10. *Grammatici Latini* 3, 166.15-20. «Mais il n'est pas possible que le possesseur et le possédé soient compris intransitivement dans une seule et même personne à la fois, à moins qu'on ne dise par figure *meus ego sum et seruus et dominus* [c'est de moi que je suis à la fois l'esclave et le maître], et autres choses de ce genre ; Perse : *uindicta postquam meus a praetore recessi* [*Sat.* 5.88 : depuis que, mien grâce à la baguette, j'ai pris congé du prêteur] et Euripide : ἐγὼ δ' ἐμὸς εἶμι [frg. 1005 Kannicht : c'est à moi que je suis].» (traduction Groupe *ars grammatica* 2010, p. 199 ; voir aussi la note 224).

n'illustre aucune particularité attique et trouverait sa place dans une série comprenant également les premières citations d'auteurs athéniens au livre 17, un peu plus haut dans l'étude du pronom<sup>11</sup>.

Le recours aux particularités du dialecte attique en tant que tel concerne également l'emploi du réfléchi et se trouve un peu plus loin. C'est la superposition des emplois du primaire au génitif et du réfléchi qui est en cause. Selon une progression comparable, quoique plus développée, l'idée est poussée jusqu'au point où le sentiment linguistique ne suffit plus, et seules les citations littéraires ont valeur d'attestation de la tournure.

### **Le pronom «primaire»**

L'équivalence entre génitif du primaire et dérivé possessif est l'une des doctrines récurrentes de la syntaxe de Priscien. Dans le passage qui nous intéresse, elle est rappelée avant de recevoir des limitations significatives.

omnium possessiuorum tam nominum quam pronominum per quemcumque casum prolatorum loco licet genetiuis uti primitiuorum, ut Euandri filius pro Euandrius filius et Euandri filii pro Euandrii filii et Euandri filio pro Euandrio filio et Euandri filium pro Euandrium filium et Euandri fili pro Euandrie fili et ab Euandri filio pro ab Euandrio filio<sup>12</sup>.

Le grammairien passe ensuite en revue tous les emplois qu'il reconnaît au pronom possessif de troisième personne en latin, leur faisant subir le test de la reformulation par *sui*. Or il en reconnaît une large gamme, qui correspond à l'extension d'emploi de *suus*, qui n'est pas un réfléchi au sens syntaxique du terme. L'expérience de substitution achoppe sur une seule tournure, la plus éloignée de la réflexivité proprement dite<sup>13</sup>.

si ipsa tamen possessio in possessorem faciat transitionem, non est congruum uti primitiui genetiuo pro possessiuo, quia uim habet compositi Graeci, ut Ciceroni

11. *Grammatici Latini* 3, 151.15-152.1. Sur cette série, voir la deuxième partie, p. 297.

12. *Grammatici Latini* 3, 169.12-17. «A la place de tous les possessifs, que ce soient des noms aussi bien que des pronoms et à quelque cas qu'ils soient énoncés, on peut employer le génitif des termes primaires, comme...» (traduction Groupe *ars grammatica* 2010, p. 207).

13. Auparavant, Priscien a sanctionné plusieurs emplois possessifs du génitif du pronom personnel qui paraissent à des yeux modernes très éloignés de ce qu'on lit dans la littérature latine. On peut se demander s'il s'agit de latin artificiel, «grammatical», ou d'une influence du grec sur la langue de Constantinople, voir Groupe *ars grammatica* 2010, p. 37.



reddit suus filius non satis commode pro hoc dicitur Ciceroni reddit sui filius, nec Ciceronem laudat sui filius pro suus filius, et similia, quia nec apud Graecos bene dicitur Κικέρωνα φιλεῖ ὁ ἑαυτοῦ υἱός, nisi more Attico pro simplici accipiatur<sup>14</sup>.

Lorsque le possessif de troisième personne renvoie à un nom mis en relief par sa position dans la phrase mais qui n'est pas le sujet syntaxique, il ne peut pas être remplacé par le pronom primaire, qui, pour le grammairien en ce point de son exposé, est un véritable réfléchi au sens syntaxique. C'est ce qu'exprime le grammairien lorsqu'il écrit que ce pronom «possède la valeur du composé grec», c'est-à-dire des réfléchis composés du pronom personnel et du pronom d'ipsité αὐτός. Le blocage constaté empiriquement en latin est confirmé par le grec. L'exemple bâti par Priscien est décalqué des phrases latines qui précèdent. Les personnages mis en scène restent même ceux de la culture latine. A la manière dont il est introduit, il doit se comprendre, à l'instar des phrases latines qui précèdent, comme un «anti-exemple», présentant une phrase impossible<sup>15</sup>.

Pourtant, Priscien tente de rattraper sa phrase en invoquant l'«usage attique» d'employer le pronom composé à la place du pronom simple, autrement dit, le réfléchi à la place du non réfléchi. Cet usage n'est pas documenté à notre connaissance hors de la grammaire de Priscien, mais doit provenir des études grecques sur les dialectes. Il peut être éclairé par le paragraphe qui suit dans le développement, constitué d'un argument et d'une série de citations.

nec mirum, si per retransitionem Romani utuntur his pronomibus [...] cum Attici quoque soleant compositis in huiusmodi uti constructionibus<sup>16</sup>.

14. *Grammatici Latini* 3, 171.4-10. «Si en revanche le possédé lui-même effectue une transition vers le possesseur, il n'est pas approprié de remplacer le possessif par le primaire au génitif, parce que celui-ci a la valeur du composé grec, comme dans *Ciceroni reddit suus filius* [son propre fils fait une restitution à Cicéron] : on ne peut pas remplacer cela de façon vraiment convenable par *Ciceroni reddit sui filius* [le fils de lui...], ni dire *Ciceronem laudat sui filius* [le fils de lui fait l'éloge de Cicéron] à la place de *suus filius* [son fils], et autres formules du même genre, et cela parce qu'en grec non plus il n'est pas correct de dire Κικέρωνα φιλεῖ ὁ ἑαυτοῦ υἱός [le fils de lui aime Cicéron], sauf à ce que le composé soit employé à la place du simple, à la manière attique.» (traduction Groupe *ars grammatica* 2010, p. 211) ; voir aussi note 249.

15. La terminologie est celle de Chevillard *et alii* 2007, p. 26-27, appliquée à Priscien par Colombat 2007, p. 77-78.

16. *Grammatici Latini* 3, 171.14-23. «Rien d'étonnant à ce qu'en rétro-transition on emploie en latin les formes de ce pronom [...] dans la mesure où les Attiques eux aussi emploient couramment des composés dans des constructions de ce type» (traduction Groupe *ars grammatica* 2010, p. 211-212).



Jusqu'ici, nous avons vu Priscien dresser une distinction stricte entre latin et grec classique en ce qui concerne la *retransitio*. L'emploi des formes pronominales réservées au réfléchi dans un énoncé qui passe par plusieurs personnes avant de revenir à celle d'où il était parti restait une particularité du latin. Dans le livre 13, la configuration syntaxique était même définie par l'emploi des pronoms simples dans les trois dialectes (pour ainsi dire) considérés, le grec classique, le grec homérique et le latin. Des considérations d'ordre dialectologique, distinctes de celles que le grammairien a exploitées au livre 13, viennent donc remettre en cause la première élaboration théorique.

Afin de les étayer, Priscien produit trois citations attiques. La première rassemble des membres de deux paragraphes des *Mémoires* de Xénophon.

ἀλλὰ Σωκράτης γ', ἔφη ὁ κατήγορος, τοὺς πατέρας προπηλακίζειν ἐδίδασκεν, πείθων μὲν τοὺς συνόντας ἑαυτῷ σοφωτέρους ποιεῖν τῶν πατέρων [1.2.49]...ἀλλὰ καὶ τοὺς ἄλλους συγγενεῖς ἐποίει ἐν ἀτιμίᾳ εἶναι παρὰ τοῖς ἑαυτῷ συνοῦσιν [1.2.51]<sup>17</sup>.

Les réfléchis ne sont pas également établis dans les deux phrases de Xénophon. Le premier est totalement absent de la tradition directe de l'ouvrage et les éditeurs, lorsqu'ils l'introduisent, s'autorisent du texte de Priscien. Le second est majoritaire dans la tradition directe et il est probable que le manuscrit de Xénophon qui présente un simple anaphorique ait aligné la seconde occurrence sur la première. Les deux phrases présentent une construction similaire qui appelle l'uniformisation. L'un des deux réfléchis cités par Priscien paraît donc suffisamment établi.

17. «Mais Socrate, prétend l'accusateur, enseignait à ses compagnons à bafouer leur père, en les persuadant qu'il les rendrait plus sage que lui ... mais c'est aussi leurs autres parents qu'il faisait mépriser à ses compagnons» (traduction Dorion adaptée). J'adopte la présentation du Groupe *ars grammatica* 2010, p. 212 avec les arguments n. 253. Il s'agit d'un choix conservateur alors que l'édition des *Grammatici Latini* rétablit le début du second paragraphe : ἀλλὰ Σωκράτης γ', ἔφη ὁ κατήγορος, οὐ μόνον τοὺς πατέρας, ἀλλὰ καὶ etc. Cela revient à supposer qu'il y a eu un «saut du même au même» entre les deux occurrences de ἀλλὰ, au début de la période et au milieu du second membre. L'hypothèse est très plausible, mais les témoins manuscrits ne permettent pas de déterminer à quelle époque l'accident s'est produit, s'il n'est pas même antérieur à l'introduction de l'exemple dans les *Institutiones grammaticales*. En outre, il est dans l'usage de Priscien de citer des ouvrages, qu'il consulte sans doute directement, en sautant d'un paragraphe à un autre, quelques pages plus bas, sans marquer la coupure. Pour les auteurs latins, voir Virgile en *Grammatici Latini* 3, 256.15 et surtout Cicéron, *Sur la préture urbaine* en *Grammatici Latini* 3, 260.7 : trois périodes négligées ; 13 : passage de 104 à 105 ; 14 : saut de 105 à 106 ; 20 ; 261.12 : saut de 111 à 114 etc.

La deuxième citation est une très brève incise du discours de Démosthène *Contre Panténète* 1.

καὶ ἀφεικότα τοῦτον ἑμαυτόν

Priscien glose le pronom par son équivalent non réfléchi, ἐμέ. Il le fait donc dépendre du participe de ἀφίημι, qui précède à la fois son sujet et son régime : «lui m’ayant dégagé». Telle est également la manière dont les traducteurs de Démosthène comprennent la participiale, tout en soulignant l’étrangeté de la proposition où elle prend place, qui occupe le centre de la période d’exorde du discours.

ἐπειδὴν ἐξελέγξω πρὸς ἅπασιν τοῖς ἄλλοις καὶ ἀφεικότα τοῦτον ἑμαυτόν καὶ ἀπηλλαγμένον

Démosthène annonce qu’il va plaider l’exception au motif que l’accusation a déjà renoncé à ses poursuites (ἀφίημι) et exonéré l’accusé (ἀπαλλάσσω). L’agent est donc, dans les deux procès verbaux, l’accusateur et l’analyse spontanée de la phrase suppose que les participes à l’accusatif y renvoient. Or le premier participe apparaît dans la phrase à l’actif et le second au passif ; il est donc impossible de leur donner comme sujet commun τοῦτον. On aboutirait à la déclaration absurde «il m’a dégagé et a été exonéré». Depuis Paley, on propose l’athétèse de ἀπηλλαγμένον ; une alternative moins brutale consisterait à remonter la conjonction de coordination devant le pronom, en supposant une inversion ancienne : καὶ ἑμαυτόν ἀπηλλαγμένον<sup>18</sup>. Dans une telle hypothèse, le découpage présenté par Priscien n’est plus possible, mais on peut comprendre : «après que j’ai démontré, outre tout le reste, que lui avait renoncé et que moi, j’avais été exonéré». Il n’y aurait plus alors de réfléchi indirect mais un emploi très ordinaire du pronom ἑμαυτόν, dépendant d’un verbe à la première personne du singulier. Si l’on souhaite à tout prix conserver le texte reçu, il est peut-être possible en revanche de voir une asyndète doublée d’un chiasme opposant καὶ ἀφεικότα τοῦτον et ἑμαυτόν καὶ ἀπηλλαγμένον.

La troisième citation constitue un retour aux *Mémorables*. Il ne s’agit plus, à présent, du procès de Socrate mais de la réconciliation de Chéréphon et Chérécratès opérée par le même Socrate.

Χαιρεφῶντα δὲ ποτε καὶ Χαιρεκράτην, ἀδελφῶ μὲν ὄντε ἀλλήλων, ἑαυτῷ δὲ γνωρίμῳ, αἰσθόμενος διαφορομένῳ<sup>19</sup>.

18. Voir Gernet 1954 dans l’édition de la CUF, apparat *ad loc*.

19. *Mémorables* 2.3.1 : «apprenant que Chéréphon et Chérécratès, qui étaient frères, des connaissances à lui,

A nouveau, la tradition directe de Xénophon laisse planer un doute sur la pertinence du choix pour le propos de Priscien. Toujours est-il que les quatre passages, sous la forme que leur donne le grammairien, présentent le schéma qu'il a défini pour la *retransitio* et présenteraient en latin ce que la grammaire scolaire nomme des «réfléchis indirects».

Revenons à l'amour filial dont bénéficie l'orateur romain. Si l'on suppose que la substitution d'un pronom composé à un simple dont Priscien crédite l'usage attique est celle-là même qu'il illustre juste en-dessous d'extraits de Démosthène et Xénophon, cela revient à dire que l'énoncé *Κικέρωνα φιλεῖ ὁ ἑαυτοῦ υἱός* est recevable à condition d'entrer dans un énoncé plus large où le pronom réfléchi manifesterait une *retransitio*, par exemple et pour conserver le milieu culturel de référence, *Οὐάρρων λέγει ὅτι Κικέρωνα φιλεῖ ὁ ἑαυτοῦ υἱός*<sup>20</sup>. Evidemment, cela change le sens de la phrase et le fils envisagé ne peut plus être celui de Cicéron ; on est alors en droit de s'interroger sur la pertinence de la remarque. A ce point, un peu de spéculation peut être nécessaire pour donner sens au texte. Priscien a suivi une règle, celle de l'équivalence des génitifs et des adjectifs possessifs, qui constitue l'une des observations incontestées de la grammaire gréco-latine, jusqu'à sa limite. En manipulant des phrases latines qui présentent un possessif de troisième personne, il a fait le constat, sans doute très intuitif, que la règle trouvait son exception lorsque, en ses termes, le point de départ de la transition était l'objet possédé. La traduction grecque devrait apporter un argument supplémentaire mais, simultanément, elle ajoute un nouveau problème : le caractère inacceptable de l'exemple forgé pourrait tenir à la différence des deux langues. Après tout, Priscien répète depuis le livre 13 que les emplois du réfléchi latin ne sont pas exactement ceux du pronom composé grec. Il lui faut donc lever ce nouvel obstacle en arguant d'un fait dialectal pour reconnaître au réfléchi grec tous les emplois du réfléchi latin. La différence d'emplois passe donc bien entre le pronom personnel et le possessif, et ce dans les deux langues.

La démonstration de Priscien qui, dans le cadre propre à la grammaire antique, est parfaitement cohérente, aboutit d'un point de vue moderne à un paradoxe. Le dialecte attique classique, en effet, possède bien une forme réservée à l'expression de la «réflexivité indirecte» ou, plus précisément, de la référence au sujet du verbe d'énonciation introducteur, dans le discours rapporté. Il s'agit d'une spécialisation classique du pronom archaïque de troisième personne, ἐ. Or Priscien n'évoque jamais cet usage, ni au livre 13 lorsqu'il définit la *retransitio* en confrontant

---

étaient en froid».

20. Cette ingénieuse suggestion est due à Guillaume Bonnet.

les emplois du pronom simple de troisième personne en latin et en grec homérique, ni au livre 17, lorsqu'il recherche les manifestations de cette même *retransitio* chez les auteurs attiques.

### Le pronom «dérivé»

Une telle conclusion ouvre un nouveau débat sur la traduction de *suus* en grec. La première approximation, très théorique, disait en effet que *suus* = *sui* = ἑαυτοῦ. Priscien a montré que, de façon stricte dans l'usage littéraire classique, *sui* = ἑαυτοῦ. Cela laisse en suspens les emplois avérés de *suus* renvoyant à un cas oblique, d'autant que le grec ne possède pas de dérivé sur ἑαυτοῦ. Or Priscien a d'autant plus besoin de s'appuyer sur l'usage grec qu'il est en train de remettre en cause une équivalence structurelle *a priori* universelle.

Il propose de voir un équivalent de *suus* dans ἴδιος, citant à l'appui de cette idée un passage du début du *Timée*.

μήτε ἄρα ἀργύριον μήτε χρυσίον μήτε ἄλλο ποτέ κτῆμα αὐτῶν ἴδιον νομίζων<sup>21</sup>.

Le texte du *Timée*, très éloigné, n'est pas d'une grande aide pour comprendre la démonstration de Priscien qui a visiblement cité de mémoire une phrase déformée<sup>22</sup>. L'important est qu'il analyse ἴδιον comme une expression de la possession redoublant αὐτῶν, génitif possessif. A ce stade, le grammairien a donc trouvé un équivalent grec de la tournure qu'il décrit

21. *Grammatici Latini* 3, 172.13-14 : «sans considérer l'argent, ni l'or, ni rien d'autre jamais comme leur bien propre». L'unique modification par rapport au texte de Hertz est l'esprit doux sur αὐτῶν, qui permet de donner sens à la proposition et au raisonnement de Priscien. En l'absence de signes diacritiques dans le texte grec des manuscrits de Priscien, la décision est à la discrétion de l'éditeur.

22. La phrase de *Timée* 18b est la suivante : Τοὺς δὲ γε οὕτω τραφέντας ἐλέχθη που μήτε χρυσὸν μήτε ἀργυρον μήτε ἄλλο ποτέ μηδὲν κτῆμα ἑαυτῶν ἴδιον νομίζειν δεῖν, ἀλλ' ὡς ἐπικούρους μισθὸν λαμβάνοντας τῆς φυλακῆς παρὰ τῶν σφζομένων ὑπ' αὐτῶν, ὅσος σῶφροσιν μέτριος, ἀναλίσκειν τε δὴ κοινῇ καὶ συνδιαιτωμένους μετὰ ἀλλήλων ζῆν, ἐπιμέλειαν ἔχοντας ἀρετῆς διὰ παντός, τῶν ἄλλων ἐπιτηδευμάτων ἄγοντας σχολήν. [Et, fut-il dit encore, ceux qui auront été élevés de la sorte ne devront considérer comme leur bien propre, ni or, ni argent, ni aucune richesse d'aucun genre. Mais, ainsi que des défenseurs, ils recevront de ceux qu'ils protègent le salaire de leur garde, lequel sera modéré, comme il convient à des sages. Ils le dépenseront en commun et vivront ensemble, ayant en tout l'unique souci de la vertu et négligeant tout autre soin] (traduction de la CUF). Parmi les modifications que Priscien a apporté à la phrase, l'introduction d'un participe au nominatif singulier exclut la présence d'un pronom réfléchi au pluriel. Il convient donc de modifier le texte de l'édition, αὐτῶν ἴδιον en αὐτῶν ἴδιον, ce qui ne pose pas de problème puisque les manuscrits de la grammaire n'indiquent pas les esprits. Un tel flottement au sujet de l'aspiration n'a rien de rare dans la tradition des textes grecs et s'explique très bien par la décontextualisation de la phrase.

théoriquement comme *suus illius*, l'emploi de *suus* le plus éloigné de la réflexivité syntaxique.

Mais Priscien ne s'en tient pas là et introduit une notice sur ἴδιος qui entraîne son développement dans des considérations d'un autre ordre.

et, quod mirum est, hoc ipsum id est τὸ ἴδιον etiam primae et secundae adiungitur personae apud illos, ut Ἰσαῖος ἐν τῷ πρὸς Εὐκλείδην· οὐκ ἂν τὰ ἴδια τὰ ἑμαυτοῦ. Demosthenes ἐν τῷ πρὸς <Πολυκλέα>· οὐ περὶ τῶν ἑμῶν ἰδίων μᾶλλον τιμωρήσασθε <Πολυκλέα> ἢ οὐχ ὑπὲρ ὑμῶν αὐτῶν ... ο<ὐ> περὶ πλείονος ἐποισάμην τὰ ἑμαυτοῦ ἴδια ἢ τὰ ὑμέτερα. ἐν δὲ τῷ πρὸς Καλλικλέα περὶ χωρίου βλάβης· τὸ μὲν γὰρ χωρίον ὁμολογεῖται καὶ παρ' αὐτῶν τούτων ἡμέτερον ἴδιον εἶναι. Phroenichus ποαστρίαις· ὥσπερ ἑμὸν αὐτῆς ἴδιον, pro quo nos dicimus meum proprium et tuum proprium. dicitur tamen etiam suum proprium illius, ut non putetur abundare suum, sed indubitabilem discretionem significare.

Hormis les trois extraits de Démosthène, qui ne sont pas sans poser problème, aucune des citations présentées n'est attestée par ailleurs. Il faut donc les accepter telles que Priscien les donne. Même ainsi, τὸ ἴδιον, comme dit si bien Priscien, apparaît partout substantivé au sens de «bien, intérêt particulier».

- Isée dit : «non pas mes biens à moi<sup>23</sup>» ;
- Démosthène : «vous punirez Polyclès non pas tant à mon profit que dans votre intérêt», «je n'ai pas plus tenu compte de mes intérêts que des vôtres» et «eux-même reconnaissent que le terrain est notre propriété» ;
- Phrynios : «comme mon bien propre».

Le correspondant trouvé à *suus*, ἴδιος s'avère alors être un possessif omnipersonnel. Les citations grecques ont pour fonction d'établir ses références aux première et deuxième personnes. Ce fait admis, le terme ne peut plus être considéré comme un équivalent du possessif de troisième personne *suus*. On lui trouve donc une nouvelle traduction, *proprius*.

Le mouvement qui mène de *suum* à *proprium* par l'intermédiaire du grec ἴδιον est largement fondé dans l'usage de Priscien. Derrière ses formulations surprenantes comme *suum illius* ou *sui filius*, des usages réels affluent. Le plus net ici est la lexicalisation de *suum* au sens de *proprium* en contexte philosophique, qui traduit τὸ ἴδιον. Les phrase du type *suum est* + Génitif

23. La traduction du Groupe *Ars grammatica* 2010, p. 213, «mes biens propres, pas à moi !» est séduisante mais, en l'absence de verbe, il est difficile de reconstituer l'interprétation de Priscien. Quoi qu'il en soit, la substantivation est indiscutable.

appartiennent à l'usage constant du grammairien. La première phrase de la grammaire définit ainsi, d'après l'autorité des philosophes, la *uox* comme *suum sensibile aurium*<sup>24</sup>. Tel est probablement l'automatisme de traduction qui sous-tend le rapprochement de *suus* avec ἴδιος. Il est peut-être renforcé par la tendance du grec à employer ἴδιος comme un possessif, attestée dès le début de l'époque hellénistique. Dans un second temps, Priscien examine l'extension d'emploi de ἴδιος pour aboutir à l'idée que le bon équivalent est *proprius*. Au mieux, le mouvement de la réflexion est très révélateur du caractère d'une grammaire littéraire telle que celle de Priscien. L'une de ses fonctions consiste à maintenir le lien entre l'usage autorisé par les textes classiques et les données de la langue réellement pratiquée.

A ce point, néanmoins, Priscien est passé d'une logique d'équivalence syntaxique à une logique lexicale. C'est le jeu des traductions concaténées qui éloigne la grammaire de son point de départ. La question d'origine était celle de l'équivalence entre possessif et génitif du pronom primaire, et sa mise à l'épreuve dans le contexte de différents procès verbaux. On aboutit à des observations purement lexicales sur la juste traduction de ἴδιος.

### La nouvelle équivalence : latin et attique

Le détour par l'attique fonctionne donc pour le pronom personnel. L'emploi latin des formes du réfléchi dans le cadre de la *retransitio* a trouvé son précédent grec dans une singularité dialectale. Pour le dérivé possessif, en revanche, non seulement l'extension d'emploi des formes en latin déborde largement tout ce que le grec peut former sur les pronoms composés, mais il est impossible de lui trouver, même au plan lexical, un équivalent satisfaisant chez les auteurs attiques. L'argument dialectal aboutit donc à une aporie partielle.

Telle est au fond la conclusion adoptée, après le développement sur l'homonymie des formes de génitif, lorsque Priscien fait la synthèse des emplois de *sui*<sup>25</sup>. La présentation reprend les grandes lignes de celle du livre 13 et semble même un instant y revenir entièrement. L'absence de nominatif au pronom réfléchi y trouve en quelques phrases une justification syntaxique ; la proximité du latin et du grec homérique dans l'emploi de pronoms simples comme réfléchis est rappelée, sans exemples. Le grammairien ménage encore une exception latine pour l'expression de la *retransitio* par le pronom réfléchi de troisième personne<sup>26</sup>. Mais le dernier paragraphe

24. *Grammatici Latini* 2, 5.1-2.

25. *Grammatici Latini* 3, 175.12-177.18.

26. *Grammatici Latini* 3, 177.4-10.

contredit ce retour en arrière, conservant dans la conclusion l'acquis de l'argumentaire que nous venons d'analyser. La dernière paire d'exemples gréco-latins est alors constituée d'exemples forgés : *ducit secum Aeneas Achaten* et ἄγει μεθ' ἑαυτοῦ τὸν φίλον. On a quitté le domaine de la singularité philologique pour celui de la généralité grammaticale.

L'innovation théorique de la comparaison entre latin et attique développée à l'occasion de l'étude du possessif est nulle. Toutes les notions étrangères au modèle revendiqué, Apollonios Dyscole, sont déjà développées au livre 13. La nouveauté de la syntaxe consiste à appliquer à l'attique le schéma d'analyse mis en place pour le latin. Cette quête extrême du précédent grec, avec toutes les hésitations et les détours d'une pensée en construction, se développe dans les quelques pages du livre 17 que nous venons d'analyser.

## 10.2 Le subjonctif

Avant d'aborder l'étude des modes verbaux au livre 18 des *Institutiones grammaticales*, deux questions liminaires se posent, l'une sur les noms des modes, l'autre sur l'ordre de leur présentation. Pour les deux points, le plus simple est de partir de la définition de la *Technè* attribuée à Denys : Ἐγκλίσεις μὲν οὖν εἰσι πέντε, ὀριστική, προστακτική, εὐκτική, ὑποτακτική, ἀπαρέμφοτος (Les modes sont au nombre de cinq : indicatif, impératif, optatif, subjonctif, infinitif)<sup>27</sup>. La traduction latine d'une liste très proche se trouve dans l'*Ars* de Diomède.

modus itaque uerborum siue inclinatio in quinque deducitur partes. aut enim finitiuus est modus aut imperatiuus aut optatiuus aut subiunctiuus aut infinitiuus<sup>28</sup>.

27. On peut, à la lumière de ce qui a été rappelé dans la première partie sur l'attribution de la *Technè*, adopter cet ordre d'exposition. En effet, en commençant par l'exposé taxinomique du manuel avant d'examiner les reconstitutions plausibles des doctrines d'Apollonios, à défaut de respecter l'ordre chronologique, on suit au moins un principe de complexité croissante à l'intérieur d'une même inspiration grammaticale.

28. *Grammatici Latini* 1, 338.13-15. «Ainsi, le mode ou penchant des verbes est orienté dans cinq directions : le mode est soit défini, soit impératif, soit optatif, soit subjonctif, soit infinitif.»



### 10.2.1 Désignation des modes

Les noms donnés aux modes par la *Technè* sont hétérogènes. La constitution de la liste sous cette forme, qui s'est imposée, reste obscure, mais on peut en éclairer un peu les éléments<sup>29</sup>.

La paire pour ainsi dire pragmatique formée par l'impératif et l'optatif est assez bien connue. Les deux adjectifs sont des dérivés transparents des verbes προστάσσω (ordonner) et εὐχομαι (prier). Or les classements de types de phrase, dont on a des exemples à partir de l'époque classique, font intervenir entre autres l'ordre et la prière. Il est à peu près certain que les termes techniques προστακτική et εὐκτική donnés par la *Technè* sont l'application aux formes verbales d'une réflexion destinée d'abord à classer les discours. Ni les détails de cette transposition ni les raisons du choix de ces deux seules désignations ne sont clairs.

Indicatif et infinitif, second couple, marquent les deux bornes d'une échelle d'information. Leur opposition est particulièrement nette dans la traduction latine par les termes *finitivus* et *infinitivus*, le déterminatif et l'indéterminatif. Si *finitivus* calque évidemment ὀριστική et fait de l'indicatif le mode de la définition, c'est la paire complémentaire qui est attestée en grec<sup>30</sup>. Elle met en miroir deux mots de la famille de φαίνω, ἀπαρέμφατος et ἀποφαντική<sup>31</sup>. C'est manifestement ce dernier terme que traduit le latin *indicativus*. Un tel vocabulaire incite à remonter jusqu'au *Peri hermeneias* (19b) et à voir à l'origine de l'opposition entre indicatif et infinitif le contraste entre le verbe dans sa fonction assertive et le verbe comme notion absolue. Pour ces deux modes, la terminologie est donc dédoublée. On oppose soit assertion et neutralité soit détermination et indéfini. Mais les deux paires ont été croisées dans la plupart des textes conservés, ce qui laisse penser qu'on ne sentait plus de différence et qu'on voyait simplement dans les deux modes le contraste du vague et du précis<sup>32</sup>.

29. Mon ambition n'est pas de remonter à la source philosophique du système des modes. Sur ce point on peut consulter Schenkeveld 1984 qui, quoi qu'on pense de ses conclusions, présente les textes pertinents et les hypothèses en présence. Pour souligner le caractère éclectique de la terminologie des modes dans la grammaire antique et l'isolement du subjonctif, il me semble que l'on peut se contenter, dans la meilleure tradition grammaticale, d'un bref rappel du sens des dénominations.

30. Par Apollonios Dyscole, *Syntaxe* 3, 88 (*Grammatici Graeci* 2/2, 346.5-6).

31. Telle est probablement la forme originelle de l'adjectif. Sur l'évolution phonétique qui l'a fait confondre avec ἀποφατικός, négatif et le rejet de cette terminologie par Apollonios, voir l'importante note de Lallot 1997 à ce paragraphe (n.204).

32. Le caractère vague de l'infinitif apparaît dans l'analyse qu'en fait Apollonios (voir plus bas) qui le caractérise comme la forme la plus générale du verbe. On passe de l'idée d'une forme qui ne détermine pas à celle d'une forme qui n'est pas spécifiée, puisqu'elle ne comprend pas d'indication de personne. En revanche, l'indicatif est le mode

Enfin le subjonctif, isolé, a reçu une dénomination purement syntaxique : il est le mode de la subordination<sup>33</sup>. Le nom que lui donne la *Technè*, ὑποτακτική, est le plus fréquent dans la documentation grecque conservée, mais il en existe une variante souvent citée au moins pour mémoire, ἐπιζευκτική. Ces deux noms ont donné naissance à des calques latins, *subiunctiuus*, ordinaire chez Priscien, et *adiunctiuus*, plutôt rare<sup>34</sup>. Pour rendre compte de la désignation la plus courante du subjonctif en latin, *coniunctiuus*, il faut supposer un dérivé non attesté en grec grammatical du verbe συζεύγνυμι.

La liste grammaticale canonique semble donc constituée de deux paires antithétiques situées sur deux plans différents, celui de l'énonciation pour l'impératif et l'optatif, celui de la prédication pour l'indicatif et l'infinitif, auxquelles s'ajoute le subjonctif. L'ensemble couvre les séries morphologiques modales encore reconnues aujourd'hui dans le verbe grec<sup>35</sup>. La symétrie soignée des désignations suppose une intention précise et réfléchie mais perdue dans les textes conservés. Il est évidemment impossible de décider avec certitude qui a construit un tel cadre pour la présentation de la morphologie modale, et surtout pourquoi. Une telle construction, reposant sur des critères hétérogènes, courait le risque de la démotivation. Tel est le sort qu'elle a finalement connu ; il est probable que pour les grammairiens que nous venons de citer, les dénominations des modes étaient déjà, comme pour nous, des étiquettes posées sur des séries morphologiques. C'est pourtant le système des cinq modes, avec sa double symétrie, qui a prévalu contre toutes les alternatives grammaticalement plus transparentes.

Une première solution consiste à ramener le subjonctif dans le rang en lui trouvant une désignation sémantique. A une époque antérieure à celle des grammairiens grec et latin cités ci-dessus, Apollonios Dyscole la présente au troisième livre de la *Syntaxe*, mais c'est pour la rejeter comme impraticable<sup>36</sup>. Il est d'après lui impossible d'unifier les emplois du subjonctif sous un seul nom. Les auteurs grecs postérieurs, qui ne font que reprendre les conclusions d'Apollonios sans entrer dans les détails, n'apportent rien de ce point de vue.

---

dont les formes saturent toutes les combinaisons de temps, de voix et de personnes. Le critère prédicatif laisse ainsi la place à un critère morphologique sans annuler l'opposition des deux modes.

33. Pour le domaine latin, Pugliarello 1991, suite à un examen minutieux des textes grammaticaux tardifs, conclut au caractère proprement syntaxique de la définition du subjonctif. Voir en particulier p. 87 le rapprochement entre Diomède et Priscien.

34. Il se trouve, cité parmi d'autres possibilités, chez Sacerdos *GL* 6, 432.29 et Diomède *GL* 1, 340.24

35. A l'exception du participe, qui constitue une partie du discours à lui seul.

36. *Syntaxe* 3, 123-124 (*Grammatici Graeci* 2/2, 374.8-375.12). Le nom alternatif du subjonctif est διαστακτική ἔγκλισις.

## 10.2.2 Hiérarchie des modes

Les deux autres solutions prennent la forme de ces listes raisonnées qui apparaissent par endroits dans la grammaire antique. Le mécanisme général en est limpide. On détermine un objet grammatical (ici, le mode, mais il peut s'agir des cas nominaux aussi bien) dont on isole les variétés. Elles doivent être en nombre fini, assez faible, couvrir toutes les formes possibles de l'objet étudié et s'exclure mutuellement. Ces variétés sont alors rangées selon une hiérarchie univoque dont les grammairiens les plus expansifs fournissent les clés<sup>37</sup>.

Pour les modes, la grammaire gréco-latine présente trois listes hiérarchisées. La plus fréquente est celle de la *Technè* citée ci-dessus, reprise par tous les grammairiens latins<sup>38</sup>, y compris Priscien dans son livre sur le verbe.

Apollonios Dyscole suit dans la *Syntaxe* un ordre d'exposition différent : infinitif, indicatif, optatif, impératif, subjonctif. Le seul mode dont la place soit vraiment justifiée à cette occasion est l'infinitif. C'est en qualité de forme générique du verbe qu'il vient en premier.

La démonstration d'Apollonios repose sur une opération d'analyse sémantique très courante dans son œuvre. Elle consiste à décomposer une forme en deux mots dont l'un représente sa partie lexicale et l'autre sa partie grammaticale. La justification théorique du procédé est, dans les termes d'Apollonios :

Καθόλου πᾶν παρηγμένον ἀπό τινος ἀνάλυσιν ἔχει τὴν πρὸς τὸ πρωτότυπον μετὰ λέξεως τῆς σημαίνουσης ταῦτόν τῆ παραγωγῆ<sup>39</sup>.

Le fond de l'analyse sémantique consiste donc à ramener des formes synthétique à des séries d'unités lexicales discrètes<sup>40</sup>. La partie lexicale irréductible de tous les verbes est représentée par l'infinitif. N'importe quelle forme verbale est décomposable en un syntagme verbe introducteur + infinitif. Le verbe introducteur varie en fonction du mode mais reste le même pour

37. Il n'est pas exclu que le procédé ait une visée pédagogique : justifier une liste ordonnée, même par des arguments excentriques, permet de la mémoriser. Toutefois, l'enjeu principal est l'établissement d'une hiérarchie fonctionnelle des formes.

38. Avec, éventuellement, des ajouts, mais sans modification de l'ordre de base.

39. *Syntaxe* 3, 61 (*Grammatici Graeci* 2/2, 326.11-327.1). «En règle générale, tout dérivé se décompose en son primaire et un mot qui signifie la dérivation subie».

40. Ildéfonse 1997, p. 372-378 et 394-398 a donné une présentation détaillée de ces transpositions modales, qu'elle met en relation, à l'intérieur même de la *Syntaxe*, avec l'extension considérable du concept de diathèse et, en arrière-plan, avec la théorie stoïcienne de la prédication. Mon propos étant beaucoup plus technique, je me contenterai de citer les textes d'Apollonios les plus éclairants pour la lecture de Priscien.

tous les verbes, tandis que l’infinitif est propre à chaque verbe mais se retrouve au fond de tous ses modes.

Καὶ δὴ πᾶσα ἔγκλισις οὐκ εἰς ἄλλο τι μεταλαμβάνεται ἢ εἰς ἀπαρέμφατον μετὰ λέξεως τῆς σημαίνουσης ταῦτόν τῃ ἐγκλίσει, ὅτε οὕτως φαμέν, περιπατῶ – ὠρισάμην περιπατεῖν, περιπατοῖμι – ἠὺξάμην περιπατεῖν, περιπάτει – προσέταξα περιπατεῖν<sup>41</sup>.

Telle est la justification, proprement sémantique, de la primauté de l’infinitif. La *Syntaxe* offre une seconde information, sur le traité perdu qu’Apollonios avait consacré au verbe<sup>42</sup>. Il dit y avoir suivi un ordre différent, commençant par l’indicatif, qu’il justifie par des raisons morphologiques.

L’ordre du traité sur le verbe est peut-être celui qu’on trouve chez deux commentateurs médiévaux, l’auteur des scolies du manuscrit Marcianus de la *Technè*, remontant peut-être à un Héliodore tardo-antique, et Choïroboscus dans son commentaire aux *Canons* de Théodose<sup>43</sup>. Leurs argumentaires sont équivalents et utilisent Apollonios Dyscole de la même façon. Il est donc possible de les résumer ensemble. Leur liste de modes est la suivante : indicatif, infinitif, optatif, impératif, subjonctif, soit l’ordre de la *Syntaxe* avec interversion de l’indicatif et de l’infinitif. Les raisons les plus constantes en faveur de cette succession sont d’ordre morphologique. L’indicatif vient en tête car il possède le plus grand nombre de formes ; l’optatif ne couvre pas tous les temps, mais il a des formes pour toutes les personnes, contrairement à l’impératif. L’infinitif et le subjonctif forment deux anomalies. L’un est en seconde position à titre de compromis : son caractère fondamental, démontré par Apollonios, devrait lui donner la prééminence ; mais l’indicatif vient en premier du fait de son importance pour la morphologie. L’autre est à la fin car il ne se présente pas indépendamment mais toujours accompagné d’une conjonction. D’après les inférences généralement admises, on devrait avoir là l’image des arguments présentés par Apollonios dans son traité sur le verbe. Il y aurait établi une hiérarchie des modes commandée par des considérations morphologiques, ce qui s’accorde bien avec la perspective d’une monographie consacrée à une partie du discours.

41. *Syntaxe* 3, 61 (*Grammatici Graeci* 2/2, 327.7-11). «Et un mode se reformule précisément en un infinitif accompagné d’un mot qui signifie la modalité, lorsque nous disons : je me promène = j’ai déclaré me promener, promenons-nous = j’ai souhaité me promener, promène-toi = j’ai ordonné de se promener».

42. *Syntaxe* 3, 62 (*Grammatici Graeci* 2/2, 327.13-14).

43. Respectivement *Grammatici Graeci* 1/3, 400 et 4/2, 5.10-9.3. Ce dernier rapporte explicitement l’ordre qu’il propose à Apollonios, ce qui a convaincu Ildefonse 1997, p. 378-380.

Priscien, dans son traitement de la syntaxe verbale, s'en écarte discrètement. Au livre 18 des *Institutiones grammaticales*, il place son exposé sous le patronage d'Apollonios pour commencer par l'infinitif. Suivent l'impersonnel (qui est amené par l'infinitif, compromis entre la tradition latine et le modèle d'Apollonios), l'indicatif, l'impératif, l'optatif et le subjonctif. Pour les quatre derniers modes, Priscien est donc revenu à l'ordre le plus courant, celui de la *Technè*. Or il présente une justification de cet ordre canonique au livre 8, qui prétend s'inspirer du traité du verbe d'Apollonios<sup>44</sup>. L'argumentaire accumule des motifs divers, mais son intérêt principal tient à l'argument syntaxique qui en constitue l'armature. Les deux premiers modes sont l'indicatif et l'impératif, qui s'emploient de façon indépendante, dans des phrases simples. Dans le couple, la préséance va à l'indicatif pour sa richesse morphologique. Les deux modes suivants, optatif et subjonctif, sont ceux de la dépendance. Mais l'optatif est plus autonome dans la mesure où il se construit avec une simple conjonction ou un adverbe<sup>45</sup>, alors que le subjonctif, lui, dépend toujours d'un autre verbe. Quant à l'infinitif, on comprend qu'il est ajouté à la liste des modes personnels sans vraiment s'y intégrer.

L'écart entre Priscien et les commentateurs byzantins laisse perplexe. Si Priscien reflète fidèlement la doctrine d'Apollonios Dyscole dans le traité du verbe, il faut supposer que les commentateurs grecs ne s'appuyaient que sur la *Syntaxe* et ignoraient l'ouvrage consacré par Apollonios au verbe. Les raisonnements qu'ils développent à propos de l'infinitif, visiblement proches de ce qu'on lit dans la *Syntaxe* d'Apollonios, rendent une telle hypothèse attrayante. Si au contraire le scoliaste de la *Technè* et Choïroboscos, qui ont toutes chances d'être indépendants, suivent bien le traité du verbe, il faut supposer que Priscien a bouleversé la liste que donnait Apollonios. Les exemples d'une semblable liberté de Priscien vis-à-vis des doctrines d'Apollonios Dyscole ne sont pas exceptionnels. A moins de retrouver le traité du verbe, la question semble destinée à rester pendante.

Il est possible toutefois d'émettre quelques hypothèses explicatives. En premier lieu, Priscien revient à l'ordre traditionnel. Replacer l'infinitif à la fin de la liste permettait de l'ouvrir sur deux classes propres au verbe latin, impersonnel et supin, qui partagent avec l'infinitif l'absence de détermination personnelle. Enfin, Priscien a modifié les couples modaux en plaçant d'un côté indicatif et impératif et de l'autre optatif et subjonctif. Cela peut constituer un compromis entre la tradition qui exige la distinction de ces deux modes et la morphologie du latin

44. *Grammatici Latini* 2, 423.22-425.12.

45. εἴθε en grec, *utinam* en latin.

qui les confond<sup>46</sup>. Mais cela conduit également au traitement des modes au livre 18 dont la fin peut être décrite comme un rapprochement décisif entre optatif et subjonctif. Pour saisir le raisonnement de Priscien sur ce point, il convient de passer par la présentation qu'en fait Apollonios.

### L'optatif dans la *Syntaxe*

A des yeux modernes, l'aspect le plus frappant de la brève étude qu'Apollonios consacre à l'optatif est son étroitesse. L'unique construction qu'examine Apollonios est celle de l'optatif avec εἴθε (et sa variante épique αἴθε). L'optatif est envisagé, conformément au sens étymologique de son nom, comme le mode du souhait. Il s'agit là, pour Apollonios, de sa signification fondamentale. Partant, étudier la syntaxe de l'optatif revient à étudier les combinaisons possibles de son sens fondamental avec d'autres éléments de sens. En pratique, le chapitre se résume à deux questions. La première porte sur le risque de pléonasme dans la construction de l'optatif, mode du souhait, avec l'adverbe de souhait qu'est εἴθε, la seconde sur la compatibilité de la notion de souhait avec le passé, c'est-à-dire sur la raison des optatifs aoriste et parfait.

La première question reçoit une réponse négative, comme on s'en doute. La raison avancée est l'insistance : la construction εἴθε + optatif n'est pas redondante car on peut toujours souligner une idée en l'exprimant à la fois par une forme synthétique (l'optatif) et par le mot qui lui est propre (ici l'adverbe). Pour illustrer son propos, Apollonios s'appuie sur deux tournures votives épiques. L'une représente la construction ordinaire de l'optatif de souhait, telle qu'on la trouve en *Iliade* 4.178. Dans la phrase citée, la forme verbale suffit à exprimer le souhait ; il faut donc y voir une insistance. La seconde est au contraire un cas extrême de décomposition sémantique. Elle est représentée en particulier par les vers *Iliade* 1.415-416. On y trouve successivement : αἴθε exprimant la seule notion de prière, ὄφελος qui n'indique que la personne et ἦσθαἰ verbe limité à son sens fondamental. Ainsi le verbe à l'optatif se décompose en un syntagme.

46. C'est évidemment l'influence de la grammaire grecque qui a conduit les grammairiens latins à distinguer dans leur langue un optatif, regroupant les tournures *utinam* + subjonctif et un subjonctif, qui correspond au reste de la flexion du subjonctif. Il est possible que le premier nom appliqué au mode latin ait été celui d'optatif : Varron, *De lingua latina* 10.2.31, avait défini une *species optandi* dont les exemples sont des formes de subjonctif. Il est néanmoins peu probable que les grammairiens tardifs, même les mieux renseignés, aient eu connaissance directe des théories de Varron sur le verbe.

### 10.2.3 Le subjonctif, de la syntaxe d'Apollonios à celle de Priscien

La démarche de Priscien au livre 18 des *Institutiones grammaticales* aboutit au résultat inverse de celui du livre 8. Alors que la présentation générale des modes verbaux opposait deux modes indépendants à deux modes de la dépendance, l'étude syntaxique en vient à remettre en cause à la fois le dédoublement du subjonctif latin en subjonctif et optatif et le critère de dépendance syntaxique qui les définissait.

L'essentiel du chapitre concerne les emplois paradoxaux du subjonctif, les phrases où il apparaît de façon indépendante. La lecture donne l'impression que le grammairien s'est heurté à un phénomène embarrassant qui le contraint à revoir les cadres de son exposé. La pression de la différence des langues a dû jouer. Autant en effet, il est possible de réduire les emplois du subjonctif en grec classique à des constructions conjonctives, pour reprendre les termes d'Apollonios, autant un souci, même minimal, de l'usage latin oblige à reconnaître des emplois indépendants du subjonctif<sup>47</sup>. C'est peut-être ce qui explique l'introduction apparemment contradictoire du chapitre de Priscien dans la syntaxe.

subiunctiuus et dubitatuus dicitur : subiunctiuus, uel quod subiungitur coniunctioni  
uel quod alteri uerbo omnimodo uel subiungitur uel subiungit sibi alterum<sup>48</sup>.

L'idée que le subjonctif doit son nom non pas tant à sa dépendance à l'égard d'une conjonction qu'à la relation qu'il entretient nécessairement avec un autre verbe était déjà exprimée au livre 8. En revanche, la relation symétrique qu'implique la formule *subiungitur uel subiungit sibi* est nouvelle. On s'explique mal sa présence, sinon par le souci de ne pas exclure les hypothétiques latines.

Le raisonnement de Priscien repose néanmoins sur la comparaison constante du latin et du grec. Nulle part dans les *Institutiones grammaticales* cette méthode n'apparaît plus clairement qu'au sujet du subjonctif. Il est en effet très fréquent que, dans les exemples latins, les mots

---

47. Apollonios évacue le subjonctif d'ordre en le présentant comme un supplétif formel de l'impératif : l'impératif étant un mode notoirement défectif, on le complète par des formes empruntées au subjonctif ; mais celles-ci entrent alors totalement dans le paradigme de l'impératif : *Syntaxe* 3, 108-111 (*Grammatici Graeci* 2/2, 361.7-365.8).

48. *Grammatici Latini* 3, 241.4-6. «Le subjonctif porte aussi le nom d' «incertain» ; «subjonctif», parce qu'il dépend d'une conjonction, ou bien parce que, nécessairement, soit il dépend d'un autre verbe, soit il met un autre verbe sous sa dépendance». Je suis, non pas les termes, mais l'esprit de la traduction donnée par Baratin 1989, p. 465.



essentiels soient traduits en grec, peut-être pour leur sens et certainement pour mettre en valeur le nœud de la démonstration<sup>49</sup>. C'est ainsi que sont présentés les exemples de Cicéron et des autres classiques latins qui illustrent abondamment les emplois du subjonctif, en particulier dans le discours indirect.

idem in Andria : «quin tu uno uerbo dic, quid est quod me uelis ?» εἰπέ, τί ἐστὶν ὅπερ ἄρα βούλοιο με ; idem in eadem : «consilium meum / cognosces et quid facere in hac re te uelim» καὶ τί ποιεῖν ἐν τούτῳ τῷ πράγματι σε ἄρα βουλοίμην : ecce hic affirmatiuum est, in superioribus uero interrogatiuum<sup>50</sup>.

La manipulation réciproque, la traduction totale ou partielle d'exemples littéraires grecs en latin, est, elle, limitée à la fin du chapitre. Il s'agit d'ailleurs d'un phénomène unique dans les *Institutiones grammaticales*. Cinq citations de l'*Alcibiade* de Platon y sont très littéralement traduites. On peut en juger par la première.

Platon in Alcibiade priore : «πρὸς πατρός τέ σοι φίλους καὶ συγγενεῖς πλείστους εἶναι καὶ ἀρίστους, οἳ, εἴ τι δέοι, ὑπηρετοῖεν ἅν σοι». quod nos, sicut supra ostendimus, per subiunctiuos proferentes non egemus ἅν Graeca coniunctione, ut : ex patre tibi amicos et cognatos plurimos esse et optimos, qui, si quid opus sit, ministrent tibi<sup>51</sup>.

Le plan du chapitre est brouillé tant par le caractère parfois hésitant de la démonstration que par la présence massive d'exemples qui interrompent le raisonnement<sup>52</sup>. On peut toutefois distinguer quatre principes à l'œuvre dans l'exposé, dont chacun possède sa logique et sa progression. La couche la plus profonde, pour ainsi dire, suit le modèle attendu *a priori*, le traitement du subjonctif par Apollonios Dyscole dans sa *Syntaxe*. Un rappel de ce chapitre, au

49. Sur ce point, voir la première partie, chapitre 4.3.1.

50. *Grammatici Latini* 3, 257.9-16. «Le même dans l'*Andrienne* [v.45] : « allez, dis-moi en un mot ce que tu me veux » ; le même dans la même pièce [v.49-50] : « tu sauras mon projet et ce que je veux que tu fasses dans cette affaire » : ici, il y a assertion ; plus haut, c'était une question».

51. *Grammatici Latini* 3, 264.20-265.4. Si Priscien a mécaniquement traduit πρὸς πατρός συγγενεῖς par *ex patre cognatos*, les copistes de sa grammaire, s'avisant qu'il existait un terme spécifique en latin pour désigner ce type de parenté, ont par la suite introduit dans le texte *agnatos*.

52. Selon un principe constant dans son analyse du dernier livre des *Institutiones grammaticales*, Baratin 1989, p. 468, juge que cette débauche d'exemples constitue le symptôme d'un échec de l'analyse, tiraillée entre des critères contradictoires au point de perdre toute unité. Je proposerai ci-dessous une interprétation plus indulgente de la place qu'occupent les citations dans le passage.

demeurant plutôt rapide, est donc nécessaire à la bonne compréhension de Priscien.

### **Le subjonctif dans la *Syntaxe***

Le fond du traitement du subjonctif consiste à lui refuser toute valeur sémantique fondamentale. Sa désignation est réputée à bon droit syntaxique, mais cela ne conduit pas pour autant Apollonios à présenter une analyse des constructions du mode. Au contraire, il excuse sur une déficience des formes verbales la dénomination qu'il adopte. Le subjonctif n'ayant pas de valeur propre, explique-t-il, il prend celles que lui prêtent les conjonctions qui l'accompagnent. Il ne reste donc, pour le nommer sans inexactitude, qu'à se rabattre sur une caractéristique, certes secondaire, mais du moins partagée par toutes les occurrences du subjonctif dans des énoncés en grec<sup>53</sup>.

Fort de l'unité sémantique du groupe conjonction + forme verbale qu'il a soigneusement démontrée, Apollonios examine ensuite les temps qui peuvent accompagner ce groupe. En termes modernes, la question est celle du temps du verbe de la principale, présent ou futur lorsque la subordonnée est introduite par *ἐάν* ou *ἴνα* causal, passé lorsque la conjonction est *ἴνα* final. Toutes ces considérations relèvent vraisemblablement d'une application à la grammaire de dogmes sur la logique des causes, légèrement tempérée par les scrupules du sentiment linguistique<sup>54</sup>. Quoi qu'il en soit de la philosophie sous-jacente, les deux seules conjonctions mentionnées restent tout au long de l'étude *ἐάν* et *ἴνα*, ce qui n'a pas été sans influencer Priscien.

Limitant son objet d'étude, Apollonios se tourne ensuite vers l'analyse interne du groupe conjonction + subjonctif. La majeure partie nous semblerait bien proche d'une digression morphologique exposant la dérivation des formes du subjonctif d'après celles de l'indicatif. Toutefois, si le matériel linguistique est celui de la morphologie, l'orientation générale de l'analyse reste syntaxique, dans la mesure où le grammairien examine les modifications que l'ajout d'une conjonction fait subir aux formes d'indicatif reconnues comme point de départ. En trois points, la conjonction est responsable de l'allongement des désinences, du rejet des désinences de temps secondaires et de celui des radicaux de futur.

Ainsi s'achève l'étude du mode verbal inséparable de la conjonction, dans laquelle n'apparaissent que deux conjonctions tandis que ressortent les détours par la morphologie.

53. Apollonios établit à cette occasion un parallèle entre le subjonctif et plusieurs autres catégories morphosyntaxiques, en particulier les conjonctions explétives : *Syntaxe* 3, 127-129 (*Grammatici Graeci* 2/2, 377.8-381.4).

54. L'interprétation est celle de Lallot 1997, n. 309-311 au livre 3.

### Le décalque de Priscien

Dans son chapitre du livre 18, Priscien a transposé ce qui était transposable de la *Syntaxe* d'Apollonios et développé ce qu'il avait transposé. Il commence, nous l'avons déjà vu, par rendre compte du nom donné au mode, choisissant contre la tradition latine le calque de celui qu'emploie Apollonios.

Ce dernier avait utilisé ἐάν, selon l'expression de Jean Lallot, comme «pré-morphème de subjonctif» et tenu compte en outre de la construction de ce mode avec ἴνα. Par conséquent, Priscien commence par examiner la construction du subjonctif avec la conjonction *si*<sup>55</sup>. Il néglige en revanche, passées les premières lignes du chapitre, la conjonction *cum* qui joue pourtant dans la tradition grammaticale latine le même rôle de «pré-morphème» que ἐάν en grec<sup>56</sup>.

Bien que la discussion des constructions de *si* fasse dévier l'étude loin des questions soulevées par Apollonios, on retrouve plus loin dans le chapitre la marque du grammairien d'Alexandrie, dans l'étude de l'emploi des temps du subjonctif<sup>57</sup>. Le système de corrélation temporelles qu'expose Priscien n'a rien à envier en partialité à celui d'Apollonios Dyscole.

tamen et praeterito plusquamperfecto praeteritum imperfectum coniungere et praesenti praesens uel futuro solent uel praeterito, ut fecissem, nisi impedires et contra facerem, nisi impedisses et faciam, nisi impedias et nisi impedieris et fecero, nisi impedias et nisi impedieris<sup>58</sup>.

Immédiatement après les remarques sur les temps, c'est la construction finale avec *ut* qui

55. *Grammatici Latini* 3, 241.17-247.23.

56. Il est remarquable que la première série d'exemples inventés par le grammairien latin introduise le subjonctif par *cum* de manière insistante : *Grammatici Latini* 3, 241.12-17. Dès la première mention de ἐάν, la conjonction latine est oubliée.

57. *Grammatici Latini* 3, 254.5-255.8.

58. *Grammatici Latini* 3, 254.5-9. «Mais on associe d'ordinaire le prétérit imparfait au prétérit plus-que-parfait et le présent au présent, au futur ou au prétérit, comme *fecissem, nisi impedires* [je l'aurais fait, si tu ne l'empêchais] et à l'inverse *facerem, nisi impedisses* [je le ferais, si tu ne l'avais empêché], *faciam, nisi impedias* et *impedieris* [je le ferais, si tu ne l'empêches / as empêché], *fecero, nisi impedias* et *impedieris* [je l'aurai fait, si tu ne l'empêches / as empêché].» Priscien vient de mentionner pour mémoire l'emploi du subjonctif *electiue* [de préférence], donnant des exemples qui associent présent et présent ou imparfait et imparfait. Il oppose (*tamen*) à cet usage celui des systèmes hypothétiques, dont la principale suit un principe de concordance temporelle avec la subordonnée. Le point central de l'étude d'Apollonios n'est pas absent de la grammaire de Priscien, mais il y est réduit au statut de remarque transitoire.

est envisagée<sup>59</sup>. La partie dynamique du chapitre s'achève ici et ce qui suit est une forme de récapitulation qui n'a plus grand-chose à voir avec le modèle alexandrin. Celui-ci reste donc une référence tant que le raisonnement de Priscien se construit, s'en éloignant de manière très progressive.

### 10.2.4 Valeurs du subjonctif

Entre les point d'ancrages que constitue le retour périodique aux rubriques d'Apollonios, se développe une démonstration originale. Le premier pas consiste à donner un développement à ce qu'Apollonios évoquait sans s'y attarder, la question des valeurs sémantiques du subjonctif.

Pour le grammairien grec, la cause était entendue : le subjonctif avait la valeur que lui donnait la conjonction qui l'accompagnait et la première d'entre elles était le doute, associé à ἐάν. La transposition de Priscien se heurte à la différence des langues. Il a pour usage, en effet de distinguer deux valeurs de *si* en fonction des deux critères convergents de la traduction grecque et du mode associé<sup>60</sup>.

- *Si* + indicatif = εἰ exprime l'implication.
- *Si* + subjonctif = ἐάν exprime le doute.

Il apparaît clairement que ce qui fait, en latin, la valeur des énoncés, ce n'est plus la conjonction mais le mode verbal employé. Quelques exemples où Priscien reconnaît un emploi du subjonctif avec «ellipse» de *si* achèvent de réduire son rôle<sup>61</sup>. La conjonction avait déjà été éliminée de la définition du mode, elle peut alors s'effacer de la présentation de ses valeurs. Le grammairien en propose un nouveau classement, purement sémantique. Il est homogène, établi en fonction de la certitude exprimée.

iste igitur modus, id est subiunctiuus, ut breuiter uim eius colligam, apud Latinos est quando dubitationem, est quando comprobationem, est quando possibilitatem significat, in qua sunt etiam illa, quae ὑποθετικῶς suppositiue inducuntur<sup>62</sup>.

59. *Grammatici Latini* 3, 255.9-26.

60. *Grammatici Latini* 3, 241.17-25.

61. *Grammatici Latini* 3, 247.5-16.

62. *Grammatici Latini* 3, 247.24-27. «En latin, ce mode, le subjonctif, pour résumer sa valeur, exprime tantôt le doute, tantôt la certitude, tantôt l'éventualité, qui comprend ce que l'on conjecture à titre de supposition (d'hypothèse).» Il y a dans la terminologie, une incohérence avec *Grammatici Latini* 3, 237.6 où ὑποθετικά est traduit par *hortatiua*, ce qui est plus proche de la valeur qu'Apollonios donne à ce terme, cf Schenkeveld 1982, p. 259-261 et 264-266.

Les trois valeurs bénéficient chacune d'un développement de longueur croissante :

- le doute : *GL* 3, 247.27-248.9 ;
- la certitude : *GL* 3, 248.10-249.6 ;
- l'éventualité : *GL* 3, 251.1-252.13.

En outre, les deux premières reçoivent avant tout des illustrations littéraires nues tandis que la dernière fait l'objet d'un développement comparatiste nettement plus complexe.

La relation sous-entendue au départ entre subjonctif et incertitude est abandonnée. On demeure donc dans l'orbite doctrinale d'Apollonios Dyscole : le subjonctif ne peut être redéfini sémantiquement comme le mode dubitatif puisqu'il exprime aussi bien l'absence de doute. Ce qui éloigne du grammairien grec, c'est l'autonomie que le mode gagne progressivement envers la conjonction qui devrait déterminer sa valeur.

### 10.2.5 Mode latin et conjonctions grecques

L'analyse de quelques subjonctifs en indépendante comme des énoncés elliptiques était anecdotique et d'ailleurs maintenait la nécessité, au moins théorique, de la conjonction latine. La véritable originalité de Priscien consiste à faire du mode latin l'équivalent de conjonctions grecques.

Le mouvement se fait en deux temps. En premier lieu, vient la question des subordonnées relatives et interrogatives au subjonctif. Elle interrompt la revue des valeurs du mode entre l'*approbatio* et la *possibilitas*<sup>63</sup>. Dans ces propositions, selon la classification adoptée par Priscien, le mode n'est plus lié à une conjonction mais à des noms.

sciendum tamen, quod tam ut coniunctione causali quam si sequentibus cum uerbis subiunctiuis uel antecedentibus, etiam antecedentia uel sequentia quoque frequentissime per subiunctiuum modum proferre solent Romani, et maxime qui adiuncto uel quae uel quod rationem colligentes uel dubitationem ostendentes, ut rogabam, ut te ostenderes qui fueris et placebas, si diceres quod feceris, quod per ἄρα coniunctionis additionem solent Graeci significare<sup>64</sup>.

63. *Grammatici Latini* 3, 249.7-250.20.

64. *Grammatici Latini* 3, 249.7-13. «Il faut pourtant savoir que, lorsque *si* ou même la conjonction causale *ut* suivent ou précèdent avec des verbes au subjonctif, les Romains mettent souvent aussi au subjonctif ceux qui précèdent ou suivent, surtout lorsque *qui*, *quae* ou *quod* les accompagnent pour fournir une explication ou manifester un doute, comme *rogabam, ut te ostenderes qui fueris* [je demandais que tu te montres, toi qui tu as été] et

La transition est ménagée par le choix des exemples, dans lesquels l'interrogative dépend d'une hypothétique ou d'une finale. Priscien a en vue l'attraction au subjonctif des subordonnées non introduites par des conjonctions, comme le montrent l'évocation des trois pronoms, les exemples et enfin la traduction grecque. La première impression est donc celle d'une attraction des verbes au subjonctif dans l'entourage d'un des deux types de construction conjonctive de ce mode. Il ne s'agit pas pour autant d'attraction modale au sens strict que lui donne la syntaxe moderne mais plutôt du sentiment d'une sorte de contagion qui fait que le subjonctif se répand à proximité des conjonctions, sans être pour autant construit avec elles.

L'équivalence avec ἄρα est providentielle car elle libère l'étude du subjonctif de l'entrave des conjonctions et en particulier du lien avec *si*. On a beaucoup reproché à Priscien ce ἄρα qu'il utilise à tout propos, en particulier dans ses traductions partielles de phrases grecques. Ce procédé a été considéré comme la preuve d'une profonde ignorance de la langue grecque<sup>65</sup>. Il est possible en effet, mais non certain, que Priscien, qui écrivait sans accents, ait confondu ἄρα interrogatif avec ἄρα à initiale brève, deux conjonctions du point de vue de la grammaire antique<sup>66</sup>. Plus profondément, son insistance à introduire la particule dans ses traductions exprime, semble-t-il, la synthèse de deux influences.

La première est celle des classements logico-sémantiques des conjonctions. Le livre 16 des *Institutiones grammaticales* ne tient pas compte de ἄρα, mais on peut encore lire dans la partie conservée du *Traité des conjonctions* d'Apollonios des bribes d'analyse touchant cette conjonction. Elle apparaît comme l'une des conjonctions qui s'emploient comme explétives bien qu'elles possèdent une valeur propre. En l'occurrence, ἄρα fait normalement partie du groupe des syllogistiques ou conclusives (ἐπιφορισκοῖ), qui introduisent les conclusions d'une implication ou le résultat d'une somme<sup>67</sup>. Une telle classe de conjonctions doit avoir à faire avec l'assertion<sup>68</sup>. Ce qui apparaissait au départ comme une digression sur l'attraction modale en latin s'avère alors poursuivre l'examen de la valeur de *comprobatio* du subjonctif.

---

*placebas, si diceres quod feceris* [tu plaisais si tu disais que tu as fait], ce que les Grecs expriment souvent par l'ajout de la conjonction ἄρα».

65. Luscher 1912.

66. L'unique occurrence de ἄρα dans le chapitre sur le subjonctif est cité, si l'on suit la restitution de l'éditeur, en *Grammatici Latini* 3, 253.2, sans commentaire.

67. *Grammatici Graeci* 1/1, 251.27-252.8 soit Dalimier 2001, p. 186-187 et 411-412 pour le commentaire.

68. En *Grammatici Latini* 3, 100.15-17, il est dit que les conjonctions *collectivae uel rationales*, selon la traduction terminologique de Priscien, *supra dictum* [...] *ratione confirmant*.

La seconde influence qui entre en jeu est probablement stylistique. La façon qu'a Priscien d'employer ἄρα à tort et à travers pour traduire les subjonctifs latins apparaît à la lecture du chapitre comme un pastiche de Platon. Plus qu'un lien entre inspiration logique de la grammaire et exemples philosophiques, on est tenté d'y voir une pratique artificielle et livresque de la langue grecque classique étendant outre mesure un effet stylistique d'oralité<sup>69</sup>. Les deux inspirations concourent à établir une équivalence entre les subjonctifs latins irréductibles à l'analyse et ἄρα, façon polie de les détacher de toute contrainte syntaxique au prix de phrases un peu étranges mais malgré tout correctes. Il suffit de montrer que le verbe au subjonctif peut se traduire en grec par une forme verbale accompagnée d'une conjonction, la plus passe-partout, pour sauver les apparences.

Une fois établie l'équivalence entre le subjonctif latin exprimant la certitude et la conjonction ἄρα, la méthode est assez établie pour que Priscien aborde directement le subjonctif de *possibilitas* par le biais de la conjonction grecque qui lui correspond. Il s'agit à présent de ἄν, tout autant conjonction d'un point de vue antique et particule pour les modernes que ἄρα. Le rapprochement est d'autant plus immédiat que le terme même de *possibilitas* est la traduction de l'une des valeurs reconnues à ἄν dans la grammaire d'Apollonios Dyscole, δυνητικός<sup>70</sup>.

sic ergo quod illi solent et per indicatiuum et per optatiuum facere addentes ἄν  
coniunctionem Graecam, nos subiunctiuis per se positis solemus demonstrare<sup>71</sup>.

Les subjonctifs latins isolés sont équivalents à des constructions grecques associant ἄν et l'indicatif ou l'optatif. Ce qu'ils expriment est la troisième valeur annoncée du subjonctif,

69. Cette interprétation rejoint celle que proposait Schöpsdau 1992, qui voit dans les emplois abusifs de ἄν et ἄρα des exemples de pseudo-atticismes tardifs liés à l'éloignement de la langue classique. Il propose également de rapprocher les traductions d'indépendantes latine par l'optatif sans ἄν de l'usage d'Apollonios Dyscole, donc du grec impérial. A ce facteur chronologique, il convient d'ajouter que pour Priscien le grec était *a priori* une langue étrangère.

70. Elle apparaît dans la *Syntaxe* 3, 21 (*Grammatici Graeci* 2/2, 286.9) et semble devoir être rétablie dans un passage très corrompu du *Traité des conjonctions*, cité plus haut. Le terme a été repris dans les scolies sur la *Technè* de Denys. Sur ce point, voir Lallot 1997, n. 49 du livre 3 et Dalimier 2001, p. 273. Un développement sans doute inspiré d'Apollonios, mais très pédagogique, sur ἄν δυνητικός apparaît dans la *Syntaxe* de Michel le Syncelle, par. 201. Donnet 1972, p. 11 souligne l'importance et l'influence sur la grammaire grecque postérieure de la valeur potentielle attachée par Apollonios à la particule ἄν.

71. *Grammatici Latini* 3, 251.13-15. «Ainsi donc, ce qu'eux expriment normalement avec l'indicatif et l'optatif en ajoutant ἄν (la conjonction grecque), nous, nous le faisons normalement par des subjonctifs en emploi indépendant».



l'éventualité. Priscien présente ensuite les différentes nuances de l'expression de l'éventualité, ce que la grammaire scolaire distingue sous les noms d'éventuel et irréal. Les deux valeurs sont rapprochées grâce à une paraphrase par le verbe *posse*<sup>72</sup>. Deux choses ont donc disparu à ce point : les conjonctions latines et les subjonctifs grecs. Reste une équivalence originale entre mode latin et conjonctions grecques.

Les conjonctions grecques de Priscien, en dépit de notre remarque sur ἄν éventuel, ne sont pas celles d'Apollonios. Dans les textes conservés du grammairien grec, l'étude des conjonctions est distincte de celle des modes verbaux. L'emploi des modes verbaux n'entre pas dans le périmètre du *Traité des conjonctions* et la *Syntaxe* ne présente pas, en l'état actuel des choses, d'étude de la construction des conjonctions. Plus encore, la partie conservée de l'étude, dans le *Traité des conjonctions*, de εἰ et le témoignage de Priscien suggèrent chez Apollonios la plus grande indifférence à la question des modes verbaux qui peuvent suivre la conjonction. Tout porte donc à penser que Priscien puise à une source différente ses connaissances de la construction des conjonctions grecques qu'il évoque. Ce qu'il en dit est totalement étranger à la tradition des scolies de la *Technè* et des commentaires sur les *Canons* de Théodose mais présente des recoupements avec des ouvrages plus préoccupés de la grammaire de la prose attique, ce qui constitue un indice en faveur d'une communauté d'inspiration.

### 10.2.6 Optatif et modèle attique

Dans tout le chapitre qu'il consacre au subjonctif latin, Priscien examine avec plus de précision que son modèle revendiqué les constructions modales possibles des différentes conjonctions grecques. La première est εἰ qui, dans un premier temps et conformément à la doctrine du livre 16, est réputée correspondre à *si* + indicatif en latin. Mais, abandonnant l'inspiration logique, qui réclamait d'opposer fortement les domaines de l'implication, introduite par εἰ et de l'hypothèse, introduite par εἰάν, la grammaire s'ouvre à une précision de philologie grecque qui réduit l'anomalie latine.

inuenitur autem ea coniunctio apud Graecos [id est εἰ] non solum indicatiuo, sed etiam optatiuo et maxime apud Atticos et subiunctiuo sociata, ut Homerus : « ἄρσαντες κατὰ θυμόν, ὅπως ἀντάξιον ἔσται / εἰ δέ κε μὴ δώωσιν » (pro εἰάν μὴ δώωσιν), subiunctiuum posuit ; idem : « ἀλλ' εἰ μὲν δώσουσι γέρας μεγάθυμοι Ἀχαιοί »

72. *Grammatici Latini* 3, 251.15-17 et 20-22.

(εἰ δέ κε μὴ δώωσιν pro ἔάν μὴ δῶσιν), *indicatio usus est pro subiunctio et εἰ pro ἔάν*; Demosthenes uero in oratione παραπροσβείας· «τῶν ξενίων εἰ μετάσχοιεν», *optatium protulit, qui mos Atticis est frequentissimus. Xenophon ἀπομνημονευμάτων primo* : «εἰ τις ἀρετὴν ἐπαγγελλόμενος ἀργύριον πράττειτο»<sup>73</sup>.

L'idée générale du texte est claire : *si* peut être suivi de l'un des deux modes personnels du latin ; pour assurer la similitude des deux langues, il convient que εἰ soit attesté suivi des trois modes personnels du grec. Le choix d'exemples est très intéressant. La première citation d'Homère paraît mal choisie puisque εἰ κε est en grammaire antique comme pour nous le strict équivalent de ἔάν. Il n'y a donc pas à y voir de construction paradoxale de εἰ avec le subjonctif. L'adoption d'un tel exemple trahit une absence de familiarité avec le grec archaïque que l'on n'attend pas chez un grammairien grec de tradition alexandrine. Néanmoins, Priscien y revient dans le recueil final avec une présentation plus sobre mais un nouvel exemple, plus satisfaisant.

frequenter εἰ pro ἔάν ponunt auctores Graecorum. Homerus : «εἰ τ' ἐπὶ δεξι' ἴωσι πρὸς ἧῶ τ' ἠέλιόν τε», εἰ τε pro ἔάν τε. idem : «ἄρσαντες κατὰ θυμόν, ὅπως ἀντάξιον ἔσται· / εἰ δέ κε μὴ δώωσιν» id est ἔάν μὴ δῶσιν. Romani et pro εἰ et pro ἔάν si ponunt<sup>74</sup>.

On a la confirmation de l'impression que donnait le premier exemple dans le chapitre sur le subjonctif. Le choix de l'exemple a pu partir d'une glose ou d'un commentaire explicitant l'amorce du vers *Iliade* 1.137. A l'origine, il ne s'agissait que de traduire la protase homérique en grec classique, par ἔάν μὴ δῶσιν. Priscien ou sa source l'a interprété à tort comme la mention d'une substitution de conjonctions et a collecté le vers sous la rubrique «εἰ pour ἔάν».

73. *Grammatici Latini* 3, 241.27-242.11. «On trouve, du reste, cette conjonction sous sa forme grecque (εἰ) en compagnie non seulement de l'indicatif mais aussi de l'optatif, surtout en attique, et du subjonctif ; ainsi Homère [*Iliade* 1.136-7] : «s'efforçant sincèrement que [la compensation] soit équivalente / mais s'ils n'en donnaient pas...» (au lieu de ἔάν μὴ δώωσιν) a employé le subjonctif ; le même [*Iliade* 1.135] : «mais si les Achéens magnanimes donnent une compensation...» a employé l'indicatif au lieu du subjonctif et εἰ au lieu de ἔάν ; quant à Démosthène, dans le discours *Sur l'ambassade* [souvenir déformé du par. 167] : «s'ils prenaient leur part des présents d'hospitalité», il a employé l'optatif, ce qui est une pratique courante en attique. Xénophon au premier livre des *Mémorables* [1.2.7] : «celui qui, faisant profession d'intégrité, faisait des affaires».

74. *Grammatici Latini* 3, 304.2-7. «Les auteurs grecs emploient souvent εἰ pour ἔάν. Homère [*Iliade* 12.239] : «s'ils vont vers la droite, du côté de l'aurore et du soleil» (εἰ τε pour ἔάν τε). Le même : «s'efforçant sincèrement que [la compensation] soit équivalente / mais s'ils n'en donnent pas...» (c'est-à-dire ἔάν μὴ δῶσιν). Les Latins emploient *si* pour εἰ et pour ἔάν».

Il est possible que Priscien soit assez proche du choix des exemples car, dans le chapitre sur le subjonctif, il cite également le vers qui précède. Or la construction régulière de εἰ se fait avec l'indicatif ; il n'y a pas lieu *a priori* de l'illustrer dans une série d'exceptions. Il est plus naturel de voir dans la seconde citation épique l'expression d'une perplexité devant la discordance des deux termes de l'alternative posée par Agamemnon : (j'accepte de rendre la captive) puisque les Achéens vont donner une compensation qu'ils feront en toute bonne foi équivalente, mais si par extraordinaire ils ne la donnaient pas...<sup>75</sup> Le commentaire du grammairien aligne le texte sur la norme théorique de l'expression de l'hypothèse : ἔάν + subjonctif.

Le troisième mode bénéficie de deux citations dont seule la seconde est identifiable. Il importe visiblement beaucoup aux yeux de Priscien que la tournure soit dialectale et attique. Et de fait, c'est dans la remarque sur les constructions modales de εἰ qu'apparaît un thème qui court tout au long du chapitre, le rapprochement entre usage du subjonctif en latin et de l'optatif en attique. On le retrouve à propos de presque toutes les conjonctions grecques qu'évoque Priscien. Ainsi ἔάν se construit avec l'indicatif et l'optatif.

ἔάν quoque Graeca coniunctio quotiens apud Graecos ponitur possibilitatem significans, quae apud illos indicatiui quidem modi uel praeterito imperfecto uel ἀόριστω (quem nos non habemus, nisi quod pro eo et pro παρακειμένου praeterito perfecto utimur) et plusquamperfecto adiungitur, optatiuis autem omnibus, quippe coniunctis cum supra dictis tribus temporibus (praesens enim optatiuum et praeteritum imperfectum idem est, et praeteritum perfectum et plusquamperfectum, et futurum et ἀόριστον quod uocant tempus) coniungunt, nostri ergo quoque in omnia illos sequentes, quando possibilitatem demonstrare uolunt, optatiuis siue subiunctiuis utuntur uerbis<sup>76</sup>.

75. C'est exactement ce que le poète fait dire à Agamemnon, qui doit être pris de court par le refus d'Achille ; mais l'attention du grammairien au contexte ne va pas si loin.

76. *Grammatici Latini* 3, 251.1-10. «Et ἔάν aussi (la conjonction grecque), lorsqu'on l'utilise en grec pour exprimer l'éventualité – elle qui dans leur langue se combine à l'imparfait, à l'aoriste (que nous ne possédons pas, si ce n'est dans l'emploi du prétérit à sa place et à celle du parfait) et au plus-que-parfait – on l'associe en revanche à tous les optatifs, c'est-à-dire conjugués aux trois temps mentionnés ci-dessus (le présent et le prétérit imparfait sont identiques, le prétérit parfait et le plus-que-parfait aussi, ainsi que le futur et le temps qu'on nomme aoriste) ; donc notre langue aussi, qui suit celle-là en toutes choses, lorsqu'elle veut signifier l'éventualité, emploie les verbes à l'optatif, autrement dit, au subjonctif».

La prise en compte des conjonctions grecques ne s'arrête pas à ces deux termes. Dans les derniers paragraphes du chapitre, une citation de Paton amène, à titre d'appendice, deux nouvelles mentions.

in eodem : «νεωτέρω μὲν οὖν ὄντι σοι καὶ πρὶν τοσαύτης ἐλπίδος γέμειν, ὡς ἐμοὶ δοκεῖ, οὐκ εἶα ὁ θεὸς διαλέγεσθαι, ἵνα μὴ μάτην διαλεγόμην». nota, non solum εἰ, sed et ἵνα et ὅπως etiam optatiuo coniungi Atticis, cum apud nos tam ut causalis coniunctio quam ne, quando ἵνα μὴ significat, subiunctiuo sociantur, qui tamen similis est, ut saepe diximus, optatiuo : ut ne frustra disputarem<sup>77</sup>.

Il s'agit de l'unique mention dans le chapitre de la construction modale des finales grecques. Leur construction avec le subjonctif n'est pas évoquée, alors même que le développement où elles apparaissent traite de l'emploi du subjonctif. La présence de *etiam* dans la phrase devant *optatiuo* implique pourtant qu'il existe une construction de référence de ces conjonctions, qui n'est pas celle que Priscien illustre et qui fait intervenir l'optatif. Il s'agit probablement du subjonctif, absolument ordinaire en grec dans les finales qu'évoquent les conjonctions mentionnées par Priscien. On voit ainsi de manière frappante que l'optatif a remplacé le subjonctif comme mode correspondant au subjonctif latin.

Pour résumer, les constructions de conjonctions grecques évoquées dans le chapitre des *Institutiones grammaticales* se présente comme suit.

- εἰ + indicatif (/ subjonctif) / optatif ;
- ἐάν + subjonctif ;
- ἄρα + indicatif / optatif (/ subjonctif ?)
- ἄν + indicatif / optatif (/ subjonctif ?)
- ἵνα + subjonctif / optatif
- ὅπως + subjonctif / optatif

Rien de tel n'apparaît dans les ouvrages d'Apollonios Dyscole ; on trouve cependant des remarques comparables sur les modes et les conjonctions dans les lexiques. Nous avons

<sup>77</sup>. *Grammatici Latini* 3, 265.18-266.4. «Dans le même dialogue [*Alcibiade* 1 105e] : "tant donc que tu étais trop jeune et avant que tu fusses chargé de si grandes espérances, à mon avis, le dieu n'a pas laissé naître la discussion, afin que je ne discute pas en vain." Remarquez que les Athéniens conjoignent aussi à l'optatif non seulement εἰ mais aussi ἵνα et ὅπως, tandis que chez nous on associe aussi bien *ut*, conjonction causale, que *ne* au sens de ἵνα μὴ au subjonctif, qui est identique, comme nous l'avons souvent dit, à l'optatif : "pour que je ne discute pas en vain".»

conscience d’entrer là dans un domaine où les datations sont incertaines, parfois pour les ouvrages d’origine, et surtout pour les remaniement dont ils ont généralement fait l’objet au cours des siècles. Ces témoignages sont néanmoins précieux pour l’éclairage qu’ils jettent sur la grammaire de Priscien et répondent à son inspiration grecque alternative à Apollonios, du côté des modèles d’écriture atticisante. Le premier d’entre eux, et le plus synthétique, est le lexique atticiste *Philétairos* attribué à Hérodien.

Τῷ «ἵνα» μᾶλλον τὸ ὑποτακτικὸν καὶ τὸ εὐκτικόν· ἵνα γένηται καὶ ἵνα γένοιτο.

Τῷ «ὅτι» καὶ τῷ «εἰ» τό τε ὀριστικὸν καὶ τὸ εὐκτικόν· ὅτι εἶπον καὶ ὅτι εἶποιμι, εἰ δέξαιτο καὶ εἰ ἐδέξατο. Τῷ δὲ «ἐάν» μόνον ὑποτακτικόν· ἐάν εἶπω, ἐάν πράξω<sup>78</sup>.

Pour avoir plus de détails et, surtout, des citations d’auteurs grecs, il faut se tourner vers le lexique syntaxique de Séguier réédité par Petrova, dont Michela Rosellini a rappelé dernièrement la proximité avec la fin du livre 18 des *Institutiones grammaticales*. Ce dernier est beaucoup moins strict que le *Philétairos* et développe longuement une rubrique pour chacune des conjonctions. Donnet 1972, bien qu’il note le grand libéralisme du lexique, et qu’il présente les développements de Priscien sur ἄν, n’établit pas de rapprochement entre les deux textes. Au contraire, il distingue dans Priscien et le lexique de Séguier les sources de deux courants distincts de la grammaire grecque d’époque humaniste<sup>79</sup>. On peut donc présenter ses doctrines sous forme de tableau<sup>80</sup>.

Le premier lexique se réclame du purisme atticisant, contrairement au second. Néanmoins, dans ce dernier, toutes les citations d’auteurs présentant des formes verbales d’optatif sont des

78. «Avec ἵνα, plutôt le subjonctif et l’optatif : ἵνα γένηται ou ἵνα γένοιτο [afin qu’il soit]. Avec ὅτι et εἰ, l’indicatif et l’optatif : ὅτι εἶπον ou ὅτι εἶποιμι [que je dise], εἰ δέξαιτο ou ἐδέξατο [si je montrais]. Avec ἐάν, seulement le subjonctif : ἐάν εἶπω [si je disais], ἐάν πράξω [si je faisais]».

79. La présentation que Donnet 1972 fait des thèses de Priscien reste curieuse. Il semble excessif d’affirmer que Priscien confond ἄν et ἄρα au point de les employer indifféremment l’un pour l’autre. Il serait plus juste de dire que, contrairement aux modernes, Priscien n’établit pas de différence de nature entre les particules énonciatives et modales ; si bien que sa présentation équanime de ἄν, soumis à nos yeux à de strictes contraintes syntaxiques d’emploi, et de ἄρα, dont l’emploi relève pour nous du style individuel, ne peut que troubler. Par ailleurs, la citation d’*Illiade* 5.350 que les grammairiens de Louvain ont trouvée dans leur édition de Priscien est un fantôme : il ne s’agit pas, comme le prétend Donnet 1972, p. 28-36, d’un exemple présent dans certains manuscrits de la grammaire mais d’une restitution abusive faite par les éditeurs antérieurs à Hertz, qui jugeaient le vers convenable à illustrer le point en cause.

80. La citation dont la référence apparaît en caractères gras est celle que l’on retrouve dans les *Institutiones grammaticales*, mais uniquement dans le recueil d’atticismes.

	indicatif	subjonctif	optatif
ὄν A66	Démosthène 19.40 ; 18.9 ; 18.30 ; 18.49 ; 18.79 ; 18.133 ; 18.30 ; 18.81 ; 18.219	Isocrate 2.28 ; 21.8 ; Démosthène 18.120 ; 18.192 (avec ellipse de la conjonction : Cratinos frgt 30 ; 31)	Démosthène, 18.150 ; 18.263 ; Sophocle frgt 696 (avec ellipse de la conjonction : Démosthène 18.26 ; 18.32 ; 18.45 ; 18.67)
εἶ E76	Démosthène, 4.1 ; 38.24 ; 27.63 ; 47.78 ; 47.64 ; 38.22 ; 56.22	uniquement poétique : <b><i>Iliade</i> 12.239</b> ; So- phocle, <i>Œdipe roi</i> 873-4 ; <i>Œdipe à Colone</i> 1442-3 ; Cratès, <i>Voisins</i> frgt 5 ; Xénophon, <i>Cy- ropédie</i> 3.3.50 ; Platon 958d	Démosthène 38.27 ; 27.50
ἐάν E177		seule construction régulière	
ἴνα I1	Démosthène 22.21 ; 24.48	Isocrate 2.19 ; Démosthène 24.2	Démosthène 32.7 ; 47.38
μή M13	Démosthène 24.123 ; Isocrate 7.30	construction normale	μή μετάσχοιεν τροφῆς
ὅπως O2	Démosthène 9.1 ; 9.56 ; 9.61 ; 10.11 ; 13.15 ; 24.137 ; Isocrate 4.78	Thucydide 3.22.18 ; Démosthène 24.107 ; 32.23 ; 2.69.1 ; Démosthène 48.10	Thucydide 3.22.18 ; Démosthène 48.10

extraits d’auteurs athéniens classiques. La base dialectale est celle de Priscien lorsqu’il évoque l’optatif grec dans son étude du subjonctif latin.

Le grammairien latin est sans aucun doute parti du chapitre d’Apollonios Dyscole sur le subjonctif. Mais celui-ci repose sur l’identification du subjonctif comme mode lié à la conjonction, ce qui n’est pas une position tenable pour le latin. Il est possible que le point de départ de la remise en cause ait été l’expression de l’irréel. C’est ce que suggère une remarque du livre 16, qui semble donner un avant-goût des développements du livre 18. La comparaison entre les deux langues y fait observer une correspondance entre subjonctif latin, sans conjonction, et conjonction grecque, sans subjonctif.

Virgilius in XI : «tu quoque nunc stares inmanis truncus in armis, / esset par aetas  
et idem si robur ab annis», stares ἔσθηκας ἄν<sup>81</sup>.

La première solution envisagée par Priscien au livre 18 pour réduire l’anomalie latine consiste en conséquence à établir une équivalence entre mode verbal latin et conjonction grecque. C’est à ce point qu’entrent en jeu des syntaxes de la conjonction probablement étrangères à Apollonios, qu’il s’agisse d’une source commune au lexique dont nous avons présenté les citations ou d’un ouvrage d’inspiration plus franchement atticiste<sup>82</sup>. Priscien y a puisé l’idée que, du moins dans le dialecte attique, les conjonctions évoquées pouvaient toujours être suivies de l’optatif. Ce fait rapproche encore du latin puisque, du point de vue morphologique, le subjonctif y est identique à l’optatif. Une première série de citations de Platon vient illustrer le propos<sup>83</sup>. Dans un premier temps, elles présentent toutes l’une des deux conjonctions, ἄν ou ἄρα, suivie de l’optatif.

Les premières sont extraites du second *Alcibiade* et illustrent l’emploi *affirmatiue*, assertif, des deux conjonctions grecques.

– 139c

πάντας οὖν ἄν φάντες, ὦ Ἀλκιβιάδη, τοὺς ἄφρονας μαίνεσθαι ὀρθῶς ἄν φαίμεν : affirmant que les insensés délirent tous, Alcibiade, nous dirions juste.

– 143b-e

81. *Grammatici Latini* 3, 100.10-14.

82. Encore une fois, la *Syntaxe* de Michel le Syncelle, par. 201, présente une synthèse très proche, partant visiblement des mêmes éléments. Elle ne met pas l’accent sur les mêmes aspects de la question. En particulier, la possibilité d’un optatif après la conjonction n’est pas plus importante pour lui que la question des temps acceptables. En cela, il est plus proche que Priscien des lexiques syntaxiques.

83. *Grammatici Latini* 3, 252.14-254.3.



καὶ τό γε ἔσχατον εὐχόμενοι ἡμῖν αὐτοῖς τὰ κάκιστα· ὅπερ οὖν οὐδεὶς ἂν οἰηθείη, ἀλλὰ τοῦτό γε πᾶς ἂν οἴοιτο αὐτὸς ἑαυτῷ τὰ βέλτιστα εὐξασθαι, ἀλλ' οὐ τὰ κάκιστα. τοῦτο μὲν γὰρ ὡς ἀληθῶς καὶ κατάρρα τινί, ἀλλ' οὐκ εὐχῆ ὅμοιον ἂν εἶη ... κακὸν ἄρα, ὡς ἔοικεν, ἐστὶν ἡ τοῦ βελτίστου ἄγνοια : et, malheur ultime, en attirant par nos prières sur nous les pires maux ; nul n'y songerait, au contraire chacun songerait à s'attirer par ses prières les plus grands avantages, et non les pires maux. Cela, à vrai dire, semblerait une malédiction et non une prière ... c'est un mal, paraît-il, que l'ignorance de ce qui est le meilleur<sup>84</sup>.

Deux extraits du *Lysis* suivent pour illustrer leur emploi dans le couple interrogation / réponse. Celui-ci n'est pas une nouveauté qui révélerait chez Priscien l'amorce d'une réflexion pragmatique mais plutôt une variante du couple doute / certitude. La terminologie retenue semble étayer une telle interprétation. Priscien emploie en effet concurremment *confirmatiue*, sur le même radical que *affirmatiue*, et *comprobatuue* en regard de *interrogatiue*. Ce vocabulaire technique, appliqué aux fausses questions typiques du dialogue platonicien, désigne une paire consultation / confirmation qui recouvre le contraste du doute et de la certitude<sup>85</sup>.

– 209e

εἰ τοὺς ὀφθαλμοὺς ὁ υἱὸς αὐτοῦ <ἀσθενοῖ, ἄρα ἐώη ἂν αὐτὸν ἄπτεσθαι τῶν ἑαυτοῦ> ὀφθαλμῶν, μὴ ἰατρὸν ἡγούμενος, ἢ κωλύοι ἂν· κωλύοι ἂν : si son fils souffrait des yeux, le laisserait-il se toucher les yeux, à moins de le considérer comme un médecin, ou l'empêcherait-il ? il l'empêcherait.

– 210a

ἄρ' οὖν καὶ τὰ ἄλλα πάντα ἡμῖν ἐπιτρέποι ἂν μᾶλλον ἢ ἑαυτῷ τε καὶ τῷ υἱεῖ, περὶ ὅσων ἂν δόξωμεν αὐτῷ σοφώτεροι ἐκείνων εἶναι· ἀνάγκη, ἔφη, ὦ Σώκρατες. οὕτως ἄρα ἔχει : est-ce qu'en général, il ne se tournerait pas plutôt vers nous que vers son fils ou lui-même pour les matières où nous lui paraissions plus experts qu'eux ? il en va nécessairement ainsi, Socrate, dit-il.

Un troisième dialogue, le *Théagès*, ne fournit qu'une citation sans commentaire, mais de même esprit que les précédentes.

– 127d

84. Priscien a abrégé le texte de Platon qui dit au début : πᾶς ἂν οἴοιτο ἱκανὸς εἶναι, αὐτὸς αὐτῷ τὰ βέλτιστα εὐξασθαι : chacun se croit capable de réclamer par ses prières les plus grands biens.

85. A ce sujet, le commentaire d'Ildefonse 1997, p. 383 sur Apollonios, *Syntaxe* 3, 93 (*Grammatici Graeci* 2/2, 349.1-350.2) me semble aller dans mon sens.

οὐ γὰρ οἶδα ὑπὲρ ὅτου ἂν τις νοῦν ἔχων μᾶλλον σπουδάζοι ἢ ὑπὲρ υἱέος αὐτοῦ, ὅπως ὡς βέλτιστος ἔσται· ὁπόθεν δέ σοι ἔδοξε τοῦτο, ὡς ἐγὼ ἂν μᾶλλον τὸν σὸν υἱὸν οἶός τε εἶην ὠφελῆσαι : j'ignore ce qui peut solliciter les efforts d'un homme sain d'esprit plus que la perfection de son fils ; ainsi il t'a semblé que je serais la personne la plus capable de profiter à ton fils.

Tous ces exemples sont, bien entendu, sans parallèle connu, tant dans la *Syntaxe* d'Apollo-nios que dans les lexiques. Mais c'est leur analyse qui introduit l'ultime étape du raisonnement. Le dernier exemple, tiré du *Charmide*, est le plus important.

Inuenis tamen et per ellipsin ἄρα et ἂν apud illos proferri optatiua uerba in simili sensu, quomodo apud Latinos, proferuntur, ut idem in Charmide : «ὅμως δὲ αὐτοῦ ἐρωτήσαντος, εἰ ἐπισταίμην τὸ τῆς κεφαλῆς φάρμακον, μόγις πως ἀπεκρινάμην, ὅτι ἐπισταίμην. τί οὖν, ἢ δ' ὅς, ἐστίν· καὶ ἐγὼ μὲν εἶπον, ὅτι αὐτὸ μὲν εἶη φύλλον τι, ἐπωδὴ δὲ τις ἐπὶ τῷ φαρμάκῳ εἶη, ἣν εἰ μὲν τις ἐπάδοι ἅμα καὶ χρῶτο αὐτῷ, παντάπασιν ὑγιᾶ ποιῶ τὸ φάρμακον· ἄνευ δὲ τῆς ἐπωδῆς οὐδὲν ὄφελος εἶη τοῦ φύλλου». ecce more Romano sine ἄρα uel ἂν hoc totum protulit<sup>86</sup>.

Le mouvement final rappelle de très près celui du lexique anonyme qui, après avoir énuméré les modes acceptables avec la conjonction ἂν, signalait des tournures à l'optatif puis au subjonctif avec «ellipse» de ἂν, c'est-à-dire sans conjonction (au sens antique) pour les introduire. Il y a dans ce lexique et chez Priscien l'écho d'une même observation dont nous avons perdu la source mais qui remonte peut-être aux commentaires des classiques athéniens. Finalement, puisque le grec comme le latin peut faire l'économie de certaines conjonctions, le subjonctif se traduit à nouveau par un mode verbal grec ; mais à présent il s'agit de l'optatif. Cette nouvelle observation est inséparable d'un second point : de la comparaison entre latin et grec, Priscien est passé à un parallèle entre latin et attique. Le choix de Platon comme auteur principal est

86. *Grammatici Latini* 3, 253.12-254.3. «Cependant, on constate que, même en faisant l'ellipse de ἄρα et ἂν, ils emploient les verbes à l'optatif au même sens que les Latins, comme le même auteur dans le *Charmide* : «mais comme il me demandait si je connaissais un médicament pour la tête, je lui répondis avec réticence que j'en connaissais. «Qu'est-ce donc ?» dit-il. Et moi, je lui répondis que c'était une plante, et qu'il y avait une incantation en plus du médicament : si on l'utilisait en même temps que lui, le médicament guérissait complètement ; mais sans l'incantation, la plante serait inutile.» Là, il a tout exprimé à la façon romaine, sans ἄρα ni ἂν.» La ponctuation qu'introduit l'éditeur (au mépris de ses témoins manuscrits) entre *proferri* et *optatiua uerba* me semble injustifiable.

donc fondamental pour le raisonnement<sup>87</sup>.

Les dernières pages du chapitre fixent la doctrine à laquelle s'arrête finalement le grammairien. Elle reste complexe, reprenant les éléments déjà introduits en leur donnant une articulation lâche. Le subjonctif ne possède pas d'unité sémantique et, au contraire, présente les valeurs contradictoires du doute et de la certitude que recouvrent parfois l'interrogation et de la confirmation. Le mode latin en emploi libre se traduit en grec par les deux conjonctions ἄρα et ἄν, de préférence accompagnées de l'optatif. Ces particularités syntaxiques trouvent leur source dans l'usage attique.

Cet ultime développement du chapitre possède probablement une vertu plus pédagogique que théorique. Dans la première partie, la doctrine de Priscien était encore en construction à l'aide des éléments que nous venons de présenter. Les traductions y étaient expérimentales, faisant l'essai de combinaisons extravagantes en grec<sup>88</sup>. Dans la fin du chapitre, Priscien ne se contente pas de récapituler, il applique aux textes l'idée à laquelle il s'est arrêté. On peut ainsi comprendre, nous semble-t-il, l'accumulation de citations latines plus ou moins commentées ou simplement accompagnées de la traduction de la forme de subjonctif<sup>89</sup>. Le grammairien examine d'abord la poésie de Virgile et Térence, puis la prose en retenant des extraits de Cicéron, *Verrine* 2.1. Il s'agit d'un exemple de grammaire appliquée qu'il convient peut-être de rapprocher d'un autre ouvrage de Priscien, les *Partitiones XII uersuum Aeneidos principalium*. Le procédé est différent : le grammairien parcourt un unique discours dont il copie les phrases remarquables pour leur usage du subjonctif. Il ne s'agit pas de déployer l'ensemble de l'analyse morphologique sur un support textuel limité mais au contraire de relever dans un texte assez long tout ce qui relève d'une question grammaticale donnée. Le dernier point, l'origine attique de l'usage latin, reçoit le même type d'argument par accumulation, suivant une présentation symétrique<sup>90</sup>. Une série d'extraits du premier *Alcibiade* vient en premier lieu, avec ses traductions latines. Deux vers d'Homère et une nouvelle phrase de Platon, sans traduction, lui succèdent.

87. De Nonno 2009 rappelle à ce propos l'importance dans l'enseignement tardo-antique de Platon et, du côté latin, de Cicéron, dont nous allons voir ci-dessous qu'il lui est associé comme objet d'étude par Priscien. Il n'en reste pas moins que le grammairien s'éloigne en cela autant de la longue tradition des parallèles qui associe Cicéron et Démosthène comme Homère et Virgile que du canon atticiste qui préfère les orateurs au philosophe.

88. Voir dans la première partie chapitre 4.3.1.

89. *Grammatici Latini* 3, 255.27-264.15.

90. *Grammatici Latini* 3, 264.20-267.5.

Les quatre premières citations suivent l'ordre du dialogue et semblent relevées au fil d'une lecture de ses premières pages. Priscien en retient, comme il vient de le faire chez Cicéron, les différentes occurrences des tournures grecques correspondant au subjonctif latin.

- 104a : ἄν + optatif
- 104e : ἄν + optatif puis l'optatif seul

ὄρα δὴ· οὐ γὰρ τοι εἶη ἄν θαυμαστόν, εἰ, ὥσπερ μόγις ἠρξάμην, οὕτως καὶ μόγις παυσαίμην :  
mais attention : il ne serait pas surprenant que, de même que j'ai eu de la peine à commencer,  
de même j'aie de la peine à m'arrêter.

- 104e : ἄν + indicatif

ἐγὼ γάρ, ὦ Ἀλκιβιάδη, εἰ μὲν σε ἐώρων ἃ νῦν δὴ διήλθον ἀγαπῶντα καὶ οἰόμενον δεῖν ἐν  
τούτοις καταβιῶναι, πάλαι ἄν ἀπηλλάγμην τοῦ ἔρωτος : moi, Alcibiade, si je te voyais satisfait  
de ce que je viens d'énumérer et convaincu qu'il convient de passer sa vie dans ce périmètre, je  
me serais depuis longtemps débarrassé de mon amour.

- 105e : ἄν + optatif exprimant la certitude

νῦν δὲ ἐφῆκε· νῦν γὰρ ἄν μου ἀκούσῃς : mais à présent, il m'a libéré ; à présent, tu peux  
m'entendre.

Une rupture se produit après ces quatre citations. On revient en arrière dans la lecture du premier *Alcibiade* avec deux citations qui illustrent l'emploi de l'optatif avec les conjonctions εἰ et ἴνα<sup>91</sup>. Cette dernière observation, qui vient comme un ajout de dernière minute, entraîne une série de trois exemples dont l'unique fonction discernable est l'illustration de la tournure εἰ + optatif<sup>92</sup>. L'effet de digression est encore renforcé par le retour au premier *Alcibiade* qui conclut la série des exemples grecs par une observation de détail.

interrogative quoque ἄν ponentes cum optatiuis proferunt. Plato in I Alcibiade :

«πότῆρ' ἄν δέξαιό σοι εἶναι, ἀγαθὰ ἢ κακὰ.»<sup>93</sup>

91. Voir le texte ci-dessus p. 420.

92. Il s'agit de *Gorgias* 458d, *Odyssée* 13.389 et *Iliade* 8.287 dont la disposition est examinée en détail ci-dessous p. 448.

93. *Grammatici Latini* 3, 266.9-10. «Ils emploient aussi l'optatif dans l'interrogation avec ἄν. Platon dans le premier *Alcibiade* [115c] : «que choisirais-tu d'avoir, des avantages ou des inconvénients ?»

### 10.2.7 Effets du traitement de Priscien sur le subjonctif

Si l'optatif est loin d'être l'unique mode traduisant le subjonctif latin, il est essentiel pour régulariser les emplois anomaux, non subordonnés, du subjonctif. L'idée de Priscien semble être qu'il s'agit en latin de formes d'optatif, sur le modèle attique, qui se trouvent être identiques aux formes de subjonctif. D'où l'importance de revenir à la doctrine antérieure à Donat qui identifie les morphologies de l'optatif et du subjonctif en latin.

quod autem Latini quoque omnibus temporibus subiunctiui modi etiam in optatiuo utuntur, ostendit tam usus quam antiquiores Donato artium scriptores. Virgilius in VI : «hac Troiana tenus fuerit Fortuna secuta». ecce hic [fuerit] optatiue posuit in precatatione Aeneae hoc uerbum, quod tam praeteriti perfecti quam futuri potest esse : quod Donatus et quidam alii subiunctiui tantummodo putant esse, cum aliae omnes uoces optatiui communes sint etiam subiunctiuo. ergo non immerito in supra dicta Attica constructione, qua illi optatiuis utuntur, hoc quoque tempore indifferenter nostri sunt usi<sup>94</sup>.

Bien que Priscien achève sur cette remarque le chapitre qu'il consacre au subjonctif, il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une conclusion ; la véritable conclusion se trouve, à notre avis, dans les pages de récapitulation qui précèdent. Quant à évaluer la place des raisonnements de Priscien dans l'histoire de la grammaire, cela ne peut évidemment être fait que de manière rétrospective et c'est ce qui nous intéresse ici.

En ce qui concerne l'analyse de la langue latine, Priscien semble avoir rompu le lien qu'établissait la tradition grammaticale entre le mode subjonctif et la dépendance ou, pour parler en termes antiques, la présence d'une conjonction. Il met au centre de son étude du subjonctif des emplois anomaux du mode sans pour autant les réduire à des exemples de «substitution»<sup>95</sup>.

94. *Grammatici Latini* 3, 266.10-20. «Que les latins emploient tous les temps du subjonctif également au mode optatif, l'usage le prouve aussi bien que les auteurs grammaticaux antérieurs à Donat. Virgile au livre 6 : *hac Troiana tenus fuerit Fortuna secuta* [*Enéide* 6.62 : que l'adversité troyenne ait cessé ici sa poursuite]. Voilà : ici il a employé comme optatif dans la prière d'Enée la forme verbale *fuerit* commune au prétérit parfait et au futur, que Donat et certains autres estiment appartenir au seul subjonctif, alors que toutes les autres formes d'optatif sont partagées avec le subjonctif. Par conséquent, ce n'est pas sans raison que, dans la construction attique mentionnée plus haut, où ces derniers utilisent des optatifs, les nôtres ont employé aussi ce temps sans faire de différence.»

95. Telle est la solution de Macrobe *Grammatici Latini* 5, 620 : les Latins emploient le subjonctif à la place de l'indicatif et réciproquement.

Il est évidemment difficile de considérer un tel résultat comme un progrès de l'analyse syntaxique puisque Priscien, à cette occasion, ruine la hiérarchie syntaxique des modes qu'il avait lui-même établie au livre 8.

Mais, comme nous le disions en commençant ce chapitre, l'étude du subjonctif est l'un des points où les *Institutiones grammaticales* quittent la voie tracée par la grammaire grecque pour éclairer, à l'inverse, le fonctionnement du grec par celui du latin. Le plus frappant dans le chapitre, lorsqu'on le compare à la grammaire grecque même postérieure, est le traitement qu'il donne de l'optatif. Priscien a sans doute utilisé des éléments présents dans la grammaire d'inspiration grecque, qu'il s'agisse de dialectologie attique ou de syntaxe lexicale. Mais ces éléments, pour autant que nous puissions les saisir avant le traitement de Priscien, paraissent assez frustes : le dialecte attique est réputé employer l'optatif à la place de l'indicatif ; un certain nombre de conjonctions ont des constructions attestées avec plusieurs modes, parmi lesquels, souvent, l'optatif. Les *Institutiones grammaticales* restent largement tributaires de cette approche par l'exception, mais l'introduction de ces remarques éparses dans une grammaire latine leur donne une cohérence.

Le subjonctif latin unifie deux ordres de phénomènes grammaticaux du grec : l'emploi de ce que les Anciens nomment les conjonctions ἄν et ἄρα, d'orientations logiques divergentes, et la variété des sens de l'optatif. Grâce au parallèle avec le subjonctif, les emplois hypothétiques de l'optatif acquièrent un relief qu'ils semblent ne jamais avoir eu dans la grammaire grecque – certainement pas dans les sources communes à Priscien et aux grammairiens byzantins. Les équivalents du subjonctif latin dessinent un système grec tout à fait original dont le centre est occupé par l'expression de ce que les grammaires scolaires nomment potentiel. Le rapprochement entre les deux modes et le point de vue sur l'optatif grec qui le sépare nettement de la prière nous paraissent évidents, mais avec les *Institutiones grammaticales*, on remonte peut-être à la source de cette vision des choses, qui reposerait alors sur la lecture comparée de Cicéron et Platon.

## Conclusion du chapitre

Ce chapitre partait du constat que Priscien, dans les *Institutiones grammaticales*, ne s'exprimait pas sur la nature du lien entre grec et latin de manière aussi nette que dans son opuscule sur la métrique dramatique. La clef de lecture donnée dans les premières pages de cet

ouvrage antérieur nous semblait pourtant mériter une application à la grande grammaire. Plus précisément, elle nous paraissait devoir être utile pour rendre compte de l'aspect du recours au grec que la deuxième partie avait laissé en suspend. Toute l'étude antérieure, en effet, tendait à mettre en évidence un nœud de phénomènes : distance à l'égard des séries de ressemblances et différences héritées de la tradition grammaticale latine, présence de citations attiques, éloignement du modèle grammatical d'Apollonios, concentration de l'analyse sur les constructions verbales.

D'après l'analyse que nous avons proposée pour le début du *De metris Terentii*, les caractéristiques attendues dans les raisonnements étaient : l'existence d'une tradition latine d'analyse du phénomène en cause, le caractère partiel et recherché de son repérage dans la grammaire grecque, et l'inversion par Priscien du sens de transfert des doctrines. Ces éléments ne se retrouvent qu'en partie dans les deux questions que nous avons abordées, celle du réfléchi au livre 17 et celle du subjonctif au livre 18 des *Institutiones grammaticales*.

Dans l'étude du réfléchi, les éléments sont difficiles à repérer dans la grammaire, de quelque langue qu'elle soit, en dehors de Priscien. La syntaxe, on le sait, n'est pas la grande préoccupation des grammairiens latins, qui n'ont pas beaucoup à dire sur le réfléchi. Les questions de transitivité et réciprocité appartiennent à Priscien et, n'était la «rétro-transitivité» qui n'apparaît nulle part ailleurs, elles pourraient relever de la catégorie des sujets hérités d'Apollonios Dyscole. Du côté de la philologie grecque, les traces d'une analyse comparable ne sont pas moins problématiques. Priscien mentionne l'emploi des réfléchis en contexte de réflexivité indirecte comme un trait dialectal de l'attique. En cherchant dans les commentaires de la *Technè*, dans les grammaires indépendantes, dans les lexiques antiques et médiévaux et dans le traité de Grégoire de Corinthe, je n'ai pas trouvé le moindre soupçon de parallèle à avancer. Il ne reste donc qu'à suspendre le jugement ou à faire confiance à Priscien et considérer qu'il est seul (jusqu'à nouvel ordre) à préserver une observation de dialectologie attique sur l'emploi des formes composées des pronoms personnels. Toutefois, au niveau des faits grammaticaux observables encore de nos jours sur le grec et le latin classiques, le procédé se rapproche bien de celui de l'opuscule sur la métrique. Il s'agit de repérer un fait de syntaxe très rare en grec classique, normalement limité aux contextes de discours rapporté, et de le présenter comme l'origine d'un phénomène régulier de la syntaxe latine, la référence du pronom dit «réfléchi» à la «source du procès» plutôt qu'au sujet syntaxique au sens strict<sup>96</sup>. Pour cette explication, Priscien reprend

96. A ce sujet, voir Fruyt 1987.



une notion qu'il a déjà introduite, dans un livre de morphologie, pour rendre compte du latin. Le transfert de la grammaire latine à la grammaire grecque a donc lieu à l'intérieur de la même somme grammaticale.

L'étude du subjonctif se plie mieux à la mise en rapport avec les exemples du traité *De metris Terentii*. Il est traditionnel en latin de constater que les formes de subjonctif et celles d'optatif sont identiques, même lorsqu'on ne remet pas en cause la distinction calquée sur le grec. Le rapprochement du subjonctif et de l'optatif était donc préexistant ; Priscien n'a fait que distinguer les langues concernées suivant les modes. Il évoque lui-même un temps où l'identité formelle était encore mieux reconnue qu'elle ne l'est dans les textes conservés. Du côté grec, c'est l'étude de la syntaxe des conjonctions qui s'avère déterminante pour le raisonnement de Priscien. Il serait sans doute faux de prétendre qu'elle était marginale ou limitée à la philologie la plus absconse. Au contraire, elle apparaît dans des ouvrages d'ambition assez modeste, destinés à servir comme instruments de travail, voire guides d'écriture correcte. Se qui se dessine, plus que le caractère érudit des observations utilisées par Priscien, c'est la piste d'une grammaire plus contemporaine. L'auteur latin se révèle encore une fois proche d'une synthèse paléo-byzantine plutôt qu'héritier pur et simple de la tradition alexandrine, sclérosée depuis trois siècles et demi.

Celle-ci intègre les influences du mouvement atticiste, et surtout ses modèles littéraires. Il est déjà apparu, en particulier dans l'examen des différents traitements du réfléchi, que le changement de corpus littéraire de référence était déterminant pour l'analyse grammaticale. Ce résultat encourageant engage à chercher le sens et la fonction qu'occupe dans l'économie de la grammaire le recueil d'atticismes final.



# Chapitre 11

## Le recueil final

Les exemples grecs présentent dans la syntaxe de Priscien un évolution remarquable, qui éloigne la grammaire de ses sources grecques connues, tant pour le choix des exemples, comme nous l'avons observé dans la deuxième partie, que pour l'analyse qu'ils illustrent, ainsi que nous venons de le constater à partir de deux études de cas. Il a été possible de repérer, au moins de façon générique, des sources grecques moins explicites qui forment, avec les analyses latines, une synthèse originale, du moins parmi les textes conservés. L'un des traits remarquables de la démarche comparatiste de Priscien dans la syntaxe, et singulièrement dans le dernier livre, est sa tendance à réinterpréter les faits grecs à la lumière du latin. Alors que la langue grecque tend à devenir l'objet secondaire de la grammaire, les exemples prennent un sens nouveau, similaire à celui des exemples latins. La différence quantitative de traitement et d'illustration des deux langues se réduit légèrement dans les deux livres de syntaxe, dès la partie théorique. D'un point de vue qualitatif, les citations grecques se rapprochent des citations latines ; les auteurs classiques et modèles d'écriture d'une langue répondent aux classiques de l'autre langue. Le recueil final d'exemples, toutefois, présente encore une nouvelle configuration où la place du grec rejoint presque celle du latin.

Celui-ci est organisé en 341 entrées lexicales<sup>1</sup>, dont l'organisation typique est la suivante : lemme grec et sa construction, citation d'auteur grecque, terme latin correspondant avec sa traduction, citation latine illustrative. Une entrée complète ressemble par exemple à la suivante, sur un thème récurrent.

---

1. Le chiffre est celui d'un décompte personnel, qui repose par la force des choses sur quelques décisions arbitraires ; il vaut comme ordre de grandeur. Rosellini 2011, p. 79 en compte 336 et Baratin 1989, p. 447, en distinguait 339.

illi σύννοϊδα ἐμαυτῶ τόδε ποιῶντι καὶ τόδε ποιῶν. Ἴσοκράτης Φιλιππικῶ· «ἄλλως θ' ὅταν καὶ μηδὲν σαυτῶ συνειδῆς ἐξαμαρτάνων». nostri quoque inueniuntur hac forma saepe usi : conscius sum mihi bene facienti et bene faciens, quomodo dicimus nomen est mihi Iulus et Iuli et Iulo et Iulum. Virgilius in II : «sensit medios illapsus in hostes»<sup>2</sup>.

Ici comme en matière d'étymologie, l'opinion implicite de Priscien voit dans toute coïncidence entre grec et latin une manifestation de la dépendance du latin à l'égard du grec. Les transitions dans le recueil sont souvent réduites au minimum : *hinc nostri, imitati* etc. Les constructions identiques sont donc conçues comme des imitations intentionnelles, qu'il s'agisse d'identité de structure dues à l'héritage commun, de convergences ou, comme dans l'exemple ci-dessus, de véritables hellénismes littéraires.

Il arrive qu'un ou plusieurs de ces quatre termes manque ou qu'ils soient présentés dans un ordre différent. Une entrée moins explicite se présente alors, comme celle que l'on trouve quelques lignes plus bas.

Ἡρόδοτος· «συνέγνω τὴν ἀμαρτάδα». similiter Latini ignoscit culpam<sup>3</sup>.

L'interprétation grammaticale de cette note est laissée à la charge du lecteur. Il se peut que Priscien veuille signaler que les verbes συγγιγνώσκω et *ignosco*, de signification semblable, prennent tous deux un complément à l'accusatif. Le plus vraisemblable est néanmoins que l'observation soit d'ordre purement sémantique : en latin aussi bien qu'en grec, le verbe «pardonner» est composé sur le radical du verbe qui signifie «connaître».

Le fil directeur du recueil, comme on l'a souvent noté, est l'ordre alphabétique grec, un ordre grossier qui ne va guère au delà du rassemblement des mots d'initiale semblable. Il est parfois perturbé par des répétitions sur lesquelles nous reviendrons. A l'occasion, l'association d'idées prend le pas sur toute forme de classement. On observe ainsi dans l'entrée consacrée à ὄμνυμι / *iurare* la trace d'une note de composition. L'expression juridique γραφὴ κακώσεως

2. *Grammatici Latini* 3, 360.9-14. «Eux : σύννοϊδα ἐμαυτῶ + participe nominatif / datif. Isocrate *A Philippe* : «surtout lorsque tu es conscient de n'avoir commis aucune faute». Nos écrivains aussi, on l'observe, ont souvent employé cette tournure : *consciis sum mihi* + participe nominatif / datif, comme *nomen est mihi* + nominatif / datif / ablatif / accusatif. Virgile au deuxième livre de l'*Enéide* [377] : « il comprit qu'il était tombé au milieu d'ennemis.»

3. *Grammatici Latini* 3, 360.20-21. «Hérodote [1.91] : «il pardonna la faute». De même les Latins : *ignoscit culpam*.» Le sens du texte d'Hérodote est différent ; l'historien veut dire que son personnage a reconnu que la faute venait de lui et des dieux. Sortant la proposition de son contexte, Priscien l'a mal interprétée.

a entraîné une référence à un vers latin qui comprend l'expression correspondante associée au verbe «écrire», *iniuriarum scripta dica* ; le second vers latin est amené par l'antonymie.

*idem in misogynyo* : «ὄμνυμί σοι τὸν Ἥλιον, / ἢ μὴν ἀποίσειν σοι γραφὴν κακώσεως» (Terentius in Phormione : «en umquam iniuriarum audisti mihi scriptam dicam». et Lucanus in VI : «effera damnarat nimiae pietatis Erichtho») <sup>4</sup>.

Toutes les notices sont bilingues au sens où elles comportent au moins un élément dans chacune des deux langues, qu'il s'agisse du lemme, ou de l'exemple. Elles ne sont pas toujours symétriques, en revanche. Ainsi, dans le deuxième exemple donné ci-dessus, seul le grec bénéficie d'une illustration littéraire ; l'exemple latin n'en est qu'une traduction. Il ne s'agit pas de la configuration la plus courante d'éloignement par rapport au schéma de base, au contraire. Sur les 341 entrées répertoriées, en tenant compte uniquement des citations introduites par une référence, 42 lemmes se présentent sans illustration littéraire d'aucune langue, sous forme squelettique ; 40 autres présentent une citation en grec mais non en latin ; 97 enfin possèdent au moins un exemple littéraire latin et aucun en grec. Ce sont donc 40% des entrées du recueil d'exemples auxquelles manque cet élément essentiel qu'est la citation d'une autorité «attique». Si l'on tient compte des 24 citations données par Priscien sans nom d'auteur qu'a repérées Müller et dont nous avons déjà mentionné ce qu'il fallait, à notre avis, en retenir, il reste un bon tiers de lemmes dépourvus d'illustration grecque littéraire <sup>5</sup>. Le «lexique atticiste» sous-jacent, s'il a jamais existé, est donc assez profondément enterré dans le recueil d'usages que présente Priscien. Son caractère bilingue, en revanche, qui forme son unique principe d'unité, nous semble fondamental et paradoxalement négligé par les interprétations publiées jusqu'ici.

## 11.1 Les interprétations du recueil

Le recueil final de constructions latines et grecques comparées qui clôt la syntaxe de Priscien a été soumis aux interprétations modernes avec un net retard sur le reste de la grammaire.

4. *Grammatici Latini* 3, 332.6-13. «Le même auteur [scil. Ménandre] dans le *Misogyne* : «je prie pour toi Hélios, qu'il porte devant toi une plainte pour mauvais traitement» (Térence dans le *Phormion* : [329] «est-ce que tu as jamais entendu dire que l'on m'ait accusé de mauvais traitements ?» et Lucain au livre 6 [508] : «la cruelle Erichtho [les] avait condamné[s] pour douceur excessive.» L'interprétation que je propose est, avec des détails supplémentaires, celle de l'éditeur.

5. Müller 1911, p. 2. Pour plus de détails, voir p. 216.

On l'a longtemps traités pour ainsi dire au premier degré ; dans la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle encore, un éditeur d'Oxford a jugé intéressant d'insérer le recueil d'atticismes dans un manuel destiné aux étudiants, à la suite du lexique de Scapula et de divers autres aides-mémoire scolaires de l'âge classique<sup>6</sup>. De façon plus philologique, les citations inconnues par ailleurs ont servi à nourrir les éditions de fragments jusqu'à ce que les découvertes papyrologiques fassent passer à l'arrière-plan les sources littéraires<sup>7</sup>.

C'est précisément vers l'époque où l'intérêt des éditeurs de fragments pour les sources telles que Priscien s'efface que la philologie allemande a proposé une interprétation du recueil orientée vers l'identification d'une source. Celle-ci était supposée unique et atticiste pour toute la syntaxe. L'argument principal, développé par Luscher était le suivant<sup>8</sup>. Certaines citations (pas toujours très attiques, au demeurant) apparaissent à la fois dans le recueil final et dans le développement théorique de la syntaxe ; ces quelques citations ont probablement été empruntées au lexique. Il est donc permis de généraliser le phénomène à tous les exemples «attiques» des livres 17 et 18 et de supposer que le recueil final, sous une forme plus ample, constituait la matrice des citations grecques étrangères à Apollonios dans les deux derniers livres de la grammaire.

### 11.1.1 Valeur syntaxique

Selon une évolution que l'on retrouve ailleurs, l'hypothèse émise il y a un siècle reste la base des raisonnements, mais elle a subi quelques ajustements qui donnent au grammairien latin tardif une part d'initiative plus considérable. Si l'on continue d'admettre la présence à l'origine du recueil d'une sorte de lexique grec, on en a une vision moins précise. Le point de vue sur la question, surtout, a changé et les deux interprétations proposées dans les dernières décennies ont eu l'ambition de rendre compte de la présence du recueil à la place où il apparaît et de lui trouver une fonction dans l'économie de la grammaire.

Pour Marc Baratin, le recueil d'atticismes se présente comme le résultat d'une accréation<sup>9</sup>.

6. Cet ouvrage de référence hétéroclite est signalé dans la préface de l'édition Hertz *Grammatici Latini* 2, p. XXIII.

7. Priscien est une source beaucoup plus importante, et garde toute sa pertinence en l'absence de corpus papyrologique, pour les auteurs latins républicains, bien entendu, mais cet aspect de la question échappe à notre sujet.

8. Luscher 1912, p. 36-37.

9. Baratin 1989, p. 478.

Il remplace le «lexique atticiste» de la philologie allemande par un ouvrage normatif sur la langue grecque en général. Celui-ci n'est plus le grand réservoir d'où couleraient toutes les citations mais, au contraire, le «noyau» du recueil. Sa visée ne serait pas dialectale mais d'abord syntaxique. La plupart des entrées du lexique présentent des règles de rection verbale des cas nominaux ; il est donc permis de penser qu'elles proviennent d'un glossaire syntaxique de verbes. Priscien y aurait intercalé, en respectant un ordre alphabétique grossier, des lemmes concernant d'autres parties du discours. Le plus important, de l'avis de Baratin, est que le procédé manifeste une rupture complète avec l'orientation du reste de la syntaxe, informée par la volonté de théorisation d'Apollonios Dyscole. Devant la difficulté de transférer au latin les catégories syntaxico-sémantiques d'Apollonios, Priscien aurait opéré une régression vers la syntaxe très descriptive des traités connus sous le titre *Περὶ ἑλληνισμοῦ*. Aucun texte n'est cité comme modèle possible dans l'interprétation de Baratin. Les traités *Περὶ ἑλληνισμοῦ* de l'Antiquité ne nous sont guère connus que par leur titre, donc les textes manquent pour étayer cette hypothèse. Il reste, par contre, des lexiques, essentiellement verbaux, qui donnent des indications de constructions et parfois des exemples, à la manière des dictionnaires modernes ; certains sont déjà apparus dans les pages précédentes.

C'est en partant de la comparaison avec ces lexiques que, dernièrement, Michela Rosellini a rouvert le dossier de l'analyse du recueil final, dont elle a pour l'instant publié les résultats concernant la lettre  $\alpha$ . Tout en s'inscrivant dans la continuité des hypothèses de Luscher, elle s'emploie à résoudre certaines difficultés que soulevaient ces dernières.

La première touche à la notion même de «lexique atticiste». Le document le plus proche de la partie finale des *Institutiones grammaticales*, de l'avis de Rosellini, est un recueil de constructions verbales datant du 6<sup>ème</sup> siècle, donc sensiblement contemporain de Priscien<sup>10</sup>. Deux points de contact apparaissent entre le lexique en question et le recueil de Priscien. Le premier touche au choix des citations, qui coïncide dans six entrées, selon le décompte de Rosellini. Six extraits communs, et même probablement un peu plus, peuvent refléter plus que le hasard, mais ne constituent pas une part considérable des citations données par Priscien, encore moins par le lexique de Séguier. Ces recoupements seraient en outre plus probants s'ils exhibaient des

10. Rosellini 2011 p. 78-83 s'appuie sur l'édition Petrova 2006. Auparavant, le texte n'était accessible que dans l'édition Bekker 1814 des *lexica segueriana*, p. 117-180. Sa proximité avec Priscien n'a pas échappé à Müller 1911, p. 15 et 31.



erreurs semblables ou de même origine ; or ce n'est pas le cas <sup>11</sup>.

Le second point de contact s'avère plus fructueux. Le nombre de lemmes communs aux deux lexiques s'élève à plus de soixante, quoique parfois l'accord ne soit pas total entre les deux auteurs sur les constructions admises d'un verbe donné. Toutefois, aucun des deux auteurs ne se limite à l'étude de la construction des verbes mais (chez Priscien, conformément au programme annoncé), ils tiennent compte plus ou moins de toutes les parties du discours. Quelques différences subsistent : Priscien présente un choix de citations qui, quoique non attiques au sens moderne, sont toutes classiques tandis que le lexique grec admet comme autorités les auteurs atticisants de l'époque impériale. Contrairement à Priscien, il est complet et illustre par des extraits d'auteurs toutes les constructions annoncées. Il ne s'agit donc pas de trouver une source commune à Priscien et à ce texte sur les constructions verbales, mais d'introduire la fin des *Institutiones grammaticales* dans une typologie d'ouvrages techniques.

La deuxième difficulté qu'affronte Rosellini tient aux redites internes au recueil. Il s'agit des redites d'entrées, qui sont assez bien délimitées : certains lemmes sont répétés à deux ou trois reprises dans le recueil. Le phénomène est massif pour les mots commençant par  $\alpha$  : une seconde rédaction des entrées concernant cette lettre est insérée dans le traitement de la lettre  $\varepsilon$  <sup>12</sup>. Si l'insertion de la liste à cet endroit précis peut découler d'un accident matériel, il s'agit bien néanmoins d'une seconde rédaction, avec des variations notables par rapport à la première, et non d'une répétition pure et simple. La différence la plus visible entre les deux présentations du  $\alpha$  tient à l'ordre des langues. Dans les deux rédactions, 9 lemmes présentent le latin avant le grec, mais la première fois, le total est de 17 lemmes, tandis qu'il s'élève à 26 dans la seconde version. Pour les autres lettres de l'alphabet, le latin précède le grec de façon exceptionnelle. C'est ce qui conduit Rosellini à formuler une hypothèse en deux volets. Priscien aurait exploité un recueil de constructions très large et très fourni en exemples. Ainsi s'expliquent les lemmes doublons dont les illustrations diffèrent : Priscien a puisé à plusieurs reprises dans un vaste réservoir d'exemples. Il aurait ensuite commencé à «retourner» son lexique pour mettre les

11. En reprenant l'examen du lexique pour mon propre compte, une erreur commune m'a frappée. Elle porte sur le titre du discours *Contre Polyclès* attribué à Démosthène. Les deux lexiques, citant des passages différents du discours, le baptisent *Contre Périclès*, erreur que l'éditeur de Priscien a pudiquement dissimulée dans l'apparat mais qui remonte certainement au texte d'origine. Ni l'édition Dilts de Démosthène ni celle du lexique syntaxique ne permettent d'identifier la source d'une telle erreur. Cela reste, comme toujours lorsqu'il s'agit des atticismes de Priscien, un recoupement trop isolé pour mettre vraiment sur la trace d'une source précise.

12. *Grammatici Latini* 3, 295.3-302.24.

termes latins en vedette, mais une publication précipitée de sa grammaire aurait fait avorter le projet.

Cela nous conduit à une nouvelle difficulté de l'hypothèse de Fröhde et Luscher que Rosellini entend lever. Dans sa formulation originelle, l'hypothèse était très simple mais un peu contradictoire. Priscien avait d'abord puisé dans un lexique attique des exemples nécessaires à l'illustration de son propos théorique. Puis il avait recopié une sélection de l'ensemble alphabétisé, en ajoutant du désordre. On s'expliquerait assez bien alors que les exemples déjà exploités dans la partie théorique de la grammaire aient été pour ainsi dire biffés et soient absents du recueil ou, à l'inverse, qu'ils y soient tous présents, à la place que réclame l'ordre alphabétique. On a plus de peine à comprendre les relations entre le recueil d'atticismes et l'exposé théorique alors qu'ils possèdent en commun certains exemples, éventuellement cités avec des variantes, et parfois complétés d'analyses dissemblables. Dans l'hypothèse de Rosellini, les relations entre les deux parties de la syntaxe sont plus complexes. Elle a confronté les groupements de verbes latins dans le recueil aux développements du livre 18 sur la construction des verbes. Il en ressort, à son avis, que Priscien avait préparé des exemples à insérer dans le fil du raisonnement<sup>13</sup>. Les lemmes introduits par le terme latin, en particulier, répondent à un tel programme. Le recueil d'atticismes n'apparaît plus alors comme un emprunt encombrant et maladroit mais comme un instrument de travail figé avant utilisation complète. Pressé par le temps, le grammairien aurait copié son fichier d'exemples à la suite de son ouvrage au lieu de l'intégrer aux différents chapitres<sup>14</sup>. Rien, en revanche, ne vient rendre compte des citations attiques antérieures à la dernière partie des *Institutiones grammaticales* ni des redites entre recueil et développement théorique.

### 11.1.2 Les redites grecques

Les doublons constituent un argument plus puissant en faveur de l'idée que le recueil forme pour ainsi dire la matrice des exemples de la syntaxe. Luscher en repère de très précis en quatre

---

13. Rosellini 2011, p. 89.

14. L'auteur reprend en cela une idée déjà exprimée par Mario De Nonno à plusieurs reprises dans ses articles concernant la grammaire de Priscien. Il propose de prendre la hâte qu'évoque le grammairien au début de son ouvrage non pas comme une forme d'excuse rhétorique mais au sens propre comme l'aveu d'une publication pressée par le temps. Pour une première formulation de cette idée et d'une conséquence possible, l'insertion de notes marginales sur l'exemplaire «édité» par Theodorus, voir De Nonno 1977.

passages. Le développement du livre 17 sur les figures a deux vers répétés dans le recueil.

Euripides <... Sophocles> Αἴαντ<ι>· δίκαιος γόνος pro ἀληθής<sup>15</sup>.

Homerus : αὐτῆ̃ κεν γαίῃ ἐρύσαιμ' αὐτῆ̃ κε θαλάσση, deest σύν σύν αὐτῆ̃ γῆ<sup>16</sup>.

L'interprétation du premier est problématique. Au livre 17, on attend un exemple d'ad-  
verbe remplaçant un nom (adjectif), mais au livre 18 la substitution envisagée est purement  
sémantique.<sup>17</sup> Le vers de l'*Iliade*, en revanche, apparaît bien dans les deux occasions pour illus-  
trer le même fait, l'emploi instrumental du datif compris comme une ellipse de la préposition  
σύν.

Dans le recueil d'atticismes, Priscien établit un parallélisme d'emploi de εἰ et ἐάν dont la  
motivation apparaît dans la phrase conclusive.

frequenter εἰ pro ἐάν ponunt auctores Graecorum. Homerus : εἴ τ' ἐπὶ δεξι' ἴωσι  
πρὸς ἧῶ τ' ἠέλιόν τε, εἴ τε pro ἐάν τε. idem : ἄρσαντες κατὰ θυμόν, ὅπως ἀντάξιον  
ἔσται. / εἰ δέ κε μὴ δώωσιν id est ἐάν μὴ δῶσιν. Romani et pro εἰ et pro ἐάν si  
ponunt<sup>18</sup>.

La seconde citation de l'*Iliade* apparaissait déjà dans le développement théorique<sup>19</sup>, alors  
que la première aurait mieux illustré le propos, qui est en ce passage la présence de tous les  
modes personnels à la suite de εἰ. Priscien y ajoute une citation du vers précédent (*Iliade*  
1.135) et des extraits de Démosthène et Xénophon. Nous avons dit au chapitre précédent qu'un  
déroulement plausible de la mise en place des exemples partait du début du vers *Iliade* 1.137.  
Si l'on comprend ἐάν μὴ δῶσιν comme une glose que Priscien aurait trouvée dans un commen-

15. *Grammatici Latini* 3, 193.18 et 308.19. «Euripide <... Sophocle> dans *Ajax* : «juste progéniture» au lieu de «véritable.»

16. *Iliade* 8.24 = *Grammatici Latini* 3, 195.18 et 359.16. «Homère : «par la terre elle-même, je tirerais, par la mer elle-même», il manque «avec» : «avec la terre elle-même.»

17. Le groupe *Ars grammatica* 2010 p. 262 et n. 348 préfère suivre les principes du plus strict conservatisme éditorial en écrivant Αἴαντος δικάως γόνος au livre 17 et en l'attribuant à Euripide (hypothèse déjà avancée par Spengel 1826, p. 614). Comme le livre 18 présente sans équivoque *Sophocles* Αἴαντι· δίκαιος γόνος, la citation n'est plus alors un doublon.

18. *Grammatici Latini* 3, 304.2-7. «Les auteurs grecs emploient souvent εἰ à la place de ἐάν. Homère : εἴ τ' ἐπὶ δεξι' ἴωσι πρὸς ἧῶ τ' ἠέλιόν τε, εἴ τε [*Iliade* 12.239 : soit qu'ils aillent à droite vers l'aurore et le soleil] au lieu de ἐάν τε. Le même : ἄρσαντες κατὰ θυμόν, ὅπως ἀντάξιον ἔσται. / εἰ δέ κε μὴ δώωσιν [*Iliade* 1.136-7 : s'efforçant sincèrement qu'il soit équivalent ; mais s'il ne le donnent pas], c'est-à-dire ἐάν μὴ δῶσιν. Les Latins emploient *si* pour εἰ comme pour ἐάν.»

19. *Grammatici Latini* 3, 242.3-4.

taire, et interprétée à tort comme la marque d'une substitution, il est tentant de mettre le recueil après le développement théorique. Il s'agirait d'une amélioration apportée après coup avec un exemple supplémentaire. Cela reste un hypothèse.

L'antériorité du recueil est plus vraisemblable pour la dernière citation relevée par Luscher.

Herodotus in I : λυμαιομένη τῷ νεκρῷ<sup>20</sup>.

Ἡρόδοτος Α· λυμαιομένη δὲ τῷ νεκρῷ ἐπέλεγε τοιάδε<sup>21</sup>.

La seconde occurrence de l'exemple semble en effet plus proche d'une source grecque puisqu'elle est plus complète et introduit l'auteur et la référence du livre en grec.

Les exemples relevés par Luscher ne sont pas les seuls. Une seconde redite dans le chapitre sur le subjonctif paraît plus probante que les autres. On se rappelle en effet que la seconde série de citations platoniciennes était interrompue par une parenthèse sur la construction avec l'optatif de conjonctions grecques qui appellent normalement le subjonctif. Il est nécessaire de citer le texte un peu longuement pour comprendre.

in eodem : «νεωτέρῳ μὲν οὖν ὄντι σοι καὶ πρὶν τοσαύτης ἐλπίδος γέμειν, ὡς ἐμοὶ δοκεῖ, οὐκ εἶα ὁ θεὸς διαλέγεσθαι, ἵνα μὴ μάτην διαλεγοίμην». nota, non solum εἰ, sed et ἵνα et ὅπως etiam optatiuo coniungi Atticis, cum apud nos tam ut causalis coniunctio quam ne, quando ἵνα μὴ significat, subiunctiua sociantur, qui tamen similis est, ut saepe diximus, optatiuo : ut ne frustra disputarem. idem in Gorgia : «ὥστε εἰ μοί γε καὶ τὴν ἡμέραν ὅλην ἐθέλοιτε διαλέγεσθαι, χαριεῖσθαι», si uelitis loqui. Homerus : «αἶ κέ μοι ὦς μεμανῖα παρασταίης, γλαυκῶπι». «αἶ κέν μοι δῶη Ζεὺς αἰγίοχος καὶ Ἀθήνη»<sup>22</sup>.

C'est visiblement la finale du premier exemple, ἵνα μὴ μάτην διαλεγοίμην, qui a donné lieu à la parenthèse sur les conjonctions et l'optatif. Les citations qui suivent reviennent à la tournure déjà évoquée à plusieurs reprises, εἰ + optatif. Ces trois derniers exemples apparaissent à nouveau dans le recueil final, à la suite de deux citations des *Géorgiques*.

apud illos tam ἐάν quomodo et ὅπως et ἵνα et optatiuis coniunguntur. (Plato in Gorgia : «ὥστ' εἰ μοί καὶ τὴν ἡμέραν ὅλην ἐθέλοιτε διαλέγεσθαι, χαριεῖσθαι», et

20. *Grammatici Latini* 3, 271.27-28.

21. *Grammatici Latini* 3, 325.3. «Hérodote au livre premier [1.24] : «tout en maltraitant le mort, elle lui faisait à peu près ces reproches.» La tradition directe d'Hérodote donne τιάδε.

22. *Grammatici Latini* 3, 265.19-266.8. Pour la traduction du début, voir p. 420, pour la fin, voir note suivante.

Homerus : «αἶ κέ μοι ὧς μεμαυῖα παρασταίης, γλαυκῶπι». «αἶ κέν μοι δῶη Ζεὺς αἰγίοχος καὶ Ἀθήνη»<sup>23</sup>.

L'éditeur a placé des parenthèses autour des citations pour marquer la rupture entre la phrase introductive et les exemples. On n'y repère en effet que de vagues traces de ἔάν (mais il est difficile de savoir vraiment comment Priscien analysait αἶ κέ) et rien qui ressemble à ὅπως ou ἵνα. Cela s'explique fort bien si l'on suppose que le second passage est une reprise résumée du premier. Le grammairien a dû vouloir reprendre les exemples qui lui avaient servi à illustrer la construction des finales avec l'optatif, mais il a coupé son propre texte trop bas, excluant la première et principale citation. Cela plaiderait en faveur d'une constitution du recueil secondaire à celle de la partie théorique.

Telle est également l'idée qui ressort de l'analyse de Rosellini. En élargissant la notion de répétition aux thématiques abordées, elle a supposé que le recueil visait à enrichir l'illustration des développements théoriques. Sous la forme qui apparaît dans les *Institutiones grammaticales*, il doit donc être consécutif au moins à la mise en place de ces développements. On peut aller dans cette direction plus loin que Rosellini. Souvent, le recueil final apporte des éléments supplémentaires par rapport à la partie théorique, en plus de l'illustration. L'exemple le plus massif est celui de la négation, qui apparaît dans le lexique sous la lettre O alors qu'aucune étude ne lui est consacrée dans les livres précédents<sup>24</sup>. A un niveau de détail plus fin, nous avons vu que le lexique présentait des interprétations plus riches que la partie théorique des questions concernant le complément des comparatifs et l'hypothèse d'un ablatif grec. On trouve le même type de phénomène dans l'analyse du réciproque. Tout au long de sa grammaire, Priscien a signalé qu'au terme grec spécifique ἀλλήλων, un nom d'après l'analyse héritée d'Apollonios Dyscole, correspondaient en latin l'emploi d'un adverbe, *inuicem*, et du pronom réfléchi dans le groupe prépositionnel *inter se*. C'est seulement dans le recueil final d'usages qu'il signale l'em-

23. *Grammatici Latini* 3, 265.19-266.8. «Chez eux, ἔάν aussi bien que ὅπως et ἵνα accompagnent aussi l'optatif (Platon dans le *Gorgias* [458d] : «de sorte, même si vous souhaitez discuter avec moi toute la journée, de se réjouir» et Homère : [*Odyssee* 13.389] «si tu m'assistais avec ce même désir, déesse aux yeux pers» et [*Iliade* 8.287] «si Zeus porte-égide et Athéna m'accordaient»). Le texte du *Gorgias* diffère sensiblement de celui que donne Priscien (cf annexe A) ; il signifie «de sorte que, même si vous souhaitez discuter toute la journée, vous me ferez une faveur». Il est possible, quoique brutal, de rendre compte du texte des *Institutiones grammaticales* par une série de confusions phonétiques, mais le doute subsiste sur le sens que le grammairien mettait derrière ces mots. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas d'optatif dans la phrase de Platon.

24. Fait relevé par Baratin 1989.

ploi, en grec même, du réfléchi au sens réciproque. La remarque s'insère à la suite d'exemples d'emploi du réfléchi grec<sup>25</sup>. Il s'agit d'un élément absent du paragraphe consacré au réciproque au livre 17 mais qui pourrait lui fournir une transition avec l'étude du réfléchi qui précède<sup>26</sup>.

En ce qui concerne la chronologie de composition des *Institutiones grammaticales*, le recueil renferme donc des parenthèses de théorisation qui rejoignent les développements de l'exposé grammatical proprement dit mais lui semblent postérieures. Il s'agit toutefois de remarques ponctuelles greffées sur ce qui est avant tout un recueil d'usages littéraires. Ce dernier peut bien être antérieur à la rédaction de la syntaxe et peut-être même, en partie, à Priscien. Si le grammairien a fort bien pu se constituer un lexique durant la rédaction de son ouvrage, il demeure probable que le dernier remaniement de cette partie finale a été effectué après la mise en forme définitive de la syntaxe.

Pour synthétiser ce qui précède, il ressort des travaux antérieurs et des observations ci-dessus que le recueil d'exemples qui termine les *Institutiones grammaticales* procède de deux logiques. La première est celle des questions grammaticales, généralement apparues dans le cours de l'ouvrage et reprises sous une forme lexicale à la fin. La seconde est celle des instruments exploités par Priscien, parmi lesquels se trouvait certainement un lexique grec «syntaxique», c'est-à-dire un ouvrage très semblable à nos dictionnaires modernes, qui a fourni les lemmes grecs et sans doute certaines citations, référencées ou non, avec ou sans erreurs. Il participait d'une vision de la langue grecque influencée par la lecture des classiques et manifestait la porosité des notions de classicisme, correction et atticisme ; toutes choses que l'on retrouve chez Priscien et, encore une fois, dans les dictionnaires modernes. A l'aide de cet instrument, et certainement au moins d'un autre lexique, bilingue latin-grec, le grammairien a constitué un recueil d'exemples qui dans une large mesure développe les points de grammaire présentés dans les livres 17 et 18 sous forme théorisée.

25. *Grammatici Latini* 3, 290.10-14. La notice est introduite par *illi dicunt* ἑαυτοὺς ἀδικοῦσι προ ἀλλήλους [ils disent «ils se refusent la justice» au lieu de «les uns aux autres»]. Pour les citations de Thucydide et Démosthène qui suivent, voir plus bas.

26. Le réciproque, outre plusieurs allusions, est étudié en *Grammatici Latini* 3, 177.19-178.21. Aucune citation grecque n'illustre son emploi. Voir à ce sujet la première partie.

## 11.2 L'hypothèse bilingue

Toutes les lectures du recueil d'atticismes présentées jusqu'ici partaient du principe que la source première était grecque et que les lemmes latins mis en regard constituaient l'arrangement personnel de Priscien<sup>27</sup>. Le volet latin du recueil, qui se distingue par l'abondance des répétitions de citations, a reçu une attention bien plus limitée<sup>28</sup>. Il nous semble que toute hypothèse fondée sur la notion de source prête à confusion en suggérant que Priscien a copié servilement un ouvrage mal organisé ou en a désorganisé un plus complet. C'est pourquoi nous préférons parler d'instruments de travail, qui peuvent être multiples et d'importances comparables. Cela n'enlève rien au fait que les instruments de travail, probablement entre autres des lexiques bilingue et monolingues, préexistaient à Priscien, et que celui-ci y a puisé des citations déformées, voire franchement inexistantes. Si l'on préfère raisonner en termes d'instruments de travail plutôt que de sources, il est même possible de concilier la connaissance secondaire d'un certain nombre de citations avec l'idée que le grammairien s'est constitué lui-même un recueil d'«atticismes» au sens très théorique qu'il donne à la notion.

On se libère également de l'obligation de chercher le noyau du recueil sous la forme d'une source principale. Il n'est plus nécessaire de supposer une base, un canevas matériel au recueil d'atticismes. Il devient possible de privilégier l'hypothèse d'un projet intellectuel que le grammairien aurait tenté de réaliser sous forme de lexique, à l'aide des instruments de travail qu'il avait à disposition. Il s'agit donc d'une hypothèse englobante qui peut accueillir les résultats de la recherche des sources et lui offre des perspectives plus larges dans la mesure où les sources s'avèrent par principe multiples. L'amorce du projet incomplètement réalisé par Priscien dans le recueil d'atticismes nous semble repérable dans les pratiques établies des *Artes* latines.

Du point de vue des parallèles lexicographiques, si l'on trouve plusieurs dizaines de recoupements entre le recueil final des *Institutiones grammaticales* et des ouvrages grecs, ils ne sont pas moins nombreux du côté latin. Environ cinquante tournures latines mentionnées par Priscien à la fin du livre 18 se retrouvent dans les *idiomata casuum* de Charisius<sup>29</sup>. L'ordre de grandeur est le même pour le texte correspondant de Diomède. Comme les lexiques grecs,

27. Dans l'ordre chronologique, Luscher, Baratin et Rosellini.

28. Rosellini 2011 constitue une exception. Elle comprend les nombreuses redites, tant entre recueil et partie théorique de la grammaire qu'internes au recueil, comme un indice de la connaissance directe des textes littéraires de la part du grammairien.

29. Le rapprochement est fait par De Nonno 2009, p. 259 et n. 37.



ces listes d'*idiomata casuum* sont seulement en partie comparables au recueil de Priscien. La présentation que l'on trouve dans la grammaire de Diomède exprime bien les ressemblances et divergences du projet.

nam cum ab omni sermone Graeco Latina loquella pendere uideatur, quaedam inueniuntur uel licentia ab antiquis uel proprietate Latinae linguae dicta praeter consuetudinem Graecorum, quae idiomata appellantur. agnoscuntur autem ex casibus. nam inuenimus quae Graeci per datiuum dicunt haec a Romanis per genetiuum elata, ut pudet me amoris, et quae Graeci per genetiuum casum dicunt haec per datiuum usurpata, ut parco tibi ; ceteros item casus alios pro aliis dictos, quos cum exemplis in suo quoque loco ponemus. sunt praeterea figurae quae consuetudine quidem per alium casum dicuntur, ab antiquis autem per diuersum, uelut utor hac re nos dicimus, ab antiquis autem utor hanc rem dictum est, quae et ipsa in sequentibus exponemus. haec igitur idiomata multifariam efferuntur, per uerba, per participia, per appellationes, per aduerbia<sup>30</sup>.

Diomède annonce là une étude des tournures latines dans la mesure où elles s'opposent aux tournures grecques correspondantes. On y retrouve plusieurs traits saillants de la fin des *Institutiones grammaticales*. Les *idiomata* se manifestent dans le choix des cas employés ; le recueil d'atticismes se présente comme un complément au chapitre du livre 18 sur la construction des verbes avec les cas. Les *idiomata* portent avant tout sur les verbes, mais le nom est également concerné (et, par conséquent, le participe) ainsi que l'adverbe ; les atticismes de Priscien embrassent la construction de toutes les parties du discours. Surtout, le fil directeur annoncé, qui justifie le terme *idioma*, est la comparaison du grec et du latin, tandis que Priscien présente chaque lemme dans les deux langues.

Si l'on compare le programme affiché à la liste de tournures qui suit, on constate que les tournures grecques qui devraient servir de référence sont, à de rares exceptions près, absentes, soit que Diomède ait recopié une liste déjà mutilée, soit qu'elles aient disparu au cours de la transmission de la grammaire<sup>31</sup> ; il en va de même dans le passage correspondant de Charisius<sup>32</sup>. En outre, l'opposition entre grec et latin n'y est que rarement repérable<sup>33</sup>.

30. *Grammatici Latini* 1, 311.3-15.

31. *Grammatici Latini* 1, 311.16-317.22 et 318.23-320.9.

32. p. 379-386 Barwick.

33. Baratin 1989, p. 343-360 a élaboré une hypothèse en trois temps pour rendre compte de ce paradoxe. Pour

De telles listes, destinées à souligner les particularismes, étaient d'usage dans la grammaire latine. Outre les deux grammairiens déjà évoqués, un semblable apparaît transmise à la suite de la grammaire de Dosithée. Un fragment d'une autre, cette fois accompagnée des lemmes grecs correspondants, est conservé dans un manuscrit d'étude du Mont Cassin<sup>34</sup>. Toutes présentent une organisation plus syntaxique que le recueil de Priscien, prenant les cas régis comme principe d'organisation. Il est donc tentant de comprendre le recueil final des *Institutiones grammaticales* comme le produit de la rencontre de plusieurs traditions grammaticales. Du côté grec, celles des lexiques syntaxiques et dialectologiques ont certainement joué un rôle ; mais le côté latin apporte une pratique déjà ancienne de la comparaison avec le grec. Or celle-ci, en dépit du brouillage qui apparaît dans les grammaires, vise, au moins en principe, à mettre en relief les particularismes de la syntaxe latine.

Priscien annonce exactement le contraire dans l'introduction du recueil d'atticismes : il veut montrer, dit-il, par des exemples réels des deux langues, à quel point la syntaxe latine, et en particulier la construction des verbes avec les cas, est tributaire de la syntaxe grecque. Nous sommes donc tentée de donner des atticismes des *Institutiones grammaticales* une lecture polémique. Priscien est largement issu de la même tradition que ses prédécesseurs Diomède et Charisius, grammairiens latins d'orient. Il ne remet pas en cause, visiblement, la nécessité pour une grammaire d'inclure des modèles de phrases. Il faut peut-être y voir la pression du public étranger à la langue décrite. En revanche, il inverse la démonstration interlinguistique de cette partie de l'ouvrage. Les atticismes sont, en principe, au service de l'idée directrice des *Institutiones grammaticales* sur les rapports entre grec et latin. On s'attend par conséquent à trouver parmi les lemmes et les exemples des distortions qui permettent de fonder un fait latin

---

résumer, dans une première étape, la grammaire latine aurait emprunté des éléments d'analyse syntaxique aux traités grecs sur la correction linguistique ; une deuxième étape aurait détourné le débat vers les particularismes latins par rapport au grec ; enfin, dans une troisième étape, la focalisation sur les particularismes aurait conduit à envisager des exceptions de tous ordres, sans plus de référence au grec. Dans une telle reconstruction, les introductions de Diomède et Charisius appartiennent à la deuxième étape tandis que leurs listes de tournures relèvent de la troisième. Cela est lourd d'implications idéologiques pour Priscien, si l'on considère qu'il a utilisé une liste de constructions verbales extraite d'un traité grec sur la correction, comme le fait Baratin, ou qu'il s'est inspiré d'*idiomata*. Dans les deux hypothèses, il s'agit d'un retour à une forme d'exposé syntaxique antérieur à Apollonios et plus fruste. A ce retour en arrière, Baratin 1989, p. 478-479 a proposé une cause efficiente. Il me semble toutefois que la question de la cause finale mérite encore un approfondissement.

34. *Grammatici Latini* 4, 566.2-572.30.

sur un précédent grec.

### 11.2.1 Le choix des exemples grecs

Si l'on abandonne l'idée d'une soumission complète de Priscien à un ordre préexistant qui serait celui de son modèle grec, il faut rendre compte du choix de citations grecques qu'il présente. En supposant plusieurs étapes d'intégration des exemples, Rosellini a entamé un utile travail de distinction entre les lemmes qui forment l'architecture du recueil et les citations qui les illustrent. Elle constate néanmoins sans en rendre raison l'absence de nombreuses illustrations attendues.

Celles que nous avons déjà relevées, qui appartiennent à un niveau très général, ne semblent pas devoir s'expliquer autrement que par l'inachèvement du recueil. Mais il s'agit d'une explication de dernier ressort dont on préférera ne pas abuser. Il existe des lacunes d'un type particulier que nous pensons pouvoir expliquer par le projet d'ensemble de Priscien. Il s'agit des distortions entre des lemmes qui présentent plusieurs constructions et les citations uniques qui les suivent<sup>35</sup>.

Dans le recueil d'atticismes comme ailleurs, le grammairien nous paraît guidé par l'idée exprimée dès ses premiers traités, que la grammaire latine prend sa source dans la grammaire grecque. L'emploi répété une dizaine de fois de la formule de transition *hinc Romani* en témoigne et la prépondérance de l'ordre d'exposition grec, puis latin le confirme. D'une manière comparable à ce que nous avons observé au début de cette étude pour l'étymologie, Priscien rassemble sous l'idée d'une origine grecque ce que la grammaire moderne classerait dans des rubriques distinctes. La majeure partie des parallèles du grammairien antique s'expliquerait par la parenté structurelle des deux langues, ainsi la formation de l'adverbe signifiant «tous les jours» à l'aide de l'indéfini de quantité<sup>36</sup>. Des coïncidences de ce type sont mises sur le même plan que des tournures où l'on peut encore identifier des hellénismes littéraires.

illi περίφοβός ἐστιν πρὸς τὸ ποιῆσαι καὶ ποιῆσαι. Δείναρχος κατὰ Τιμάρχου· « περίφοβος ἦν πρὸς ὑμᾶς εἰσελθεῖν». similiter nos trepidus est ad faciendum et trepidus est facere. Virgilius in bucolico : «cur non, Mopse, boni quoniam conuenimus

35. L'usage traditionnel des éditeurs, fermement rejeté par Hertz, consistait à suppléer les exemples «manquants» par des citations adaptées. On a par la suite supposé des accidents dans la transmission du texte comme Spengel, puis mis en cause la négligence de Priscien.

36. *Grammatici Latini* 3, 334.7-10 cité au début du chapitre.

ambo, / tu calamos inflare leues, ego dicere uersus», pro boni ad calamos inflandos et ad dicendos uersus<sup>37</sup>.

Conformément à la pratique dont nous avons étudié les implications dans les deux chapitres précédents, la recherche de précédents grecs aux tournures latines conduit Priscien à une présentation partielle du grec. Il ne cherche pas tant à reproduire une analyse du grec qu'à sélectionner parmi les usages grecs ce qui peut rendre compte du latin. Le choix de citations grecques vient donc s'adapter à la syntaxe latine même si cela conduit à magnifier des tournures minoritaires ou marginales en grec.

On retrouve évoquées, dans le recueil d'atticismes, les analyses des livres 17 et 18 qui doivent le plus à l'approche comparatiste. Nous les avons longuement présentées dans les livres précédents, mais on peut les rappeler en signalant les citations que Priscien ajoute.

- ἐξ et *ab* (287.11-19), question qui conduit au repérage d'un ablatif en grec.
- ἑαυτοῦ au sens réciproque (290.10-21).

Au livre 17, le réciproque grec est toujours ἀλλήλων mais dans le recueil, Priscien cite deux emplois classiques du pronom réfléchi en ce sens. Le premier est extrait de Thucydide, 3, 59, 2 : ἡμέρας θ' ὑπομιμνήσκομεν ἐκείνης, ἐν ἧ τὰ λαμπρότατα μεθ' ἑαυτῶν πράξαντες, νῦν ἐν τῇδε τὰ δεινότατα κινδυνεύομεν παθεῖν (et nous rappelons le jour où nous avons accompli, les uns grâce aux autres, les actions les plus glorieuses – maintenant, en cette circonstance, nous risquons de subir le sort le plus terrible). Le second est dû à Démosthène, *Sur la couronne* 19 : πάντας συνέκρουεν καὶ πρὸς ἑαυτοὺς ἐτάραττεν (il les brouillait tous et mettait le trouble parmi eux). L'équivalent latin proposé est *inter se*, locution déjà étudiée au livre 17 et qui comprend le pronom réfléchi. Il est donc probable que Priscien a cherché des emplois réciproques du réfléchi grec de troisième personne pour donner un antécédent grec à *inter se*, tournure incluant le pronom réfléchi.

- les conjonctions et l'emploi des modes, en deux entrées
  - ἐάν + optatif (289.10-290.2), avec les mêmes exemples qu'en *GL* 3, 266 : *Gorgias* 458d ; *Odyssée* 13.389 et *Iliade* 8.287. Cela correspond à des emplois des conjonctions

37. *Grammatici Latini* 3, 346.14-20. «Eux : περίφοβός ἐστιν + πρὸς + infinitif ou + infinitif. Dinarque, *Contre Timarque* : «j'étais effrayé de me présenter devant vous». Nous, de même, *trepidus est* + *ad* + gérondif ou + infinitif. Virgile dans une *Bucolique* [5.1] : «Pourquoi pas, Mopsus, puisque nous nous trouvons ensemble, talentueux tous deux, toi à souffler dans le léger roseau, moi à composer des vers...» L'hellénisme de la tournure était déjà souligné par Servius *auctus*, commentaire *ad loc.* : *boni dicere autem graecum est* ἱκανὸς λέγειν.

latines *si dum ut* suivies de subjonctifs que Priscien analyse comme des optatifs car ils apparaissent dans un contexte de prière.

- εἰ + subjonctif (304.2-7), avec comme exemples *Iliade* 12.239 : εἴ τ' ἐπὶ δεξιῶ ἴωσι πρὸς ἡῶ τ' ἠέλιόν τε (s'ils vont à droite vers l'aube et le soleil) et 1.136-7. Priscien en rend compte comme d'emplois de εἰ à la place de ἐάν, ce qui lui permet de prêter à la conjonction grecque εἰ toutes les constructions et valeurs de la conjonction latine *si*.

## 11.2.2 Les atticismes et la sémantique des rections casuelles

On l'observe sans peine lorsqu'il est possible de comparer la doctrine développée par Apollonios dans la *Syntaxe*, parfois rappelée dans les *Institutions grammaticales*, et les citations du recueil d'atticisme. Tel est le cas pour les verbes de perception (*ad sensum pertinentia*) et de domination (*supereminentia*) dont Rosellini a bien exposé l'importance pour les relations entre partie théorique de la grammaire et recueil final.

Le troisième livre de la *Syntaxe* d'Apollonios Dyscole, après l'étude des modes, présente une dernière partie sur les constructions des verbes avec les cas. Une fois traitée la question du nominatif et du passage de l'actif au passif, il s'agit de rendre compte de la rection verbale des cas obliques. L'idée directrice d'Apollonios est qu'il existe des éléments de sens dans chaque verbe qui se prêtent à la combinaison avec un cas oblique plutôt qu'un autre. Cette dernière partie du livre 3 revient donc à établir des groupes de verbes selon un double critère sémantique et syntaxique (la construction avec un cas oblique particulier). Priscien, après la conclusion de son étude du génitif, renoue provisoirement avec les théories d'Apollonios en reprenant les grandes lignes de son étude de la construction des verbes avec les cas. Il se heurte à des difficultés inévitables dans sa tentative de transfert du double critère, syntaxique et sémantique. Il parvient malgré tout, au prix de quelques ajustements, à fournir un exposé qui suit le même principe de progression que celui de son modèle grec. Il donne pour une série de groupes sémantiques de verbes latins la construction ou les constructions casuelles avérées. Cela ne l'empêche pas de constater à plusieurs reprises les divergences entre grec et latin. Dans l'ordre d'Apollonios, plusieurs catégories de verbes se construisent avec le génitif.

La première est celle des verbes de perception (αἰσθησεως), partiellement concernée<sup>38</sup>. Sont cités en exemple évidemment αἰσθάνεσθαι, ainsi que ἀκούειν et ὀσφραίνεσθαι. Dans la partie

38. Apollonios Dyscole, *Syntaxe* 3, 169 (*Grammatici Graeci* 2/2, 416.4-418.2).

théorique du livre 18 des *Institutiones grammaticales*, Priscien se limite à relever le contraste entre syntaxes grecque et latine en la matière.

ad sensum pertinentia, quae Graeci genetiuo coniungunt, quasi passionem quoque in ipso actu significantia (ἀκούω σοῦ, ἄπτομαί σου, ὀσφραίνομαι, γεύομαι τοῦδε, αἰσθάνομαι), excepto uideo et similibus, quae plus actus habent quam alii sensus, nos accusatiuo copulamur, quippe ex actiua passiuam uocem facientia, ut audio te et audior a te ; tango te et tangor a te ; gusto et gustor, sentio et sentior<sup>39</sup>.

Les entrées correspondantes du recueil d'atticismes permettent de corriger l'écart en alignant la syntaxe grecque sur celle du latin. Tous ces verbes se construisent bien avec l'accusatif.

– *sentio* et αἰσθάνομαι (279.1-4).

Seule la construction avec l'accusatif est mentionnée en grec. L'exemple est Isocrate (ou pseudo-Isocrate), *A Démonicos* 34 : οὕτω γὰρ τὴν ἐκείνων τε διάνοιαν αἰσθήσει καὶ σαυτὸν οὐ καταφανῆ ποιήσεις (ainsi tu connaîtras leur opinion sans te découvrir).

– *audio* et ἀκούω (279.5-8 = 295.10-18).

Seule la construction avec l'accusatif est mentionnée en grec. L'exemple est Démosthène, *Olynthienne* 3, 1 : ὅταν τε εἰς τὰ πράγματα ἀποβλέψω καὶ ὅταν εἰς τοὺς λόγους, οὕς ἀκούω (selon que j'observe les faits ou les propos que j'entends).

– αἰσθάνομαι et *sentio* (295.3-9).

La seconde occurrence de la paire n'a pas d'introduction mais se réduit à une juxtaposition de citations. Pour le grec, Priscien a ajouté Thucydide 1.107 : καὶ τότε αἰσθάνοιντο αὐτοὺς μέλλοντας καὶ ταύτη κωλύσειν (ils apprendraient alors que les Athéniens s'apprêtaient à leur barrer cette route-là aussi)<sup>40</sup>.

– ὀσφραίνομαι et *olfacio*, *odoror* (334.15-335.2).

Le lemme annonce deux constructions : ὀσφραῖται, la variante du verbe dépourvue d'infixe nasal, + génitif ou accusatif. La citation grecque n'illustre que la seconde, par un vers d'Eupolis inconnu par ailleurs : προσένεγκέ μοι ἐγγὺς τὸ στόμα, ὀσφρ[αίν]έσθαι τὸ σόν (approche de

39. *Grammatici Latini* 3, 276.23-277.5. «Les verbes concernant la sensation, que les Grecs combinent au génitif au motif qu'ils exprimeraient le passif au sein même de l'action, ἀκούω σοῦ, ἄπτομαί σου, ὀσφραίνομαι, γεύομαι τοῦδε, αἰσθάνομαι [je t'entends, je te touche, je sens, je goûte ceci, j'ai la sensation], – sauf «voir» et des verbes comparables qui participent plus de l'action que les autres sens – nous les associons à l'accusatif car ils produisent une forme passive à partir de l'actif, ainsi *audio audior*, *tango tangor*, *gusto gustor*, *sentio sentior*.»

40. L'optatif est une innovation de Priscien. Le verbe de Thucydide est à l'imparfait de l'indicatif.

moi ta bouche, que je sente l'odeur de la tienne).

Pour les mêmes raisons sémantiques, les verbes de «vigilance» selon la traduction de Lallot prennent un complément au génitif dans la doctrine d'Apollonios<sup>41</sup>. L'exemple par excellence est φροντίζω. Dans le recueil d'atticismes, Priscien consacre trois entrées à φροντίζω qu'il traduit constamment par *curo*.

– *Grammatici Latini* 3, 278.13-16.

L'exemple grec, présenté à la suite de la citation latine, est Xénophon, *Mémoires* 1, 1, 11 : ἀλλὰ καὶ τοὺς φροντίζοντας τὰ τοιαῦτα μωραίνοντας ἐπεδείκνυεν (mais il montrait que ceux qui pensent ainsi sont des fous).

– *Grammatici Latini* 3, 296.21-297.2 dans l'ordre inverse de la première entrée.

– *Grammatici Latini* 3, 375.25-376.2 sous la lettre Φ.

La partie abstraite du lemme présente trois constructions acceptables pour le verbe grec : + génitif, + accusatif et + περί + génitif. L'exemple est différent, extrait de Ménandre, *L'ennemi des femmes* : ἀλλ' οὐ τὰ βιότου νῶν ἴσως δεῖ φροντίσαι (mais on ne doit pas s'occuper tous les deux à la fois des provisions).

On voit que le dernier exemple est plus convaincant que le premier pour illustrer l'emploi de φροντίζω comme verbe de «vigilance». Néanmoins, l'ordre de composition paraît bien être inverse. Dans un premier temps, Priscien a pu copier dans un lexique syntaxique le lemme φροντίζω accompagné de toutes ses constructions mais n'en illustre qu'une, celle que connaît également le verbe latin correspondant. Dans un deuxième temps, il aurait supprimé l'introduction trop détaillée pour son usage. Dans un troisième temps, enfin, c'est le verbe latin qui est mis en vedette avec la citation qui l'accompagne tandis que l'information sur le grec est réduite à la citation de Xénophon validant la construction latine.

Apollonios connaît encore une catégorie de verbes construits avec le génitif, celle des verbes de «domination», auxquels correspondent les *praeceptiua* des *Institutiones grammaticales*<sup>42</sup>.

Or Priscien associe les verbes latins de tel sens au datif, ce qui explique probablement le développement qu'il donne à deux lemmes concernés du recueil d'atticismes.

– *impero* et ἄρχω (280.10-12).

La disposition du texte de cette entrée est très particulière. Il s'agit d'une section où le latin est en vedette, *impero tibi*. Une traduction grecque immédiate suit, ἄρχω σοῦ. Le tout est appuyé

41. *Syntaxe* 3, 173 (*Grammatici Graeci* 2/2, 419.9-12).

42. Apollonios, *Syntaxe* 3, 174 (*Grammatici Graeci* 2/2, 419.13-420.14) et *Grammatici Latini* 3, 227.13-14.



d'une citation de Virgile (*imperat aruis*). A ce point, comme un remords, apparaît un départ de lexique grec : *Attici* : ἤρχεν Ἀθηναίους, soit la construction correspondant exactement au latin, sans plus de développement. On a cru pouvoir identifier derrière ces *Attici* une citation déformée d'Hérodote, 1.59.6, ὁ Πεισίστρατος ἤρχε Ἀθηναίων. Mais Hérodote emploie le génitif, ordinaire avec ce verbe en ce sens ; on a donc supposé que Priscien avait déformé les faits grecs pour les faire correspondre au latin en falsifiant les citations<sup>43</sup>. Il n'est peut-être pas nécessaire d'aller si loin. La réponse se trouve probablement dans le lexique atticiste *Philetairos* attribué à Hérodien. Celui-ci possède comme Priscien une entrée ἄρχω + datif mais, à la différence du grammairien latin, il l'illustre d'une citation, invérifiable puisqu'il s'agit d'un fragment de Cratinos : « Ἄρχει Ἀθηναίους ». Καὶ ὁ Κρατῖνος· ἄρχων <γάρ> εἰμι νῦν Ἀθηναίους ἐγώ. Ὅτι καὶ κατὰ τοὺς νόμους ἡ ἀρχή<sup>44</sup>. Il semble que la règle du lexique, qui serait isolée, repose sur une erreur d'analyse. Dans le vers de Cratinos, l'interprétation la plus plausible du terme ἄρχων en fait un nom plutôt qu'un participe. Le sens n'est plus alors « c'est moi qui commande » mais « c'est moi le chef », avec un datif de possession tout à fait régulier. Quoi qu'il en soit, le lexique paraît trop proche des *Institutiones grammaticales* pour ne pas refléter une inspiration commune, des règles qui circulaient dans la littérature savante.

– ἡγοῦμαι et *praecipio* (317.7-16).

L'entrée est presque aussi spécifique que la précédente : ἡγεῖσθαι τῆς πόλεως καὶ τῆ πόλει. Cependant, une seule des deux constructions fait l'objet d'une illustration par citation référencée, Platon, *Ménon* 99b : οὐκ ἄρα σοφία τινὶ οὐδὲ σοφοὶ ὄντες οἱ τοιοῦτοι ἄνδρες ἡγοῦντο ταῖς πόλεσιν, οἱ ἀμφὶ Θεμιστοκλέα τε καὶ οὖς ἄρτι Ἄνυτος ὅδε ἔλεγεν (ce n'est certes ni par la sagesse ni avec sagesse que les individus de ce genre ont dirigé les cités – l'entourage de Thémistocle et ceux qu'Anytos vient de nommer). La tournure ἡγοῦμαι + datif est minoritaire en grec classique et étrangère à la répartition sémantique des constructions verbales exposée par Apollonios. Elle correspond très bien, en revanche, à l'association des *praeceptiua* au datif qu'établit la grammaire de Priscien. Elle est même présentée explicitement comme la source (*hinc*) de la rection latine régulière du verbe *praecipio*. Il y a donc là encore une occurrence du choix que Priscien opère dans les faits grecs pour rendre compte de la syntaxe latine.

Le livre 18 des *Institutiones grammaticales* révèle donc deux attitudes distinctes et succes-

43. Müller 1911.

44. *Philetairos* n° Dain. « Il commande aux Athéniens au datif, et Cratinos : « car à présent c'est moi qui commande aux Athéniens ». Parce que le commandement suit aussi les lois. »

sives de Priscien à l'endroit de la dernière partie du livre 3 de la *Syntaxe* d'Apollonios Dyscole. Dans un premier temps, Priscien a cherché à suivre son modèle grec en l'adaptant plus ou moins aux nécessités du latin. Il ne reprend donc pas exactement dans les mêmes termes les catégories sémantiques distinguées par Apollonios et ne les associe pas aux mêmes cas obliques. Il tente malgré tout une transposition au latin en concédant au grammairien grec l'exactitude en ce qui concerne la langue grecque. Il aboutit ainsi au constat d'un certain nombre d'oppositions entre verbes grecs et latins en matière de rection casuelle, pour employer une notion étrangère à la grammaire antique.

Lorsque le grammairien passe à l'étude lexicale des constructions verbales, il procède par contre à un alignement des constructions grecques sur les constructions latines qui va contre l'analyse d'Apollonios Dyscole. Il semble avoir cherché de manière assez systématique à repérer malgré tout des antécédents grecs pour les constructions latines des verbes concernés. Il les a trouvés, probablement dans des lexiques, qui ont cette particularité de traiter au moins sur le même plan la règle et l'exception (quand ils ne donnent pas la faveur à cette dernière, plus digne de curiosité). Nous proposerions donc volontiers un codicille à l'interprétation de Rosellini. Si l'on accepte l'hypothèse que le recueil d'atticismes était un document de travail, destiné à disparaître absorbé dans l'exposé grammatical, le travail de repérage des exemples adéquats s'est heurtée à un obstacle considérable. Celui-ci ne tient pas à la différence des langues, comme on serait tenté de le penser devant une entreprise aussi hardie que la définition de classes verbales sémantico-syntaxiques valant tant pour le grec que pour le latin. L'obstacle consiste en une contradiction interne au domaine grec. Du côté de la grammaire alexandrine, Apollonios Dyscole enseigne la correspondance de groupes sémantiques de verbes avec des constructions casuelles données. D'autre part, les lexiques syntaxiques présentent des exemples de verbes grecs construits exactement comme les verbes latins correspondants. Pour intégrer les exemples du recueil d'atticismes à la partie théorique de la grammaire, il aurait donc fallu abandonner la doctrine d'Apollonios sur le grec, qui en fournissait l'armature. L'autre solution consistait à revenir en arrière et renoncer aux illustrations. Priscien a probablement voulu garder les deux travaux, en les présentant séparément au prix d'une contradiction entre la partie théorique où il adopte la doctrine d'Apollonios Dyscole et le recueil d'atticismes qui accumule les exemples du contraire.

### 11.2.3 Caractère partiel et partial des atticismes

Même en l'absence de doctrine de référence venue d'Apollonios Dyscole, on peut souvent repérer un décalage à l'intérieur du recueil entre les lemmes, qui annoncent diverses constructions, et la citation qui favorise la tournure la plus proche du latin. On constate que les verbes régissant le génitif fournissent une part importante de ces configurations.

– ἐμποδίζω et *impedio* (278.17-21 ; 297.3-8 ; 308.14-17).

L'entrée apparaît en trois points du recueil d'atticismes : à l'identique, dans les deux traitements de la lettre A et une dernière fois, à sa place sous la lettre E. Cette dernière occurrence de l'entrée est la seule qui annonce une construction, ou plutôt deux, ἐμποδίζω + accusatif ou + datif. Aucune des citations avancées n'illustre la seconde possibilité. La première est extraite de Xénophon, *Mémoires* 1, 2, 4 : ταύτην γὰρ τὴν ἕξιν ὑγιεινὴν τε ἱκανῶς εἶναι καὶ τὴν τῆς ψυχῆς ἐπιμέλειαν οὐκ ἐμποδίζειν ἔφη (il disait que cette habitude était assez saine et ne gênait pas le soin de l'âme). La seconde vient d'Isocrate, *Antipater* 11 : ἔτι δὲ καὶ τὸ σωματίον οὐκ εὐκρινὲς ὄν, ἀλλ' ἔχον ἄττα σίνη, νομίζειν ἐμποδίζειν αὐτὸν πρὸς πολλὰ τῶν πραγμάτων (et encore, comme son petit corps n'est pas bien portant, lui fait des misères, qu'il pense qu'il le gênera beaucoup dans ses actions). Les citations s'alignent donc sur l'unique construction présentée pour le verbe latin *impedio*.

– ἀπογινώσκω et *despero* (282.11-17 et 301.10-16).

La première occurrence de l'entrée est introduite par l'annonce de la construction grecque ἀπογινώσκω + génitif, la seconde par le latin *despero* + accusatif. Malgré la première version du lemme, la citation ne change pas, Démosthène, *Philippique* 2, 16 : ἐγὼ μὲν γὰρ ἠγοῦμαι Φίλιππον, οὐτ' εἰ τὰ πρῶτα βιασθεὶς ἄκων ἔπραξεν, οὐτ' ἂν εἰ νῦν ἀπεγίγνωσκε Θηβαίους τοῖς ἐκείνων ἐχθροῖς συνεχῶς ἐναντιοῦσθαι (je ne pense pas, pour ma part, que Philippe, ni s'il avait agi la première fois à contre-cœur, sous la contrainte, ni s'il désespérait à présent des Thébains, combatte toujours leurs ennemis). La citation, choisie pour étayer la tournure latine, contredit par conséquent l'entrée de lexique que Priscien avait d'abord sélectionnée.

– ἀπέδρα et *fugio* (283.3-5 et 301.17-22).

L'entrée est présentée à deux reprises dans les mêmes termes et dans le même ordre des langues. La construction annoncée pour ἀποδιδράσκω est double, génitif ou accusatif. Seul l'accusatif apparaît dans la citation de Platon, *Protagoras* 310c : ὁ γὰρ τοι παῖς με ὁ Σάτυρος ἀπέδρα (car, vois-tu, l'esclave Satyros s'est enfui de chez moi). La tournure est tout à fait ordinaire en

grec classique mais couvre à nouveau, parmi les constructions annoncées, uniquement celle que l'on retrouve en latin. Il apparaît même dans la seconde occurrence une ébauche de symétrie puisque, parmi les trois constructions évoquées dans l'abstrait pour le latin, seule la tournure *fugio* + accusatif est illustrée.

– *impetro* et τυγχάνω (297.18-21).

Le latin est en vedette et par conséquent seule la rection de l'accusatif apparaît dans le lemme. Néanmoins, dans la mesure où *impetro* apparaît un peu plus haut dans une liste de verbes qui, en grec, se construisent également avec le génitif ou le datif, il est permis de penser que le silence de Priscien sur la construction banale τυγχάνω + génitif est significatif<sup>45</sup>. Les deux exemples sont des fragments d'Eupolis. La première citation est le fragment 125 K-A : λέγε τοῦ ἴπιθυμεις, καὶ οὐδὲν ἀτυχῆσεις ἐμοῦ (dis ce que tu veux et tu ne seras pas déçu de moi). Une analyse scolaire moderne ne verrait pas dans cette phrase de construction de ἀτυχέω + accusatif mais associerait plutôt le pronom ἐμοῦ au verbe en prêtant à οὐδὲν une fonction adverbiale. Telle est l'interprétation qui s'impose pour la variante du même vers citée par deux lexiques byzantins, celui de Photios et la Συναγωγή λέξεων χρησίμων : λέγ' ὅτου ἴπιθυμεις, οὐ γὰρ ἀτυχῆσεις ἐμοῦ<sup>46</sup>. Cette variante a en sa faveur de présenter un schéma métrique plausible de trimètre iambique, contrairement à celle de Priscien. Ce dernier a eu connaissance d'un texte erroné, à moins qu'il n'ait déformé la citation sous l'influence du latin. Quoi qu'il en soit, il a préféré ajouter une seconde citation, le fragment isolé et donc invérifiable 265 K-A : πάντα γὰρ τυχῶν ἄπει (quand tu auras tout obtenu, tu partiras), qui ne prête pas à controverse.

– ἄρχω et *coepio* (302.13-24).

Le verbe reparaît, cette fois avec ses deux sens et ses deux rections casuelles. L'association entre syntaxe et nuance sémantique est exprimée en grec et provient donc probablement d'une source de Priscien. Ce dernier limite pourtant l'illustration littéraire au second sens et à la traduction par *incipio* et *coepio*. L'exemple choisi est un passage des *Laconiennes* de Sophocle (368 Radt) : θεοὶ γὰρ οὐποτ', εἴ τι χρὴ βροτὸν λέγειν, / ἄρξασι Φρυγί τὴν κατ' Ἀργείους ὕβριν, / ξυναινέσονται· ταῦτα μὴ μάχου βιᾶ (jamais les dieux – s'il est permis à un mortel de le dire – n'approuveront les Phrygiens d'avoir lancé une agression contre les Argiens ; ne combats pas cela en vain).

– κατάρχω et *incipio* (319.18-320.3).

45. *Grammatici Latini* 3, 295.17-18.

46. Voir les références précises dans l'annexe A.

La question revient à propos d'une variante préfixée du même verbe. Deux constructions sont annoncées, *κατάρχω* + génitif et + accusatif. Seule la seconde, qui est en réalité exceptionnelle, est illustrée, par Platon, *Euthydème* 283b : θαυμαστόν γάρ τινα, ὃ Κρίτων, ἀνὴρ κατῆρχε λόγον, οὗ σοι ἄξιον ἀκοῦσαι (le personnage a entamé un discours remarquable, Criton, qui mérite que tu l'entendes).

– *κατηγορῶ* et *accuso* (321.7-10).

Priscien présente pour les deux verbes deux constructions possibles, avec l'accusatif ou le génitif du chef d'accusation. Toutefois, la citation grecque correspond à la seconde. Il s'agit de Démosthène, *Contre Midias* 5 : εἰ μὲν οὖν παρανόμων ἢ παραπροσβείας ἢ τινος ἄλλης τοιαύτης αἰτίας ἤμελλον αὐτοῦ κατηγορεῖν (si donc j'avais l'intention de lui intenter un procès en illégalité ou pour haute trahison ou une cause de ce genre). Non seulement cela correspond à l'usage latin du verbe *accuso*, mais en grec le génitif dépendant de *κατηγορῶ* est plutôt réservé à l'accusé.

– *καταφρονέω* et *sperno* (321.13-17).

Deux constructions sont annoncées, avec le génitif et l'accusatif. La seconde seule est illustrée d'une citation d'Hérodote 1, 59.3 : καταφρονήσας τὴν τυραννίδα ἤγειρεν τρίτην στάσιν (prétendant à la royauté, il suscita une troisième faction). Il s'agit d'un emploi très particulier du verbe *καταφρονέω*, assez éloigné sur le plan sémantique des équivalents latins proposés, *temno*, *sperno* et *despicio*. La construction, en revanche, est identique.

– *καταμελέω* et *neglego* (321.27-322.5).

Le lemme présente deux rections casuelles, génitif et accusatif. C'est l'accusatif qui apparaît dans la citation d'Antiphon, *Traité politique* (frgt 75 Diels-Kranz) : μήτε φιλοπότην κληθῆναι καὶ δοκεῖν τὰ πράγματα καταμελεῖν ὑπὸ οἴνου ἠσώμενον (ne pas se faire traiter de soulographe ni paraître, affaibli par la boisson, négliger les affaires). Il y a ainsi un modèle à la construction *neglego* + accusatif.

– *παρά* et *apud* (344.9-12).

Les prépositions partagent avec les verbes la rection casuelle. Dans le recueil d'atticismes comme dans le reste de la syntaxe, elles apparaissent le plus souvent sous les rubriques de l'ellipse ou de la redondance mais *παρά* fait exception. Nul n'est censé ignorer que *παρά* (auprès de) connaît deux constructions, l'une avec l'accusatif, lative, l'autre avec le datif, locative. Mais Priscien a trouvé une occurrence de *παρά* avec l'accusatif sans mouvement chez Aristophane (frgt 466 K-A) : γυναῖκα δὴ ζητοῦντες ἐνθάδε ἤχομεν / ἦν φασιν εἶναι παρά σε (nous sommes

venus ici chercher une femme qu'on dit être auprès de toi). Le modèle, comme le grammairien le dit lui-même, est bien le latin *apud* + accusatif<sup>47</sup>.

– προσκέπτομαι et *uenit in mentem* (355.9-13).

La situation est plus paradoxale pour προσκέπτομαι, qui prend d'ordinaire un complément à l'accusatif, ce qui pourrait avoir des parallèles latins. Pourtant Priscien le met en rapport avec la locution *uenit in mentem*, accompagnée du génitif de l'objet de la réflexion. Il choisit par conséquent une citation qui convient à l'un des deux schémas annoncés, προσκέπτομαι + génitif. Il s'agit à nouveau d'un d'Antiphon, l'orateur à présent, *Discours sur Samothrace* (frgt 51 Thalheim) : καίτοι οὐκ ἂν τῆς μὲν τῶν ἄλλων πολιτῶν ταλαιπωρίας προῦσκέψαντο, τῆς δὲ σφετέρως αὐτῶν σωτηρίας οὐκ ἐνεθυμήθησαν (bien qu'ils n'eussent pas pourvu à la misère des autres citoyens, ils ne songèrent pas à leur propre salut).

– προσοικέω et *accolo* (356.5-7).

La situation est un peu différente. Les deux constructions annoncées, pour le latin comme pour le grec, concernent l'accusatif et le datif<sup>48</sup>. Pourtant, une seule citation grecque accompagne la règle, sans aucune citation latine. Il s'agit d'un extrait de Thucydide 1, 24 : προσοικοῦσι δὲ αὐτὴν Ταυλάντιοι βάρβαροι, Ἰλλυρικὸν ἔθνος (aux environs habitent les barbares Taulanties, une tribu illyrienne). Or il semble que la fréquence des deux constructions soit inverse en grec et en latin. En grec, la tournure ordinaire est προσοικέω + datif ; en latin, *accolo* + accusatif. C'est donc la construction latine qui est illustrée en grec, et uniquement en grec.

– συνίημι et *intellego* (360.17-19).

Deux constructions sont annoncées pour le verbe grec, avec génitif et avec accusatif. L'accusatif apparaît dans la citation qui suit, Platon, *Ion* 530c : οὐ γὰρ ἂν γένοιτο ἀγαθὸς ῥαψωδός, εἰ μὴ συνείη τὰ λεγόμενα ὑπὸ ποιητοῦ (un rhapsode ne serait pas bon s'il ne comprenait pas les paroles du poète). La construction n'a rien d'exceptionnel en grec, mais il se trouve qu'elle correspond à celle du verbe latin et que l'autre ne reçoit pas d'exemple.

– expression de l'âge (368.13-16).

Priscien annonce deux cas, le génitif et le datif : τῶν ἐτῶν καὶ τοσοῖσδε ἔτεσιν ὁ δεῖνα. Néanmoins, dans la citation qui suit, il semble que l'âge soit exprimé à l'accusatif. Le texte des

47. L'autre témoin du vers, P. Yale 1625 du 2<sup>ème</sup> siècle p.C., est trop fragmentaire pour que l'on puisse juger l'exactitude de la citation de Priscien.

48. On comprend que l'éditeur ait trouvé séduisante la conjecture προσοικοῦσι τόπους καὶ τόποις pour le lemme, mais tous ses témoins présentent sans ambiguïté τούτους καὶ τούτοις.



manuscripts est peu clair et il est impossible de le vérifier en l'absence d'autre témoin, puisqu'il s'agit d'Eschine le socratique, *Alcibiade* frgt 3 Dittmar : ὁ δὲ ῥᾶστα ἀνθρώπων γεγονὼς ἔτη πεντήκοντά πη (l'autre, facilement parmi les hommes depuis une cinquantaine d'années). On pourrait aussi préférer le texte de l'édition précédente, γεγονὼς ἤδη πεντήκοντά ἔτη (ayant déjà une cinquantaine d'années). Dans ces deux hypothèses, c'est toujours l'expression de l'âge par l'accusatif qui fait l'objet de l'illustration. Naturellement, en latin, la tournure correspondante contient l'accusatif *annos*. Il y a donc un conflit visible entre l'entrée de lexique et la citation choisies par Priscien.

– ὑπακούω et *ausculto* (370.15-371.3).

Dans cette entrée, deux constructions sont annoncées pour le verbe grec, avec datif et génitif. Seule la tournure avec datif reçoit une illustration par deux citations littéraires, toutes deux de Démosthène. La première est tirée d'*Olynthienne* 3, 24 : ὑπήκουε δὲ ὁ ταύτην τὴν χώραν ἔχων αὐτοῖς βασιλεύς (le roi qui possédait cette terre leur obéissait). La seconde est extraite du discours *Sur la couronne* 20 : ἐτοίμως ὑπηκούσατε τῷ Φιλίππῳ (vous avez écouté Philippe avec empressement). Cela correspond bien aux verbes latins mis en rapport dans cette entrée, *oboedio* et *ausculto*, et tombe sous la règle de construction des verbes de soumission avec le datif exprimée dans la partie théorique du livre 18<sup>49</sup>.

– ὑπερορᾶ et *despicio* (371.21-372.2).

D'après le lemme, le verbe grec connaît deux constructions, ὑπερορᾶ + génitif et + accusatif. Les verbes latins cités, la série *despicio contemno aspernor*, prennent un complément à l'accusatif, en vertu de la règle énoncée dans la partie théorique pour les verbes «actifs»<sup>50</sup>. C'est la construction avec l'accusatif qui apparaît dans la citation grecque, Démosthène, *Contre Timocratès* 9 : τοσοῦτον ὑπερεῖδεν ἅπαντα (tant il méprisait toute chose). Elle n'a rien en soi de remarquable, et se trouve même fréquemment en grec classique, mais l'association avec le latin lui donne un relief particulier.

– χορτάζομενος et *pastus* (377.10-18).

La dernière entrée du recueil d'atticismes est complexe mais si l'on se limite à la première paire de verbes, on retrouve un schéma désormais familier. Le verbe χορτάζω, du moins dans sa forme médio-passive, est dit se construire avec le génitif et l'accusatif. En regard des deux citations de Virgile présentant la structure *pascor* + accusatif, Priscien a placé une citation de

49. *Grammatici Latini* 3, 274.2-3.

50. *Grammatici Latini* 3, 267.12-19.



Cratinos, *Les Ulysses* frgt 149 K-A : ἦσθε πανημέριοι χορταζόμενοι γάλα λευκόν (vous restez assis toute la journée à vous empiffrer de crème fraîche).

Il est possible d'ajouter, sous réserve, les entrées pour lesquelles Priscien, sans être comme ci-dessus en contradiction avec les lemmes qu'il a retenus, confronte à la construction latine une construction grecque, la plus proche qu'il puisse trouver, relativement rare et marginale.

– βασκαίνω et *fascino* + accusatif (284.13-16).

Au sens que suggère le parallèle latin, βασκαίνω régit normalement le génitif ou le datif. Toutefois, le rapprochement est contestable car dans la citation qui l'appuie, βασκαίνω ne présente pas le sens d'«envoûter». Il s'agit de Démosthène, *Sur la couronne* 189 : ὁ δὲ σιγήσας ἤνικα ἔδει λέγειν, ἄν τι δύσκολον συμβῆ, τοῦτο βασκαίνει (l'autre, silencieux lorsqu'il aurait fallu s'exprimer, si une difficulté survient, il étale son fiel).

– ἐξίστημι et *propugno* (288.21-289.2).

Les deux verbes semblent rapprochés en raison des deux constructions envisagées, avec l'accusatif et le datif. Elles reçoivent une illustration en grec. La première est un extrait du discours de Démosthène *Contre la loi de Leptine* 10 : ὑπὲρ δὲ δόξης οὐδένα ποτὲ κίνδυνον ἐξέστησαν, ἀλλὰ καὶ τὰς ἰδίας οὐσίας προσαναλίσκοντες ἐτέλουν (mais pour la gloire, ils ne reculèrent jamais devant aucun danger, au contraire, ils finirent par épuiser leur fortune personnelle). La seconde provient des *Grenouilles* d'Aristophane, 354-5 : εὐφημεῖν χρὴ κάξιστασθαι τοῖς ἡμετέροις χοροῖσιν, / ὅστις ἄπειρος τοιῶνδε λόγων ἢ γνώμην οὐ καθαρεύῃ (que l'on fasse silence, que l'on s'écarte devant nos chœurs, si l'on ignore les paroles de ce genre, ou si l'on n'est pas pur en pensée). On pourrait, avec ἐξίστημι, aussi bien trouver le génitif que Priscien ne mentionne pas. Peut-être faut-il y voir un effet d'alignement sur *propugno*. Cela dit, le rapprochement n'est pas fondé sémantiquement ; il devrait donc reposer sur la syntaxe, mais alors on arrive à un raisonnement circulaire. Les choses ne s'arrangent pas lorsqu'on se reporte à la seconde apparition du lemme ἐξίστημι (313.3-12). La partie grecque est identique mais le verbe latin mis en regard est *exeo*, dans le sens secondaire d'«esquiver». Priscien pourrait avoir constitué une nouvelle paire, plus satisfaisante sémantiquement. La construction d'*exeo* reçoit deux exemples, à l'accusatif ; c'est alors le parallèle syntaxique qui se brouille. Nous proposons donc, à titre expérimental, de reconstituer la séquence suivante. Priscien a choisi d'illustrer la construction du verbe ἐξίστημι en copiant une entrée de lexique qui donne, de façon abstraite, trois constructions possibles : ἐξέστησαν τόδε καὶ τοῦδε καὶ τῶδε. Il en a illustré deux par des citations classiques, peut-être en excluant celle qui, *a priori*, trouve rarement un équivalent

latin. Dans un premier temps, la partie latine du lemme a reposé sur une traduction. Le verbe choisi présentait l'inconvénient de réduire le parallèle syntaxique outre mesure. Le grammairien a donc changé de méthode et constitué une nouvelle entrée, dont l'introduction limite les constructions en grec à deux et met le verbe en rapport avec un antonyme plutôt qu'une traduction. Le compromis entre relation sémantique et relation syntaxique est ainsi préservé.

– *participia pro uerbis* (304.19-305.15).

Le point développé et illustré n'a pas de rapport nécessaire avec le prétexte lexical, qui est ἐπεὶ. Les deux citations grecques sont Xénophon, *Hiéron*, 7.1 : ἐπεὶ δὴ ταῦτα αὐτοῦ ἤκουσεν, ὁ Σιμωνίδης εἶπεν· ἔοικεν τῷ ἔργῳ μέγα τι εἶναι ἢ τιμῇ, ἧς ὀρεγόμενοι οἱ ἄνθρωποι> (lorsqu'il eut entendu cela, Simonidès dit : «elle était vraiment importante, cette distinction que les hommes convoitent»...) et Phrynicos, frgt 3F20 Snell : ὦ φίλτατ' ἀνδρῶν, μὴ μ' ἀτιμάσας γένη (ô, très cher ami, ne sois pas méprisant envers moi). Ces exemples sont rapprochés de l'emploi usuel en latin de *meritus* sans auxiliaire. Le point important pour Priscien n'est pas la complétion de la phrase, ni la nécessité d'un verbe conjugué. La phrase citée de Xénophon se poursuit par un verbe, celle de Phrynicos est syntaxiquement complète. Ce qui suscite le rapprochement est sans doute le sentiment que dans tous les exemples avancés, grecs et latins, le procès principal est exprimé au participe tandis que la forme personnelle est accessoire, voire auxiliaire. Il y a donc là une ébauche de théorie des formes périphrastiques du verbe, plus massives en latin qu'en grec classique. Mais elle reste confinée à l'analyse par substitution des parties du discours entre elles.

– ἔλαττον et *minor* (307.18-308.8).

Priscien ouvre le paragraphe en signalant une double complémentation de ἔλαττον, par le génitif et le datif. Le génitif ne choquera personne, s'agissant d'un comparatif grec mais le datif est plus inattendu. Il reçoit une illustration sous forme d'une citation de Démoshène, *Contre Spoudias* 6 : ἔπειτα ὡς ἔλαττον ταῖς χιλίαις ἔχομισάμην (puis que j'ai reçu moins de mille drachmes). On peut se demander si Priscien ne l'a pas introduit pour compléter le parallèle avec la construction latine comparatif + ablatif. L'ablatif, en effet, du point de vue des grammairiens latins, se divise en génitif et datif grecs.

– ἐλεοῦμαι et *misereor* (311.15-17).

Le verbe *misereor* est par excellence le verbe latin qui prend un complément au génitif ; il sert généralement de support d'exemples à Priscien, dans les développements théoriques de la syntaxe, lorsqu'il a besoin d'introduire un complément au génitif. Il est donc remarquable que

l'unique exemple d'usage du verbe ἐλεέω le présente à la voix passive et accompagné d'un complément au génitif. Il s'agit d'une citation d'Andocide, *Sur les mystères* 67 : τῆς μὲν τύχης, ἣ ἔχρησάμην, δικαίως ἂν ὑφ' ὑμῶν ἐλεηθείην (pour le malheur que j'ai souffert, je mérite bien d'être l'objet de votre pitié).

– προσκαθέζομαι et *assideo* (356.17-20).

L'entrée pose problème, non pas du fait du traitement du verbe grec, mais à cause de sa traduction latine. Priscien présente et illustre la construction du verbe προσκαθέζομαι avec l'accusatif. Il semble que ce verbe se trouve majoritairement en emploi absolu, mais le grammairien a trouvé un exemple d'emploi transitif chez Thucydide 1, 26, 5 (et non 61 comme prétend l'éditeur dans l'apparat) : προσκαθεζόμενοι δὲ τὴν πόλιν (tout en mettant le siège devant la ville). La traduction par *assideo* fait attendre un exemple latin de rection de l'accusatif. Or Priscien donne sans interprétation un exemple de Juvénal, *Satire* 11, v.201-2 : *spectent iuuenes, quos clamor et audax / sponsio, quos cultae decet assedisse puellae* (laissons le spectacle aux hommes jeunes, à qui le bruit et le serment hardi conviennent, à qui il convient de s'asseoir auprès d'une jeune fille en toilette). Outre la différence de sens, à moins de prêter à Juvénal une métaphore rebattue mais improbable dans le contexte, la construction n'est pas la même. Comme les vers sont extraits de leur contexte, on peut toujours soupçonner une interprétation peu naturelle du second : «qu'il est convenable pour une jeune fille en toilette d'assiéger». La tentative de correspondance entre grec et latin semble donc avoir rencontré ici un obstacle.

Nous avons passé en revue les lemmes qui nous semblaient manifester, sur un plan ou un autre, une volonté de la part de Priscien d'aligner la syntaxe du grec sur celle du latin. Les exemples les plus repérables sont ceux qui mettent en contradiction Priscien avec Apollonios Dyscole. La présence d'une règle de construction clairement exprimée chez un grammairien antique fournit en effet une base indiscutable. Si le grammairien latin, qui connaît bien le texte d'Apollonios, réfute les constructions verbales que propose ce dernier, l'intention polémique est certaine. A un moindre degré de certitude, se trouvent les entrées de lexique où manquent des illustrations. La partie abstraite du lemme annonce, dans la configuration la plus fréquente, plusieurs rections casuelles du verbe étudié ; mais une seule d'entre elles reçoit une illustration littéraire. Pour rendre compte de telles configurations sans recourir à des arguments *ad hoc*, comme la perte malencontreuse de l'exemple dans l'ensemble de la tradition manuscrite, ou l'inachèvement des *Institutiones grammaticales*, il nous a paru intéressant de formuler l'hypothèse suivante : Priscien tend à illustrer de préférence la construction la plus similaire à celle

du terme latin mis en regard. Un nombre important de lemme se prête à une telle interprétation. Toutefois, nous sommes consciente qu'elle connaît des limites. L'aveu d'une différence de construction entre termes grecs et latins sentis comme équivalents n'est pas absent du recueil d'atticismes. Si Priscien a favorisé l'alignement des deux langues lorsqu'il était en mesure de le faire, cette pratique n'a pas été poussée jusqu'à devenir systématique.

Cela conduit à préciser l'hypothèse sur la composition du recueil. Elle n'est pas nécessairement homogène et certains lemmes semblent bien être issus de la simple lecture d'une citation ; des exemples d'une telle élaboration ont été présentés ci-dessus. Il s'agit là toutefois d'exceptions. Le point de départ majoritaire pourrait bien être le couple lexical bilingue, malgré l'absence de normalisation des entrées. Sur ces paires, Priscien aurait cherché à rassembler des règles de constructions et des exemples d'autorités littéraires, avec plus de facilité pour le latin que pour le grec. Les deux opérations, repérage de la règle de construction et illustration par un ou des extraits d'auteurs, ont visiblement été souvent successives. C'est ce qui explique qu'après avoir recopié des lemmes proposant trois constructions pour un verbe, Priscien en illustre une seule. Il apparaît donc deux contradictions dans la fin du livre 18. La première se situe entre la fin de la partie théorique et le recueil d'atticismes. L'étude lexicale des rections verbales a conduit Priscien à revoir ses conceptions au sujet de certains verbes déjà étudiés ; mais le grammairien n'a pas mené sa démarche jusqu'au bout, ce qui aurait impliqué de revoir la fin de la partie théorique. La seconde contradiction est interne au recueil. Elle consiste à annoncer des constructions et à les laisser volontairement sans illustration. Cela trahit sans doute, selon l'idée de De Nonno et Rosellini, l'inachèvement de la grammaire. La fin du livre 18 est probablement la partie qui laisse voir le plus de marques d'architecture dans les *Institutiones grammaticales*.

Il n'est pas pour autant absolument hors d'œuvre. En premier lieu, il participe de la logique dont nous suivons les traces depuis le début de cette troisième partie. Il s'agit du transfert, inverse de celui qu'on met généralement en valeur, de la grammaire latine à la grammaire grecque. Les faits grecs sont revus à la lumière des analyses latines. Appliqué à la syntaxe lexicale, cela revient à chercher pour un ensemble de termes grecs des constructions qui se rapprochent de celles des termes latins équivalents, le plus souvent leur traduction.

La conséquence la plus inattendue est que le recueil d'atticismes n'est pas totalement dépourvu de valeur argumentative. Celle-ci est très répétitive, il faut le reconnaître. Elle repose sur le retour lancinant de l'expression *hinc Romani* et ses équivalents. Pour chaque construction latine, on explore la syntaxe grecque jusqu'à trouver quelque chose qui pourrait en constituer

la source. Souvent, le parallèle fonctionne bien. Parfois, il faut aller chercher loin, et l'on rejoint la configuration présentée dans le traité de métrique dramatique : une construction rare en grec est présentée comme le modèle d'un fait latin très ordinaire. Certains rapprochements sont intéressants et justifient l'opinion courante que Priscien effleure une idée qui mériterait un véritable développement ; tel est le cas par exemple de la confrontation entre les passés périphrastiques latins et l'usage grec d'exprimer le procès principal comme une circonstance, au participe. Il est indéniable que, par rapport à l'idée du *De Metris Terentii*, l'élaboration théorique a reculé.

L'intérêt du recueil réside ailleurs, probablement dans une volonté, si ce n'est polémique, au moins rectificatrice à double visée. La première, dont nous avons longuement exposé les manifestations, concerne Apollonios Dyscole. Son classement syntaxico-sémantique des verbes a contraint Priscien à s'éloigner de l'idée qui lui est familière d'une similitude grammaticale étendue entre grec et latin. Il y a sans doute un aspect de réaction dans le recueil d'atticismes. Il s'agit de prouver que, si les verbes latins se regroupent suivant d'autres lignes que les grecs, malgré tout, pour nombre d'entre eux, il reste possible de repérer dans la langue grecque un modèle. La seconde rectification concerne la tradition grammaticale latine. Celle-ci comporte un passage presque obligé d'examen syntaxique des parties du discours en contraste avec le grec. Tel est du moins le projet qu'expriment les chapitres sur les *idiomata* de Diomède et Charisius. Dans son objectif avoué comme dans sa mise en œuvre, le recueil d'atticismes de Priscien se présente comme une réaction contre cette idée. Il prend de la même manière les parties du discours en général pour objet de ses observations syntaxiques, mais avec l'idée de montrer que leurs constructions ont leur source en grec. Une telle intention suffit peut-être à rendre compte de l'organisation du recueil dans l'ordre alphabétique grec. Les tournures latines envisagées recourent largement celles que présentent Diomède et Charisius, mais il s'agit de mettre en évidence pour chacune le ou les parallèles qu'offre la langue grecque.

## Conclusion de la troisième partie

Nous avons adopté une nouvelle approche du bilinguisme des *Institutiones grammaticales* dans l'intention de définir la conception comparatiste qui s'en dégagait. L'étude du début de l'opuscule *De metris Terentii* suscitait de grands espoirs. Ces quelques lignes permettaient d'échapper au ressassement d'une origine grecque du latin, conçue comme une évidence au

contenu vague. Le grammairien prenait l'initiative prometteuse de préciser les modalités de l'emprunt latin au grec. Il exprimait une vision littéraire et intentionnaliste de la relation entre grec et latin, conforme à l'orientation générale de la grammaire antique, qui fait de la langue une construction volontaire sur le modèle de la composition poétique individuelle. De même que les dramaturges empruntaient leurs schémas métriques et leurs licences aux Grecs pour les amplifier à leur guise, les Latins empruntaient aux Grecs leur grammaire et leurs phénomènes lexicaux pour les généraliser selon leur propre logique. Malheureusement, cet effort de théorisation semble être resté isolé dans l'œuvre grammaticale de Priscien. Ce n'est visiblement pas la théorie qui intéressait ce grammairien et, une fois établie la formule qui peut justifier à peu près n'importe quel rapprochement entre grec et latin, il semble s'être contenté de l'appliquer à des phénomènes divers. Il faut chercher ailleurs que dans une théorie comparatiste l'intérêt de la démarche comparative que Priscien met en œuvre dans les *Institutiones grammaticales*.

Les trois passages d'ampleur variable qui ont été choisis dans la syntaxe pour cerner le comparatisme de Priscien ont donné des résultats différents. Pour le premier, l'étude de la réflexivité et des pronoms qui l'expriment, c'est la contribution à la grammaire du grec classique qui s'impose. Priscien y semble le premier à repérer en grec, grâce à un mouvement de va-et-vient avec le latin, un phénomène très marginal mais intéressant d'élargissement référentiel du pronom réfléchi. Pour le subjonctif, l'apport concerne surtout le latin. En le rapprochant de l'optatif grec, en particulier attique, Priscien amorce le mouvement de réduction des deux modes admis par la grammaire latine antique à un seul, le subjonctif, perçu comme pendant des deux modes grecs, optatif et subjonctif. Réciproquement, le rapprochement avec le latin et l'attention portée à l'attique contribue à ouvrir l'analyse de l'optatif grec à des emplois étrangers à l'étymologie de la dénomination du mode. L'intérêt du recueil d'atticismes porte à un niveau plus général. Il vient en contrepoint d'une construction doctrinale qui concluait du sens à la syntaxe. Il en expose, plus ou moins par accident, le caractère partial et partiel. L'alternative qu'il représente a une portée à la fois moins universelle, puisqu'elle s'éparpille dans les différentes entrées lexicales, et plus générale, puisqu'elle repose sur la comparaison terme à terme de deux langues.

Dans ces trois cas d'étude, le grec cesse d'être un point de comparaison donné pour devenir l'objet secondaire de la grammaire. Il se trouve sur ces points réinterprété à la lumière de la grammaire latine, pratique riche de développements potentiels et susceptible de renouveler l'outillage conceptuel de la grammaire grecque. Dans l'immédiat chez Priscien, c'est l'aspect

destructeur qui l'emporte<sup>51</sup>. Les concepts opératoires touchés par sa méthode de comparaison gréco-latine n'en sortent pas intacts ; on est en droit de douter de leur caractère opératoire suite à un tel traitement. Les règles syntaxiques d'emploi des pronoms perdent leur tranchant, mais se maintiennent. La cohérence des définitions de l'optatif et du subjonctif, en revanche, est oubliée après le chapitre que Priscien consacre au subjonctif. Le système de regroupement des verbes mis au point par Apollonios Dyscole pour donner sens au désordre des rections verbales devient intenable à la lumière du recueil d'atticismes. En cela, la comparaison du grec et du latin est chez Priscien un moteur d'innovation. Elle remet en cause les exposés établis pour le grec et ouvre la possibilité d'analyses inédites, dont la plupart sont restées lettre morte et d'autres ont connu la fortune après de longs siècles de négligence.

---

51. Sur ce point, je rejoins les analyses de Baratin 1989.





# Conclusion générale

Au terme de cette enquête sur les références des *Institutiones grammaticales* à la langue grecque, avant de proposer un véritable bilan, il nous faut récapituler le parcours suivi. Nous avons choisi de suivre des directions proposées par la recherche des dernières décennies sur les grammairiens latins afin de voir où elles conduiraient dans l'interprétation de Priscien. La progression générale de la recherche s'est faite des circonstances extérieures vers le cœur de la doctrine du grammairien.

## Les exemples grecs et l'environnement du grammairien

Dans une première partie, nous avons suivi l'idée d'une détermination par l'environnement culturel. Un grammairien qui écrit, et dont on sait qu'il a enseigné, à Constantinople au début du 6<sup>ème</sup> siècle après Jésus-Christ a pu recourir au grec pour expliquer le latin car il s'agissait de la langue de son public. C'est l'hypothèse qui fait de Priscien un professeur de langue vivante étrangère, pourrait-on dire. Elle nous a paru d'emblée riche de plusieurs suppositions implicites. En premier lieu, il fallait admettre que les *Institutiones grammaticales* représentaient l'enseignement de Priscien, soit directement comme version remaniée de ses cours, soit indirectement par les atavismes d'enseignant qui s'y manifesteraient. En second lieu, on suppose à Priscien un auditoire plus compétent en grec qu'en latin, mais il peut aussi bien s'agir de la langue maternelle que d'un enseignement antérieur en grammaire grecque. Troisièmement, il semblait préférable de trouver des critères de ce qui, dans une grammaire, constitue une explication par opposition, par exemple, à un approfondissement. Enfin, si l'on suppose que les circonstances ont déterminé le recours de Priscien au grec, il faut supposer que les mêmes causes ont eu les mêmes effets sur tous les grammairiens placés dans des circonstances comparables. Une comparaison avec la tradition grammaticale latine de la *pars orientis* s'imposait donc. Ces questions ont, pour certaines, trouvé des réponses, pour d'autres, mené la recherche vers des thèmes très différents.

La question de l'explication par le grec peut recevoir une réponse mitigée. Elle n'occupe pas une place prépondérante dans le recours au grec, mais paraît indiscutable en de nombreuses occasions. Certaines traductions purement lexicales de Priscien ne s'expliquent que par la nécessité d'éclairer le sens d'un mot latin, mais leur répartition dans la grammaire demeure obscure. Si la justification du grec par l'incompétence du public en latin a donné de maigres résultats, l'hypothèse d'une éducation préalable en grec et à la grammaire grecque s'est révélée plus féconde. De ce point de vue, l'observation des exemples est très utile. Dans la mesure, en effet, où les cadres conceptuels de la grammaire latine sont les mêmes que ceux de la grammaire grecque, observer que Priscien les suppose connus n'apprend rien sur la langue première de son public. Les exemples, en revanche, sont révélateurs car ils établissent la référence, parfois allusive, à la grammaire grecque élémentaire. Une seconde précision a été fournie par l'observation du bilinguisme nécessaire à la compréhension de la grammaire. Elle demande non seulement une bonne connaissance du latin littéraire mais aussi la maîtrise du discours grammatical latin. Priscien se distingue parmi les grammairiens latins en ne rappelant jamais la terminologie grammaticale grecque lorsqu'il utilise des traductions latines passées dans l'usage. C'est donc qu'il suppose son public déjà pourvu d'une culture grammaticale latine parallèle à celle qu'il possède en grec.

En comparant la manipulation des exemples grecs de façon interne à l'œuvre grammaticale de Priscien, et de façon externe avec les pratiques des autres grammairiens latins d'Orient, la recherche s'est trouvée conduite dans une direction tout autre. Il est apparu qu'affleurerait dans les *Institutiones grammaticales* une tradition latine d'explication par le grec largement partagée, indépendamment de l'environnement immédiat des grammairiens. Du point de vue des méthodes, elle privilégie l'étude de l'étymologie et du xénisme morphologique. Elle vise l'explication des éléments de langue grecque que véhiculent les textes classiques latins. Du point de vue des objets grammaticaux, ses grands domaines sont ceux qui offrent le plus d'emprunts massifs du latin au grec : principes généraux de l'écriture, morphologie nominale, et à côté de la grammaire, métrique. Il s'agit d'une tradition d'origine classique et romaine, qui rencontre encore du succès dans l'Antiquité tardive, surtout chez les grammairiens orientaux. Toutefois, comme critère de l'importance du grec dans une grammaire latine, la filiation savante joue plus que la localisation géographique.

Outre ces éléments traditionnels, Priscien témoigne d'une réflexion sur les rapports du verbe en grec et en latin qui n'est pas isolée. Il est bien connu que le traité de Macrobe sur les simi-

litudes et les différences du verbe en grec et en latin est à bien des égards proche de Priscien. On attribue généralement ce phénomène à l'utilisation d'une source commune grecque, ce qui est très probable. Il nous semble intéressant aussi de souligner que la rencontre de Macrobe et de Priscien, avec les limites qu'impose le hasard de la conservation, traduit un dynamisme renouvelé de la réflexion comparative à l'extrême fin de l'Antiquité. Celle-ci déborde le cadre des ressemblances et différences entre grec et latin fixé par la tradition dominante et élargit la liste des questions qui appellent une comparaison.

Ce point est en rapport direct avec ce qui ressort de la comparaison entre les ouvrages grammaticaux de Priscien. Il s'y est dessiné une progression très nette suivant le niveau de complexité des traités et la maîtrise grammaticale qu'ils supposent. Dans les ouvrages proprement scolaires de Priscien, les exemples grecs occupent une place réduite. Ils sont quasiment absents de la synthèse grammaticale et commencent à apparaître dans les exercices de grammaire appliquée à l'*Enéide*. Mais ils ne dépassent jamais la mise en relation des systèmes grammaticaux grec et latin, et s'arrêtent avant la citation littéraire. Dans deux des trois premiers opuscules de Priscien, la situation est inversée : le grec apparaît massivement, beaucoup plus en proportion que dans les *Institutiones grammaticales*, sous forme de citations littéraires liées à des interprétations techniques grecques.

L'idée d'origine semblait avoir la sécheresse des évidences : Priscien recourt au grec parce qu'il s'adresse à des Grecs à qui il doit enseigner le latin. En l'examinant de plus près, nous en sommes venue à retourner le problème. Ce n'est plus l'environnement culturel, donné, qui rend compte de la grammaire mais la grammaire qui dessine la figure d'un lecteur. Celui-ci diffère de l'auditoire ordinaire du grammairien. Il s'agit d'un adulte, déjà passé par l'école du grammairien et sans doute même celle du rhéteur, bilingue plutôt que néophyte en latin, intéressé par les questions grammaticales que soulève la littérature latine mais aussi par les développements récents de la comparaison entre grec et latin. Ce lecteur-là peut être une projection optimiste de l'auteur mais, s'il correspond à un public réel, il faut sans doute le chercher dans le petit milieu que le paratexte des *Institutiones grammaticales* permet d'entrevoir. Le dédicataire, Iulianus consul et patrice, est très probablement adulte et certainement bilingue par statut ; si l'on a affaire à un protecteur des arts à la cour de Byzance, il peut avoir de l'intérêt pour la littérature latine. Pour le reste, il demeure la figure la plus vague, bien que des identifications aient été proposées<sup>1</sup>. L'auteur des souscriptions est un peu mieux défini. On sait qu'il était élève de Priscien

1. Ballaira 1989 proposait deux personnages qui ne font peut-être qu'un : Iulianus 12 et Iulianus 14 PLRE, tout

et employé de l'administration impériale. Cela ne prouve pas qu'il était représentatif des élèves de Priscien, ni qu'il connaissait les *Institutiones grammaticales* par les cours de son maître. Cela prouve, au contraire, que le soin d'édition de la grammaire monumentale concernait un homme qui avait achevé ses études. Il pourrait avoir une connexion intéressante avec un Theodorus qui apparaît dans une souscription faite à Rome à un manuscrit de Boèce<sup>2</sup>. Cela renforcerait les liens internes à un milieu réduit, très intellectuel et soucieux de préserver l'unité de l'empire. Le troisième, Euthychès, nous a laissé un traité sur le verbe qui contient un éloge enthousiaste de l'enseignement de Priscien. Cela vient de l'élève qui a suivi les traces du maître, donc *a priori* le lecteur idéal.

L'exploration des rapports que les exemples grecs, dans les *Institutiones grammaticales*, pouvaient entretenir avec le contexte de composition de la grammaire a permis de dégager deux idées principales. En premier lieu, la manipulation du grec, chez Priscien, est parallèle à celle du latin. La langue grecque apparaît sous deux espèces principales. D'abord – c'est ce qui saute aux yeux à la première lecture – comme langue littéraire, objet secondaire de l'analyse grammaticale ; ensuite, comme langue vivante bien que littéraire, métalangage mineur de cette grammaire. Cette opposition de fonctions, objet d'étude et métalangage, recouvre une opposition d'états de langue. La langue grecque objet d'étude couvre une période très large, de l'époque archaïque à la koinè des exemples grammaticaux traditionnels, mais centrée sur l'attique classique. Le métalangage grec des *Institutiones grammaticales* comporte certes quelques mots homériques donnés comme étymons du latin, mais il reste avant tout une forme de koinè puriste sur la syntaxe et la morphologie mais relativement ouverte à un lexique tardif et sujette aux confusions phonétiques. En second lieu, il a été possible d'établir une typologie adaptée aux exemples grecs de Priscien. Le premier niveau est celui des exemples grammaticaux passés dans la tradition latine ; il s'agit avant tout de noms empruntés, et en particulier de noms propres. Au niveau suivant viennent les références aux formes grecques comparables, qui supposent un niveau de connaissance équivalent en grec et en latin. La traduction à visée purement lexicale

---

deux préfets de la ville de Constantinople à la fin du 5<sup>ème</sup> siècle. Le premier est l'objet d'une allusion dans un poème de l'*Anthologie* (XVI 69). La principale difficulté vient de la date, un peu éloignée de la copie des *Institutiones grammaticales* en 527. Les auteurs de la PLRE, quant à eux, font du dédicataire de Priscien leur Iulianus 26. Ils suggèrent une parenté avec Anicia Iuliana, qui expliquerait le consulat honoraire, et une identification avec le Iulianus possesseur d'un manuscrit de Stace.

2. La suggestion se trouve dans les ouvrages de référence. Pour une intéressante mise en contexte parmi les pratiques contemporaines de lecture et copie des manuscrits, voir Zetzel 1981.

n'apparaît que plus tard, avec les termes latins complexes. La quatrième étape introduit des références grecques techniques dans l'analyse de la grammaire latine. Elle précède le stade le plus ambitieux, où des éléments complets de grammaire grecque de haut niveau, exemples littéraires et analyses liées, s'introduisent dans la grammaire latine. Cette dernière observation a réorienté la recherche pour la deuxième partie.

### **Les exemples grecs et la grammaire grecque**

La deuxième partie a cherché à rouvrir sous un angle un peu différent des dossiers que la philologie allemande avait explorés il y a désormais plus d'un siècle. Celle-ci cherchait dans les exemples grecs de Priscien soit des indices permettant de remonter plus haut à des sources grecques, soit des témoignages de l'état antique des textes grecs. Notre ambition, qui peut se concevoir comme le prolongement d'une telle approche, consistait à chercher ce que devenaient dans les *Institutiones grammaticales*, réorientés vers le latin, les exemples hérités de la grammaire grecque. Celle-ci en effet, comme toutes les traditions grammaticales liées à l'enseignement scolaire, possède un réservoir d'exemples littéraires, du niveau élémentaire au plus avancé, liés aux doctrines qu'ils illustrent.

Après avoir décrit la répartition générale des exemples littéraires grecs dans les *Institutiones grammaticales*, en fonction des auteurs cités et des livres de la grammaire, il a fallu aborder les auteurs qui ont servi de source doctrinale à Priscien. Ils ne sont pas toujours bien identifiables. Le grammairien donne dans l'épître dédicatoire de son grand œuvre les noms des deux auteurs principaux, ou du moins des deux qu'il jugeait les plus importants à l'époque où il rédigeait sa préface. Il revendique aussi, toutefois, l'utilisation de nombreuses sources auxiliaires, tant grecques que latines. Comme les ouvrages de la plupart des grammairiens grecs que Priscien pouvait lire à Constantinople à l'époque de Justinien sont perdus pour nous, la recherche repose souvent sur des indices ténus ou des parallèles incertains. Il n'est pas toujours facile de résister la tentation de tirer beaucoup d'une correspondance mal établie. Pour échapper à ce travers, il a semblé prudent de commencer par les auteurs les moins bien connus et de terminer par Apollonios Dyscole, dont les traités conservés offrent un point de comparaison directe avec les *Institutiones grammaticales*.

Le premier auteur grammatical dont nous ayons cherché les exemples et les analyses chez Priscien a été Didymus Claudius, un grammairien du Haut-Empire dont l'œuvre n'est connue

que par les bribes qu'en cite Priscien – bribes très intéressantes qui font regretter la perte du reste. A l'examen des citations qu'en fait Priscien, il a paru possible de supposer, sans trop s'avancer, que cet auteur représentait pour le grammairien du 6<sup>ème</sup> siècle l'ancienne grammaire dont Apollonios et Hérodien avaient corrigé les erreurs. Grammaire romain d'origine grecque, il constitue peut-être pour Priscien le premier modèle d'une approche comparatiste des langues grecque et latine, approche qui fait intervenir les dialectes grecs dans l'explication du latin. Il est difficile d'aller plus loin au sujet de Didymus Claudius.

La métrique offre un terrain plus sûr mais également frustrant. Il semble que, dans le premier livre des *Institutiones grammaticales*, Priscien ait repris des exemples directement de traités de métrique grecque. Pour l'un d'eux, l'emprunt à Héphestion paraît bien établi. Pour les autres, il est permis d'hésiter. On en retrouve des traces chez les grammairiens byzantins et on sait par ailleurs que Priscien connaissait la métrique d'Héliodore. Néanmoins, aucun élément ne prouve son utilisation directe dans les *Institutiones grammaticales*.

Sur Hérodien, en revanche, les sources extérieures à Priscien ne manquent pas ; son œuvre a nourri toute la grammaire byzantine dominante, celle de Choïroboscus et les commentateurs de la *Technè* attribuée à Denys le Thrace, aussi bien que les scolastes des poèmes homériques. La solution de simplicité, à l'endroit d'Hérodien, consiste à superposer l'index des mots grecs de Priscien avec celui des fragments d'Hérodien, et d'attribuer ainsi tout ce qui, dans la morphologie des *Institutiones grammaticales*, concerne le grec à divers traités d'Hérodien, en particulier ses ouvrages de prosodie. Nous avons choisi le parti inverse – qui était déjà celui de l'éditeur des fragments d'Hérodien – s'appuyer sur les mentions explicites du grammairien grec dans les *Institutiones grammaticales*. Celles-ci sont peu nombreuses et ne citent que deux ouvrages, l'*Orthographe* et une somme de morphologie nominale que Priscien nomme *Catholica* et qui apparaît sous divers titres chez les grammairiens byzantins. L'influence de ces deux traités est manifeste dans les *Institutiones grammaticales*. Le premier fournit à Priscien l'un de ses rares conseils normatif ; le second est probablement la source d'une bonne partie des références que Priscien fait aux dialectes grecs dans ses livres de morphologie nominale. Il est difficile d'affirmer que Priscien a utilisé d'autres ouvrages d'Hérodien, bien qu'il le connaisse comme un auteur prolifique. La chose est possible mais on ignore lesquels.

Nous avons pris le parti de traiter de manière unitaire la dialectologie grecque qui apparaît dans les *Institutiones grammaticales*, bien qu'elle provienne certainement de sources diverses. Celles-ci se répartissent en trois inspirations. La première, qui remonte aux premiers temps de



l'empire romain, est la théorie qui fait de l'éolien l'ancêtre du latin. Elle apparaît sous sa forme la plus développée dans le premier livre des *Institutiones grammaticales*, puis reparaît de façon allusive dans la suite jusqu'au livre 14. Il s'agit de l'héritage d'une première forme de comparatisme entre grec et latin, qui connaît apparemment un regain de popularité dans les cercles savant du premier empire byzantin. La deuxième inspiration rattache Priscien à la grammaire alexandrine, celle qui classe les formes attestées dans la littérature grecque en fonction des peuples et des cités des époques archaïque et classique. Elle explique les citations non homériques et non attiques des *Institutiones grammaticales*. Priscien parvient à concilier ces deux inspirations en gommant les particularités des chacune. Plutôt qu'un cadre strict des rapport entre dialectes, il offre l'image d'un ensemble de relations ponctuelles entre particularismes qui permet au latin de prendre place parmi les langues de la Grèce. Dans les livres de syntaxe, ces deux inspirations s'effacent au profit de la troisième, qui est centrée sur la notion d'attique. Il s'agit d'une conception large de l'attique, comme le montre la présence d'Hérodote dans le corpus. L'atticisme de Priscien est responsable de la grande majorité des citations grecques des *Institutiones grammaticales*, mais il résiste plus que tout autre mode de recours au grec à la recherche des sources. Il se dessine en définitive dans la grammaire deux pôles dialectaux. Le premier comprend les dialectes «anciens» et les exemples de langues littéraires mortes que l'on peut mettre à contribution pour rendre compte du latin, sans plus. Le second élargit la notion d'attique au point d'en faire une désignation du grec littéraire vivant, dont les auteurs représentatifs sont des modèles proposés à l'imitation.

Laissant en suspens la question de l'atticisme de Priscien, nous avons examiné les exemples repris d'Apollonios Dyscole. Il est apparu que Priscien devait, par nécessité, choisir les citations les plus célèbres, en se limitant aux exemples homériques, c'est-à-dire celles qui étaient déjà chargées d'une longue histoire grammaticale. Le grammairien latin ne transmet pas pour autant les polémiques qu'Apollonios liait à ces exemples. Au contraire, il prend généralement la conclusion d'Apollonios comme point de départ de sa propre analyse, réorientée vers le latin. L'observation du traitement par Priscien des exemples d'Apollonios Dyscole constitue une mise en garde contre les inductions hâtives au sujet des grammairiens inconnus. La citation, dans le texte du grammairien latin, ne présente pas toujours la même forme que dans la grammaire qui lui sert de source, soit qu'il ait contrôlé l'exemple sur un texte d'Homère, soit qu'il l'ait développé de mémoire. L'analyse qu'il en donne n'est pas toujours différente de celle de sa source, mais il arrive qu'elle lui soit contraire.

Ce parcours parmi les sources techniques des *Institutiones grammaticales* a mis en évidence un déséquilibre de fond. Les auteurs que nous connaissons ou pouvons du moins identifier, et que nous venons d'énumérer sont responsables de moins de la moitié des citations grecques des *Institutiones grammaticales*. Là où nous pouvons observer précisément les phénomènes d'emprunt, dans les rapports entre Apollonios et Priscien, on observe bien que l'essentiel de la reprise du modèle grec laisse de côté les exemples littéraires grecs. Les points importants que Priscien développe d'après Apollonios, il les illustre d'exemples grecs et latin de son cru ou d'exemples forgés d'Apollonios, traduits. Pour le reste, c'est-à-dire les citations liées à l'atticisme, l'origine des exemples, que l'on soupçonne d'être souvent cités de seconde main, n'est pas identifiable. C'est pourtant autour de ces citations que se construisent les analyses les plus intéressantes des *Institutiones grammaticales* sur la langue grecque.

### **Priscien comparatiste**

La troisième partie s'est attachée à la doctrine comparatiste proprement dite telle qu'elle apparaît dans l'œuvre grammaticale de Priscien. Par cette approche, nous cherchions avant tout à rendre compte du dernier groupe de citations distingué.

Un premier chapitre a exposé les éléments d'une doctrine explicite des liens entre grec et latin. Priscien n'exprime nulle part de façon systématique de philosophie du langage qui fournirait un cadre à ses analyses grammaticales. Ce qui ressort du métalangage qu'il emploie pour décrire les rapports entre langues suggère des conceptions assez ordinaires pour l'Antiquité. Toutes les coïncidences entre grammaire latine et grammaire grecque sont considérés comme des marques d'une dépendance du latin à l'égard du grec. Cela s'exprime à tous les niveaux de l'étude de la langue, des altérations phonétiques à la syntaxe. Cette conception est profondément liée à une vision littéraire de la langue. Au niveau des corpus, le latin est postérieur au grec parce que le canon des classiques grecs précède dans le temps le canon des classiques latins. Dans les *Institutiones grammaticales*, on peut même dire que la littérature latine commence, avec les écrivains républicains, au moment où s'achève la littérature grecque, à l'orée de l'époque hellénistique. Au niveau des procédés d'imitation, le modèle de conception de la langue est celui de l'écrivain qui adopte les techniques poétiques grecques. L'unique exemple de théorisation et de précision des modalités de l'emprunt linguistique appartient non pas au *Institutiones grammaticales* mais à l'opuscule sur la métrique dramatique. Il s'agit d'un transfert vers la grammaire de la no-

tion métrique de *licentia*. Les Latins, empruntant les règles des Grecs, reçoivent également les formes de leurs exceptions, qu'il amplifient en vertu de la *licentia*. Transposé sur le plan linguistique, cela permet de décrire des phénomènes grammaticaux latins comme la systématisation de fait lexicaux du grec. La linguistique comparative de Priscien apparaît déterminée par sa stylistique. Dans ces conditions, les rapports entre langues tendent à être décrits comme l'imitation d'*auctores* (grecs) par d'autres *auctores* (latins). Si les techniques changent de la métrique à la construction des parties du discours, le principe reste le même.

En suivant les développements grammaticaux des exemples avancés par Priscien d'une systématisation latine des phénomènes grecs ponctuels, nous avons pu définir un mode d'élaboration doctrinale que le grammairien emploie de manière récurrente dans ses comparaisons entre grec et latin. Il part d'un phénomène latin, exposé dans la tradition grammaticale latine et généralement considéré comme une singularité de cette langue. Il le confronte à un phénomène grec décrit hors de la grammaire, dans des ouvrages philologiques ou lexicographiques, souvent comme une exception. Le procédé aboutit à un double résultat. En premier lieu, il aborde sous un nouvel angle une série de phénomènes linguistiques grecs. En cela Priscien apparaît moins comme un Romain de l'Antiquité soucieux d'adopter le savoir grec que comme un lointain précurseur de la grammaire moderne qui a décrit le grec ancien dans les cadres descriptifs construits pour le latin. En second lieu, il met en cause des notions auparavant universelles et stables de la description grammaticale gréco-latine.

Outre les exemples évoqués par Priscien dans son opuscule *De metris Terentii*, qui relèvent des trois grandes parties de la grammaire, nous avons cherché les applications d'une telle méthode dans les deux derniers livres des *Institutiones grammaticales*, consacrés à la syntaxe. Il nous a paru possible d'en repérer au livre 17, dans l'étude de l'emploi des pronoms réfléchis, et au livre 18, dans l'étude du subjonctif et dans le recueil final d'atticismes. Dans les trois passages, les auteurs mis à contribution pour l'illustration appartiennent au canon attique large qui est celui de Priscien. La technique de confrontation des auteurs des deux langues repose sur la traduction partielle. Le terme central de la citation, celui qui porte le phénomène grammatical en cause, est traduit et identifié chez un auteur de l'autre langue. Les traductions fonctionnent dans les deux sens ; c'est ce qui permet la dérive, dans l'étude du pronom réfléchi, de la question des limites d'emploi du réfléchi à celle, purement lexicale, de la traduction de *proprius*, suivant la série ἑαυτοῦ = *suus* = ἑδῖος = *proprius*. Cette technique se retrouve, pour ainsi dire épurée de toute considération générale, dans le recueil d'atticismes.

Dans le dernier chapitre, nous avons voulu donner une lecture de ce recueil d'exemples qui lui reconnaisse une valeur argumentative. Il ne s'agit pas d'y voir, contre toute évidence, l'exposé d'un modèle syntaxique organisé. Toutefois, le manque de structuration de ses éléments ne les empêche pas de faire écho aux analyses présentées dans les développements théoriques des *Institutiones grammaticales* et de les compléter. Pris en bloc, le recueil d'atticismes peut se lire comme un contrepoint à deux doctrines antérieures à Priscien. La première et plus aisément repérable est celle d'Apollonios Dyscole, dont l'analyse des constructions adverbiales des cas repose sur des simplifications et des distortions du matériel linguistique grec. Dans le recueil d'atticismes, Priscien choisit, contre Apollonios, les exemples de syntaxe grecque qui peuvent se lire comme la source de la syntaxe latine. La seconde doctrine à laquelle répond le recueil d'atticismes appartient à la grammaire latine telle que nous la connaissons dans les *Artes grammaticae* du 4<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit des listes d'*idiomata*, tournures latines réputées étrangères au grec, que présentent les grammairiens Diomède et Charisius et dont on trouve des exemples hors de tout traité. Il n'est pas nouveau de constater que Priscien a construit une sorte de recueil d'*idiomata*, mais le principal est qu'il s'agit d'*idiomata* paradoxaux. La liste des termes latins de Priscien recoupe largement celles de Diomède et Charisius. Tandis que ses prédécesseurs, souvent sans référence précise au grec, présentaient des listes de mots avec leurs constructions latines, réputées différentes de celles du grec, Priscien prend soin de citer les auteurs grecs pour démontrer autant que possible la similitude des tournures grecques et latines. La valeur argumentative des citations grecques avancées dans le recueil d'atticismes appartient donc moins à la grammaire proprement dite qu'à la polémique savante. Elle nous ramène dans l'environnement d'où était partie l'étude, celui des grammairiens latins de l'Antiquité tardive actifs dans la partie orientale de l'Empire.

### Héritages et doctrines

Parvenue au bout de ce parcours, nous pouvons à présent reprendre et préciser la typologie esquissée dans la première partie. Les catégories que nous définissons n'apparaissent dans aucun programme du grammairien ; elles expriment notre lecture du texte. Il est donc inévitable qu'apparaissent en fait des recouvrements et que les relations entre catégories soient plus fluides que dans la présentation qui suit. Cette typologie croise les critères de l'état de langue, de la provenance et du type de traité où apparaissent les exemples.

1. Traduction lexicale ou morphologique : traduction qui éclaire le sens, la formation ou la catégorie grammaticale de l'exemple latin. Elles sont en grec usuel, c'est-à-dire généralement indiscernable de la koinè hellénistique quoique, parfois, un trait de lexique proto-byzantin apparaisse. On en trouve dans tous les traités grammaticaux de Priscien, de l'*Institutio de nomine, pronomine et uerbo* jusqu'aux *Institutiones grammaticales*, mais pas dans la métrique. Il est toujours possible de substituer une explication latine, abstraite ou par synonyme, à ces exemples grecs.
2. Traduction calque : traduction qui éclaire la différence de fonctionnement du grec et du latin en produisant un calque grec, incorrect, de l'exemple latin. Elles sont normalement progressive, c'est-à-dire qu'une traduction recevable en grec les suit. Elles présentent un mélange artificiel de lexique grec et de grammaire latine. Elles sont liées à la démonstration syntaxique, donc apparaissent uniquement dans les *Institutiones grammaticales*. Une description abstraite les redouble. On peut y voir une variante complexe de la catégorie précédente.
3. Exemple scolaire grec : exemple grec qui sert d'exemple grammatical dans les traités grecs élémentaires, *Technè* et *Canons* de Théodose. Hormis une poignée de citations homériques, il s'agit de formes et de paradigmes qui appartiennent à la langue hellénistique. Un bon nombre de noms de ce type sont passés longtemps avant Priscien dans les exemples canoniques de la grammaire latine. Ils se retrouvent donc à tous les niveaux de la grammaire, dès la petite *Institutio*. Dans les *Institutiones grammaticales*, la combinaison de tels exemples en phrases fournit des exemples syntaxiques originaux. Ils sont parfois les seuls exemples de leur classe dans la grammaire latine.
4. Exemple philologique grec : exemple grec littéraire emprunté à un traité technique avec son interprétation, plus ou moins réorientée vers le latin par Priscien. Il s'agit de citations toujours poétiques où dominant la langue archaïque et les dialectes «anciens», dorien et éolien. Elles apparaissent dans les deux opuscules dédiés à Symmaque qui contiennent du grec, *De figuris numerorum* et *De metris Terentii* ainsi que dans les *Institutiones grammaticales*. Ces exemples appartiennent à des morceaux de grammaire grecque inclus dans la grammaire latine, le plus souvent comme antécédents de phénomènes latins. Les *Partitiones* représentent une étape intermédiaire, avec mention de la doctrine grammaticale grecque avancée mais sans exemple littéraire.

5. Étymologie par le grec. L'état de langue grecque, et en particulier les dialectes, est le même que dans la catégorie précédente. Les étymologies apparaissent dans les *Institutiones grammaticales*, où elles semblent héritées de la tradition savante latine.
6. Exemple attique : exemple littéraire d'une langue qui peut encore faire office de modèle littéraire. Il s'agit avant tout de la prose athénienne classique, dans une moindre mesure de la poésie dramatique ; mais la catégorie inclut certains vers d'Homère et Hérodote avec une graphie lourdement atticisée. Ces exemples sont propres aux deux derniers livres des *Institutiones grammaticales*. Ils font l'objet d'une analyse identique à celle des exemples latins qui les accompagnent, voire d'une analyse d'origine latine.

Les catégories 4 à 6, comme nous l'avons souligné d'emblée, distinguent les traités les plus ambitieux, non seulement de Priscien, mais des grammairiens latins dans leur ensemble. Il est à présent possible d'y établir des distinctions.

La catégorie n°4 manifeste ce qui est bien connu et répété, parfois jusqu'à l'exagération, au sujet de Priscien : la part qu'il prend à l'héritage grammatical grec et, en particulier, alexandrin. La catégorie n°5 constitue le pendant latin de la précédente. Priscien, en effet, est également l'héritier d'une tradition grammaticale latine qui inclut dans ses analyses un aspect de comparaison avec le grec. Cela dépasse le niveau lexical de l'étymologie. Elle a stabilisé une liste de convergences et de divergences entre grec et latin que les grammairiens de toutes origines reprennent en développant plus ou moins les exemples selon leur goût et leurs compétences.

Par opposition à ces deux catégories d'héritage, c'est à présent la dernière qui se distingue. Elle sort des cadres de comparaison admis par la tradition latine. Le phénomène est particulièrement net au livre 18, où c'est la construction des verbes qui suscite le plus d'exemples grecs. Or l'étude du verbe est une partie de la grammaire latine où le recours au grec est généralement limité. Ce sont les différences que l'on souligne, ce qui n'est pas le cas de Priscien au livre 18 des *Institutiones grammaticales*. Le versant grec de son inspiration n'est pas moins particulier. Il ne s'agit plus des théoriciens du Haut-Empire, mais d'un mouvement contemporain et vivant de purisme linguistique atticisant. Le caractère contemporain de cette orientation explique sans doute que Priscien ne la revendique pas comme modèle : il a pu subir son influence sans la distinguer. Quelques siècles plus tard, Michel le Syncelle exprime plus clairement sa volonté de synthèse des deux courants, alexandrin et atticiste.

L'examen des exemples grecs, et en particulier des citations littéraires, aboutit donc à replacer Priscien dans un contexte particulier, celui des développements de la grammaire à la charnière de l'Antiquité tardive et du Moyen-Âge byzantin. Nous avons pris cet environnement comme point de départ sous un angle sociologique et pédagogique, en supposant que l'exercice de la profession de grammairien en milieu hellénophone suscitait des explications du latin par le grec. Nous supposions, en revanche, que le détail de la doctrine de Priscien était hérité des ses modèles grecs et latins. Nous arrivons plutôt à la conclusion que l'aspect comparatiste des *Institutiones grammaticales* trouve sa place dans une évolution des doctrines grammaticales à l'époque de Priscien. Cela amène à définir deux pistes de recherche souhaitables.

On a beaucoup évoqué ces dernières années la question des sources philosophiques de Priscien, et en particulier l'influence qu'a pu avoir sur sa grammaire le néo-platonisme qui imprégnait la culture tardo-antique<sup>3</sup>. Dans le même projet d'interpréter les doctrines du grammairien non pas comme un pur héritage mais dans leur contexte intellectuel, il serait utile d'ouvrir une enquête sur les rapports qu'il entretient avec les derniers grammairiens latins et les premiers byzantins, au delà des exemples. Le dossier des rapports entre Priscien et Macrobie, en particulier, mérite d'être rouvert.

En second lieu, l'éclairage que Priscien donne à la langue grecque d'après la grammaire latine nous paraît très intéressant. Il ne s'agit pas de la revanche de la philologie latine sur deux siècles de philhellénisme, mais d'un autre héritage, en aval de Priscien à présent. Nous avons dit qu'il apparaissait comme un précurseur des grammairiens qui, présentant le grec comme une langue morte dans une Europe latinisée, l'ont décrite en fonction des catégories de la grammaire latine. Il est possible de préciser les choses. La fortune de Priscien au Moyen-Âge a été exclusivement occidentale, donc latine. Les exemples grecs de sa grammaire ont été préservés de justesse, mais l'aspect doctrinal de la comparaison entre grec et latin est resté largement inaccessible aux lecteurs, donc inopérant. Fort logiquement, les études sur l'héritage médiéval de Priscien se sont concentrées sur l'essentiel, l'influence sur la grammaire et la philosophie médio-latines. Le premier qui ait relu la grammaire de Priscien comme un ouvrage susceptible d'éclairer la langue grecque est l'érudit byzantin Maxime Planude au 12<sup>ème</sup> siècle. Il a opéré le transfert inverse de Priscien et introduit dans la grammaire grecque une partie des notions ve-

3. Luhtala 2005, Baratin 2009, Groupe *Ars grammatica* 2010.



nues du latin que les *Institutiones grammaticales* avaient, sans lendemain, appliquées au grec<sup>4</sup>. On le voit ainsi manipuler les notions de ἀπρόσωπον et ἀντιμετάβασις, traduisant respectivement *impersonale* et *retransitio* de Priscien. Cet héritage grec décalé de six siècles est n'est pas tout à fait inconnu, mais la grammaire de Maxime Planude n'a jamais connu le succès commercial, ni à l'époque humaniste ni plus tard. Elle n'a pas connu de réédition depuis le 19<sup>ème</sup> siècle et son influence directe sur la grammaire grecque de quelque époque que ce soit est mal établie. La question du passage dans la grammaire grecque, à partir de l'Humanisme, des notions déjà appliquées par Priscien au grec mérite d'être approfondie.

a4paper,top=2.5cm,bottom=2.5cm,left=2cm,right=2cm

---

4. Pour une présentation synthétique de l'œuvre grammaticale de Maxime Planude, les notices de Lalot 2000 : [http://ctlf.ens-lyon.fr/n\\_fiche.asp?num=1111&mot\\_recherche=](http://ctlf.ens-lyon.fr/n_fiche.asp?num=1111&mot_recherche=) et [http://ctlf.ens-lyon.fr/n\\_fiche.asp?num=1110&mot\\_recherche=](http://ctlf.ens-lyon.fr/n_fiche.asp?num=1110&mot_recherche=) sont précieuses.

## Annexe A

# Citations de Priscien et traditions des classiques grecs

Nous avons présenté dans le chapitre 6 les résultats de la confrontation des citations grecques de Priscien, telles qu'elles se présentent dans l'édition Hertz, avec les éditions modernes des classiques grecs. L'idée consistait à mettre à jour et compléter le travail accompli il y a un siècle par Müller 1911. Le recul de plusieurs générations a ceci de bon qu'il invite à la prudence. On constate qu'en plusieurs passages, le bon texte des éditions utilisées par Müller est devenu l'erreur des éditions actuelles. Il y a plus de variantes indifférentes qu'on ne croit au premier abord.

Deux paramètres doivent être pris en compte, la présence de variantes dans la tradition directe du texte cité et l'accord de Priscien avec le texte transmis par les meilleurs témoins. Schématiquement, quatre configurations sont possibles.

1. La tradition directe ne présente pas de variante et Priscien la reflète.
2. La tradition directe présente une variante et Priscien reflète le bon texte.
3. La tradition directe présente une variante et Priscien reflète le mauvais texte.
4. La tradition directe ne présente pas de variante et Priscien donne un texte différent.

Les configurations 1 et 2 ne nous instruisent pas sur l'origine du texte de Priscien ni sur celle des traditions directes des classiques. La configuration n° 2 peut établir l'autorité de Priscien ; c'est pourquoi Müller en faisait grand cas. Notre objectif n'est pas de proposer des émendations aux éditeurs ; nous l'avons donc négligée également. Ce choix participe d'un scepticisme plus large à l'égard de l'autorité que l'on peut accorder à Priscien, précisément. Un certain nombre

d'observations sur l'apparat critique de Hertz, contrôlées sur les manuscrits, laissent soupçonner une corruption ancienne des citations qu'il serait imprudent de négliger. A titre d'exemple, en attendant une collation complète, on a cité la forme que présente, avant normalisation éditoriale, la citation d'Aristophane, *Paix* 31.

Le tableau qui suit présente donc les exemples des configurations n° 3 et 4. Nous avons développé dans le chapitre 6 les conclusions, minces, que l'on pouvait tirer des rares exemples de la configuration n° 3<sup>1</sup>. La configuration n° 4, majoritaire, est à notre avis la plus intéressante. Elle concerne au premier chef l'étude des pratiques du grammairien, dont elle révèle les pratiques de citation. Proposons une sous-typologie de cette quatrième configuration des rapports entre les citations de Priscien et la tradition directe.

- a. La variante s'explique par une confusion de lecture du texte cité ; un mot a été déplacé d'un paragraphe à un autre à l'occasion d'une lecture rapide.
- b. La variante est sémantiquement indifférente : omission, simplification, inversion, explicitation, remplacement par un synonyme. Dans des phrases tirées de leur contexte, bien des modifications peuvent passer pour indifférentes.
- c. La variante correspond à une modernisation linguistique.
- d. La variante reflète une interférence du latin.

Dans la colonne de droite du tableau, nous proposons un classement des citations retenues dans cette typologie, avec les arguments.

---

1. Voir 7.4.2.

Citation : réf	Texte reçu	Variantes	Priscien : <i>GL 3</i>	Remarques
Andocide : édition Blass 1880				
Andocide, <i>Sur les mystères 67</i>	τῆς μὲν τύχης ἧ ἐχρησάμην δικαίως ἂν ὑπὸ πάντων ἐλεηθείην	ὑπὸ πάντων And. : ὑφ' ὑμῶν Pr.	311.15-6	4.b
Aristophane : édition Wilson				
<i>Assemblée des femmes 756</i>	τί δῆτ' ἐπὶ στοίχου ὅστιν οὕτως· οὐτι μὴ / Ἰέρωνι τῷ κήρυκι πομπὴν πέμπετε·	δῆτ' : δὴ ποτε Pr	340.12-13	4.b
<i>Cavaliers 2</i>	κακῶς Παφλαγόνα τὸν νεώνητον κακὸν / αὐταῖσι βουλαῖς ἀπολέσειαν οἱ θεοί.	αὐταῖσι βουλαῖς : αὐταῖς διαβολαῖς	359.14-15	4a : confusion avec le v. 7
<i>Cavaliers 517</i>	πολλῶν γὰρ δὴ πειρασάντων αὐτὴν ὀλίγοις χαρίσασθαι	δὴ RMPr. : ἤδη VAG   ὀλίγοις MSPr. : ὀλίγοις πάνυ R ὀλίγοις ἤδη VAG	345.17-18	2.
<i>Paix 31</i>	μὴ παύσαιο μηδέποτ' ἐσθίων / τέως ἔως σαυτὸν λάθης διαρραγεῖς	μηδέποτ' RVPr. : μήποτ cett λάθης διαρ- ραγεῖς : ΔΙΑΛΛΑΘΕΙC ΔΙΑΡΡΑΓΗC Pr.	362.8-9	4.c/d : inversion du subjonctif et du participe favorisée par l'iotacisme ; peut sembler plus naturel en latin
<i>Grenouilles 354</i>	εὐφημεῖν χρὴ κάξιστασθαι τοῖς ἡμε- τέροισι χοροῖσιν	ἡμετέροισι AU Plut.Gell. : ἡμέτεροις RVMS Pr.	288.24	4.b : banalisation amérique

<i>Grenouilles</i> 354-5	εὐφημεῖν χρή κάξιστασθαι τοῖς ἡμετέροισι χοροῖσιν, / ὅστις ἄπειρος τοιῶνδε λόγων ἢ γνώμη μὴ καθαρεύει	γνώμη S Plut.349c : γνώμη RVAUM <sup>Pc</sup> γνώμην M <sup>ac</sup> Pr. γλώσση Plut.348e  μὴ codd. : οὐ Pr.   καθαρεύει M <sup>ac</sup> U Plut. : καθαρεύη R <sup>ac</sup> Pr.(-ΕΥΝ) καθαρεύοι R <sup>Pc</sup> VAM <sup>Pc</sup> S Gell.	313.8-9	3 mais Coulon conserve γνώμην; modernisations partagées de la graphie
<i>Cratinos,</i> <i>Ploutoi frgt</i> 171, v. 5 K-A	μὴ ξυντυχίαισι βαρυνόμενοι	ξυντυχίαισι PSI 1212a : ξυντυχίᾳ Pr.	284.9	4.b
Démosthène : édition Dilts				
<i>Sur la couronne</i> 3	οὐ βούλομαι δυσχερὲς εἰπεῖν οὐδὲν	βούλομαι S <sup>ac</sup> : (βούλομαι) δὲ S <sup>Pc</sup> AFY Π 11906 Hermog.Syr.Hdn.Pr.Ios.Greg.   εἰπεῖν οὐδὲν SFY : οὐδὲν εἰπεῖν AΠ11906 Demetr.Herm.Syr.Hdn.Pr.	340.5-6	4.b : citation implicite
<i>Sur la couronne</i> 10	εἰ μὲν ἴστε με τοιοῦτον οἷον οὗτος ἦτιᾶτο (οὐ γὰρ ἄλλοθί που βεβίωκα ἢ παρ' ὑμῖν), μηδὲ φωνὴν ἀνάσχησθε	(τοιοῦτον) ὄντα add. Pr.   που om. Pr.	279.12-14 ; 296.14-16	4.b : explicitation
<i>Sur la couronne</i> 11	τῆς δὲ πομπείας ταύτης τῆς ἀνέδην γε- γεννημένης, ὕστερον, ἂν βουλομένοις ἢ τουτοισί, μνησθήσομαι	ταύτης : ταυτησὶ Pr.   ἀνέδην Y : ἀναίδην SAF Pr.   γεγεννημένης : om. Pr.	284.17-285.1	4c : alliance contre nature de l'hyper-atticisme et de la pro- nunciation tardo-antique

<i>Sur la couronne</i> 19	πάντας συνέκρουε καὶ πρὸς αὐτοὺς ἐτάραπτεν	πάντας SFY Pr. : πάντα A   αὐτοὺς SFY : ἑαυτοὺς Pr. ἀλλήλους add. A Syr.Schol.Id.	290.13-14	cf. Müller 1911 : on voit bien que la source de l'analyse de Priscien a diffusé dans la tradition une glose ; 4.b
<i>Sur la couronne</i> 30	οὗτοι καθήντο ἐν Μακεδονίᾳ τρεῖς ὅλους μῆνας	ἐκαθήντο τρεῖς ὅλους μῆνας ἐν Μακεδονίᾳ	301.5	4.b : citation implicite
<i>Sur la couronne</i> 35	δυοῖν ἢ τριῶν ἡμερῶν, οἷς μὲν ἐχθρὸς ἦκει, φίλον αὐτὸν γεγενημένον, οἷς δὲ φίλος, τοῦναντίον	φίλον αὐτὸν Demosth. : αὐτὸν φίλον Pr.	317.23-218.2	4.b
<i>Sur la couronne</i> 71	καὶ τὸν Ἑλλησποντον ὑφ' αὐτῷ ποιούμενος	αὐτῷ Demosth : ἑαυτὸν Alex. Pr.	373.22-23	Alexandre, <i>Figures</i> : RhGr 3, 17.21 Sp. ; 3 = 4.b
<i>Sur la couronne</i> 107	ἄρα μικρὰ βοηθῆσαι τοῖς πένησιν ὑμῶν δοκῶ, ἢ μικρὰ ἀναλῶσαι ἂν τοῦ μὴ τὰ δίκαια ποιεῖν οἱ πλούσιοι	ἄρα SY Pr. : γε add. AF   ἂν : om. Pr.   ποιεῖν AY Pr. : (ποιεῖν) ἐθέλειν add. SF	366.7-8	possibilité d'une chute de AN après AI
<i>Sur la couronne</i> 197	οὐδένα κίνδυνον ὀκνήσας ἴδιον οὐδ' ὑπολογισάμενος	ὀκνήσας ἴδιον οὐδ' Demosth. : ἴδιον οὐδὲ ὀκνήσας οὐδὲ Pr.	329.19	4.b : citation implicite
<i>Sur la couronne</i> 248	ὁ δῆμος ... ἐν αὐτοῖς τοῖς δεινοῖς καὶ φοβεροῖς ἐμβεβηκῶς	δεινοῖς καὶ φοβεροῖς SAF : φοβεροῖς καὶ δεινοῖς Y Pr.	189.16-17	4.b
<i>Sur la couronne</i> 314	πρὸς ἐκείνους ἐξετάζειν καὶ παραβάλλειν ἐμὲ τὸν νῦν ζῶντα μεθ' ὑμῶν	ἐμέ om. Pr.359   νῦν ζῶντα SY : συζῶντα AF Pr.359	342.15 ; 359.11-12	3

<i>Sur l'am- bassade</i> 16	οὔτε τῶν τὰ τρόπαια καὶ τὰς ναυμαχίας λεγόντων ἀνέχεσθαι	λεγόντων καὶ τὰς ναυμαχίας A	296.13-14	2
<i>Sur l'am- bassade</i> 23	οὔτε πιστεύειν ἐβούλεσθε ἄλλα πλὴν ἃ οὗτος ἀπηγγέλλει	ἄλλα : om. Pr.   ἀπηγγέλλει : ἀπηγγέλλε S Pr.	347.9	4b   3
<i>Sur l'am- bassade</i> 70	αὐτὸς ἐξηγεῖτο τὸν νόμον τοῦτον τῷ κέρυκι	τοῦτον : om. Pr.	311.9-10	4.b
<i>Sur l'am- bassade</i> 178	οὐδὲν ἐλλειοπότη μοχθηρίας	μηδὲν λειοπότη μοχθηρίας	341.25-26	4.b
<i>Sur l'am- bassade</i> 212	μηδενὶ νῦν ὑμῶν εὐσεβῶς ἔχειν ἀποψη- φίσασθαι αὐτοῦ	νῦν : om. A Pr.	327.19-20	3.
<i>Contre la loi de Leptine</i> 10	χρήματα μὲν γὰρ πλεῖστά ποτε κτησάμε- νοι πάνθ' ὑπὲρ φιλοτιμίας ἀνήλωσαν, ὑπὲρ δὲ δόξης οὐδένα πώποτε κίνδυνον ἐξέστησαν, ἀλλὰ καὶ τὰς ἰδίας οὐσίας προσαναλίσκοντες διετέλουν	πώποτε Demosth. : ποτε Pr.   διετέλουν Demosth. : ἐτέλουν Pr.	313.4-7	4.b



<i>Contre la loi de Leptine 10</i>	ὑπὲρ δὲ δόξης οὐδένα πώποτε κίνδυνον ἐξέστησαν	πώποτε Demosth. : ποτε Pr.	288.21-22	4.b
<i>Contre la loi de Leptine 30</i>	ἔστι γὰρ γένει μὲν δήπου ὁ Λεύκων ξένος	δήπου ὁ Λεύκων Demosth. : ὁ Λεύκων δήπου Pr.	285.20	4.b
<i>Contre la loi de Leptine 91</i>	τέως τὸν τρόπον τοῦτον ἐνομοθέτουν	τέως Demosth. : ἕως μὲν Pr.	370.4-5	4.b ; attribué à Thucydide 2
<i>Contre Misdias 5</i>	εἰ μὲν οὖν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, παρανόμων ἢ παραπρεσβείας ἢ τινος ἄλλης αἰτίας ἔμελλον αὐτοῦ κατηγορεῖν τοιαύτης	ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι : om. Pr.   ἄλλης τοιαύτης αἰτίας AF Pr.	321.8-10	3.
<i>Olynthienne 1.15</i>	μὴ τὸν αὐτὸν τρόπον ὥσπερ οἱ δανειζόμενοι ῥαδίως ἐπὶ τοῖς τόκοις μεγάλοις μικρὸν εὐπορήσαντες χρόνον ὕστερον καὶ τῶν ἀρχαίων ἀπέστησαν, οὕτω καὶ ἡμεῖς [ἄν] ἐπὶ πολλῷ φανῶμεν ἐρραθυμηκότες	ὥσπερ : ὄνπερ Prol. Prisc.   τόκοις : om. Pr.   ἄν Pr.	366.19-367.3	Prol. = <i>Prolegomenon sylloge</i> Rabe 1931 213.4 ; 3 (avec la tradition indirecte)   4.b : texte obscurci   1

<i>Olynthienne</i> 3.1	ὅταν τε εἰς τὰ πράγματα ἀποβλέψω καὶ ὅταν πρὸς τοὺς λόγους οὖς ἀκούω	τε Demosth. : δὲ Pr.279   εἰς...καὶ...πρὸς Demosth. : πρὸς...καὶ...πρὸς Pr.279; εἰς...καὶ...εἰς Pr.295	279.7-8; 295.10-11	4.a/b : alignement des conjonctions là où Démosthène fait une variation
<i>Contre Panténète</i> 53	μισεῖσθαι μέντοι τινὰς ἂν εἰκότως ὑφ' ὑμῶν, οἳ τέχνην τὸ πρᾶγμα πεποιημένοι μήτε συγγνώμης μήτ' ἄλλου μηδενός εἰσιν ἀλλ' ἢ τοῦ πλείονος	μηδενός Demosth. : τινός Pr.	359.23-360.1	4.d? cf. emploi de l'indéfini latin après négation
<i>Philippiques</i> 1.1	εἰ μὲν περὶ καινοῦ τινος πράγματος προ-τίθετο, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, λέγειν ... ἐπειδὴ δ' ὑπὲρ ὧν πολλάκις εἰρήκασιν οὗτοι πρότερον	λέγειν Demosth. codd. : σκοπεῖν Hermog. Pr.   πολλάκις : om. Pr.	371.8-10	4.a : cf. la fin de la période de Démosthène : συμβαίνει καὶ νυνὶ σκοπεῖν; Hermogène : 292.13 Rabe
<i>Philippiques</i> 1.9	καὶ κύκλω πανταχῇ μέλλοντας ἡμᾶς καὶ καθημένους περιστοιχίζεται	κύκλω om. Pr. Greg.Cor.(7.1207.12W.)Fpc	342.19-20	3
<i>Philippiques</i> 2.9	ὁ καὶ μέγιστόν ἐστι καθ' ὑμῶν ἐγκώμιον, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι	ὧ : om. Pr.	292.22-23	4.b
<i>Philippiques</i> 2.12	οὐδ' ἀμνημονεῖ τοὺς λόγους οὐδὲ τὰς ὑποσχέσεις, ἐφ' αἷς τῆς εἰρήνης ἔτυχεν	οὐδ'....οὐδ' Demosth. : οὔτε...οὔτε Pr.	295.20-21	4.b : synonymes

<i>Philippiques</i> 2.16	ἐγὼ μὲν γὰρ οὐκ ἂν ἡγοῦμαι Φίλιππον, οὔτ' εἰ τὰ πρῶτα βιασθεῖς ἄκων ἔπρα- ξεν, οὔτ' ἂν εἰ νῦν ἀπεγίγνωσκε Θη- βαίους, τοῖς ἐκείνων ἐχθροῖς συνεχῶς ἐναντιοῦσθαι	οὐκ ἂν : om. B Pr.	282.11-14 ; 301.13-16	3
<i>Philippiques</i> 4.4	τῆς ἐκείνου προαιρέσεως, οἱ τυραννίδων καὶ δυναστειῶν ἐπιθυμοῦντες, κεκρα- τήρασι πανταχοῦ	ἐκείνου Demosth. : ἐκείνων Pr.   ἐπι- θυμοῦντες Demosth. : ἐπιχειροῦντες Pr.	342.22-343.2	confusion de copie ?
<i>Contre Po- lyclès</i> 63	οὐ περὶ πλείονος ἐποίησάμην τὰ ἐμαυτοῦ ἴδια ἢ τὰ ὑμέτερα	οὐ : OTI codd. Pr.	173.1-2	4.a : confusion avec le début de la citation précédente (cf. extrait suivant)
<i>Contre Po- lyclès</i> 66	(εὖ δ' ἴστε ὅτι) οὐ περὶ τῶν ἐμῶν ιδίων μᾶλλον τιμωρήσεσθε Πολυκλέα ἢ οὐχ ὑπὲρ ὑμῶν αὐτῶν	Πολυκλέα : Περικλέα Pr.	172.16-173.1	même confusion entre Périclès et Polyclès dans le lexique syntaxique ε 78 Petr.
<i>Contre Ti- mocrate</i> 19	προσέχετε, ἄνδρες δικασταί, τὸν νοῦν ἀναγινωσκομένοις τοῖς νόμοις	ἄνδρες δικασταί Demosth. : οὖν Pr.	357.4-5	4.b
<i>Sur son re- tour</i> 6	οὐδ' ἀντηλλαξάμην ἀντὶ ταύτης οὐδέν	ἀντηλλαξάμην : ἐνηλλαξάμην	296.5-6	4.b

38	ἢ εἴ που εἰσὶ νόμοι πλείους ἐνὸς ἀναγε- γραμμένοι περὶ ἐκάστης πράξεως	ἐνὸς om. Pr.   πράξεως εἰς Pr.	347.20-348.1	4.d : Müller suggère que Priscien a aligné le texte sur la construction latine
87	ὁ νυνὶ πάντας προσγελῶν, τοὺς Φωκι- κοὺς ξένους (διαβιβάσας)	πάντας προσγελῶν k P.Ox.4055(1994) Pr. : (πάντας) δεξιούμενος καὶ add. βf	355.14-15	Priscien a coupé la phrase d'une manière qui en modifie le sens
151	ὁ τοῖς πολεμίοις οὐδεπώποτ' ἀντιβλέψας	οὐδεπώποτε k : οὐδέποτε βf   ὁ μηδε- πώποτε μήτε τοὺς πολεμίους ἀντιβλέψας Pr.	298.1	4.b
192	οἱ δὲ δικασταὶ ὥσπερ ἐπαδὴν ἢ ἀλλότριόν τι πράγμα' ἀχροώμενοι	ἀλλότριόν τι Aesch. : ἄλλο τι ἀλλότριόν Pr.	281.7-8	4.b
209	ἐξορμεῖς ἐκ τῆς πόλεως	ἐξορμεῖς Aesch. : ἐξορμήσας Pr.	288.1	4.b hors contexte
Eschine le socratique : H. Dittmar 1912				
<i>Alcibiade</i> frgt. 8	αὐταὶ μέγιστα ἐλπίδες ἦσαν Ἀθηνα- ίοις τῆς σωτηρίας, ἅττ' ἂν ἐκεῖνος ὑπὲρ αὐτῶν βουλευσαίτο	περὶ (τῆς σωτηρίας) add. Pr.   ὑπὲρ Ael.Arist. : περὶ Pr.	187.6	4.b
Eupolis				
<i>Les Dèmes</i> frgt 125 K- A	λέγ' ὅτου ἴπιθυμεῖς, οὐ γὰρ ἀτυχῆσεις ἐμοῦ	οὐ γὰρ Συναγωγή λέξεων χρησίμων (Σb α2382) Phot., <i>Lexicon</i> (α3145) : καὶ οὐδὲν Pr.	297.19	4.b : variante amétrique de Priscien

Euripide : édition Diggle				
<i>Bacchantes</i> 1-2	ἦχω Διὸς παῖς τήνδε Θηβαίαν χθόνα / Διόνυσος	Θηβαίων codd. et pap. : -αίαν ΣHeph.282.3.311.25 Pr.   χθόνα Eur. : κάτα Pr.	151.21-22	choix contestable de l'éditeur : les autres conservent Θηβαίων ; 4.b
<i>Hyppolyte</i> 907-8	ἦν ἀρτίως ἔλειπον, ἦ φάος τόδε / οὐπω χρόνος παλαιὸς εἰσεδέρχετο	ἔλειπον MBAELP Pr. : ἔλιπον OVCD   χρόνος παλαιὸς coni. Lehrs : χρόνον πα- λαιὸν codd. test. Pr.	283.13-14	3 mais pourquoi conserver la conjecture de Lehrs ?
Hérodote, <i>Histoire</i> : Rosén				
1, 2.1	φασὶ τῆς Φοινίκης ἐς Τύρον προσσχόν- τας ἀρπάσαι τοῦ βασιλέος τὴν θυγατέρα Εὐρώπην	καὶ (φασὶ) add. Pr.   προσσχόντας edd. : προσχόντας codd. Pr.   τὴν om. RSVb   βασιλέος ARb : βασιλέως CPTMQSV Pr.	357.6-8	4.c ; alignement sur les formes attiques dans une partie de la tradition directe d'Hérodote
1, 6.1	Κροῖσος ἦν Λυδὸς μὲν γένος, παῖς δὲ Ἄλυάττεω	Ἄλυάττεω Herod. : ἈΛΥΑΤΤΕΩ  codd. Pr.	285.18-19	4.c : alignement sur la flexion thématique
1, 14.3	τὸν βασιλῆιον θρόνον ἐς τὸν προκατίζων ἐδίκαζε	βασιλῆιον om. Pr.   ἐς Herod. : εἰς Pr.   προκατίζων Herod. : προκαθίζων Pr.	294.9-10 ; 303.4- 5	4.c : atticisme
1, 17.1	ἐστρατεύετο δὲ ὑπὸ συρίγγων τε καὶ πη- κτίδων καὶ αὐλοῦ	ἐστρατεύετο Herod. : -οντο Pr.   αὐλοῦ ACPDTRbQSV : -ῶν M Pr.	372.10-11	4.b hors contexte   3

1, 19.2	εἶτε καὶ αὐτῷ ἔδοξε πέμψαντι τὸν θεὸν ἐπειρέσθαι	πέμψαντι PDTRbMQSV : ΠΕΜΨΑΙ codd. Pr. πέμψαντα A πέμψαν C   εἰς Δελφοὺς (τὸν) add. Pr.   ἐπειρέσθαι codd. Herod. : ἐπερέσθαι Pr.	294.2-3	4.a : εἰς Δελφοὺς transféré de la ligne précédente   atticisme   pour πέμψαι, comme le contexte appelle un participe, l'hypothèse de l'accident de copie est préférable
1, 22.3	ἐλπίζων [...] σιτοδείην τε εἶναι ἰσχυρὴν [...] καὶ τὸν λεῶν τετρῦσθαι ἐς τὸ ἔσχατον κακοῦ	σιτοδείην CPb : σιτοδηίην ARSVMQ σιτοδ+ίην D σιτοδίην T Pr.   τετρῦσθαι AMQDT Pr. : τετρῆσθαι RSV   τὸ ἔσχατον Herod. : τοῦσχατον Pr.	306.19-307.2	4.c : atticismes
1, 36.3	παιδὸς μὲν πέρι τοῦ ἐμοῦ μὴ μνησθῆτε	μνησθῆτε Herod. : μνησθήσεσθαι Pr.	345.2-3	4.c : réduction des diphtongues ?
1, 91.6	συνέγνω ἑωυτοῦ εἶναι τὴν ἁμαρτάδα	ἑωυτοῦ εἶναι om. Pr.	360.20	traduction par <i>ignoscit culpam</i> : contresens dû à la décontextualisation
1, 214.4	λυμαιομένη δὲ τῷ νεκρῷ ἐπέλεγε τάδε	λυμ- ... νεκρῷ Pr.271   δὲ om. Pr.271 ; τάδε : τοιάδε Pr.325 ὡδε DRV	271.27-8 ; 325.3-4	4.b
3, 65.5	οὗτος μὲν ἀνοσίῳ μόρῳ τετελεύτηχε ὑπὸ τῶν ἑωυτοῦ οἰκηιοτάτων	ἑωυτοῦ codd. Herod. : ἑαυτοῦ Pr.   οἰκηιοτάτων : οἰκειοτάτων SV Pr.(-KIOT- codd.)	361.3-4	4.c : atticisme et iotacisme
9, 108.1	προμηθεόμενος τὸν ἀδελφεὸν	ἀδελφεὸν ABCMpPDrSV : ἀδελφὸν T Pr.	358.10	4.c : atticisme

Isocrate : Mandilaras				
<i>A Antipater</i> 11	ἔτι δὲ καὶ τὸ σωματίον οὐκ εὐκρινὲς ὄν ἀλλ' ἔχον ἄττα σίνη νομίζειν ἐμποδιεῖν αὐτὸν πρὸς πολλὰ τῶν πραγμάτων	οὐκ om. codd. Pr.   ἄττα σίνη ΓΕ : πρόφα- σιν ἦν Φ uulg. ANACTACINH codd. Pr.	308.14-16	erreur de lecture ?
<i>Eginétique</i> 23	ὄρων τὴν μητέρα τὴν ἑαυτοῦ καὶ τὴν ἀδελφὴν ἐκ μὲν τῆς πατρίδος ἐκπεπτω- κυίας	ἑαυτοῦ Isocr. : ἑαυτοῦ Pr.   ἐκπεπτωκυ- ίας Isocr. : ἐκπεπτωκυῖαν Pr.	287.23-288.1	Priscien a-t-il raison (idée de Müller) ?   4.b : accord avec le nom le plus proche
<i>Eginétique</i> 24	ἐν αὐτοῖς γὰρ τούτοις ἔτι σαφέστερον καὶ μᾶλλον ἐπεδειξάμην τὴν εὐνοίαν	ἐπεδειξάμην Isocr. : ἐνεπεδειξάμην Pr.	194.7-8	4.b mais l'exemple illustre l'accumulation de préfixes ; Müller 1911 proposait de cor- riger le texte d'Isocrate en fonction de Priscien
<i>Eginétique</i> 46	ἐκ ποίας δ' ἂν οἰκίας ἦδιον εἶδεν υἰὸν αὐτῷ [...] μᾶλλον	ἦδιον ΓΕ : ἴδιον ΛΞuulg. ἄλλον ἴδιον Pr.   εἶδεν υἰὸν ΓΕ : υἰὸν εἶδεν ΛΞuulg. Pr.   πολύ add. Pr.	325.9-10	4.c : iotacisme
<i>Archidamos</i> 104	τὴν δ' ἐν τῷ παρόντι τηλικαύτην γεγενη- μένην ὅσῃ οὐδεὶς πώποτ' ἔσεσθαι προ- σεδόκησεν	γεγενημένην Isocr. : γεγонуῖαν Pr.   ἔσε- σθαι πώποτε Λ	363.19-21	4.b : modification de diathèse



A <i>Démonicos</i> 34	οὕτω γὰρ τὴν ἐκείνων τε γνῶσιν αἰσθήσει, καὶ σαυτὸν οὐ καταφραγῆ ποιήσεις	γνῶσιν : διάνοιαν Pr.   σαυτὸν ΠΣπ16 Pr. : σεαυτὸν cett. ; οὕτω γὰρ τὴν ἐκείνω occ. in Pr.295	279.3-4 ; 295.5	4.b : synonyme
<i>Eloge d'Hélène</i> 57	πλείω χάριν ἔχοντες τοῖς πολλὰ προστάττουσιν	ἔχοντες Isocr. : εἰδότες Pr.	376.6	4.b : synonymes ?
A <i>Nicoclès</i> 27	φίλους κτῶ μὴ πάντας τοὺς βουλομένους, ἀλλὰ τοὺς τῆς σῆς φύσεως ἀξιόους ὄντας, μηδὲ μεθ' ὧν ἥδιστα συνδιατρίψεις, ἀλλὰ μεθ' ὧν ἄριστα τὴν πόλιν διοικήσης	συνδιατρίψεις ΓΕ : συνδιατρίψης ΛΠΝ συνδιατριψης Pr.   πόλιν : πολιτείαν Pr.   διοικήσης ΠΝ : διοικήσεις cett. (dont Stobée) διοικησης Pr.	195.6-9	4.c pour les verbes : iotacisme   4.b : synonyme ; Stobée : Anth.4.7.28
<i>Sur la paix</i> 19	καὶ πάντας τρόπους τεταλαιπώρηκεν ἡμᾶς	καὶ Isocr. : κατὰ Pr.   πάντας τρόπους ΓΕ Pr. : πάντας τοὺς τρόπους π82 πάντα τρόπον ΛΠZuulg. Lex.Seg.τ8	361.10	mauvaise résolution d'abréviation   2
<i>Sur la paix</i> 34	καὶ κατ' ἀρχὰς μὲν ἀπολαύοντας ὧν ἂν λάβωσιν	ἀπολαύοντας : ἀπολαύωσιν Pr. ἀπολαβόντας ε	281.22-23	4.a : contamination par λάβωσιν
<i>Sur la paix</i> 92	οὐδ' ἰδεῖν αὐτοῖς ἐξεγένετο τὴν αὐτῶν	ἰδεῖν Isocr. : εἶδειν Pr.   (τὴν) ἀρχὴν add. Pr.   αὐτῶν codd. Isocr. : ἑαυτῶν Ael.Arist. Artem.rhet. Pr.	315.23-24	4.b/c : iotacisme ?   3

<i>Sur la paix</i> 110	περὶ ἧς μηδεὶς πώποτ' αὐτοῖς λογισμὸς εἰσῆλθεν	πώποτε λογισμὸς αὐτοῖς ΛΠΖ πώποτε λογισμὸς αὐτῶ δ' Pr.	303.12-3	Hertz aligne le texte de Priscien sur αὐτοῖς
<i>Sur la paix</i> 143	τοσοῦτο δὲ μακαριστότεροι τυγχάνουσιν ὄντες τῶν βία τὰς τυραννίδας κατεχόντων, ὅσον οἱ μὲν τοὺς τοιοῦτους ἀποκτείναντες τὰς μεγίστας δωρεὰς παρὰ τῶν συμπολιτευομένων λαμβάνουσιν	τοσοῦτο Λ : τοσοῦτον Pr. τοσοῦτω cett.   μακαριστότεροι : μακαριώτεροι uulg. Pr.   δωρεὰς codd. : δόξας Pr. τιμὰς θ	368.3-6	4.b : synonymes ; même logique chez Priscien et θ
<i>Panegyrique</i> 16	τῶν γὰρ Ἑλλήνων οἱ μὲν ὑφ' ἡμῖν οἱ δ' ὑπὸ Λακεδαιμονίοις εἰσίν	γὰρ : μὲν Pr.   Λακεδαιμονίοις ΓΕ Pr. : Λακεδαιμονίων Λ   εἰσίν Isocr. : ἦσαν Pr.	372.11-12	4.a et 4.b : alignement de la première particule sur la deuxième et mise à jour du propos
<i>Panegyrique</i> 144	οὐκ ἀμνημονῶν οὐδ' ἐκείνων	οὐδέ Isocr. : οὔτε Pr.	295.19	4.b : dans tout le passage, Priscien a aligné les négations en οὔτε, cf la citation de <i>Philippique</i> 2.12
<i>Panegyrique</i> 168	καὶ μᾶλλον χαίρουσιν ἐπὶ τοῖς ἀλλήλων κακοῖς ἢ τοῖς αὐτῶν ἰδίοις ἀγαθοῖς	αὐτῶν ἰδίοις edd. : αὐτῶν ἰδίοις Γ Pr. αὐτῶν ἰδίοις Ε ἰδίοις αὐτῶν Λuulg.	319.14-15	3/4.b
<i>Plataïque 2</i>	ἔτι δὲ τοιούτων δεησόμενοι πάρεσμεν	τοιούτων ΓΕ Pr. : περὶ τοιούτων Λuulg.	366.13-14	2

<i>Plataïque</i> 5	πολύ δὲ μάλιστ' ἀγανακτοῦμεν ὅτι τοσο- ύτου δέομεν τῶν ἴσων ἀξιοῦσθαι τοῖς ἄλ- λοις Ἑλλησιν, ὥστ' εἰρήνης οὔσης καὶ συνθηκῶν γεγενημένων οὐχ ὅπως τῆς κοινῆς ἐλευθερίας μετέχομεν, ἀλλ' οὐδὲ δουλείας μετρίας τυχεῖν ἠξιώθημεν	τυχεῖν ἠξιώθημεν ΓΕ Pr. : ἠξιώθημεν τυχεῖν Λ   τοσοῦτου δέομεν Isocr. : ΟΥ ΤΩ/ΟΝΔΕΟΜΕΝΩ/ΟΝ codd. Pr.   οὔσης om. Pr.	339.10-14; 340.17-341.4	compromis de Hertz : οὕτως δέομεν
<i>Plataïque</i> 27	καὶ Λακεδαιμονίων μὲν ἐπ' αὐτοὺς στρα- τευσάντων, δι' ὑμᾶς δὲ σωθέντες οὐχ ὅπως τούτων χάριν ἀπέδοσαν, ἀλλ' ἐπειδὴ διελέυσθε τὸν πόλεμον, ἀπολι- πόντες ὑμᾶς εἰς τὴν Λακεδαιμονίων συμ- μαχίαν εἰσῆλθον	ἐπ' αὐτοὺς Isocr. : εἰς ὑμᾶς Pr.   διελέλυ- σθε Γ : διελύσασθε ΛΕ διελύεσθε Pr.	339.14-340.3; 341.4-8	4.a : δι' ὑμᾶς juste après
<b>Lysias</b>				
<i>Contre</i> <i>Agoratos</i> 18	οὐ γὰρ δῆπου ἐκεῖνοι οὕτως ἀνόητοι ἦσαν καὶ ἄφιλοι, ὥστε περὶ τηλικούτων ἂν πραγμάτων πράττοντες Ἀγόρατον ὡς πιστὸν καὶ εὖνουν, δοῦλον καὶ ἐκ δούλων ὄντα, παρεκάλεσαν	ἂν om. Pr.   δούλων Pr. : δούλης Af	338.11-14	4.b

<i>Contre Agoratos</i> 58	καὶ τό γε ἐπ' ἐκεῖνον εἶναι ἐσώθης	εἶναι om. Pr.	367.8	décontextualisation
<i>Ménandre, Epitrepontes</i>				
514-16	ABP εἴσειμι πρὸς ἐκεῖνον ON λέγ' ὃ λέγεις ἄρτι γὰρ / νοῶ	ἐκεῖνον : ἐκεῖνην Pr.   λέγ' ὃ om. Pr.	283.16	4.b : indifférent hors contexte, et amétrique
<i>Platon : édition CUF</i>				
<i>Alcibiade</i> 1, 104e	ὄρα δὴ: οὐ γάρ τοι εἴη ἂν θαυμαστὸν εἶ, ὥσπερ μόγις ἠρξάμην, οὕτω μόγις καὶ παυσαίμην	μόγις καὶ PTW : καὶ μόγις BCD Pr. OI.	265.4-5	3
<i>Alcibiade</i> 1, 104e	ἐγὼ γάρ, ὦ Ἀλκιβιάδη, εἰ μὲν σε ἐώρων ἃ νυνδὴ διήλθον ἀγαπῶντα καὶ οἰόμενον δεῖν ἐν τούτοις καταβιῶναι, πάλαι ἂν ἀπηλλάγμην τοῦ ἔρωτος	διήλθον BCD Pr. : διήλθομεν PTW	265.12-14	2
<i>Alcibiade</i> 1, 121d	προστέτακται ἐπιμέλεσθαι τοῦ γενομένου, καὶ ὅπως ὅτι κάλλιστος ἔσται μηχανᾶσθαι, ἀναπλάττοντας τὰ μέλη τοῦ παιδὸς καὶ κατορθοῦντας	(ὅπως) καὶ add. Pr.	336.5-8	4.b : modifie à peine le sens

<i>Alcibiade</i> 2, 139c	πάντας οὖν ἂν φάντες, ὧ Ἄλκιβιάδῃ, τοὺς ἄφρονας μαίνεσθαι ὀρθῶς ἂν φαίη- μεν	πάντας T Pr. : πάντες BCD	252.15-17	2
<i>Alcibiade</i> 2, 143b	καὶ τό γε ἔσχατον εὐχόμενοι ἡμῖν αὐτοῖς τὰ κάκιστα. ὅπερ οὖν οὐδεὶς ἄν' οἰηθείη, ἀλλὰ τοῦτό γε πᾶς ἂν οἴοιτο ἰκανὸς εἶναι, αὐτὸς αὐτῷ τὰ βέλτιστα εὐξασθαι, ἀλλ' οὐ τὰ κάκιστα. τοῦτο μὲν γὰρ ὡς ἀληθῶς κατάρρα τινὶ ἀλλ' οὐκ εὐχῆ ὅμοιον ἂν εἶη	ἂν1 Pr. : om. codd Pl.   ἰκανὸς εἶναι om. Pr.   καί (κατάρρα) ad. Pr.	252.17-21	2   décontextualisation   4.b : introduit une insistance
<i>Apologie</i> 31b	καὶ εἰ μὲν τι ἀπὸ τούτων ἀπέλαυον	μὲν Plato : μέντοι Pr.	282.2-3	abréviation mal résolue ?
<i>Charmide</i> 155e	ὅμως δὲ αὐτοῦ ἐρωτήσαντος εἰ ἐπιστα- ίμην τὸ τῆς κεφαλῆς φάρμακον, μόγις πως ἀπεκρινάμην ὅτι ἐπισταίμην. τί οὖν, ἢ δ' ὅς, ἐστίν· καὶ ἐγὼ εἶπον ὅτι αὐτὸ μὲν εἶη φύλλον τι, ἐπωδὴ δέ τις ἐπὶ τῷ φαρμάκῳ εἶη, ἦν εἰ μὲν τις ἐπάδοι ἅμα καὶ χρῶτο αὐτῷ, παντάπασιν ὑγιᾶ ποιοῖ τὸ φάρμακον: ἄνευ δὲ τῆς ἐπωδῆς οὐδὲν ὄφελος εἶη τοῦ φύλλου.	(ἐγὼ) μὲν (εἶπον) add. Pr.	253.15-254.3	4.b : explicitation

<i>Charmide</i> 175d	ὑπὲρ δὲ σοῦ, ἦν δ' ἐγώ, ὦ Χαρμίδη, πάνυ ἀγανακτῶ, εἰ σὺ τοιοῦτος ὢν τὴν ιδέαν καὶ πρὸς τούτῳ τὴν ψυχὴν σωφρονέστατος, μηδὲν ὀνήσει ἀπὸ ταύτης τῆς σωφροσύνης	σοῦ Plat. : TOI Pr.   ὀνήσει : ὀνήσει Pr.	333.18-20	faute de copiste ?   4.c : iota-cisme
<i>Banquet</i> 173a	τῆ ὑστεραία ἢ ἢ τὰ ἐπινίκια ἔθυσεν	ἢ ἢ : om. Pr.	363.12	citation implicite
<i>Banquet</i> 191a	ἐπειδὴ οὖν ἡ φύσις δίχα ἐτμήθη, ποθοῦν ἕκαστον τὸ ἥμισυ τὸ αὐτοῦ συνήει, καὶ περιβάλλοντες τὰς χεῖρας καὶ συμπλεκόμενοι ἀλλήλοις, ἐπιθυμοῦντες συμφῦναι	τὸ αὐτοῦ Plat. : τε Pr.	187.3-6	4.a : τε appelé par καὶ
<i>Criton</i> 43d	καὶ ἀνάγκη δὴ εἰς αὔριον ἔσται, ὦ Σώκρατες, τὸν βίον σε τελευτᾶν	ἔσται σε Pr. (post βίον om.)	363.1-2	4.b
<i>Criton</i> 44d(e)	ὦ Σώκρατες, εἶπέ μοι. ἄρα γε μὴ ἐμοῦ προμηθῆ	post εἶπέ μοι ὦ Σώκρατες Pr.   ἐμοῦ Plat. : μοῦ Pr.	358.8-9	4.b
<i>Criton</i> 45d	καὶ τὸ σὸν μέρος ὅτι ἂν τύχῳσι τοῦτο πράξουσιν	πράξουσιν Plat. : πράξουσιν Pr.	367.10-11	4.a : attraction du subjonctif τύχῳσι

<i>Criton</i> 48b	ἀλλ', ὧ θαυμάσιε, οὗτός τε ὁ λόγος ὄν διεληλύθαμεν ἕμοιγε δοκεῖ ἔτι ὅμοιος εἶναι τῷ καὶ πρότερον	τῷ καὶ πρότερον <b>B</b> : καὶ πρότερος <b>T</b> τῷ πρότερον <b>W</b> καὶ πρότερον <b>Pr</b> .	333.1-2	4.d : alignement sur la syntaxe latine <i>similis atque</i>
<i>Criton</i> 52c	νῦν δὲ οὗτ' ἐκείνους τοὺς λόγους αἰσχύνῃ, οὔτε ἡμῶν τῶν νόμων ἐντρέπη	αἰσχύνῃ <b>Plat.</b> : αἰσχύνει <b>Pr.</b>   ἐντρέπη <b>Plat.</b> : ἐντρέπει <b>Pr.</b>	311.17-18	4.c : faute d'iotacisme
<i>Euthydème</i> 290c	καὶ οἱ γε στρατηγοί, ἔφη, οὕτω τὸν αὐτὸν τρόπον	οὕτω <b>om.</b> <b>Pr.</b>	337.19-20	4.b : senti comme redondant ?
<i>Gorgias</i> 458d	ὥστ' ἕμοιγε, κὰν τὴν ἡμέραν ὄλην ἐθέλητε διαλέγεσθαι, χαριεῖσθε	ὥστε εἴ μοί (γε) καὶ <b>Pr.</b>   ἐθέλητε <b>F</b> : ἐθέλοιτε <b>BTY Pr.</b>   χαριεῖσθε <b>FTW</b> : χαριεῖσθαι <b>B Pr.</b>	266.5-6; 289.11-12	tout peut s'expliquer par des erreurs de copie
<i>Hippias maj.</i> 299a	ὅτι, φήσομεν, καταγελώη ἂν ἡμῶν οὐδεὶς ὅστις οὐ, εἰ φαῖμεν μὴ ἡδὺ εἶναι φαγεῖν	εἰ <b>Plat.</b> : ἦν <b>Pr.</b>	340.7-8	4.c : iotacisme ?
<i>Ion</i> 530c	οὐ γὰρ ἂν γένοιτό ποτε ἀγαθὸς ῥαψωδός, εἰ μὴ συνείη τὰ λεγόμενα ὑπὸ τοῦ ποιητοῦ	συνείη <b>F</b> : συνίη <b>T Pr.</b>   τοῦ <b>om.</b> <b>Pr.</b>	360.17-19	4.c : faute d'iotacisme
<i>Lois</i> 866a-b	ὁ τοῦ τελευτήσαντος γένει ἐγγύτατα	ἐγγύτατα <b>Plat.</b> : -τατος <b>Pr.</b>	291.14-15	4.b : décontextualisation
<i>Lysis</i> 209e	εἰ τοὺς ὀφθαλμοὺς ὁ ὕδς αὐτοῦ ἀσθενοῖ, ἄρα ἐφῆ ἂν αὐτὸν ἄπτεσθαι τῶν ἑαυτοῦ ὀφθαλμῶν, μὴ ἰατρὸν ἡγούμενος, ἢ κωλύοι ἂν κωλύοι ἂν.	ἀσθενοῖ ... ἑαυτοῦ <b>occ. in Pr.</b>   ἰατρὸν <b>BTW Pr.</b> : ἰατρικὸν <b>recc. Croiset</b>	253.2-4	2

<i>Lysis</i> 210a	ἄρ' οὖν καὶ τᾶλλα πάντα ἡμῖν ἐπιτρέποι ἂν μᾶλλον ἢ ἑαυτῷ καὶ τῷ ὑεῖ, περὶ ὅσων ἂν δόξωμεν αὐτῷ σοφώτεροι ἐκείνων εἶναι· ἀνάγκη, ἔφη, ὦ Σώκρατες. οὕτως ἄρα ἔχει	ἔχει W Pr. : ἔχει BT	253.5-8	2
<i>Lysis</i> 211e	ἐγὼ δὲ πρὸς μὲν ταῦτα πράως ἔχω, πρὸς δὲ τὴν τῶν φίλων κτῆσιν πάνυ ἐρωτικῶς	τῶν om. Pr.	353.9-10	4.b : omission de l'article (4.d ?)
<i>Ménéxène</i> 235b	καὶ μοι αὕτη ἡ σεμνότης παραμένει ἡμέρας πλείω ἢ τρεῖς	μοι : ἐμοί Pr.   ἢ om. Pr.	347.18-19	4.b : variantes du même pronom   4.c : construction directe de <i>plus</i>
<i>Ménéxène</i> 237e	μέγα δὲ τεκμήριον τούτῳ τῷ λόγῳ, ὅτι ἦδε ἔτεκεν ἡ γῆ τοὺς τῶνδὲ τε καὶ ἡμετέρους προγόνους	τε om. Pr.	362.1-3	4.b
<i>Phédon</i> 57a	οὔτε τις ξένος ἀφίχεται χρόνου συχνοῦ ἐκεῖθεν	ἀφίχεται : ἀφίχθη Pr.	349.7-8	4.b ? ou 4.c
<i>Phédon</i> 96e	καὶ τὸ δίπηχυ τοῦ πηχυαίου μεῖζον εἶναι διὰ τὸ ἡμίσει αὐτοῦ ὑπερέχειν	ἡμίσει TWP : ἡμισυ B Pr.	371.12-14	3 : Pap. PSI 1393 confirme la leçon de TWP
<i>Phèdre</i> 234e	εἰ γὰρ δεῖ, συγχωρητέον χάριν σὴν	εἰ γὰρ δεῖ Plat. : ἀλλ' εἰ δοκεῖ Pr.	376.12-13	4.b : hors contexte



<i>Protagoras</i> 320c	πολλοὶ οὖν αὐτῶ ὑπέλαβον τῶν παρακα- θημένων ὁποτέρως βούλοιτο οὕτως διε- ξιέναι	διεξιέναι : ἐπεξιέναι Pr.	374.2-4	4.b : synonymes au sens intel- lectuel
<i>République</i> 354b	οὐκ ἀπεσχόμεν τὸ μὴ οὐκ ἐπὶ τοῦτο ἐλθεῖν	οὐκ ἐπὶ : οὐ δία Pr.	299.10-11	décontextualisation
<i>République</i> 360b	καὶ τολμήσειεν ἀπέχεσθαι τῶν ἄλλο- τρίων	τολήσειεν : θέλοι F ἐθέλοι Pr.	299.11-12	4a ἐθέλοι : transfert de 360d
<i>République</i> 394c	ὅτι ἔφαμεν, ἃ μὲν λεκτέον, ἤδη εἰρήσθαι, ὡς δὲ λεκτέον ἐστίν, ἔτι σκεπτέον εἶναι	ἔτι σκεπτέον Plat. : ἐπισκεπτέον	324.5-7	faute d'origine ?
<i>République</i> 394e	ὅτι εἷς ἕκαστος ἐν μὲν ἂν ἐπιτήδευμα καλῶς ἐπιτηδεύοι, πολλὰ δ' οὐ	ἂν om. Pr.	304.15-16	4.d? cf. ce qui est dit du subjonctif latin et de l'optatif grec
<i>République</i> 397d	πολὺ δὲ ἥδιςτος παισί	παισί Plat. : παῖς Pr.	348.22	erreur de copie d'un extrait déjà décontextualisé
<i>Théagès</i> 127d	οὐ γὰρ οἶδα ὑπὲρ ὅτου ἂν τις νοῦν ἔχων μᾶλλον σπουδάζοι ἢ ὑπὲρ ὑέος αὐτοῦ ὅπως ὡς βέλτιστος ἔσται — ὁπόθεν δὲ ἔδοξέ σοι τοῦτο, ὡς ἐγὼ ἂν μᾶλλον τὸν σὸν ὑὸν οἶός τ' εἶην ὠφελῆσαι	τ' εἶην Pr. : τ' ἦν   ἔδοξέ σοι Plat. : σοι ἔδοξέ Pr.	253.9-12	2   4.b : inversion

<i>Timée</i> 18b	μήτε χρυσόν μήτε ἄργυρον μήτε ἄλλο ποτέ μηδὲν κτῆμα ἑαυτῶν ἴδιον νομίζειν	μήτε ἄρα ἄργύριον μήτε χρυσίον Pr.   ἑαυτῶν Plat. : αυτων Pr.   νομίζειν Plat. : νομίζων Pr.	172.13-14	4.b : modifications liées à la décontextualisation
<b>Sophocle : édition CUF</b>				
<i>Antigone</i> 707-79	ὅστις γὰρ αὐτὸς ἢ φρονεῖν μόνος δοκεῖ, / ἢ γλῶσσαν, ἣν οὐκ ἄλλος, ἢ ψυχὴν ἔχειν, / οὗτοι διαπτυχθέντες ὠφθησαν κενοί.	αὐτὸς Soph. : αὐτῶν Pr.   ἢ1 : εἰ Pr.   δοκεῖ Soph. : δοκη Pr.	185.2-4	4.c : deux fautes d'iotacisme
<b>Thucydide : édition Alberti</b>				
1.8.1	καὶ οὐχ ἦσσαν λησται ἦσαν οἱ νησιῶται	ἦσσαν : ἦττον Pr.	339.3-4	4.c : hyperattique
1.23.5	τὰς αἰτίας προύγραφα πρῶτον ... τοῦ μή τινα ζητῆσαί ποτε ἐξ ὅτου τοσοῦτος πόλεμος τοῖς Ἑλλησι κατέστη	προύγραφα (προέ-) EABFM Dion.Hal.Thuc.iud. : προσέγραφα Dion.Hal.Thuc.propr. Pr.310 ἔγραφα CG συνέγραφα Pr.366	310.15-16; 366.3-5	4.b : fluctuations de la tradition indirecte
1.24.7	ικέται καθεζόμενοι ἐς τὸ Ἡραϊον	καθεζόμενοι εἰς τὸ Ἡραϊον ικέται	294.7 ; 303.2	4.b : inversion
1.24.7	ταῦτα δὲ ικέται καθεζόμενοι ἐς τὸ Ἡραϊον ἐδέοντο	καθεζόμενοι δὲ ικέται εἰς τὸ Ἡραϊον ἐδέοντο	320.20-21	4.b : déplacement d'une particule
1.26.5	προσκαθεζόμενοι δὲ τὴν πόλιν	δὲ om. Pr.   τὴν πόλιν ABCEF<G> Pr. : τῇ πόλει M	356.17-18	4.b : particule   2

1.107.3	καὶ τότε ἤσθάνοντο αὐτοὺς μέλλοντας καὶ ταύτη κωλύσειν	ἤσθάνοντο Thuc. : αἰσθάνοιντο Pr.   κω- λύσειν CG : κωλύειν ABEFM κω Pr. rell. occ.	295.	4.d : subjonctif latin et opta- tif ?
1.137.4	Θεμιστοκλῆς ἤκω παρὰ σέ	ἤκω Θεμιστοκλῆς Pr.	152.1	4.b : ordre des mots
2.91.4	αἶ μὲν τινες τῶν νεῶν καθεῖσαι τὰς κώπας ἐπέστησαν τοῦ πλοῦ, ἀξύμφορον δρῶντες πρὸς τὴν ἐξ ὀλίγου ἀντεφόρμη- σιν, βουλόμενοι τὰς πλείους περιμεῖναι	ἐπέστησαν ABCEFM : ἀπέστησαν Ud Pr. ἔστησαν G[Π36]   ἀντεξόρμησιν ABEFM Pr. : ἀντεφόρμησιν CG[Π36]	186.18-20	3   2
3.59	ἡμέρας τε ἀναμιμνήσκομεν ἐκείνης ἢ τὰ λαμπρότατα μετ' αὐτῶν πράξαντες, νῦν ἐν τῇδε τὰ δεινότατα κινδυνεύομεν παθεῖν	αὐτῶν AGM : αὐτῶν BCF[Π10] ἑαυτῶν Pr.	290.11-13	3
4.64.1	ἄξιῳ προιδόμενος αὐτῶν	προιδόμενος Pi3 : προειδομένους codd. προειδόμενος Pr.   αὐτῶν : αὐτούς	351.13-14	4.c : iotacisme ; intermédiaire entre papyrus et codex
4.102.3	καὶ αὖθις ἐνὸς δέοντι τριακοστῷ ἔτει	δέοντι ABEFM : δέοντος CG δέον Pr.	310.21	4.b : banalisation
4.121.1	προσῆρχοντο ὥσπερ ἀθλητῆ	ὥσπερ ἀθλητῆ Thuc. : ὡς ἀθλητῆν Pr.	353.15-16	faute de copie ?
4.124.1	ἱππῆς δ' οἱ πάντες ἠκολούθουν Μαχε- δόνων ξὺν Χαλκιδεῦσιν ὀλίγου ἐς χι- λίους	ὀλίγου Pr. : ὀλίγω codd. Thuc.	331.5-6	2

7.29.4	τὸ γὰρ γένος τὸ τῶν Θρακῶν ὁμοῖα τοῖς μάλιστα τοῦ βαρβαρικοῦ, ἐν ᾧ ἂν θαρ- σῆση, φονικώτατόν ἐστιν	γὰρ Thuc. : δὲ Pr.	332.14-16	4.b : particule
<b>Xénophon, <i>Mémorables</i> : édition Bandini ; autres œuvres : édition Marchant</b>				
<i>Agésilas</i> 7.5	ἐκεῖνος τοίνυν, ἀγγελίας μὲν ἐλθούσης αὐτῷ ὡς ἐν τῇ ἑνὶ Κορίνθῳ μάχῃ ὀκτῶ μὲν Λακεδαιμονίων, ἐγγὺς δὲ μύριοι τε- θναῖεν ἑτῶν πολεμίων	<ἐν> Pr. : om. codd. Xen.   <τῶν πολεμίων> Pr. <i>Hell.</i> 4.3.1 <i>Plut.</i> Ages.16 : om. codd.	291.21-292.3	2 (avec la tradition indirecte, cf Müller 1911)
<i>Agésilas</i> 7.5	φεῦ <σου>, ὦ Ἑλλάς	σου Pr. : om. codd.	375.3	2
<i>Anabase</i> 3.2.19	ἐνὶ δὲ μόνῳ προέχουσιν οἱ ἰππεῖς [ἡμᾶς]	προέχουσιν Xen. : προέχοντες Pr.	352.5-6	4.b : participe possible hors contexte ; aucune raison de supprimer le pronom
<i>Cyropédie</i> 4.2.1	διὸ καὶ ὑπήκοοι ἦσαν τῶν Ἀσσυρίων	τῶν Ἀσσυρίων ἦσαν Pr.	371.5	4.b : inversion
<i>Cyropédie</i> 5.4.11	ὡς νῦν τὸ μὲν ἐπ' ἐμοὶ οἴχομαι, τὸ δ' ἐπι- σοὶ σέσωσμαι	ὡς : καὶ Pr.   ἐπ' D Pr. : om. CE ἐν F	367.6-7	4.b : liaison indifférente hors contexte   2
<i>Cyropédie</i> 6.3.1	ὅπως εἴ τις τι ἐπιλελησμένος εἴη, μετέλ- θοι	εἴη ἐπιλελησμένος Pr.	314.22-23	4.b : inversion

<i>Cyropédie</i> 7.3.7	ὅποι ἂν αὐτὸν πυνθάνηται ὄντα	ὅποι AHDF : ὅπη CEG ὅπου Pr.   αὐτὸν Pr. : om.CE ἑαυτὸν DF   πυνθάνηται CE : πυνθάνωνται DF Pr.	358.19	2   3
<i>Helléniques</i> 4.4.16	τοὺς μέντοι Λακεδαιμονίους οὕτως αὖ οἱ πελτασται ἐδεδίσαν	μέντοι Xen. : μὲν Pr.   ἐδεδίσαν Xen. : ὤκνου Pr.	329.11-12	abréviation mal résolue ?   4.b : synonyme
<i>Helléniques</i> 4.8.22	ἦν δ' οὗτος ἀνὴρ εὐχαρὶς τε οὐχ ἦττον τοῦ Θίβρωνος, μᾶλλον τε συντεταγμένος καὶ ἐγχειρητικώτερος στρατηγός	στρατηγός codd. Xen. : ἀρετῆς Pollux 2.154 Pr.	293.12-14	3
<i>Hiéron</i> 7.1	ἐπεὶ δὲ ταῦτα αὐτοῦ ἤκουσεν ὁ Σιμωνίδης, εἶπεν: Ἔοικεν, ἔφη, ὦ Ἰέρων, μέγα τι εἶναι ἡ τιμή, ἧς ὀρεγόμενοι οἱ ἄνθρωποι	ἔφη, ὦ Ἰέρων Xen. : τῷ ἔργῳ Pr.   ναι ἡ τιμή, ἧς ὀρεγόμενοι οἱ ἄνθρωποι occ. ap. Pr.	304.20-306.2	mystère   le commentaire que fait Priscien garantit la restitution de Hertz
<i>Commandant de cavalerie</i> 1.19	καὶ ἡ πόλις ἀνέχεται δαπανῶσα εἰς τὸ ἵπικὸν ἐγγὺς τετταράκοντα τάλαντα	(ἀνέχεται) δὲ Pr.   εἰς τὸ ἵπικὸν om. Pr.	292.3-5	4.b : particule ; indifférent hors contexte
<i>Mémorables</i> 1.1.11	ἀλλὰ καὶ τοὺς φροντίζοντας τὰ τοιαῦτα μωραίνοντας ἀπεδείκνυε	ἀπεδείκνυε ABEus.Theod.Cyr. : ἐπεδείκνυε Φ Isid.Pelus Stob. Pr.	278.15-16 ; 296.21-22	3 mais synonymes

<i>Mémorables</i> 1.2.40	λέγεται γὰρ Ἄλκιβιάδην, πρὶν εἴκοσιν ἐτῶν εἶναι, Περικλεῖ ἐπιτρόπῳ μὲν ὄντι αὐτοῦ, προστάτῃ δὲ τῆς πόλεως, τοιάδε διαλεχθῆναι περὶ νόμων	αὐτοῦ <b>BMC</b> : ἑαυτοῦ <b>AZLW Pr.</b>   τοιάδε <b>Xen.</b> : τοιαῦτα <b>Pr.</b>	189.23-190.2	3   4.b
<i>Mémorables</i> 1.2.49	ἀλλὰ Σωκράτης γ', ἔφη ὁ κατήγορος, τοὺς πατέρας προπηλακίζειν ἐδίδασκε, πείθων μὲν τοὺς συνόντας ἑαυτῷ σοφωτέρους ποιεῖν τῶν πατέρων	ἑαυτῷ <b>Pr.</b> : αὐτῷ <b>codd.</b>	171.23-25	2 vraiment ?
<i>Mémorables</i> 1.2.51	ἀλλὰ καὶ τοὺς ἄλλους συγγενεῖς ἐποίει ἐν ἀτιμίᾳ εἶναι παρὰ τοῖς ἑαυτῷ συνοῦσι	ἑαυτῷ <b>ABZLW Pr.</b> : αὐτῷ <b>M</b>	172.1-2	2
<i>Economique</i> 18.1	ἂν μή γε φανῆς, ἔφη, καὶ εἰς τοῦτο ταῦτ' ἔμοι ἐπιστάμενος	ἂν <b>Xen.</b> : εἰ   φανῆς <b>Xen.</b> : φανείης	294.8-9 ; 303.3-4	4.d : substitution de l'optatif au subjonctif



## Annexe B

# Citations de Priscien et commentaires grammaticaux anciens

Le tableau ci-dessous présente les recoupements entre Priscien et les commentaires grammaticaux des œuvres qu'il cite remontant à des sources anciennes. Les deux premières colonnes donnent les références du passage cité et de sa mention dans les *Institutiones grammaticales*. La troisième rappelle le propos qu'il vient illustrer chez Priscien.

La quatrième colonne est la plus importante ; elle donne le texte du commentaire du passage, lorsqu'il existe et qu'il expose une analyse semblable à celle de Priscien. On a tenté, dans la mesure du possible, de compléter par les citations dans des scolies externes. L'objectif du tableau consistait à présenter les parallèles généralement négligés au texte du grammairien. C'est la raison pour laquelle on a cité les scolies *in extenso*.

La dernière colonne rassemble les parallèles repérables dans des traités grammaticaux ou assimilés d'époque byzantine. Il aurait été paradoxal de ne pas présenter les recoupements entre Priscien et les scolies sur la *Technè*. C'est la raison pour laquelle ils apparaissent ; mais ce dépouillement n'a rien d'original. De même, les parallèles avec le lexique syntaxique de Séguier ont fait l'objet d'une étude récente. Il a semblé intéressant et plus original de relever les analyses pertinentes de la *Syntaxe* de Michel le Syncelle et celles d'Eustathe de Thessalonique. On a, suivant l'orientation soulignée par Baratin 1989, p. 451, dépouillé les trois volumes des *Rhetores Graeci* de Spengel ainsi que le traité du solécisme et du barbarisme attribué à Hérodien. Les sondages effectués dans les lexiques byzantins n'ont donné aucun résultat de plus que ceux que signalaient déjà l'éditeur.



Abréviations :

Barb.Sol. : *De soloecismo et barbarismo*

Comm.Byz. : *Commentariolum Byzantinum* sur la *Technè*

Et. Sym. : *Etymologicum Symeonis*

Lex. Seg. : *Lexicon Seguerianum*

Mich. Sync. : Michel le Syncelle, *Syntaxe*

Σhel. : commentaire d'Héliodore sur la *Technè*

Σl : *Scholia Londinensia* sur la *Technè*

Σm : *Scholia Marciana* sur la *Technè*

Σmel : commentaire de Diomède ou Mélampous sur la *Technè*

Σv : *Scholia Vaticana* sur la *Technè*

Citation littéraire	Référence dans les <i>Institutiones grammaticales</i>	Commentaire de Priscien	Commentaire grec ancien	Parallèles techniques byzantins
Aristophane, <i>Cavaliers</i> , 2/7	<i>GL</i> 3, 359.14-15	σύν <i>praepositio apud illos frequenter et abundat et deficit</i>	sur v.2 : Ἀττικὸν τὸ σχῆμα, ὡς εἰ λέγοιμεν αὐτοῖς ὄπλοις, αὐτοῖς ἵπποις. λείπει δὲ ἢ σύν; sur v. 7 : ἔστι δὲ Ἀττικόν. λείπει οὖν ἢ σύν πρόθεσις	
Aristophane, <i>Paix</i> 31	<i>GL</i> 3,362.9-10	<i>Attici</i> τέως ἕως <i>quomodo nostri interea dum</i>	scolie α du ms V : ὅτι ἐκ παραλλήλου κεπιται τὸ ἕως καὶ τέως, καὶ ὅτι εἰς ὑπόδειγμα χρήσιμον.	vers cité également dans divers textes avec une notice sur τέως qui en donne plusieurs valeurs : πρὸ τοῦ, πρότερον, ἐν τοσοῦτῳ (Lex. Seg. ; Photios ; sch. in <i>Ipparchum</i> 229d)
Démosthène, <i>Contre Timocratès</i> 9	<i>Grammatici Latini</i> 3, 372.1	<i>Illi</i> ὑπερορᾷ τοῦδε καὶ τόνδε		Lex.Seg. υ10

Démosthène, <i>Olyn- thienne</i> 3.7	<i>Grammatici Latini</i> 3, 318.21-3	ἰαροῶ τοῦτο καὶ τούτῳ (citation at- tribuée aux <i>Philippiques</i> )		Lex.Seg. θ1 (bonne attribution)
Démosthène, <i>Olyn- thienne</i> 3.24	<i>Grammatici Latini</i> 3, 370.16-17	<i>Attici</i> ὑπακούοντες αὐτοῖς καὶ αὐτῶν		Lex.Seg. υ1
Démosthène, <i>Olyn- thienne</i> 3.36	<i>Grammatici Latini</i> 3, 327.5-6	<i>Attici</i> μέμφεται σοί καὶ σέ		Lex.Seg. μ1
Démosthène, <i>Philip- piques</i> 2.9	<i>GL</i> 3, 292.22-23	ἐγκώμιον κατὰ τούτου ... <i>Ro- mani quoque frequenter huiusce- modi elocutione utuntur : laudem dico in te</i>	scolie sur Eschine, <i>Contre Timarque</i> 157 : κατ' αὐτῶν] ἀντὶ τοῦ περὶ αὐτῶν, ὥσπερ καὶ ἐν τοῖς Φιλιππικοῖς ὄπερ ἐστὶ μέγι- στον καθ' ὑμῶν ἐγκώμιον' ἀντὶ τοῦ περὶ ὑμῶν.	cf Michel Syncelle sur les prépositions
<i>Philippiques</i> 2.12	<i>Grammatici Latini</i> 3, 295.20-21			Lex.Seg. α 7 et τ 2

Démosthène, <i>Philip- riques</i> 2, 30	<i>Grammatici Latini</i> 3, 328.1-2	<i>illi</i> μνησθῆναι τοῦδε καὶ τόδε		Lex.Seg. μ2
Démosthène, <i>Sur l'am- bassade</i>	<i>Grammatici Latini</i> 3, 347.8-9	<i>Attici</i> πιστεύω ταῦτα καὶ τούτοις		Lex.Seg. π12
Démosthène, <i>Sur l'am- bassade</i> 197	<i>Grammatici Latini</i> 328.16	<i>Attici multa per ellipsin proferunt uel pleonasmon</i>		Lex.Seg. ξ1
Eupolis, <i>Les Dèmes</i> frgt 125 K-A	<i>GL</i> 3, 297.19	<i>"impetro illam rem" dicimus, si- cut et Attici ...</i> καὶ οὐδὲν ἀτυχήσεις ἔμοῦ	<i>Synagogê B</i> α2383 = Photios, <i>Lexicon</i> α3145 : ἀτυχεῖν· τὸ μὴ τυγχάνειν τινός, ἀλλὰ διαμαρτάνειν. Εὐπολις Δήμοις· λέγ' ἔτου πιθυμεῖς· οὐ γὰρ ἀτυχήσεις ἔμοῦ.	
Euripide, frgt 1006 Kannicht	<i>Grammatici Latini</i> 3, 282.18- 283.1 ; 300.21-22	<i>Euripides</i> : οὐχ ἔσπερας φάς', ἀλλὰ καὶ μεσημβρίας / τούτους ἀφε- στήκασιν ἡμέραν τρίτην	<i>Et. Sym.</i> α1122 : ἀπέστη τούτων καὶ ἀπέστη τούτους καὶ ἀπέστη ἀπὸ τούτων ... μεσημβρίας τούτου<ς> ἀφεστήκασιν	

<i>Iliade</i> 1.71	GL 3, 34.11	<i>aduerbia loco praepositionum solent poni</i>	Aristonicos (A) : τὸ εἶσω ἀντὶ τοῦ εἰς	ΣΙ 519.7 – Eustathe : ἄλλ οἳ γε παλαιοὶ καὶ τὸ ω τὸ μέγα ἐν τε ἄλλοις καὶ ἐν τῷ Ἴλιον εἶσω ἐπέκτασιν εἶναι φασί νοοῦντες τὸ εἶσω ἀντὶ αὐτῆς ἐκείνης τῆς εἰς προθέσεως
<i>Il.</i> 1.84	GL 3, 120.14	<i>cum apud Graecos quoque articuli inueniantur loco pronominum positi</i>		Σhel. 75.24
<i>Iliade</i> 1.162	GL 3, 33.17	<i>praepositio ... generalem seruat accentuum regulam ... si praepostere proferatur</i>		cf Σm 426.35 – ΣΙ 460.10.23 – Mich.Sync. 147
<i>Iliade</i> 1.255	GL 3, 100.8	<i>abnegatiuae sunt apud Graecos κέν et ἄν</i>		Mich.Sync. 193
<i>Iliade</i> 1.275	GL 3, 280.24	<i>Latini "aufero tibi" et "a te" et per accusatiuum tamen</i>	Aristonicos (A) : ὅτι ἀρχαϊκῶς τόνδε ἀφαιροῦ, οὐχὶ τοῦδε	ΣΙ 464.19 : αἱ παραλήψεις τῶν αἰτιατικῶν πτώσεων ἀντὶ γενικῶν Ἀττικῶν εἰσιν

<i>Iliade</i> 1.592-3	<i>GL</i> 3, 189.19-20	187.12 : <i>diuersi quoque casus uel casus pro casibus figurate tam a nostris quam a Graecis saepissime ponuntur</i>	Didyme (A) : τινές δὲ μεταποιοῦσιν ἕξ Λῆμνον· ἀλλ' ὁ ποιητὴς χρῆται τῷ τοιοῦτῳ σχήματι· ἔν δ' ἔπεσ' Ὠκεανῶ' (Θ 485), ἰάππεσεν ἐν κονίησι' (Ο 538), ἴθοῃ ἐν νηϊ πέσησιν' (Ο 624). οὕτως Ἀρίσταρχος	<i>Barb.Sol.</i> 292.7-8 : περὶ τὰς προθέσεις, ὡς κάππεσον ἐν Λήμνω, καὶ παρὰ Θουκυδίδη· εἰς τὸ Ἑραῖον ἐκαθέζοντο
<i>Iliade</i> 2.91	<i>GL</i> 3, 33.18	<i>praepositio ... generalem seruat accentuum regulam ... si praepostere proferatur</i>		<i>Comm.Byz.</i> 582.15
<i>Iliade</i> 2.107	<i>GL</i> 3, 208.11	<i>Macedones autem et Thessali e contrario uocatiuos solebant pro nominatiuis proferre</i>	Aristonicos (A) : κλητικὴ ἀντὶ τῆς ὀρθῆς, Θυέστα ἀντὶ τοῦ Θυέστης	
<i>Iliade</i> 2.278	<i>Grammatici Latini</i> 3, 184.10	<i>ad sensum enim plurale reddidit uerbum</i>		<i>Rhetores Graeci</i> 3, 153.21 (attique)
<i>Iliade</i> 2.305	<i>GL</i> 3, 41.21			Σμ 437.39

<i>Iliade</i> 2.701	GL 3, 192.19	"Dardanus" pro "Dardanius", <i>primitium pro deriuatiuo</i>		Eustathe (I, 507.14-508.11 VdV) : très longue note d'où il ressort que Porphyre suggérait une interprétation κατὰ γένος ὁ ἐκ τῶν Δαρδάνων ou il peut s'agir d'un nom propre identique à l'ethnique comme Troos – Servius <i>ad</i> 11.287 : <i>DARDANVS pro 'Dardanius populus'. et posuit principale pro derivativo : sic Homerus τόνδ' ἔκτανε Δάρδανος ἀνήρ.</i>
<i>Iliade</i> 3.277	GL 3, 208.4	<i>Atticis quoque mos est nominatiuos pro uocatiuis proferre</i>	T : Ἀττικῶς. „ἀλλά, φίλος, θάνε καὶ σύ	
<i>Iliade</i> 4.178	GL 3, 239.22	<i>et apud Graecos quidem αἴθε ... aduerbium non solum optatiuo, sed etiam indicatiuo adiungitur modo</i>	T : ἀντὶ τοῦ τελέσειεν εὐκτικῶς	
<i>Iliade</i> 5.56.80	GL 3, 15.4	<i>apud Homerum inueniatur saepe simplex pro composito ... id est "ante se fugientem"</i>	sur <i>Iliade</i> 3.128a attribuée à Hérodien ὁ Σιδώνιος μέμφεται Ἀριστάρχῳ μὴ ἐγκλιτικῶς ἀναγνόντι τὸ „πρόσθεν ἔθεν φεύγοντα“· ἡ γὰρ διάνοια ἀπλῆν αἰτεῖ τὴν μετάληψιν.	

<i>Iliade</i> 5.178	GL 3, 33.11	<i>praepositio, quando per defectio- nem uerborum profertur, generalem seruat accentuum regulam</i>	εἰσὶ δὲ οἱ ἀνεγνώχασιν ὁμοίως τῷ ἔπει οὐ τοι ἔπι δέος ἵνα τὸ ἔπεστι σημαίνηται	
------------------------	-------------	---	---	--



<p><i>Iliade</i> 6.124</p>	<p>GL 3, 33.16</p>	<p><i>praepositio, quando per defectio- nem uerborum profertur, generalem seruat accentuum regulam ... nec non etiam si praepostere proferatur</i></p>	<p>sur <i>Iliade</i>.2.839 Πτολεμαῖος ὁ Ἀσκαλω- νίτης ἀναστρέφει, πρὸς τὰ προσηγορι- κώτερα ποιούμενος τὰς συντάξεις ὁμο- ίως καὶ Νικίας. οὐκέτι μέντοι ἐπὶ τοῦ „Ξάνθῳ ἐπὶ δινήεντι“ (E 479), „μάχη ἐνὶ κυδιανείρῃ“ (Z 124) ἐπεφέρετο γὰρ τὰ προσηγορικώτερα. ὁ μέντοι Ἀρίσταρ- χος τοῖς κυριωτέροις συνέταπτε τὰς προθέσεις· διὸ ἀναστρέφων ἀνεγίνωσκε „Ξάνθου ἄπο δινήεντος“, φυλάσσων δὲ τὸν τόνον ἐπὶ τοῦ ποταμοῦ ἀπὸ Σελλήεν- τος. εἶτα πολλὰ εἰπὼν ὁ Ἡρωδιανὸς φη- σιν ὅτι „ἐμοὶ μέντοι δοκεῖ τὸ τοιοῦτον ὅλον εἶδος ἀναγινώσκειν κατὰ ἀναστρο- φήν· εἰ γὰρ δύο ὀνόματά ἐστι καθ’ ἑνὸς ὑποκειμένου λαμβανόμενα καὶ σχεδὸν ἓν ἐστι τὸ ὅλον καὶ θέλει ἢ πρόθεσις προηγῆσθαι, μέση δὲ παρῆληπται καθ’ ὑποταγήν, ὡς ὑποτεταγμένη ἀναστρα- φήσεται.“</p>	<p>Mich.Sync. 146</p>
--------------------------------	--------------------	--	---	-----------------------

<i>Iliade</i> 7.113	GL 3, 33.16	<i>praepositio ... generalem seruat accentuum regulam ... si praepostere proferatur</i>		Mich.Sync. 146
<i>Iliade</i> 8.19	GL 3, 287.12	<i>hinc Romani omnibus casualibus assumpserunt ablatiuos, quia praepositio separate aduerbiis non praeponitur</i>	(Aristonicos) : ὅτι ἡ ἕξ περισσὴ	Eustathe (II, 518.2-3) : τὸ δὲ ἕξ οὐρανόθεν; δις λεχθέν, περιττὴν ἔχει τὴν πρόθεσιν, ὡς καὶ τὸ ἄπ' οὐρανόθεν' καὶ ὅσα τοιαῦτα.
<i>Iliade</i> 8.24	GL 3, 195.18; 359.17	195 : <i>deest</i> σύν σὺν αὐτῇ γῆ – 359 : <i>deest enim</i> σύν	(Aristonicos) : λείπει ἡ σύν, ὡς τὸ αὐτῆσι ῥίζησι	cf tableau sur les scolies – Eustathe (II, 518.16-519.2) : τὸ δὲ ἄυτῇ γαίῃ; ἄυτῇ θαλάσση; Ἀπτικαῖς σύννητες, ἐλλιπὲς τῆς συν προθέσεως, ὁποῖον καὶ τὸ ἄυτοῖς ἀνδράσι βεβύθισται ναῦς; οὐ σύνθετον τὸ αὐτανδρος, καὶ ὁποῖον τὸ ἄυταῖς βουλαῖς ἐξόλοιο'
<i>Iliade</i> 9.247	GL 3, 33.7; 312.24	<i>praepositio, quando per defectio-nem uerborum profertur, generalem seruat accentuum regulam</i>		Shel. 94.28

<i>Iliade</i> 10.378	GL 3, 14.27; 15.22	<i>Homerus simplicibus utitur pro compositis – in simplicibus semper pronomibus et intransitiuas pronit ... personas et transitiuas</i>	Aristonicos : ὅτι παρὰ τὸ σύννηθες ἐξε- νήνοχεν, ἐμὲ λύσομαι ἀντὶ τοῦ ἐμαυτὸν	Σhel. 89.12
<i>Iliade</i> 12.239	GL 3, 304.2	<i>frequenter εἰ pro ἑάν ponunt auctores Graecorum</i>		Lex.Seg. ε76
<i>Iliade</i> 14.1	GL 2, 39.24	<i>apud Graecos tamen quoque i sequente producere licet antecedentem breuem</i>		Σmel. 52.10; Σν 209.22; Σm 349.8; Σm 351.18; Σl 510.35; <i>Comm.Byz.</i> 572.6
<i>Iliade</i> 16.235	GL 2, 38.11		ινουενιτυρ ταμεν ηαες διπητηονγυς ιν με- δια διςτιονε ζορρεπτα	Σm 350.8
<i>Iliade</i> 16.280-1	GL 3, 186.16-17	<i>uide, quomodo et diuersa genera et diuersos numeros in supra posita figura ἀλλοιότητος, id est uariationis, confudit</i>	ex(T) : ἔστι τι ὅμοιον καὶ παρὰ Θουκυ- δίδη· ἔκ τῶν Ἀθηναίων καὶ ἄλλης συμ- μαχίας πεντήκοντα τριήρεις πλέουσai ἐς Αἴγυπτον ἔσχον κατὰ τὸ Μενδῆσιον κέρας, οὐκ εἰδότες τῶν γεγενημένων οὐδέν'; Aristonicos (A) : ἐλπόμενοι πρὸς τὸ νοητόν· σύστημα γὰρ ἀνδρῶν εἰσιν αἱ φάλαγγες	<i>Rhetores Graeci</i> 3, 159.29 – Eustathe (III, 851.2-6) : "Ὅρα δ' ἐνταῦθα καὶ σχῆμα και- νὸν Ἀττικὸν ... τὸ γὰρ ἐλπόμενοι δυ- νάμενον γραφῆναι ἐλπόμεναι, ὅμως οὐ πρὸς τὸ ῥητὸν ἀποδέδοται, ἦγουν πρὸς τὸ φάλαγγες, ἀλλὰ πρὸς τὸ νοητόν. λαοὶ γὰρ πάντως αἱ φάλαγγες, πρὸς οὓς ἐρ- ρέθη τὸ ἐλπόμενοι.

<i>Iliade</i> 19.362	GL 3, 34.9	<i>praepositionem posuit pro aduerbio</i>	ex. (T) : τινές δὲ τὸ περί ἀντὶ τοῦ περισσῶς	
<i>Iliade</i> 24.145	GL 3, 34.11		Aristonicos (A) : ὅτι τοπικῶς ἀντὶ τῆς προθέσεως· θέλει γὰρ εἰπεῖν εἰς Ἴλιον	
<i>Iliade</i> 24 391	GL 3, 33.16	<i>praepositio ... generalem seruat accentuum regulam ... si praepostere proferatur</i>		Mich.Sync. 146
<i>Odyssée</i> 1.163-5	GL 2, 93.3-5	<i>est quando comparatiuus ad comparatiuum comparatur</i>	HQ : ἡ ἀφνειότεροι] κοιμιστέον τὸ ἦ· διασαφητικός γὰρ ἐστίν, ἀντὶ τοῦ ἥπερ, οὐ διαζευκτικός. εὔξονται μᾶλλον ταχεῖς εἶναι ἥπερ πλούσιοι.	Eustathe sur l' <i>Odyssée</i> 44.21-25 : paraphrase de même sens
<i>Odyssée</i> 16.45	GL 3, 33.10	<i>praepositio, quando per defectio-nem uerborum profertur, generalem seruat accentuum regulam</i>	H : πάρεστιν ἀνήρ ὃς καθίσει ἡμᾶς	Σm 270.7 – Mich.Sync. 149
<i>Odyssée</i> 21.288	GL 3, 33.9	<i>praepositio, quando per defectio-nem uerborum profertur, generalem seruat accentuum regulam</i>		Σm 270.8
Isocrate, <i>Sur la paix</i> 19	<i>Grammatici Latini</i> 3, 361.10	τεταλαιπώρηκεν ἡμᾶς		Lex.Seg.τ8 (bon texte)

Sophocle <i>Antigone</i> 707-9	<i>GL</i> 3, 185.2-4	<i>construuntur igitur diuersi numeri ... "siquis" enim ad multos intellegitur</i>	scolie sur le v. 709 : διαπτυχθέντες ἀνακαλυφθέντες· μετέβη δὲ ἀπὸ ἐνικοῦ ἀριθμοῦ τοῦ ὅστις γὰρ εἰς πληθυντικὸν τὸ οὔτοι	<b>Barb.Sol. 297.3-9</b> : περὶ τοὺς ἀριθμοὺς ὁ σολοικισμός, οἷον ὅστις γὰρ ἀνδρῶν οἶεται μείζον φρονεῖν, οὔτοι διαπτυχθέντες ὠφθήσαν κενοί·
Thucydide 1.8.1	<i>GL</i> 339.3-4	ἀντὶ τοῦ ἄλλοι μᾶλλον ἐλήσπευον'	οὐχ ἦσσαν] ἀντὶ τοῦ λίαν	
Thucydide 1.23.5	<i>GL</i> 3, 310.15-16; 366.3-6	310 : τὸ ἔνεκα <i>est quando praetermittunt Attici</i> – 366 : τοῦ ἀντὶ τοῦ ἔνεκα τοῦ	τοῦ μή τινα ζητῆσαι: λείπει τὸ ἔνεκεν	
Thucydide 1.137.4	<i>GL</i> 3, 152.1	<i>quamuis auctores inueniantur licentia solita ... uerbis primae uel secundae personae coniungentes nomina</i> [citations d' <i>Iliade</i> 15.256-7; <i>Hécube</i> 1-3; <i>Bacchantes</i> 1-2; Thucydide 1.137.4] <i>in quibus omnibus deest ego</i>	Θεμιστοκλῆς ἦκω] λείπει ἐν τοῖς τοιοῦτοις ἢ ὦν μετοχή, ἴν' ἢ οὕτως· Θεμιστοκλῆς ὦν. καὶ ἦκω Διδὸς παῖς ὦν formulation alternative : Θεμιστοκλῆς ὦν ἢ ἐγὼ ὁ Θεμιστοκλῆς	

<p>Thucydide 3.92.3</p>	<p>GL 3, 184.13-15</p>	<p><i>construuntur igitur diuersi numeri</i></p>	<p>Δωριῆς] μετάληψις ὀνόματος ἀντὶ ὀνόματος καὶ γένους ἀντὶ γένους· ἀντὶ γὰρ θηλυκοῦ ὀνόματος καὶ γένους, τῆς Δωρίδος, ἔλαβε τὸ ἀρσενικὸν εἰπὼν συνεπρεσβεύοντο οἱ Δωριεῖς, ὃ καὶ Δωρεῖς ἔφη κατὰ συναίρεσιν. νοεῖται δὲ ἐκ τοῦ ἐπαγομένου θηλυκοῦ ὀνόματος τοῦ ἡμητρόπολις τῶν Λακεδαιμονίων. ἔθος δὲ ἐστὶ τῷ Θουκυδίδῃ τὸ ταῦτα ποιεῖν.</p>	
-----------------------------	----------------------------	--	---	--



# Annexe C

## Bibliographie

### Sources primaires

ANDOCIDE : *Andocidis orationes, ed. altera correctior*, ed. Blass, Lipsiae, in aedibus B.G. Teubneri, 1880.

*Apollonius Dyscole. Traité des conjonctions*, introduction, texte, traduction et commentaire par Catherine Dalimier, Paris, Vrin, 2001.

*Apollonius Dyscole. De la construction (syntaxe)*, introduction, texte et traduction par Jean Lallot, Paris, Vrin, 1997.

ARISTOPHANE : *Aristophanis fabulae*, ed. Nigel Guy Wilson, Oxford / New-York, 2007. DE SOLOECISMO ET BARBARISMO : *Lexicon Vindobonense* , ed. August Nauck, Petropoli, 1867, p. 294-312.

DÉMOSTHÈNE : *Demosthenis Orationes*, ed. Mervin R. Dilts, Oxonii, 2002-2009.

DOSITHÉE : *Grammaire latine*, ed. Guillaume Bonnet, Paris, Les Belles Lettres, 2005.

ENNIUS : *The Annals of Q. Ennius*, ed. Otto Skutsch Oxford, OUP, 1985

ESCHINE (orateur) : *Aeschinis Orationes*, ed. Mervin R. Dilts, Stutgardiae / Lipsiae, in aedibus B.G. Teubneri, 1997.

ESCHINE (philosophe) : *Aischines von Sphettos. Studien zur Literaturgeschichte der Sokratiket*, Untersuchungen und Fragmente von Heinrich Dittmar, Berlin, Weidmann, 1912 (Philologische Untersuchungen 21).

ETYMOLOGICUM : , ed.



- ETYMOLOGICUM SYMEONIS : LASSERRE, François et LIVADARAS, Nikolaos, *Etymologicum magnum genuinum ; Symeonis etymologicum una cum magna grammatica ; Etymologicum magnum auctum*, Roma / Athènes. Volume 1 : α-ἀμωσγέπωσ, 1976 ; Volume 2 : ἀνά-βώτορες, 1992.
- EURIPIDE : *Euripidis Fabulae*, ed. James Diggle, Oxonii, 1981-1989.
- GRAMMATICI GRAECI : *Grammatici Graeci*, Leipzig, Teubner, 1867-1901.
- GRAMMATICI LATINI : *Grammatici Latini ex recensione Henrici Keilii*, 7 vol. et 1 vol. de supplément, 1855-1880, Leipzig, Teubner.
- HERMENEUMATA : *Hermeneumata Pseudodositheana Leidensia*, ed Giuseppe Flammini, Monachi / Lipsiae, K.G. Saur, 2004.
- HÉRODIEN(ps-) : *De figuris : Überlieferungsgeschichte und kritische Ausgabe*, ed. Kerstin Hajdú, Berlin / New York, W. de Gruyter, 1998 (Sammlung griechischer und lateinischer Grammatiker 8).
- HÉRODOTE : *Herodoti Historiae*, ed. Haiim B. Rosén, Leipzig, B.G. Teubner, 1987-1997.
- ISOCRATE : *Isocrates, Opera omnia*, ed. Vasíleios G. Mandilarás, Monachii, in aedibus K.G. Saur, 2003.
- K-A : *Poetae comici Graeci*, ed. Rudolf Kassel, Colin Austin, Berolini / Novi Eboraci, W. de Gruyter, 1983-1989.
- LESBONAX : *Lesbonax ; ed. with an introd. by David L. Blank*, Berlin / New York, W. de Gruyter, 1988 (Sammlung griechischer und lateinischer Grammatiker 7).
- LEXIQUE SYNTAXIQUE DE SÉGUIER : *Das Lexikon "Über die Syntax", Untersuchung und kritische Ausgabe des Lexikons im Codex Paris. Coisl. gr. 345*, von Daniela Petrova, Wiesbaden, 2006 (Serta Graeca 25).
- LYSIAS : *Lysiae Orationes cum fragmentis*, ed. Christopher Carey, Oxonii, 2007.
- MACROBE : *Macrobii Theodosii De verborum graeci et latini differentiis vel societatis excerpta*, ed. Paolo De Paolis, Urbino, Quattro Venti, 1990.
- MARIUS VICTORINUS : *Marii Victorini Ars grammatica*, ed. Italo Mariotti, Firenze, Le Monnier, 1967.
- MÉNANDRE : *Menandri Quae supersunt*, ed. Alfred Körte, Andreas Thierfelder, Lipsiae, in aedibus B.G. Teubneri, 1959.

- MICHEL LE SYNCHELLE : *Le Traité de la construction de la phrase de Michel le Syncelle de Jérusalem*, histoire du texte, édition, traduction et commentaire par Daniel Donnet, Bruxelles / Rome, 1982.
- PHILOXÈNE : *Die Fragmente des Grammatikers Philoxenos*, ed. Christos Theodoridis, Berlin / New York, W. de Gruyter, 1976 (SGLG 2).
- PLATON, *Gorgias* : *Plato. Gorgias ; a revised text with introduction and commentary*, ed. Eric Robertson Dodds, Oxford, 1959.
- RHETORES GRAECI : *Rhetores Graeci*, ed. Spengel, Leipzig, Teubner, 1853-1856.
- SCOLIES SUR ARISTOPHANE : *Scholia in Aristophanem*, Groningen, E. Forsten, 1960-.
- SCOLIES SUR DÉMOSTHÈNE : *Scholia Demosthenica*, ed. Mervin R. Dilts, Leipzig, B.G. Teubneri, 1983-1986.
- SCOLIES SUR ESCHINE : *Scholia in Aeschinem*, ed. Mervin R. Dilts, Leipzig, B.G. Teubneri, 1992
- SCOLIE SUR L'Iliade : *Scholia Graeca in Homeri Iliadem : scholia vetera*, ed. Hartmut Erbse, Berlin, W. de Gruyter, 1969-1988.
- SCOLIES SUR PLATON : *Scholia Platonica*, ed. William Chase Greene, Haverfordiae, Societas philologica Americana, 1938.
- Συναγωγή λέξεων χρησίμων : Συναγωγή λέξεων χρησίμων, *Texts of the Original Version and of MS. B*, ed. Ian C. Cunningham, Berlin, 2003 (SGLG 10).
- TRGF : *Tragicorum Graecorum fragmenta*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1971-2004.
- THUCYDIDE Hude : *Thucydidis historiae*, Lipsiae, Teubner, 2 vol., 1898 [editio maior].
- THUCYDIDE : *Thucydidis Historiae*, ed. GianBattista, Romae, 1972-1992.
- XENOPHON, *Memorables* : *Xenophontis opera omnia. editio altera*, ed. Edgar Cardew Marchant, Oxonii, 1921.
- XENOPHON : *Xénophon. Mémoires*, ed. Michele Bandini, trad. Louis-André Dorion, Paris, Les Belles-Lettres, 2000-2011.

### Sources secondaires

- BALDI, 1979 «A structural ambiguity in Latin», *Classical Philology*, 74, p. 49-52.
- BALLAIRA, Guglielmo 1989 *Prisciano e i suoi amici*, Torino, Giappichelli.
- BALDI, 1979 : «A structural ambiguity in Latin», *Classical Philology*, 74, p. 49-52.

- BALLAIRA, Guglielmo 1982 : *Per il catalogo dei codici di Prisciano*, Torino, Giappichelli.
- BALLAIRA, Guglielmo 1989 : *Prisciano e i suoi amici*, Torino, Giappichelli.
- BARATIN, Marc 1989 : *La naissance de la syntaxe à Rome*, Paris, Éditions de Minuit.
- BARATIN, Marc 2005 : «Le traitement de l'adverbe au-delà du livre XV des *IG* de Priscien», *Histoire Épistémologie Langage*, 27/2, p. 151-165.
- BARATIN, Marc et DESBORDES, Françoise 1981 : *L'analyse linguistique dans l'Antiquité classique*, Paris, Klincksieck.
- BARATIN, Marc 2009 : «Un exemple du traitement des sources philosophiques de Priscien : le classement stoïcien des prédicats», Baratin Marc, Colombat Bernard et Holtz Louis (éd.) *Priscien : transmission et refondation de la grammaire de l'Antiquité aux Modernes*, Turnhout, Brepols, p. 139-149.
- BARATIN, Marc 2010 : « Les figures de Priscien », Baratin Marc, Lévy Carlos, Utard Régine, Videau Anne (éd.), *Stylus : la parole dans ses formes. Hommage à Jacqueline Dangel*, Paris, Classiques Garnier, p. 41-67
- BARWICK, 1922 : *Remmius Palaemon und die römische Ars grammatica*, Leipzig (Philologus, Supplement-Band, 15, 2).
- BELARDI, Walter 1985 : *Filosofia, grammatica e retorica nel pensiero antico*, Roma, Ed. dell'Ateneo (Lessico intellettuale europeo 37).
- BENVENUTI, Patrizia 1979 : «Alcune osservazioni sulla costituzione del testo di Prisciano, *Institutiones XIV-XVIII*», *Atti dell'Accademia delle Scienze di Torino II*, Classe di sc. mor., stor. e filol. 113, p. 323-337.
- BIERBRAUER, Katharina 1990 : *Die vorkarolingischen und karolingischen Handschriften der Bayerischen Staatsbibliothek*, Wiesbaden, L. Reichert.
- BISCHOFF, Bernhard 1967 : «Das griechische Element in der abendlandischen Bildung des Mittelalters», *Mittelalterliche Studien. band 2*, p.
- BISCHOFF, Bernhard 1998 : *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts. Teil I*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- BISCHOFF, Bernhard 2004 : *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts. Teil II*, Wiesbaden, Harrassowitz.

- BIVILLE, Frédérique 1986 : *Achille, Ulysse, Pélée... et les autres : les métamorphoses de quelques noms de héros grecs*, *Revue de philologie* LX, p. 205-213.
- BIVILLE, Frédérique 1990 : *Les emprunts du latin au grec. Approche phonétique T.I : Introduction et consonantisme*, Louvain Paris, Peeters (Bibliothèque de l'information grammaticale 19).
- BIVILLE, Frédérique 1995 : *Les emprunts du latin au grec. Approche phonétique T.II : Vocalisme et conclusions*, Louvain Paris, Peeters (Bibliothèque de l'information grammaticale 29). [suite du titre précédent]
- BIVILLE, Frédérique 2008 : «Les *Institutions* de Priscien, une grammaire et une culture bilingues», Brunet Claude (éd.), *Des formes et des mots chez les Anciens. Mélanges offerts à Danièle Conso*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 31-50.
- BIVILLE, Frédérique 2009 : «Le latin expliqué par le grec : les *Institutions* de Priscien», Bortolussi Bernard *et al.* (éds), *Traduire, transposer, transmettre dans l'Antiquité gréco-romaine*, Paris, A. et J. Picard (Textes, images et monuments de l'Antiquité au haut Moyen Age 9), p. 47-60.
- BLANK, David 1988 : voir Lesbonax
- BONNET, Guillaume 2005 : voir Dosithée.
- BONNET, Guillaume 2006 : «La grammaire anonyme de Bobbio : copie ou œuvre originale ? », *Revue d'histoire des textes* n.s. 1, p. 73-107.
- BRIQUEL, Dominique 1984 : *Les Pélasges en Italie : recherches sur l'histoire de la légende*, Rome, École française de Rome (BEFAR 252).
- BRIQUEL, Dominique 2001 : «La conception du latin comme langue mixte chez Varron», Moussy Claude (éd.), *De lingua Latina nouae quaestiones*, p. 1033-1043.
- BROWN, 2000 : «Where have all the grammars gone ?», De Nonno Mario, De Paolis Paolo, Holtz Louis (éds.), *Manuscripts and tradition of grammatical texts from antiquity to the Renaissance*, Cassino, Ed. dell'Università degli Studi di Cassino, p. 389-414.
- BÜHLER, Winfried et THEODORIDIS, Christos 1976 : «Johannes von Damaskos terminus post quem für Choïroboskos», *Byzantinische Zeitschrift*, 69, p. 397-401.
- CHEVILLARD *et alii* 2007 : Chevillard Jean-Luc, Colombat Bernard, Fournier Jean-Marie, Guillaume Jean-Patrick, Lallot Jean, *L'exemple dans les traditions grammaticales*, *Langages* 166.
- CINATO, Franck 2009 : « Les gloses carolingiennes à l'*Ars Prisciani*. Méthode d'analyse », Baratin Marc, Colombat Bernard et Holtz Louis (éd.) *Priscien : transmission et refondation de la*

*grammaire de l'Antiquité aux Modernes*, Turnhout, Brepols, p. 429-444.

CINATO, Franck 2010 : *Glose de Prisciano : travaux de maîtres carolingiens sur L'Ars de Priscien : gloses interlinéaires, marginales et collectées*, thèse de doctorat, Paris, Ecole Pratique des Hautes Etudes.

COLLART, Jean 1954 : *Varron grammairien latin*, Paris, les Belles-Lettres.

COLOMBAT, Bernard 2007 : «La construction, la manipulation de l'exemple et ses effets sur la description dans la tradition grammaticale latine», *Langages* 166, p. 71-85.

COURCELLE, Pierre 1943 : *Les lettres grecques en Occident : de Macrobie à Cassiodore*, Paris, de Boccard (BEFAR 159).

CONDUCHÉ, Cécile 2009a : «La syllabe entre phonétique et morphologie», Baratin Marc, Colombat Bernard et Holtz Louis (éd.) *Priscien : transmission et refondation de la grammaire de l'Antiquité aux Modernes*, Turnhout, Brepols, p. 299-313.

CONDUCHÉ, Cécile 2009b : « Rappports entre le glossaire grec-latin de Laon et le Priscien de Corbie », *Archivum latinitatis medii Aevi* 67, 2009, p. 249-257

CONSANI, Carlo 1991 : *ΔΙΑΛΕΚΤΟΣ : contributo alla storia del concetto di «dialetto»*, Pisa, Giardini.

COURCELLE, Pierre 1942 : « Histoire d'un brouillon cassiodorien », *Revue des études anciennes*, p. 65-86.

COURCELLE, Pierre 1943 : *Les Lettres grecques en Occident : De Macrobie à Cassiodore*, Paris, de Boccard (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome 159).

DALIMIER, Catherine 2001 : voir Apollonios Dyscole

DAMMER, Rafael 2001 : *Diomedes grammaticus*, Trier, Wissenschaftlicher Verlag.

DE NONNO, Mario 1977 : «Le citazioni di Prisciano da autori latini nella testimonianza del Vaticanus Latinus 3313», *Rivista di Filologia e di Istruzione Classica*, p. 285-402.

DE NONNO, Mario 1982 : *La grammatica dell'Anonymus Bobiensis (GL I 533-565 Keil), Con un'Appendice carisiana*, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura.

DE NONNO, Mario 1983 : «La raccolta grammaticale del codice napoletano IV A 17 e il testo dell'Anonymus Bobiensis», *Rivista di filologia e di istruzione classica*, 111, p. 314-329.

- DE NONNO, Mario 1990 : «Ruolo e funzione della metrica nei grammatici latini», in Danese Roberto M., Gori Franco, Questa Cesare (ed.), *Metrica classica e linguistica*, Urbino, QuattroVenti, p. 453-494.
- DE NONNO, Mario 2009 : «*Ars Prisciani Caesariensis* : problemi di tipologia e di composizione», Baratin Marc, Colombat Bernard, Holtz Louis (éd.) *Priscien : transmission et refondation de la grammaire de l'Antiquité aux Modernes*, Turnhout, Brepols, p. 249-278.
- DE PAOLIS, Paolo 1990 : voir Macrobe
- DESBORDES, Françoise 1988 : «La fonction du grec chez les grammairiens latins», Rosier, Irène (éd.) *L'héritage des grammairiens latins, de l'Antiquité aux Lumières*, Louvain Paris, Peeters, p. 15-26 [repris dans Desbordes 2007, p. 107-119].
- DESBORDES, Françoise 1991 : *Idées romaines sur l'écriture*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires de Lille.
- DESBORDES, Françoise 2007 : *Idées grecques et romaines sur le langage. Travaux d'histoire et d'épistémologie*, Clerico Geneviève, Colombat Bernard et Soubiran Jean (éd.), Lyon, ENS Éditions [recueil d'articles publiés entre 1981 et 2000].
- DI BENEDETTO, 1958 : «Dionisio Trace e la Techne a lui attribuita» [première partie], *Annali della Scuola normale superiore di Pisa. Lettere, storia e filosofia*, 27, p. 169-240.
- DI BENEDETTO, 1959 : «Dionisio Trace e la Techne a lui attribuita» [seconde partie], *Annali della Scuola normale superiore di Pisa. Lettere, storia e filosofia*, 28, p. 87-118.
- DIONISOTTI, Carlotta 1982 : «From Ausonius' schooldays», *Journal of Roman Studies*, 72, p. 83-125.
- DIONISOTTI, Carlotta 1984 : «Latin Grammar for Greeks and Goths», *Journal of Roman Studies*, 74, p. 202-208.
- DIONISOTTI, Carlotta 1988 : «Greek Grammars and Dictionaries in Carolingian Europe», Herren Michael Wayne, Brown Shirley Ann (éd.) *The sacred Nectar of the Greeks*, London, King's College, p.
- DODDS, 1959 : voir Platon, *Gorgias*.
- DONNET, Daniel 1972 : «La particule ἄν dans l'histoire des doctrines grammaticales», *Recherches de philologie et linguistique* 3 (Louvain), p. 7-37.
- DUBUISSON, Michel 1984 : «Le latin est-il une langue barbare ?», *Ktèma*, 9, p. 55-68.



- DUTTON, Paul Edward 1992 : « Evidence that Dubthach's Priscian Codex once belonged to Eriugena », Haijo Jan Westra (éd.), *From Athens to Chartres : Neoplatonism and Medieval Thought. Studies in honour of Edouard Jeauneau*, Leiden, J. Brill, p. 15-45.
- DYCK, Andrew 1993 : « Aelius Herodian : Recent Studies and Prospects for Future Research », *ANRW*, 2, 34 1, p. 772-794.
- EGGER, Émile 1854 : *Apollonius Dyscole. Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité*, Paris
- FLAMMINI, 2004 : voir *Hermeneumata*
- FLOBERT, Pierre 1975 : *Les Verbes déponents latins des origines à Charlemagne*, Paris, Les Belles Lettres.
- FRÖHDE, Oskar 1895 : « Die griechischen und römischen Quellen der Institutiones des Priscianus », *Jahrbücher für classische Philologie*, 41 = *Neue Jahrbücher für Philologie und Paedagogik* 65. Jahrgang 151. Band, p. 279-288.
- FRUYT, Michèle 1987 : « Interprétation sémantico-référentielle du réfléchi latin », *Glotta*, 65, p. 204-221.
- FUNAIOLI, Gino 1907 : *Grammaticae romanae fragmenta*, Leipzig, Teubner.
- GABBA, Emilio 1963 : « Il latino come dialetto greco », *Miscellanea di studi alessandrini in memoria di Augusto Rostagni*, Torino, Bottega d'Erasmus, p. 188-194.
- GARCEA, Alessandro 2008 : « Varron et la constitution des paradigmes flexionnels du latin », *Histoire Épistémologie Langage* 30/1, p. 75-89
- GIBSON, Margaret 1977 : « The Collected Works of Priscian : the Printed Editions 1470-1859 », *Studi Medievali* 18, p. 249-260.
- GIGNAC, Francis Thomas 1981 : *A grammar of the greek papyri of the Roman and Byzantine periods*, vol. 2 : *Morphology*, Milano (Testi e documenti per lo studio dell' Antichità 55).
- GOULET, Richard 1999 : « Livre VII. Introduction, traduction et notes », Goulet-Cazé Marie-Odile (dir.), *Diogène Laërce : vies et doctrines des philosophes illustres*, Paris, Le livre de poche, p. 773-917.
- GROUPE *Ars grammatica* 2010 : *Priscien : Grammaire, Livre XVII. Syntaxe, 1*, Paris, Vrin (Histoire des doctrines de l' Antiquité classique 41).

- HOFMAN, Rijcklof 1996 : *The Sankt Gall Priscian Commentary*, Münster, Nodus.
- HOFMAN, Rijcklof 2000 : « The Irish tradition of Priscian », De Nonno Mario, De Paolis Paolo, Holtz Louis (éds.), *Manuscripts and tradition of grammatical texts from antiquity to the Renaissance*, Cassino, Ed. dell'Università degli Studi di Cassino, p. 257-287. item HOLTZ, Louis 1975 : « Le Parisinus Latinus 7530, synthèse cassinienne des arts libéraux », *Studi medievali XVI*, p. 97-152.
- HOLTZ, Louis 1981 : *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical. Étude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV<sup>e</sup>-IX diffusion (IV<sup>e</sup> siècle) et édition critique*, Paris, éd. du CNRS (Documents, Études et Répertoires publiés par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes 21).
- HOLTZ, Louis 2000 : « Priscien dans la pédagogie d'Alcuin », De Nonno Mario, De Paolis Paolo, Holtz Louis (éds.), *Manuscripts and tradition of grammatical texts from antiquity to the Renaissance*, Cassino, Ed. dell'Università degli Studi di Cassino, p. 289-326.
- HOLTZ, Louis 2009 : « L'émergence de l'œuvre grammaticale de Priscien et la chronologie de sa diffusion », Baratin Marc, Colombat Bernard et Holtz Louis (éd.) *Priscien : transmission et refondation de la grammaire de l'Antiquité aux Modernes*, Turnhout, Brepols, p. 37-56.
- HUDE, Karl 1898 : voir Thucydide Hude
- ILDEFONSE, Frédérique 1997 : *La naissance de la grammaire dans l'antiquité grecque*, Paris, Vrin (Histoire des doctrines de l'Antiquité classique 20).
- ILDEFONSE, Frédérique 1998 : « Petite histoire de la metabasis », *Histoire Épistémologie Langage* 20/2, p. 63-80.
- IRIGOIN, Jean 1988 : « Accidents matériels et critique des textes », *Revue d'histoire des textes* 16, p. 1-36. [repris dans Irigoin 2003]
- IRIGOIN, Jean 2003 : *La tradition des textes grecs : pour une critique historique*, Paris, Les Belles Lettres (L'Ane d'or 19).
- JAMES, Alan 1990 : « Language of Malalas », Jeffreys Elizabeth, Croke Brian, Scott Roger (éd.), *Studies in John Malalas*, Sydney, Australian Association for Byzantine studies, p. 217-244.
- JEEP, 1893 : *Zur Geschichte der Lehre von den Redetheilen bei den lateinischen Grammatikern*, Leipzig, Teubner.
- JEUDY, Colette 1982 : « Complément à un catalogue récent des manuscrits de Priscien », *Scriptorium* XXXVI, p. 313-325.



- JEUDY, Colette 1984 : « Nouveau complément à un catalogue récent des manuscrits de Priscien », *Scriptorium* XXXVIII, p. 140-150.
- JEUDY, Colette 1984-1985 : « Nouveaux fragments de textes grammaticaux », *Revue d'histoire des textes* XIV-XV, p. 131-141.
- KACZYNSKI, Bernice 1988 : *Greek in the Carolingian age : the St. Gall manuscripts*, Cambridge (Mass.), the Medieval academy of America.
- KANNICHT : voir TRGF
- KASTER, Robert Andrew 1988 : *Guardians of language : the grammarian and society in late antiquity*, Berkeley etc, University of California Press. [disponible en ligne à l'adresse : <http://publishing.cdlib.org/ucpressebooks/view?docId=ft8v19p2nc;brand=ucpress>]
- KELLER, Madeleine 2008 : «Le grec au secours du latin dans le *De aduerbio* de Priscien (*Institutiones grammaticae*, livre XV : *Grammatici Latini* III, 60-92)», Auger Danièle, Wolff Étienne (éd.), *Culture classique et christianisme : mélanges offerts à Jean Bouffartigue*, Paris, Picard, p. 379-389.
- KOERTE, 1959 : voir Ménandre
- LAFFITTE, Marie-Pierre et LE BARS, Fabienne 1999 : *Reliures royales de la Renaissance : la Librairie de Fontainebleau 1544-1570*, Paris, Bibliothèque nationale de France.
- LAFFITTE, Marie-Pierre 2001 : *Reliures royales du département des Manuscrits, 1515-1559*, Paris, Bibliothèque nationale de France.
- LALLOT, Jean 1997 : *Appollonius Dyscole. De la construction*, Paris, Vrin (Histoire des doctrines de l'Antiquité classique 19), 2 vol.
- LALLOT, Jean 1998 : *La grammaire de Denys le Thrace*, Paris, CNRS Ed. [2<sup>e</sup> édition revue et augmentée]
- LAMBERT, 2009 : «Les noms des langues chez les Grecs», *Histoire Épistémologie Langage*, 31/2, p.
- LEHRS, 1848 : est-ce bien nécessaire ?
- LEJEUNE, Michel 1939 : *Les Adverbes grecs en -ϑεν*, Bordeaux.
- LEMERLE, 1971 : *Le Premier humanisme byzantin*, Paris, Presses Universitaires de France (Bibliothèque byzantine. Études 6).

- LOMANTO, Valeria 2009 : «Le citazoni di Varrone in Prisciano», Baratin Marc, Colombat Bernard, Holtz Louis (éd.) *Priscien : transmission et refondation de la grammaire de l'Antiquité aux Modernes*, Turnhout, Brepols, p. 183-195.
- LUHTALA, Anneli 2005 : *Grammar and philosophy in late Antiquity : a study of Priscian's sources*, Amsterdam, J. Benjamins.
- LUSCHER, Alfred 1912 : *De Prisciani studiis graecis*, Vratislaviae [Breslau], M. & H. Marcus (Breslauer Philologische Abhandlungen, 44).
- MALTBY, Robert 1991 : *A Lexikon of Ancient Latin Etymologies*, Leeds, Francis Cairns.
- MALTBY, Robert 2009 : «Priscian's etymologies : sources, function and theoretical basis...», Baratin Marc, Colombat Bernard, Holtz Louis (éd.) *Priscien : transmission et refondation de la grammaire de l'Antiquité aux Modernes*, Turnhout, Brepols, p. 239-246.
- MARIOTTI, Italo 1967 : voir Marius Victorinus
- MATTHAIOS, Stephanos 1999 : *Untersuchungen zur Grammatik Aristarchs : Texte und Interpretation zu Wortartenlehre*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht (Hypomnemata 126).
- MATTHIAS, Theodor 1887 : «Zu alten Grammatikern», *Jahrbücher für klassische Philologie*, Suppl. 15, p. 591-640.
- MAZZARINO, Antonio 1955 : *Grammaticae romanae fragmenta aetatis Caesariae, collegit recensuit Antonius Mazzarino*, Vol. 1, Augustae Taurinorum [Torino], Loescher.
- MAZZINI, G. 1924 et 1925 : «Il codice Vaticanus Latinus 3313 della grammatica di Prisciano», *Archivum Latinis Medii Aevi* 1, p. 213-222 et 2, p. 5-14.
- MORPUGO-DAVIES, 1987 : «The Greek notion of dialect», *Verbum* 10, p. 7-28.
- MÜLLER, Ernst 1911 : *De auctoritate et origine exemplorum orationis solutae Graecorum quae Priscianus contulit capita selecta*, Regimonti [Königsberg]. [<http://www.archive.org/details/deauctoritateeto00muel>]
- MÜLLER, Maximilian 1891 : voir Seleucus Homericus
- MURRU, Furio 1982 : «Prisciano e il sesto caso greco», *Eirene* 18, p. 13-19.
- OLIVER, James Henry 1989 : *Greek constitutions of early Roman emperors from inscriptions and papyri*, Philadelphia, American Philosophical Society (Memoirs of the American Philosophical Society, v. 178).

- OPHUIJSEN, Johannes Max van 1987 : *Hephaestion on metre*, Leiden New-York, Brill (Mnemosyne. Supplementum 100).
- PAGALLO, Giulio 1958 : « Per una edizione critica del "De Hypotheticis syllogismis" di Boezio », *Italia medioevale e umanistica*, 1, p. 69-101.
- PASSALACQUA, Marina 1978 : *I Codici di Prisciano*, Roma, Edizioni di storia e letteratura (Sussidi eruditi 29).
- PASSALACQUA, Marina 1987 : voir Priscien
- PASSALACQUA, Marina 1999 : voir Priscien
- PELLEGRIN, Elisabeth 1957 : « Les manuscrits de Loup de Ferrières », *Bibliothèque de l'école des chartes* 115, p. 5-31.
- PETIT, Daniel 1999 : *\*Sue- en grec ancien : la famille du pronom réfléchi*, Leuven, Ed. Peeters (Collection linguistique / Société de linguistique de Paris 79).
- PETROVA, 2006 : voir Lexique
- PSALTES, 1913 : *Grammatik der Byzantinischen Chroniken*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht (Forschungen zur griechischen und lateinischen Grammatik 2).
- PUGLIARELLO, Mariarosaria 1991 : «I grammatici latini e la sintassi : coniunctiuus modus», *Studi e Ricerche dell'Istituto di Civiltà classica cristiana medievale. Genova* 8, p. 71-91.
- RADT : voir TRGF
- RAÏOS, Dimitris K. 1983 : *Recherches sur le Carmen de ponderibus et mensuris*, Ioannina, Panepistimio Ioanninon.
- ROBINS, Robert Henry 1993 : *The Byzantine Grammarians. Their place in History*, Berlin / New-York, Mouton de Gruyter (Trends in Linguistics Studies and Monographs, 70).
- ROCHETTE, Bruno 1997 : *Le latin dans le monde grec : recherches sur la diffusion de la langue et des lettres latines dans les provinces hellénophones de l'Empire romain*, Bruxelles, Ed. Latomus (Collection Latomus 233).
- ROSELLINI, Michela 2010 : «Le costruzioni verbali nel libro XVIII di Prisciano», *Materiali e discussioni per l'analisi dei testi classici* 65, p. 69-94.
- ROSELLINI, Michela 2011 : «Le citazioni latine nel lessico sintattico de libro XVIII di Prisciano», *Materiali e discussioni per l'analisi dei testi classici* 67, p. 183-199.

- RUIJGH, Cornelis Jord 1991 : «A propos du pronom ἵ (Sophocle fr. 471 Radt)», *Scripta minora ad linguam graecam pertinentia*, Amsterdam, J.C. Gieben, p. 335-352.
- SCHAMP, Jacques : voir Jean Le Lydien
- SCHENKEVELD, Dirk Marie 1984
- SCHENKEVELD, Dirk Marie 1984 : «Stoic and Peripatetic Kinds of Speech Act and the Distinction of Grammatical Moods», *Mnemosyne* 37, p. 291-353.
- SCHIRONI, Francesca 2004 : *I frammenti di Aristarco di Samotracia negli etimologici bizantini : etymologicum Genuinum, Magnum, Symeonis, Megáli ᾠgrammatikí, Zonarae lexicon*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht (Hypomnemata 152).
- SCHNEIDER, Jean 1999 : *Les traités orthographiques grecs antiques et byzantins*, Turnhout, Brepols (Corpus Christianorum. Lingua Patrum, 3).
- SCHNEIDER, Jean 2007 : « Hérodien lu par Priscien », in Basset Louis, Biville Frédérique, Colombat Bernard *et al.* (éd.), *Bilinguisme et terminologie grammaticale...*, p. 163-179.
- SCHÖNBERGER, Axel 2009 : *Priscians Darstellung der lateinischen Pronomina : lateinischer Text und kommentierte deutsche Übersetzung des 12. und 13. Buches der Institutiones Grammaticae*, Frankfurt am Main, Valentia.
- SCHÖNBERGER, Axel 2010 : *Priscians Darstellung der lateinischen Syntax (I) : lateinischer Text und kommentierte deutsche Übersetzung des 17. Buches der Institutiones Grammaticae*, Frankfurt am Main, Valentia.
- SCHÖPSDAU, Klaus 1992 : «Vergleiche zwischen Lateinisch und Griechisch in der antiken Sprachwissenschaft», Müller C.W., Sier K., Werner J. (Hrsg.), *Zum Umgang mit fremden Sprachen in der griechisch-römischen Antike*, Stuttgart (Palingenesia 36), p. 115-136.
- SCIALUGA, M. 1993 : «La trattazione sistematica della sillaba», *Sileno* 19, p. 295-360.
- SERBAT, Guy 1991 : «Priscien et l'énigme de l'ablatif», Saint-Gérand J.-P. (éd.), *La constitution du document en histoire des sciences du langage*, Poitiers, p. 71-86. [repris dans Serbat 2001, p. 317-332]
- SERBAT, Guy 1994 : «Le septimus casus en latin : un cas-fantôme ?», De Clercq J., Desmet P. (éd.), *Florilegium historiographiae linguisticae : études d'historiographie de la linguistique et de grammaire comparée à la mémoire de Maurice Leroy*, Louvain-la-Neuve, p. 159-172. [repris dans Serbat 2001, p. 333-344]

- SERBAT, Guy 2001 : Nadjo Léon (éd.), *Opera disiecta : travaux de linguistique générale, de langue et littérature latines*, Louvain Paris, Peeters (Bibliothèque de l'information grammaticale 49).
- SPENGEL, Leonhard 1826 : *M. Terenti Varronis de Lingua latina libri qui supersunt . . . Accedit index graecorum locorum apud Priscianum quae exstant ex codice monacensi. . .*, Berolini, sumtibus Dunckeri et Humblotii.
- SKUTSCH, Otto 1985 : voir Ennius
- STEPHAN, H. 1889 : *De Herodiani Technici dialectologia*, Diss. Argentorati [Strasbourg].
- STOPPACCI, Patrizia 2010 : voir Cassiodore
- TAGLIAFERRO, Eleonora, 2003 : *Gli « Hermeneumata » : testi scolastici di età imperiale tra innovazione e conservazione*, Celentano, Maria Silvana (éd.), *Ars/Techne : il manuale tecnico nelle civiltà greca e romana*, Alessandria, Ed. dell'Orso, p. 51-77.
- THEODORIDIS, Christos 1976 : voir Philoxène
- THUROT, Charles 1869 : *Notices et extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au Moyen Âge*, Paris, Imprimerie impériale (Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale et d'autres bibliothèques, 22/2).
- TOLKIEHN, Johannes 1910 : *Cominianus. Beiträge zur römischen Literaturgeschichte*, Leipzig.
- VICIANO, 1996 : «El articulus en los gramaticos latinos», *Minerva* 10, p. 87-104.
- WACKERNAGEL, 1876 : *De pathologiae veterum initiis*, diss. Basel. [*Kleine Schriften*, 3, Göttingen 1979, p. 1427-1486]
- WENDEL, Carl 1942 : «Die erste kaiserliche Bibliothek in Konstantinopel», *Zentralblatt für Bibliothekswesen* 59, p. 193-209.
- WISCHNEWSKI, 1909 : *De Prisciani Institutionum grammaticarum compositione*, diss. Berlin.
- WOUTER, Alfons 1994 : «The ancient Greek (and Latin) grammarians and the met' oligon mellon tense», De Clercq J., Desmet P. (éd.), *Florilegium historiographiae linguisticae : études d'historiographie de la linguistique et de grammaire comparée à la mémoire de Maurice Leroy*, Louvain-la-Neuve, p. 97-129.
- ZETZEL, James E. G., 1981 : *Latin textual criticism in Antiquity*, New-York, N.Y. Arno Press.

# index locorum

[Acron]

*ad Horat. Sat.* 1, 5, 97 || 15

Ammonios, *Sur les Catégories*

23.22-24 || 375

*Ars bobiensis*

3.19-4.21 || 175

Aulu Gelle, *Nuits attiques*

1, 18, 5 || 123

Cassiodore, *Institutions*

1.30.2 || 15

2.1.1 || 32

Charisius

1.4-15 || 18

5.10-11 || 239

16-32 || 121

17.5-20 || 121

20.25-21.6 || 121

22.17-25 || 121

24.10-18 || 121

63.28-141.24 || 121

65.10-28 || 121

84.13-21 || 121

86.14-23 || 121

147 || 370

379-386 || 445

Choiroboscus, *Sur Héphestion*

190.6-14 || 231

204.20-24 || 232

251.17.21 || 233

251.23-252.8 || 234

Cicéron, *Orator*

161 || 361

*Corpus glossariorum Latinorum*

2, 232.47 || 140

3, 7.72 || 17

*De barbarismo*

292.7-8 || 296

Denys d'Halicarnasse

*Antiquités romaines*

I, 20, 3 || 272

I, 90, 1 || 273

Περὶ σύνθεσεως ὀνομάτων

23, 11 || 233

*De uerbo*

43.16 || 383

44.11 || 383

Diogène Laërce

VII, 56 || 284

VII, 57 || 375

Donat

<i>Ars maior</i>	1/3
604.11-12    239	52.4-15    232
615.7-9    120	93.16-17    313
616.1-5    193	216.25-28    91
618.18    370	221.6    266
<i>Ars minor</i>	270.7-8    316
586-7    193	270.15-17    313
Dosithee	271.11-18    316
15    91, 121	328.37-329.1    238
18    175	331.16-18    240
Eustathe de Thessalonique	336.3    266
<i>Commentaire sur l'Iliade</i>	350.28-351.1    228, 235
10.572    93	351.8-13    363
II, 16.10-13    257	356.7-23    376
<i>Commentaire sur l'Odysee</i>	360.15-16    91
7.86    98	368.6.13.18    266
371.18    257	400    406
Festus	426.35    317
173    91	515.19-29    223
<i>Grammatici Graeci</i>	515.19-521.37    376
1/1	524.3-4    91
10.7-9    240	546.5-550.23    279
16.1    187	2/1
20.4-22.2    189	36.11-16    324
26.1-3    187	36.13    302
31.4    187	42.2    302
35.25    191	43.6    304
39-41    200	43.12-31    324
125-132    188	43.30    302
251.27-252.8    415	44.1-18    321
	45.25-31    319
	47.7    302

- 47.9-30 || 325  
47.16-30 || 303  
56.16-17 || 304  
57.27-28 || 304  
64.4 || 303  
66.3-67.22 || 372  
66.11-14 || 373  
66.11-67.22 || 373  
67.3-19 || 373  
76.25 || 305  
83.12 || 328  
108.13 || 305  
136.26-27 || 303  
140.22 || 303  
184.12-186.21 || 373  
184.12-193.4 || 372  
208.10-209.8 || 373  
223.4-22 || 309  
223.13-14 || 302  
223.23 || 311  
233.17-19 || 303  
235.10 || 164  
2/2  
2.2 || 305  
7.1-2 || 303  
26.4-7 || 304  
50.1 || 304  
62.14 || 304  
125.9-127.9 || 334  
126.13 || 304  
148.11-149.8 || 332  
153.14-15 || 304  
190.1-6 || 319  
223.17 || 305  
272.5-273.7 || 334  
273.5 || 304  
281.11 || 349  
283.9 || 349  
286.9 || 416  
301.1 || 304  
301.1-9 || 286  
301.5-7 || 261  
301.8 || 304  
326.11-327.1 || 405  
327.7-11 || 406  
327.13-14 || 406  
346.5-6 || 403  
349.1-350.2 || 424  
350.8 || 304  
353.7.17 || 304  
354.6 || 304  
361.7-365.8 || 409  
374.8-375.12 || 404  
377.8-381.4 || 411  
404.12-15 || 372  
416.4-418.2 || 449  
419.9-12 || 451  
419.13-420.14 || 451  
429.10-432.6 || 380  
441.3-443.6 || 315  
442.4 || 303  
446.9-447.7 || 315  
446.16 || 303  
3/1



- 17.15-20 || 249  
 21-22 || 232  
 49.9 || 267  
 54.4 || 267  
 196.23-29 || 249  
 482.9-484.7 || 317  
 483.8 || 317  
 3/2/1  
 372-373 || 98  
 3/2/2  
 627.4-7 || 249  
 639.13-19 || 255  
 659.11-15 || 246  
 678.25 || 255  
 714.14-16 || 265  
 854.1-9 || 249  
 4/1  
 115.7 || 246  
 131.17-18 || 246  
 157.31-33 || 254  
 267.22-24 || 249  
 316.13-19 || 88  
 4/2  
 5.10-9.3 || 406  
 14.37 || 93  
*Grammatici Latini*  
 1  
 299 || 18  
 311.3-6 || 7  
 311.3-15 || 445  
 311.16-317.22 || 445  
 316.26 || 370  
 317.23-318.22 || 176  
 317.32-34 || 370  
 318.23-320.9 || 445  
 320.27 || 91, 121  
 338.13-15 || 402  
 340.24 || 404  
 402.16-22 || 173  
 414.26-30 || 172  
 423.2 || 239  
 426.8-11 || 121  
 429.16 || 193  
 429.26 || 193  
 429.27 || 232  
 429.28-430.4 || 364  
 495.21-25 || 385  
 2 || 233  
 1 || 12  
 1.1-6 || 219  
 1.6-2.1 || 220  
 2.2-8 || 220  
 2.22 || 301  
 5.1 || 58  
 5.1-2 || 401  
 5.15 || 42, 57  
 6.5 || 90  
 6.21-22 || 237  
 7.26 || 100  
 8.2-4 || 42, 58  
 9.30 || 238  
 9.30-10.2 || 184  
 10.3-9 || 239  
 10.6-18 || 227

- 10.11-12 || 63  
10.18 || 228  
11.1-2 || 356  
11.5-6 || 262  
11.9-10 || 90  
11.19-21 || 90  
13.11-27 || 278  
13.13-20 || 243  
13.27-14.14 || 190  
15.1-2 || 275  
15.1-6 || 225  
15.1-18.4 || 262  
15.1-18.14 || 275  
15.6-11 || 281  
15.6-17.17 || 227  
15.8-16.3 || 276  
15.10.16 || 215  
15.16 || 65  
16.3-18 || 276  
16.5 || 233  
16.19-17.17 || 276  
16.20 || 74, 215  
17.12 || 233  
18.2-4 || 277  
18.5-7 || 262  
18.11 || 99  
19.6-8 || 184  
19.8-10 || 90  
19.18-22 || 262  
20.18 || 89  
20.19 || 93  
20.20 || 92  
21.1 || 89  
23.20-23 || 100  
23.23-24.3 || 100  
24.7-12 || 270  
24.9 || 93  
24.10 || 264  
24.11-12 || 266  
24.12 || 267  
25.3-7 || 101  
26.19-20 || 262  
27.9-29.7 || 98, 278  
27.24-28.6 || 262  
27.24-29.2 || 227  
28.4 || 215  
28.6-9 || 102, 105  
28.9-29.2 || 242  
28.14-29.2 || 262  
28.16 || 61, 228, 233  
29.1 || 234  
29.6-7 || 96  
32.1-3 || 360  
32.16 || 264  
32.19-33.1 || 89, 263  
32.19-33.3 || 115  
33.2-3 || 263  
35.15-17 || 262  
35.17-20 || 262  
36.17-19 || 90  
36.17-37.1 || 97  
36.21 || 90  
36.22-37.1 || 92  
37.5-41.24 || 99

- 37.8-12 || 240  
37.12 || 234  
37.22 || 99  
38.5-6 || 262  
38.7-20 || 241  
38.12.17 || 227  
38.17 || 68, 228  
39.1 || 99  
39.13-14 || 264  
39.17 || 90  
39.20 || 99  
39.21-22 || 263  
39.22-24 || 190  
39.24 || 227  
40.1-2 || 267  
40.2-4 || 89  
40.5-6 || 264  
40.11-12 || 263  
41.8 || 264  
44.7 || 58  
45 || 12  
45.6-9 || 250  
45.9-17 || 250  
49.14-22 || 252  
51.4-6 || 251  
51.21 || 237  
51.25-53.3 || 237  
52.1-11 || 63  
54.8-55.3 || 375  
54.10-12 || 375  
54.16-20 || 183  
54.20 || 301  
57.1-4 || 91  
59.15 || 142  
60.19-22 || 191  
62.21-23 || 95, 356  
65.14-16 || 266  
65.15 || 187, 283  
65.16 || 263  
67.16 || 187  
68.5-8 || 266  
68.7 || 187  
71.9-12 || 266, 267  
73.10-14 || 254  
73.10-15 || 51  
73.11-14 || 266  
74.19-20 || 265  
76.19 || 153  
82.1-4 || 95  
92.6-17 || 312  
92.18-93.9 || 308  
93.3-5 || 67, 302  
94.10-12 || 311  
131.21 || 91  
137.3-4 || 245  
142.17-18 || 103  
145.1-5 || 104  
146.5-9 || 145  
147.9 || 135  
147.18-148.12 || 282  
148.13-18 || 88  
149.13 || 42  
150.15-16 || 153  
150.19 || 89

- 151.8 || 136, 137  
152.13 || 153  
153.19 || 135  
154.22 || 142  
156.6 || 93  
162.17-18 || 136  
167.1 || 89  
167.5.8 || 136  
167.10-168.5 || 155  
167.17 || 139  
169.16 || 137  
169.17 || 137  
169.19 || 136  
173.26-174.22 || 144  
176.15 || 187  
187.7-14 || 367  
187.9-14 || 38  
187.13-14 || 68, 213  
190.2-16 || 179  
190.10-14 || 370  
190.16-17 || 174  
190.18-191.13 || 174  
191.1-6 || 175  
191.7-9 || 180  
191.13-16 || 174  
192.26 || 89  
193.3 || 378, 383  
195.19 || 106  
195.19-22 || 105  
195.21 || 187  
199.14-201.6 || 106  
204.8 || 106  
205.7-8 || 254  
214.6 || 136  
215.18-216.2 || 88  
216.9-14 || 110  
216.9-217.4 || 248  
217.1-4 || 110  
219.7-10 || 248  
224.8-225.4 || 106  
234.4-6. || 108  
234.16-17 || 135  
238.5-7 || 15  
238.20 || 106  
239.4-10 || 107  
239.14-17 || 108  
239.22-240.4 || 109  
240.1 || 246  
244.1-5 || 114  
244.15-245.3 || 254  
253.17-21 || 263  
253.20-21 || 265  
253.22-254.3 || 274  
255.4-5 || 265  
255.12-13 || 267  
256.6-9 || 142  
257.4-5 || 143  
271.1-2 || 139  
271.15-272.6 || 105  
275.13-16 || 106  
276.1-2 || 109  
276.1-11 || 255  
276.2-6 || 109  
276.4-277.1 || 264

- 277.18-278.1 || 256  
278.1 || 72  
278.10-19 || 355  
278.13 || 91  
280.3-7 || 130  
287.19-21 || 111  
287.24 || 111  
289.5-13 || 112  
289.5-290.1 || 246  
290.11-291.2 || 112  
297.17 || 108  
299.6 || 108  
301.7 || 108  
302.5 || 68  
311.13-324.5 || 106  
313.24-26 || 135  
317.26 || 153  
319.7-11 || 154  
328.5 || 92  
330.16-331.10 || 112  
331.7 || 246  
343.25-26 || 153  
347.19 || 93  
349.3-10 || 113  
379.2-388.12 || 156  
379.11-15 || 156  
381.1-7 || 163  
403.7-12 || 143  
403.10 || 140  
405.15-17 || 267  
405.17 || 185  
407.22-408.1 || 356  
410 || 166  
412.13-16 || 146  
412.19-22 || 146  
412.20 || 164  
413.1-16 || 146  
420.1-4 || 188  
423.22-425.12 || 407  
431.23-25 || 94  
439.22 || 301  
441.17-21 || 152  
445.12-16 || 226  
445.17-447.19 || 188  
446.13-15 || 266  
450.2-8 || 215  
451 || 12  
451.5-13 || 145  
451.11 || 185  
454.24-25 || 264  
454.28-455.8 || 90  
455.6 || 89  
455.7-8 || 91  
483.24-484.2 || 156  
529.11 || 140, 142  
541.13-15 || 92  
548.6 || 301  
548.7-10 || 226  
551.18-22 || 223  
562.20-563.8 || 153  
562.22 || 140  
563.4 || 140  
567.10-568.7 || 156  
578.1 || 301

- 584.2-9 || 329  
592.12-14 || 267  
3  
2.31-3.1 || 265  
3.1-3 || 114  
3.4 || 89  
3.4-5 || 114  
3.11 || 115, 367  
3.11-17 || 367  
4.24-31 || 116  
4.25 || 186  
4.31 || 117  
4.32-5.6 || 117  
5.8-10 || 117  
11.25-12.6 || 151  
13.15 || 15  
14.18-24 || 118, 326  
14.25-15.1 || 118  
14.25-15.5 || 326  
14.26 || 302  
15.1-5 || 118  
15.4 || 302  
15.9-28 || 321  
15.22 || 302  
15.23 || 304  
15.28-16.3 || 119  
16.15-22 || 89, 116  
16.18-20 || 263  
16.20 || 89  
18.12-16 || 89  
18.15 || 186  
18.15-16 || 114  
18.17-18 || 89  
18.19-19.8 || 327  
18.22-19.7 || 303  
18.22-19.8 || 328  
19.1-2 || 67  
19.7-8 || 119  
24.5-8 || 318  
24.7 || 301  
24.23-29.11 || 158  
26.10-14 || 158  
26.15-16 || 150, 159  
26.16 || 140  
26.20-23 || 158  
26.27 || 150  
27.4-8 || 314  
27.6-7.17-18 || 263  
28.19-21 || 149  
28.22 || 158  
29.27 || 89  
30.8-9 || 158  
31.2 || 159  
32.16 || 159  
33.1-34.12 || 314  
33.8.10 || 303  
33.16 || 303  
34.6-12 || 315  
34.9-11 || 303  
37.17-20 || 150  
37.26 || 150  
37.26-38.2 || 148  
38.2-7 || 150  
38.6-9 || 148

- 39.5-8 || 150, 159  
40.5 || 150  
40.17-19 || 158  
41.1 || 159  
41.3-5 || 158  
41.8 || 137, 138  
41.21 || 213, 303  
41.26 || 150, 159  
42.3 || 140, 150, 159  
42.7 || 159  
42.24-43.4 || 150, 159  
43.2-3 || 129  
43.3 || 140  
43.12-14 || 138  
43.14 || 138  
43.16 || 159  
43.19 || 159  
44.1 || 139  
44.4 || 159  
44.17-19 || 159  
48.28 || 150  
50.22-23 || 159  
51.2-3 || 252  
51.3-7 || 252  
53.4 || 159  
53.14-21 || 150  
63.9-10 || 136  
79.21 || 135  
80.11-12 || 90  
84.6-9 || 147  
87.17 || 160  
94.13 || 160  
95.6 || 160  
95.13-14 || 301  
96.1/13 || 159  
98.25-26 || 311  
100.5-14 || 185  
100.10-14 || 423  
100.15-17 || 415  
101.9-20 || 312  
102.12-14 || 160  
103.23.25 || 159  
104.5 || 159  
107.23-108.4 || 220  
107.24 || 301  
109.10 || 58  
119.28-120.15 || 183  
120.9-15 || 304  
120.14 || 54  
126.8-13 || 333  
126.11 || 54, 66, 304  
135.6-10 || 223  
141.11-13 || 191  
147-148 || 15  
151.5-152.6 || 297  
151.15-152.1 || 394  
151.18 || 66  
151.19 || 72  
164.22-165.14 || 392  
165.15-169.11 || 392  
165.15-175.11 || 392  
166.2-167.13 || 392  
166.15-20 || 393  
167.3 || 191

- 167.6 || 191  
167.14-169.11 || 392  
168.13-15 || 191  
169.9 || 191  
169.12-17 || 394  
170.28-173.20 || 393  
171.4-10 || 395  
171.9 || 192  
171.9-10 || 267  
171.14-23 || 395  
171.22-172.5 || 267  
171.25-172.1 || 46  
172.3 || 72  
172.6-173.5 || 268  
172.13-14 || 399  
172.13-173.5 || 68  
173.1 || 46  
173.4 || 71  
173.21-24 || 131  
173.21-175.11 || 393  
174.17-20 || 131  
174.22-27 || 132  
174.27-175.6 || 132  
175.12-177.18 || 392, 401  
175.26-176.1 || 191  
176.14-177.10 || 169  
177 || 169  
177.3-4 || 165  
177.4-10 || 401  
177.19-178.21 || 169, 443  
177.21 || 171  
177.25-178.6 || 170  
178.12-15 || 171  
181.13-16 || 333  
181.15 || 304  
183.17-198.9 || 346  
183.20-184.3 || 350  
183.20-196.22 || 349  
184.13-15 || 68  
185.1-4 || 68  
185.2 || 74  
185.4 || 72  
186.16-187.11 || 68  
186.21 || 72  
187.4 || 74  
187.6 || 71  
189.16 || 74  
189.16-190.3 || 68  
190.7-8 || 62  
193.18 || 211, 440  
193.23-25 || 62  
194.20-195.2 || 68  
194.23 || 46  
195.6-10 || 68  
195.8-9 || 74  
195.18 || 440  
196.19-20 || 211  
208.2 || 393  
208.2-4 || 268  
208.4 || 304  
208.10-12 || 261  
208.12 || 304  
209 || 12  
221.26 || 191



- 227.13-14 || 451  
 229.17-19 || 290  
 229.21-23 || 380  
 231.9 || 380  
 231.10-232.5 || 378  
 231.24 || 15  
 232.10 || 191  
 237.6 || 413  
 239.5 || 192  
 239.16-23 || 337  
 239.19 || 74  
 239.19-22 || 304  
 239.23-24 || 268  
 241.4-6 || 409  
 241.12-17 || 412  
 241.17-25 || 413  
 241.17-247.23 || 160, 412  
 241.27-242.2 || 289  
 241.27-242.11 || 268, 418  
 242.3-4 || 440  
 242.6-7 || 68  
 242.11-247.23 || 268  
 246.12-15 || 168  
 247.5-16 || 413  
 247.24-27 || 413  
 247.27-248.9 || 414  
 248.10-249.6 || 414  
 249.1-6 || 128  
 249.7-13 || 414  
 249.7-250.20 || 164, 414  
 250.1-5 || 129  
 251.1-8 || 268  
 251.1-10 || 419  
 251.1-252.13 || 414  
 251.1-254.3 || 164  
 251.13-15 || 416  
 251.15-16 || 164  
 251.15-17 || 417  
 251.20-22 || 417  
 252.13-15 || 289  
 252.13-253.13 || 268  
 252.14-254.3 || 423  
 252.16 || 46  
 252.21 || 74  
 253.2 || 415  
 253.2-3 || 46  
 253.12-254.3 || 425  
 253.14-254.3 || 268  
 253.18-254.1 || 68  
 254.2 || 68  
 254.5-9 || 412  
 254.5-255.8 || 412  
 255.9-26 || 413  
 255.27-264.15 || 426  
 256.15 || 396  
 257.9-16 || 410  
 257.16-22 || 167  
 258.8-15 || 164  
 258.9-10 || 128  
 260.7 || 396  
 260.13 || 396  
 260.14 || 396  
 260.20 || 396  
 261.10 || 141

- 261.12 || 396  
262.16 || 141  
264.16-19 || 290  
264.16-265.17 || 268  
264.20-265.4 || 410  
264.20-266.6 || 162  
264.20-267.5 || 426  
264.21 || 66  
265.17-266.7 || 269  
265.18-266.4 || 420  
265.19-266.8 || 441, 442  
266 || 449  
266.1-2 || 290  
266.9-10 || 268, 427  
266.10-20 || 428  
267.12-19 || 458  
268.14-15 || 269  
271.27-28 || 441  
274.2-3 || 458  
274.6 || 213  
276.23-277.5 || 450  
278.7-12 || 291  
278.8-9 || 269  
278.13-16 || 451  
278.17 || 68  
278.17-21 || 454  
278-294 || 212  
279 || 296  
279.1-4 || 450  
279.5-8 || 450  
279.12 || 72  
280.9 || 305  
280.10-12 || 451  
282.2-3 || 68  
282.11-14 || 295  
282.11-17 || 454  
283.3-5 || 454  
284.9 || 72  
284.13-16 || 459  
284.18 || 72  
285.7 || 72  
285.8 || 72  
285.18 || 71  
287.11-19 || 367, 448  
287.12-13 || 213  
287.18 || 305  
287.24 || 68  
288.21-289.2 || 459  
289.10-290.2 || 449  
290.10-14 || 443  
290.10-21 || 170, 448  
290.12 || 72  
292.1 || 73  
292.2-3 || 68  
292.5-7 || 75  
293.6 || 73  
293.12.14 || 74  
294.2-3 || 68  
294.3 || 291  
294.7 || 296  
294.10 || 291  
295 || 296  
295.3-9 || 450  
295.3-302.24 || 438

- 295.4-5 || 46  
 295.10-18 || 450  
 295.17-18 || 455  
 295.21 || 46  
 296.14 || 73  
 296.20 || 68  
 296.21-297.2 || 451  
 297.3-4 || 67  
 297.3-8 || 454  
 297.18-21 || 455  
 301.5 || 215  
 301.10-16 || 454  
 301.13-16 || 295  
 301.17-22 || 454  
 302.13-24 || 455  
 303.1 || 73  
 303.2 || 296  
 303.5 || 291  
 304.2-7 || 418, 440, 449  
 304.19-305.15 || 460  
 304.20 || 67  
 305.1-2 || 46  
 305.2 || 71  
 305.23-24 || 216  
 307.1 || 73  
 307.18-308.6 || 133  
 307.18-308.8 || 460  
 308.9-10 || 214  
 308.14-17 || 454  
 308.15 || 46  
 308.19 || 440  
 310.9 || 71  
 310.21 || 62  
 311.1 || 46  
 311.10 || 73  
 311.15-17 || 460  
 312.2 || 69  
 312.24 || 316  
 312.25 || 73  
 313.3-12 || 459  
 314.22 || 73  
 315.3 || 73  
 315.23 || 46, 73  
 315.24 || 69  
 317.3-6 || 46  
 317.7-16 || 452  
 318.1-2 || 69  
 318.21-23 || 69  
 319.14-15 || 69  
 319.18.19 || 74  
 319.18-320.3 || 455  
 320.4.6 || 72  
 320.20 || 296  
 321.7-10 || 456  
 321.11 || 73  
 321.13 || 291  
 321.13-14 || 69  
 321.13-17 || 456  
 321.27-322.5 || 456  
 322.20-23 || 68  
 323.5 || 74  
 324.6-7 || 69  
 325.3 || 441  
 325.3.4 || 71

- 325.9 || 73, 74  
327.1 || 73  
327.19-20 || 295  
327.26 || 305  
328.16 || 72, 73, 215  
331.6-7 || 69  
332.6-13 || 435  
333.19 || 73  
334.7-8 || 69  
334.7-10 || 447  
334.14-16 || 69  
334.15-335.2 || 450  
336.19-22 || 69  
336.20 || 74  
339.9-10 || 46  
339.10/340.17 || 71  
339.14/341.4 || 73  
340.1/341.6 || 72  
340.2 || 46  
340.2/341.7 || 73  
340.15-17 || 46  
342.1 || 73  
342.18.19 || 74  
344.4 || 71  
344.9-12 || 456  
344.11-14 || 69  
345.11-15 || 69  
345.15 || 72  
345.16 || 73  
346.3-6 || 69  
346.14 || 73  
346.14-20 || 448  
349.8 || 46  
350.12 || 71, 73  
350.17 || 69, 73  
354.3 || 291  
354.9-10 || 69  
355.9-12 || 75  
355.9-13 || 457  
356.5-7 || 457  
356.8 || 73, 74  
356.17-20 || 461  
357.3 || 291  
357.7 || 291  
358.8 || 291  
358.10 || 291  
358.18 || 73  
359.11-12 || 295  
359.16 || 440  
359.23 || 72  
360.9-14 || 434  
360.17 || 73  
360.17-19 || 457  
360.20-21 || 434  
361.3 || 73  
361.4 || 291  
362.1-2 || 69  
362.9 || 72  
363.1-2 || 69  
363.12 || 216  
364.24 || 72  
366.3 || 73  
366.4 || 69  
366.19 || 62

- 367.1.6 || 73  
 367.10-11 || 69  
 368.13 || 73  
 368.13-16 || 457  
 370.15-371.3 || 458  
 371.21-372.2 || 458  
 372.9 || 62  
 374.7-8 || 69  
 375.14 || 72  
 375.25-376.2 || 451  
 376.4 || 74  
 377.10-18 || 458  
 463.26 || 143
- 4  
 422 || 239  
 566.2-572.30 || 446
- 5  
 28 || 239  
 35-36 || 120  
 456 || 12  
 456.29-31 || 15
- 6  
 432.29 || 404  
 447.14-28 || 178
- 7  
 54-55 || 190  
 199-202 || 15  
 207.13-14 || 12
- Héphestion, *Manuel*  
 3.4-6 || 230  
 3.10-12 || 230
- 3.13-14 || 230  
 3.20 || 230  
 4.15 || 230  
 5.13-16 || 235  
 6.2-9 || 235  
 7.15-17 || 232  
 43.22 || 233
- [Hérodien], *De figuris*  
 105.44-106.1 || 336
- [Hérodien], *Philétairos* || 421
- Jean le Lydien, *Sur les magistratures du peuple romain*  
 1.5.3-4 || 272
- Lesbonax  
 frg. 21b || 336
- Macrobe, *De differentiis*  
 23.12-20 || 195  
 620 || 429
- Marius Victorinus, *Ars grammatica*  
 71 et 72.11-13 || 97  
 92.7-13 || 362
- Michel le Syncelle, *Syntaxe*  
 1-2 || 340  
 124-149 || 317  
 144-149 || 317  
 201 || 416
- Philoxène  
 frg. 323 || 274
- Platon  
*Cratyle*

- 388d - 389a || 91
- Priscien
- De figuris numerorum*
- 5 || 201
- 8.12-13 || 201
- 13.21-14.7 || 202
- 17.14-18.17 || 203
- De metris Terentii*
- 19.10-15 || 23
- 19.21-20.20 || 357
- 19-28 || 203
- 22.8-11 || 64
- 23 || 360
- 28.28-29.3 || 204
- 28-32 || 204
- 30.17-20 || 230
- Institutio*
- 17 || 197
- 21.3 || 22
- Partitiones*
- 51.24-53.24 || 199
- 55.17 || 199
- 64 || 200
- 72.14-17 || 199
- 74.9-12 || 199
- 93.20 || 199
- 94.1-7 || 199
- 95.11-24 || 199
- 96 || 200
- 96.9-10 || 182
- 96.21-23 || 199
- 103.27-104.10 || 199
- 109.7-11 || 200
- 109.10 || 182
- 112.3 || 199
- 115.26 || 200
- 115.28-21 || 199
- 118.16-18 || 199
- Quintilien, *Institution oratoire*
- I, 4, 11 || 190
- I, 4, 15 || 99
- I, 4, 26 || 179, 372
- I, 6, 31 || 273
- IX, 4, 38 || 361
- Scholia Veronensia in Aen.* 10.183 || 92
- Scolies sur Aristophane, Cavaliers*
- 3 || 298
- 7 || 298
- Scolies sur l'Iliade*
- 4.178 || 337
- 5.178 || 319
- 6.398 || 372
- 13.29b || 372
- Scolies sur Thucydide*
- 1, 137.4 || 297
- Sextus, *Contre les grammairiens*
- 100-101 || 238
- Strabon, *Géographie*
- V, 220 || 92
- VIII, I, 2 || 261
- Theognostos, *Κανόνες περι ὀρθογραφίας*
- 330 || 135

Thémistios

*Discours 4* || 217

Varron, *De lingua latina*

V, 19 || 122

V, 36 || 202

VIII, 23 || 226

X, 2, 31 || 408

# Table des matières

Remerciements . . . . .	2
<b>I Introduction</b>	<b>5</b>
<b>Définition du sujet</b>	<b>7</b>
<b>1 Les exemples grecs : origines</b>	<b>11</b>
1.1 Une grammaire latine orientale . . . . .	11
1.1.1 L'enseignement du latin en Orient . . . . .	13
1.1.2 Les grammaires latines . . . . .	16
1.1.3 Les ouvrages grammaticaux de Priscien . . . . .	21
1.2 Le grec, référence de la grammaire latine . . . . .	24
1.2.1 Le grec des grammairiens latins . . . . .	24
1.2.2 Le grec de Priscien . . . . .	27
<b>2 Les exemples grecs : la transmission</b>	<b>31</b>
2.1 L'édition Hertz . . . . .	34
2.1.1 Les témoins retenus . . . . .	35
2.1.2 Présentation de la tradition . . . . .	41
2.2 Les progrès du dernier siècle . . . . .	47
2.2.1 Les traditions périphériques . . . . .	47
2.2.2 La tradition centrale . . . . .	50
2.3 Compléments d'étude de la tradition . . . . .	58
2.3.1 Le grec en milieu médio-latin . . . . .	59
2.3.2 Lacunes et traditions . . . . .	66



2.3.3	Les graphies proto-byzantines . . . . .	70
	conclusion du chapitre . . . . .	75
<b>Plan</b>		<b>76</b>
<b>II</b>	<b>Une typologie du recours au grec</b>	<b>81</b>
<b>Introduction</b>		<b>83</b>
<b>3</b>	<b>L'identité de formes</b>	<b>87</b>
3.1	Étymologie antique et étymologie moderne . . . . .	87
3.1.1	Les emprunts proprement dits . . . . .	88
3.1.2	Les mots d'origine commune . . . . .	89
3.1.3	Les rapprochements forcés . . . . .	90
3.1.4	Les termes ambigus . . . . .	92
3.2	Leur utilité dans la grammaire . . . . .	95
3.2.1	Transcription . . . . .	96
3.2.2	Noms grecs et flexions latines . . . . .	102
3.2.3	Emploi des pronoms personnels . . . . .	113
3.3	Position de Priscien dans la grammaire latine . . . . .	120
3.3.1	Les emprunts évidents au grec . . . . .	120
3.3.2	L'étymologie savante . . . . .	122
<b>4</b>	<b>Les traductions en grec</b>	<b>127</b>
4.1	Difficultés de la traduction . . . . .	128
4.1.1	Les interférences dans les <i>Institutiones grammaticales</i> . . . . .	128
4.1.2	Les mises en garde . . . . .	130
4.2	Analyse des formes . . . . .	133
4.2.1	Sens lexical . . . . .	134
4.2.2	Polysémie des formes . . . . .	141
4.2.3	Classement des formes . . . . .	150
4.3	Analyse des phrases . . . . .	161
4.3.1	Formes de traduction . . . . .	162

<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	559
4.3.2 Traductions et argumentation . . . . .	169
4.4 Les <i>Institutiones grammaticales</i> et la grammaire latine . . . . .	172
4.4.1 Calques du grec et traduction . . . . .	173
4.4.2 Phraséologie . . . . .	174
<b>5 La grammaire grecque comme référence</b>	<b>181</b>
5.1 Les manuels grecs . . . . .	182
5.2 Cadres et exemples . . . . .	183
5.2.1 Défectivités latines . . . . .	183
5.2.2 Exemples canoniques . . . . .	185
5.3 Manipulation des exemples . . . . .	188
5.3.1 Une réinterprétation . . . . .	189
5.3.2 Le réservoir des termes grecs . . . . .	190
5.4 Priscien, Diomède, Macrobe . . . . .	192
5.4.1 Priscien et les artigraphes . . . . .	192
5.4.2 Le traité du verbe de Macrobe . . . . .	194
5.5 Les exemples grecs et les traités de Priscien . . . . .	196
5.5.1 <i>L'Institutio de nomine pronomine et uerbo</i> . . . . .	196
5.5.2 Les <i>Partitiones</i> . . . . .	198
5.5.3 Les traités à Symmaque . . . . .	201
<b>III L'héritage de la grammaire grecque</b>	<b>207</b>
Introduction . . . . .	209
La littérature citée . . . . .	209
Les sources techniques . . . . .	216
<b>6 Auteurs perdus, sources négligées</b>	<b>223</b>
6.1 Didymos Claudios . . . . .	224
6.2 Métrique : quels traités ? . . . . .	227
6.2.1 Les sources des citations . . . . .	229
6.2.2 Manipulation des exemples . . . . .	236
6.3 Hérodien . . . . .	244

6.3.1	Quelques extrapolations . . . . .	245
6.3.2	Les citations d'Hérodien . . . . .	250
<b>7</b>	<b>Dialectologie</b>	<b>259</b>
7.1	Particularités dialectales . . . . .	260
7.1.1	Répartition géographique . . . . .	261
7.1.2	Répartition thématique . . . . .	269
7.2	Comparaison ancienne . . . . .	271
7.2.1	Histoire et grammaire . . . . .	271
7.2.2	Priscien et le digamma . . . . .	275
7.2.3	Astyagès ? . . . . .	279
7.3	Place du latin parmi les dialectes . . . . .	282
7.3.1	Langues et dialectes . . . . .	283
7.3.2	Latin et traits dialectaux . . . . .	286
7.4	Le modèle attique . . . . .	288
7.4.1	Grec ou attique . . . . .	289
7.4.2	Les citations attiques : la recherche des sources . . . . .	292
<b>8</b>	<b>Apollonios Dyscole</b>	<b>301</b>
8.1	Apollonios, Priscien et Homère . . . . .	302
8.2	Déplacements . . . . .	307
8.2.1	Comparaison . . . . .	308
8.2.2	Préposition . . . . .	313
8.3	D'antiques controverses . . . . .	320
8.3.1	Pronoms personnels . . . . .	320
8.3.2	Article et pronom . . . . .	330
8.3.3	Problèmes d'accord . . . . .	333
8.4	Une singularité du livre 18 . . . . .	336
	Conclusion de la deuxième partie . . . . .	338
<b>IV</b>	<b>Priscien comparatiste</b>	<b>343</b>
	<b>Introduction</b>	<b>345</b>

<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	561
<b>9 Langue latine et modèle grec</b>	<b>355</b>
9.1 Amplification . . . . .	357
9.2 L'amuissement du [s] . . . . .	360
9.2.1 Théorie classique et poésie républicaine . . . . .	360
9.2.2 Rapprochement avec le grec . . . . .	362
9.3 Le sixième cas du grec . . . . .	365
9.3.1 L'ablatif et le grec . . . . .	366
9.3.2 Apollonios Dyscole et les formes en <i>-then</i> . . . . .	371
9.3.3 Hypothèses . . . . .	374
9.4 L'impersonnel . . . . .	377
9.4.1 L'éclairage donné par Apollonios . . . . .	379
9.4.2 La grammaire latine . . . . .	382
9.5 Relecture de la grammaire grecque . . . . .	384
<b>10 Le grec attique à la lumière du latin</b>	<b>387</b>
10.1 La réflexivité . . . . .	388
10.1.1 Le mouvement de la réflexion . . . . .	389
10.1.2 La fonction de l'attique . . . . .	393
10.2 Le subjonctif . . . . .	402
10.2.1 Désignation des modes . . . . .	403
10.2.2 Hiérarchie des modes . . . . .	405
10.2.3 Le subjonctif, de la syntaxe d'Apollonios à celle de Priscien . . . . .	409
10.2.4 Valeurs du subjonctif . . . . .	413
10.2.5 Mode latin et conjonctions grecques . . . . .	414
10.2.6 Optatif et modèle attique . . . . .	417
10.2.7 Effets du traitement de Priscien sur le subjonctif . . . . .	428
Conclusion du chapitre . . . . .	429
<b>11 Le recueil final</b>	<b>433</b>
11.1 Les interprétations du recueil . . . . .	435
11.1.1 Valeur syntaxique . . . . .	436
11.1.2 Les redites grecques . . . . .	439

11.2 L'hypothèse bilingue . . . . .	444
11.2.1 Le choix des exemples grecs . . . . .	447
11.2.2 Les atticismes et la sémantique des rections casuelles . . . . .	449
11.2.3 Caractère partiel et partial des atticismes . . . . .	454
Conclusion de la troisième partie . . . . .	463
<b>Conclusion générale</b>	<b>465</b>
<b>A Citations de Priscien et traditions des classiques grecs</b>	<b>481</b>
<b>B Citations de Priscien et commentaires grammaticaux anciens</b>	<b>509</b>
<b>C Bibliographie</b>	<b>525</b>